00037236

NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

00037236

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 27 November, 2018

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE.

PAR J. C. L. SIMONDE SISMONDI,

Des Académies italienne, de Wilna, de Cagliari, des Georgofili, de Genève, etc.

37236
ac

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez H. NICOLLE, rue de Seine, n.° 12, hôtel de la Rochefoucault.

M. D. CCC. IX.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

CHAPITRE XVI.

Suite du règne de Frédéric II. — Guerre de la ligue lombarde contre cet empereur. — Il est déposé par le pape au concile de Lyon.

1234—1245.

Environ soixante ans après le traité qui avoit été conclu à Venise entre les républiques lombardes et l'empereur Frédéric Barberousse, une nouvelle guerre s'alluma dans la même contrée, entre la même ligue lombarde et un second Frédéric, petit-fils de Barberousse. Les motifs de cette nouvelle guerre paroissent, à la première vue, être les mêmes que ceux de la précédente; d'une part, on entendit invoquer les anciennes prérogatives de l'empire; de l'autre, les droits

des citoyens et la liberté reconnue des villes. Dans le treizième siècle, comme dans le douzième, l'église se déclara la protectrice des républiques, et porta les coups les plus funestes à l'empereur, en l'attaquant avec ses armes spirituelles. Il est aisé de confondre les deux Frédéric, les deux ligues lombardes, les deux longues luttes entre l'autorité royale et la liberté.

Cependant il existe entre les deux guerres une différence importante. La première étoit nécessaire; il s'agissoit, pour les villes, de défendre leurs droits les plus précieux, leur honneur, leur existence même. La seconde auroit probablement pu s'éviter, si la politique insidieuse de la cour de Rome n'avoit excité et entretenu la discorde; si la force et la richesse des Lombards ne leur avoient pas inspiré trop d'arrogance et de confiance en eux-mêmes. Comme les motifs de la guerre furent moins purs, ses conséquences furent aussi moins honorables. Avec autant de courage et de constance que dans le siècle précédent, avec un déploiement de forces plus grand encore, la plupart des républicains d'Italie ne repoussèrent l'autorité impériale que pour tomber sous le joug de la tyrannie. Le pouvoir sans bornes de chefs de partis devenus souverains, remplaça, dans un grand

nombre de villes, le pouvoir légitime et modéré du monarque constitutionnel.

Le pape Grégoire IX, qui, dès le commencement de son règne, avoit donné une preuve si éclatante de la violence de son caractère et de sa partialité, en excommuniant Frédéric, se trouvoit, à l'égard de ce prince, dans la situation la plus périlleuse. L'empereur régnoit sans rivaux sur l'Allemagne, et pouvoit, au besoin, tirer de cette contrée des armées formidables; mais il préféroit hautement ses royaumes de Pouille et de Sicile; il y résidoit presque constamment, aux portes de Rome en quelque sorte; il avoit réduit à la soumission les barons qui, par leur indépendance, avoient limité l'autorité de ses prédécesseurs; avec un talent rare pour l'administration, talent dont ses lois sont encore aujourd'hui la preuve, il avoit su remplir son trésor et fortifier son armée sans vexer ses peuples (1). Il avoit placé, à trois ou quatre journées de Rome, deux colonies militaires de Sarrasins, dont il avoit su gagner l'affection, et qu'il ne couroit point risque de voir arrêtés par les censures et les excommunications des papes. Il joignoit à tous ces

(1) *Giannone Istoria Civile del Regno di Napoli*, L. XVI, c. 8, p. 55.

avantages une connoissance profonde de la politique romaine; il avoit été élevé au milieu de ses intrigues; il les avoit déjouées presque dès son enfance; et, dans ses fréquentes querelles avec l'église, il étoit devenu peu scrupuleux sur le respect qu'il devoit à ses engagemens, et sur le choix des moyens qui menoient au succès. Italien lui-même, il avoit plus de partisans en Italie que n'en eut jamais aucun autre empereur; et l'affoiblissement des anciens grands fiefs avoit étendu son influence, d'une manière très-marquée, sur les duchés de Toscane, de Spolète et de Romagne. A Rome même, l'empereur avoit de nombreux partisans, cette ville, ainsi que toutes celles qui formoient alors l'État de l'église, cherchoit, pour maintenir sa liberté, à profiter de la rivalité entre les deux chefs des Chrétiens, en sorte qu'elle étoit peu dévouée aux intérêts du pape, qui, quelquefois, pouvoit même ne pas s'y trouver en sûreté. Aussi Grégoire IX s'occupoit-il sans cesse à élever en Italie une puissance qui pût le défendre. Il regardoit sa sûreté comme attachée à l'existence de la ligue lombarde; il s'étoit déclaré le protecteur de cette ligue, il l'encourageoit par ses émissaires, et, cependant il cherchoit à maintenir quelque temps encore la paix entr'elle et Frédéric, soit pour

qu'elle acquît plus de consistance, soit pour qu'elle ne le forçât pas lui-même à renoncer trop tôt à la neutralité.

Grégoire IX est expressément indiqué, par plusieurs historiens, comme ayant suscité à Frédéric un rival dans sa propre famille (1). En 1234, on apprit en Italie que le jeune Henri, fils aîné de l'empereur, et déjà nommé par lui roi de Germanie, se préparoit, en Allemagne, à la révolte; bientôt on sut qu'il étoit entré en négociation avec des députés de la ligue lombarde, et que les Milanois lui avoient promis de mettre sur sa tête la couronne d'Italie, qu'ils gardoient à Monza, et qu'ils avoient toujours refusée à son père. Le pape, cependant, n'auroit pu entrer dans ces complots sans se rendre doublement coupable; car, non-seulement il auroit armé un fils contre son père, mais il l'auroit fait dans le moment même où le père lui rendoit un service important. En effet, dans cette même année, Grégoire, obligé de s'enfuir de Rome, 1234.

(1) *Galvaneus Flamma Manip. Flor.* c. 264, p. 671: *E.* T. XI. — *Annal. Mediolanens.* c. 5, T. XVI, p. 644. L'auteur anonime cite le registre de *panigarolis.* — *Corio*, P. II, p. 97. *b.* — Ces trois historiens pourroient bien s'être copiés l'un l'autre; ils ne sont pas contemporains. Dans la lettre où Frédéric annonce cette rebellion au roi de Castille, il n'accuse point le pape. *Petri de Vineis* L. III, c. 26, p. 439.

1234. reçut à Rieti la visite de Frédéric, qui lui offrit sa personne et ses soldats pour le service de l'église, et qui, pendant trois mois, continua, de concert avec lui, la guerre contre les Romains révoltés (1). Il est vrai que ce n'auroit pas été la première fois que Grégoire auroit armé un fils contre son père. Raynaldi, dans les annales de l'église, nous a conservé une bulle, adressée par le même pape, en 1231, aux deux seigneurs de Romano, pour leur ordonner de livrer eux-mêmes leur père, Eccelin II, au tribunal de l'inquisition, s'il ne renonçoit pas à l'hérésie (2).

1235. Quelles qu'aient pu être cependant les manœuvres secrètes du pape auprès de Henri, lorsqu'au commencement de l'année suivante Frédéric partit pour l'Allemagne, afin de rappeler son fils à ses devoirs, Grégoire seconda les efforts de l'empereur, et écrivit aux prélats de Germanie, pour les exhorter à ne point donner d'appui au prince rebelle (3). L'empereur traversa l'Adriatique de Rimini à

(1) *Chronicon Richardi de S. Germano*, p. 1034.

(2) *Raynald. Annal. Ecclesiast. ad. ann.* 1231, §. 22, p. 379.

(3) *Ib. ad. ann.* 1235, §. 9, p. 423. — *Vita anonim. Gregorii IX*, p. 581, T. III. *Rer. Ital.*

quilée, et entra sans armée en Allemagne; 1235.
mais tous les princes allemands l'assurèrent, dès son arrivée, de leur fidélité (1). Henri, lui-même, fut réduit à demander grâce, et à venir à Worms se jeter aux pieds de son père. Frédéric l'envoya prisonnier dans la Pouille, après l'avoir déclaré déchu de la couronne de Germanie. Ce jeune prince, dont l'histoire est enveloppée d'une obscurité profonde, ne sortit plus de sa prison, où il mourut plusieurs années après. Les uns assurent qu'il mérita cette longue captivité par de nouvelles intrigues, d'autres accusent Frédéric d'avoir traité son fils avec une excessive dureté (2).

On ne devoit pas s'attendre à ce que l'empereur pardonnât aux Milanois le crime de son fils, et le danger qu'il avoit couru lui-même; mais quand il auroit pu oublier leur offense, Eccelin III de Romano prit à tâche de lui en rappeler le souvenir, et de l'exciter

(1) *Richardi Chronic. de S. Germano*, p. 1036. — *Giannone*, L. XVII, c. 1, p. 552 et 553.

(2) Frédéric écrivit au clergé de Sicile, pour déplorer la mort de son fils, et pour le recommander aux prières des religieux. « Quelqu'amère douleur, dit-il, que cause aux pères » les transgressions de leurs enfans, elle ne diminue point la » douleur plus amère encore, que la nature leur fait éprouver, » lorsqu'ils viennent à les perdre ». *Petri de Vineis Epist.* L. IV, c. 1, p. 543.

1235. à la vengeance. Nous avons, dans un précédent chapitre, eu occasion de parler de la maison de Romano, et de la rivalité d'Eccelin II avec les marquis d'Este. Eccelin III, auquel son siècle a donné le surnom de féroce, fixera plus long-temps nos regards. Une longue vie, de rares talens, et un grand courage, furent consacrés par lui à fonder une tyrannie telle que l'Italie, ni peut-être le monde n'en avoient point encore vu de semblable. L'art avec lequel il usurpa la souveraineté au milieu de républicains jaloux, les crimes par lesquels il la conserva, sa grandeur et sa chûte, méritent d'être étudiés par les amis de la liberté, et peuvent leur donner d'importantes leçons.

Eccelin II, après avoir long-temps dirigé le parti gibelin dans la Marche Trévisane; après lui avoir souvent procuré des succès éclatans, et avoir étendu les possessions de sa famille sur presque tout le territoire situé au pied des monts Euganéens, Eccelin s'étoit adonné à la dévotion; il s'étoit retiré du monde, et il avoit partagé ses domaines entre ses fils. Comme il paroissoit s'être soumis à des pénitences monastiques, on le désignoit par le nom d'Eccelin le moine (1), quoique dans le

(1) *Rolandini de factis in March. Tarvis.* l. II, c. 6, p. 186.

fa[illegible] il eût embrassé les opinions des paterins 1235.
[illegible] pauliciens, qui, plus tard, lui attirèrent les excommunications de l'église. Il avoit deux fils: Eccelin III, auquel il avoit confié les châteaux situés entre Vérone et Padoue, et Albéric, qu'il avoit mis en possession des fiefs dépendans de Trévise. Dès l'an 1232, Frédéric avoit accordé aux deux frères une chartre, par laquelle il les prenoient spécialement sous la protection impériale (1); et, en effet, aucun seigneur dans la Lombardie ne méritoit plus qu'eux la faveur de l'empereur.

Albéric conserva long-temps sur la république de Trévise l'influence la plus décisive; mais, comme il avoit engagé cette ville à partager son inimitié contre les seigneurs de Camino, les plus puissans gentilshommes guelfes de ce territoire, ces derniers réclamèrent la protection de la ville de Padoue, l'une des principales de la ligue lombarde; ils se reconnurent citoyens de cette république, et, avec son appui, ils forcèrent enfin les Trévisans à renoncer au parti gibelin, pour s'attacher au parti guelfe (2). Eccelin

(1) Rapportée par Gerard Maurisius, qui l'avoit obtenue lui-même, *p.* 25.

(2) *Rolandini*, L. III, c. 8, p. 205.

1235. avoit eu un bonheur plus constant : la ville de Vérone étoit gouvernée par un sénat de quatre-vingts conseillers, tous choisis parmi la noblesse, et que l'on renouveloit tous les ans ; l'élection de l'année 1225 fut favorable aux seigneurs de Romano ; les Montecchi, c'étoit le nom de leur faction, en profitèrent pour exciter une sédition, et chasser de la ville Richard, comte de Saint-Boniface, chef du parti guelfe. Alors le sénat, dominé par les Gibelins, revêtit Eccelin du pouvoir de podestat, avec le titre nouveau de capitaine du peuple (1). La république, depuis cette époque, ne cessa plus d'être gouvernée par l'influence du seigneur de Romano, quoique pendant long-temps encore Eccelino se gardât de rien changer aux formes de
1236. l'administration. Seulement il persuada aux Véronois que, pour plus de sûreté du parti gibelin, il leur convenoit d'introduire dans leur ville une garnison impériale. Cette garnison fut mise par Frédéric sous la dépendance d'Eccelin, et servit à consolider son pouvoir (2).

Les villes de Crémone, Parme, Modène

(1) *Vita Comitis Ricciardi de S. Bonifacio*, p. 125. — *Parisius de Cereto Chronicon Veronense*, p. 624.

(2) *Chron. Veronens.* p. 628.

et Reggio s'étoient prononcées depuis long- 1236.
temps en faveur du parti gibelin; elles avoient embrassé l'alliance d'Eccelino, et elles formoient avec lui une confédération opposée à la ligue lombarde. Dès-lors celle-ci se trouvoit partagée en trois parties qui n'avoient point entr'elles une communication assurée, savoir, d'une part, Milan, Brescia, Plaisance, et les villes moins importantes du Piémont; de l'autre, Bologne et celles de la Romagne; enfin, dans la Marche, Padoue, Trévise et Vicence. Si les deux communes de Mantoue et Ferrare, dont la première étoit gouvernée par l'influence du comte de Saint-Boniface, la seconde par celle du marquis d'Este, étoient restées fidèles à la ligue, elles auroient assuré la communication entre des membres épars qu'il importoit de réunir; mais la constitution des républiques de la Marche, et de toutes celles où des chefs de parti acquéroient une très-grande influence, n'étoit pas propre à garantir la fermeté des conseils ou la constance des citoyens.

L'histoire ne présente aucun gouvernement qui, plus que les aristocraties bien constituées, ait donné de hautes preuves d'un courage que rien n'ébranle, d'une constance qui ne se dément jamais. Le sénat de Sparte, celui de Rome, celui de Venise, ont toujours

1236. supporté l'adversité avec plus de noblesse que les assemblées populaires d'Athènes, ou de Florence. Un gouvernement aristocratique parvient, peut-être aux dépens du reste de la nation, à élever l'ame d'une classe privilégiée ; mais il ne peut y réussir qu'en assurant à cette classe dominante, tous les avantages de la liberté, tous ceux de l'égalité même, qui sont plus illusoires, mais qui flattent davantage l'imagination. Des hommes, qui, sans régner, peuvent se dire que, dans la race humaine, il n'y a pas un seul homme qu'ils reconnoissent pour leur supérieur, et qui, regardant en haut, ne voient au-dessus d'eux que l'être des êtres, et la règle des lois immuables et abstraites comme lui : ces hommes-là ont le sentiment le plus complet de la fierté humaine ; c'est à eux qu'il faut demander une grande force, de grands sacrifices, de grandes vertus ; l'émulation entre leurs égaux les relève encore, l'obéissance qui prépare, dit-on, au commandement, où le commandement qui prépare à l'obéissance, ne les ont point avilis.

Mais autant peuvent être grands, les nobles tous égaux entr'eux, d'une aristocratie bien constituée, autant sont petits pour l'ordinaire, les nobles de la seconde classe, dans un État oligarchique. Leur naissance est pour eux un motif de mépriser leurs inférieurs, mais non

pas d'être fiers par eux-mêmes, puisqu'ils 1236.
obéissent à leur tour. Petits tyrans dans leurs châteaux, et vils courtisans auprès des nobles du premier ordre, ils prennent alternativement les vices des despotes et ceux des esclaves; ils ne reconnoissent les distinctions de naissance, que pour rabaisser au-dessous de la qualité d'hommes, et eux-mêmes et ceux qui leur sont assujétis.

C'étoit par une oligarchie de cette nature, qu'étoient alors gouvernées les républiques de la Marche Trévisane; la noblesse avoit été admise dans leur constitution, mais n'avoit pas été faite pour elle, et le pouvoir de quelques-uns de leurs nobles, n'étoit proportionné ni avec celui des autres, ni avec celui du reste de l'État. Cependant, les hommes puissans ont toujours cherché à concilier l'honneur avec la soumission; il leur importe qu'on ne voie point de honte à leur obéir, et ils ont profité, pour séduire l'opinion, de ce que le dévouement aux autres, paroissant l'oubli entier de soi-même, a quelque chose de chevaleresque. Les nobles dans les monarchies, les gentilshommes du second ordre dans les oligarchies mal constituées, ont toujours mis leur gloire à se sacrifier pour un *maître*, comme si le nom seul de maître n'étoit pas un opprobre pour celui qui lui obéit.

1236. Chaque ville de la Marche Trévisane comptoit parmi ses citoyens, quelque seigneur féodal presque aussi puissant qu'elle; tous les autres gentilshommes; foibles par eux-mêmes vis-à-vis du reste de la nation, qu'ils méprisoient cependant, recherchoient la faveur de ce noble plus puissant, comme si elle avoit fait leur gloire (1). De-là venoit la foiblesse de tous les conseils, la fluctuation des partis, et le sacrifice constant de l'intérêt public à l'intérêt privé.

Frédéric II, cédant aux sollicitations d'Eccelin de Romano, entra en Italie par les vallées de Trente, et arriva dans Vérone, le 16 août 1236, à la tête de trois mille chevaux allemands. Après avoir réuni à son armée, le parti des Montecchi, que dirigeoit Eccelino, il s'avança au-delà du Mincio. Il étoit attendu sur ses bords, par les troupes de Crémone, Parme, Modène, et Reggio. Après avoir reçu ce renfort, il entra dans les districts de Mantoue et de Brescia, qu'il mit à feu et à sang.

La ville de Padoue, la plus puissante des trois républiques guelfes de la Marche Tré-

(1) *Voyez* l'avilissement et la vénalité de Gérard Maurisius, un de ces nobles du second ordre, dévoués à Eccelino. Elle paroit dans toute l'histoire qu'il a écrite lui-même, mais surtout *p.* 45.

visane, et celle sur qui reposoit le sort de 1336.
la ligue, dans cette contrée, étoit alors gouvernée par un ecclésiastique, don Jordan, prieur de Saint-Benoît, que l'on regardoit comme un saint, et qui échauffoit par ses prédications, le courage des citoyens (1). Rambert Ghisilieri de Bologne, étoit podestat de la même ville; celle de Vicence avoit nommé pour son recteur, le marquis d'Este. Les deux communautés formèrent de concert, l'entreprise hardie d'attaquer le district de Vérone, tandis qu'Eccelino s'en étoit éloigné pour suivre l'empereur; mais Frédéric, ayant été informé de l'approche de leur armée, marcha sur Vicence avec tant de rapidité, et d'une manière si inattendue, qu'il parvint jusqu'aux portes de cette ville, avant que le marquis d'Este et les Padouans pussent lui donner aucun secours (2). Les Vicentins, effrayés et privés de leurs plus braves guerriers qui étoient à l'armée, ne firent qu'une molle résistance; leurs portes furent enfoncées; la ville fut prise et livrée au pillage; les citoyens furent chargés de chaînes, sans distinction de

(1) *Rolandini*, L. III, c. 9, p. 207.

(2) *Gerard. Maurisius*, p. 44 et 45. — *Anton. Godi. Civ. Vicent.* p. 62. — *Monachus Patavinus*, p. 675. — *Rolandini*, p. 207.

1236. parti ; et l'historien Gérard Maurisius lui-même, quoique vendu à Eccelin et aux Gibelins, fut pendant trois jours, traîné presque nud dans les rues, par les Allemands, après avoir vu sa maison pillée. Il perdit alors tous ses biens, et jusqu'à ses livres, qu'il ne put racheter ensuite que par les secours bienfaisans de quelques amis.

Frédéric, après cette conquête, repartit pour l'Allemagne, où l'appeloit une guerre importante avec Frédéric, duc d'Autriche ; mais il confia le commandement des troupes qu'il laissoit en Italie, à Eccelino, et cet habile partisan sut bien mettre à profit, les avantages remportés par le monarque. La ville de Padoue, effrayée du désastre de Vicence, venoit de confier les rênes du gouvernement à seize de ses principaux gentilshommes (1) ; en même-temps, dans une assemblée générale, convoquée au palais national, le marquis d'Este, Azzo VII, avoit reçu, des mains du podestat, l'étendard de la commune, et avoit été chargé, avec des pleins pouvoirs, de la défense de la Marche. Mais la plupart des seize gentilshommes qui venoient d'être élus se trouvoient être attachés en secret au parti
1237. gibelin ; le marquis Azzo étoit retourné à

(1) *Rolandini*, L. III, c. 11, p. 209.

Este, pour mettre ses terres en sûreté, et 1237.
le podestat découvrit bientôt que ses conseillers et ses seuls appuis étoient entrés en correspondance avec les ennemis de leur patrie. Ce magistrat ne perdit point encore courage; mais ayant assemblé les seize conseillers, il leur demanda, selon ce qui se pratiquoit souvent, de prêter serment qu'ils obéiroient à tous ses ordres. De cette manière, dans des circonstances dangereuses, une autorité presque dictatoriale étoit attribuée de confiance au premier magistrat. Les conseillers prêtèrent le serment requis, entre les mains de l'historien Rolandini, alors garde des sceaux de la commune; mais lorsqu'ils entendirent avec étonnement Ghisilieri leur prescrire de se rendre le lendemain matin à Venise, et de s'y présenter au doge, pour attendre auprès de lui, de nouveaux ordres de leur commune, il n'y en eut qu'un seul qui obéit; tous les autres se réfugièrent dans leurs châteaux, qu'ils firent révolter contre le parti guelfe.

La fuite des principaux nobles augmenta le découragement du reste du peuple; on répétoit dans les places publiques, qu'une ville, abandonnée par ses premiers citoyens, devoit être comme un vaisseau errant à l'aventure; que ce n'étoit pas ainsi que se

1237. gouvernoit Venise, la seule des villes italiennes où les nobles et le peuple ne séparassent jamais leurs intérêts. Pour donner une satisfaction aux gentilshommes, et rapprocher les deux partis, l'assemblée du peuple destitua le podestat Ghisilieri, et nomma, pour lui succéder, Marin, de l'illustre famille des Badoeri de Venise; mais, pendant que les Padouans flottoient dans l'irrésolution, le marquis d'Este fit sa paix particulière avec l'empereur et avec Eccelino; deux cents soldats de Padoue, qui avoient été chargés de la garde de quelques châteaux, furent faits prisonniers; et, quoique Marin Badoero, à la tête de la milice de la ville, repoussât, le 23 février, Eccelino et les impériaux, qui vouloient entreprendre le siége de Padoue, bientôt ce nouveau podestat fut obligé de se retirer à son tour (1). Les gentilshommes gibelins, rétablis à la tête de l'administration, envoyèrent des députés à Eccelino, pour lui offrir de le recevoir dans leur ville, et de remettre Padoue sous l'obéissance de l'empereur, pourvu que celui-ci garantît à leur patrie la jouissance de sa liberté, et que tous les prisonniers fussent libérés sans rançon. Eccelino n'avoit garde de refuser aucune

(1) *Rolandini*, L. III, c. 16, p. 213.

condition, pourvu qu'il pût entrer dans Pa- 123
doue, dont il espéroit déjà faire la capitale de ses nouveaux États. Lorsqu'il en prit possession, à la tête des troupes allemandes, on remarqua que, courbé sur son palefroi, et rejetant son casque de fer en arrière, il donnoit un baiser aux portes de la ville. Ce n'étoit pas le gage de sa réconciliation avec les hommes qui venoient de se soumettre à lui.

On auroit pu s'attendre à ce qu'Eccelino prît pour lui-même la charge de podestat, dans Padoue; mais sans doute qu'il la regardoit déjà comme au-dessous de ses prétentions nouvelles. Chargé par un conseil, qu'il avoit composé à son gré, de désigner ce magistrat, il refusa d'abord, avec une feinte modestie, de faire un choix au nom de tout le peuple (1); cédant ensuite aux instances qu'on lui faisoit, il désigna le comte de Teatino, napolitain, qui dépendoit de lui. Il fit en même-temps décréter, par les trois républiques, Padoue, Vicence et Vérone, qu'elles prendroient à leur solde cent Allemands et trois cents Sarrasins des soldats de l'empereur, pour la sûreté du parti gibelin. De cette manière, il s'assura d'une garde toujours armée, et qui ne dépendoit que de lui.

(1) *Rolandini*, L. IV, c. 1, p. 215.

Cependant un grand nombre de Guelfes s'étoient retirés dans le château de Montagnone, qu'ils avoient fortifié; ils prétendoient représenter seuls la communauté de Padoue, puisqu'ils étoient les seuls qui ne fussent pas tombés sous la dépendance du tyran. Ils repoussèrent l'attaque d'Eccelino, quoique celui-ci eût sous ses ordres un grand nombre d'Allemands et de Sarrasins. Eccelino profita de cette résistance même pour affermir son pouvoir dans Padoue. Le podestat demanda des ôtages aux familles des nobles et des citoyens que l'on savoit attachés au parti guelfe; il rassembla ensuite, sans distinction de parti, les hommes les plus puissans de la ville, et ceux qui pouvoient avoir le plus d'influence sur leurs concitoyens, et il les pria de donner une preuve de leur amour pour la paix, et de leur soumission à l'empereur, en s'éloignant quelques jours seulement de la ville, les assurant que c'étoit le moyen de démentir les bruits calomnieux, que l'on répandoit sur leur compte, bruits auxquels il étoit loin d'ajouter foi. Une vingtaine en effet des citoyens les plus distingués de Padoue se retirèrent à Fontaniva, à Carturio, à Cittadella, et dans d'autres châteaux qu'Eccelino leur avoit indiqués, dans le voisinage de ses propres terres. Quelques jours

après, il les y fit tous saisir, sans qu'on en 1237.
fût averti à Padoue (1), et il les fit enfermer ou dans ses propres forteresses, ou dans celles du royaume de Naples. Dès que la nouvelle en fut portée à Padoue; un grand nombre de citoyens prirent le parti de se dérober, par la fuite, à la tyrannie qu'ils voyoient commencer; mais chaque fois qu'Eccelino étoit averti de la retraite d'une famille, il faisoit abattre ses tours, et renverser ses maisons. Rolandini assure que, sur la fin de la domination de ce tyran, plus de la moitié des palais de Padoue n'étoient plus qu'un amas de ruines.

Eccelino se tenoit surtout en garde contre une émeute populaire, qui, en peu d'heures, auroit pu détruire toute sa puissance. Il ne craignoit pas d'appesantir le joug, pourvu qu'aucune violence extérieure, en excitant tout-à-coup l'indignation du peuple, ne lui fournît une occasion de prendre les armes.

Le prieur de Saint-Benoît, dom Jordan, qui, de la chaire où il prêchoit aux Chrétiens, avoit long-temps gouverné la république, étoit demeuré dans la ville, et pouvoit, d'un moment à l'autre, éclairer le peuple sur les menées d'Eccelin. Le tyran témoignoit en

(1) *Rolandini*, L. IV, c. 3, p. 216.

1237. toute occasion le plus profond respect pour cet ecclésiastique. Un jour il lui envoya quelques-uns de ses chevaliers, pour le prier de venir délibérer au palais sur une affaire importante. Le prieur les suivit, et, placé sur un cheval qui l'attendoit à la porte, il fut conduit dans un château d'Eccelino, où il fut long-temps retenu en prison (1). Vers le même temps, tous les citoyens les plus vaillans de Padoue furent obligés d'entrer dans l'armée; leurs bras et leur courage furent dès-lors employés à soutenir la tyrannie qu'ils auroient pu renverser.

Tandis qu'une des plus puissantes villes de l'Italie septentrionale, une ville qui avoit constamment témoigné son attachement à la liberté, tomboit sous le joug d'un tyran; celles du centre de la Lombardie se préparoient à résister à l'invasion de Frédéric II. Ce monarque rentra en Italie, au mois d'août 1237, à la tête de deux mille hommes de cavalerie allemande, et il fut rencontré, près de Vérone, par dix mille Sarrasins qu'il avoit fait venir de la Pouille. Dans le district de

(1) *Rolandini*, L. IV, c. 4, p. 218. — On peut voir encore, sur l'établissement de la tyrannie, Gérard Maurisius, créature du tyran; qui termine son histoire à cette époque, *p.* 47-50; et Laurentius de Monacis, Ezerinus III, *p.* 141; mais celui-ci n'a fait que copier Rolandini.

Mantoue, il fortifia son armée par la réunion de tous les Gibelins de Lombardie. A son approche, Mantoue et le comte de Saint-Boniface se soumirent à lui (1). 1237.

L'empereur entra ensuite dans le territoire de Brescia ; le château de Montechiaro, dont il entreprit le siége, le retint quinze jours; il soumit encore quelques autres châteaux; puis il s'avança au midi de Brescia, dans la partie du territoire de cette ville que l'Oglio sépare du district de Crémone. Les Milanois y étoient campés auprès de Manerbio, avec leurs auxiliaires de Verceil, Alexandrie et Novare ; ils étoient couverts par un petit fleuve et par un marais, et l'empereur, qui n'osoit point les attaquer dans une position aussi avantageuse, et qui ne pouvoit réussir à la leur faire abandonner, cotoya les bords de l'Oglio, jusqu'à Pontevico, où il passa ce fleuve, annonçant qu'il alloit prendre ses quartiers d'hiver à Crémone, dont il suivoit en effet la route, et qu'il licencieroit ses troupes jusqu'au retour du printemps.

Les Milanois crurent en effet que la campagne étoit terminée, d'autant plus qu'on étoit déjà parvenu au 27 novembre. De leur côté

(1) *Rolandini*, L. IV, c. 4, p. 218. — *Ricciardi Comitis S. Bonif. vita*, p. 130.

1237. ils passèrent l'Oglio pour retourner à Milan, au travers du Crémasque; mais à leur arrivée à Corte nuova, ils virent avec étonnement que l'armée impériale les y avoit devancés. Malgré leur surprise, ils soutinrent avec courage, la charge des Sarrasins et des Allemands; et quoiqu'après une longue résistance, tout le reste de leur armée fût mis en déroute, la compagnie dite *des vaillans* (1), qui étoit chargée de la garde du carroccio, resta ferme à son poste, jusqu'à ce que la nuit séparât les combattans.

Cette compagnie cependant, seul reste de l'armée détruite, ne pouvoit espérer de soutenir le combat le lendemain matin, lorsque Frédéric le renouvelleroit. La route directe de Milan, au travers du Crémasque, étoit déjà occupée par les troupes impériales; il falloit donc remonter le long de l'Oglio jusqu'au territoire de Bergame, que l'armée avoit déjà traversé pour entrer dans l'État de Brescia. Dans cette saison avancée, les terres pénétrées par les pluies auroient retardé la marche du carroccio, les Milanois prirent alors le parti de le dépouiller eux-mêmes de ses drapeaux et de tous ses ornemens; dans cet état, ils l'abandonnèrent parmi les chars

(1) *Gli Forti.*

de bagage, et se mirent en route pendant 1237.
la nuit. Frédéric, le lendemain matin, ne tenta pas de les poursuivre, mais il découvrit le carroccio parmi les chars abandonnés, et il le fit conduire en triomphe à Crémone, comme un trophée de sa victoire; bientôt après il l'envoya au sénat et au peuple romain, avec des lettres qui nous ont été conservées (1), dans lesquelles il se glorifie d'un succès aussi éclatant. Ce carroccio fut déposé dans une enceinte du Capitole; c'est dans ce lieu, qu'en 1727, on en montroit encore un monument en marbre (2).

Les Milanois fugitifs se flattoient d'être en sûreté, dès qu'ils seroient parvenus sur le territoire de Bergame; mais les Bergamasques, qui, au commencement de la guerre, avoient demandé à rester neutres, se déclarèrent contre les vaincus, dès qu'ils furent avertis de l'issue du combat. Un grand nombre de Milanois furent faits prisonniers ou massacrés dans leur fuite; un plus grand nombre auroit péri sans doute, si Pagano della Torre, seigneur de Valsassina, ne s'étoit avancé au-devant des fugitifs, et ne les avoit accueillis dans ses fiefs, en les conduisant par des défilés

(1) *Petri de Vineis Epist.* L. II, c. 1, p. 250.

(2) *Muratori Antiq. Med. Æv.* Diss. XXVI, T. II, p. 491.

1237. dont il étoit maître. Il fit panser les blessés ; il pourvut à leurs besoins, et il les accompagna ensuite jusque sur le territoire milanois. Cet acte de bienfaisance fut la première cause de la grandeur de la maison della Torre. Le peuple de Milan en conserva une longue reconnoissance, et il compromit sa liberté plutôt que de paroître ingrat envers cette noble famille (1).

La perte des Milanois, dans la fatale journée de Corte nuova, est évaluée différemment : leurs propres historiens confessent deux à trois mille personnes entre les morts et les prisonniers ; les lettres de l'empereur en comptent jusqu'à dix mille. Pierre Tiepolo, fils du doge de Venise, et podestat de Milan, tomba lui-même au pouvoir des impériaux ; et Frédéric, avec une barbarie bien impolitique, après l'avoir traîné dans les prisons

(1) Sur ce morceau de l'histoire de Milan et de la ligue lombarde, j'ai consulté : *Galvan. Flamma Manipul. Florum*, c. 269, 270, p. 673. — *Annales Mediolanenses*. T. XVI, c. 8, p. 645. — *Jacob. Malvecius Chron. Brixian.* c. 125, p. 909. Il est court et peu satisfaisant. — *Chronicon Parmense*. T. IX, p. 767. — *Monach. Patavinus Chron.* T. VIII, p. 677. — On ne trouve rien dans le *Chron. Placentinum*, quoique la ville de Plaisance eût une grande part à la guerre. *T. XVI, p.* 593. — *Campi Cremona Fedele*, L. II, p. 52. — *Corio delle historie di Milano*. P. II, p. 98. — *Conte Giulini Memorie della Camp. di Milano*. T. VII, L. LII, p. 515-526.

de la Pouille, le fit mourir sur un échafaud. 1237.
La république de Venise ne pardonna pas à l'empereur cette cruelle offense, et depuis cette époque elle entra dans la ligue lombarde, à laquelle jusqu'alors elle étoit demeurée étrangère.

Frédéric prit ses quartiers d'hiver à Crémone, mais il ne demeura pas oisif dans cette ville; il en partit pour visiter Lodie et Pavie, 1238.
qui, depuis long-temps, étoient dévouées au parti impérial, mais qui n'avoient pas encore osé prendre les armes en sa faveur, de crainte d'attirer sur elles toute la puissance des Milanois. Il s'avança ensuite jusqu'à Verceil, qu'il ramena aussi à son obéissance. Il y a même lieu de croire que, dans ce moment de terreur, toutes les villes du Piémont, Tortone, Alexandrie, Novare, Asti, Turin et Suse, se détachèrent de la ligue, pour embrasser, au moins en apparence, le parti gibelin. La confédération se trouvoit réduite à quatre cités, Milan, Brescia, Plaisance et Bologne, et celles-ci même essayèrent de capituler; mais comme Frédéric exigeoit d'elles qu'elles se soumissent sans conditions à l'autorité impériale, leurs citoyens lui firent répondre, qu'ils espéroient mourir les armes à la main, plutôt que de consentir à se couvrir de tant de honte.

Les habitans de Brescia furent appelés les

1238. premiers à donner des preuves de leur constance. Frédéric, d'après le conseil d'Eccelino, vint, le 3 août, mettre le siége devant leur ville, après avoir employé le commencement de l'été à rassembler des troupes en Allemagne, où il avoit fait une courte excursion. Ce siége ne céda en rien à ceux qu'avoient soutenus Tortone, Crème, Alexandrie et Milan contre Frédéric Barberousse; pendant les soixante-huit jours de sa durée, les assiégés ne donnèrent pas moins de preuves de courage, les assiégeans ne montrèrent pas moins de persévérance, comme aussi de cruauté. L'art de la guerre avoit fait des progrès durant ces soixante années, et les machines qu'employa Klamandrinus, l'ingénieur des Bressans, étoient sans doute plus compliquées que celles dont on avoit fait usage dans la première guerre lombarde; mais ce siége ne nous a été raconté avec quelque détail que par Jacques Malvezzi, historien Bressan du commencement du quinzième siècle (1); et dans son récit, l'on ne retrouve point cette connoissance complète des mœurs et des temps, qui donne de l'intérêt aux moindres particularités, et qui exclut tout soupçon d'invention. Dans toute cette période,

(1) *Jacobus Malvecius in Chron.* Distinct. VII, c. 128. T. XIV, p. 911.

les historiens contemporains manquent com- 1238.
plètement aux Lombards, et nous sommes réduits en conséquence à passer rapidement sur leur histoire, et à ne chercher la peinture des mœurs et des hommes que dans les évènemens de la Marche Trévisane. Ces derniers seuls nous ont été raçontés par ceux-mêmes qui en furent les témoins.

Au mois d'octobre, Frédéric voyant qu'il n'avoit encore fait aucun progrès sur les assiégés, et que les Milanois profitoient de ce que son armée toute entière étoit occupée contre Brescia, pour battre en détail les Gibelins de Pavie et de Lodi, prit le parti de brûler ses machines, et de se retirer à Crémone. Ce premier échec, qui fut considéré comme une grande humiliation pour le parti impérial, ranima le courage des villes guelfes, et leur procura bientôt de nouveaux alliés. Le pape prit la ligue sous sa protection, et Venise et Gênes se déclarèrent ouvertement en sa faveur. Ces deux républiques signèrent avec le pontife et les Lombards un traité d'alliance contre l'empereur, et la seconde renvoya sans réponse les ambassadeurs que Frédéric lui avoit envoyés, pour exiger d'elle un serment de fidélité.

La guerre s'étoit renouvelée dans la Marche Trévisane entre Eccelino et le marquis d'Este.

1238. Le premier, secondé par les milices des trois villes les plus puissantes de la contrée, avoit dépouillé le marquis de presque tous ses châteaux, et l'avoit forcé à se renfermer dans Rovigo; mais, de quelque faveur que jouit Eccelino auprès de l'empereur, il ne put l'engager à regarder cette querelle comme une guerre de l'empire. Au contraire, Frédéric, lorsqu'il vint à Padoue, où il passa la plus grande partie de l'hiver, invita le marquis à s'y rendre auprès de lui, et sembla vouloir le réconcilier avec Eccelino. Il fit solemniser le mariage déjà proposé par le frère Jean de Vicence, entre Renaud, fils du marquis, et Adélaïde, fille d'Albéric de Romano, et il parut avoir partagé sa confiance entre les deux chefs de parti. Cependant Eccelino faisoit observer par ses espions tous ceux qui entroient dans la maison du marquis: ce furent autant de victimes réservés au supplice, après le départ de l'empereur.

1239. Pendant que Frédéric étoit à Padoue, et qu'il recevoit des marques d'attachement du peuple de cette ville, la nouvelle lui fut apportée que Grégoire IX venoit de prononcer contre lui, en plein consistoire, une sentence d'excommunication. Il ne pouvoit éviter que cette sentence, adressée au monde chrétien, ne fût incessamment connue de toute la ville;

Frédéric fit lui-même assembler tous les ci- 1239.
toyens de Padoue au palais public, dans la salle des conseils-généraux; il y avoit fait préparer son trône, sur lequel il monta dans toute la pompe de la royauté, tandis que son chancelier, Pierre des Vignes, placé auprès de lui, se leva pour haranguer le peuple. Il choisit pour son texte deux vers d'Ovide :

Leniter ex merito quidquid patiare, ferendum est;
Quæ venit indigne pœna, dolenda venit.

Car c'étoit alors l'usage, même dans les discours profanes, de ne parler que d'après un texte. Pierre des Vignes, appliquant le sien à l'empereur, déclara en son nom, que si la sentence d'excommunication lancée contre lui avoit été méritée, il n'auroit pas dédaigné de le reconnoître devant tout le peuple, et de se soumettre au jugement de l'église; mais il prit ce même peuple à témoin de l'injustice du procédé du pape, et, passant en revue les allégations qui servoient de motif à l'excommunication, il s'efforça d'en prouver la fausseté.

Le pape, après avoir reproché à Frédéric son impiété et son incrédulité, l'accusoit en particulier d'avoir suscité dans Rome des rebellions contre le saint-siége; d'avoir opprimé le clergé et persécuté les ordres mendians dans

1239. ses États ; d'avoir dépouillé les menses épiscopales pour s'en approprier les revenus ; d'avoir enfin soumis à son empire des terres et des États qui ne relevoient que de l'église (1).

Cependant l'excommunication lancée contre Frédéric, étoit accompagnée d'une bulle qui délioit ses sujets du serment de fidélité, et qui soumettoit à l'interdit tous les lieux où lui-même se trouveroit. L'empereur savoit combien de pareilles sentences de la cour de Rome avoient d'influence sur les Guelfes. Dès-lors les deux grands-seigneurs de ce parti, le marquis d'Este et le comte de Saint Boniface, qu'il avoit attirés à Padoue et dans son camp, lui devinrent suspects ; et il demanda au premier de lui livrer, comme ôtages, son fils Renaud avec sa femme ; cependant cette défiance fut plus préjudiciable à l'empereur que n'auroit pu être la mauvaise disposition des Guelfes. Albéric de Romano, déjà jaloux peut-être de son frère, fut irrité de voir sa fille, que l'empereur lui-même avoit mariée à Renaud d'Este, conduite dans la Pouille comme ôtage ; il se réunit au seigneur de Camino dont jusqu'alors il avoit été le rival,

(1) La bulle d'excommunication est rapportée et commentée dans *Raynaldi Ann. Eccles.* 1239, §. 1 et suiv., p. 475.

et, se retirant avec lui à Trévise, il fit révolter 1239.
cette ville contre Frédéric. Ensuite, comme l'empereur marchoit avec son armée vers la Lombardie, ayant à sa suite le marquis d'Este et le comte de Saint-Boniface, un ami de ces deux seigneurs, qui étoit dans la confidence de l'empereur, leur fit signe, en passant la main sur sa gorge, qu'on vouloit leur faire couper la tête (1). Ils étoient alors au pied des remparts de Saint-Boniface; ils piquèrent leurs chevaux, et, se précipitant dans ce château, ils en firent fermer les portes après eux, et ne voulurent point en ressortir, quelques instances que leur en fît faire Frédéric par Pierre des Vignes. Ainsi, une grande partie de la Marche reprenoit un aspect hostile pour l'empereur; le marquis d'Este recouvroit, l'une après l'autre, les terres qui lui avoient été enlevées par Eccelino, tandis que ce dernier, qui se croyoit enfin assez bien établi dans Padoue pour ne plus consulter que sa soif de vengeances, faisoit trancher la tête sur la place publique aux gentilshommes dont le crédit lui faisoit ombrage, et faisoit périr au milieu des flammes, ou sur un honteux échafaud, les bourgeois qui témoignoient encore quelque

(1) *Rolandini*, L. IV, c. 13, p. 229.

1239. attachement à la liberté. Dix-huit de ces malheureux subirent le dernier supplice dans un même jour, sur le pré *della valle* à Padoue (1).

L'empereur, cependant, avoit conduit son armée dans le territoire de Bologne, où il perdit plusieurs mois au siége de quelques châteaux; il tourna ensuite ses armes contre les Milanois, sans obtenir sur eux aucun avantage important. La mauvaise issue du siége de Brescia n'étoit pas la seule cause du découragement de Frédéric, et du peu d'ardeur qu'il mettoit à poursuivre la guerre en Lombardie. Ce prince donnoit une grande confiance aux prédictions des devins, et aux calculs de l'astrologie judiciaire; il ne faisoit jamais marcher son armée sans qu'un astrologue eût fixé l'instant précis du départ par l'observation des étoiles. Au moment où il avoit été averti de la révolte de Trévise, et où il se mettoit en mouvement pour soumettre cette ville, il avoit été arrêté par une éclipse de soleil (2). Peut-être quelque motif du même genre lui fit-il prendre la résolution d'abandonner la Lombardie à elle-même, et de passer l'hiver en Toscane; peut-être aussi

(1) En septembre 1239. *Rolandini*, L. IV, c. 15, p. 232.

(2) *Rolandini*, L. IV, c. 13, p. 229.

lui convenoit-il en effet de se rapprocher de 1239.
ses États de Sicile et de la cour de Rome.

Ce fut à Pise que l'empereur vint s'établir pour l'hiver. Comme cette ville jouissoit d'une entière liberté sous la protection impériale, elle embrassoit avec zèle tous les intérêts de la maison de Souabe. Cependant des semences nouvelles de discorde venoient de s'y manifester, et il importoit d'autant plus à Frédéric de les étouffer, qu'il avoit besoin des flottes de la république, pour les opposer à celles des Génois et des Vénitiens, ses nouveaux ennemis. La possession de la Sardaigne avoit été la cause première des dissentions qui venoient d'éclater à Pise.

Nous avons rapporté dans les premiers chapitres de cette histoire, comment l'île de Sardaigne avoit été conquise sur les Maures, par la république de Pise, et comment ses provinces avoient été partagées entre les gentilshommes pisans, les Ghérardesca, les Sardi, les Caietans, les Sismondi et les Visconti. Depuis cette époque, les chroniques de Pise sont incomplètes et obscures, et celles de Sardaigne ne nous présentent absolument aucun secours. Les gentilshommes pisans établis dans cette île, renoncèrent pour la plupart à leur nom de famille, et prirent celui de leur judicature; ce qui rend fort difficile de

1239. les distinguer. Quelques généalogistes seuls auroient pu avoir intérêt à dissiper ces ténèbres; ils les ont augmentées au contraire par leurs fables et leurs suppositions: en sorte que l'administration de ces seigneuries, et la succession de leurs souverains, feudataires des Pisans, forme peut-être le point le plus obscur de l'histoire italienne du moyen âge. Les papes accordèrent tour-à-tour leur protection aux plus foibles de ces seigneurs; et comme ils y mirent pour prix des devoirs qu'ils leur imposèrent envers le saint-siége, ils s'attribuèrent peu-à-peu un droit de suzeraineté sur l'île entière. Dès que cette prétention eut quelqu'apparence de fondement, Innocent III, en 1206, demanda que les Pisans renonçassent aux droits et aux titres qu'ils avoient sur la Sardaigne, et il fit épouser l'héritière de Gallura à l'un de ses cousins (1).

Parmi les citoyens qui repoussèrent avec le plus de fermeté la demande du pape, l'on remarqua les Visconti; la famille de ces nobles de Pise n'étoit point alliée aux Visconti de Milan. Dès qu'Innocent fut mort, deux frères de cette famille, Lamberto et Ubaldo Visconti (2), armèrent à leurs frais quelques

(1) *Raynaldi Ann.* 1206, §. 36, p. 149.

(2) En 1218.

galères, et, méprisant les anathêmes de l'église, 1239.
ils firent la guerre aux petits seigneurs qui s'étoient déclarés feudataires du saint-siége; ils recouvrèrent ainsi diverses seigneuries auxquelles ils prétendoient avoir droit. Durant cette guerre, qui se continua au moins dix-huit ans, Lamberto mourut; et Ubaldo, resté seul, offrit d'épouser Adélaïde, marquise de Massa, et héritière des judicatures de Gallura et des Tours, qu'il réclamoit comme lui appartenant, et dont il avoit presqu'achevé la conquête. Grégoire IX, qui siégeoit alors, étoit parent d'Innocent III, et, par conséquent, il l'étoit aussi de l'héritière de Gallura. Il approuva le mariage qui pacifioit la Sardaigne et qui affermissoit les droits de l'église sur cette île. Ubaldo fut absous de l'excommunication, et en retour il reconnut la souveraineté du pape sur la Sardaigne, et il abjura celle de Pise (1).

Dès que ce traité de paix, si préjudiciable à la république, fut connu à Pise, il y excita l'indignation la plus vive. Les comtes de la Ghérardesca furent les premiers à protester contre la défection d'Ubaldo; d'autre part, toute la famille des Visconti se crut obligée à soutenir son chef; et comme ce chef étoit

(1) En 1237.

1239. entré dans l'alliance du pape, elle embrassa toute entière le parti de l'église, tandis que les Ghérardesca s'attachèrent plus fortement à celui de l'empire. L'opposition entre le titre de comtes et le nom de Visconti, qui distinguoit les deux familles rivales, passa aux deux factions. A Pise, les Gibelins furent appelés le parti des comtes, et les Guelfes celui des Visconti. Tous deux prirent les armes et se combattirent avec acharnement, jusqu'à ce que Frédéric rétablit la paix entre eux par sa présence.

Comme, sur ces entrefaites, Ubaldo Visconti mourut, Frédéric fit épouser sa veuve à Henri ou Enzius (1), un de ses fils naturels, et à cette occasion il lui donna le titre de roi de Sardaigne, sans dépouiller pour cela la république d'aucun des droits qu'elle avoit sur cette île, et sans même qu'il paroisse que le nouveau roi ait jamais visité son royaume (2). Au lieu de l'y envoyer, ce fut à cette époque qu'il le créa vicaire impérial dans la Lombardie, et qu'il lui confia la conduite de ses troupes allemandes et sarrasines,

(1) Les Italiens ont nommé ce prince, Henri. Son nom étoit probablement Hanse, ou Jean.

(2) *Flaminio del Borgo*, Dissert. IV, *dell' Istoria Pisana*, p. 178-185.

pour recommencer la guerre contre les Milanois (1).

Frédéric, après avoir profité de l'hiver pour pacifier Pise, et pour former une nouvelle armée, en ranimant le zèle de ses partisans, entra au printemps dans les terres de l'église, et s'approcha de Rome. Plusieurs villes de l'Ombrie se déclarèrent pour lui, entr'autres Foligno et Viterbe; Orta, Citta Castellana, Sutri et Montefiascone se soumirent ensuite; les Romains eux-mêmes paroissoient prêts à embrasser le parti impérial, et leurs clameurs annonçoient à Grégoire le danger qu'il couroit, lorsque ce pontife, se faisant précéder du bois de la vraie croix et des têtes des apôtres saint Pierre et saint Paul, sortit en procession de son palais, accompagné de tous les cardinaux; il transporta ces reliques sacrées à la basilique du Vatican, bénissant la foule qui se rassembloit sur ses pas, et l'invitant à prendre les armes pour la défense de l'église. Cette procession imposante traversa Rome dans toute sa longueur (2); et partout où elle parut, elle appaisa les mouvemens séditieux des Gibelins et réchauffa l'enthousiasme 1240.

(1) Le diplôme est rapporté en partie par *Giorgio Giulini, Memorie della Camp. di Milano*, L. LII, T. VII, p. 529.

(2) Il paroît que le pape logeoit alors au palais de Latran, éloigné du Vatican de plus de trois milles.

1240. du peuple; les moines de Saint-Dominique et de Saint-François se répandirent aussitôt dans toutes les églises, et prêchèrent la croisade contre Frédéric, en publiant les mêmes indulgences qu'on avoit réservées auparavant pour ceux qui marchoient à la Terre-sainte. Les prêtres, d'après la dispense du pape, se croisèrent et prirent les armes les premiers; et, dans un jour, le pontife rassembla sous ses ordres une armée assez redoutable pour pouvoir braver toute la puissance de Frédéric. Ce prince, voyant qu'il n'y avoit plus d'espérance de s'emparer de Rome, se retira dans la Pouille; mais il ressentit une si vive colère de ce qu'on arboroit la croix contre lui, qu'il condamna au dernier supplice tous ceux qui furent arrêtés avec ce signe de haine contre sa personne ou d'obéissance à l'église.

Ce n'étoit pas seulement pour la défense de Rome que les ennemis de Frédéric prêchèrent la croisade. Dans la Lombardie, une armée guelfe et croisée, conduite par un légat, assiégea Ferrare, où s'étoit enfermé Salinguerra, chef dans cette ville du parti gibelin. Ce vieillard, plus qu'octogénaire, après avoir défendu très-long-temps sa patrie, fut saisi, par trahison, dans une conférence, et envoyé captif à Venise, où il ne mourut

qu'après cinq ans de prison (1). La ville de 1240.
Ferrare, qui, depuis long-temps, sacrifioit sa liberté à l'esprit de parti, après avoir obéi au chef des Gibelins, Salinguerra, plus comme à un prince que comme à un citoyen, accorda le même pouvoir sur elle au marquis d'Este, comme au chef des Guelfes. Vingt ans plus tard, les nobles de Ferrare transmirent la souveraineté au fils du marquis, avec cette formule étrange, « qu'ils soumet-» toient à sa volonté la décision du juste et » de l'injuste. » Dès-lors Ferrare ne doit plus être considérée comme une république. Il est vrai que, pour y établir une semblable tyrannie, il fallut envoyer en exil près de quinze cents familles, et qu'il fallut partager leurs biens entre leurs ennemis, afin de les attacher à la défense du nouveau régime.

Frédéric s'efforçoit de faire considérer l'animosité de Grégoire IX contre lui, comme une querelle personnelle qui ne devoit point troubler le repos de l'église. Grégoire, au contraire, prétendoit proscrire Frédéric aux yeux du monde chrétien. Dans ce but, il voulut assembler un concile à Saint-Jean de Latran, pour le jour de Pâques de l'année

(1) *Rolandini*, L. V, c. 1, p. 233. — *Chronicon Parva Ferrariens.* T. VIII, p. 484.

1240. suivante, et, dès le milieu du mois d'août, il envoya des lettres de convocation à tous les évêques de France. La promptitude avec laquelle ces prélats se préparèrent au voyage ne laissoit aucun doute sur la docilité avec laquelle ils adopteroient toutes les passions du chef du clergé; en sorte que Frédéric put prévoir que l'excommunication lancée contre lui seroit confirmée, et que ses partisans, découragés par l'inimitié de l'église entière, abandonneroient peu-à-peu sa défense. Il envoya donc à tous les souverains de l'Europe, des lettres, pour les prévenir qu'il s'opposeroit au rassemblement d'un concile, qui, d'après les lettres mêmes de convocation, n'étoit pas destiné à rendre la paix à l'église, mais plutôt à exciter une guerre plus cruelle contre le chef de la chrétienté. En même-temps il donna des ordres à tous ses partisans de la Lombardie, pour qu'ils missent obstacle au voyage des prélats; il étoit assuré de la Toscane presqu'entière; et pour que la Romagne ne fût pas ouverte aux évêques qui voudroient se rendre à Rome, il entreprit le siége de Faenza, ville qui, à la persuasion des Bolonois, étoit entrée dans la ligue lombarde. Ce siége se continua tout l'hiver, et Frédéric ne parvint à se rendre maître de Faenza qu'au printemps suivant.

Cependant, d'après les invitations de Grégoire, les prélats françois s'étoient rendus à Nice, où ils avoient été attendus par deux cardinaux-légats du pape, tandis que celui-ci leur avoit fait préparer à Gênes, une flotte de vingt-sept galères, pour les transporter par mer jusqu'à l'embouchure du Tibre. La république de Gênes s'étoit alors engagée avec ardeur dans le parti de l'église; et, tandis qu'elle combattoit sur les frontières de la Ligurie, le marquis Pelavicino et Marino d'Eboli, qui lui faisoient la guerre au nom de l'empereur; tandis que le podestat reprimoit dans l'intérieur de la ville, les familles gibelines Doria, Spinola, et Volta, Gênes envoya ses galères chercher à Nice, les prélats qui se disposoient à passer au concile (1). En vain des ambassadeurs pisans arrivèrent au mois de mars, pour détourner les Génois de cette expédition; en vain, introduits dans le conseil, ils déclarèrent que leur alliance avec l'empereur les contraindroit à mettre obstacle au voyage des prélats, et à les attaquer partout où ils les rencontreroient, on leur répondit que la république de Gênes étoit dévouée au pape; qu'elle étoit déterminée à 1241.

(1) *Continuatio Caffari Annal. Genuens. Barth. Scribæ*, L. VI, p. 485 et suiv.

1241. défendre la liberté de l'église et la foi chrétienne, avec toutes ses forces; et qu'aucune menace ne la feroit renoncer à la protection qu'elle avoit promis d'accorder à des prélats chrétiens.

A peine en effet une sédition excitée dans la ville, par le parti gibelin, eut-elle été appaisée, que la flotte génoise, qui étoit déjà de retour de Nice, repartit pour Ostie, sous la conduite de Jacques Malocello, ayant à bord un grand nombre d'évêques françois. D'autre part, Frédéric avoit fait armer en Sicile, tous ses vaisseaux de guerre; il les mit sous les ordres de son fils Enzius et les fit passer à Pise, où cette flotte se réunit aux galères de la république; ces dernières étoient commandées par le comte Ugolin Buzzacherino, citoyen pisan de la famille Sismondi. La flotte des Gibelins se plaça entre la Meloria, et l'écueil ou île du Giglio; ce fut dans ces parages, que le 3 mai, elle rencontra la flotte génoise, qui étoit un peu inférieure en forces, et qui cependant ne refusa pas le combat; il fut long et acharné; mais, jamais victoire ne fut plus complète que celle des Gibelins. Des vingt-sept galères génoises, ils en coulèrent trois à fond, et en prirent dix-neuf; quatre mille Génois furent faits prisonniers et conduits en Sicile; les deux

cardinaux, ainsi que les évêques et les députés 1241.
au concile, furent amenés à Pise, où on les enferma dans le chapitre de la cathédrale, en les chargeant de chaînes d'argent, pour leur témoigner une espèce de respect, même dans leur captivité; enfin, un tréson immense fut transporté dans la même ville, et ce fut avec un boisseau, à ce que l'on assure, qu'on partagea entre les Pisans et les Napolitains, l'argent acquis par la victoire (1).

La défaite de la flotte guelfe fut célébrée par Frédéric, comme un jugement éclatant de la providence, en sa faveur. Cependant les Génois, qui venoient d'éprouver l'échec le plus accablant que leur république eût jamais supporté, et qui furent immédiatement après attaqués sur terre et sur mer par les Gibelins, ne perdirent point courage; les premiers ils s'adressèrent au pape pour le consoler du désastre de ses prélats, et l'exhorter à soutenir toujours avec courage, la liberté de l'église. « Depuis le plus grand jusqu'au moindre

(1) *Raynaldi Annales*, 1241, §. 54, p. 509. — *Cav. Flaminio del Borgo*, Dissert. IV, p. 206, avec plusieurs pièces originales. — *Barth. Scribæ, contin. Caffari Annal. Genuens.* L. VI, p. 485. — *Chroniche di Pisa di B. Marangoni. Supp. ad. Scr. It.* T. I, p. 499. — *Petri de Vineis Epistolæ*, L. I, c. 8, p. 115. — *Ricordano Malespini Istor. Fior.* c. 128, p. 962. — *Paolo Tronci Annali Pisani*, p. 190.

1241. » d'entre nous, lui écrivirent-ils, nous avons
» consacré nos personnes et nos biens, à
» venger un affront aussi cruel, à défendre
» la foi et l'église sainte de Dieu; nous ne
» prendrons point de repos, ni le jour ni la
» nuit, jusqu'à ce que nous ayons libéré vos
» frères..... Que votre sainteté le sache,
» les citoyens de Gênes considèrent comme
» nul, le dommage qu'ils ont souffert dans
» ce combat; mais abandonnant toute autre
» affaire, ils travaillent sans relâche à cons-
» truire de nouveaux vaisseaux et à les
» armer..... Aussi supplions-nous votre
» sainteté sur nos genoux, au nom du sang
» de ce Jésus que vous représentez sur la
» terre, de ne point attacher trop d'impor-
» tance au malheur que nous venons d'é-
» prouver, et de ne point abandonner la
» noble cause que jusqu'ici vous vous êtes
» proposé de défendre. » (1).

Grégoire, en effet, écrivit aux souverains de la chrétienté, pour réclamer leur assistance, aux prélats prisonniers, pour les consoler de leur malheur, et les encourager à le supporter; il se prépara aussi à défendre

(1) La lettre toute entière est rapportée dans *Raynaldus, an.* 1241, §. 60-63. Elle est au nom de *Guillelmus Surdus Potestas, Consilium et Commune Januense.*

Rome et ses alentours contre une nouvelle 1241.
attaque de Frédéric, qui venoit de gagner un partisan dans le sacré-collège, Jean Colonne, cardinal de Sainte-Prassède, et qui, avec son aide, avoit fait révolter les fiefs des Colonne, Lagosta, Preneste, Monticello, etc.; tandis qu'il avoit soumis par les armes Tivoli, Alba et Grottaferrata. Mais le vieux pontife ne put pas résister à tant de chagrins et d'inquiétudes; il mourut à Rome, le 21 août 1241, trois mois et demi après la fatale défaite de sa flotte et de son parti (1).

Après la mort de Grégoire IX, le saint-siége resta vacant près de deux ans; car à peine peut-on considérer comme une interruption de cet interrègne, le pontificat de Célestin IV, milanois, auparavant nommé Goffredo de Castiglione, qui mourut dix-huit jours après son élection. Le sacré-collège étoit réduit à un fort petit nombre de cardinaux; il n'y en avoit eu que dix dans le conclave pour l'élection de Célestin IV; il ne s'en trouva plus que six ou sept, qui

(1) Une vie de ce pontife a été écrite par un anonime, et conservée parmi celles du cardinal d'Aragon. *Script. Ital. T. III, p.* 575. Mais cette vie est écrite avec tant d'amertume et d'emportement contre Frédéric, et dans un style si ridiculement recherché, qu'il est difficile de la lire, et plus difficile de la croire.

1242. pussent y entrer après sa mort. Et comme un pape, pour être élu, doit réunir les deux tiers des suffrages, il suffisoit que Frédéric comptât trois partisans parmi les cardinaux, pour qu'aucune élection ne pût se faire malgré lui : en sorte que l'accord entre les électeurs, après une guerre aussi acharnée, devenoit presque impossible (1). Frédéric attribue, au reste, leur irrésolution à une autre cause non moins vraisemblable : leur petit nombre les plaçoit tous si près du trône pontifical, qu'aucun d'eux ne pouvoit renoncer à l'espoir d'y monter lui-même. L'empereur, pour les ramener à la concorde, leur reprochoit dans ses lettres, la honte qu'ils faisoient à la chrétienté, et ces lettres étoient telles, que jamais aucun autre prince n'en avoit écrit de semblables à un conclave (2). « C'est à vous, » leur disoit-il, fils de Bélial; à vous, fils » d'Effrem, troupeau de dispersion, que » j'adresse ces paroles; à vous, cardinaux, » qui êtes coupables de ce que le monde » entier est ébranlé; à vous qui devenez

(1) *Raynald.* 1241, §. 85, p. 514; et 1242, §. 1, p. 515. — *Mathæus Parisius Hist. Angliæ*, an. 1242, p. 518.

(2) Cette lettre est rapportée dans la collection de Pierre des Vignes, L. I, c. 17, p. 138; et dans *Raynaldus ad ann.* 1242, §. 2, p. 515.

» responsable du scandale de tout l'univers, 1242.
» etc. » Cette lettre est probablement postérieure aux négociations pour un traité de paix, que Frédéric entama inutilement avec l'église. Quand il vit qu'il ne pouvoit se réconcilier avec elle, même tandis qu'elle n'avoit point de chef, il recommença dans la campagne de Rome, les hostilités qu'il avoit suspendues. Cependant, plus occupé de la grande affaire de l'élection d'un nouveau pape que de la soumission de la ligue lombarde, il laissa en paix celle-ci pendant plusieurs années, ou plutôt il l'abandonna en proie aux dissentions dont elle contenoit le germe en elle-même.

La puissance de quelques gentilshommes qui s'étoient emparés de la tyrannie dans leur patrie ou dans les villes voisines, excitoit l'ambition de tous les autres. Trévise étoit soumise à Albéric de Romano; Padoue, Vicence et Vérone, à Eccelino, son frère; Ferrare, au marquis d'Este; Mantoue, au comte de Saint-Boniface; et Ravenne avoit obéi long-temps à Paul Traversari. La fureur des factions étoit telle, qu'à l'élévation d'une famille, on pleuroit bien plus la chûte du parti guelfe, ou celle du parti gibelin, que la perte de la liberté. Les nobles puissans espéroient tous que les républiques qui

1242. subsistoient encore, tomberoient, un jour ou l'autre, entre leurs mains; les nobles du second ordre avoient la bassesse de se contenter des places que la faveur des nouveaux princes leur laissoit espérer. Dans quelques villes cependant où il régnoit plus d'égalité entre les nobles, cet ordre s'efforçoit, non pas de se donner un maître, mais de resserrer l'oligarchie, et d'écarter le peuple de toute part au gouvernement. A Milan, la discorde entre les patriciens et les plébeïens éclata dans l'année 1240. Les premiers prétendoient faire revivre l'ancienne loi des Lombards, qui fixoit à une petite somme d'argent, sept livres douze sols de terzioli, la compensation d'un homicide (1). Le peuple considéroit cette loi comme faite contre lui, et comme mettant à vil prix la tête d'un plébeïen. De plus, il se plaignoit de ce que, dans le temps où la république étoit soumise à des charges considérables, les nobles s'exemptoient de tous les impôts, en se retirant dans leurs châteaux; et de ce que, malgré des lois récentes qui partageoient également entre les deux ordres, les magistra-

(1) D'après le poids des monnoies de Milan, dont je dois la connoissance à la bonté du comte Castiglione, j'estime la livre de terzioli, dans ce temps-là, à quinze francs tournois, ou sept livres douze sols à L. 114 de notre monnoie.

turs de l'État et les dignités de l'église, les nobles seuls s'arrogeoient toutes les places. Afin de repousser un joug qui lui devenoit insupportable, le peuple se détermina donc à se donner un défenseur, et Payen della Torre, le seigneur de Valsassine, qui avoit sauvé une partie de l'armée milanoise, après la déroute de Corte nuova, lui parut l'homme le plus digne de cet emploi (1). Ainsi le peuple, en attaquant les priviléges de la noblessse, ne renonçoit pas au relief qu'une haute naissance pouvoit donner à sa cause, et c'étoit un noble qu'il choisissoit pour tribun de la démocratie. 1242.

D'autre part, les gentilshommes milanois mirent à leur tête un homme extraordinaire, frère Léon de Pérego, moine éloquent, de l'ordre des Franciscains, qui, vers ce temps-là, selon le récit de presque tous les historiens, se créa archevêque lui-même; le chapitre, à qui appartenoit l'élection, lui ayant remis, comme à un saint homme, dépourvu

(1) La maison della Torre de Milan, prétend être une branche des Latour d'Auvergne. Mais tous ses généalogistes ne se contentent pas de cette origine. Les annales de Milan font remonter les Della Torre au temps de saint Ambroise. *c.* 12, *p.* 649. Corio les fait descendre d'un bâtard d'Hector, nommé Franco. P. II, p. 100. Enfin un moine, qui a voulu s'assurer de n'être pas surpassé, remonte en droite ligne depuis Pagano jusqu'à Adam. *Apud Giulini*, p. 544.

1242. d'ambition, le droit de désigner un nouveau prélat (1). Frère Léon, depuis ce moment, embrassa tous les préjugés de l'aristocratie, avec toute la violence de son ame de feu; il communiqua toute son énergie à ce parti, et le soutint dans la suite, au milieu des disgraces, par la seule force de son caractère.

Indépendamment des discordes civiles, l'animosité des villes, les unes contre les autres, suffisoit pour maintenir la guerre dans toute la Lombardie, sans que l'empereur s'en mêlât. Mais les petits succès des Milanois, contre les Pavésans; des Bressans, contre les Véronois; des Génois, contre les habitans révoltés de Savonne et d'Albenga; d'Eccelino enfin, contre le marquis d'Este, ne peuvent être détaillés que dans une histoire de chaque ville. Néanmoins cette petite guerre procura des avantages assez importans au parti guelfe, puisqu'à la suite de ces combats, les marquis de Montferrat, del Carreto, et de Ceva, et les villes de Verceil et de Novare, entrèrent dans la ligue lombarde.

1243. Cependant le conclave, après ses longues

(1) *Annales Mediolanenses anonim.* c. 11-13, T. XVI, p. 649. — *Galvaneus Flamma Manip. Flor.* c. 273-275. T. XI, p. 677. — *Conte Giulini Memorie.* T. VII, L. LII, p. 542-555. — *Corio Istorie di Milano.* P. II, p. 100-102.

délibérations, se réunit enfin (1) pour porter sur la chaire de saint Pierre, Sinibald de Fiesque, l'un des comtes de Lavagne, cardinal de Saint-Laurent in Lucina, qui prit le nom d'Innocent IV. Quoiqu'on ne découvre guère quelle part Sinibald avoit eue aux affaires publiques, avant son élection, tous les historiens s'accordent à dire qu'il étoit lié à Frédéric par une amitié intime, et que la maison de Fiesque, à Gênes, s'étoit jusqu'alors montrée attachée au parti gibelin; aussi Innocent IV dut-il probablement en partie son élection aux partisans de l'empereur, et aussi ces derniers en témoignèrent-ils leur contentement par des réjouissances publiques. Frédéric parut partager ce contentement; cependant il connoissoit mieux quel devoit être l'effet de tant de puissance sur un cœur ambitieux, et l'on sait qu'il dit avec douleur à ses confidens : « J'ai perdu » un ami zélé dans le collège des cardinaux; » à sa place, je vois un pape qui deviendra » mon plus cruel ennemi » (2). Malgré ce 1243.

(1) Le 24 juin.

(2) *Ricordano Malespini Istorie Fiorent.* c. 132, p. 964. — *Galvan. Flamma Manip. Flor.* c. 276, p. 680. — *Raynald. ad ann.* 1243, §. 19, p. 523. — Flaminio del Borgo, *Diss. IV*, p. 239, combat ce récit par les plus pitoyables raisons du monde.

1243. pronostic, qui fut bientôt vérifié, Frédéric mit tout en œuvre pour se réconcilier avec l'église, par le moyen du nouveau pontife. Il lui envoya, pour le féliciter et lui demander la paix, une ambassade composée des personnages les plus distingués de ses États; son grand-chancelier, Pierre des Vignes, le grand-maître de l'ordre teutonique, et Ansaldo de Mari, grand-amiral de Sicile, qui étoit Génois, aussi bien que le pape, et issu, comme lui, d'une maison gibeline. Il lui fit annoncer qu'il étoit disposé à une soumission complette, et, en même-temps, il lui proposa une alliance bien glorieuse pour les comtes de Fiesque (1); il demanda en mariage une nièce du pape pour Conrad, son fils et son héritier présomptif. Le pontife annonçoit, de son côté, un désir ardent de faire la paix, en sorte qu'il entra volontiers en négociations; mais il demanda que, préalablement à toute concession de l'église, Frédéric relâchât tous ses prisonniers, et rendît toutes les terres qu'il avoit conquises. De son côté, l'empereur demandoit que le saint-siége retirât sa protection aux Lombards, qu'il rappelât le légat qui prêchoit parmi eux la croisade

(1) *Nicolai de Curbio, postea Episcopi Assisinatensis vita Innocentii IV. Scr. It.* T. III, c. 11, p. 592. *v.*

contre lui ; et comme il ne put obtenir du pape aucun de ces avantages, il vint mettre le siége devant la ville de Viterbe qui s'étoit révoltée (1). 1243.

Les négociations furent cependant continuées ou reprises l'année suivante, et elles paroissoient devoir amener bientôt une pacification ; car tous les articles les plus importans étoient déjà arrêtés. L'empereur et le pape pardonnoient réciproquement aux partisans de l'église et à ceux de l'empire, toutes les offenses commises de part et d'autre pendant la guerre. Frédéric acceptoit l'arbitrage du pape pour terminer ses querelles antérieures avec les Lombards ; Innocent devoit rentrer en jouissance de toutes les terres que possédoit l'église avant les premières hostilités ; tous les captifs devoient être relâchés, et toutes les confiscations annullées (2). Mais peut-être le pape ne consentoit-il aux concessions qu'il faisoit de 1244.

(1) C'est à cette époque que Richard de St. Germain finit son histoire. Cet historien contemporain indique, mois par mois, avec la plus grande exactitude et assez d'impartialité, les événemens du royaume des deux Siciles. Sa lecture fournit peu d'amusement, mais beaucoup d'instruction, et nous avons souvent regretté que les républiques de Lombardie n'aient produit, pendant tout ce siècle, aucun écrivain qui puisse lui être comparé.

(2) Le traité est rapporté par *Math. Paris. Hist. Angliæ, ad ann.* 1244, p. 554 ; et par *Oderic. Raynald. ad ann.* §. 24-29, p. 530.

1244. son côté, que pour gagner du temps, parce qu'il sentoit combien sa position à Rome étoit dangereuse; peut-être Frédéric se préparoit-il à rompre les négociations dès qu'il en trouveroit une occasion favorable; car, pendant qu'elles duroient encore, il cherchoit à se procurer de nouveaux partisans, soit à Rome, soit dans son territoire. Il étoit entré en traité avec les Frangipani, et il leur demandoit de lui céder les fortifications qu'ils avoient élevées dans le Colysée, en sorte que, dans Rome même, il auroit été maître d'une citadelle; et le pape, qui ne se sentoit point en sûreté dans sa capitale, craignoit d'autre part d'être enlevé par les soldats de l'empereur, lorsqu'il parcouroit les villes de l'église, Anagni, Citta Castellana, ou Sutri. Il s'étoit rendu dans la seconde le 7 de juin, pour mettre, à ce qu'il annonçoit, la dernière main au traité de paix; mais en secret il avoit déjà dépêché aux Genois un frère Mineur, pour demander la protection de cette république, sa patrie; et le 27 juin, ayant été averti à Sutri, que, selon sa prière, les Génois avoient envoyé vingt-deux galères bien armées au-devant de lui, il partit à l'entrée de la nuit, presque seul, à cheval, habillé en soldat, pour Civita-Vecchia, où cette flotte l'attendoit; et il courut avec une si grande diligence, qu'au point du jour il

étoit déjà parvenu sur le rivage de la mer, 1244.
après avoir franchi, dans une nuit d'été, une distance de trente-quatre milles. Quand, peu d'heures après, le bruit de la fuite du pontife se répandit à Sutri, ses amis racontèrent en même-temps qu'Innocent avoit été averti de l'approche des trois cents chevaux toscans, qui s'avançoient pour l'enlever; et le pape, arrivé en un lieu de sûreté, confirma ce récit, qui ne s'accorde guère avec l'armement, préparé long-temps d'avance, d'une flotte considérable pour venir le chercher.

Le pape trouva sur les galères de Gênes le podestat lui-même, qui étoit venu au-devant de lui, aussi bien que trois des comtes de Fiesque ses neveux. Chaque galère étoit montée par soixante soldats et cent quatre matelots, et la flotte étoit préparée à faire une vigoureuse résistance si elle étoit attaquée; mais le podestat génois comptoit surtout sur le profond secret qui avoit été gardé à Gênes, où le conseil de Credenza seul avoit été instruit de son expédition. En effet, il s'agissoit de traverser la même mer, où, trois ans auparavant, les prélats qui se rendoient au concile, avoient été faits prisonniers. Frédéric, dans ce temps-là même, étoit à Pise, et les Pisans, l'année précédente, étoient venus insulter Gênes avec quatre-vingts de leurs propres

1244. galères, et cinquante-cinq de celles de l'empereur. Pour ne pas laisser le temps d'ébruiter sa fuite, Innocent n'attendit que vingt-quatre heures à Civita-Vecchia quelques cardinaux qui vinrent le joindre; et, mettant ensuite à la voile avec un vent impétueux, mais favorable, il traversa sans accident entre les îles du Giglio et de la Meloria, funestes pour son parti, et il arriva en cinq jours à Porto-Venere, où il se reposa quelques heures des fatigues de la mer. Après cinq autres jours il fit à Gênes son entrée triomphante, au milieu des acclamations de ses concitoyens: toutes les galères étoient ornées de draps d'or, et la ville entière partageoit la joie d'Innocent, en le voyant en sûreté (1).

Frédéric, averti de la fuite du pontife, et apprenant bientôt après qu'il avoit refusé d'écouter à Gênes le comte de Toulouse, nouveau messager de paix que l'empereur lui avoit envoyé, et que, sans séjourner davan-

(1) *Mathæus Parisius Hist. Angliæ, ad ann.* 1244, p. 560; et *ap. Raynaldi.* — *Nicolaus de Curbio*, §. 13 et 14, p. 592, *v. in vita Innocentii IV.* Nicolas de Curbio étoit confesseur et chapelain du pape; il l'accompagna dans sa fuite. — *Barth. Scriba Annales Genuens.* L. VI, p. 504. — *Flaminio del Borgo, Diss. dell' Istor. Pisana*, p. 2[illegible] et suiv. En rapportant des manuscrits jusqu'alors inconnus, et en examinant avec attention les lettres de Pierre des Vignes, il a jeté beaucoup de lumière et d'intérêt sur tout ce morceau d'histoire.

tage en Italie, il se mettoit en route pour 1241.
Lyon, Frédéric, dis-je, attribua à une cause bien différente la fuite d'Innocent IV, et leur haine mutuelle. Une conspiration contre la vie de l'empereur avoit été tramée à Rome même; les frères Mineurs ou Franciscains s'étoient chargés de corrompre les courtisans du prince, et les seigneurs en qui il plaçoit le plus de confiance. Bien que ces moines fussent exilés du royaume, ils le parcouroient sans cesse en secret pour y entretenir des correspondances criminelles; et lorsque les conspirateurs furent arrêtés et condamnés à mort, tous prétendirent qu'ils n'avoient agi que d'après les ordres du saint-siége (1). Frédéric conçut dans cette année les premiers soupçons de la conjuration; et peut-être en effet avoit-il donné des ordres pour arrêter le pape lui-même, et le confronter avec les coupables qu'il venoit de découvrir, lorsque celui-ci se mit à l'abri d'un pareil affront par sa fuite.

Le pape, en traversant une portion de la Lombardie pour se rendre de Gênes à Lyon, ramena au parti guelfe les villes d'Asti et d'Alexandrie, qui entrèrent à cette occasion dans la ligue. A peine fut-il parvenu dans la 1245.

(1) *Petri de Vineis Epistolæ*, L. II, c. 10, p. 273.

1245. ville qu'il avoit choisie pour sa résidence, et se fut-il mis sous la protection puissante de Saint-Louis, qui régnoit alors, qu'il convoqua, pour la fête suivante de saint Jean, un concile œcuménique à Lyon, afin, disoit-il, d'y pourvoir à la défense de la chrétienté contre les Tartares, et surtout afin d'y soumettre au jugement de l'église la conduite de Frédéric (1). Mais, sans attendre la sentence que devoit prononcer ce concile, il renouvela l'excommunication dont l'empereur avoit été frappé par Grégoire IX.

Cependant les évêques d'Angleterre, de France et d'Espagne, et quelques-uns de ceux de l'Italie et de l'Allemagne, se rassemblèrent à Lyon, au nombre de cent quarante; et Innocent fit l'ouverture du concile, dans le couvent de Saint-Just, le 28 juin 1245. Il fit au sénat de l'église l'énumération des malheurs auxquels la chrétienté se trouvoit exposée; et, en effet, aucune période de temps n'avoit été plus désastreuse pour les Latins. Au nord, les Tartares Mogols avoient envahi la Russie, la Pologne et une partie de la Hongrie. L'empire des successeurs de Zingis (2), qui comprenoit déjà la moitié

(1) Lettres de convocation, *apud Raynald. Annales Eccles.* 1245, §. 1, p. 535.

(2) Zingis avoit régné de 1206 à 1227. Ce fut en 1235 qu'un

de la Chine, la Perse et l'Asie Mineure, paroissoit devoir s'étendre bientôt sur toute l'Europe. Au midi, les Carismiens, chassés de leur pays par ces mêmes Mogols, s'étoient emparés de Jérusalem, et avoient passé au fil de l'épée la plupart des Chrétiens de la Terre-sainte (1). L'empire latin de Constantinople, sans cesse resserré par les conquêtes de Vatacès et des Grecs, ne s'étendoit plus au-delà des murs de la capitale, et le souverain de cette capitale à moitié déserte, démolissoit les palais de ses prédécesseurs, pour vendre le plomb et l'airain dont ils étoient couverts, et soulager ainsi sa misère. Les Occidentaux, malgré le danger qui les menaçoit, ne pouvoient se réunir pour la défense de la chrétienté, parce que la guerre entre le pape et l'empereur ne laissoit ni à l'un ni à l'autre le loisir de songer à des expéditions plus lointaines, et parce que le zèle pour les croisades d'Asie restoit étouffé, lorsque les mêmes indulgences étoient promises à celui qui s'armeroit contre le chef 1245.

des généraux de son fils entreprit la conquête du Nord. —Voyez *Gibbon*, c. LXIV, Vol. XI, p. 214.

(1) La perte de Jérusalem peut, en grande partie, être attribuée au pape, qui avoit fait révolter ce royaume contre Frédéric et son fils, et qui en avoit *investi* Henri de Chypre; ce qui avoit excité une guerre civile dans un État déjà trop foible pour se défendre. *Rayn. ad ann.* 1246, §. 52, p. 563.

1245. de l'empire, plutôt que contre les Musulmans; lorsque tous les prédicateurs apostoliques indiquoient de préférence cette voie plus facile vers le salut.

Innocent n'eut garde, en exposant les dangers de l'église, de faire sentir les fautes de son chef; il rejeta au contraire tous les malheurs et tous les crimes sur Frédéric, qu'il accusa de parjure, d'hérésie, d'impiété et d'un accord profane avec les Sarrasins, dont il empruntoit les secours, et dont il protégeoit la colonie de Nocera.

Deux députés de l'empereur, Taddeo de Suessa et Pierre des Vignes, s'étoient rendus au concile par l'ordre de Frédéric, pour entreprendre sa défense. Le second, cependant, qui, précédemment, avoit donné tant de preuves de son habileté, de son éloquence et de son zèle, garda un silence obstiné, dont ses rivaux profitèrent depuis pour le perdre auprès de son maître; mais, Taddeo de Suessa, repoussant les accusations déjà intentées contre Frédéric, déclara que ce prince n'attendoit que sa réconciliation avec l'église pour porter les armes contre les infidèles; qu'il offroit au concile toutes les forces de son empire, sa personne et ses trésors pour la défense de la foi; et lorsqu'Innocent lui demanda quels garans il pourroit donner pour

des promesses aussi brillantes, Taddeo ré- 1245.
pondit : les plus puissans de la chrétienté, le roi de France et le roi d'Angleterre. Nous n'avons garde, reprit Innocent, de recevoir pour garans les amis de l'église, avec lesquels elle devroit se brouiller, si votre maître, selon son usage, venoit à fausser ses sermens (1).

La seconde session du concile eut lieu le 5 juillet. Innocent y renouvela ses accusations contre Frédéric avec plus de détail, et Taddeo les repoussa de nouveau avec autant d'éloquence que de courage; il répondit au reproche d'avoir violé les traités avec l'église, par un examen de chaque infraction de ces traités : examen dans lequel la conduite du pape lui-même n'échappa point à la censure. Il traita avec moins de ménagemens encore l'évêque de Catania et un archevêque espagnol, qui avoient répété avec amertume les accusations du pontife, et il leur donna, au nom de l'empereur, un démenti formel. Enfin, il avertit le pape et le concile que Frédéric s'étoit déjà avancé jusqu'à Turin, pour venir se justifier par lui-même; et, avec

(1) *Mathæus Parisius Hist. Angliæ, ad ann.* p. 580. — *Raynald. ad ann.* §. 27 et 28, p. 540. — *Giannone Istoria Civile del Regno*, L. XVII, c. 3, §. 1, p. 578.

1245. les plus vives instances il demanda qu'on accordât à ce prince un terme suffisant pour se rendre devant l'assemblée. Innocent refusa tout délai, et le concile, avec une soumission aveugle, adopta la volonté de son chef. Innocent cependant, ébranlé par l'intercession des ambassadeurs de France et d'Angleterre, revint en arrière, et proposa un terme de douze jours jusqu'à la session suivante, et l'assemblée consentit au terme de douze jours. Taddeo de Suessa, en rendant compte à son maître de la dépendance absolue où les évêques paroissoient être à l'égard du pape, ne l'encouragea sans doute pas à continuer son voyage; aussi Frédéric ne s'avança-t-il point au-delà de Turin. Le 17 juillet, la troisième session du concile fut assemblée sans que l'empereur y parût. Dès son ouverture, Taddeo déclara, au nom de Frédéric, que, quelle que fût la sentence d'un concile où il ne voyoit point siéger le plus grand nombre des évêques de la chrétienté, ni même leurs chargés de pouvoir, d'un concile où la plupart des princes de l'Europe n'avoient point non plus envoyé d'ambassadeurs, il en appeloit à un autre concile et plus solemnel et plus complet.

Innocent, après avoir repoussé la protestation et l'appel de Frédéric et de son mi-

nistre, fit lire la sentence d'excommunication 1245.
qu'il avoit préparée pendant le recès de l'assemblée. Elle étoit fondée sur ce que l'empereur avoit manqué de fidélité au pape, dont il étoit vassal pour son royaume de Sicile; sur ce qu'il avoit violé la paix conclue plusieurs fois avec l'église; sur ce qu'avec sacrilége, il avoit fait arrêter les cardinaux et les prélats qui se rendoient au concile de Rome; sur ce qu'enfin il s'étoit rendu coupable d'hérésie, en méprisant les excommunications pontificales, et en s'alliant aux Sarrasins dont il avoit adopté les mœurs. Elle étoit terminée par ces paroles remarquables: « Nous donc qui, quoiqu'indignes, tenons, » sur la terre, la place de notre seigneur » Jésus-Christ; nous à qui ont été adressées » ces paroles de l'apôtre saint Pierre: *tout* » *ce que vous aurez lié sur la terre, sera lié* » *dans le ciel;* nous avons délibéré avec les » cardinaux nos frères, et le sacré concile, » sur ce prince qui s'est rendu si indigne » et de l'empire, et de ses royaumes, et de » tout honneur et dignité. Pour ses iniquités » et pour ses crimes, Dieu le rejette, et ne » souffre plus qu'il soit ou roi ou empereur. » Nous faisons voir seulement, et nous dé- » nonçons comment il est lié par ses péchés, » rejeté par Dieu, privé par le seigneur,

1245. » de tout honneur et de toute dignité ; et » cependant, nous l'en privons aussi par » notre sentence. Tous ceux qui lui sont liés » ou obligés par leur serment de fidélité, » nous les absolvons et les libérons à perpé- » tuité de ce serment, leur défendant expres- » sément et strictement, par notre autorité » apostolique, de lui obéir jamais comme à » un empereur ou comme à un roi, ou » d'aucune autre manière dont il prétende » être obéi. Tous ceux qui lui prêteront ou » secours ou faveur, comme à un empereur » ou comme à un roi, nous les soumettons, » par leur fait même, au lien de l'excom- » munication. Que ceux auxquels appartient, » dans l'empire, l'élection d'un empereur, » élisent donc librement le successeur de » celui-ci. Quant au royaume de Sicile, nous » aurons soin d'y pourvoir, avec le conseil » des cardinaux, nos frères, selon ce qui » nous paroîtra expédient » (1).

A la lecture de cette sentence, comme les pères du concile tenoient des flambeaux allumés à leurs mains, et qu'en signe d'exécration, ils alloient les renverser pour les éteindre, Taddeo de Suessa s'écria, en frappant sa poitrine : *c'est le jour de la colère, le jour des*

(1) Donné à Lyon, le 16 des calendes d'août, au 3 d'Innocent IV.

calamités et du malheur! et il sortit de l'as- 1245.
semblée. Frédéric, à son tour, averti de sa dégradation, jeta un regard d'indignation sur la foule qui l'entouroit. « Ce pape, s'écria-t-il, » m'a donc rejeté dans son synode; il m'a » donc privé de ma couronne! Où sont-ils, » mes joyaux? qu'on les apporte devant » moi! » Et, faisant ouvrir la cassette qui contenoit ses couronnes, il en prit une qu'il fixa sur sa tête; puis, se levant avec des yeux menaçans : « Non, dit-il, elle n'est pas encore » perdue, ma couronne; ni les attaques du » pape, ni les décrets du synode ne me l'ont » pas enlevée; et je ne la perdrai pas sans » qu'il en coûte du sang » (1).

(1) *Math. Paris. ad ann.* p. 586 et suiv.; et *ap. Raynaldi Annal.* 1245, §. 58, p. 545.

CHAPITRE XVII.

Fin du règne de Frédéric II.—Siége de Parme.—Révolutions en Toscane.— Tyrannie d'Ecelino.

1245—1250.

La persévérance avec laquelle les papes persécutèrent, pendant un siècle entier, tous les princes de la maison de Souabe, jusqu'au moment où le dernier rejetton de cette famille illustre et malheureuse périt sur l'échafaud, est une chose d'autant plus remarquable, que l'esprit de la chrétienté avoit déjà changé : ni les mœurs, ni les opinions n'admettoient plus la supériorité du pouvoir spirituel sur le temporel, telle que l'invoquoient les papes. Mathieu Paris, qui, lui-même, étoit moine, et qui a rapporté les circonstances du procès intenté à Frédéric, devant le concile, assure que la sentence de déposition ne fut pas entendue, par les assistans, sans étonnement et sans horreur (1). D'une part, les Pauliciens

(1) *Math. Parisius Hist. Angliæ ad ann.* 1245, p. 586. *Edit. Londinens. fol.* 1684.

avoient ébranlé, par leurs prédications, la croyance à l'infaillibilité des papes, surtout dans la Lombardie, où ils s'étoient infiniment multipliés; de l'autre, les lettres commençoient à renaître, et elles n'étoient pas moins contraires à la servitude imposée par la superstition. On ne connoissoit alors que trois classes de gens de lettres, les jurisconsultes, les grammairiens et les poétes; tous, en matière de religion, professoient des opinions assez indépendantes; et, comme ils jouissoient de la faveur et de la protection de Frédéric, presque tous embrassoient sa défense dans ses querelles avec l'église. Parmi les historiens contemporains, ou de ce prince, ou de ses fils, plusieurs, et les plus distingués peut-être, sont décidément gibelins (1). La plupart des gentilshommes qui ont mérité quelque gloire personnelle, Salinguerra, les seigneurs de Romano, le marquis Pelavicino, le marquis Lancia, étoient du même parti; la moitié des villes libres avoient également embrassé la cause de Frédéric, et la puissante république de Pise, qui le secondoit de tout son pouvoir, méprisoit les foudres de l'église, 1245.

(1) Richard de St.-Germain, Nicolas de Jamsilla, Conrad, abbé d'Ursperg, Nicolas Specialis, Barthelemi de Néocastro, Gérard Maurisius, l'auteur de la chronique de Ferrare, etc.

1245. pour servir l'empereur. Lorsqu'un si grand nombre d'Italiens disputoient aux papes le pouvoir qu'ils s'attribuoient de lier et de délier sur la terre et dans le ciel; il est étrange que ceux-ci osassent pousser leurs prétentions jusqu'à leurs dernières limites, et jouer toute leur fortune sur un droit contesté.

Mais il paroît que les papes avoient reconnu la supériorité de talent et le mérite des princes de la maison de Souabe, et qu'ils avoient jugé que, s'ils ne se défaisoient pas, à tout prix, d'empereurs si puissans et si entreprenans, le progrès rapide et nécessaire des opinions déjà en vogue, rendroit à ces souverains tous les droits dont l'église les avoit déjà dépouillés, et rétabliroit leur autorité suprême dans Rome. Cependant cette autorité ne pouvoit renaître sans détruire l'indépendance des papes.

Le saint-siége, en se déterminant à de dangereux combats, comptoit surtout sur la nouvelle milice qu'il venoit de créer, et qui ne lui manqua pas au besoin : sur les deux ordres des frères Mineurs et Prêcheurs, ou des Franciscains et des Dominicains. Le premier service que lui rendirent ces deux ordres, ce fut de lui soumettre complètement les évêques et le clergé séculier; ils

changèrent l'aristocratie de l'église en un 1245.
despotisme complet : c'étoit se conformer à leur vœu d'obéissance, et à l'esprit que leur avoient inspiré leurs fondateurs. Ils avoient, sur l'ancien clergé, le double avantage du fanatisme et de la vigueur de jeunesse d'une institution nouvelle ; avec cette supériorité de forces, ils l'attaquèrent et le supplantèrent dans l'affection des peuples. Les évêques étoient si bien asservis ou si persuadés de leur foiblesse, que, tandis que nous avons vu, dans le dixième siècle, les conciles juger les papes, et que nous les verrons recommencer à les juger, dans le quinzième, ils devinrent, dans le treizième, des instrumens passifs entre leurs mains.

Un second service que les ordres mendians rendirent au saint-siége, ce fut d'arrêter, parmi le peuple, les progrès de l'esprit philosophique. Les incrédules, dans leurs sarcasmes contre la religion, faisoient sans cesse allusion à la corruption du clergé ; mais les moines donnèrent l'exemple d'une grande austérité de mœurs, et acquirent la réputation d'une sainteté qu'on ne trouvoit plus, depuis long-temps, parmi les dignitaires de l'église. Ils ne pouvoient pas obtenir de l'influence sur ceux que la passion nouvelle de l'étude, ou la violence de l'esprit de parti,

1245. éloignoient du catholicisme; mais, dès qu'un homme laissoit entrevoir que sa conscience étoit timorée, les moines l'assiégeoient et s'emparoient de lui; ils lui prêchoient cette obéissance à l'église, qui étoit devenue, pour eux-mêmes, la première des vertus; ils lui représentoient les foudres spirituelles comme toujours suspendues sur tout le parti gibelin, et ils l'entraînoient bientôt à une réconciliation avec le saint-siége, achetée souvent par des trahisons envers des alliés plus anciens. C'est ainsi que, contre toute attente, on vit, plus d'une fois, éclater des complots dans les villes les plus fidèles à l'empire, ou du moins naître des dissentions qui annonçoient le progrès du parti guelfe, et la chûte prochaine des Gibelins. En 1245, dans la ville de Parme, qui jusqu'alors s'étoit montrée absolument dévouée à l'empereur; et qui recevoit même toutes les années un podestat de son choix, trois des principales familles nobles, alliées, il est vrai, à celle du pape, les Lupi, les Rossi, et les Correggieschi, manifestèrent ouvertement leur attachement à l'église, et furent forcées de s'exiler; l'année suivante, de nouveaux Guelfes, à Parme, déclarèrent également qu'ils ne pouvoient plus, en conscience, obéir aux ordres de l'empereur, et ils se retirèrent à

Plaisance ou à Milan (1). C'est là qu'ils con- 1245.
certèrent, avec Grégoire de Montelongo, légat du pape, en Lombardie, les moyens de réunir leur patrie au parti guelfe, comme ils le firent bientôt après. Une défection du même genre éclata aussi dans la ville de Reggio; et, après un combat entre les deux partis, les familles guelfes des Roberti, Fogliano, et Lupisini, furent exilées de leur pays (2).

Ce n'étoit pas seulement dans les répu- 1246.
bliques d'Italie que le pape suscitoit des ennemis à Frédéric, en les encourageant à défendre leur liberté contre lui, il adressoit les mêmes exhortations aux sujets du royaume des deux Siciles, auxquels il envoya deux cardinaux, avec des lettres pour le clergé, la noblesse, et le peuple des villes et des campagnes. « Bien des gens s'étonnent, leur » disoit le pape, qu'accablés sous l'opprobre » de la servitude, opprimés dans vos per- » sonnes et dans vos biens, vous ayez négligé » de chercher, comme l'ont fait les autres » nations, un moyen de vous assurer à vous- » mêmes les douceurs de la liberté. Mais le

(1) *Chronicon Parmense. Script. Ital.* T. IX, p. 769.

(2) *Memoriale Potest. Regiens.* T. VIII, p. 1114. — *Annales veteres Mutinenses.* T. XI, p. 62.

1246 » saint-siége vous excuse, d'après la crainte
» qui paroît s'être emparée de vos cœurs
» sous le joug d'un nouveau Néron ; il ne sent
» pour vous que de la pitié, et une affection
» paternelle ; il cherche si ses secours
» pourroit soulager vos peines, ou même
» vous procurer la joie d'un affranchissement
» complet..... Cherchez de votre côté, dans
» votre cœur, comment vous pourriez faire
» tomber de vos mains la chaîne de la ser-
» vitude ; comment vous pourriez faire fleurir
» votre communauté dans la liberté et la paix.
» Que le bruit se répande parmi les nations,
» qu'ainsi que votre royaume est distingué par
» sa noblesse, et par son admirable fertilité,
» ainsi, avec l'appui de la providence divine,
» il réunit encore la gloire d'une liberté
» assurée à ses autres prérogatives » (1).

Il y a dans ce langage une noblesse et une libéralité de sentimens, qui forcent à hésiter de nouveau, sur la justice de la cause du pontife et des Guelfes, et sur le but qu'ils avoient en vue. Mais, si la liberté, et non pas une indépendance licencieuse, fut en effet l'objet des désirs des Appuliens et des Siciliens révoltés, du moins les voies par lesquelles ils

(1) Lettre d'Innocent IV, de Lyon, 6 cal. de mai, an 3. *Apud Raynaldi, an.* 1246, §. 11-13, p. 555.

voulurent l'obtenir, furent indignes d'une si noble cause; ce furent de lâches conspirations, où ils engagèrent les anciens amis et les confidens de Frédéric. Les deux fils du grand-justicier de Mora, tous les San-Severino, trois frères de la Fasanella, et un grand nombre d'autres, étoient entrés, dès l'an 1244, dans un complot avec les frères Mineurs, pour assassiner leur souverain. Frédéric, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, sur les premiers indices de cette conjuration, avoit fait arrêter plusieurs moines, au moment où le pape s'enfuit de Rome. Cependant, la sentence du concile, et les exhortations des cardinaux-légats, renouvelèrent l'ardeur des conjurés qui probablement auroient réussi, si l'un d'eux, Jean de Présenzano, frappé de remords, n'avoit dévoilé à Frédéric, le secret de la conspiration. Les de Mora et les Fasanella s'enfuirent dans les États du pape, à la première arrestation de quelques-uns de leurs complices; d'autres s'emparèrent des châteaux de Capaccio et de Scala, où ils furent poursuivis et faits prisonniers après un long siége. Un seul enfant de la maison San-Severino, fut sauvé par le zèle d'un serviteur de cette famille (1); presque tous les conjurés, 1246.

(1) *Diürnali di Matteo Spinelli di Giovenazzo.* T. VII, p. 1073.

1246. condamnés à mort, affirmèrent avant leur supplice, que le pape connoissoit le secret de tous leurs complots. L'empereur, en rendant compte de cette conspiration à tous les rois et princes de l'Europe, par une lettre circulaire, la dernière peut-être que Pierre des Vignes ait écrite, la termine par ces mots: « Nous prenons à témoin le juge suprême, » que c'est avec un sentiment de honte que » nous venons de parler, puisque jamais nous » ne nous étions attendus à voir ou à entendre » affirmer un crime semblable; jamais nous » n'avions pu supposer que nos amis et nos » pontifes, voulussent nous livrer à une mort » si cruelle. Qu'une abomination semblable » soit à jamais loin de nous! Le tout-puissant » le sait, qu'après la procédure inique intentée » contre nous par ce pape, dans le concile » de Lyon, nous n'avons jamais voulu con- » sentir à sa mort ou à celle d'aucun de ses » frères, quoique nous en ayons été requis plus » d'une fois par quelques hommes zélés pour » notre service; mais nous nous sommes » toujours contentés de repousser les injures » qu'on vouloit nous faire, croyant qu'il im- » portoit de nous défendre avec justice, et » non de nous venger » (1).

(1) *Petri de Vineis Epistolæ*, L. II, c. 10, p. 278.

Mais la perte la plus douloureuse pour 1246.
Frédéric, ce fut celle de son premier ministre, de son principal confident, de son ami Pierre des Vignes. Soit que cet homme extraordinaire se fût aussi rendu coupable d'une trahison, ou que le prince, devenu défiant par la découverte de complots toujours nouveaux, prêtât une oreille crédule aux insinuations envieuses des courtisans; que la condamnation de Pierre fût juste ou injuste, on entendit Frédéric répéter plusieurs fois, avant de la prononcer : « Malheur à moi ! » quel homme je vais punir » (1).

Pierre des Vignes étoit né à Capoue, dans la misère ; sa passion pour l'étude l'avoit conduit à l'université de Bologne, où il étoit obligé de mendier pour vivre; cependant il y développa ses talens prodigieux, par l'étude du droit, de l'éloquence et de la poésie. Le hasard l'ayant conduit devant Frédéric, ce prince fut si enchanté de lui, qu'il le retint dans sa cour, et se l'attacha bientôt comme son premier secrétaire; dans la suite, il lui conféra les charges de juge, de conseiller, de protonotaire, et il l'admit à la confidence de tous ses secrets. Pierre des Vignes excelloit surtout dans l'art d'écrire des lettres;

(1) *Matth. Paris. Hist. Angliæ, ad ann.* 1249, p. 662.

1246. son style est élégant et correct; son éloquence est noble, et il a presque toujours une force de raisonnement, qui entraîne et qui persuade. Aussi aucun prince, avant l'invention de l'imprimerie et des journaux, n'avoit autant compté que Frédéric, sur la magie des écrits, et n'avoit aussi constamment appelé par ses lettres, le jugement de l'opinion publique sur ses actions. Ce n'étoit pas cependant le seul usage que fit Frédéric, des talens de Pierre des Vignes; nous avons dit ailleurs, combien il avoit profité de ses conseils pour réformer les lois de son royaume, et pour y encourager les études; nous avons vu qu'il l'avoit chargé de défendre sa conduite devant le peuple de Padoue, lorsque la sentence d'excommunication avoit été prononcée contre lui; qu'il l'avoit plusieurs fois envoyé en députation auprès des papes, et qu'enfin il l'avoit chargé de soutenir ses intérêts au concile de Lyon. Dans cette dernière occasion, Pierre démentit son ancienne réputation; il garda un silence mystérieux, tandis que Taddée de Suessa entreprenoit avec vigueur la défense de son souverain.

Depuis cette époque, Pierre des Vignes paroît avoir perdu la confiance de Frédéric; nous ne le voyons plus employé dans aucune occasion importante; nous ne trouvons plus

de lettres écrites par lui au nom de l'empereur; nous en voyons une au contraire que lui-même adresse à ce prince, pour protester de son innocence (1). Il y a lieu de croire que, sans quitter la cour, il cessa dès-lors d'y avoir du crédit, et que ce fut seulement trois ans plus tard, qu'il céda aux insinuations des émissaires du pape, ou bien que ses ennemis firent croire à Frédéric, qu'il avoit cédé en effet. Voici comment Mathieu Paris raconte cette catastrophe. 1246

Frédéric étoit malade lorsque Pierre se présenta devant lui avec un médecin qu'il avoit corrompu, et qui lui offroit comme remède un breuvage empoisonné. Le prince, en approchant la coupe de ses lèvres, dit aux deux traîtres: Je pense que vous ne voudriez pas me donner du poison. Pierre se récria, avec autant de trouble que de surprise, sur un doute semblable qui offensoit sa loyauté; mais Frédéric, se retournant d'un air menaçant vers le médecin, lui tendit la coupe, et lui ordonna d'en boire la moitié; le médecin, effrayé, feignit de faire un faux

(1) *Petri de Vineis Epistolæ*, L. III, c. 2, p. 391. — Benvenuto da Imola, parlant d'autres lettres où Pierre se reconnoissoit coupable, dit que celles-ci sont supposées. *Excerpta in Comœd. Dantis ap. Murat. Antich. Ital.* T. I, p. 1051.

1246. pas, et la laissa tomber à terre; alors Frédéric fit recueillir une partie de ce qu'elle contenoit, et le fit donner à un homme condamné au supplice, qui mourut immédiatement. Le crime étoit prouvé. Frédéric envoya le médecin à l'échafaud, et il condamna Pierre à la perte de ses yeux; mais celui-ci frappa de sa tête avec tant de violence contre la muraille, qu'il s'entr'ouvrit le crâne et mourut presqu'aussitôt (1). Mathieu Paris est le seul historien contemporain qui parle avec quelque détail de la fin de cet homme extraordinaire. Les relations vagues et confuses des écrivains guelfes postérieurs ne peuvent suffire

(1) *Math. Paris.* p. 662. L'histoire de Pierre des Vignes est couverte d'une grande obscurité, et pleine de contradictions. Je ne parle pas seulement des fables de Trithemius, répétées par d'autres. *Chronicon. Hirsaug. ad ann.* 1229. Parmi les auteurs modernes et les meilleurs critiques, on ne trouve encore que contradictions. Tiraboschi est celui dont j'ai le plus profité. *Storia della Letterat. Italiana*, P. IV, L. I, c. 2, p. 5-14, p. 16-30. — Mais, comme j'ai recouru aussi à tous les originaux, je me suis permis de n'être pas toujours de son avis. *Ricordano Malespini Hist. Fiorent.* c. 131, p. 964. — *Giovanni Villani Istorie*, L. VI, c. 22, p. 169. — *F. Franc. Pipini Chronicon.* T. IX, c. 39, p. 660. — *Benvenuto da Imola Comment. Antich. Ital.* T. I, p. 1051. — *Giannone Istoria Civile*, L. XVII, c. 3, §. 2, p. 584. — *Flaminio del Borgo Dissert. dell' Istoria Pisana, IV*, §. 2, p. 257. Celui-ci rapporte un manuscrit de l'hôpital de Pise, d'après lequel il paroît que c'est à Pise, dans l'église de Saint-André, que Pierre des Vignes mourut.

pour le démentir. Il est juste cependant d'observer que, dans le siècle suivant, on croyoit généralement que Pierre avoit été victime d'une calomnie; et que le Dante, en le plaçant dans l'enfer parmi les suicides, lui fait dire: « Mon ame, par un sentiment » de dédain, croyant dans la mort pouvoir » fuir le mépris, me rendit injuste envers moi- » même, qui n'avois suivi que la justice » (1). 1246.

Au moment où la sentence d'excommunication avoit été connue de Frédéric, il s'étoit roidi contr'elle; il avoit écrit à tous les princes de la chrétienté pour leur représenter l'abus que le clergé faisoit de son pouvoir et la corruption où l'avoit conduit sa richesse; de nouveau il écrivit au roi de France pour attaquer l'irrégularité de la conduite du pape, démontrer la nullité du procès intenté par lui, et sommer en même-temps Louis de réfléchir que son tour pourroit venir aussi, si les souverains ne se réunissoient pas pour réprimer l'arrogance de la cour de Rome (2). Mais, bientôt abattu par les chagrins

(1) *L'animo mio, per disdegnoso gusto,*
Credendo, col morir, fuggir disdegno
Ingiusto fece me, contra me, giusto.

DANTE Inferno, *Canto XIII, vers* 70.

(2) *Petri de Vineis Epistolæ*, L. I, c. 1, p. 87; et c. 3, p. 98.

1246. de tout genre qu'il éprouvoit, par la trahison de ses amis les plus chers, par la nouvelle que les princes allemands avoient élu à sa place, comme roi des Romains, Henri, landgrave de Thuringe, et que ce nouveau monarque avoit remporté une victoire sur son fils, le roi Conrad, il n'écouta plus que le desir ardent de conclure sa paix avec le pape, et de mettre un terme aux orages qui l'avoient agité si long-temps. Il signa devant un grand nombre de prélats une confession de foi conforme à celle de l'église; il engagea saint Louis à s'entremettre pour le rétablissement de la paix avec Innocent IV: tous ses efforts furent sans succès.

L'année suivante, Frédéric renouvela ses instances pour rentrer dans le sein de l'église, quoique dans le même temps il eût appris que le rival qu'elle lui avoit suscité en Allemagne, Henri de Thuringe, avoit été tué devant Ulm. Les conditions qu'il offroit, et sur lesquelles il insista les deux années suivantes, en les développant davantage encore, semblent indiquer qu'il étoit effrayé, pour le salut de son ame, des censures de l'église;

Sans décider si ces lettres-ci furent ou non écrites par Pierre des Vignes, il importe d'avertir que toutes les lettres de Frédéric, même après la mort de son secrétaire, furent insérées dans ce recueil.

et que le prince si fier, dont les affaires étoient encore dans une position si brillante, se seroit soumis aux humiliations les plus pénibles, aux sacrifices les plus douloureux, s'il avoit pu à ce prix se réconcilier avec le clergé. C'étoit le moment où Saint-Louis se préparoit à conduire en Egypte l'armée croisée qui y eut un sort si malheureux. Frédéric offrit de joindre toutes ses forces à celles du roi françois, et de passer avec lui en Orient; et, cette proposition ne satisfaisant point encore le pape, il ajouta, comme condition, qu'il ne reviendroit jamais en Europe, mais qu'il combattroit les infidèles au-delà des mers jusqu'au dernier jour de sa vie. Il consentoit en même-temps à ce que sa succession fût partagée, pouvu qu'à ce prix elle fût assurée à ses enfans. L'empire d'Allemagne ne devoit plus être réuni au royaume de Pouille; mais Conrad devoit rester en possession du premier; et Henri, fils de Frédéric et d'Isabelle, sa troisième femme, devoit obtenir le second (1). Comme Innocent, en repoussant la confession de foi que Frédéric avoit faite devant quelques prélats, pour se 1247.

(1) *Bartholomæi Scribæ, continuat. Caffari Ann. Genuens.* L. VI, ann. 1248. T. VI, p. 515. — *Raynaldi Annal. Eccles. ann.* 1246, §. 24, p. 558. — *Id. ann.* 1249, §. 14, p. 592. — *Math. Paris. Hist. Angliæ, ann.* 1249, p. 665.

1247. laver du crime d'hérésie, avoit déclaré qu'à lui seul appartenoit d'examiner la conscience du monarque, et qu'il étoit prêt à l'entendre, s'il se rendoit en personne à la cour pontificale (1), Frédéric voulut bien se soumettre encore à cette dernière humiliation; il traversa la Lombardie dans un appareil tout pacifique, et sans toucher au territoire des villes ennemies, dont il sembloit vouloir oublier les vieilles offenses (2). Déjà il étoit arrivé jusqu'à Turin, lorsqu'il y reçut la nouvelle que les parens du pape venoient de faire révolter la ville de Parme contre lui. Nous avons vu que trois des familles principales de cette ville, les Rossi, les Lupi et les Correggieschi, s'étoient déclarées pour le parti guelfe, et avoient été forcées de s'exiler. Toutes trois étoient ou parentes ou alliées des comtes de Fiesque, qui avoient embrassé avec ardeur la même faction, depuis que le chef de leur famille étoit pape. Plusieurs autres exilés de Parme étoient venus à Plaisance se réunir aux premiers émigrans; en même-temps, les prédications des moines

(1) Lettre du pape. 10 *cal. junii anno* 3. *Ap. Raynaldi* 1246, §. 20, p. 557.

(2) *Barthol. Scribæ Ann. Genuens.* p. 511.

dans la ville avoient préparé le peuple à un soulèvement. Le dimanche 16 de juin, tous les émigrés parmesans se mirent en marche, sous la conduite de Gérard de Correggio, et s'avancèrent jusque sur les rives du Taro. Henri Testa, podestat impérial, sortit de Parme à leur rencontre, à la tête des nobles et du peuple; il traversa le Taro pour les combattre; mais, pendant la bataille, tous ceux qui dans son armée étoient secrètement attachés au parti guelfe, passèrent du côté des ennemis. Le désordre se mit dans ses troupes; lui-même fut tué, ainsi que Manfred de Cornazano et Ugo Manghirotti, les hommes les plus distingués du parti gibelin; les autres cherchèrent leur salut dans la fuite, tandis que la masse du peuple manifestoit par ses acclamations son attachement à l'église, et qu'elle reconduisoit en pompe les émigrés dans la ville. Sur la place publique, Gérard de Correggio fut proclamé podestat, et l'on remit à ses soldats la garde du palais, des murailles et de toutes les tours. 1247.

Henzius ou Henri, fils de Frédéric et roi de Sardaigne, étoit alors dans le territoire de Brescia, avec une armée occupée au siége du château de Quinzano. Dès qu'il fut averti de la révolution de Parme, il brûla ses machines de guerre, et vint en diligence jusque

1247. sur les rives du Taro, espérant pouvoir soumettre les révoltés par un coup de main. Frédéric, averti à Turin de ce même événement, s'abandonna à la colère la plus violente contre le pape; et, rejetant bien loin l'idée d'aller s'humilier à Lyon devant un homme qui ne cessoit de comploter contre lui, il rappela, de toutes les villes voisines, tout ce qu'il avoit de partisans; il en forma aussitôt une petite armée, et vint rejoindre son fils sur les bords du Taro. Alors il fit avancer ses troupes jusqu'à deux portées d'arc de la ville (1).

Il étoit de la plus haute importance pour Frédéric de recouvrer Parme, afin de maintenir une communication entre toutes les villes qui lui étoient dévouées, depuis le pied des Alpes jusqu'à son royaume de Pouille. Auparavant, cette communication avoit existé par Turin, Alexandrie, Pavie, Crémone, Parme, Reggio, Modène, et la Toscane. Parme et Crémone lui ouvroient une autre communication, également importante, avec Vérone, les Etats d'Eccelino et l'Allemagne. Il envoya donc de toutes parts les ordres les plus pressans pour rassembler immédiatement une armée formidable; surtout il fit avancer un corps de Sarrasins, les seuls de ses sujets sur lesquels

(1) *Chronicon Parmense*. T. IX, p. 770.

il n'avoit point à craindre l'influence des moines. Mais avant qu'il eût formé une armée assez forte pour entreprendre le siége de Parme, les Guelfes se hâtèrent d'envoyer à cette ville de puissans secours. Grégoire de Montelongo, le légat du pape, vint s'y enfermer lui-même, avec mille soldats d'élite de Milan, et six cents de Plaisance, qu'il avoit conduits au travers des montagnes. En même-temps, le comte de Saint-Boniface envoya un renfort de soldats de Mantoue à Parme, tandis qu'à la tête d'un autre corps de troupes mantouanes, il entra sur le territoire de Crémone pour le dévaster, et forcer les Crémonois à quitter le camp de Frédéric, afin de défendre leurs foyers. Le marquis d'Este vint aussi s'enfermer dans Parme, avec un corps nombreux de Ferrarois, quoiqu'il exposât par-là ses propres terres, qui furent envahies par Eccelino. Les émigrés guelfes de Reggio, qui étoient dispersés dans différentes villes, se réunirent également à Parme, où l'on comptoit en tout deux mille chevaliers étrangers, et plus de mille cavaliers parmesans. La milice étoit divisée par quartiers; deux portes faisoient le service chaque jour, et leur devoir ne se bornoit pas à combattre : il falloit creuser un nouveau fossé, planter des palissades et 1247.

1247. élever des bastions, pour suppléer aux murailles, dont on connoissoit la foiblesse.

Pendant que la ville de Parme étoit alliée de l'empereur, elle lui avoit envoyé des soldats qu'il avoit distribués dans les villes voisines. Il s'en trouvoit quatre-vingts à Reggio, et cinquante à Modène; ils furent arrêtés immédiatement par les Gibelins, pour tenir lieu d'ôtages : on arrêta aussi à Modène tous les jeunes Parmesans qui y étoient venus étudier les lois; on les dépouilla de leurs chevaux, de leurs armes, de leurs livres et de leur équipage, et on les envoya, chargés de chaînes, au camp de l'empereur (1).

Cependant l'armée impériale étoit, chaque jour, grossie par de nouveaux renforts; un très-grand nombre d'archers sarrasins, à pied et à cheval, étoient arrivés de la Pouille. Eccelino de Romano avoit conduit avec lui les milices de Padoue, Vicence et Vérone; les Gibelins accouroient de toutes parts au camp, et la guerre sembloit se renouveler avec d'autant plus de vigueur que, pendant plus longtemps, elle avoit été suspendue; mais, soit que les forces fussent trop égales pour que Frédéric pût empêcher ses ennemis de tenir

(1) *Chron. Parmense*, p. 771.

la campagne, soit qu'il n'eût pas des machines 1247.
de siége, il n'entreprit point de battre les murailles, et il ne chercha point non plus à livrer bataille à Biaquin de Canimo, et Albéric de Romano, qui, avec une armée guelfe, étoient cantonnés au nord de Parme, sur l'autre rive du Pô. Toutes les actions de cette campagne ne furent, à proprement parler, que des escarmouches, dans lesquelles les Sarrasins s'efforçoient d'empêcher qu'on ne portât des vivres dans la ville assiégée. Ils soumirent successivement tous les châteaux du territoire parmesan, à l'exception de Colorno, et bientôt après ils les détruisirent, en sorte que les partis de soldats guelfes, lors même qu'après une sortie ils parvenoient à parcourir la campagne, n'y trouvoient point de munitions qu'ils pussent enlever et introduire dans la ville. La famine commença bientôt à s'y faire sentir, et les vivres ne s'y vendirent plus qu'à un prix exorbitant.

Frédéric crut devoir prendre ce moment pour glacer d'effroi les assiégés par des exécutions sanglantes. Il fit conduire sur le pré de Flazano, à deux portées de traits de la ville, quatre prisonniers parmesans, deux gentilshommes et deux bourgeois, et il leur fit trancher la tête, annonçant en même-temps

1247. que, jusqu'à ce que la ville fût rendue, chaque jour seroit marqué par une exécution semblable. Mille Parmesans étoient alors enfermés dans les prisons de l'empereur; mais le podestat et ses conseillers, revêtus, par une délibération du conseil général, d'un plein pouvoir pour la défense de la ville, crurent devoir prendre les mesures les plus sévères, pour empêcher que personne n'apportât dans Parme des nouvelles du camp de l'empereur, de peur que le danger que couroit un si grand nombre de citoyens, n'entraînât leurs parens ou leurs amis à commettre quelque acte de foiblesse. Plusieurs espions, plusieurs messagers, qui cherchoient à s'introduire en secret, furent saisis par les gardes du podestat, et brûlés sur la place publique, en sorte que personne dans la ville n'osa proposer de négocier. Cependant deux autres prisonniers, le lendemain, avoient encore été livrés au dernier supplice, et tous ceux qui restoient étoient menacés du même sort, lorsque les soldats de Pavie qui servoient dans le camp de l'empereur, le supplièrent de leur accorder la vie de ces prisonniers. « Nous » sommes venus, dirent-ils, pour combattre » les Parmesans, mais armés, et sur le champ » de bataille, non pour leur servir de bour- » reaux. » L'empereur se laissa fléchir; et

dès-lors son camp ne fut plus souillé par 1247.
ces exécutions odieuses (1).

L'hiver approchoit, et rien n'annonçoit que le siége dût se terminer de long-temps encore. Frédéric, qui ne vouloit pas s'éloigner de la ville rebelle, prit la résolution, pour assurer à son armée des quartiers d'hiver supportables, de bâtir une ville nouvelle qu'il appela Vittoria; c'est là, qu'après la réduction de Parme, il projetoit de transporter tous ses habitans. Il en fit jeter les fondemens à quatre traits d'arc de la ville assiégée, à l'occident et sur la route qui conduit à Plaisance. De larges fossés furent creusés tout autour; derrière eux furent élevés des remparts de terre, défendus par des palissades; les portes furent garnies de ponts-levis, et le canal dit *Navilio*, qui, auparavant couloit de Parme jusqu'au Pô, fut détourné pour le faire entrer dans les fossés de Vittoria, et y faire tourner des moulins. En même-temps, les Sarrasins furent chargés de transporter à cette ville nouvelle les matériaux de toutes les maisons qu'ils avoient démolies dans les villages du Parmesan (2).

Pendant que Frédéric étoit occupé de la fondation de Vittoria, et que Henzius, son fils,

(1) *Chronicon Parmense*, p. 772.

(2) *Ibid.* p. 773.

1247. étoit chargé de la garde du Pô, les villes de Mantoue et de Ferrare firent préparer une flotte chargée d'une très-grande quantité de vivres; elles lui firent remonter le fleuve, et, tandis que l'armée de terre forçoit le pont dont Henzius avoit la garde, elles introduisirent leur convoi par la rivière de Parme, dans la ville, qui se trouva ainsi ravitaillée.

1248. L'empereur cependant s'éloignoit souvent de son armée, pour aller chasser à l'oiseau, pendant que la mauvaise saison empêchoit les mouvemens des troupes. La garnison de Vittoria avoit été affoiblie durant l'hiver par la retraite de plusieurs chefs gibelins, qui étoient retournés dans leurs foyers. Un jour, le 18 février, les Parmesans, avec les Guelfes renfermés dans leurs murs, prirent la résolution hardie et inattendue d'attaquer la ville de Vittoria, et, profitant de l'absence de l'empereur, qui s'étoit éloigné pour chasser avec ses faucons, ils assaillirent si inopinément les remparts, qu'ils s'en rendirent maîtres, et qu'ils contraignirent les Impériaux à la fuite. Un très-grand nombre de Sarrasins furent tués dans cette déroute. Taddeo de Suessa, le même qui avoit soutenu la cause de Frédéric dans le concile de Lyon, le marquis Lancia et plusieurs personnages distingués y perdirent la vie. On évalua le nombre des morts à deux

mille, et celui des prisonniers à plus de trois mille. Le carroccio des Crémonois fut pris; le trésor de la chambre impériale; de l'argent monnoyé, des couronnes, des joyaux, des vases précieux tombèrent au pouvoir des vainqueurs; le butin s'élevoit à une somme inestimable. La ville entière fut abandonnée aux flammes, et tellement détruite, qu'il n'en resta pas pierre sur pierre. Frédéric, comme il revenoit de la chasse, rencontra les fuyards, et fut entraîné avec eux vers Crémone. Les Parmesans victorieux le poursuivirent jusqu'aux rives du Taro (1). 1248.

Frédéric, peu après sa défaite, apprit que son fils Conrad, qu'il avoit chargé de l'administration du royaume de Germanie, avoit éprouvé plusieurs échecs, en combattant contre Guillaume, comte de Hollande, couronné par le parti guelfe comme successeur du landgrave de Thuringe, et comme destiné à parvenir à l'empire dès que Frédéric en seroit dépouillé. L'empereur, courbé sous le poids

(1) Le siége de Parme est raconté avec de grands détails *in Chron. Parmense.* T. IX, p. 770 et suiv. — Voyez aussi *Rolandini*, L. V, c. 21, p. 248. *Chronicon Veronense.* T. VIII, p. 634. — *Monachi Patavini Chron.* p. 683. — *Chronicon Placentinum.* T. XVI, p. 464. — *Memoriale Potestatum Regiens.* T. VIII, p. 1115. — *Nicolai de Curbio Vita Innocentii IV*, §. 26, p. 592 *a*. — *Ghirardacci Storia di Bologna*, L. VI, p. 169.

1248. de tant de calamités, renouvela ses instances pour la paix, et supplia encore une fois saint Louis de s'en faire le négociateur. Ce monarque étoit sur le point de s'embarquer avec les croisés; et comme les Génois lui fournissoient une partie des vaisseaux sur lesquels il devoit passer la mer, Frédéric, pour se rapprocher de lui, s'avança jusqu'à Asti, offrant de nouveau sa personne et ses troupes pour le service de la Terre-sainte, sous la seule condition qu'à ce prix on lui accordât son absolution; mais le cruel pontife n'avoit garde de laisser échapper aucun des fruits de sa victoire. Cependant son obstination n'étoit pas sans danger; même parmi les seigneurs français, il y en avoit eu quelques-uns qui, touchés des malheurs de Frédéric, s'indignoient de la conduite du clergé. Quatre grands feudataires, le duc de Bourgogne, celui de Bretagne, le comte d'Angoulême, et celui de Saint-Paul (1), prirent l'engagement de restreindre l'autorité judiciaire que le clergé s'étoit attribuée, et de protéger ceux qui seroient frappés d'anathème, toutes les fois que la sentence des ecclésiastiques leur paroîtroit injuste. « Ce n'est pas par la prédication

(1) *Parisius Historia Anglicæ, ad ann.* 1247, p. 628. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1247, §. 46, p. 574.

» évangélique, disoient-ils dans leur mani- 1248.
» feste, mais par le fer, que l'empire des Francs
» a été fondé sous Charlemagne; aujourd'hui
» c'est avec la ruse des renards que les ecclé-
» siastiques, esclaves autrefois, ont usurpé
» les droits des princes. » Toute l'arrogance et tout le fiel d'Innocent IV auroient disparu, si ces seigneurs, poursuivant avec vigueur leurs projets, avoient forcé le pontife à repasser en Italie, et à se rapprocher du danger. Mais les ligueurs se laissèrent intimider par les excommunications et par la véhémence avec laquelle Innocent excita tout le clergé de France contre eux; d'autres furent corrompus par les présens et les bénéfices qu'il accorda d'une main libérale à leurs familles.

Encore que Frédéric sentît tout le poids de ses adversités, et qu'il soupirât pour la paix, il donna cependant bientôt de nouvelles marques de la vigueur de son caractère, lorsqu'il affermit le parti gibelin dans la république de Florence.

Ce parti avoit depuis long-temps la prépondérance en Toscane. Pise, la plus puissante des villes de cette contrée, étoit entièrement dévouée à l'empereur; Sienne, cité florissante, qui comptoit alors onze mille huit cents familles dans l'enceinte de ses murs, s'étoit maintenue, presque depuis son origine, dans le

1248. même parti ; les villes moins puissantes de Pistoia et de Volterre, et presque tous les feudataires étoient alliés pour la même cause ; enfin, dans les villes mêmes que l'on considéroit comme guelfes, les Gibelins étoient nombreux, et participoient encore au gouvernement.

Florence étoit à la tête de cette ligue guelfe de Toscane, qui comprenoit Lucques, Mont-Alcino, Monte-Pulciano et Poggibonzi, ainsi qu'un petit nombre de gentilshommes. Mais, quoique Florence fît la guerre avec vigueur aux habitans de Sienne, leur haine mutuelle, excitée par la jalousie, ou par des offenses privées, étoit indépendante de la grande querelle de l'empire. Les Florentins ne s'étoient pas prononcés ouvertement contre l'empereur, et ils reconnoissoient toujours que leur république étoit soumise à l'autorité légitime, mais limitée, du monarque. Depuis la mort de Bondelmonti, en 1215, ils n'avoient pu réconcilier les familles nobles qui avoient la principale part à l'administration de leur ville : elles se combattoient fréquemment, soit devant les tours que chaque maison puissante avoit bâties, soit dans quatre ou cinq places principales où les nobles de tout un quartier avoient élevé des espèces de fortifications mobiles qu'ils appeloient *serragli* ; c'étoient ou

des barricades ou des chevaux de frise, avec 1248.
lesquels on fermoit, en partie, une rue, et derrière lesquels on se défendoit. Quelques familles puissantes commandoient les barricades pratiquées au-dessous de leurs palais, et elles se hâtoient de les fermer dès qu'il y avoit une émeute; ainsi, les Uberti, qui occupoient l'espace où est situé aujourd'hui le palais vieux, commandoient la rue qui aboutit par cet endroit à la grande place; les Tedaldini défendoient la porte Saint-Pierre, les Cattani la tour du dôme. Une contestation sur une affaire publique ou privée; un mot offensant, légèrement prononcé, faisoient aussitôt prendre les armes à toute la noblesse; chacun se rendoit à son poste; on combattoit en six ou sept endroits de la ville à la fois; mais le soir, chaque parti enlevoit ses morts; la journée suivante étoit consacrée aux funérailles; et les vaillans, Guelfes et Gibelins, se rencontroient en paix, se recherchoient même pour décerner la gloire des combats de la veille à celui qui avoit montré le plus de bravoure et le plus de sang-froid. Tous ensemble sacrifioient également leurs inimitiés privées à la gloire de leur patrie; et, pendant la guerre contre Sienne, où les Florentins remportèrent de grands avantages, on n'auroit point pu reconnoître que, dans leur armée,

1248. un grand nombre de soldats et d'officiers étoient Gibelins.

Frédéric, pour s'assurer une plus grande influence sur cette république, pendant qu'il étoit encore occupé au siége de Parme, nomma, pour être son vicaire en Toscane, un de ses fils naturels, Frédéric, roi d'Antioche, auquel il donna seize cents chevaux allemands à commander (1). En même-temps il écrivit à la famille des Uberti, la plus considérable du parti gibelin, pour l'engager à faire un effort vigoureux en sa faveur, et à chasser absolument leurs antagonistes de Florence. Les Uberti, en effet, prirent les armes; aussitôt, parmi les Guelfes, chacun courut à ses barricades accoutumées; mais les Gibelins, ne mettant plus d'importance à défendre leurs autres retranchemens, se réunirent tous à la maison des Uberti, et obtinrent aisément la victoire sur les Guelfes d'un seul quartier, qui leur étoient opposés. Ils marchèrent alors tous ensemble à une seconde barricade de Guelfes, et l'emportèrent avec une égale facilité; ils suivirent ainsi leurs adversaires de poste en poste, et les battirent en tous lieux, avant qu'ils fussent réunis, jusqu'à ce qu'ils

(1) La lettre de créance de Frédéric d'Antioche aux Florentins, est rapportée dans Pierre des Vignes, *L. III, c. 9, p. 409.*

arrivassent aux barricades des Guidalotti et 1248.
des Bagnesi, en face de la porte San-Pier Scheraggio. Tous les Guelfes de la ville, échappés aux combats précédens, se réunirent dans l'enceinte de ces barricades, en sorte que les deux partis se trouvèrent en ce lieu tout entiers en présence l'un de l'autre. Pendant qu'ils combattoient, Frédéric d'Antioche arriva dans la ville, à la tête de seize cents cavaliers allemands : les Gibelins lui en avoient ouvert les portes. Les Guelfes, exposés à la double attaque de la cavalerie étrangère et de leurs propres concitoyens, après s'être maintenus encore quatre jours dans la même enceinte, prirent enfin le parti de sortir de la ville, tous ensemble, la nuit de la Chandeleur, et de se retirer soit dans leurs possessions à la campagne, soit dans les châteaux de Montevarchi et de Capraia, dans le Val d'Arno, où ils se fortifièrent de nouveau.

Les Gibelins, restés victorieux et maîtres de la ville, crurent, en détruisant toutes les forteresses qui, jusqu'alors, avoient fait la défense de la faction contraire, s'assurer que jamais elle ne recouvreroit son pouvoir. Trente-six palais des Guelfes furent abattus avec leurs tours (1). Celle des Tosinghi, sur la place du

(1) *Ricordano Malespini*, c. 137 et 139, p. 967. Copié presque

1248. *mercato vecchio*, étoit toute revêtue de colonnes de marbre, quoiqu'elle fût haute de cent trente brasses. L'architecture militaire étoit le seul luxe des citoyens, et ce n'étoit pas une petite partie de la fortune publique que celle qui étoit détruite par la démolition de tant de superbes châteaux. Les Gibelins, les premiers, donnèrent à Florence l'exemple d'une pareille guerre faite aux édifices somptueux. On exerça ensuite contr'eux de cruelles représailles.

Non contens d'être maîtres de Florence, les Gibelins voulurent forcer aussi tous les
1249. châteaux des Guelfes à l'obéissance. Au mois de mars de l'année suivante, ils commencèrent le siége de Capraia, où les chefs des principales familles de leurs adversaires s'étoient retirés. L'empereur lui-même, rentré en Toscane, vint s'établir à Fucecchio, pour presser ce siége. Au bout de deux mois, les vivres manquèrent aux assiégés, et ils furent contraints à se rendre à discrétion. Frédéric fit conduire dans la Pouille la plupart des prisonniers de distinction que ses partisans firent

mot à mot par le suivant. — *Giovanni Villani*, L. VI, c. 33, p. 175; et c. 35, p. 179. — *Machiavelli Istorie Fior.* L. II, p. 94; fort brièvement. — *Lionardo Aretino Storia Fiorent. volgar. d'Acciaiuoli.* fin du premier livre, p. 35. — *Orlando Malavolti Storia di Siena.* P. I, L. V, p. 54-63.

à Capraia ; et on l'accuse d'en avoir fait mourir 1249.
un grand nombre, et d'en avoir condamné plusieurs autres à la perte de leurs yeux.

L'expulsion des Guelfes de Florence réduisoit toute la Toscane à l'obéissance de Frédéric ; mais ses affaires n'avoient point un aspect si favorable dans la Lombardie, ni dans la Romagne : Bologne surtout, où un grand nombre de Florentins guelfes se réfugièrent, combattoit avec une vigueur extrême le parti de l'empire. Le pape avoit envoyé, pour légat, 1248.
aux Bolonois, le cardinal Ottaviano des Ubaldini, afin de les exciter à réduire la Romagne sous l'obéissance de l'église. Ce cardinal fut introduit dans le conseil commun le lendemain de son arrivée, et le plan de la campagne fut fixé par le peuple, de concert avec le Prélat. Au commencement de mai, le préteur, Bonifazio de Cari, de Plaisance, sortit de Bologne à la tête d'une armée brillante, conduisant avec lui le carroccio. Il dévasta d'abord la partie du territoire de Modène, qui est au levant du fleuve Scoltena ou Panaro ; il soumit Nonantola, et rasa les châteaux de San-Cesario et Panzano. Passant ensuite à l'autre extrémité du territoire bolonois, il prit plusieurs châteaux dépendant d'Imola, et vint mettre le siége devant cette dernière ville.

Imola, trop proche de Bologne pour ne

37236

1248. pas s'être affoiblie par l'agrandissement d'une cité rivale, n'étoit pas en état de faire une longue résistance, d'autant plus qu'à plusieurs reprises, et encore dans les dernières années, cette ville avoit éprouvé l'infériorité de ses forces. D'autre part, les Bolonois ne menaçoient ni la liberté d'Imola, ni son indépendance; ils demandoient seulement que cette république se rangeât au parti de l'église, et qu'elle promît de lui être fidèle. A ces conditions, un traité d'alliance entre les deux peuples fut signé, le 6 mai 1248, par leurs podestats; et celui de Bologne rassembla dans le camp même les deux conseils de la république, le général et le spécial, ainsi que les consuls des marchands, les anciens du peuple et les maîtres des collèges; il leur exposa le traité qu'il venoit de conclure, et leur demanda leur ratification (1). Ainsi, la république se trouvoit toute entière dans l'armée, et la puissance souveraine passoit alternativement du podestat au peuple, et des citoyens devenus soldats, au magistrat leur général.

L'armée bolonoise s'avança successivement contre Faenza, Bagnacavallo, Forlimpopoli, Forli et Cervia. Toutes ces villes, qui n'étoient

(1) *Registro novo di Bologna*, fol. 70, *presso Ghirardacci*, L. VI, p. 172.

que foiblement attachées au parti gibelin, y renoncèrent à l'approche de forces supérieures, et jurèrent d'être fidèles à l'église, et constantes dans l'alliance des Bolonois. 1248.

L'année suivante, le cardinal des Ubaldini renouvela ses sollicitations auprès de la république, pour l'engager à pousser la guerre avec vigueur, et à profiter de la foiblesse des Impériaux. Henzius, en effet, le fils naturel de Frédéric, qu'il avoit déclaré roi de Sardaigne et son vicaire en Lombardie, n'avoit pas des forces considérables sous ses ordres. Quoique les villes de Modène et de Reggio fussent les seules qui se trouvassent immédiatement confiées à ses soins, il n'avoit pu empêcher la rebellion de plusieurs de leurs châteaux qui s'étoient déclarés pour le parti guelfe. Les Bolonois, déterminés à faire les plus grands efforts, envoyèrent offrir aux marquis d'Este la charge de capitaine-général et de leurs milices. Comme ce seigneur étoit malade, il la refusa; mais par reconnoissance il envoya trois mille chevaux et deux mille fantassins, pour joindre l'armée de Bologne. Celle-ci étoit composée de mille chevaux, huit cents hommes d'armes, et trois des tribus de la ville, savoir: Porta Stieri, Porta S. Procolo, et Porta Ravegnana. Elle sortit en belle ordonnance, précédée par le carroccio, et commandée par le 1249.

1249. préteur Philippe Ugoni et par le cardinal Ottaviano des Ubaldini. Elle laissa des garnisons dans les châteaux principaux de Castel Franco, Crevalcore, et Nonantola; ensuite elle s'avança jusqu'aux bords du fleuve Panaro. Les Modénois, de leur côté, avoient imploré la prompte assistance du roi Henzius, qui, en effet, rassemblant tout ce que son père lui avoit laissé d'Allemands et de Napolitains, les milices de Reggio et de Crémone, et tous les émigrés de Parme, de Plaisance et des autres villes guelfes, forma une armée de quinze mille hommes. Il avoit espéré d'arriver à temps pour empêcher les Bolonois de passer le Panaro, fleuve qui coule à trois milles en avant de Modène; mais quand il fut parvenu au torrent de Fossalta, qui n'en est qu'à deux milles, il apprit que les Bolonois s'étoient rendus maîtres du pont de Saint-Ambroise, et avoient passé le fleuve. Les deux armées, n'étant plus séparées l'une de l'autre par aucune rivière, restèrent quelques jours en présence, sans oser s'attaquer. Dès que le sénat de Bologne en fut informé, il fit marcher deux mille hommes de la quatrième tribu, celle de Saint-Pierre, avec ordre au préteur de livrer bataille le lendemain. Conformément à cet ordre, le 26 de mai, fête de saint Augustin, au point du jour, les Bolonois

engagèrent la bataille par un mouvement qu'ils firent à gauche, comme pour tourner l'armée ennemie, en prenant le chemin des Apennins. Henzius se hâta de marcher à leur rencontre. Il avoit formé de son armée deux corps de bataille et un de réserve; dans chacun des premiers il avoit placé une moitié de ses soldats allemands, en qui il avoit plus de confiance, afin de soutenir les Italiens qui se trouvoient mêlés avec eux; la réserve étoit composée des troupes de Modène. D'autre part, le préteur bolonois fit quatre corps de son armée; dans le premier il plaça les fantassins auxiliaires envoyés par le marquis d'Este, et une partie de ses chevaux; dans le second, le reste des chevaux du marquis, et les deux mille Bolonois de la tribu de Saint-Pierre, qui étoient arrivés la veille au camp; le troisième étoit formé des milices des trois autres tribus, avec huit cents chevaux de Bologne; le quatrième enfin étoit une troupe d'élite, commandée par le préteur lui-même, et composée de neuf cents chevaux, de mille citoyens, et de neuf cents archers à pied. Cette division, qui indique un dessein de ménager ses forces, de les conduire successivement au combat, et de soutenir, par des troupes fraîches, celles qui commenceroient à plier, montre les progrès de l'art militaire. 1249.

1249. La bataille, en effet, se maintint jusqu'à la nuit avec une ardeur et un avantage égal. Henzius eut un cheval tué sous lui; mais avant qu'il pût être fait prisonnier, ses Allemands l'entourèrent et lui procurèrent une autre monture. Quand la nuit vint cependant, les Gibelins avoient déjà été forcés de plier, et leur ordre de bataille étoit rompu; poursuivis dans l'obscurité, plusieurs d'entr'eux périrent sous les coups de leurs ennemis; plusieurs autres, s'égarant dans une campagne coupée de profonds canaux, furent séparés de leurs amis et faits prisonniers. Ce fut le sort de Henzius lui-même, de Buoso de Doara, seigneur qui commençoit à se rendre puissant à Crémone, et d'une multitude de gentilshommes et de citoyens modénois.

Le préteur ne voulut pas s'exposer à ce qu'un prisonnier d'aussi grande importance que Henzius, lui fût enlevé par quelque revers de fortune; il se mit presque immédiatement en marche, pour le conduire à Bologne (1).

(1) *Caroli Sigonii Historia Bononiensis. Oper. omn. Edit. Palatina Mediolani* 1733. 6 vol. fol. T. III, L. VI, p. 273-283. C'est de là que Ghirardacci a tiré presque tous ses détails. — *Sigonii de Regno Ital. It.* T. II, L. XVIII, p. 999-1005. *Ghirardacci Storia di Bologna*, L. VI, p. 171-178. — *Fra Bartolommeo della Pugliola, Chronica di Bologna.* T. XVIII, p. 264. — *Mathæi de Griffonibus Memoriale historicum de*

Cependant, lorsqu'il arriva devant le château 1249.
d'Anzola, il rencontra des troupes bolonoises, précédées de fanfares, qui s'avançoient au-devant de lui, pour lui faire honneur. De-là jusqu'aux portes de la ville, il traversa une foule immense, qui s'empressoit d'assister à ce triomphe nouveau. Henzius brilloit au milieu des prisonniers; fils d'un puissant empereur, portant lui-même une couronne, il pouvoit attirer les regards par d'autres prérogatives encore. A peine étoit-il âgé de vingt-cinq ans; ses cheveux, d'un blond doré, tomboient jusqu'à sa ceinture; sa taille surpassoit celle de tous les prisonniers au milieu desquels il marchoit, et sur son noble visage, d'une mâle beauté, on lisoit et son courage et son malheur. Il étoit grand ce malheur en effet; car le sénat de Bologne porta une loi qui fut confirmée par le peuple, pour s'interdire à jamais de libérer le roi Henzius, quelque rançon qui fût offerte par la magnanimité

Rebus Bonon. T. XVIII, p. 113. — *Campi, Cremona Fedele,* L. II, p. 57. — *Memoriale Potestatum Regiens.* T. VIII, p. 1116. — *Ricobaldi Ferrariensis Hist. Imperat.* T. IX, p. 131. — *Chronic. Fratr. Francisci Pipini.* T. IX, c. 35, p. 657. — *Chron. Parmense.* T. IX, p. 775. — *Annal. veteres Mutinenses.* T. XI, p. 63. — *Chronic. Mutinense Johan. de Bazano.* T. XV, p. 563. — *Chronicon Estense.* T. XV, p. 312. — *Storia de Principi d'Este di Gio. Batt. Pigna,* L. III, p. 216.

1249. de son père, ou quelque menace qu'il proférât dans son courroux. En même-temps, la république prit l'engagement de pourvoir noblement au besoin de son prisonnier, jusqu'à la fin de ses jours; elle destina pour son usage, l'un des plus somptueux appartemens du palais du podestat. Pendant le reste de sa vie, qui se prolongea vingt-deux ans encore, les nobles bolonois se rendirent chaque jour auprès de lui, pour prendre part à ses jeux, et lui procurer quelques délassemens, tandis qu'ils rejetèrent avec une fermeté inébranlable, les offres de Frédéric, qui vouloit le racheter à tout prix, et qu'ils méprisèrent ses menaces (1).

Après que le préteur de Bologne eut mis en sûreté le prisonnier qu'il venoit de faire, il donna encore plusieurs semaines de repos à son armée; ensuite, vers le commencement de septembre, il la conduisit de nouveau sur le territoire de Modène, tandis que les Parmesans, d'accord avec lui, attaquoient de leur côté la ville de Reggio, afin que ces deux cités gibelines ne pussent pas se défendre l'une l'autre. La république de

(1) On a une lettre de Frédéric aux Bolonois, pour leur rappeler l'inconstance de la fortune, leur redemander son fils, ou les menacer de tout son courroux. *Petri de Vineis*, L. II, c. 34, p. 314.

Modène étoit beaucoup plus foible que celle 1249.
de Bologne, et la défaite de Henzius, l'éloignement de Frédéric, et le découragement de ce monarque, annonçoient assez que les Modénois ne pouvoient attendre leur salut que d'eux-mêmes. Ils se renfermèrent donc dans leurs murailles, et parurent long-temps indifférens à la ruine de leurs campagnes, et aux dévastations de l'armée guelfe qui campoit au pied de leurs remparts. Les Bolonois ne parvinrent enfin à les attirer dans la plaine, que par une insulte, qui parut alors d'une nature si grave, que tous les historiens du temps en font mention. Avec une catapulte, ils lancèrent dans le milieu de la ville, le cadavre d'un âne mort, auquel ils avoient attaché des fers d'argent. Cet âne tomba dans le bassin de la plus belle fontaine de la ville. Les Modénois ne crurent pas qu'après un pareil affront, leur honneur pût leur permettre de se renfermer davantage dans leurs murs : ils sortirent, mais l'indignation redoubla leur valeur ; ils enfoncèrent les rangs des assiégeans, et parvinrent jusqu'à la machine fatale avec laquelle on les avoit insultés ; ils la mirent en pièces, et rentrèrent triomphans dans leur ville.

Cependant, comme ce dernier succès mettoit leur honneur à couvert, ils se montrèrent

1249. plus disposés à entrer en négociations, lorsque peu après, les assiégeans leur offrirent des conditions honorables. Le traité fut proposé le 7 décembre, au prétoir de Modène; il y fut débattu par les maîtres des arts et le conseil-général; il fut également examiné à
1250. Bologne, le 19 janvier suivant, par les divers conseils, les anciens du peuple, les consuls des marchands et tous les collèges, et approuvé par les deux nations; la paix fut enfin jurée aux conditions suivantes: La commune de Modène prit l'engagement de rester amie et alliée de celle de Bologne, et de l'assister, ainsi que le légat apostolique, contre tous ses ennemis, sans exception; elle s'engagea encore à ne contracter aucune alliance nouvelle, sans le consentement de ce légat et de la commune de Bologne; elle rappela tous les exilés du parti des Aigoni (c'étoit à Modène, le nom du parti guelfe), et elle les remit en possession de leurs biens. Les deux partis, celui des Grasolfi, ou Gibelins, et celui des Aigoni, ou Guelfes, furent autorisés à élire chacun un podestat; mais les derniers durent choisir le leur à Bologne. D'autre part, la commune de Bologne remit celle de Modène en possession de toutes les terres conquises; elle se rendit garante de la paix entre les deux factions, et elle consentit à ce que tous

les prisonniers fussent libérés de part et d'autre, sans rançon. De son côté, le légat Ottaviano des Ubaldini, réconcilia Modène avec l'église ; il leva l'interdit dont cette ville avoit été frappée depuis long-temps, et il lui permit la célébration des offices divins (1). 1250.

Pendant que les Guelfes remportoient de si grands avantages dans la Romagne et la Lombardie, le parti gibelin avoit des succès constans dans la Marche Trévisane. Depuis que Frédéric s'étoient éloigné de Padoue, en 1239, et qu'Eccelino, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, avoit profité de l'indépendance qu'il recouvroit, pour envoyer au supplice ceux qu'il avoit cru lui être contraires, ce tyran s'étoit si bien affermi dans toute la Marche, qu'à peine il avoit besoin de reconnoître encore l'autorité de l'empereur. Il avoit tourné ses premières armes contre les châteaux d'Agna et de Brenta, occupés par les Padouans émigrés : c'est là que les seigneurs de Carrara et les Advocati s'étoient retirés pour fuir la tyrannie : il s'étoit emparé de force de ces châteaux,

(1) *Ghirardacci Storia di Bologna*, L. VI, p. 176. C'est cette guerre entre Modène et Bologne, qui fait le sujet de la *Secchia rapita*, poème héroïcomique de Tassoni.

et il avoit fait périr les individus de ces deux nobles familles, qu'il y avoit trouvés enfermés. Il avoit attaqué ensuite les possessions du marquis d'Este, son ennemi capital; et dans le cours de dix années, il avoit soumis successivement toutes ses forteresses, dont quelques-unes, comme celles de Montagnana et d'Este, passoient pour imprenables. Dans le district de Vérone, il s'étoit emparé du château de Saint-Boniface, patrimoine d'une famille depuis long-temps rivale de la sienne; il avoit enlevé plusieurs châteaux à la ville de Trévise, gouvernée alors par son frère Albéric de Romano, qui paroissoit avoir embrassé le parti guelfe; enfin, il avoit forcé à la soumission, les deux petites villes de Feltre et de Bellune, qui, depuis quelques années, s'étoient mises sous la protection de Biaquin de Camino, gentilhomme guelfe, qu'Eccelin dépouilla de tout son patrimoine.

Mais, tandis que le seigneur de Romano étendoit chaque jour sa domination, et qu'il justifioit ainsi le titre qu'il prenoit de vicaire impérial, dans tous les pays situés entre les Alpes de Trente et le fleuve Oglio, il faisoit couler des torrens de sang dans toutes les villes qui lui étoient soumises, et il enseignoit ainsi aux Italiens, par une funeste expérience, ce que doit être un tyran qui s'élève dans

un pays accoutumé à la liberté. Un récit détaillé de tous ses forfaits seroit trop révoltant; une simple énumération de ses victimes ne pourroit intéresser que ceux à qui leurs noms ne sont pas inconnus ; mais ces noms ne sont illustres que dans la Vénétie. Nous nous contenterons de choisir dans la foule immense, quelques traits qui suffisent à peindre cet homme de sang.

Dès l'an 1228, Eccelino avoit fait prisonnier Guillaume, petit-fils de Tiso du Camp Saint-Pierre, alors encore enfant, et il l'avoit fait élever dans sa cour. Ce jeune homme étoit son neveu ; et depuis la mort de Tiso et de Jacques du Camp Saint-Pierre, la haine de ces deux seigneurs contre Eccelino, sembloit devoir être oubliée, et les liens du sang avoir repris leur force. Cependant, en 1240, Eccelino fit arrêter le jeune Guillaume, pour le garder comme ôtage ; quatre des seigneurs de Vado, ses plus proches parens, se présentèrent aussitôt à Eccelino, comme cautions de Guillaume. Eccelino, à leur prière, le relâcha, et Guillaume, trop jeune pour songer dans sa terreur, qu'il compromettoit ses amis, s'enfuit à son château de Triviglio, qu'il fortifia. Eccelino fit alors saisir les quatre seigneurs de Vado ; il les enferma dans le château de Cornuta, dont, au bout de quelques

années, il fit murer les portes. Pendant de longues journées on entendit ces prisonniers qui, avec des cris lamentables, demandoient du pain ; et lorsqu'après leur mort on rouvrit la prison, on vit que leurs os n'étoient plus couverts que d'une peau noire et desséchée.

Guillaume du Camp, Saint-Pierre, cependant, après s'être maintenu six ans dans l'indépendance, fut effrayé des progrès d'Eccelino, et il essaya de se réconcilier avec lui ; il lui livra les châteaux dont il étoit maître, et vint se mettre entre ses mains, lui déclarant qu'il vouloit être son ami, comme il étoit déjà son neveu. Mais la nuit même, dit-on, où, pour la première fois il se trouvoit au pouvoir du tyran, il crut voir en songe, les ombres de ses oncles, les seigneurs de Vado, qui, renouvelant leurs cris de famine, rappelèrent à sa mémoire leur mort funeste qu'il avoit trop oubliée, et lui firent sentir avec une terreur profonde, quel maître il s'étoit donné. Il ne tarda pas à en faire lui-même une cruelle expérience. En 1249, Eccelino lui ordonna de répudier la femme qu'il avoit épousée, parce qu'elle appartenoit à une famille qu'il venoit de proscrire ; et comme Guillaume s'y refusoit, il fut jeté dans une prison, et, au bout d'une année, condamné à mort : tous ses biens furent confisqués,

tous ses parens et tous ses amis furent chargés de fers, sans distinction d'âge ni de sexe (1). Parmi les victimes d'Eccelino, il y en eut deux qui signalèrent leurs derniers momens par des actes de courage. Rainier de Bonello, traduit devant le tribunal d'Eccelino, en présence de tout le peuple, fut accusé par lui, comme ayant voulu livrer la ville de Padoue, entre les mains du marquis d'Este. Rainier ne répondit qu'en dénonçant au peuple l'accusation d'Eccelin lui-même, comme une infâme calomnie, et en déclarant que le vrai motif du supplice qu'il attendoit, c'est qu'il avoit témoigné ses regrets de ce que les Padouans avoient confié à Eccelin l'autorité souveraine, et de ce qu'ils étoient si cruellement punis de leur faute. Le tyran le fit traîner sur la place publique, et lui fit trancher la tête (2). Jean de Scanarola fut traduit devant le podestat de Vérone, Henri de Ygna, créature d'Eccelin, digne de cet homme de sang. Quoique le prisonnier fût chargé de chaînes et entouré de gardes, il s'élança tout-à-coup sur son juge, et, le 1250.

(1) *Rolandinus de factis in Marchia Tarvisana*, L. II, c. 9, p. 188; L. V, c. 2, p. 234; L. V, c. 16, p. 245; L. VI, c. 12, 13 et 14, p. 262.

(2) *Ib.* L. V, c. 9, p. 239.

renversant de son tribunal, il le frappa à la tête, de trois coups d'un couteau qu'il avoit caché sous ses habits. Le juge fut blessé mortellement, avant que les gardes eussent eu le temps de mettre en pièces Scanarola, avec leurs hallebardes. Alors un proverbe italien, terrible pour les tyrans, fut répété de bouche en bouche : *Celui qui veut mourir, est maître de la vie du roi* (1).

La plupart des suppliciés, revêtus d'une robe noire, étoient conduits sur la place publique, où on leur tranchoit la tête. Leurs biens étoient confisqués ; leurs maisons étoient rasées ; tous leurs parens et tous leurs amis de l'un et de l'autre sexe, étoient déclarés suspects, et mis en prison. Mais toutes les victimes ne mouroient pas d'une manière aussi douce ; on les accusoit toutes d'avoir conspiré contre le tyran, et l'on ne produisoit d'autres preuves contre elles, que les aveux qu'on pouvoit arracher aux accusés, par la torture. Plusieurs gentilshommes qui refusoient de confesser aucun crime, périrent dans les horreurs d'une question poussée au-delà de ce que les forces humaines peuvent supporter (2).

(1) *Rolandini*, L. V, c. 20, p. 248. — *Monachus Patavinus in Chronic.* p. 682.

(2) *Rolandini*, L. V, c. 9, p. 239.

Les prisons ne suffisoient plus au nombre prodigieux de gens suspects qu'Eccelino y faisoit enfermer. Il donna des ordres pour en construire de nouvelles auprès de l'église de Saint-Thomas à Padoue. Un de ces vils courtisans, que dans tous les pays les tyrans savent découvrir et mettre en œuvre, demanda, comme une grâce, qu'Eccelino le chargeât d'inspecter la construction de ces prisons, et de là diriger, pour les rendre vraiment infernales. « Mais, dit Rolandino, qu'elles se » réjouissent, les ames de ceux qui ont péri » dans le château (c'est ainsi qu'on appela cette » prison); car celui qui étoit entré tant de » fois volontairement dans ces cachots, pour » s'assurer qu'aucun foible rayon de jour n'y » pourroit pénétrer par aucune ouverture; » celui qui s'étoit étudié à rendre ce lieu » ténébreux, empesté et semblable au Tar- » tare, y a été enfermé à son tour par l'ordre » d'Eccelino : en proie à la faim, à la soif, » aux insectes impurs, haletant après l'air » qui lui étoit refusé, il a péri misérablement » dans l'enfer que lui-même avoit creusé (1) ».

On n'auroit pas dû croire que le nombre de ces hommes vils et féroces, dont un tyran a besoin pour le servir, fût si considérable qu'il

(1) *Rolandini*, L. V, c. 10, p. 240.

le parut pendant le gouvernement d'Eccelino. Mais chacun des podestats qu'il donnoit aux villes qui lui étoient soumises, chacun des gouverneurs de ses châteaux et des prévôts de ses prisons, sembloit être aussi cruel et aussi insensible que lui; chacun d'eux ne différoit d'Eccelino que par un moindre degré de hardiesse. Ce tyran, après sa retraite du siége de Parme, avoit fixé sa résidence à Vérone, et il avoit envoyé à Padoue un de ses neveux, Ansedisius des Guidotti, qui fit couler plus de sang peut-être que son maître lui-même. Un apologue répété imprudemment dans le palais public, et appliqué à Eccelino (1), fut un crime expié par la mort, non-seulement de son premier auteur, mais de tous ceux encore qui avoient paru applaudir. Ils étoient au nombre de douze; leurs femmes, leurs frères et leurs enfans furent tous jetés dans des cachots.

Parmi ceux qui, vers le même temps, furent envoyés au supplice, on plaignit surtout la noble famille des Dalesmanini, une des plus riches et des plus puissantes du parti gibelin. Une dame de cette maison venoit d'épouser en

(1) *Accipitrem, milvi pulsurum bella; Colombæ*
Accipiunt Regem; Rex magis hoste nocet.
Incipiunt de Rege queri, quia sanius esset
Milvi bella pati, quam sine Marte mori.

secondes noces un gentilhomme attaché au 1250.
comte de Saint-Boniface, et par conséquent ennemi d'Eccelin. Cette alliance, qui avoit été conclue à Crémone, probablement sans l'aveu des Dalesmanini, excita tellement la colère du tyran, qu'il fit arrêter tous les membres de cette famille, et qu'il donna ordre à son podestat, Ansedisius des Guidotti, de les faire tous périr. Le frère de celui-ci avoit épousé une sœur de ces gentilshommes; cependant aucun lien de sang, aucune considération d'amitié, ne rallentit de sa part l'exécution des vengeances de son maître. Seulement il voulut éprouver le peuple, dont il craignoit encore la révolte, et il n'envoya au supplice qu'un seul des Dalesmanini, le plus jeune et le moins considéré; mais lorsqu'il vit qu'aucun de leurs vassaux, aucun de leurs amis n'avoit élevé la voix pour le sauver, et que la terreur ne s'exprimoit que par le silence, il fit traîner tous les autres sur la place publique, et leur fit aussi trancher la tête. « L'étonnement fut » extrême et universel, dit Rolandini, à la » mort des Dalesmanini, parce que la maison » de Romano n'avoit pas eu, dans la Marche, » des amis plus proches, plus fidèles et plus » dévoués qu'eux. Cette amitié avoit paru se » maintenir entre les contemporains de cette » génération, comme elle avoit existé entre

1250. » leurs ancêtres ; mais rien n'est autant à » craindre, rien ne présage plus de cala- » mités, que lorsqu'un ami faux et perfide » acquiert une grandeur et un pouvoir in- » finis (1) ».

Frédéric cependant, après avoir soumis les Guelfes de Florence, et avoir affermi son autorité dans toute la Toscane, avoit paru vouloir abandonner l'Italie septentrionale à elle-même, afin de diminuer, s'il lui étoit possible, l'irritation du pape, et de trouver plus facilement quelque moyen de se réconcilier avec lui. Le roi de France, saint Louis, avoit passé l'hiver de 1248 à 1249 dans l'île de Chypre, avec la puissante armée croisée qu'il conduisoit en Egypte. Au printemps, comme il commençoit à manquer de vivres, Frédéric accorda des sauf-conduits aux Vénitiens, avec lesquels il étoit en guerre, pour qu'ils pussent porter des secours à l'armée françoise ; de son côté, il envoya aussi à saint Louis un convoi de provisions, et il lui écrivit en même-temps pour lui exprimer son vif désir d'aller le joindre à la croisade, et le regret qu'il ressentoit de ce que le pape l'en empêchoit, en lui faisant la guerre (2). Saint Louis, de l'île

(1) *Rolandini*, L. VI, c. 2, p. 254 ; et c. 9, p. 261.

(2) *Petri de Vineis*, L. III, epist. 22, 23, 24, p. 431 et suiv.

de Chypre, écrivit encore une fois à Inno- 1250.
cent IV, pour le solliciter de se réconcilier avec le bienfaiteur de la chrétienté, avec le prince qui venoit de sauver l'armée croisée d'une affreuse famine (1). La reine Blanche de France écrivit, de son côté, au pape, dans le même but et avec des instances non moins vives; mais Innocent fut inflexible; et la défaite de saint Louis en avant de Damiète, sa prison entre les mains du sultan, et la mort de Frédéric, épargnèrent bientôt au pape de nouvelles sollicitations.

Retiré dans la Pouille, où il passa une année sans laisser de mémoire d'aucune de ses actions, Frédéric fut atteint à Florentino, château ou bourgade de la Capitanate, d'une dyssenterie dont il mourut le 13 décembre 1250, dans la cinquante-sixième année de sa vie, après en avoir régné trente et une comme empereur, trente-huit comme roi de Germanie, et cinquante-deux comme roi des deux Siciles.

Le caractère de Frédéric a dû se peindre en partie dans cette histoire; cependant, comme aucun souverain, peut-être, n'a été attaqué avec plus d'acharnement, et n'a été défendu avec plus d'enthousiasme, il est

(1) *Matth. Paris. Hist. Angliæ, ad ann.* 1249, p. 663.

1250. difficile de séparer de ses actions tout ce que la calomnie a pu y ajouter, ou de reconnoître la vérité des accusations que le zèle de l'amitié a démenties. Peut-être ne pouvons-nous mieux terminer ce que nous avons dit sur ce prince, qu'en transcrivant les portraits que nous en ont laissé deux historiens de la génération qui suivit la sienne, mais dont l'un, Jean Villani, Florentin, fut un Guelfe zélé, et l'autre, Nicolas de Jamsilla, Napolitain, fut non moins zélé Gibelin.

« Frédéric, dit Villani, fut un homme doué » d'une grande valeur et de rares talens; il » dut sa sagesse autant aux études qu'à sa » prudence naturelle; universel en toute » chose, il parloit la langue latine, notre » langue vulgaire (l'italien), l'allemand, le » françois, le grec et l'arabe. Abondant en » vertus, il étoit généreux, et à ses dons il » joignoit encore la courtoisie; guerrier vail- » lant et sage, il fut aussi fort redouté. Mais il » fut dissolu dans la recherche des plaisirs; » il avoit un grand nombre de concubines, » selon l'usage des Sarrasins; comme eux, il » étoit servi par des Mamelucs; il s'abandon- » noit à tous les plaisirs des sens, et menoit » une vie épicurienne, n'estimant pas qu'au- » cune autre vie dût venir après celle-ci.... » Aussi ce fut la raison principale pour

» laquelle il devint l'ennemi de la sainte 1250.
» église.... (1) ».

« Frédéric, dit Nicolas de Jamsilla, fut » un homme d'un grand cœur, mais la » sagesse, qui ne fut pas moins grande en » lui, tempéroit sa magnanimité, en sorte » qu'une passion impétueuse ne déterminoit » jamais ses actions, mais qu'il procédoit » toujours avec la maturité de la raison... » Il étoit zélé pour la philosophie; il la cul- » tiva pour lui-même, et la répandit dans ses » états. Avant les temps heureux de son régne, » on auroit trouvé en Sicile, que peu ou » point de gens de lettres; mais l'empereur » ouvrit dans son royaume, des écoles pour » les arts libéraux et pour toutes les sciences; » il appela des professeurs des différentes » parties du monde, et leur offrit des ré- » compenses libérales. Il ne se contenta pas » de leur accorder un salaire; il prit sur » son propre trésor, de quoi payer une » pension aux écoliers les plus pauvres, afin » que dans toutes les conditions, les hommes » ne fussent point écartés par l'indigence de » l'étude de la philosophie. Il donna lui-même » une preuve de ses talens littéraires, qu'il » avoit surtout dirigés vers l'histoire naturelle,

(1) *Giovanni Villani Istor.* L. VI, c. 1, p.

1250. » en écrivant un livre sur la nature et le
» soin des oiseaux, où l'on peut voir combien
» l'empereur avoit fait de progrès dans la
» philosophie. Il chérissoit la justice, et la
» respectoit si fort; qu'il étoit permis à tout
» homme de plaider contre l'empereur, sans
» que le rang du monarque lui donnât aucune
» faveur auprès des tribunaux, ou qu'aucun
» avocat hésitât à se charger contre lui; de
» la cause du dernier de ses sujets. Mais,
» malgré cet amour pour la justice, il en
» tempéroit quelquefois la rigueur par sa
» clémence (1) ».

(1) *Nicolai de Jamsilla, Historia Conradi et Manfredi, in Proemio.* T. VIII, p. 495.

CHAPITRE XVIII.

Retour d'Innocent IV en Italie; — ses guerres avec Conrad et Manfred; — sa mort. — Rome sous son pontificat; le sénateur Brancaléon. — Toscane; le gouvernement populaire s'établit à Florence.

1251 — 1255.

L'autorité des empereurs en Italie, cette autorité toujours reconnue par les républiques, mais dont l'étendue et les limites avoient fourni matière à tant de contestations, fut en quelque sorte anéantie par la mort de Frédéric II. Vingt-trois ans s'écoulèrent depuis cet évènement, sans que les princes d'Allemagne réussissent à s'accorder sur l'élection d'un roi des Romains. Après ce long interrègne, un nouveau chef fut donné au royaume de Germanie, dans la personne de Rodolphe de Hapsbourg; mais ni lui, ni Adolphe, ni Albert, ses successeurs, ne se sentirent assez puissans pour descendre en Italie, et comme ils ne reçurent point à Rome, la couronne

de l'empire, ils ne portèrent point le titre d'empereur. Soixante années se passèrent, avant que Henri VII de Luxembourg, rentrât dans cette contrée pour y faire valoir les droits de l'empire; et après la prompte mort de ce monarque, un nouvel interrègne laissa au peuple d'Italie, le loisir de confirmer leur indépendance, et de rompre tous les liens qui les attachoient à l'Allemagne.

Jusqu'à la mort de Frédéric II, l'histoire des empereurs a été une partie essentielle de celle des républiques italiennes; notre tâche a dû être de faire voir comment les cités s'étoient peu-à-peu détachées de l'empire; comment elles avoient augmenté leurs priviléges aux dépens des empereurs, dont cependant elles ne contestoient pas la suzeraineté; comment, après avoir excité leur jalousie, elles avoient résisté à leurs attaques; comment enfin elles avoient fait cause commune avec les papes, pour précipiter du trône, au nom de la religion, la famille la plus puissante et la plus illustre de l'Allemagne. En faisant le récit de ces événemens, nous avons montré aussi comment, dans le sein des mêmes villes, un grand nombre de citoyens, indignés de ce qu'une ligue se formoit contre le chef de l'empire, s'étoient armés pour la défense de ses droits, et comment les républiques

s'étoient trouvées déchirées par les factions, et souvent entraînées sous le joug de la tyrannie, avant d'avoir pu atteindre le but qu'elles s'étoient proposé.

Dans le reste de cette histoire, les intérêts de l'Allemagne seront un peu plus séparés d'avec ceux de l'Italie. Nous aurons moins d'occasions de nous occuper de l'élection et du gouvernement des rois de Germanie. Mais l'histoire des peuples libres d'Italie, ne peut pas se détacher de celle de leurs voisins et de leurs ennemis. Dans ce pays, les intérêts des nations commencèrent de bonne heure à se combattre, comme aussi à se balancer les uns les autres; et de même qu'on ne peut écrire l'histoire récente d'un peuple sans embrasser celle de toute l'Europe, on ne peut écrire l'histoire des républiques italiennes du moyen âge, sans embrasser celle de presque tout le midi. Les révolutions du royaume de Naples décidèrent du sort de la plupart des villes libres, nous y verrons combattre les François et les Aragonois, avec les Allemands et les Arabes, et presque toutes les nations se présenteront à leur tour, sur la scène que nous nous sommes proposé de faire connoître.

Innocent IV reçut la nouvelle de la mort de Frédéric, comme celle d'une victoire signalée; son sort étoit changé par cet

1251. évènement, et la balance entière de l'Italie sembloit devoir changer aussi. « Que les cieux » se réjouissent, que la terre soit dans l'allé- » gresse, » écrivoit-il au clergé du royaume de Sicile, » car la foudre et la tempête; » dont le Dieu puissant a menacé si long- » temps vos têtes, se sont changées par la » mort de cet homme, en zéphyrs rafraî- » chissans, en rosées fertilissantes » (1). Le pontife forma immédiatement le projet de réunir au patrimoine de saint Pierre, tout le beau royaume de Naples; c'est dans cette vue qu'il s'adressa au clergé, aux nobles, aux bourgeois, pour leur faire prendre les armes contre leur roi; et que, peu après, il écrivit à la ville de Naples: « Du consentement de » nos frères les cardinaux, nous avons pris » vos personnes, vos biens et votre ville » elle-même, sous la protection du saint- » siége, statuant qu'elle demeurera perpé- » tuellement sous sa dépendance immédiate, » et nous engageant à ce que jamais l'église » n'accorde la souveraineté ou aucun droit » sur elle, à aucun empereur, roi, duc, » prince ou comte, ou à quelque personne » que ce soit (2) ».

(1) *Innocent. IV. Epistolæ*, L. VIII, ep. 1. *Ap. Raynaldi*, 1251, §. 3, p. 604.

(2) *Ib.*, L. IX, ep. 148. *Ib.*, §. 41, p. 612.

Pour profiter de ces circonstances favo- 1251.
rables, et pour étendre ses conquêtes, Innocent quitta Lyon dès le commencement du printemps, et il s'achemina vers l'Italie. Il se rendit d'abord à Gênes, sa patrie, où il fut reçu avec enthousiasme par ses concitoyens, et où il trouva rassemblés les députés de presque toutes les villes de la Lombardie. Ils étoient venus au-devant de lui, pour le presser d'honorer de sa présence, chacune de ces cités à son tour. Innocent n'eut garde de rejeter une demande qui s'accordoit si bien avec ses vues (1). Le parti gibelin étoit découragé ; de toute part il demandoit la paix ; et si cette paix se faisoit sous les yeux et par l'influence du pontife, elle devoit assurer le triomphe de l'église. Déjà les villes de Savone et d'Albenga, et le marquis del Carreto avoient envoyé des ambassadeurs à Gênes, pour traiter de leur réconciliation ; après avoir été en guerre pendant tout le règne de Frédéric, avec cette république, ils consentoient à se gouverner d'après ses ordres, et sous l'influence du parti guelfe. Les Pisans eux-mêmes, qui de tout temps s'étoient montrés les plus fidèles partisans de la maison

(1) *Caffari Contin.* L. VI, *Ann. Genuens.* p. 518. — *Cav. Flaminio del Borgo*, L. V. *dell' Istoria Pisana*, §. 5, p. 282.

1251. de Souabe, avoient aussi envoyé à Gênes, un moine dominicain, pour entamer des négociations. Il est vrai que lorsque les Génois demandèrent à ce moine, que les Pisans leur cédassent le château de Lerici, bâti sur le rivage de la mer, aux confins des deux territoires, il leur répondit : « Nous vous don» nerions plutôt Chinzica, l'un des quartiers » de notre ville ; » et la négociation fut rompue.

La marche d'Innocent, au travers de la Lombardie, parut une suite de triomphes ; les Guelfes accouroient en foule au-devant de lui ; ils formoient pour lui des gardes d'honneur qui équivaloient presque à des armées : c'étoit dans la vue de le mettre à l'abri de toute insulte de la part des villes gibelines, comme Pavie et Lodi, dont il devoit traverser le territoire. Mais ces villes, découragées par la mort de leur protecteur, n'avoient garde de provoquer davantage la colère du pontife ; au contraire, elles cherchoient à faire oublier leurs anciennes offenses ; elles annonçoient le désir d'une réconciliation, et elles permettoient à leurs exilés de rentrer dans leurs foyers (1). La ville de Lodi, pressée

(1) *Nicolai de Curbio Vita Innocent. IV.* T. III, P. I, §. 30, p. 592. 1. — *Galvanei Flammæ Manipul. Florum*, §. 285, p. 683. — *Corio Istoria di Milano*, P. II, p. 109 *verso.*

par les armes des Milanois, entra même dans 1251.
la ligue guelfe; et celle de Pavie signa un traité de paix avec Milan, qui ne fut pas long-temps observé.

C'étoit le pontife qui avoit armé les Lombards contre l'empereur; mais, s'il les avoit excités à entreprendre une guerre dangereuse contre un puissant monarque, il les avoit tellement secondés par ses armes spirituelles, qu'il leur avoit assuré la victoire et toute la gloire des combats. Frédéric avoit échoué dans les deux siéges de Brescia et de Parme; il n'avoit jamais entrepris celui des villes plus puissantes, Milan, Gênes, ou Bologne, et plus d'un an avant sa mort, il s'étoit éloigné d'un pays qu'il se sentoit trop foible pour soumettre. Aussi les Milanois ressentoient-ils l'enthousiasme le plus vif pour le pontife; la ville entière, avec tous ses sujets, parut se porter au-devant de lui; deux cent mille personnes occupoient les dix derniers milles de la route qu'il devoit parcourir avant d'arriver. On inventa, pour lui faire honneur, une machine nouvelle sous laquelle il fit son entrée à Milan; elle étoit recouverte de draps de soie, et soutenue sur les épaules des premiers gentilshommes : c'est le baldaquin employé dès-lors dans toutes les cérémonies religieuses. Les Milanois retinrent le pape pendant plus de

1251. deux mois dans leur ville; ils lui déférèrent le droit de nommer leur podestat pour l'année, et ils reçurent de lui des indulgences et des grâces spirituelles, en échange des honneurs dont ils l'accabloient.

Cependant, quelque glorieuse qu'eût été la longue guerre dans laquelle les Milanois s'étoient engagés pour le servir, elle n'en avoit pas moins épuisé leurs finances; dès l'année précédente, ils avoient décrété, en faveur de leur commune, un délai de huit ans pour rembourser ses dettes; et ils avoient augmenté toutes leurs impositions, pour se mettre en état, de cette manière, de faire face à leurs nouveaux engagemens: en même-temps, ils avoient accordé à tous les débiteurs particuliers les mêmes termes et les mêmes facilités que la république s'arrogeoit pour ses propres dettes (1); acte apparent de justice, qui, dans le fait, augmentoit le désordre et la perte occasionnée à la société par cette espèce de banqueroute. Ces impôts ne suffisant point encore, les Milanois se déterminèrent enfin à faire venir un magistrat étranger, auquel ils accordèrent un pouvoir illimité pour lever de l'argent par toutes les douanes, les tailles et les

(1) *Giorgio Giulini Memorie della Campagna di Milano.* T. VIII, L. LIII, p. 52.

péages qu'il sauroit inventer. Cette odieuse 1251.
science n'étoit point encore aussi perfectionnée que de nos jours; mais le nouveau magistrat, Beno des Gozzadini de Bologne, employa toutes les ressources de son esprit à perfectionner la maltote, et à pressurer le peuple. Pendant quatre ans, on se soumit sans réclamer aux impôts qu'il établissoit de sa seule autorité; la dernière année, on décora même Gozzadini de la dignité de podestat, pour qu'il éprouvât moins de résistance, et qu'il satisfît plus vîte aux dettes publiques. Mais la patience du peuple fut enfin lassée par ses exactions; après une sédition violente, Beno des Gozzadini fut mis à mort par les révoltés; cependant la plupart des impôts qu'il avoit inventés furent conservés, en sorte que les historiens de Milan, partageant les préventions du peuple, maudissent encore la mémoire de ce financier (1).

Le pape ne se fut pas plus tôt éloigné de Milan qu'il parut oublier tout ce que cette ville avoit soufferte pour son service, et l'accueil qu'elle venoit de lui faire. De Brescia, il écrivit à son archevêque, pour l'exciter à

(1) *Conte Giulini Memorie*, L. LIV, p. 113. — *Galvan. Flamma Manip. Flor.* §. 288, p. 685. — *Corio Istoria di Milano*, p. 112. — *Annales Anonimi Mediolanenses.* T. XVI, c. 24 et 26, p. 657.

1251. soutenir avec force les libertés ecclésiastiques contre le podestat et les conseils, qui, quelquefois y portoient atteinte. Un de ses griefs étoit que l'on contraignoit certains moines, nommés les *humiliés*, à se charger de plusieurs fonctions publiques aux portes et aux gabelles, parce qu'ils les remplissoient avec plus d'économie et de fidélité. Le pape enjoignit à l'archevêque d'employer contre la république les censures ecclésiastiques, et toute la rigueur des châtimens spirituels, pour réprimer tous les abus qui pouvoient s'être introduits dans le gouvernement. Cette ingratitude du pontife refroidit visiblement les Milanois, auparavant si zélés pour sa cause. Peu après, ils laissèrent connoître combien l'intérêt du parti guelfe leur étoit devenu indifférent, lorsqu'ils choisirent pour leur capitaine-général le marquis Lancia de Montferrat, oncle de Manfred, régent de Sicile, et Gibelin zélé. Ils lui confièrent, pendant trois ans, de 1253 à 1256, les départemens de la guerre et de la justice, en exigeant de lui qu'il maintînt à leur solde mille chevaux étrangers. Le marquis Lancia, cependant, ne vint point résider à Milan, mais il y envoya, chaque année, un podestat nommé par lui pour être son lieutenant.

Malgré l'élection d'un Gibelin pour général

et pour juge, il ne paroît pas que les Milanois, 1251.
à cette époque, aient complètement abandonné le parti guelfe; la guerre qu'ils firent aux citoyens de Pavie, avec l'aide du marquis Lancia lui-même, nous semble une preuve du contraire. Il n'en fut pas de même des habitans de Plaisance. Tandis que Frédéric vivoit encore, ils se détachèrent, par animosité contre Parme, du parti où Parme venoit d'entrer; ils firent alliance avec Crémone, le marquis Pelavicino et tous les Gibelins; et ils renouvelèrent la guerre que, depuis le commencement du siècle, ils avoient faite à la ville de Parme. Cette guerre seule exceptée, tout étoit changé, les partis et les alliances; chaque armée sembloit avoir passé dans le camp ennemi pour renouveler le combat.

Deux passions, absolument indépendantes l'une de l'autre, partageoient, en factions opposées, les habitans de toutes les villes de l'Italie. D'une part, la jalousie et la défiance mutuelle des plébeïens et des nobles entretenoient le désordre dans le sein de chaque république; d'autre part, la haine entre les serviteurs de l'empire et ceux de l'église divisoit toute l'Italie en deux partis acharnés à se combattre. Aucune alliance constante n'existoit entre les factions politiques nées dans le sein de chaque cité, et les factions

1251. religieuses qui régnoient dans tout l'empire. Les papes ne s'étoient point faits les défenseurs des peuples, ou les empereurs ceux de la noblesse. A Milan, les gentilshommes étoient Gibelins, et le peuple guelfe; à Plaisance, c'étoit tout le contraire. Le choix de chaque famille, entre ces deux grands partis, n'avoit pas été déterminé par des considérations personnelles ou des vues d'intérêt; la plupart avoient été entraînées par leur sentiment vers le chef de la religion ou le chef de l'État; leurs motifs étoient purs et leur attachement sincère. De leur côté, le pape et l'empereur avoient cherché des partisans dans les villes où des intérêts plus prochains avoient déjà allumé la discorde; ils s'adressoient à tous ceux qu'ils voyoient opprimés, ou dont ils pouvoient flatter les passions, et ils tenoient dans chaque lieu un langage différent, selon la classe d'hommes avec laquelle ils vouloient traiter. Ceux qui étoient Guelfes ou Gibelins par sentiment, demeuroient constans dans leurs affections; ceux dont les empereurs ou les papes avoient recherché l'alliance par intérêt, pouvoient changer avec la politique. En général, on n'expliqueroit jamais la longue durée des factions guelfes et gibelines dans toute l'Italie; les sacrifices prodigieux que tous les citoyens les plus vertueux faisoient à l'esprit de parti; l'égalité de forces, et les fré-

quentes alternatives de victoires et de défaites, 1251.
si l'on ne vouloit leur donner d'autre origine que l'intérêt personnel. L'égoïsme n'inspire point d'énergie, et celui qui calcule son avantage se trouvera toujours dans le repos. Des motifs plus nobles mettoient aux citoyens, de part et d'autre, les armes à la main. Deux sentimens vertueux, l'esprit religieux et l'esprit de justice, avoient été mis en guerre par la discorde entre les deux pouvoirs.

Les empereurs éprouvoient, sans aucun doute, de la part des papes une injustice criante; leurs droits les plus sacrés étoient envahis; leur repos domestique étoit troublé par des trahisons de famille; leur réputation souillée par des calomnies; enfin leur couronne même leur étoit enlevée par des jugemens iniques. Les hommes en butte à une si grande injustice, étoient, par leur rang, leur pouvoir, leurs vertus, placés de manière à ce que leurs malheurs fissent l'impression la plus universelle et la plus profonde; car, quoique la compassion soit due également à tous les malheureux, celle qu'on éprouve pour des souverains prend l'apparence d'un sentiment plus noble encore; elle nous élève jusqu'au rang de ceux qu'elle nous fait secourir; nous l'appelons loyauté, et nous nous glorifions de l'enthousiasme qu'elle nous fait ressentir.

1251. D'autre part, chez un peuple superstitieux, la religion peut s'éloigner des règles de la justice éternelle, et contredire la justice mondaine. Cette religion interdit aux hommes d'examiner les voies du ciel; elle leur ordonne de soumettre leur raison; et le fanatisme aveugle qu'elle leur inspire, la haine contre les hérétiques et les ennemis de la foi, le dévouement à l'église, ne sont pas dans leurs motifs des passions moins pures que le fanatisme de loyauté; elles ne sont pas moins que lui fondées sur l'entier oubli de l'intérêt personnel, et sur une conviction pleine et vertueuse. De part et d'autre, on vit les grandes familles, fidèles aux principes qu'elles avoient adoptés, les transmettre à leurs descendans de génération en génération, sans que les calamités et les persécutions pussent jamais les altérer. L'on vit aussi la multitude, plus mobile et plus susceptible d'enthousiasme, se montrer également disposée à admettre les deux passions contraires; et, selon qu'on savoit réveiller en elle des sentimens qui lui étoient naturels, on la vit combattre avec énergie, non point pour elle-même, mais pour les droits légitimes de l'empire, ou pour les saintes libertés de l'église.

Comme les deux républiques de Plaisance et de Crémone étoient gouvernées par la

faction gibeline, Innocent, au lieu de suivre la route naturelle pour se rendre dans l'État de l'église, fut contraint de passer de Milan à Brescia, Mantoue, Ferrare et Bologne (1). Toutes ces villes, étant dévouées au parti guelfe, le reçurent avec les mêmes honneurs; dans toutes, cependant, il semble que le passage du pape, loin de confirmer l'affection du peuple pour l'église, laissa des semences de discorde, et réveilla le courage et les passions des gibelins. Innocent s'avança ensuite au travers de la Romagne jusqu'à Pérouse, où il séjourna quelque temps. 1251.

Avant qu'Innocent fût parvenu au terme de son voyage, son compétiteur, le roi d'Allemagne, étoit déjà entré en Italie, pour se mettre, dans cette contrée, à la tête du parti gibelin. Frédéric, en mourant, avoit laissé cinq enfans, dont deux seulement étoient légitimes, savoir: Conrad, qui, couronné roi de Germanie du vivant de son père, gouvernoit l'Allemagne depuis plusieurs années; et Henri, fils d'une princesse d'Angleterre, que Frédéric, par son testament, avoit substitué à Conrad, si celui-ci mouroit sans enfans. Manfred, prince de Tarente, fils naturel de l'empereur et d'une marquise Lancia, étoit de tous les princes de cette famille

(1) *Jacobi Malvecii Chron. Brixian.* Dist. VIII, c. 4, T. XIV, p. 920. — *Nicolai de Curbio Vita Innoc. IV.* 30. 593. K.

1251. celui qui avoit hérité de la plus grande part des vertus et des talens de son père. Frédéric paroît l'avoir légitimé; il l'avoit substitué à Conrad et Henri, comme héritier de ses couronnes, si l'un et l'autre mouroient sans postérité (1). Frédéric, roi ou duc d'Antioche, et Henzius, roi de Sardaigne, prisonnier des Bolonois, étoient aussi fils naturels de l'empereur; mais ils ne furent pas même nommés dans le testament du monarque (2). Le jeune Henri résidoit en Sicile, où sa présence contenoit les peuples dans le devoir; Manfred, comme régent du royaume, habitoit la Pouille; et Conrad, au mois d'octobre 1251, partit d'Allemagne, à la tête d'une armée puissante, pour venir prendre possession de ses nouveaux États.

Conrad, après avoir visité quelques-unes des villes gibelines de la Marche Trévisane, et avoir reçu d'Eccelino un renfort de troupes tirées de Padoue, Vérone et Vicence, reconnut que, pour se rendre dans son royaume, il ne pourroit traverser toute l'Italie d'une extrémité jusqu'à l'autre, sans avoir à livrer une

(1) *Voyez* le testament de Frédéric II. *Apud Lunig. Codex Italiæ Diplomat.* T. II, p. 910, ou *apud Giannone*, L. XVII, c. 6, T. II, p. 617.

(2) D'après Mathieu Paris, Frédéric d'Antioche seroit mort avant son père. *A.* 1249, *p.* 665.

suite de combats qui épuiseroient son armée, 1251.
et la mettroient hors d'état de soumettre ses sujets révoltés : il préféra donc éviter absolument la rencontre des armées guelfes ; il donna rendez-vous aux flottes de Sicile et de Pise sur les côtes du Friuli ; et, faisant le tour des frontières vénitiennes, il vint attendre ces flottes à Porto Navone, à l'extrémité du golfe Adriatique (1). C'est là qu'il s'embarqua, au commencement de l'année 1252, avec une 1252.
armée partie allemande et partie lombarde ; sa flotte étoit composée de seize galères de Sicile, et d'un nombre au moins égal de galères pisanes (2). Après une traversée heureuse, il vint débarquer à Siponto, dans la Capitanate.

Le prince Manfred, qui, pendant l'absence de Conrad, avoit administré le royaume, vint rencontrer son frère à Siponto, et lui remit tous les pouvoirs dont il avoit été dépositaire. Ce jeune prince, pendant l'année de sa régence, avoit déjà donné des preuves de ses talens et de la vigueur de son caractère. Les lettres du pape adressées à toutes les communautés, et les menées des frères Mineurs

(1) *Monachus Patavinus in Chronico*, p. 685.

(2) *Flaminio del Borgo, Diss. V. dell' Istoria Pisana* p. 285.

1252. dans toutes les provinces, avoient produit un soulévement presque général. Les Napolitains avoient déclaré qu'ils ne pouvoient se soumettre plus long-temps à vivre interdits et excommuniés, et qu'ils ne vouloient plus obéir à un prince qui ne seroit pas muni de l'investiture pontificale, et qui ne les réconcilieroit pas à l'église (1). Capoue suivit l'exemple de Naples; Andria, Foggia et Bari se révoltèrent également; et dans Averse, le parti des rebelles étoit armé, et tenoit déjà la victoire en suspens. Manfred, qui n'étoit âgé que de dix-huit ans, recouvra, par son courage et la rapidité de ses marches, toutes ces villes, à la réserve de Naples et de Capoue, en sorte que Conrad sembloit n'avoir plus qu'à marcher sur les pas de son jeune frère pour entrer en pleine possession de son royaume.

Mais la réputation brillante de Manfred excitoit dans le cœur du roi des Romains une envie secrète; et Conrad, comme s'il n'avoit pas eu d'autres ennemis à combattre, prit à tâche de rabaisser son frère, et de le dépouiller d'une partie des fiefs dont Frédéric, leur père, l'avoit mis en possession.

(1) *Diurnali di Matteo Spinelli di Giovenazzo.* T. VII, p. 1069.

Conrad étoit jaloux et cruel, parce qu'il 1252.
étoit foible; dans son cœur il se rendoit justice à lui-même, et il sentoit combien il étoit inférieur et à son père et à son frère. Cependant il se conduisit avec assez d'habileté dans la courte guerre qui lui restoit encore à soutenir, pour achever la conquête de son royaume. Les comtes d'Aquin, dont les fiefs s'étendoient depuis le Vulturne jusqu'au Garigliano, et qui par conséquent pouvoient ouvrir une communication entre Capoue et l'État de l'église, s'étoient unis aux révoltés. Conrad marcha immédiatement contr'eux avec ses Allemands; son frère l'accompagna à la tête des Sarrasins de Nocera, et ils soumirent en peu de temps Aquin, Suessa, San-Germano; et toutes les forteresses que ces gentilshommes avoient fait révolter. Naples et Capoue restèrent alors cernées de toutes parts; et le roi, tandis qu'il se préparoit à soumettre aussi ces deux villes, essaya d'entrer en négociations avec le pape (1).

Conrad, qui savoit combien son père avoit eu à souffrir de l'inimitié de l'église, auroit voulu à tout prix faire sa paix avec elle. Aussi en même-temps que, par une ambassade solemnelle, il demandoit à Innocent

(1) *Nicolai de Jamsilla Historia.* T. VIII, p. 505 et 506.

1252. les deux couronnes de l'empire et de la Sicile, qui lui appartenoient par droit héréditaire; il lui offrit de le laisser maître des conditions sous lesquelles il les recevroit. Mais Innocent n'avoit garde d'en imposer aucune; il vouloit réunir les deux Siciles aux États de l'église, et priver la maison de Souabe de l'empire d'Allemagne (1). D'après des projets semblables il ne pouvoit entrer en négociations avec les ambassadeurs de Conrad. Il les accueillit gracieusement, mais il les renvoya sans rien conclure.

Cependant la ville de Capoue, se voyant bloquée et privée d'espoir de secours, s'étoit rendue au roi, qui, avec toutes ses forces, vint, le 1.er décembre, mettre le siége devant
1253. Naples. Cette ville résista pendant longtemps; elle repoussa un assaut où l'armée royale perdit beaucoup de monde; mais enfin une flotte sicilienne vint garder l'entrée du port. Alors les vivres commencèrent à manquer aux assiégés; ils essayèrent vainement de capituler; Conrad voulut venger sa dignité offensée; et, lorsqu'au mois d'octobre suivant il eut forcé les Napolitains à se rendre à

(1) *Nicolai de Curbio Vita Innoc. IV*, §. 31, p. 592. x. — Mathieu Paris dit que, pendant le négociation, Conrad fut empoisonné par des partisans du pape, et qu'il n'échappa qu'avec peine à la mort. *A.* 1252, p. 725.

discrétion, il fit périr un grand nombre d'entr'eux sur l'échafaud, et il rasa leurs murailles (1). 1253.

Le pontife, qui avoit essayé vainement de secourir les Napolitains, comprit par leur soumission que l'église n'étoit pas assez puissante pour conquérir et conserver les deux royaumes de Sicile; et comme, à aucun prix, il ne vouloit permettre que la maison de Souabe restât en possession d'un État si voisin de Rome, parce que tous les partisans de cette maison à Rome étoient ennemis du saint-siége, il forma le projet d'assigner ce royaume, comme fief de l'église, à quelque prince nouveau, qui n'en fît la conquête que pour devenir vassal des papes, et qui restât toujours une créature dépendante d'eux (2). C'est à cette politique d'Innocent IV, que l'on dut dans la suite l'élévation de la maison d'Anjou, et l'introduction funeste des François dans le royaume de Naples.

Ce ne fut point cependant à Charles d'Anjou qu'Innocent s'adressa d'abord; ses

(1) *Matteo Spinelli Diurnali*, p. 1071. — *Sabas Malaspina Historia Sicula*, L. I, c. 3, p. 789. — *Barthol. de Neocastro Hist. Sicula*, c. 1, T. XIII, p. 1016.

(2) *Nicolaus de Curbio, Vita Innoc. IV*, §. 31, p. 592. — *Raynaldus*, 1253, §. 2-5, p. 623-625.

1253. prédécesseurs avoient acquis sur l'Angleterre des droits analogues à ceux que lui-même réclamoit sur la Sicile. Henri III, fils de Jean, gouvernoit l'Angleterre avec autant de foiblesse et d'impolitique que l'avoit fait son père. Ce roi, dans ses fréquentes guerres civiles, invoquoit souvent la protection du pape contre ses sujets, ce qui avoit rapproché les deux cours. Ce fut à son frère Richard, comte de Cornouailles, qu'Innocent offrit la couronne de Sicile, par le ministère de son secrétaire Albert de Parme (1). Richard passoit pour fort riche; la bravoure et l'art militaire s'étoient développés en Angleterre pendant les guerres civiles. Cependant, il ne paroissoit pas probable que le comte de Cornouailles pût soutenir une longue guerre à une grande distance de son pays, ou que les Anglois continuassent long-temps à le seconder. Ce même comte, nommé plus tard, par un parti, roi de Germanie, ne pût jamais se mettre en possession de la couronne d'Allemagne.

(1) *Mathæi Parisii Historia Angliæ (Continuatio), ad ann.* 1253, 1254, p. 761. Mathieu Paris s'étoit proposé de terminer son histoire à l'an 1250, en sorte qu'à la fin du vingt-cinquième demi-siècle, il passe en revue les événemens des dernières cinquante années, et termine ses réflexions par une espèce d'épilogue, *p.* 697. Je crois cependant que c'est lui-même qui reprend ensuite son récit à l'année suivante.

Peut-être Innocent se flattoit-il qu'après 1253.
quelques batailles les deux antagonistes, également affoiblis, lui laisseroient le champ libre, et que l'église pourroit de nouveau faire valoir ses prétentions au domaine immédiat de la Sicile.

Mais le prince anglois ne saisit point le leurre qui lui étoit offert par le pape; il fonda son refus sur l'insuffisance de ses trésors; sur le besoin de quelques forteresses pour assurer la retraite de ses troupes, s'il éprouvoit un échec; et, plus que tout, sur l'alliance de sa famille avec la maison de Souabe: car la dernière femme de Frédéric étoit sa sœur, et Henri, frère de Conrad, à qui la couronne étoit substituée, étoit son neveu. Cependant le scrupule qu'avoit fait naître cette parenté fut bientôt dissipé par une circonstance funeste; le jeune Henri mourut presque subitement, et le bruit se répandit que le poison avoit terminé ses jours. Les émissaires du pape accréditèrent ce rapport, et accusèrent formellement Conrad de la mort de son frère (1). Quelque peu vraisemblable que fût un pareil crime, son seul soupçon réconcilia la maison d'Angleterre avec les propositions du pape, et Henri III lui-même

(1) *Mathæus Parisius*, 1254, p. 765. — Lettre de Conrad *in additamentis ad Math. Paris.* p. 1113.

1253. sollicita Innocent d'accorder la couronne de Sicile, non plus à son frère, mais à son fils Edmond (1). Dans le même temps, Charles, comte d'Anjou et de Provence, et frère de saint Louis, instruit qu'une négociation aussi importante étoit entamée, pressé de plus par la vanité de sa femme, qui vouloit, comme ses sœurs, porter le titre de reine; Charles, dis-je, offrit à Innocent sa personne, ses trésors et ses soldats pour le service de l'église. Ses messagers firent valoir la gloire militaire que déjà il avoit acquise dans la Terre-sainte; la valeur et le zèle aveugle de ses soldats; la facilité qu'il trouveroit à les faire descendre en Italie, dont ses États étoient limitrophes, ou à les conduire par mer, des ports de la Provence, à Rome et à Naples. Mais toutes ces négociations furent interrompues à la nouvelle de la mort de Conrad, qui, ayant rétabli l'ordre dans son royaume, fut atteint à Lavello, au printemps de l'année 1254, d'une maladie qui l'emporta, à l'âge de vingt-six ans (2), comme il se met-
1254. toit en marche pour retourner en Allemagne. Conrad étoit marié à Elizabeth, fille d'Othon,

(1) *Mathæus Parisius. an.* 1254, p. 767.

(2) Le 21 mai 1254. *Nicolaus de Jamsilla Historia.* T. VIII, p. 507.

duc de Bavière; il en avoit un fils, nommé 1254.
Conradin, encore dans la première enfance, et qu'il avoit laissé auprès d'elle. Lorsqu'il se vit près de mourir, il recommanda ce fils à Manfred, et nomma cependant, avec le consentement de ce prince, pour tuteur de Conradin et bailli du royaume, le marquis Berthold de Hochberg ou de Hohenburg (1), général des troupes allemandes, qui avoit beaucoup de crédit sur cette nation.

La mort de tant de princes de la maison de Souabe, à peu de distance les uns des autres, fut attribuée, par les papes et quelques écrivains guelfes, à un enchaînement épouvantable de crimes. Frédéric fut accusé par eux d'avoir fait mourir deux enfans de Henri, son fils aîné (2); Manfred, d'avoir étouffé son père, Frédéric, sous des coussins, comme il étoit malade à Fiorentino (3); Conrad, d'avoir empoisonné le jeune Henri (4); et Manfred, d'avoir empoisonné Conrad (5). Il n'y a pas d'exemple peut-être qu'une famille

(1) Schmidt, Histoire des Allemands. *L. VI, c.* 10, *T. III, p.* 589, l'appelle margrave de Hochberg; tous les Italiens l'appellent de Hoemburg.

(2) *Barth. de Neocastro Hist. Sicula.* T. XIII, p. 1016.

(3) *Ricordano Malespini Hist. Fiorent.* c. 143, p. 974.

(4) *Raynald. Annal. Eccles.* 1254, §. 42, p. 644.

(5) *Sabas Malaspina Hist. Sicula*, L. I, c. 4, p. 790.

1254. plus noble et plus vertueuse ait jamais été accusée de crimes plus odieux et plus dépourvus de vraisemblance. Conrad fut si affecté des calomnies que la cour de Rome répandoit contre lui, qu'on peut attribuer en partie sa mort au chagrin qu'il en ressentit (1).

Les messagers qui apportèrent au pape la nouvelle de la mort de Conrad, furent bientôt suivis par d'autres qui venoient de la part du marquis de Hoemburg, recommander le jeune Conradin à la miséricorde du pontife, et lui représenter que cet enfant, à peine âgé de trois ans, n'avoit pu commettre aucun crime qui méritât qu'on le privât de son héritage; que son père, en mourant, avoit laissé l'ordre à ses proches de se soumettre entièrement à l'église; et que Rome ne trouveroit jamais un roi plus soumis, plus dépendant d'elle, que ne le seroit Conradin. Mais Innocent ne pensoit déjà plus à disposer d'une couronne qu'il pouvoit garder pour lui-même; il avoit suspendu toute négociation avec Richard, Edmond, ou Charles d'Anjou; il étoit résolu à ne point

(1) *Math. Parisius ad annum; et Giannone Istor. Civile*, L. XVIII, c. 2, p. 631. — *Flaminio del Borgo*, Dissert. V, p. 290. Aucun contemporain ne parle de poison. *Monach. Patavinus*, L. II, p. 689. — *Nicolo de Jamsilla*, p. 507. — *Diurnali di Matteo Spinelli*, p. 1071.

traiter avec Conradin, et il répondit aux ambassadeurs allemands, qu'il vouloit, avant tout, avoir la pleine possession du royaume des deux Siciles; et que, s'il trouvoit ensuite que Conradin y eût quelque droit, lorsque ce prince seroit parvenu à l'âge de puberté, il verroit quelle grâce il pourroit lui accorder (1). 1254.

Après cette réponse hautaine, Innocent fit demander des troupes aux républiques guelfes de la Lombardie, de la Toscane, et de la Marche d'Ancone; ses parens, les comtes de Fiesque, levèrent aussi des soldats à Gênes, pour son compte. Le pape rassembla son armée dans la ville d'Anagni, tandis que ses partisans, dans le royaume de Sicile, excitoient les peuples à la révolte, et leur représentoient qu'il étoit trop honteux de se soumettre davantage au gouvernement des Sarrasins et des Allemands. En effet, les grands-justiciers de presque toutes les provinces étoient des Arabes; tous les emplois civils et militaires leur étoient confiés. La révolte éclata dans toutes les provinces; de toutes parts on n'annonçoit au marquis de Hoemburg et à Manfred, que des conspirations; le premier, découragé par les

(1) *Nicolai de Jamsilla Historia*, p. 507.

1254. embarras de sa situation, prit enfin le parti de renoncer à la régence du royaume, et il se joignit à tous les barons restés fidèles, pour solliciter Manfred de s'en charger.

Manfred manifestoit une extrême répugnance à prendre le commandement, dans un moment où il ne pouvoit attendre, pour l'autorité royale, que des humiliations; comme il sentit cependant que, dans une circonstance aussi critique, son adresse seule pouvoit sauver la monarchie, il accepta la régence, sous condition que Berthold lui livreroit tous les trésors de Conrad, dont il avoit gardé l'administration, et qu'il se rendroit dans la Pouille, pour y rassembler une armée prête à le seconder. Berthold ne remplit point ses engagemens; les séditions se multiplièrent; l'armée du pape s'avançoit pour entrer dans le royaume, et Manfred prit enfin le parti de marcher lui-même à sa rencontre, et de lui faire ouvrir les portes de toutes les forteresses. Le pape étoit fort vieux; le peuple, lassé de la dernière administration, vouloit un changement: c'étoit à l'expérience à le dégoûter des maîtres qu'il alloit se donner; la résistance ne pouvoit qu'aggraver les malheurs de la guerre; et le parti le plus sage étoit en effet celui d'attendre les événemens.

Manfred se fit précéder par des ambassa- 1254.
deurs qui dirent au pape, en son nom, qu'il regardoit le saint-siége comme le protecteur naturel des pupilles et des foibles; que le dernier roi, en mourant, avoit mis expressément son fils sous la protection du pontife; et que si, pour conserver cet héritage à un orphelin, Innocent vouloit en prendre possession lui-même, lui, Manfred, n'avoit pas dessein de s'opposer à ses vues; que, seulement, il réservoit tous les droits de son neveu et les siens, et que, le premier de tous les Appuliens, il s'empresseroit de montrer son respect et son dévouement pour l'église. Il s'avança en effet jusqu'à Cépérano, sur la frontière des deux États, et il conduisit lui-même, par la bride, le cheval du pape, comme il passoit le Garigliano (1).

Le pape arrivoit, entouré de tous les exilés du royaume, de tous ceux qui, par leurs menées, avoient troublé l'administration, depuis le commencement du règne de Frédéric, les San-Severino, les De Morra, les D'Aquin, Borello d'Anglone, qui, tous, prenoient à tâche de faire éprouver à Manfred toute leur insolence, toute son humiliation. Les San-Severini, à ce qu'assure

(1) *Nicolaus de Jamsilla Hist.* p. 512. — *Diurnali di Matteo Spinelli*, p. 1073.

1254. Spinelli, refusoient de saluer le prince lorsqu'ils le rencontroient; un légat du pontife exigeoit de tous les barons le serment de fidélité au saint-siége, comme si le royaume lui étoit dévolu sans retour; bien plus, il osa demander ce serment à Manfred lui-même, tandis qu'une investiture injuste du pape dépouilloit ce prince d'une partie de ses domaines, à Tarente, et les transmettoit à Borello d'Anglone, son ennemi.

Ce Borello avoit obtenu une grâce de Manfred, peu après la mort de Frédéric; mais il l'avoit mise en oubli, pour ne se souvenir que de sa haine contre la maison de Souabe; il disputoit avec audace les droits du prince, et cherchoit plus encore à lui faire sentir qu'il étoit devenu son égal, qu'à le dépouiller de ses propriétés. A la tête de quelques soldats, il prit enfin la route d'Alesina, pour se mettre en possession de ce comté qui dépendoit de Manfred. Le prince étoit alors avec le pape, à Teano; il apprit que Berthold de Hoemburg, le ci-devant régent, s'approchoit avec une armée, pour rendre hommage au pape, et il partit avec une suite brillante, pour aller s'aboucher avec lui, avant son arrivée. Il suivit la route de Capoue, la même qu'avoit prise Borello; les deux escortes se rencontrèrent : aigries

par mille injures précédentes, elles s'insul- 1254.
tèrent et se battirent; Borello fut tué, contre la volonté du prince, à ce qu'assurent ses partisans; et, en effet, quoiqu'il fût fils de l'empereur, et héritier présomptif du trône, cet évènement le précipita dans un danger extrême. Le pape cita Manfred à comparoître devant le tribunal d'un de ses neveux, pour se purger, s'il le pouvoit encore, du meurtre dont il étoit accusé; en même-temps il lui refusa un sauf-conduit pour se rendre à ce tribunal: d'autre part, la ville de Capoue fit saisir les bagages du prince, et elle envoya des troupes pour le poursuivre. Manfred s'étoit enfermé dans Acerra, dont le comte étoit son proche parent; mais déjà il s'appercevoit qu'on l'évitoit, comme un homme dont la perte étoit assurée: le marquis de Hoemburg, qui avoit approuvé sa conduite, refusa d'avoir une conférence avec lui, et il articula, contre le fils de son maître, des plaintes auxquelles jusqu'alors il n'avoit pas même songé. Bientôt le marquis Lancia, oncle maternel de Manfred, lui fit dire qu'il n'étoit pas en sûreté dans Acerra, qu'on ne tarderoit pas à l'y assiéger avec des forces supérieures, et que si, comme il en avoit été sommé, il se livroit lui-même, le pape le feroit jeter dans une prison, pour le

1254. condamner ensuite à l'exil et la confiscation de ses biens, ou peut-être même à la mort.

Une seule voie de salut restoit au prince, c'étoit de traverser le royaume pour se rendre à Luceria, dans la Capitanate, de se confier aux Sarrasins qui habitoient cette ville, et de réveiller en eux, s'il en étoit temps encore, l'affection qu'ils avoient toujours témoignée pour sa famille. Mais Luceria étoit commandée par une créature du marquis de Hoemburg, Giovanni Mauro, qui avoit déjà fait ses soumissions au pape; et, pour arriver jusqu'à cette ville, il falloit traverser une vaste contrée ennemie.

Manfred fit répandre le bruit qu'il s'acheminoit pour se rendre à la cour du pape, et il partit d'Aoerra avant minuit, avec une suite trop nombreuse pour n'être pas remarquée, mais trop foible pour soutenir un long combat. Parmi ceux qui l'accompagnoient se trouvoient deux frères, Marino et Conrad Capece, nobles napolitains, dont les terres étoient situées dans les montagnes qu'il devoit traverser : c'est eux qui entreprirent de le conduire. Pour éviter le château de Montfort, où le marquis de Hoemburg avoit une garnison, ils furent obligés de s'avancer, par d'étroits sentiers, au travers de montagnes escarpées, dont la lumière de la lune, en

les éclairant à demi, rendoit les précipices plus effrayans encore pour eux-mêmes et pour leurs chevaux. L'escorte passa, sans être reconnue, au travers du bourg de Manliano, qui n'est composé, comme plusieurs de ceux du royaume de Naples, que d'une seule rue, longue, étroite et tortueuse, sans aucune issue latérale; en sorte que, lorsque Manfred entendoit les bourgeois se demander, s'il ne conviendroit pas d'arrêter ce convoi, pour savoir si le prince fugitif ne s'y trouveroit point, il voyoit la décision de son sort dépendre de la fantaisie de quelques villageois (1). Dans ce moment, quelques-uns des mulets chargés de bagage, qui précédoient les hommes d'armes, tombèrent et arrêtèrent quelque temps tout le convoi, sans que la cause de ce retard fût connue de ceux qui étoient derrière. Cependant les habitans de Manliano se contentèrent de fermer les portes du château attenant au village, et ils ne firent aucun mouvement. 1354.

Le prince arriva ensuite avec sa troupe au château d'Atripalda, qui appartenoit aux seigneurs Capece, et où demeuroient les femmes de ces deux gentilshommes. Ces dames, dit Nicolas de Jamsilla, se tinrent pour

(1) *Nicolai de Jamsilla Historia*, p. 523.

1254. fort honorées de ce que le fils d'un empereur daignoit s'asseoir à leur table et partager leur repas (1); « cependant, ajoute-t-il, le » prince pouvoit le faire sans se compromettre; » car telle est la prérogative des dames, qu'on » peut, sans s'abaisser, leur rendre les plus » grands honneurs, tandis qu'il ne siéroit » point de rendre des hommages semblables » aux hommes les plus puissans. » C'est la première fois que nous trouvons dans les historiens contemporains les maximes chevaleresques de la galanterie, qui, peut-être, avoient été admises plus tard en Italie que dans le Nord.

Manfred continua ensuite sa route par Guardia de Lombardi qui lui appartenoit, Bisaccia et Bimio; il s'y trouvoit dans ses terres; mais ses vassaux l'avertissoient qu'il étoit dangereux d'y séjourner long-temps, parce que les villes voisines s'étoient données au pape. Melphi lui ferma ses portes; Ascoli, comme il approchoit, se révolta et massacra un gouverneur qui lui étoit dévoué; Venosa le reçut avec respect; mais, peu après, les citoyens lui firent dire qu'on les menaçoit de les assiéger s'ils n'entroient pas dans la ligue guelfe, et qu'ils n'étoient pas en force pour résister.

(1) *Nicolai de Jamsilla Historia*, p. 524.

Cependant Giovanni Mauro étoit parti de 1254.
Luceria, pour se rendre auprès du pape, et il avoit laissé dans cette ville son lieutenant Marchisio, avec mille soldats sarrasins et trois cents Allemands. Il lui avoit donné l'ordre de tenir les portes de la ville constamment fermées, et de n'y admettre absolument personne. Pour se rendre de Venosa à Luceria, le prince devoit passer entre Ascoli et Foggia, villes non-seulement ennemies, mais dans chacune desquelles des troupes du pape étoient déjà arrivées pour le poursuivre. Il crut nécessaire, dans cette dernière partie de sa route, de se séparer de son escorte, qu'il envoya vers Spinazzola, tandis qu'avec le maître des chasses de son père et deux écuyers, il entreprit, pendant la nuit du 1.er novembre, de traverser les plaines de la Capitanate. Comme il sortoit de la ville, cependant, quelques-uns de ses amis qui le reconnurent, le suivirent, et il n'osa pas les renvoyer. Une pluie violente les assaillit et redoubla les ténèbres, lorsqu'ils s'étoient déjà écartés de tous les chemins. Ils continuèrent cependant leur course dans la direction de Luceria, d'après l'indication du maître des chasses, et ils arrivèrent à une vénerie royale, déserte depuis la mort de Frédéric, où ils prirent quelque repos. Ils séchèrent leurs

1254. corps baignés par la pluie autour d'un grand feu, d'un feu royal, comme l'appeloit gaîment le prince (1), et c'étoit en effet la seule chose royale qui lui fût restée dans sa situation. Un peu avant le point du jour ils se remirent en route; et comme ils approchoient de Luceria, Manfred laissa en arrière les amis qui s'étoient joints à lui (2), et, ne gardant que les trois écuyers qu'il avoit choisis, il s'avança jusque devant les portes.

Un grand nombre de Sarrasins étoient rassemblés sur les remparts et sur la galerie pratiquée au-dessus de la porte. « Voici votre » seigneur et votre prince, » leur cria en arabe un des compagnons de Manfred, « il » vient, selon vos desirs, se mettre entre vos » mains; il se confie en votre loyauté : ouvrez-» lui vos portes! » A ces mots, le cœur de tous les Sarrasins fut saisi d'un transport d'enthousiasme. Ils comprirent en même-temps que c'étoit contre le fils de leur roi que leurs portes étoient fermées, et que Marchisio étoit son ennemi. « Qu'il entre, qu'il » entre, s'écrièrent-ils, avant que le gou-» verneur sache sa venue; qu'il entre! et » nous répondons de lui. »

(1) *Nicolai de Jamsilla Historia*, p. 529.

(2) Il paroit que Nicolas de Jamsilla étoit un de ces amis; c'est ce qui fait qu'il a jeté tant d'intérêt sur tout ce récit.

Marchisio s'étoit fait apporter au palais les clefs de toutes les portes; au-dessous de celle où étoit Manfrèd, un étroit ruisseau laissoit aux eaux un passage. Un Sarrasin indiqua cette ouverture, et Manfred, s'élançant de son cheval, se coucha par terre pour entrer dans le canal encore humide. « Jamais, » jamais nous ne souffrirons, s'écrièrent tous » les autres, que notre prince entre dans sa ville » d'une manière aussi honteuse. » Frappant tous ensemble contre les portes, ils les enfoncèrent; ils soulevèrent Manfred dans leurs bras, et le portèrent en triomphe vers le palais. 1254.

Marchisio, qui entendit ce tumulte, sortit avec sa garde, et il s'avançoit contre le prince dans l'intention de le combattre; alors de tout le peuple un seul cri s'éleva: « A » bas de vos chevaux; prosternez-vous aux » pieds de votre prince, du fils de votre » empereur ! » Marchisio troublé, se jeta en effet à terre; ses gardes imitèrent son exemple, et, ployant un genou, tous ensemble renouvelèrent leur serment de fidélité.

Ainsi Manfred se releva du ruisseau fangeux pour monter sur le trône; car la révolution toute entière étoit renfermée dans cet événement. Luceria étoit une ville si forte, et si à l'abri des mouvemens populaires, que

1254. les derniers souverains l'avoient choisie pour y déposer leurs archives et leurs trésors. Le prince y trouva en effet la chambre fiscale, comme on l'appeloit, de Frédéric, celle de Conrad, celle du marquis de Hoemburg et celle de Giovanni Mauro; en sorte qu'avec l'argent dont il se mit en possession, il fut en état de solder immédiatement des troupes. La haine commune des peuples avoit confondu les Allemands avec les Arabes; les uns et les autres paroissoient également aux Italiens une soldatesque étrangère et demi-barbare, armée en faveur d'une autorité oppressive; les uns et les autres, après la mort de Conrad, avoient été chassés des villes où ils étoient en garnison, et la persécution les avoit réunis. Manfred trouva au milieu des Sarrasins de Luceria un grand nombre de soldats allemands; en peu de jours il en réunit un plus grand nombre encore, et bientôt, avec ces deux nations, il forma une armée capable de tenir tête au pape et de faire repentir le marquis de Hoemburg de l'avoir abandonné.

Ce marquis s'étoit avancé avec une armée guelfe jusqu'à Foggia, où il avoit été précédé par son frère Oddo. D'autre part, le légat Guillaume, cardinal de Saint-Eustache, neveu du pape, avec une autre armée bien

plus forte, s'étoit avancé jusqu'à Troja. Ils 1254.
y apprirent avec étonnement que le prince qui naguères ne leur paroissoit qu'un fugitif, envoyoit à ces deux villes, comme à toutes celles du voisinage, l'ordre de lui payer les tributs accoutumés. Le respect du marquis Berthold renaissoit avec la puissance du prince; il lui envoya un présent d'habillemens, dont Manfred avoit grand besoin; car il étoit arrivé à Luceria revêtu seulement de ses armes; Berthold en même-temps voulut renouer des négociations avec le prince; et, dans ce but, il se rendit à Troja, auprès du légat. Mais tandis que Manfred prêtoit l'oreille à ces négociations insidieuses, il ne cessoit d'avoir les yeux sur le marquis Oddo, qui étoit resté à Foggia; et, celui-ci s'étant aventuré pour fourrager dans le territoire de Luceria, il l'attaqua avec impétuosité, le mit en déroute et le força de fuir jusqu'à Canosa. Il marcha ensuite contre Foggia; et, attaquant cette ville d'un côté avec la cavalerie qui avoit poursuivi le marquis, tandis que son infanterie, arrivée de Luceria, l'attaquoit de l'autre, il s'en rendit maître, après un combat de deux heures. Dès que ces nouvelles furent portées au cardinal-neveu, à Troja, son armée, effrayée de cette déroute, et comme frappée d'une terreur panique,

1254. abandonna la province, et se dissipa presque entièrement dans sa fuite. Les deux généraux guelfes, avec leurs troupes découragées, se replièrent vers Naples; et, en arrivant dans cette ville, ils apprirent que le pape Innocent IV venoit d'y mourir (1).

La mort de ce pontife ambitieux et intrépide fut, pour le parti guelfe des deux Siciles, un échec plus terrible que la défaite de ses généraux. Les cardinaux rassemblés à Naples, en lui donnant pour successeur Alexandre IV, un des comtes de Signa, parent d'Innocent III et de Grégoire IX, ne surent point mettre à la tête de leur parti un homme ni aussi hardi, ni aussi habile, ni peut-être aussi violent que l'avoit été le dernier pape.

1255. Les amis de Manfred prirent les armes, soit en Calabre, soit en Sicile; lui-même il pressoit les rebelles de l'Appulie et de la Terre de Labour; et, quoique ses armées fussent toujours fort inférieures en nombre à celles du pape et de ses légats, il compensoit cette infériorité par de rares talens militaires; il déployoit en même-temps des vertus chevaleresques, et une aimable galanterie, qui lui gagnoient le cœur de tous ses sujets. Deux fois, trop confiant dans la parole des gens

(1) Le 7 décembre 1254.

l'église, il accorda aux légats du pape des capitulations qu'ils violèrent; mais deux fois aussi il les punit, par des victoires, de leur mauvaise foi. La Terre de Labour fut la dernière province qu'il leur enleva; Naples et Capoue lui ouvrirent volontairement leurs portes; et, dans les deux ans qui suivirent la mort d'Innocent IV, Manfred recouvra en entier le royaume que ce pontife lui avoit enlevé. 1255.

Innocent IV avoit régné onze ans et cinq mois; et, si la gloire d'un pape peut se mesurer, comme celle d'un conquérant, par l'humiliation et les souffrances de ses ennemis, aucun des successeurs de saint Pierre n'eut jamais un règne plus glorieux. Dans le concile de Lyon, Innocent porta une sentence de condamnation contre un puissant monarque; il le déposa du trône; il arma contre lui ses sujets et ses alliés; il le vit mourir, lui et ses enfans, après des défaites humiliantes, et il sembla étendre contre eux sa vengeance, jusque dans le tombeau, où il les poursuivit par ses excommunications; il parcourut en triomphe l'Italie, qu'il sembloit avoir reconquise sur l'empereur; il s'empara de tout le royaume de Naples, et, par-là, il éleva l'État de l'église au plus haut degré de puissance où il soit jamais parvenu; ensuite

il mourut dans le moment où sa mort même étoit pour lui un bonheur nouveau, avant que la nouvelle de la défaite de ses armées pût parvenir jusqu'à lui. Mais si l'on se souvient qu'Innocent avoit été l'ami de Frédéric; qu'aucune offense n'avoit justifié la haine impitoyable avec laquelle il persécuta ce monarque et ses fils; qu'appelé à être le père de tous les Chrétiens et le défenseur de tous les orphelins, il repoussa les supplications de Conrad mourant et de Manfred, qui confioient à sa clémence le sort d'un malheureux enfant; qu'enfin, le premier, il eut la funeste pensée d'appeler les François dans le royaume de Naples, où leurs guerres firent verser, pendant trois siècles, le sang le plus pur de la France et de l'Italie, on ne pourra se rappeler sa mémoire qu'avec exécration.

Malgré la puissance d'Innocent IV, dans toute l'Italie, et presque dans toute l'Europe, les Romains seuls ne se soumirent pas à son autorité, et ne consentirent jamais à faire plier les libertés de la république devant les prérogatives du pontife. Nous n'avons aucun historien de Rome, antérieur au quatorzième siècle; aucun historien qui, retraçant des temps plus anciens, ait vu, dans Rome, autre chose que la cour des papes; en sorte que

l'indépendance de cette république ne se montre que de loin en loin, comme par éclairs, dans l'histoire des autres pays ; encore le peu que nous en connoissons, est-il propre à nous la faire considérer comme une oligarchie turbulente, qui ne mérite pas d'intérêt. L'un des nobles, avec le titre de sénateur, étoit chargé de maintenir la justice dans la ville ; le pape Grégoire IX avoit seulement obtenu que tous les clercs et ecclésiastiques familiers de sa cour ou des cardinaux, et tous les étrangers que des pélerinages attiroient aux pieds de saint Pierre, ne fussent point soumis à cette jurisdiction (1). L'indépendance de sa personne et de ses prêtres étoit tout ce que le pape osoit prétendre dans Rome. Au reste, il avoit raison de redouter la jurisdiction du sénateur, qui, attaquant ses ennemis, assiégeant leurs maisons, et démolissant leurs tours, à la tête de ses cliens, avoit bien plutôt l'air d'un chef de factieux que d'un juge.

Parmi les nobles romains, quelques-uns avoient fortifié leurs demeures; d'autres, en plus grand nombre, s'étoient emparés des monumens inébranlables des temps les plus

(1) *Raynaldus ad annum* 1235, §. 1, 3, 4. — *Storia Diplomatica de' Senatori di Roma*. P. I, p. 95-97.

glorieux de Rome. Les tombeaux ou les arcs de triomphe formoient, pour eux, autant de forteresses, d'où ils bravoient l'autorité des pontifes, la puissance du sénateur, et la furie de la populace. L'habitude des guerres privées ressemble si fort à celle du brigandage, que le passage est rapide et fréquent de l'une à l'autre. Les gentilshommes, pendant la nuit, sortoient quelquefois en armes de leurs forteresses, pour piller les magasins des marchands; ils faisoient des prisonniers dans les rues, et les forçoient à se racheter par de grosses rançons; au sein d'une ville ils se croyoient en guerre avec toute la société, avec toute la ville qu'ils habitoient. Ces abus devinrent intolérables pendant le séjour d'Innocent à Lyon : le peuple, pour y mettre un terme, résolut de ne plus confier le pouvoir judiciaire à un de ses concitoyens, mais d'appeler quelque étranger dont la réputation d'intégrité fût bien établie, et de lui confier une autorité sans limites, en exigeant de lui qu'à tout prix il rétablit l'ordre et la tranquillité dans Rome.

Brancaleone d'Andalo, bolonois et comte de Casalecchio, fut celui sur qui le peuple de Rome jeta les yeux, pour lui confier cette autorité dictatoriale; mais Brancaleone, qui connoissoit l'inconstance des Romains, et que

l'extrême sévérité de son caractère portoit à ne ménager aucun coupable, ne voulut accepter l'emploi qu'on lui offroit, qu'autant qu'il lui seroit assuré pour trois ans, et que trente jeunes gens des premières familles de Rome seroient envoyés en otage à Bologne, pour répondre de sa personne. A ces conditions, il entra en effet en fonctions au commencement de l'année 1253.

L'administration de Brancaleone fut juste, mais elle fut caractérisée par une effrayante sévérité. Le sénateur ne fit grâce à aucun gentilhomme, pour aucun attentat contre la paix publique; dès qu'il rencontroit quelque résistance, il se faisoit un devoir de la soumettre; il marchoit avec tout le peuple contre la tour ou la forteresse dans laquelle le coupable s'étoit réfugié; il en formoit le siége, et ne se retiroit point qu'il ne s'en fût rendu maître, et ne l'eût rasée. Plusieurs gentilshommes, condamnés par lui, furent pendus aux fenêtres de leur propre palais, et la tranquillité ne fut rétablie dans Rome qu'au prix du sang le plus illustre de cette capitale.

Brancaleone voulut aussi ramener les campagnes romaines à leur ancienne dépendance; il envoya dans ce but des ambassadeurs à Terracine, pour demander que cette petite ville jurât d'obéir à ses ordres, et de s'associer

au parlement, à l'armée et aux jeux des Romains. Innocent IV, d'Assise où il siégeoit alors, expédia une bulle au sénateur, pour lui remontrer que les habitans de Terracine étoient vassaux immédiats du saint-siége, en sorte qu'ils n'étoient tenus à aucun service envers la ville de Rome ; il lui recommanda de retiter ses ordres par respect pour la chaire de saint Pierre ; et il l'avertit en même-temps qu'il soutiendroit les habitans de Terracine avec toutes ses forces, si le sénateur continuoit à les molester (1).

Brancaléon songea pour lors à ramener le pontife lui-même à ce qu'il croyoit son devoir, et le récit de Mathieu Paris fait singulièrement ressortir l'indépendance des Romains et de leur magistrat à l'égard d'Innocent IV. « Dans le même temps, dit-il, comme le pape » avoit séjourné quelque mois à Assise, on lui » signifia, de la part des Romains et du séna» teur Brancaléon, par une ambassade solem» nelle, l'ordre de rentrer sans retard dans » la ville dont il étoit pasteur et souverain » pontife. Les Romains ajoutèrent qu'ils s'éton» noient de le voir errant çà et là comme

(1) *Contarini Historia Terracinensis*, p. 65 et 67 ; *et Bulla Innocent. IV. Apud Vitale Storia Diplomatica de' Senat. di Roma.* T. I, p. 114.

» un vagabond ou un proscrit, abandonnant » Rome, son siége pontifical, et le troupeau » dont il devroit cependant rendre un compte » sévère au souverain juge, pour courir après » de l'argent. Le sénateur et les citoyens ro- » mains signifièrent aussi au peuple d'Assise » la défense de recevoir davantage un pontife » qui prenoit son nom du siége de Rome, et » non de Lyon, de Pérouse, ou d'Anagni, » (lieux où le pape avoit long-temps résidé). » Ils exigeoient que la ville d'Assise le ren- » voyât, si elle ne vouloit voir son territoire » désolé pour jamais. Innocent comprit alors » que s'il ne rentroit à Rome, la ville d'Assise » seroit détruite par les Romains irrités, » comme l'avoient été Ostie, Porto, Tuscu- » lum, Alba, la Sabine, et dernièrement en- » core Tivoli. Il rentra donc à Rome, moins » de gré que de force, et tout tremblant. » Cependant, d'après les ordres du sénateur, » il y fut reçu honorablement » (1).

Ce retour d'Innocent à Rome fut antérieur à son expédition contre Manfred et le royaume de Naples, bientôt après, la mort du pontife laissa Brancaleone maître presque absolu de Rome; et son administration, qui se prolongea deux ans encore, fut toujours également sévère

(1) *Math. Paris. Hist. Angliæ*, 1254, p. 757.

et vigoureuse. Pendant long-temps les Romains parurent jouir de ce que les chefs de leur noblesse, lorsqu'ils troubloient l'ordre public, étoient traités avec non moins de rigueur que les derniers des criminels; mais cette sévérité extrême leur devint enfin plus à charge que l'anarchie elle-même; une sédition fut excitée contre Brancaleone par la famille illustre des Annibaldeschi; le sénateur fut enlevé du Capitole, et jeté dans les prisons; ceux qui avoient des plaintes à former contre lui, furent invités à les produire, et l'on pouvoit s'attendre à ce que la procédure intentée par-devant son successeur Emanuel des Maggi de Brescia, fût suivie d'une peine capitale.

Cependant, Brancaleone, dès les premiers indices de la sédition dont il étoit menacé, avoit renvoyé sa femme dans sa patrie, pour qu'elle obtînt du sénat de Bologne qu'il fît garder plus soigneusement les otages livrés par les Romains, et qu'il envoyât une députation à Rome pour obtenir sa libération. En vain le nouveau pape Alexandre IV représenta aux Bolonois que le magistrat qu'ils redemandoient, étoit suspect d'être dévoué à Manfred, le fils et le successeur de leur ennemi Frédéric; en vain il le dépeignit comme un Gibelin passionné, que des Guelfes aussi zélés qu'eux ne devoient pas protéger; en vain,

recourant à des voies plus rigoureuses, il les menaça de l'interdit, s'ils ne relâchoient pas les otages qu'ils avoient sous leur garde (1), les Bolonois continuèrent à prendre la défense de leur illustre concitoyen avec une constance inébranlable, et les Romains se virent enfin forcés de le relâcher. Brancaleone, parvenu à Florence, signa une renonciation aux droits de sa charge, qui nous a été conservée (2). Il semble qu'après le danger qu'il avoit couru, la renonciation de Brancaleone devoit être sincère et sans retour; cependant, lorsque deux ans plus tard, des députés du peuple romain vinrent l'inviter à reprendre possession d'une charge que le peuple se repentoit de lui avoir ôtée, Brancaleone revint, et rétablit de nouveau dans la ville et la sûreté et le gouvernement populaire; mais, quelque désir de vengéance se mêlant peut-être à la sévérité habituelle de son caractère, il envoya au supplice quelques-uns des Annibaldeschi, et chassa les autres de la ville. Frappé d'anathème par Alexandre IV, il força, pour s'en venger, ce pontife et toute sa cour à sortir de Rome, et il attaqua ensuite Anagni, la patrie d'Alexandre,

(1) *Sigonius de Regno*, L. XIX, p. 1026.

(2) *Vitali Storia Diplomat. de' Senatori di Roma.* T. I, p. 117.

qu'il soumit à la république romaine. Ce fut pendant cette seconde administration, que, pour forcer les nobles à respecter le peuple, il détruisit cent quarante de leurs tours et forteresses. Le pontife lui-même fut contraint de reconnoître son pouvoir, et de se réconcilier avec lui. La république romaine paroissoit avoir assuré de nouveau son indépendance, lorsque Brancaleone, frappé de maladie, mourut regretté de tout le peuple ; sa tête fut placée dans un vase précieux au haut d'une colonne de marbre ; et, par respect pour sa mémoire, sa charge fut confiée à l'un de ses parens (1).

Après avoir vu quelles révolutions la mort de Frédéric avoit produites dans le midi de l'Italie, il convient d'examiner aussi quelles furent ses conséquences dans d'autres provinces de la même contrée, puisqu'il n'y en eut aucune, sur le sort de laquelle cet événement n'eût une influence immédiate.

1250. Le dernier acte de l'administration de Frédéric en Toscane, avoit été de chasser les Guelfes de Florence, et de donner un pouvoir absolu sur cette ville aux gentilshommes gibelins ; la première conséquence de la mort de

(1) *Raynaldi Ann. Eccles.* 1258, §. 5. T. XIV, p. 37. — *Sigonius de Regno*, L. XIX, p. 1037. — *Vitali Storia Diplomat. de Senat.* p. 120.

Frédéric fut le rappel des Guelfes et l'établis- 1250.
sement d'une administration, qui laissa, aux ordres inférieurs de la nation une plus haute influence. « Dans ce temps-là, dit Villani (1), » les citoyens de Florence vivoient dans la » sobriété; leurs viandes étoient communes, » leurs dépenses petites; plusieurs de leurs » coutumes nous paroîtroient rudes et sau- » vages; eux et leurs femmes n'étoient vêtus » que des étoffes les plus grossières; plusieurs » même portoient des peaux sans doublure » pour habits, des bonnets à leurs têtes, des » sabots à leurs pieds. Les plus grandes dames » croyoient être parées avec une robe étroite » d'un gros drap écarlate, retenue par une » ceinture de métal antique, et un manteau » de fourrure, dont le capuchon leur couvroit » la tête; tandis que les femmes du peuple por- » toient un habit de même forme, mais de gros » vert de Cambray. La dot la plus commune » pour les filles étoit de cent livres (2); ceux » qui donnoient beaucoup, alloient jusqu'à » deux, ou tout au plus jusqu'à trois cents, » et cette dernière somme étoit réputée une » très-grande dot. La plupart des filles ne se

(1) *Giov. Villani Storie Fiorentine*, L. VI, c. 70, p. 202.

(2) La livre valoit alors à Florence onze livres huit sols tournois.

1250. » marioient qu'après avoir passé l'âge de vingt
» ans. Avec ces manières et ces coutumes
» grossières, les Florentins avoient une ame
» loyale ; ils étoient fidèles les uns aux autres,
» et ils vouloient voir observer la même fidé-
» lité dans les affaires de leur patrie. Malgré
» leur vie rustique et pauvre, ils faisoient des
» choses plus vertueuses ; ils contribuoient
» plus à l'honneur de leur maison et de leur
» patrie, que nous ne le faisons aujourd'hui
» que nous vivons avec plus de mollesse » (1).

Un peuple qui sait vivre par choix dans cette sobriété glorieuse, enrichi par un commerce florissant, et à portée de tous les biens qui rendent la vie plus douce, ne reste pas long-temps asservi. Le nouveau gouvernement qu'avoient établi les Gibelins avec l'appui de Frédéric, étoit absolument aristocratique ; et comme dans les familles nobles l'on voyoit la même simplicité de mœurs et la même énergie que dans le peuple, la force de ces familles n'étoit pas dans les lois seulement, elle étoit aussi dans les armes. Tous les frères se marioient ; tous avoient de nombreux enfans, accoutumés à l'art de la guerre ; et l'on parle de quelques familles qui comptoient jusqu'à trois cents individus. Celle des Uberti

(1) Giovanni Villani doit être né vers l'an 1280 ; il fut prieur de la liberté en 1317.

étoit à Florence la plus puissante, et peut- 1250.
être aussi la plus orgueilleuse; c'étoit elle qui avoit fait la révolution, elle qui correspondoit avec l'empereur, et elle encore qui possédoit dans la ville les palais les mieux fortifiés. Souvent, dit-on, les nobles, dans l'insolence du pouvoir, vexèrent les plébeïens par des extorsions, des actes de violence ou des injures. Le 20 octobre 1250, avant même la mort de Frédéric, tous les plus riches bourgeois de Florence s'excitèrent à prendre les armes, et se rassemblèrent sur la place de Santa-Croce, devant une église qui vit alors, pour la première fois, se former l'État populaire de Florence, et où les tombeaux des grands hommes florentins, où la république des morts est assemblée encore aujourd'hui. De-là, traversant la ville, ils s'avancèrent vers la maison des Anchioni à San-Lorenzo, où logeoit le podestat, et ils le forcèrent de résigner sa charge. Alors ils se partagèrent, selon les quartiers qu'ils habitoient, en vingt compagnies, à chacune desquelles ils donnèrent un chef et un étendard; ils nommèrent un nouveau juge pour remplacer le podestat: ce fut Ubert de Lucques, auquel ils donnèrent le titre de capitaine du peuple; enfin ils formèrent son conseil, de douze Anziani,

1250 dont deux furent choisis dans chaque quartier de la ville : ce conseil prit le titre de seigneurie, et dut être renouvelé tous les deux mois. Telle fut la constitution que les Florentins se donnèrent au milieu du tumulte d'une sédition, et sous laquelle cependant ils firent pendant dix ans les plus grandes choses (1).

L'organisation de la force militaire fut pour les Florentins, au moment où ils fondoient leur nouvelle constitution, ce qu'elle devoit être, la première de leurs pensées. Ils n'avoient point à craindre d'être asservis par leur armée, car l'armée c'étoit la nation; mais ils voulurent qu'elle fût toujours prête, toujours disciplinée, pour défendre et la patrie et la liberté. Tous les citoyens de la ville furent inscrits dans l'une des vingt compagnies de milice; toute la campagne fut répartie en quatre-vingt-seize compagnies auxiliaires; les soldats nommèrent leurs officiers; tous furent soumis au capitaine du peuple; tous, à la première alarme, furent tenus de se rendre sur la place d'armes; et la première pensée du peuple, en recouvrant

(1) *Giovanni Villani*, L. VI, c. 39, p. 181. — *Ricordano Malespini*, c. 141, p. 971. — *Machiavelli Istorie Fior.* L. II; p. 96. — *Leonardo Aretino*, L. II, *trad. Acciaiccoli*, p. 35.

ses droits, fut de choisir les devises et les 1250.
couleurs de ses gonfalons.

Un autre réglement, non moins nécessaire pour assurer le pouvoir du peuple contre les entreprises des nobles, ce fut celui de détruire les forteresses au moyen desquelles les gentilshommes se mettoient au-dessus des lois. La première loi portée au nom du peuple, leur ordonna d'abaisser leurs tours jusqu'à la hauteur de cinquante brasses. Les matériaux que fournit la démolition de tant de fortifications privées, furent employés à la défense commune; on en bâtit les murailles de la ville dans le quartier au midi de l'Arno. En même-temps on fonda le palais du podestat, cette forteresse massive et imposante qui sert aujourd'hui de prisons. C'est là qu'on logea les membres du gouvernement, qui jusqu'alors avoient habité des maisons privées, et qui ne s'étoient réunis que dans les églises.

Ainsi fut commencée la révolution à Florence, du vivant même de Frédéric; mais lorsque peu de mois après, le 7 de janvier 1251, 1251.
on reçut dans cette ville la nouvelle de sa mort, le peuple mit la dernière main à l'œuvre de sa liberté (1); il rappela tous les

(1) *Giov. Villani*, L. VI, c. 42, p. 184.

1251. Guelfes qui avoient été exilés; il força les nobles des deux partis à signer entr'eux un traité de paix, et il joignit au capitaine du peuple un nouveau podestat qu'il choisit à Milan dans une famille guelfe.

Le gouvernement populaire ne se fut pas plus tôt établi dans Florence, que les citoyens de cette ville, animés par le sentiment de leurs forces nouvelles, cherchèrent à entraîner la Toscane entière dans leur parti. La seule ville de Lucques s'étoit déclarée comme eux pour les Guelfes; mais Pistoia, Pise, Sienne, Volterra, et presque tous les gentilshommes suivoient le parti contraire. Les Florentins ravagèrent d'abord le territoire de Pistoïa; ils s'avancèrent ensuite sur celui de Pise, et ils attaquèrent cette république, qu'on regardoit leur égale. Mais les Pisans étoient déjà en guerre avec les villes de Lucques et de Gênes; de plus ils avoient divisé leurs forces pour envoyer des vaisseaux à Conrad, lorsque ce roi avoit passé d'Allemagne en Italie; un échec considérable que leur attira, la seconde année de la guerre, leur manque de discipline, les affoiblit da-
1252. vantage encore. Pendant que les Florentins étoient occupés au siége de Tizzana, château des Pistoïois, les Pisans avoient attaqué l'armée lucquoise à Montopoli, et lui avoient

enlevé un grand nombre de prisonniers; mais 1252.
comme ils revenoient en désordre après leur victoire, croyant n'être plus exposés à aucune attaque, ils furent poursuivis par les Florentins, qui les atteignirent près de Pontadera, et les mirent en déroute avant qu'ils fussent prêts à combattre (1). Les prisonniers lucquois profitèrent du désordre pour se mettre en liberté, et lier leurs vainqueurs des mêmes cordes dont on les avoit garrottés. Trois mille prisonniers, parmi lesquels étoit le podestat lui-même, furent le fruit de cette victoire. Peu après, la même armée florentine traversa tout le territoire de Sienne, pour aller ravitailler le château de Mont-Alcino, qui, quoique situé sur la route de Sienne à Rome, s'étoit mis sous la protection des Florentins. Les Siennois furent battus sous les murs de ce château, et l'armée, après avoir parcouru le territoire de tous ses ennemis, rentra en triomphe à Florence.

Ce fut en partie en commémoration de ces succès, que la république prit la détermination de battre une monnoie d'or, le florin,

(1) *Scipione Ammirato Ist. Fiorent.* L. II, p. 96. *A. — Marangoni Chroniche di Pisa*, p. 510. — *Flaminio del Borgo*, Dissert. V, p. 287, §. 6. — *Giov. Villani*, L. VI, c. 49, p. 190. — *Janotto Manetti Hist. Pistorii.* T. XIX. *Rer. It.* p. 1008.

1252. appelé depuis sequin, qu'elle fixa au titre le plus pur, de vingt-quatre carats, et au poids de trois deniers ou un huitième d'once (1). Au milieu des révolutions monétaires, et, tandis que la mauvaise foi des gouvernemens altéroit le numéraire d'une extrémité à l'autre de l'Europe, le florin ou sequin de Florence est toujours resté le même; il est du même poids, du même titre; il porte la même empreinte que celui qui fut battu en 1252. La livre de compte, il est vrai, qui n'est qu'une monnoie idéale, n'est point toujours restée dans les mêmes rapports avec le florin; elle étoit de même valeur dans l'origine; mais le cours du change, qui étoit libre et variable, a constamment augmenté le prix de l'espèce d'or. A la chûte de la république, le florin valoit sept livres florentines; aujourd'hui treize livres six sols huit deniers. Sa valeur, toujours la même en argent de France, est de onze livres huit sols (2).

1253. L'année 1253 fut signalée pour les Florentins par la soumission de Pistoia. Les campagnes de cette dernière république avoient

(1) *Giov. Villani.* L. VI, c. 53, p. 191.

(2) *Storia delle monete della Republica Fiorentina di Ignazio Orsini. Firenze* 1760. 1 vol. in-4.° figur.

été ruinées par de fréquens ravages; plu- 1253.
sieurs de ses châteaux avoient été forcés de se rendre; les Pistoïois épuisés, consentirent enfin à rappeler tous les Guelfes qu'ils avoient exilés, à leur donner la principale part dans l'administration de leur patrie, et, en même-temps, ils permirent aux Florentins de bâtir une forteresse attenante à la porte romaine de leur ville, et d'y maintenir constamment garnison. La république florentine n'avoit point exigé cette dernière condition pour faire de Pistoia une ville sujette; son ambition n'alloit point encore jusqu'à lui enlever sa liberté intérieure; mais elle vouloit que jamais Pistoia ne pût s'écarter de son alliance, que jamais dans cette ville on ne pût sévir contre les Guelfes que les Florentins avoient protégés (1).

L'année suivante, que les Florentins appe- 1254.
lèrent l'année des victoires, fut plus brillante encore. Sous la conduite de Guiscard de Pietra Santa, milanois, leur podestat, ils vinrent mettre le siége devant Monte Reggioni, château-fort des Siennois, qui fait la principale défense de leur territoire; ils en pressèrent l'attaque avec tant de vigueur,

(1) *Giov. Villani*, L. VI, c. 55, p. 193. — *Janotto Manetti Hist. Pistorii*, p. 1008.

1254. que les Siennois effrayés consentirent à la paix, sous des conditions désavantageuses, et qu'ils renoncèrent à leur alliance avec les Gibelins, sans altérer cependant la forme intérieure de leur gouvernement (1). Comme dans les beaux jours d'Athènes et de Rome, les hommes distingués dans la carrière des lettres et dans celle des emplois civils, combattoient aussi à l'armée, et leur nom se trouve mêlé aux opérations militaires. Brunetto Latini, l'un des premiers restaurateurs des lettres en Italie, l'auteur du livre appelé *le Trésor*, où toutes les connoissances du siècle sont renfermées, enfin le maître chéri du Dante; Brunetto Latini servoit dans l'armée qui avoit combattu devant Sienne, et ce fut lui qui dressa et signa, en qualité de notaire, le traité de paix entre les deux républiques.

Après avoir forcé à la soumission les châteaux de plusieurs seigneurs gibelins dans le voisinage de Sienne, l'armée florentine entra sur le territoire de Volterra, pour le ravager. Volterra, l'une des plus antiques cités des Etrusques, est bâtie sur un mont élevé, et

(1) *Orlando Malavolti Storia di Siena.* P. I, L. V, p. 65. — *Giov. Villani.* L. VI, c. 56, p. 193. — *Scipione Ammirato.* L. II, c. 1, p. 37.

ceinte de plusieurs côtés par des précipices; 1254.
des murailles formées d'énormes quartiers de rocher qu'aucun ciment ne lie, des murailles qui sont l'ouvrage d'un temps antérieur à la grandeur de Rome, servent encore aujourd'hui à cette ville de fortifications. Les Florentins n'avoient aucune espérance de soumettre une cité si forte; mais ses habitans sortirent imprudemment de leurs murs pour combattre: malgré l'avantage du terrain, ils furent mis en déroute, et les Florentins poursuivirent les fuyards avec tant d'impétuosité qu'ils entrèrent avec eux dans la ville. Bientôt l'évêque, à la tête du clergé portant des croix, les femmes les cheveux épars, vinrent se jeter aux pieds des vainqueurs, pour leur demander grâce. Ils l'obtinrent; pas une goutte de sang ne fut répandue, pas une maison ne fut pillée; mais le gouvernement fut réformé pour l'avantage du parti guelfe, la liberté fut maintenue, et les chefs seulement des Gibelins furent contraints à s'éloigner (1).

La même armée passa ensuite sur le territoire de Pise, et elle occasionna, dans cette ville, un si grand effroi, que les Pisans

(1) *Giov. Villani*, L. VI, c. 58, p. 193.—*Leonardo Aretino*, L. II.

1254. demandèrent la paix, et consentirent à la signer sous des conditions très-désavantageuses, qu'à la vérité ils ne tinrent pas longtemps. Après tant de succès, l'armée victorieuse rentra en triomphe dans Florence, au mois de septembre 1254, accueillie, avec des transports de joie, par tous les habitans de la ville, qui s'avancèrent, hors des portes, au-devant d'elle, pour honorer son retour.

La ville d'Arezzo étoit restée étrangère aux guerres de la Toscane; les Guelfes et les Gibelins avoient une part égale à son gouvernement; et, comme ils maintenoient la paix dans la ville, ils l'avoient aussi assurée au dehors par des traités avec leurs voisins,
1255. entr'autres avec Florence. En 1255, les Florentins envoyèrent cinq cents chevaux, sous la conduite du comte Guido Guerra, gentilhomme guelfe indépendant, aux habitans d'Orvieto, pour les secourir contre ceux de Viterbo. Ce corps de cavalerie traversa le territoire d'Arezzo, et, quand il fut proche de cette dernière ville, les Guelfes d'Arezzo demandèrent au comte Guido de les aider à chasser les Gibelins; et, en récompense de cette assistance qu'ils reçurent de lui, contre la foi des traités, ils le mirent en possession de leur forteresse. C'est ainsi, à peu près, que la forteresse de Thèbes avoit

été occupée par un général spartiate (1) ; 1255.
mais le sénat de Lacédémone condamna son général, et garda sa conquête : les Florentins, au contraire, prirent tous les armes, et se rendirent devant Arezzo, pour y rétablir les Gibelins. C'étoient des ennemis, il est vrai, mais des ennemis avec lesquels ils avoient fait la paix ; et, comme le comte Guido se mettoit en devoir de défendre sa conquête, et que les Guelfes qui l'avoient employé, ne savoient comment le renvoyer sans récompense, les Florentins prêtèrent aux habitans d'Arezzo douze mille florins, qui jamais ne leur furent rendus (2), pour qu'avec cet argent ils pussent renvoyer le comte Guido, rentrer en possession de leur forteresse, affermir leur liberté, et rétablir la paix dans leurs murs (3).

(1) Phœbidas fut celui qui se saisit de la Cadmée, avec l'aide de la faction aristocratique ; il fut déposé et condamné à dix mille drachmes d'amende. *Plutarch. in Pelopid.*

(2) *Giovanni Villani*, L. VI, c. 62, p. 196. — *Leonardo Aretino*, L. II.

(3) Après que les Florentins eurent engagé le comte Guido à sortir d'Arezzo, les Aretins choisirent pour leur podestat, Tegghiaio Aldobrandi des Adimari, l'un des citoyens les plus vertueux de Florence. C'est un des héros que le Dante recherche, et qu'il rencontre dans l'enfer, *ch.* 16, *v.* 41, dans le cercle où étoit puni un seul vice mêlé à tant de vertus. Tegghiaio, exposé à une pluie de feu, foule sans s'arrêter une arène brûlante,

1255. Nous avons dit que les Pisans n'avoient pas observé long-temps la paix qu'on les avoit

avec le comte Guido Guerra, et Jacques Rusticucci. Mais, quoiqu'ils eussent mérité la colère du ciel, ils imprimoient encore un profond respect à la terre. Virgile, en les voyant s'avancer, dit au Dante : « C'est à de tels gens qu'il faut » montrer du respect; et si les feux qui frappent cette plage » pouvoient le permettre, je dirois que, pour les rencontrer, » c'est à toi de courir, et non point à eux ». En effet, dès que le Dante apprend leurs noms, il est sur le point de se jeter dans les flammes pour les embrasser, et il s'écrie : « Je » suis né dans votre pays; toujours j'entendis parler de vos » grandes actions; toujours j'entendis répéter, toujours j'ai » gardé dans mon cœur vos honorables noms ».

13. *Alle lor grida il mio dottor s'attese*
Volse 'l viso ver me, e ora aspetta
Disse: a costor si vuole esser cortese;
E se non fosse il fuoco, che saetta
La natura del luogo, i dicerei
Che meglio stesse a te, che a lor la fretta.
. . . . . .
46. *S' I fossi stato dal fuoco coverto,*
Gittato mi sarei tra lor disotto,
E credo, che 'l dottor l' avria sofferto.
. . . . . .
58. *Di vostra terra sono e sempre mai*
L' ovra di voi, e gli onorati nomi
Con affezion ritrassi ed ascoltai.

C'étoit dans le même cercle et pour le même genre de débauche, qu'étoit tourmenté, par des flammes éternelles, Brunetto Latini, le maître du Dante, dont nous avons parlé plus haut. Il est étrange qu'un vice aussi honteux se fût généralement répandu dans une république qui, sous tous les autres rapports, nous paroît austère et vertueuse; il est curieux aussi de voir comment les ames républicaines et religieuses en même-temps, prenoient,

forcés de signer; mais, défaits de nouveau 1255.
devant le Ponte à Serchio, par l'armée combinée de Florence et de Lucques, ils furent obligés de se soumettre aux conditions que déjà on leur avoit accordées, et de céder encore le château de Mutrone, sur le bord de la mer, près de Pietra Santa, que les Florentins se réservèrent le droit ou de raser ou de conserver, selon qu'il leur paroîtroit convenable. Ce château, fort éloigné de Florence, devoit être d'une garde difficile et dispendieuse; en sorte qu'après une délibération secrète des Anziani, la seigneurie prit la résolution de le faire raser. Mais les Pisans ne prévoyoient point cette détermination; ils craignoient au contraire que les Florentins, si jamais ils obtenoient un établissement sur le bord de la mer, ne s'y étendissent dans la suite, et ne parvinssent enfin à s'y procurer un port. Ils envoyèrent donc un négociateur secret à Florence, pour prévenir cet évènement. Parmi les Anziani, siégeoit alors Aldobrandino Ottobuoni, citoyen qui jouissoit d'un

dans ce siècle, les jugemens du ciel. Quand on leur voit prodiguer tant de respect à ceux qui sont soumis aux vengeances éternelles, on croit retrouver ces idées de fatalisme sur lesquelles les Grecs ont fondé leurs tragédies. Les crimes de Tegghiaio et de Rusticucci, comme ceux d'Œdipe et d'Oreste, semblent l'effet de la colère des dieux; mais sous le poids de cette colère, les hommes se montrent grands encore.

grand crédit, mais que l'on savoit vivre dans une fortune fort étroite. Le négociateur pisan alla le trouver en secret; et, cherchant à lui persuader que ce qu'il avoit à lui proposer, n'étoit contraire ni à son devoir, ni aux intérêts de sa patrie, il lui offrit quatre mille florins d'or, sous condition qu'il déterminât ses collègues à faire raser le Mutrone. La résolution de le raser avoit été prise la veille; Aldobrandino cependant renvoya le négociateur avec mépris; et, réfléchissant que les Pisans ne mettoient un si grand intérêt à la démolition du Mutrone, que parce qu'il étoit sans doute avantageux aux Florentins de le conserver, il se rendit au conseil des Anziani, et fit si bien valoir toutes les raisons qui devoient déterminer à garder le Mutrone, que la seigneurie révoqua la résolution de la veille, et que ce château fut conservé. Cependant Aldobrandino eut la modestie de ne point parler de l'offre qui lui avoit été faite, et ce fut par les ennemis de l'État qu'on apprit ensuite la générosité de sa conduite (1).

(1) *Giov. Villani*, L. VI, c. 63, p. 197.

CHAPITRE XIX.

Pontificat d'Alexandre IV. — Croisade contre Eccelino ; défaite et mort de ce tyran. — Manfred, roi de Sicile ; il donne des secours aux Gibelins toscans ; bataille de Monte Aperto ou de l'Arbia.

1255 — 1260.

Innocent IV avoit provoqué, par une ambition démesurée, et par des outrages intolérables, d'abord la défection, puis la vengeance de Manfred ; mais la mort de ce pontife laissa l'État de l'église et le parti guelfe exposés à des revers proportionnés à leurs rapides succès. Les cardinaux, rassemblés à Naples, se hâtèrent de donner un nouveau chef à l'église, dans la personne de l'évêque d'Ostie, de la famille des comtes de Signe, famille qui, dans le même siècle, avoit donné à la chrétienté Innocent III et Grégoire IX. L'évêque d'Ostie prit le nom d'Alexandre IV. « Il étoit, » dit Mathieu Paris, « bon et religieux, assidu aux prières,

» et ferme dans l'abstinence, mais aisément » séduit par les propos de ses flatteurs, et » trop prompt à écouter les avides conseils » de ses courtisans avares » (1). Il mit moins de vigueur et d'emportement, mais aussi moins de talens, dans la poursuite des hostilités contre Manfred; et l'on peut douter si l'on doit attribuer sa modération apparente à des sentimens plus chrétiens, ou à un caractère plus foible. Nous avons dit, dans le chapitre précédent, que, pendant les deux premières années de son règne, il perdit presque toutes les conquêtes que son prédécesseur avoit faites dans le royaume de Naples. Dans le même temps, ses généraux et les légats pontificaux firent aussi la guerre en Lombardie, où l'un des premiers actes du règne d'Alexandre fut de faire prêcher la croisade contre le féroce Eccelino. Vers
1255. la fin de l'année 1255, il adressa des lettres circulaires à tous les évêques, les grands et les villes libres de la Lombardie, de l'Emilie et de la Marche Trévisane. « Un fils de per- » dition, disoit-il, un homme de sang, ré- » prouvé par la foi, Eccelin de Romano, » le plus inhumain d'entre les enfans des

(1) *Parisius Historia Angliæ, an.* 1254, p. 771.—*Raynaldus, ann.* 1254. T. XIV, §. 2, p. 1.

» hommes, profitant des désordres du siècle, 1255.
» s'est emparé d'un pouvoir tyrannique sur
» les malheureux habitans de votre pays.
» Par le supplice atroce des nobles, par le
» massacre des plébeïens, il a brisé tous les
» liens de la société humaine, toutes les lois
» de la liberté évangélique..... Mais
» nous, pensant à votre salut, surtout quant
» aux choses qui sont de Dieu, nous avons
» revêtu de l'office de notre légat auprès de
» vous, notre fils chéri l'archevêque élu de
» Ravenne, pour que, remplissant nos fonc-
» tions dans vos provinces, il réchauffe le
» zèle des fidèles ; pour qu'il poursuive,
» avec les armes spirituelles et temporelles,
» Eccelino et ses perfides associés ; pour qu'il
» revête du symbole de la croix les fidèles
» qui s'armeront contre Eccelino ; qu'il les
» encourage, en leur offrant pour récom-
» pense les mêmes indulgences qu'on accorde
» à ceux qui marchent au secours de la
» Terre-sainte. Qu'il réveille ces hommes
» accablés par le sommeil de la mort ; qu'il
» affermisse ceux qui veillent pour le bien ;
» qu'il arrache et dissipe enfin, qu'il bâtisse
» et qu'il plante, qu'il dispose et ordonne,
» d'après la prudence qui lui vient de Dieu,
» selon ce qui convient à la foi orthodoxe, à

1255. » l'honneur de l'église, au salut de vos ames, » et à la tranquillité de votre patrie » (1).

C'étoit une noble chose qu'une guerre prêchée au nom de Dieu contre l'ennemi des hommes; en effet, il ne falloit pas faire agir seulement des motifs humains pour susciter des ennemis à Eccelino; ce n'étoit pas aux seuls calculs de l'intérêt et de l'égoïsme qu'il falloit s'adresser; car Eccelino étoit tellement supérieur et en habileté et en force à ses adversaires, il avoit si bien établi sa puissance par des crimes, qu'aucun motif n'étoit trop fort pour réveiller l'enthousiasme de ses ennemis, aucune récompense trop noble pour ceux qui le renverseroient.

Depuis la mort de Frédéric, Eccelino se considéroit comme un souverain indépendant; et il signaloit le règne absolu qu'il venoit d'acquérir, par le supplice de tout ce qu'il y avoit de gens distingués dans la Marche. Il sembloit vouloir se dédommager des ménagemens qu'il avoit gardés long-temps avec l'opinion publique, et il appeloit le peuple entier à être témoin de ses fureurs, comme pour insulter à sa patience. Après que ses prisonniers

(1) Donné au Latéran, le 13 des calend. de janvier. *Epistolæ Alexand. IV.* L. II, epist. 7. *Ap. Raynald. Annales*, 1255, §. 10, p. 4.

étoient morts dans l'air empesté de ses cachots, 1255.
ou, après qu'ils avoient succombé aux horreurs de la torture, il renvoyoit leurs cadavres dans leurs villes natales, et leur faisoit trancher la tête sur la place publique. Souvent les gentilshommes étoient conduits par troupeaux sur cette même place, et abandonnés au sabre de ses satellites; alors il faisoit relever les corps morts, il les faisoit couper en morceaux, et consumer sur des bûchers. Du haut des maisons on ne cessoit d'entendre, pendant le jour, pendant la nuit, les voix terribles de ceux qui succomboient aux tortures; elles retentissoient dans le cœur de tous les citoyens. (1). Les nobles n'étoient pas seuls en butte à la férocité d'Eccelino; toute espèce de distinction lui étoit également odieuse; et, comme il ne cherchoit pas même de prétexte à ses fureurs, toute espèce de distinction étoit punie par le supplice. Les négocians habiles, les jurisconsultes éclairés, les prélats, les religieux, les chanoines, que leur piété rendoit recommandables, et jusqu'aux jeunes gens qui brilloient par les charmes de la figure, périssoient sur l'échafaud, et leurs biens étoient confisqués. Souvent Eccelino forçoit les propriétaires à lui vendre leurs maisons, surtout lorsqu'elles

(1) *Monachi Patavini Chronicon*, L. I, p. 687.

1255. étoient situées dans des lieux forts ou près des portes, et peu de jours après il reprenoit l'argent qu'il avoit payé, avec la vie du vendeur. Tous auroient fui, si la fuite avoit été possible; mais le tyran avoit placé des gardes sur les frontières de ses États, qui ne permettoient ni d'entrer ni de sortir; et, si quelqu'un étoit surpris voulant dérober sa fuite, sans jugement, sans interrogatoire, on lui coupoit à l'instant une jambe, ou on lui arrachoit les yeux.

Peu s'en fallut cependant que le courage de deux gentilshommes ne délivrât la terre de ce monstre. Les deux frères Monte et Araldo de Monselice, furent conduits par quelques gardes du tyran à Vérone, où Eccelino résidoit alors, pour y être mis en jugement (1). Ils arrivèrent devant le palais public pendant qu'Eccelino étoit à table; ils attirèrent son attention par leurs cris, et ils excitèrent tellement sa colère, qu'Eccelino sortit de table et descendit au-devant d'eux, sans armes, en s'écriant : *qu'ils viennent à la male heure les traîtres!* Monte, dès qu'il l'aperçut, s'arrachant des mains de ses gardes, s'élança sur lui, et le renversa par terre, en tombant avec lui. Tandis qu'il s'efforçoit d'enlever au tyran le poignard qu'il croyoit trouver sous ses habits,

(1) C'étoit en 1253.

et qu'en même-temps il lui déchiroit le visage avec les dents, un garde trancha la jambe droite à Monte avec son sabre; d'autres mirent en pièces son frère qui vouloit le secourir. Monte, comme insensible à cette première blessure, et aux coups qu'on ne cessoit de lui porter, n'abandonnoit point sa proie, et faisoit d'inutiles efforts pour l'étouffer. Il périt enfin, mais sur le corps du tyran qu'il avoit déchiré de ses dents et de ses ongles, et qui fut long-temps à se remettre de ses blessures et de sa terreur (1). 1255.

Au mois de mars de l'an 1256, le légat du pape, Philippe, archevêque élu de Ravenne, se rendit à Venise, et commença la prédication de la croisade. Il trouva dans cette ville un grand nombre de fugitifs, et sur-tout de Padouans, qui s'étoient dérobés à la tyrannie d'Eccelino. A leur tête on voyoit Tiso Novello du Camp Saint-Pierre, fils à peine adolescent de ce Guillaume dont nous avons raconté la mort, et dernier héritier d'une famille envoyée presque en entier au supplice par le tyran. Les émigrés de Padoue, pour intéresser davantage la république de Venise à leur sort, choisirent Marco Querini, gentilhomme vénitien, pour être leur podestat; et le légat, 1256.

(1) *Rolandini*, L. VII, c. 5, p. 274.

1256. d'après la même politique, confia la charge de maréchal de l'armée croisée à un autre Vénitien, Marco Badoero, tandis qu'il chargea Tiso Novello de porter l'étendard. Les Vénitiens, en effet, se croisèrent en grand nombre, les uns par un sentiment naturel d'indignation contre un tyran féroce, dont ils pouvoient observer de bien près les forfaits; d'autres par jalousie contre un prince qui, chaque jour, devenoit plus puissant, et dont les frontières s'étendoient déjà jusqu'à sept ou huit milles de leur capitale. Ils fournirent au légat des vaisseaux de guerre pour remonter la Brenta et attaquer Padoue.

La guerre qui s'allumoit dans la Marche Trévisane étoit entreprise, de part et d'autre, avec des forces à peu près égales. Le marquis Azzo d'Este étoit considéré comme le chef naturel du parti guelfe. Il avoit été dépouillé par Eccelino de la plupart de ses châteaux; mais il restoit en possession du Polesino de Rovigo, où il résidoit, et il conservoit toujours la plus grande influence sur la ville de Ferrare, qu'il gouvernoit déjà plutôt comme une principauté que comme une république. La ville de Mantoue étoit dans une dépendance semblable des comtes de San Bonifazio. Après la mort du comte Richard, Louis, son fils, lui avoit succédé. Ce seigneur et Mantoue

étoient dévoués à l'église, et ennemis irréconciliables d'Eccelino; la puissante république de Bologne s'étoit déclarée pour le même parti; enfin, celle de Trente venoit de se révolter contre Eccelino, et avoit expulsé ses partisans. D'autre part, Eccelino commandoit en maître à Vérone, Vicence, Padoue, Feltre et Bellune; il s'étoit secrètement réconcilié avec son frère Albéric, qui gouvernoit Trévise, et il venoit de contracter alliance avec le marquis Oberto Pelavicino et Buoso da Doara, deux chefs du parti gibelin en Lombardie, qui, alternativement ou de concert, gouvernoient Crémone, avec le titre de podestat, et un pouvoir presque despotique, et qui se voyoient sur le point de soumettre à leur domination les villes de Plaisance et de Parme. A Brescia, les deux factions se faisoient la guerre; mais celle des Gibelins paroissoit la plus forte, et Eccelino se flattoit qu'elle l'appelleroit bientôt pour lui remettre le commandement : il comptoit ajouter ainsi à ses Etats cette ville puissante. 1256.

Afin d'être à portée de profiter des intelligences qu'il s'étoit ménagées dans Brescia, et de se venger en même-temps des habitans de Mantoue, qui s'étoient de tout temps montrés ses ennemis, Eccelino, à la tête des milices de Padoue, Vérone et Vicence, et de ses anciens vassaux de Bassano et de Pedemonte, s'avança

1256. dans le district de Mantoue, qu'il mit à feu et à sang. Il fit ensuite camper ses troupes sur les bords du lac qui entoure cette ville, dans le dessein d'en entreprendre le siége. En même-temps il chargea Ansedisius de Guidotti, son lieutenant à Padoue, de s'avancer au-devant de l'armée du légat, et de lui fermer le passage, en fortifiant la Brenta (1).

Eccelino avoit conservé sur le trône toute la valeur qui lui avoit servi à s'y placer; mais les ministres d'un tyran sont ordinairement plus lâches que lui. Ansedisius ne prit aucune mesure convenable pour arrêter la marche des croisés; il voulut détourner les eaux de la Brenta, pour empêcher les vaisseaux de Vénise de remonter ce fleuve, et de cette manière il ouvrit un passage aux fantassins qui le traversèrent à pied sec; il laissa prendre au légat les châteaux de Concadalbero, Buvolenta et Causilve, tandis qu'il restoit immobile avec son armée à Pieve di Sacco; bientôt il

(1) *Jacobi Malvecii Chronicon Brixian.* Dist. VIII, c. 14, p. 923, T. XIV. — *Monachus Patavinus Chronicon*, L. II, p. 692. — *Rolandinus de factis in Marchia Tarvisana*, L. VIII, c. 1, p. 283 et suiv. — *Laurentii de Monacis Ezerinus III*, p. 148. ex L. XIII *Historiæ Venetæ*. — *Chronicon Veronense Parisii de Cereta*, p. 636. — *Campi Cremona fedele*, L. III, p. 63. — *Pigna Hist. de Principi d'Este*, L. III, p. 218. — *Chronicon Estense.* T. XV, p. 318. — *Ghirardacci Storia di Bologna*, L. VI, p. 191.

abandonna lui-même cette armée, et peu 1256.
après, il donna l'ordre à celui qui la commandoit, de se retirer à Padoue. Cette suite d'échecs avoit jeté le découragement parmi des soldats dont plusieurs ne servoient le tyran qu'à contre-cœur, tandis que l'armée du légat s'enhardissoit, et qu'elle attribuoit ses succès à une faveur immédiate du ciel, d'autant plus que le prêtre qui la commandoit avoit déjà donné à connoître son incapacité. Le lundi 18 juin, cette armée se mit en marche de Pieve à Sacco pour Padoue; à sa tête l'archevêque de Ravenne, entouré de ses prêtres, entonna l'hymne :

Vexilla Regis prodeunt;
Fulget crucis mysterium....

qui fut répétée avec enthousiasme par toute l'armée. Au pont de Bachiglione, à deux milles de Padoue, les croisés rencontrèrent quelques troupes d'Ansedisius, qu'ils mirent en fuite, d'autres qui s'avançoient pour les soutenir, furent renversées à mesure qu'elles sortoient de la ville; et les croisés, profitant de la confusion des fuyards, entrèrent avec eux dans les faubourgs de Padoue, et s'en emparèrent.

Le lendemain ils attaquèrent les murs mêmes de la place et ses différentes portes. Tandis que dans les autres postes ils combattoient sans

1256. succès, le légat, entouré de moines et de religieux mêlés aux chevaliers et aux soldats, livroit l'assaut à la porte de Ponte Altinato. Les croisés s'en étoient approchés sous le couvert d'une espèce de galerie mouvante, qu'ils appeloient *vinea*, et qui suppléoit à la tortue des anciens. Des murs on versoit sur cette galerie de l'huile et de la poix enflammées pour écarter les assaillans. La galerie prit feu, mais aussi bien qu'elle la porte elle-même étoit de bois; et quand les croisés virent l'incendie allumé, ils le dirigèrent contre leurs ennemis. Loin d'éteindre le feu, ils y apportèrent de nouveaux matériaux; avec leur galerie, bientôt ils virent brûler la porte elle-même. Les assiégés, qui avoient excité les flammes, n'avoient plus de moyens pour les arrêter, et Ansedisius, effrayé, sortit de la ville par la porte opposée, tandis que l'armée croisée y entra en triomphe dès que les flammes lui eurent ouvert un passage (1).

Les croisés s'étoient rendus maîtres de Padoue plutôt par un coup de hasard que par le résultat de leur bravoure ou de leur habileté. Comme leur victoire avoit été sans gloire, elle fut aussi sans miséricorde. Il y

(1) *Rolandini*, L. VIII, c. 13 et 14, p. 295-298. — *Monachi Patavini Chronic.* p. 693.

eut peu d'hommes tués dans l'intérieur de la 1253.
ville, parce qu'il y en eut peu qui essayassent de défendre leurs propriétés; mais, pendant sept jours, les biens de tous les citoyens, sans exception, furent abandonnés au pillage, en sorte que cette noble ville de Padoue, qui depuis dix-huit ans gémissoit sous la tyrannie d'Eccelino, après avoir perdu tant de richesses comme tant de sang sous son gouvernement, fut dépouillée des derniers restes de son opulence par ceux qui s'annonçoient pour être ses libérateurs.

Malgré la ruine de leurs fortunes, cependant, les Padouans se félicitèrent d'avoir échappé à la tyrannie sous laquelle ils avoient si long-temps gémi; ils se félicitèrent d'être rentrés dans la communion de l'église; surtout ils sentirent tout le prix de leur liberté nouvelle, lorsqu'ils virent ouvrir les prisons d'Eccelino. Dans celle de Sainte-Sophie, qui étoit bâtie dans le faubourg, on avoit trouvé trois cents prisonniers; on en trouva aussi trois cents dans celle de Cittadella, qui se rendit peu de jours après (1). Il y avoit six autres prisons dans la ville, moins grandes, il est vrai, mais toutes pleines de malheureux.

(1) *Rolandini*, L. IX, c. 1 et 4, p. 399, 302. — *Monachus Patavinus*, p. 694.

1256. On en vit sortir des hommes agonisans, des matrones vénérables, de jeunes filles délicates accablées par la misère des prisons; enfin, et ce fut le spectacle le plus horrible, des troupes d'enfans auxquels on avoit arraché les yeux, et qu'on avoit mutilés d'une manière plus barbare encore.

Mais bientôt une nouvelle calamité, plus terrible que les précédentes, devoit fondre sur la ville de Padoue. Eccelino, campé sur les bords du Mincio, reçut la nouvelle de la prise de cette ville, la plus puissante de celles de sa domination. Il avoit avec lui onze mille hommes, levés ou dans ses murs, ou dans le district qui dépendoit d'elle. C'étoit plus du tiers de son armée. Comme il savoit bien que ces soldats n'avoient aucune affection pour lui, il craignit leur révolte; et, pour la prévenir, il les conduisit pendant la nuit, par une marche forcée, à Vérone, où il les introduisit au point du jour. Alors il fit entrer tous les Padouans sans armes dans l'enceinte de Saint-George, et il leur dit que, pour appaiser son courroux, ils devoient livrer eux-mêmes tous les soldats venus de Pieve à Sacco, parce que c'étoit dans cette bourgade que ses troupes avoient été trahies. Chacun, en voyant une victime désignée, se félicita d'avoir évité le péril, et

trouva des prétextes pour excuser la colère du tyran; les gens de Pieve à Sacco furent livrés et jetés dans les cachots. Eccelino demanda ensuite ceux de Cittadella, dont les compatriotes s'étoient rendus sans combat: on les lui livra de même. Alors il demanda tous les campagnards habitans du district de Padoue, et les habitans de la ville les livrèrent; il demanda tous les nobles, et les plébeïens s'empressèrent de les sacrifier; enfin, il envoya contre ceux-ci, restés seuls, ses soldats de Pedemonte, et il les fit enchaîner à leur tour. Ainsi, une armée toute entière se laissa enfermer dans ses prisons, et c'étoit pour n'en jamais ressortir; car, après avoir dépouillé ces malheureux, il les livra au froid, à la faim, à la soif; et, comme la mortalité n'étoit pas encore assez rapide dans ses affreuses prisons, il fit périr les autres par l'épée, par le feu, ou sur un honteux échafaud. De cette armée, la fleur et la force de Padoue, il échappa à peine deux cents personnes (1). 1256.

(1) Les détails sont tirés de *Rolandini*, L. IX, c. 7 et 8, p. 304-306. Mais le fait est attesté par tous les contemporains. *Chronicon Veronense*, p. 636. — *Monachus Patavinus*, p. 695. — *Laurentii de Monacis Ezerinus III*, p. 149. — *Antonii Godi Chronica Vicentina*, p. 87. — *Chronicon Estense*, p. 230. — *Regiminum Paduæ Chronicatores duo*, p. 377, 378.

1256. Les armées croisées qui combattoient en Europe, n'étoient plus composées, à cette époque, que de la lie des nations, que d'hommes ignorans et superstitieux, entraînés dans le danger par les prédications d'un prêtre, avant d'être animés du courage nécessaire pour surmonter ce danger. Peut-être ces mêmes hommes, guidés long-temps par des généraux expérimentés, auroient-ils pu devenir de bons soldats; mais la nature même de leur fanatisme s'opposoit à toute discipline; ils plaçoient le pouvoir des prêtres au-dessus de celui de leurs officiers: c'étoit renoncer à l'espoir d'être bien conduits. La croisade contre Eccelino, une guerre entreprise pour la cause de la liberté et de l'humanité, fut souillée non-seulement par la superstition, qui peut quelquefois s'allier aux sentimens les plus nobles, mais par la lâcheté et par l'anarchie que cette superstition avoit produites. Chaque corps de l'armée étoit conduit par quelque religieux, et les Bolonois avoient à leur tête ce même frère Jean de Vicence, qui, vingt ans auparavant, avoit prêché la paix en Lombardie. Le général étoit digne de ses officiers et de ses soldats. Philippe, archevêque de Ravenne, étoit un prêtre ignorant et dépourvu de caractère. Il s'avança jusqu'à Longara, sur la route de Vicence, avec

son armée, et il n'y occupa ses soldats que 1256.
de la recherche de vins exquis, et de tout ce qui pouvoit contribuer à la bonne chère.

Pendant que l'armée croisée étoit à Longara, Albéric de Romano s'y présenta, et il fut cordialement accueilli par le légat. Albéric avoit long-temps paru suivre le parti de l'église, mais on avoit lieu de soupçonner qu'il étoit d'accord avec son frère, et que les deux tyrans ne s'étoient rangés dans deux factions différentes, que pour assurer mieux l'agrandissement de leur famille, et pour pénétrer plus aisément les desseins de leurs ennemis. Pendant que les deux frères paroissoient se combattre avec le plus d'acharnement, ils s'étoient souvent envoyé des messagers secrets. L'arrivée d'Albéric excita parmi les gentilshommes de l'armée la plus grande défiance; mais le légat ne voulut point écouter leurs conseils. Peu de jours après, cependant, une sédition éclata dans le camp; les Bolonois protestèrent qu'ils ne serviroient pas davantage sans paie; en même-temps le bruit se répandit qu'Ecceline s'avançoit, et tout-à-coup tous les croisés, sans ordre, sans cause apparente, se mirent en mouvement pour retourner vers Padoue. Heureusement que le podestat de cette ville, Marco Querini, effrayé d'une résolution dont

1256. il démêloit le premier instigateur, envoya un exprès devant lui, pour ordonner de fermer les portes à l'armée qu'il paroissoit conduire, et de n'admettre dans les murs aucun des fuyards du camp de Longara. Peu après l'arrivée de ce messager, Albéric, accompagné d'une escorte nombreuse, se présenta devant Padoue, et supplia inutilement qu'on lui ouvrît; il répéta les mêmes prières à plusieurs des portes, et, partout rebuté, il partit pour Trévise, et ne rejoignit jamais les croisés (1).

Quelques jours après, Eccelino s'avança contre Padoue, pour en entreprendre le siége; mais il trouva que les croisés avoient creusé, à trois milles en avant de la ville, un large fossé avec des redoutes; ils le défendirent avec courage, sans sortir de leurs retranchemens. Après quelques attaques infructueuses, Eccelino se retira, et licencia son armée, quoiqu'on ne fût encore qu'au commencement de septembre.

1257. L'année suivante ne fut marquée par aucun évènement important. Eccelino, effrayé par la perte de Padoue, cherchoit, pour se relever de cet échec, à contracter de nouvelles

(1) *Rolandini*, L. IX, c. 19, 11 et 12, p. 307 et suiv. — *Monachi Patavini Chronicon*, p. 695.

alliances, soit avec d'autres Gibelins, en Lombardie, soit avec les prétendans à la couronne impériale, Richard, comte de Cornouailles, et Alfonse de Castille, entre lesquels le collége électoral et les princes d'Allemagne s'étoient partagés. D'autre part, le légat manquoit de talens, d'activité, et peut-être de moyens pour agir, en sorte qu'il laissa passer toute une saison sans rien entreprendre. Les dissentions civiles, à Milan et à Brescia, paroissoient occuper uniquement les deux chefs de parti. Dans la première ville, les nobles et l'archevêque étoient en guerre ouverte avec le peuple; dans la seconde, les Guelfes et les Gibelins se trouvoient de forces à-peu-près égales, et paroissoient toujours prêts à se combattre. Le légat du pape se rendoit d'une ville à l'autre, pour y prêcher la paix; Eccelino, au contraire, encourageoit au combat les nobles de Milan et les Gibelins de Brescia; il offroit son assistance aux uns et aux autres; mais, malgré la violence des factions, on n'écoutoit ses offres qu'avec défiance, et même ses partisans ne consentoient point à l'admettre dans les villes qu'il offroit de protéger. 1257.

Ce ne fut qu'en 1258 que le légat réussit enfin à persuader aux habitans de Brescia

1258. d'entrer dans la ligue de l'église. Mais pendant qu'il étoit dans leur ville, on y reçut l'avis que le marquis Pelavicino, à la tête des Crémonois, avoit attaqué les châteaux de Volongo et Turricella, situés sur les bords de l'Oglio. Le légat sortit aussitôt de la ville pour les délivrer, conduisant avec lui tous les Guelfes de Brescia, les milices de Mantoue, et tout ce qu'il avoit avec lui de croisés; mais, pendant la nuit, Eccelino s'avança rapidement, par Peschiera, avec des forces supérieures; il se plaça derrière l'armée croisée, et lui inspira une telle terreur, que, dès que ses étendards furent reconnus, elle ne fit presque plus aucune résistance. Quatre mille Bressans furent faits prisonniers; le podestat de Mantoue et plusieurs de ses compatriotes eurent le même sort; enfin le légat lui-même tomba entre les mains d'Eccelino, et, à la réserve de Biuquin de Camino et de sa troupe, qui se firent jour au travers des ennemis, l'armée croisée fut entièrement dissipée (1).

Dès que l'on connut, à Brescia, la déroute de l'armée, les Guelfes qui étoient restés

(1) *Monachi Patavini Chronicon*, p. 700. — *Rolandinus*, L. XI, c. 8 et 9, p. 331. — *Jacobus Malvecius Chron. Brixian.* Dist. VIII, c. 17, p. 924. — *Chronic. Veronense*, p. 638.

dans la ville voulurent appaiser le ressenti- 1258.
ment de leurs concitoyens gibelins, en rendant la liberté à ceux qui avoient été arrêtés, et en les admettant de nouveau dans tous les conseils et tous les emplois; mais une soumission forcée ne fit jamais oublier des outrages volontaires; les chefs gibelins ne furent pas plus tôt libres, qu'ils appelèrent Eccelin, et lui ouvrirent leur ville. Tandis que l'armée du tyran entroit en triomphe par une porte, l'évêque, les magistrats, et une foule de citoyens guelfes, sortoient par l'autre, emmenant avec eux leur famille et tout ce qu'ils pouvoient porter d'effets précieux, et déplorant les calamités qui alloient fondre sur leur patrie; « car, » dit Rolandini, « les inondations, la peste, les incendies, » aucun désastre enfin n'accable d'autant de » misère celui qui l'éprouve, que la privation » de la liberté sous un maître cruel » (1).

Brescia avoit été soumise par les forces réunies d'Eccelino, de Buoso de Doara, et du marquis Pelavicino. D'après les conventions de ces trois chefs du parti gibelin, leurs conquêtes devoient leur appartenir en commun. Mais Eccelino crut que sa victoire l'avoit déjà rendu assez puissant, pour qu'il

(1) L. XI, c. 10, p. 333.

1258. pût, sans danger, se détacher de ses alliés, ou se conduire avec eux, non plus en ami, mais en maître. Il chercha cependant d'abord à augmenter la jalousie qui régnoit déjà entre le marquis et Buoso; tous deux étoient chefs de parti, à Crémone, et, en quelque sorte, co-seigneurs de cette ville; ils la gouvernoient par leur influence aristocratique, comme les deux plus puissans, les plus riches et les plus vaillans gentilshommes de son territoire. Eccelino conseilloit au marquis de se défaire de Buoso, le seul homme qui pût mettre obstacle à des projets ultérieurs d'agrandissement. En même-temps, il témoignoit à Buoso un redoublement d'affection, et il lui offroit de lui donner le gouvernement de Vérone, s'il vouloit s'y rendre comme podestat. Mais les offres d'Eccelino excitoient plus d'effroi que de confiance; elles ne furent point acceptées; et, lorsque les soldats crémonois, après quelques mois de séjour à Brescia, voulurent retourner dans leurs foyers, ni le marquis ni Buoso n'osèrent point demeurer sans eux entre les mains d'Ec-
1259. celino; ils retournèrent ensemble à Crémone; et, dès qu'ils y furent arrivés, ils apprirent qu'Eccelino s'étoit attribué à lui seul la seigneurie de Brescia, et qu'il y exerçoit déjà la souveraineté, selon sa manière accou-

tumée, en multipliant les supplices et les confiscations. 1259.

Dans l'irritation que leur causa cette nouvelle, les deux seigneurs crémonois se confièrent mutuellement les offres que le tyran leur avoit faites, pour les abaisser l'un par l'autre. Indignés de sa perfidie, indignés de sa cruauté, dont le reproche retomboit sur eux-mêmes, puisqu'ils avoient contribué si longtemps à ses conquêtes, ils jurèrent mutuellement d'abattre enfin un tyran que ni Dieu, ni les hommes, ne pouvoient plus supporter. Ils firent proposer au marquis Azzo d'Este de les recevoir dans sa société et celle de la ligue croisée, contre Eccelino, pourvu qu'en les y admettant, on ne leur demandât point de renoncer à leur ancienne fidélité pour la maison de Souabe. Le traité fut conclu, d'une part, entre le marquis Oberto Pelavicino, Buoso de Doara, et la communauté de Crémone; et, d'autre part, le marquis d'Este, le comte Louis de Saint-Boniface, et les communautés de Mantoue, Ferrare et Padoue (1). Par le premier article de ce traité, les uns et les autres reconnurent les droits de Manfred au royaume des deux Siciles, et promirent d'employer tout leur crédit pour

(1) Ce traité est rapporté textuellement par *Campi Cremona fedele*, L. III, p. 65.

1259. opérer sa réconciliation avec le saint-siége. Par le second article, les confédérés s'engagèrent à poursuivre jusqu'à la mort les deux frères Eccelin et Albéric de Romano. A cette guerre, les gentilshommes promirent de marcher en personne, avec toutes leurs forces; les communautés s'obligèrent, outre leurs milices, à solder douze cents chevaux; et le quart des frais de la guerre dut être supporté par chacune des villes libres. Enfin les confédérés déclarèrent solemnellement, qu'aucun ordre d'un empereur à venir, aucune dispense d'un pape, ne pourroit les dégager du serment qu'ils se prêtoient les uns aux autres, et de leurs promesses réciproques.

Cette ligue fut signée à Crémone, le 11 de juin 1259. Précisément à cette époque; les habitans de Padoue s'étoient emparés du château de Friola, dans l'État de Vicence; ils l'avoient fortifié et y avoient laissé garnison. Eccelino y accourut de Brescia, avec ses satellites allemands, et presque toute la milice de Vérone et Vicence; il s'empara de Friola, et condamna indifféremment au même supplice la garnison et les habitans, laïcs, ecclésiastiques, hommes, femmes et enfans (1). Leurs yeux furent arrachés, leur

(1) *Rolandinus*, L. XI, c. 17, p. 340.

nez coupé, ainsi que leurs jambes, et c'est 1259.
dans cet état qu'il les abandonna ensuite à la charité publique. D'une extrémité à l'autre de l'Italie, on ne voyoit que malheureux mutilés, qui, en sollicitant la compassion par leurs blessures, tous, d'une voix, accusoient Eccelino de l'horrible état où on les voyoit. Mais les atrocités de Friola furent les dernières qu'Eccelino pût commettre dans la Marche Trévisane.

La discorde régnoit toujours à Milan, entre les nobles et le peuple. Eccelino se flatta que les gentilshommes auxquels il offroit, depuis long-temps, sa protection, lui livreroient cette ville puissante, s'il pouvoit se présenter inopinément devant ses murs. Il rassembla donc, vers la fin du mois d'août de la même année, la plus brillante armée qu'il eût encore conduite, et il vint mettre le siége devant Orci novi, château bressan, près de l'Oglio, sur la route de Brescia à Crème, ou les Crémonois avoient garnison.

Le marquis Pelavicino, pour défendre ce château, vint, avec les Crémonois, se placer à Soncino, sur l'autre rive de l'Oglio. Le marquis d'Este, à la tête des milices de Ferrare et de Mantoue, s'avança jusqu'à Marcaria, à vingt-cinq milles d'Orci novi, sur la rive gauche de l'Oglio, et plus bas

1259. que n'étoit Eccelino; enfin les Milanois se mirent en mouvement pour joindre les Crémonois à Soncino. La position d'Orci novi n'étoit plus tenable pour Eccelino, car, en un jour de marche, il pouvoit s'y trouver coupé. Il fit donc rétrograder lentement toute son infanterie vers Brescia, espérant que les troupes de Milan et de Crémone passeroient l'Oglio, pour la suivre. En même-temps, avec toute sa cavalerie, la plus nombreuse qu'on eût encore employée dans les guerres de Lombardie, il remonta l'Oglio, jusqu'à Palazzolo, et là il traversa ce fleuve. Après avoir réuni à son armée les gentilshommes fugitifs de Milan, il continua sa route jusqu'à l'Adda, qu'il traversa également, sans éprouver de résistance.

La milice milanoise, commandée par Martino della Torre, s'étoit mise en route pour joindre les Crémonois; mais, avertie à temps de la marche d'Eccelino, elle se replia vers Milan, et revint défendre ses foyers; en sorte que le tyran, après avoir passé l'Adda, se trouva avoir en tête les mêmes ennemis qu'il croyoit avoir laissé sur les rives de l'Oglio. Il essaya d'emporter Monza de vive force, et fut repoussé; cet échec lui fit sentir combien sa position étoit devenue dangereuse, avec toutes les armées ennemies derrière lui,

et deux fleuves à repasser pour regagner son 1259.
pays. Il voulut du moins, en se rapprochant de l'Adda, se rendre maître d'un des châteaux qui commandoient le passage de cette rivière; il attaqua celui de Trezzo, et fut encore repoussé; alors, se repliant sur Vimercato, il gagna le pont de Cassano, qui n'avoit pas encore été fortifié.

A peine s'en étoit-il emparé, que l'armée du marquis d'Este, composée des troupes de Crémone, Ferrare et Mantoue, traversant la Ghiara d'Adda, vint attaquer la tête de ce pont, qui fut emportée de vive force. Tous les autres ponts sur l'Adda furent garnis de troupes, tous les gués furent mis en état de défense, et l'ennemi du genre humain se trouva enfin environné de toutes parts d'armées supérieures qu'il ne pouvoit plus espérer de vaincre.

Eccelino ne s'étoit pas trouvé au pont de Cassano, au moment où sa redoute avoit été emportée par ses ennemis. Ses astrologues lui avoient indiqué ce château, de même que celui de Bassano, et tous les noms de même désinence, comme devant lui être funestes. Eccelino étoit d'autant plus fortement superstitieux qu'il n'avoit pas de religion; comme son ame ne s'étoit point remplie de la pensée d'un Dieu, elle satisfaisoit au besoin de

1259. croire, en admettant implicitement l'influence des astres. Quand on avoit nommé le pont de Cassano devant lui, on l'avoit vu frémir; sans vouloir s'y arrêter, il étoit retourné à Vimercato pour se reposer : c'est là qu'il fut averti de la prise du pont (1) ; il sauta sur son cheval, et s'avança impétueusement pour le reprendre; mais une flèche qui lui traversa le pied gauche, le força de reculer, et jeta le découragement dans sa troupe. Bientôt cependant il reparut à cheval; et, conduisant son armée à l'un des gués de la rivière, il le traversa sans rencontrer de résistance. Mais à peine ses derniers soldats étoient-ils sortis des eaux du fleuve, qu'ils furent attaqués par l'armée du marquis d'Este. Dans ce moment de confusion, la cavalerie de Brescia, au lieu d'exécuter les ordres d'Eccelino, se mit en mouvement, comme pour suivre la route de Brescia. On vit le tyran trembler à ce premier symptôme de désobéissance qu'il découvroit dans ses sujets ou ses troupes. Le mouvement des Bressans ne put être dérobé au reste de ses soldats; les uns se serrèrent autour de lui comme vers leur seule sauvegarde, les autres joignirent les Bressans, ou tentèrent de se dérober, par

(1) Le 16 septembre 1259.

la fuite, au péril qui les menaçoit. Cependant les Milanois passoient l'Adda, pour suivre Eccelino; et celui-ci, entouré d'ennemis, pressé de toutes parts, avançoit lentement sur le chemin de Bergame; mais ses soldats tomboient autour de lui, les rangs s'éclaircissoient, lui-même enfin, renversé, et blessé violemment à la tête, par un homme dont il avoit mutilé le frère, il fut fait prisonnier. 1259.

« Eccelin, prisonnier, » dit Rolandini, » s'enfermoit dans un silence menaçant; il » fixoit sur la terre son visage féroce, et » ne donnoit point d'essor à sa profonde » indignation. De toutes parts cependant les » soldats et les peuples accouroient; ils vou- » loient voir cet homme, jadis si puissant, » ce prince fameux, terrible et cruel par- » dessus tous les princes de la terre, et la » joie universelle éclatoit de toutes parts (1) ». Toutefois les chefs de l'armée ne permirent point qu'on outrageât Eccelino; il fut conduit dans la tente de Buoso da Doara, et des médecins furent appelés pour le soigner; mais il repoussa leurs bons offices, il déchira ses plaies, et, le onzième jour de sa captivité, il mourut à Soncino, où son corps est enseveli (2).

(1) L. XII, c. 9, p. 351.

(2) *Chronicon Astense*, c. 2, T. XI, p. 156.

1259. Eccelino étoit d'une petite taille; mais tout l'aspect de sa personne, tous ses mouvemens indiquoient un soldat. Son langage étoit amer, son déportement superbe, et, par son seul regard, il faisoit trembler les plus hardis. (1). Son ame, si avide de tous les crimes, ne ressentoit aucun attrait pour les plaisirs des sens; jamais Eccelino n'aima les femmes, et c'est peut-être pourquoi, dans les supplices, il fut aussi impitoyable pour elles que pour les hommes. Il étoit dans la soixante-sixième année de sa vie, lorsqu'il mourut, et son règne de sang avoit duré trente-quatre ans (2).

Dès l'instant où la mort d'Eccelino fut connue, toutes les villes où il avoit dominé, se hâtèrent de chasser ses satellites, d'ouvrir leurs prisons, et d'appeler l'armée de l'église. Vicence et Bassano demandèrent des podestats à Padoue; Vérone confia cette dignité à Martino della Scala, gentilhomme qui faisoit ainsi dans sa patrie, un premier pas vers le

(1) *Antonii Godi Chronic.* T. VIII, p. 90. — *Monachus Patavinus*, L. II, p. 708.

(2) Outre *Rolandini*, L. XII, c. 1-9, voyez *Monach. Patav. Chron.* p. 702-706. — *Chron. Veronens.* p. 638. — *Campi Cremona fedele*, L. III, p. 71. — *Pigna Hist. de Principi d'Este*, L. III, p. 225. — *Jacob. Malvecii Chronic. Brixiense.* Dist. VIII, c. 30-37, p. 931 et suiv.

pouvoir suprême ; bientôt il devoit fonder 1259.
dans la Marche Trévisane, une tyrannie moins violente, mais plus durable que celle d'Eccelino : partout cependant on entendoit retentir des cris de liberté ; toutes les villes vouloient être gouvernées en communauté. Trévise chassa de ses murs Albéric, frère d'Eccelino, qui trop long-temps y avoit dominé. Cet Albéric avec sa famille, vint s'enfermer dans la forteresse de San-Zeno, 1260.
bâtie au milieu des monts Euganéens ; mais la ligue des villes guelfes ne voulut pas permettre qu'aucun rejeton de cette famille odieuse subsistât plus long-temps, les milices de Venise, Trévise, Padoue et Vicence, vinrent mettre le siége devant ce château ; bientôt le marquis d'Este se joignit à elles, et, les ouvrages extérieurs de la forteresse ayant été livrés par trahison aux assiégeans, Albéric se retira au sommet de la tour, avec sa femme, ses six fils et ses deux filles. Après y avoir souffert trois jours de la faim, il vint se remettre avec sa famille, entre les mains du marquis d'Este, lui rappelant qu'autrefois, sa fille avoit été mariée à Renaud d'Este ; mais en vain, on ne voulut pas que rien échappât de cette race impie. Tous furent mis à mort, et leurs membres partagés, furent envoyés à

1260. toutes les villes que la famille de Romano avoit tyrannisées (1).

A la chûte de la maison de Romano, la paix fut rétablie d'une extrémité à l'autre de la Marche Trévisane et de la Lombardie. Les peuples se demandoient pourquoi ils avoient combattu; quelle étoit donc la source de leur inimitié passée; et ils apprenoient par une heureuse expérience, que la mort d'un seul homme, mais d'un tyran ennemi du genre humain, pouvoit suffire pour rétablir la paix universelle (2).

Dans cette contrée en effet, l'effroi que causoit le caractère d'Eccelino avoit étouffé jusqu'au souvenir de l'ancienne discorde des Guelfes et des Gibelins; c'est pour cela que les premiers consentirent sans difficulté, lorsqu'ils entrèrent en ligue avec le marquis Pelavicino, à promettre de réunir leurs efforts pour réconcilier le pape avec le roi Manfred, et rendre ainsi la paix à toute l'Italie; mais le

(1) *Rolandini*, L. XII, c. 14-16, p. 356 et suiv. — C'est ici que nous prendrons congé de cet historien; il finit son récit à la chûte de la maison de Romano. En 1262, il soumit son livre à l'approbation du magistrat et des gens de lettres de Padoue, tous contemporains des événemens qu'il a rapportés.

(2) *Monachi Patavini Chronic.* L. II, p. 707.

pape et Manfred, aigris par une antique haine, et animés par la poursuite d'intérêts personnels, n'étoient pas disposés à une réconciliation.

Alexandre IV en effet, avoit hérité de toute l'ambition peut-être, et d'aucun des talens de son prédécesseur Innocent IV; il ne vouloit renoncer à aucun des projets d'agrandissement qu'Innocent avoit exécutés en partie; mais, en les poursuivant, il les faisoit échouer par son peu de politique, et surtout par le choix imprudent de ses mandataires. L'archevêque de Ravenne qu'il avoit donné pour chef à la croisade contre Eccelino, avoit été l'auteur de tous les revers des Guelfes, et ceux-ci n'avoient recouvré l'avantage, que depuis que le légat du saint-siége, fait prisonnier, n'avoit plus pu leur donner des ordres. La guerre, dans les deux Siciles, n'avoit pas été continuée avec moins d'imprudence et d'inconduite, par les légats apostoliques. L'un d'eux, le cardinal Ottaviano des Ubaldini, chargé de défendre contre Manfred, la Pouille et la Terre de Labour, laissa enfermer de telle manière, son armée à Foggia, que, pour pouvoir la sauver de la faim et des maladies qui la consumoient, il fut obligé de conclure, au nom du pape, un traité avec le prince, par lequel il le mettoit en possession de tout le royaume,

à l'exception de la Terre de Labour, qui seule étoit réservée à l'église. Le pape ne voulut pas ratifier ce traité, et la Terre de Labour lui fut bientôt après enlevée par l'armée victorieuse de Manfred. Un autre légat du saint-siége, frère Rufino, de l'ordre des Mineurs, qui gouvernoit la Sicile et la Calabre, se laissa arrêter par les habitans de Palerme, qui le jetèrent en prison, et levèrent les étendards de Manfred (1). Un troisième eut, il est vrai, pendant long-temps plus de bonheur : ce fut Pietro Ruffo, un des ancêtres sans doute de ce cardinal Ruffo qui, de nos jours, à soulevé le royaume de Naples. Envoyé en Calabre comme lui, sans argent, sans soldats, au milieu d'un pays ennemi, il sut comme lui réveiller le fanatisme, et se former une armée de paysans, tantôt en répendant adroitement de fausses nouvelles, tantôt en suppléant par sa hardiesse aux forces qui lui manquoient (2). Mais ses succès ne furent pas aussi durables que ceux de son arrière-neveu. Ses paysans révoltés furent dissipés par les troupes de Manfred, et lui-même il fut obligé de se retirer à la cour du pape, sur les vaisseaux qui l'avoient apporté (3).

(1) *Nicolai de Jamsilla Historia.* p. 579.

(2) *Ib.*, p. 565, 566.

(3) *Ib.*, p. 571.

Manfred, que le pape considéroit toujours comme un chef de révoltés, s'étoit déjà rendu maître de toutes les provinces qui forment aujourd'hui le royaume de Naples, et il les gouvernoit pour son neveu Conradin, avec le titre de régent. Il se sentoit même assez bien affermi pour pouvoir s'occuper de réformer les abus qui s'étoient introduits dans l'État, et pour chercher à mériter par son administration civile, autant de gloire qu'il en avoit acquise dans la carrière militaire. Sur ces entrefaites, le bruit se répandit dans le royaume, que le jeune Conradin étoit mort en Allemagne. Manfred ne s'occupa point de remonter à la source d'une nouvelle qui lui étoit favorable, et dont peut-être il étoit le premier auteur; mais il accueillit les prières des évêques, des seigneurs, et de tous les barons de ses États, qui lui demandoient de recevoir lui-même la couronne, et de gouverner désormais pour son propre compte, et avec le titre de roi, les provinces que seul il avoit sauvées (1). A peine cependant

(1) Il fut couronné le 11 août 1258, et c'est par cet événement que Nicolas de Jamsilla termine son histoire, *p.* 584. C'est à regret que je prends congé de cet agréable historien. Il ne comprend qu'un espace de huit ans, depuis la mort de Frédéric au couronnement de Manfred. 1250-1258. Mais il répand sur ce court espace un très-grand intérêt. Un cœur chaud,

la nouvelle de son couronnement eut-elle été portée en Allemagne, qu'on en vit arriver des ambassadeurs de la part de Conradin et de sa mère. Ils réclamèrent contre la fausse rumeur qui s'étoit répandue; et, en affirmant que Conradin étoit toujours en vie, ils sommèrent Manfred de lui conserver le titre et les droits qu'il avoit reconnus jusqu'alors. Manfred accorda une audience publique à ces ambassadeurs; il leur répondit, en présence de tous ses barons, qu'après être monté sur le trône, il n'étoit plus temps pour lui d'en descendre; que ce trône, après tout, c'étoit lui qui l'avoit reconquis des mains du pape; qu'il ne réussissoit à le conserver que par l'affection de ses sujets pour sa personne; que ce ne pouvoit être l'intérêt ni de ses barons, ni de son neveu lui-même, que l'héritage de la maison de Souabe fût gouverné par une femme et par un foible enfant; mais qu'il n'avoit point d'autre héritier que Conradin; que c'étoit pour lui qu'il conserveroit ces États; qu'il les lui transmettroit à sa mort; et que, si Conradin vouloit auparavant jouir

une affection vive pour le prince auquel il étoit attaché, une pleine connoissance de tous les détails de son sujet, sont les qualités qui font regretter qu'il n'ait pas continué son histoire; et ce regret est d'autant plus vif, qu'après lui nous n'avons plus, pour le royaume de Naples, d'historien gibelin.

des prérogatives d'héritier présomptif de la couronne, et se faire connoître des peuples qu'il devoit gouverner un jour, il seroit bien venu à s'établir à sa cour. Manfred promettoit de lui enseigner les vertus de ses pères, et de le chérir comme un fils (1).

Telle étoit la situation des affaires de Manfred, lorsque les principaux gentilshommes gibelins de Florence vinrent lui demander du secours, pour rentrer dans leur patrie avec l'aide de ses forces. Ils lui représentèrent que, pour son propre intérêt, il ne devoit pas garder toutes ses troupes sur pied dans l'intérieur de ses provinces; que ce seroit épuiser son royaume et s'attirer l'inimitié des peuples, qui voyoient déjà de si mauvais œil, toute la puissance entre les mains des Sarrasins et des Allemands; qu'il ne pouvoit non plus les licencier sans s'affoiblir, et se livrer en quelque sorte, au pouvoir de ses ennemis éternels, les Guelfes et les prélats; en sorte que le seul parti qui convînt réellement à sa situation, c'étoit d'envoyer ses soldats dans les provinces qui sont au-delà de Rome, en Toscane et en Romagne, pour qu'ils y vécussent aux dépens de ses ennemis, qu'ils attirassent de ce côté tous les efforts des 1360.

(1) *Giannone Istoria Civile*, L. XIX, p. 666.

1260. Guelfes, et qu'ils augmentassent son pouvoir, en rétablissant l'autorité des gentilshommes, de tout temps dévoués à sa famille.

Les Gibelins qui recoururent à Manfred, avoient été chassés de Florence, vers la fin du mois de juillet 1258, à la découverte d'un complot qu'ils avoient tramé, pour recouvrer sur le peuple, l'autorité dont on les avoit dépouillés. Sommés par le podestat de rendre compte de leur conduite devant les tribunaux, ils repoussèrent par les armes ses archers, et ils essayèrent de se défendre dans leurs maisons (1). Le peuple vint les y attaquer; Schiatuzzo des Uberti fut tué en les défendant, ainsi qu'un grand nombre de ses cliens; un autre Uberti et un Infangati furent faits prisonniers, et, après avoir été convaincus de conspirations, ils eurent la tête tranchée. Le reste des Gibelins, à la tête desquels on distinguoit Farinata des Uberti, le plus grand homme d'État de son siècle, furent forcés de sortir de la ville, et de se retirer à Sienne, où la faction gibeline étoit alors dominante, et où ils furent bien accueillis.

Dans le traité de paix qui avoit été conclu en 1254, entre Sienne et Florence, il avoit été convenu qu'aucune des deux républiques

(1) *Giovanni Villani*, L. VI, c. 65, p. 199.

ne donneroit asile aux ennemis et aux re- 1260.
belles de l'autre (1). Les Florentins envoyèrent donc à Sienne, pour sommer cette ville de se conformer aux traités, et d'interdire le rassemblement hostile de gibelins, qui se faisoit dans ses murs. Les Siennois, qui de leur côté avoient déjà conclu un traité d'alliance avec Manfred, ne se laissèrent point intimider par les menaces des ambassadeurs. Ils répondirent qu'ils avoient contracté alliance avec le peuple entier de Florence, avec les Gibelins comme avec les Guelfes; que tous avoient alors une part égale à la souveraineté; qu'aujourd'hui ils voyoient une moitié de ce même peuple chassée de ses foyers, en sorte qu'ils ne savoient plus distinguer où étoit la république; qu'ils n'examineroient point l'origine de leurs dissentions civiles, mais qu'ils savoient seulement que le peuple de Sienne ne romproit point son alliance avec la partie du peuple florentin qui étoit exilée, uniquement parce qu'elle étoit malheureuse. Cette réponse attira bientôt aux Siennois, une déclaration de guerre de la part des Florentins, et ce fut alors que les Gibelins

(1) *Voyez* le traité *apud Flaminio del Borgo dell' Ist. Pisana*, Dissert. VI, p. 349.—Voyez aussi *Malavolti Hist. di Siena*, P. I, L. V, p. 68.—*Leonardo Aretino*, L. II, c. 3, p. 41.

1260. de Florence, pour lesquels la guerre alloit commencer, envoyèrent une ambassade auprès de Manfred, pour solliciter son secours.

Sans attendre leurs sollicitations, le roi de Sicile avoit déjà envoyé des troupes à Sienne, pour défendre cette république (1). Le comte Giordano d'Anglone arriva en Toscane avec un corps de cavalerie allemande. Giordano fit son entrée à Sienne, au mois de décembre 1259, et il fut employé par la république, à soumettre les châteaux révoltés de quelques gentilshommes. Mais la réduction de Grosseto, de Montemassi, et des comtes

(1) Tous les écrivains florentins ont supposé que les premières troupes allemandes que Manfred envoya en Toscane, furent les cent hommes d'armes accordés par lui à Farinata, et que le comte Giordano n'arriva ensuite que sur la nouvelle de la défaite des premiers. Leur récit, considéré en lui-même, contient déjà quelques invraisemblances pour les dates. Il est de plus clairement démenti par les registres publics tirés des archives de Sienne. Malavolti, *Stor. di Siena*, P. II, L. I, p. 1-10, s'est attaché à faire ressortir cette opposition. J'ai cherché au contraire à concilier les deux récits. Les Florentins, qui sont presque tous contemporains, méritent sans doute beaucoup de foi; mais il ne faut prendre leur témoignage que pour un seul; car Villani a copié, mot pour mot, Ricordano Malespini, sans le citer, comme il a été copié lui-même par Coppo de Stéfani. Léonard Aretin répète, mais à sa manière, le même récit. *Ricordano Malespini*, c. 163, 164, p. 987. — *Giov. Villani*, L. VI, c. 74 et 75, p. 204. — *Leonardo Aretino*, L. II, p. 45, c. 5. — *Flaminio del Borgo*, Dissert. VI, p. 349. — *Muratori Annali ad ann.* T. XI, p. 34. 8.°

Aldobrandeschi, n'étoit point ce qui importoit aux émigrés florentins; aussi ces derniers sollicitoient-ils Manfred, de leur accorder à eux-mêmes, des troupes auxiliaires, qui fussent spécialement destinées à les rétablir dans leur patrie. 1260.

Manfred ne céda point immédiatement aux instances des émigrés florentins; il ne vouloit pas éloigner de lui, un plus grand nombre de ses soldats, tandis qu'il se sentoit entouré d'ennemis secrets. Il savoit aussi que les émigrés sont toujours de dangereux conseillers, parce que, n'ayant plus rien à perdre, ils n'hésitent jamais à exposer leurs alliés, dès qu'ils entrevoient dans une action, la chance la plus éloignée de succès. Il leur convient en effet de tenter la fortune avec des forces étrangères, alors que les revers ne peuvent plus les atteindre eux-mêmes. Manfred, pour renvoyer honnêtement les ambassadeurs gibelins, leur offrit donc une compagnie de cent gendarmes allemands, comme la seule troupe dont il pût immédiatement disposer. Tous les ambassadeurs étoient prêts à repartir, sans accepter un si mince secours, qu'ils ne croyoient propre qu'à exciter la risée de leurs ennemis, et à jeter le découragement parmi leurs partisans. Mais Farinata leur fit sentir qu'ils devoient

1260. profiter des offres de Manfred, de quelque nature qu'elles fussent. « Ayons seulement, » ajouta-t-il, ses drapeaux dans notre armée, » et nous les planterons en tel lieu qu'il » faudra bien ensuite qu'il nous envoie de » plus grands renforts ».

Au mois de mai 1260, l'armée guelfe et florentine s'avança sur le territoire de Sienne pour le ravager; et, après avoir soumis plusieurs petits châteaux, elle vint tracer son camp au pied même des murs de la ville, devant la porte de Camuglia. Les deux partis s'engagèrent dans de fréquentes escarmouches, sans en venir jamais à une bataille générale. Un jour, Farinata des Uberti, après avoir échauffé les Allemands qu'il avoit amenés, en leur prodiguant des vins et des boissons spiritueuses, sortit à leur tête de la ville, et chargea le camp des Florentins avec impétuosité. Les Allemands s'engagèrent si avant au milieu des troupes ennemies, que la retraite leur fut bientôt coupée. Ils périrent tous dans le combat, après avoir fait beaucoup plus de mal aux Florentins, qu'on ne devoit l'attendre de leur petit nombre; la bannière de Manfred, restée au pouvoir des Guelfes, fut traînée ignominieusement dans le camp, et reportée ensuite à Florence, pour y éprouver de nouveaux outrages de la part

de la populace. C'étoit ce qu'avoit désiré 1260.
Farinata ; il écrivit au roi de Sicile, que son honneur étoit compromis, qu'il devoit tirer vengeance des insultes faites à ses drapeaux, et il obtint de lui huit cents chevaux allemands et quelque infanterie, qui furent mis sous la conduite du comte Giordano d'Anglone, et réunis aux troupes qu'il commandoit déjà avec le titre de vicaire-général du roi Manfred en Toscane.

Il importoit aux émigrés florentins d'en venir au plus tôt à une action décisive, et de faire dépendre leur sort d'une bataille. Les magistrats de Sienne étoient trop prudens pour prendre de pareils conseils, et pour se hasarder fort avant sur le territoire ennemi, même avec l'appui de leurs auxiliaires allemands. A Florence, d'autre part, on croyoit que le roi n'avoit accordé que trois mois de paie à ses troupes, et qu'au bout de ce temps, elles seroient obligées de se retirer, en sorte qu'on étoit tenté d'attendre leur départ avant de se mettre en campagne. Les deux châteaux de Monte-Pulciano et de Mont-Alcino, qui s'étoient mis sous la protection des Florentins, étoient assiégés par les Siennois ; mais comme ils sont situés fort au-delà de Sienne, les Florentins hésitoient à les aller secourir par une marche périlleuse.

1260. Pour les déterminer à s'aventurer en pays ennemi avec toutes leurs forces, et amener ainsi la bataille qu'il désiroit, Farinata entama une feinte négociation avec les Anziani de Florence, par le moyen de deux frères Mineurs qu'il leur envoya. Il leur écrivit que le peuple de Sienne étoit mécontent de son gouvernement; qu'eux-mêmes avoient de violens sujets de plainte, et qu'ils étoient disposés à racheter la faveur de leur patrie, en lui rendant un service important; qu'ils avoient moyen de livrer à une armée florentine, la porte de San-Vito à Sienne, mais qu'il falloit pour cela qu'on leur assurât une récompense de dix mille florins, et qu'une armée puissante s'avançât sur les bords de l'Arbia, sous prétexte de marcher au secours de Mont-Alcino. Ce complot fut entamé avec deux des Anziani seulement, hommes présomptueux, et qui avoient plus d'influence sur les conseils, qu'on n'auroit dû en accorder à leur incapacité.

Les deux Anziani, après s'être assurés du consentement unanime de leurs collègues, rassemblèrent le conseil du peuple; et firent la proposition de ravitailler Mont-Alcino, avec une armée plus forte que celle qui, au printemps de la même année, s'étoit avancée dans l'État de Sienne. La plupart des gentils-

hommes guelfes, qui n'avoient aucune con- 1260.
noissance du complot de Farinata, mais qui étoient plus versés dans l'art de la guerre que les plébeïens, s'opposèrent à une entreprise qu'ils regardoient comme imprudente. Le comte Guido Guerra, et ensuite Tegghiaio Aldobrandi remontrèrent combien étoit dangereuse la tentative de traverser l'État de Sienne, et d'affronter les Allemands, dont on avoit déjà éprouvé la supériorité dans le précédent combat; tandis qu'on pouvoit ravitailler Mont-Alcino, avec l'aide des habitans d'Orvieto, sans éclat, sans danger, et à peu de frais, et que le temps ne pouvoit apporter aucuns changemens qui ne fussent avantageux. Mais le peuple se défioit des nobles, et ne voulut point écouter leurs conseils. Un des Anziani interrompit Aldobrandi, lui reprochant avec grossièreté de manquer de courage dans l'occasion d'en avoir. Cece des Gherardini, autre gentilhomme, se leva ensuite pour soutenir l'opinion de Tegghiaio; mais les Anziani lui ordonnèrent de se taire, sous peine de cent florins d'amende. Ce cavalier offrit aussitôt de les payer, achetant ainsi le droit de parler pour sa patrie; l'amende fut redoublée, et il offrit de la payer encore; elle fut portée à quatre cents florins sans qu'il se laissât rebuter, et les Anziani ne

1260. purent le réduire au silence, qu'en décernant contre lui, une peine capitale, s'il continuoit à leur désobéir. Le peuple cependant, se livrant à une défiance aveugle contre les gentilshommes, et à une confiance non moins aveugle, pour des magistrats sans expérience, ordonna le rassemblement de l'armée.

Afin que cette armée fût plus redoutable, les Florentins envoyèrent demander le secours de tous leurs alliés; d'après cette invitation, les Lucquois vinrent les joindre avec toutes leurs forces, tant d'infanterie que de cavalerie; de nombreux auxiliaires arrivèrent aussi de Bologne, Pistoia, Prato, San-Miniato, San-Gemignano, Volterra et Colle de val d'Elsa. Par leurs propres forces, les Florentins avoient huit cents chevaliers sur le rôle des milices, et cinq cents de plus à leur solde. Arrivés sur le territoire de Sienne, ils y trouvèrent encore le peuple presqu'entier d'Arezzo, et celui d'Orvieto, qui venoient les joindre. Ils s'avancèrent ainsi jusqu'à Monte Aperto, monticule situé au levant de Sienne, à cinq milles de cette ville, et de l'autre côté de l'Arbia. Là, ils firent la revue de leur armée, qui se trouva forte de trois mille chevaux, et trente mille fantassins.

Les Anziani de Florence attendoient avec inquiétude, que la porte de San-Vito leur

fût livrée, ainsi que des messagers secrets 1260.
de Farinata le leur faisoient espérer d'heure en heure, messagers qui venoient séduire les principaux Gibelins du camp florentin. Tout-à-coup cette porte fut ouverte (1), et la cavalerie allemande en sortit avec impétuosité pour charger les Guelfes; elle fut suivie par celle des émigrés florentins, et par toute celle que les Siennois avoient pu rassembler, au nombre de dix-huit cents hommes d'armes environ. L'infanterie qui sortit ensuite, étoit composée de cinq mille citoyens de Sienne, trois mille vassaux de la campagne, trois mille soldats envoyés par la république de Pise, et deux mille allemands, et en tout treize mille hommes. Cette armée étoit beaucoup plus foible, mais elle étoit animée d'un seul esprit; tandis que dans celle des Florentins, un grand nombre de Gibelins, ayant à leur tête les Abbati et les Della Pressa, se séparèrent de leurs compatriotes, pour aller joindre les ennemis dès qu'ils les virent paroître, et que Bocca degli Abbati, qui étoit placé auprès du capitaine des gentilshommes, Jacopo del Vacca de Pazzi, lui abattit d'un coup de sabre, le bras dont il portoit l'étendard (2). Au moment où une trahison se

(1) Mardi 4 septembre 1260.

(2) La bataille de l'Arbia eut des suites si importantes, que

1260. manifeste, comme rien ne donne la mesure de l'étendue du danger, l'imagination de tous le multiplie; un maréchal des troupes allemandes, qui, avec quatre cents chevaux avoit tourné la colline de Monte Aperto, et qui dans cette première confusion, chargea les Florentins par derrière, redoubla leur terreur. La cavalerie, cédant à cette terreur panique, s'enfuit à bride abattue; l'infanterie fit une plus longue résistance, mais son ordonnance étoit rompue, et elle ne combattoit plus d'après un plan général. Une partie s'enferma dans le château de Monte Aperto, et bientôt

tous les historiens en ont fait mention. Nous avons consulté sur toute cette guerre : *Giovanni Villani*, L. VI, c. 79, p. 209. —*Sabæ Malaspinæ Historia Rer. Sicular.* L. II, c. 4, T. VIII, p. 802. — *Ricordano Malespini Hist. Fiorent.* c. 166, 167, p. 989. — *Leonardo Aretino Hist. Fiorent. volgarizz. d'Acciaccioli*, L. II, p. 53. — *Coppo de Stefani Hist. Fiorent.* L. II. — *Delizie degli Erud.* T. VII. — *Malavolti Historia di Siena*, P. II, L. I, p. 17-20. — *Flaminio del Borgo, dell' Ist. Pisana*, Dissert. VI, p. 357. —*Giugurta Tommasi Historia Sanese*, P. I, L. V, p. 323-357. —*Scipione Ammirato Hist. Fiorent.* L. II, p. 112-123. — *Annales Ptolomæi Lucensis.* T. XI, p. 1282. — *Breviar. Pisanæ Historiæ.* T. VI, p. 193. — *Annales Genuenses Contin. Caffari*, L. VI, p. 528. — *Andrea Dei Cronica Sanese.* T. XV, p. 29; *cum notis Uberti Benvoglienti.* — *B. Marangoni Chron. di Pisa.* T. I. *Supp.* p. 524. — *Ranerii de Granchiis de Prœliis Tusciæ caliginos. Poema.* T. XI, L. III, p. 314. — *Paolo Tronci Annali Pisani*, p. 213. — *Sozomeni Pistoriensis Hist. Supp.* T. I, p. 133. — Le Dante fait de fréquentes allusions à ce combat, et place Bocca degli Abbati en enfer, parmi les traîtres à leur patrie. *Inferno*, Canto XXII, v. 78 et suiv.

après elle fut forcée de se rendre à discrétion; 1260.
d'autres s'étoient rassemblés autour du carroccio, et, après avoir vaillamment combattu pour le sauver, presque tous furent tués ou faits prisonniers; d'autres enfin, placés sur le revers de la colline, après la défaite des deux premiers corps, cherchèrent leur salut dans la fuite. De Florence seulement, il y eut plus de deux mille cinq cents hommes de tués, et il n'y eut pas une famille qui ne perdit quelqu'un de ses membres; les habitans d'Arezzo, ceux d'Orvieto, et ceux de Lucques, furent les plus maltraités parmi les auxiliaires; le nombre total des morts de l'armée guelfe s'éleva à dix mille, et celui des prisonniers fut plus considérable encore.

Toute la puissance du peuple florentin fut domptée par cette défaite; la ville entière, lorsqu'elle en reçut la nouvelle, ne retentit plus que des cris des femmes qui redemandoient leurs maris, leurs frères et leurs enfans; et cependant les fuyards, comme ils rentroient l'un après l'autre, répétoient, au dire de Léonard Aretin, que ce n'étoit pas ceux qui, dans la bataille, étoient morts pour la patrie, qu'il falloit pleurer, mais ceux qui lui avoient survécu; les premiers avoient terminé leur vie avec gloire, eux, ils étoient restés le mépris et le jouet de leurs ennemis.

1260. Et tel fut le découragement que ces discours jetèrent dans les cœurs de tous les citoyens, que le parti guelfe en entier, prit la détermination d'abandonner sa patrie, non que la ville ne fût fortifiée, et qu'elle ne contînt encore assez de défenseurs pour opposer peut-être une longue résistance; mais la trahison des Gibelins à la bataille de l'Arbia, inspiroit la crainte de trahisons nouvelles; d'autres Gibelins restoient encore en grand nombre dans la ville, et ceux-là, au milieu de la douleur commune, manifestoient une joie insultante. Un commencement de discorde entre la noblesse et les plébeïens de parti guelfe, s'étoit déjà manifesté; on lui devoit l'imprudente expédition dans l'État de Sienne, et le désastre de l'armée. Tandis que les riches bourgeois qui avoient embrassé avec zèle le parti guelfe, avoient manifesté leur ambition, et s'étoient livrés à leur jalousie, contre les gentilshommes du même parti; le bas peuple, étranger au gouvernement, voyoit avec indifférence le retour des Gibelins; eux aussi, après tout, étoient des compatriotes; leur victoire ne souilloit point la gloire nationale, et pour les repousser, il ne falloit pas mettre la patrie en danger.

Ces dispositions du peuple, étant pressenties par les chefs de l'État, tous les hommes

distingués dans le parti guelfe, soit parmi la noblesse, soit dans l'ordre des citoyens, sortirent de la ville, avec leurs femmes et leurs enfans, le jeudi 13 septembre, neuf jours après la défaite. Quelques-uns se retirèrent à Bologne; mais le plus grand nombre alla s'établir à Lucques, où l'on accorda aux fugitifs, pour leur servir d'habitation, le quartier de San-Friano, et le portique qui entoure l'église de ce nom. De la même manière tous les Guelfes de Prato, de Pistoia, de Volterra, de San-Gemignano, et de toutes les villes et châteaux de Toscane, à la réserve d'Arezzo, abandonnèrent leurs foyers, et se retirèrent à Lucques; en sorte que cette ville, demeurée seule constante, devint le refuge et le boulevard de tout le parti guelfe. 1260.

Après avoir partagé le butin fait sur l'Arbia, les Siennois s'occupèrent de soumettre quelques châteaux limitrophes du territoire florentin, tandis que les émigrés gibelins de Florence s'avançoient vers cette dernière ville, sous la conduite du comte Guido Novello, un des seigneurs du Casentino, de la même famille que le comte Guido Guerra, mais de parti opposé (1). Ils conduisoient aussi avec

(1) Le frère Ildefonzo de San-Luigi, carmélitain déchaussé, a consacré une vaste et fatigante érudition à faire l'histoire de

1260. eux le comte Giordano d'Anglone, et les hommes d'armes allemands que le roi Manfred leur avoit accordés. Cette armée gibeline arriva devant Florence, le 27 de septembre, et elle y fut admise aussitôt, sans éprouver de résistance. A l'entrée des Gibelins, toutes les lois qui avoient été publiées dix ans auparavant, pour augmenter le pouvoir du peuple, furent abolies; l'autorité suprême fut rendue à la seule noblesse, mais sous la protection de Manfred, auquel tous les citoyens restés à Florence, furent tenus de prêter serment de fidélité. Le comte Guido Novello fut nommé, pour deux ans, podestât de Florence, et la paie des Allemands du comte Giordano, fut assignée sur les revenus de la ville.

Cependant, une diète des cités gibelines de Toscane, fut convoquée à Empoli, pour délibérer sur l'administration future de cette province, et sur les moyens d'y affermir le parti gibelin et l'autorité de Manfred. Les

la famille des comtes Guidi, et de la discorde qui les entraîna dans des partis opposés. On voit, par cette histoire, que cette famille noble et puissante possédoit des châteaux dans toutes les parties de la Toscane, mais surtout dans les montagnes de Pistoia et d'Arezzo; qu'elle en avoit aussi en Romagne et dans le duché de Spolète, et qu'elle eut, pendant tout le moyen âge, une grande influence sur le sort de la Toscane. *Delizie degli Eruditi Toscani.* T. VIII, p. 89 à 195.

hommes les plus distingués de chaque ville se rendirent à cette assemblée, de même que tous les gentilshommes qui avoient quelque puissance territoriale. Le comte Giordano ouvrit la diète, en lui communiquant les ordres qu'il avoit reçus de son maître; il étoit rappelé dans le royaume avec ses troupes allemandes; en conséquence, il exhorta les Gibelins à se préparer à son absence, pour qu'elle ne leur fût pas préjudiciable. 1260.

Les ambassadeurs de Pise et ceux de Sienne déclarèrent alors qu'ils ne voyoient aucun moyen de mettre en sûreté le parti gibelin, les intérêts de Manfred, et ceux de leur patrie, si on laissoit subsister Florence, ville riche et peuplée, dont l'ambition surpassoit encore les forces, et qui, ayant été long-temps comme la capitale des Guelfes de Toscane, ne cesseroit jamais de favoriser ce parti. Le peuple tout entier étoit attaché aux Guelfes; il avoit profité de la mort de Frédéric, pour attaquer les Gibelins à l'improviste; il étoit prêt à profiter de même, de la première circonstance favorable pour les chasser de nouveau; et le salut de la faction gibeline, étoit attaché à la ruine entière de Florence, à la démolition de ces murs, qui servoient aux ennemis de forteresses, à la dispersion de ce peuple qui réservoit ses

1260. trésors et ses forces pour se venger un jour. Les députés des villes plus foibles, et des bourgades que Florence avoit presque asservies, en paroissant les protéger, appuyèrent tous cette demande. Même plusieurs gentilshommes florentins, qui désiroient recouvrer cette indépendance dont leurs pères avoient joui dans leurs châteaux, et rompre tout lien avec toutes les villes, se rangèrent au même sentiment.

Alors, Farinata des Uberti se leva (1). « Je

(1) Ce discours est rapporté par Léonard Aretin, et peut-être est-il de lui. Nous avons dit ailleurs que dans tous les discours il étoit d'usage de prendre un texte, et qu'en accordant la parole à un orateur, on lui demandoit sur quel texte il parleroit. Villani raconte, mais d'une manière un peu obscure, que Farinata, occupé de trop hauts intérêts pour faire de l'esprit sur quelque passage des anciens, *proposa*, c'est-à-dire, prit pour texte deux proverbes vulgaires qui lui vinrent à la mémoire; encore les confondit-il l'un avec l'autre, de manière qu'ils ne présentoient plus aucun sens. Ces proverbes sont : *Come asino sape, cosi minuzza rape. Si va capra zoppa, se lupo non la intoppa*; qu'il prononça : *Come asino sape si va capra zoppa, cosi minuzza rape se lupo non la intoppa.* Il en fit cependant une espèce d'application que l'on retrouve dans l'Aretin lui-même. Les ennemis de Florence, comme les vils animaux cités dans le proverbe, ne savoient point sortir de leurs vues étroites et de leurs misérables coutumes; ils boitoient encore du même pied; ils étoient prêts à nuire de la même manière qu'ils l'avoient voulu faire dans des temps bien différens. *Giov. Villani*, L. VI, c. 82, p. 214. — *Ricordano Malaspini*, c. 170, p. 994. — *Leonardo Aretino*, L. II, p. 57 et suiv.

» ne m'étois pas attendu, dit-il, à devoir 1260.
» m'affliger d'être demeuré en vie après la
» bataille de l'Arbia, après cette victoire si
» grande et si relevée. Je m'afflige aujourd'hui
» cependant, de ne pas y avoir été tué; car
» le bonheur n'est pas de remporter la vic-
» toire; il dépend tout entier des gens à
» qui l'on est associé pour vaincre; l'injure
» d'un adversaire ne blesse pas comme celle
» d'un compagnon ou d'un allié. Et cependant,
» si je me plains à présent, ce n'est pas que
» je craigne de voir la ruine de ma patrie;
» car quelle que soit l'issue de votre déli-
» bération, pendant que je vivrai, Florence
» ne sera pas détruite. Mais je m'afflige, et
» avec une profonde indignation, je me
» lamente des discours qu'ont tenus ceux qui
» ont parlé avant moi. On diroit que nous
» ne sommes rassemblés ici, que pour déli-
» bérer si Florence doit être détruite ou
» conservée telle qu'elle est, et non pour
» trouver les moyens de maintenir à Flo-
» rence et ailleurs, l'influence de nos amis.
» Ma cité seroit bien malheureuse, et moi
» et mes compatriotes nous serions bien misé-
» rables et bien vils, s'il étoit vrai qu'il dé-
» pendît de vous de détruire ou de conserver
» notre patrie..... J'avois cru qu'étant tous
» convoqués pour le salut commun, nous

1260. » déposerions tous les haines et les inimitiés
» antiques, et que nous ne chercherions pas,
» sous de feintes couleurs, à nous détruire
» les uns les autres. J'avois cru que chacun
» savoit qu'un conseil dicté par la haine,
» ne pouvoit jamais être avantageux au public.
» Mais enfin, à qui s'attache-t-elle cette
» haine ? est-ce à la terre de Florence, à
» ses maisons, à ses murs insensibles ? est-ce
» aux émigrés qui ont abandonné la ville ?
» est-ce à nous qui l'occupons aujourd'hui ?
» Si vos seuls ennemis sont les émigrés,
» pourquoi persécuter notre terre et ses
» murailles, ses remparts élevés désormais
» contr'eux, pour les repousser et non pour
» les défendre... Vous avez prétendu que le
» peuple étoit attaché à la faction ennemie ;
» la bataille livrée sur les bords de l'Arbia
» devroit vous rester en mémoire : c'est au
» grand nombre de citoyens qui passèrent de
» notre côté, que nous avons dû nos succès. La
» fuite volontaire de nos adversaires devroit
» aussi vous faire quelque impression : n'ont-
» ils pas montré en se retirant, qu'ils ne se
» fioient pas au peuple, et qu'ils craignoient
» de le voir nous favoriser ? Mais qu'après
» tout cette multitude soit suspecte, nous
» qui avons vaincu, méritons-nous d'être
» suspects ? Et vous avez trouvé que notre

» ville, qui n'est inférieure à aucune de celle 1260.
» de la Toscane, devoit être détruite à cause
» de vos soupçons. Quel est celui qui donne
» un conseil semblable ? quel est celui qui
» osera manifester par sa voix, la haine qu'il
» a conçue dans son ame ? Vous paroîtroit-il
» donc convenable que vos cités se conser-
» vassent, et que la nôtre fût détruite ; que
» vous retourniez en triomphe dans vos
» patries, et que nous, qui avec vous avons
» acquis la victoire, nous ne trouvassions,
» en échange de l'exil, que la destruction
» de notre patrie, plus amère, plus doulou-
» reuse pour nous, que notre proscription
» passée. Y a-t-il donc quelqu'un de vous qui
» me croie assez vil, non pas pour voir de
» telles choses, mais seulement pour les
» entendre avec patience ? Ignorez-vous que
» si j'ai porté les armes, que si j'ai persécuté
» mes ennemis, je n'ai pas cessé cependant
» d'aimer ma patrie ? que je ne consentirai
» jamais que ce que nos ennemis ont con-
» servé, soit détruit par nos mains, et que
» les siècles à venir appellent nos adversaires
» les sauveurs, nous les destructeurs de la
» patrie ? Sachez-le donc enfin, quand je
» resterois seul du nombre des Florentins,
» je ne souffrirois point que ma patrie soit
» détruite ; et s'il faut mourir mille fois pour

1260. » elle, je suis prêt pour elle à mourir mille » fois ! »

Après avoir ainsi parlé, Farinata sortit avec véhémence du conseil; mais son autorité étoit si grande, on le reconnoissoit si universellement pour le premier homme du parti gibelin, et les auditeurs furent tellement émus par ses discours, qu'abandonnant tout projet de détruire Florence, on ne s'occupa plus que de calmer l'indignation de ce citoyen vertueux; on lui envoya les gens les plus considérables de son parti, pour le ramener; et lorsqu'il fut rentré dans l'assemblée, tous les chefs gibelins, renonçant à tout esprit de discorde, ne songèrent plus, pour affermir leur parti en Toscane, qu'à des moyens agréables à tous. Il fut convenu que la ligue gibeline de cette province, prendroit à sa solde mille gendarmes, qui seroient maintenus sous le commandement du comte Guido Novello, aux frais communs de toutes les cités, sans préjudice de ceux que chaque ville tiendroit à sa solde pour son propre compte.

Ce sont ici précisément les temps héroïques de l'histoire de l'Italie, et ceux qui resteront à jamais unis à ses souvenirs poétiques. Le Dante, son premier poéte et son plus noble génie, naquit cinq ans après la déroute de

l'Arbia ; il place sa descente aux enfers, quarante ans après l'époque dont nous écrivons l'histoire ; la génération de ses pères est celle qu'il rencontre dans l'autre monde, et à laquelle il distribue la louange ou le blâme. Nous avons dit que Bocca des Abbati, le traître qui renversa l'enseigne florentine, fut un de ceux qu'il vit plongés auprès du comte Ugolino, dans les glaces éternelles du dernier cercle de l'enfer. C'est aussi dans les enfers qu'il rencontre Farinata : l'attachement à la maison de Souabe, l'inimitié des papes, et le mépris pour leurs excommunications l'avoient entraîné dans l'hérésie. Dans une plaine qui de toutes parts vomissoit des flammes, des sépulcres s'élevoient de place en place, tels que d'horribles chaudières qu'un feu ardent rougissoit à perpétuité : ils étoient ouverts ; mais la pierre qui devoit les fermer, étoit suspendue au-dessus d'eux. Des soupirs et des cris lamentables sortoient de ces arches infernales.

« O Toscan, qui, au travers de la cité du » feu, chemines vivant encore, et parlant ce » langage qui m'est si doux, qu'il te plaise » de t'arrêter en ce lieu ! Ton accent te donne » à connoître pour un citoyen de cette noble » patrie, à laquelle peut-être je n'ai que trop » été à charge. Tels furent les mots qui

» sortirent de l'une de ces arches; je me
» serrai contre mon conducteur, avec un
» redoublement de crainte; mais il me dit:
» tourne-toi, que fais-tu? Vois Farinata qui
» s'est levé, et qui de la ceinture en sus se
» découvre tout entier. J'avois déjà fixé mon
» visage sur le sien. Il soulevoit sa poitrine
» et son front orgueilleux, comme s'il avoit
» pour l'enfer entier le plus profond mépris.
» Le bras de mon conducteur me poussa
» courageusement au milieu des tombeaux.
» Parle, me dit-il, avec les égards que tu
» dois ».

» Quand je fus parvenu au pied du tom-
» beau, Farinata me regarda un instant;
» puis, avec un mouvement de dédain, il
» me dit: quels furent tes ancêtres? Je dé-
» sirois lui complaire, et ne lui cachai point
» leurs noms. Alors il souleva ses sourcils,
» puis il dit: C'est avec violence qu'ils furent
» les adversaires, de moi, de mes aïeux,
» de tout mon parti; aussi par deux fois les
» ai-je dispersés (1). S'ils furent chassés, lui
» répondis-je, et l'une et l'autre fois ils re-
» vinrent de toutes parts (2); mais cet art
» du retour, les vôtres n'ont point su l'ap-

(1) En 1248 et 1260.

(2) En 1250 et 1266.

» prendre. — Qu'ils ne l'aient pas appris,
» c'est ce qui me tourmente plus que ce lit
» de feu sur lequel je me couche. Mais la
» lune n'aura pas cinquante fois rallumé son
» flambeau, que tu apprendras toi-même
» combien cet art est difficile. Dis-moi
» cependant, et puisses-tu retourner au
» doux aspect du monde, dis-moi pourquoi
» dans chacune de ses lois ton peuple est
» si impitoyable envers tous les miens (1)?
» Le massacre, lui répondis-je, ce carnage
» terrible qui colora de pourpre les ondes
» de l'Arbia, inspire à nos conseils leurs
» sévères résolutions. Après qu'il eut secoué
» la tête en soupirant, il reprit: Je n'étois
» point seul à la bataille, et ce n'étoit pas
» sans provocation que je combattois contre
» eux. Mais j'étois seul dans cette assemblée
» où chacun consentit que Florence fût dé-
» truite, et seul je la défendis à visage dé-
» couvert (2). »

(1) Les Uberti étoient toujours exceptés de toutes les amnisties que l'on accordoit quelquefois aux Gibelins.

(2) Voici le texte du Dante au Chant X *Inferno*.

22. *O Tosco che per la città del foco*,
Vivo ten' vai, cosi parlando onesto
Piacciati di restare in questo loco.
La tua loquela ti fa manifesto
Di quella nobil patria natio,

Alla qual forse fui troppo molesto.
Subitamente questo sono uscio
D' una dell' arche; però m' accostai
Temendo, un poco più, al duca mio.
Ed ei mi disse: volgiti, che fai?
Vedi là Farinata che s'è dritto:
Dalla cintola in sù tutto 'l vedrai.
Io avea già 'l mio viso nel suo fitto:
Ed ei s' ergea col petto, e con la fronte,
Come avesse lo 'nferno in gran dispitto:
E l' animose man del duca, e pronte
Mi pinser tra le sepolture a lui,
Dicendo, le parole tue sien conte.
Tosto ch' al piè della sua tomba fui,
Guardommi un poco, e poi, quasi sdegnoso,
Mi dimandò: chi fur gli maggior tui?
Io ch' era d' ubbidir desideroso
Non gliel celai, ma tutto gliele apersi:
Ond' ei levò le ciglia un poco in soso:
Poi disse: fieramente furo avversi
A me, ed a' miei primi, ed a mia parte,
Sì che per due fiate gli dispersi.
S' ei fur cacciati, ei tornar d' ogni parte,
Risposi io lui, e l' una e l' altra fiata:
Ma i vostri non appreser ben quell' arte.

. . . . . .

76. *E se, continuando al primo detto,*
Egli han quell' arte, disse, male appresa,
Ciò mi tormenta più, che questo letto.
Ma non cinquanta volte fia raccesa
La faccia della Donna che quì regge,
Che tu saprai quanto quell' arte pesa.
E se tu mai nel dolce mondo regge,
Dimmi, perchè quel popolo è sì empio
Incontr' a' miei, in ciascuna sua legge?
Ond' io a lui: lo strazio, e 'l grande scempio,
Che fece l' Arbia colorata in rosso,
Tale orazion fa far nel nostro tempio.

Poi ch' ebbe sospirando, il capo scosso,
A ciò non fu' io sol; disse, ne certo,
Senza cagion sarei con gli altri mosso:
Ma fu' io sol colà, dove sofferto
Fu per ognun di torre via Firenze,
Colui che la difesi a viso aperto.

La conversation avec Farinata est interrompue du vers 52 au 76, par l'épisode de Cavalcante Cavalcanti, l'une des plus touchantes de ce poème.

CHAPITRE XX.

Décadence et asservissement des républiques lombardes. — Révolutions dans les républiques maritimes. — Leurs rivalités. — Constantinople reprise par les Grecs sur les Vénitiens et les François.

1250 — 1264.

Dans les premiers temps qu'embrasse cette histoire, les républiques lombardes excitoient notre intérêt plus que toutes les autres cités de l'Italie. C'étoit chez elles seules que l'on trouvoit un amour ardent pour la liberté, et un courage héroïque pour défendre la patrie. Durant leur lutte avec Frédéric Barberousse, nous leur avons vu déployer les vertus dont s'ennoblissoit autrefois la Grèce, et nous avons trouvé chez leurs écrivains, malgré la barbarie du douzième siècle, assez de détails sur leur histoire, assez de traits de leur caractère, pour nous intéresser vivement à elles. Mais cette flamme brillante de liberté fut de courte durée; déjà, dans le commencement du treizième siècle, nous

l'avons vue languir, et nous sommes enfin arrivés à l'époque où elle s'éteignit presque complètement. Dans l'espace de temps que comprend ce chapitre, les seigneurs della Torre et Pelavicino étendirent leur domination sur presque toutes les cités de la Lombardie, et le caractère républicain s'étoit anéanti, même avant l'établissement de leur tyrannie.

Nous n'avons entrepris d'écrire l'histoire que des seuls peuples libres d'Italie; et, comme nous avançons au travers des siècles, chaque génération nous enlève quelqu'une des nations qui appartenoient à notre sujet. Ainsi le vent qui roule les flots de sable de la Lybie, les pousse lentement sur l'Egypte; l'arène brûlante couvre des champs jadis fertiles, elle assiége Alexandrie, elle chasse devant elle la population, les arts et la culture, et resserre, chaque année, la terre habitable, dans le pays qui fut autrefois le jardin de l'univers.

Nous rechercherons, dans ce chapitre, les causes de la décadence des républiques lombardes, et les circonstances de leur asservissement. Nous aurons encore à rendre compte de quelques efforts qu'elles firent plus tard, pour se relever de l'oppression; mais nous sommes près d'avoir terminé la

tâche que nous nous étions imposée à leur égard. Dans le reste de cet ouvrage, nous aurons sans doute à nous occuper des seigneurs della Torre, Visconti, et della Scala; cependant ce sera désormais comme de princes ennemis, dont les intrigues peuvent troubler nos républiques, et qu'il ne nous importe plus de faire connoître que dans leurs rapports immédiats avec elles. Le défaut majeur de notre sujet, celui qui a fait renoncer de bien plus habiles que nous, à écrire l'histoire de l'Italie, le manque d'unité diminue déjà, et cessera enfin entièrement. Dans le reste de ce siècle, nous n'aurons plus à nous occuper que d'un corps de républiques, tantôt divisé, tantôt réuni par les mêmes intérêts. Parvenus au siècle suivant, nous trouverons ce corps composé de moins de membres; et, loin d'être obligés de recourir à quelque artifice, pour faire marcher ensemble l'histoire de cinq ou six républiques puissantes, il ne dépendroit pas même de nous de la séparer entièrement.

Deux causes paroissent avoir concouru à changer la forme du gouvernement dans les villes lombardes : la discorde intérieure entre la noblesse et le peuple, qui, dans ces villes avoit privé les citoyens de toute sûreté, peut-être de toute liberté; et le changement de

la discipline militaire, qui avoit augmenté le pouvoir des capitaines d'hommes d'armes. L'une de ces causes avoit ôté au peuple la volonté; et l'autre, la force de défendre ses droits.

La constitution d'aucune des républiques italiennes ne mérite d'être citée comme un modèle. Les deux plus parfaites sont l'aristocratie de Venise, et la démocratie de Florence, et cependant, ni dans l'une ni dans l'autre, la liberté de tous n'étoit alliée avec la sûreté individuelle. Mais cette alliance ne paroît pas même avoir été recherchée par les auteurs des constitutions bizarres et incohérentes de Milan et des autres villes lombardes. L'ordre social y étoit établi sur les plus frêles fondemens.

Des passions plus impétueuses que de nos jours, donnoient lieu, dans le treizième siècle, à des attentats plus fréquens, et la multiplicité des États indépendans facilitoit la fuite des coupables; aussi l'exercice de la justice criminelle paroissoit-il la tâche la plus importante du gouvernement, et presque le but unique de son institution. Bientôt cependant le désir de commander se joignit au besoin de réprimer les criminels, et l'on créa de nouveaux magistrats; moins pour assurer le bonheur de la nation, que pour satisfaire

l'ambition d'un plus grand nombre d'individus.

Les délits des particuliers donnèrent naissance à une foule d'inimitiés de famille à famille; l'élection aux magistratures fut l'origine d'une jalousie constante d'ordre à ordre. Dans notre siècle, les criminels que les lois punissent sont presque tous rejetés, par leur naissance et par leur fortune, dans les derniers ordres de la société; en sorte que leurs fautes sont vraiment personnelles; leurs parens n'ont ni l'intention ni la force de les défendre pendant leur vie, de les venger après leur mort. Dans le treizième siècle, au contraire, on comptoit autant de coupables parmi les grands que parmi le peuple. Ce changement dans nos mœurs a rendu les nations plus faciles à gouverner; à d'autres égards, nous n'avons pas lieu de nous en beaucoup glorifier. Les fréquens homicides dont il est fait mention dans l'histoire, n'étoient point des assassinats, mais la conséquence des guerres privées: aujourd'hui les tribunaux ont renoncé à s'occuper des duels, qui sont, pour nous, la forme régulière des guerres privées, et le meurtre en usage chez les gens comme il faut. Les intrigues amoureuses se terminoient souvent, autrefois, par un enlèvement: aujourd'hui, par la séduction;

la faute est peut-être la même, mais elle échappe à la surveillance des lois. Des hommes avides et injustes s'approprioient le bien d'autrui, par la violence : aujourd'hui, par des banqueroutes frauduleuses. Tous les attentats autrefois se commettoient à découvert : tous se cachent aujourd'hui. Les parens, les amis, étrangers à la faute, ne demeuroient pas étrangers ou à la défense du coupable, ou à sa punition ; et l'autorité publique étoit sans cesse appelée à déployer toute son énergie, pour réprimer des délits qui ébranloient l'État tout entier, pour atteindre des criminels qu'une puissante alliance protégeoit.

Les podestats, auxquels on avoit confié la jurisdiction criminelle, furent revêtus du pouvoir le plus absolu ; on paroissoit n'avoir, à leur égard, d'autre crainte que celle de les laisser trop foibles pour maintenir la paix, non celle de les rendre trop forts pour qu'ils voulussent conserver la liberté. On accoutuma les peuples à leur donner les noms de seigneurs et de maîtres, et l'on ne laissa entr'eux et les tyrans, d'autre différence que la durée limitée de leur domination.

Cependant de nouvelles causes d'anarchie se joignoient chaque jour aux anciennes ; nous avons vu combien les factions des Guelfes et des Gibelins étoient profondément

enracinées dans les cœurs, combien de sang elles avoient fait répandre, combien de fortunes elles avoient ruinées. Le désir de vengeance se multiplioit avec de pareils désastres, et la paix étoit toujours plus difficile à maintenir ou à recouvrer.

Les nobles, avides de jouer quelque rôle dans leur patrie, s'étoient partagés tous les emplois militaires et civils, et presque tous les emplois religieux. Les consuls, les anciens, les conseillers, les ambassadeurs, les commandans des portes, les capitaines des milices, les chanoines des cathédrales, étoient gentilshommes; et cet ordre écartoit les plébeïens avec tant de jalousie, qu'il éveilloit aussi la jalousie de ceux qu'il avoit rejetés, et qu'un grand nombre de guerres civiles, dans les cités lombardes, n'eurent d'autre objet, que de forcer les nobles à partager, par égales parts, avec les plébeïens, toutes les fonctions publiques. La paix de Saint-Ambroise étendit, à Milan, ce partage, depuis les fonctions d'ambassadeurs jusqu'à celles de trompettes de la communauté (1).

Indépendamment de la jalousie qu'excitoit

(1) Ce fut un traité de paix signé le 4 avril 1258, entre les nobles et les plébeïens; il est rapporté dans *Corio Hist. Milanesi*, P. II, p. 175 verso.

la distribution des fonctions publiques, les nobles étoient encore, pour les plébeïens, un objet de haine, parce que, seuls, ils paroissoient être cause de toutes les calamités nationales. C'étoient des rivalités entr'eux qui, chaque jour, faisoient répandre le sang des citoyens; les factions des Guelfes et des Gibelins sembloient être devenues, pour eux, des querelles de famille; même les guerres de peuple à peuple pouvoient quelquefois paroître un effet de leur violence et de leur emportement. Souvent on entendoit répéter que, sans les nobles, l'Italie entière vivroit dans une paix constante, comme si les passions auxquelles ils se livroient, étoient attachées à leur naissance, non à leurs fonctions et à l'exercice du pouvoir. Le peuple, fatigué de tant de maux qu'il croyoit ne devoir qu'à eux seuls, paroissoit quelquefois altéré de vengeance; il les bannissoit, il les poursuivoit les armes à la main, il les faisoit périr sur l'échafaud; alors les campagnes se révoltoient contre la ville; les châteaux, demeure des gentilshommes, s'armoient contre leur métropole, et le désordre et la ruine publique étoient portés au comble.

La puissance des nobles consistoit en partie dans le nombre d'hommes dont chaque famille se composoit, et dans la force du lien qui

les unissoit entr'eux. Lorsque l'autorité publique est foible, on sent le besoin d'augmenter la force individuelle par des associations partielles. Une famille entière étoit toujours prête à sauver, à défendre, à venger un de ses individus. Le même nom, le même sang, un point d'honneur commun, étoient des motifs suffisans pour réunir des parens au degré le plus éloigné, et pour leur faire exposer leur vie et leur fortune, toutes les fois qu'un seul d'entr'eux étoit menacé. Les plébeïens, à leur tour, voulurent se donner cette espèce de forces; au lieu des liens de la nature, ils en cherchèrent d'artificiels; ils contractèrent des fraternités qui, sans être unies par le sang, prirent souvent aussi le nom de familles. A Milan, il paroît qu'il y avoit un grand nombre de ces fraternités plébeïennes, toutes affiliées à deux sociétés plus puissantes, que l'on appeloit la *Motta* et la *Credenza*. Les clubs, dont nous avons vu de nos jours les associations, ont eu plus d'un rapport avec ces fraternités qui existoient dans les républiques italiennes, qui formoient un État dans l'État, qui nommoient des magistrats pour surveiller ceux de la république, qui évoquoient au tribunal de leur société la connoissance des affaires nationales, et qui s'arrogeoient les prérogatives

de la souveraineté, sans que la constitution leur y donnât aucun droit.

Ce furent ces fraternités milanoises, qui, en se donnant un chef perpétuel, élevèrent les premiers un pouvoir monarchique dans l'État, et renversèrent la république. Mais, avant de rapporter avec plus de détail, cet événement qui décida du sort de presque toute la Lombardie, il convient de donner quelqu'attention au changement survenu dans la discipline militaire, que nous avons indiqué comme ayant été aussi une des causes de l'établissement de la tyrannie.

Les Arabes et les Hongrois qui dévastèrent l'Italie dans le dixième siècle, combattoient à cheval, armés à la légère; mais la principale force des Francs et des Allemands, dans le même siècle et les deux suivans, consistoit encore dans l'infanterie. Les armées de Frédéric Barberousse étoient, pour la plus grande partie, composées de gens de pied; et si les nobles combattoient à cheval, ils n'étoient point encore revêtus de cette pesante armure, ils ne s'étoient point exercés à cette ordonnance ferme et inébranlable, qui fit le caractère de la cavalerie, depuis le treizième jusqu'au quinzième siècle. Les citoyens des villes italiennes pouvoient combattre, avec un avantage égal, soit la cavalerie légère, soit l'infanterie

teutonique ; il paroît que, comme cette dernière, ils avoient pour armes défensives un écu et un casque, avec des cuissards et des brassards, qui les recouvroient en partie par devant, et pour arme offensive la seule épée large et tranchante. Quelques corps particuliers seulement étoient armés de hallebardes et d'autres d'arbalêtres ; mais l'infanterie ne portoit point, comme chez les Romains, ce pesant et redoutable *pilum* qu'une main malhabile et rarement exercée n'auroit pas su lancer.

Ces armes convenoient à des bourgeois qui ne devoient point passer leur vie dans les camps, et qui ne faisoient pas de l'art militaire leur unique occupation ; avec le courage et la force de corps qu'entretiennent la tempérance et l'exercice, ils devoient être en état de tenir tête aux meilleures troupes que l'on connût alors. Ils en donnèrent la preuve pendant la première guerre de Lombardie.

Il y avoit cependant dès-lors dans les armées impériales une espèce de troupes dont il suffisoit de perfectionner l'armure, pour que l'infanterie ne pût plus lui résister ; c'étoit la gendarmerie. Le cavalier étoit revêtu tout entier de fer ; son cheval lui-même en étoit couvert en grande partie. Sous cette armure il défioit les flèches des arbalétriers ; avec une

longue et forte lance il atteignoit les fantassins, sans se mettre à portée de leurs épées. Il n'y avoit rien à changer dans cette armure, il falloit seulement en fortifier toutes les parties; il falloit rendre la cuirasse plus épaisse, le casque plus pesant, le bouclier plus impénétrable, la lance plus longue et plus forte; il falloit que le fer ou l'airain qui recouvroient l'homme, ne laissassent pas une seule jointure, pas une partie foible par où la mort pût pénétrer; il falloit que le cavalier se soumît à un exercice constant, pour s'accoutumer au poids presqu'accablant de ses armes; il falloit trouver ou faire naître une race de chevaux plus forte, plus courageuse, pour porter une charge aussi pesante, et galoper au milieu des batailles avec un semblable fardeau. Ce perfectionnement de l'armure chevaleresque fut lentement achevé par les gentilshommes. Tandis que les plébeïens, s'adonnant au commerce et aux arts, s'énervoient chaque jour et perdoient de leur antique force, les nobles dans leurs châteaux ne connoissoient d'autre travail et d'autre plaisir que les armes. Ils ne cessoient de s'exercer à tout ce qui peut développer les facultés corporelles; leurs jeux et leurs tournois n'avoient pas d'autre but; ils vivoient au milieu de leurs chevaux, et s'occupoient de l'éducation de leur *destrier*

avec autant de soin que de celle de leurs enfans. Ce destrier, réservé pour la bataille, ne servoit point de monture habituelle à son maître; même à l'armée, le chevalier ne montoit que son palefroi jusqu'au moment où il se préparoit pour la charge. Le cheval et l'homme, également fortifiés par l'exercice et le ménagement de leurs forces, devinrent capables d'efforts qui surpassent de beaucoup ce que nous pouvons concevoir. L'armure devint toujours plus pesante, et la gendarmerie toujours plus forte, jusqu'à la fin du quinzième siècle, et jusqu'au temps où l'usage habituel de l'artillerie rendit inutile cette cavalerie si péniblement perfectionnée. Ce ne fut que dans ce quinzième siècle que l'armure fut rendue si pesante, qu'un chevalier renversé n'avoit plus la force de se relever de lui-même.

Lorsque le cavalier fut armé d'une cuirasse assez forte pour que la flèche de l'arbalétrier et l'épée du fantassin ne pussent plus la percer, l'infanterie des villes se trouva tout-à-coup dépouillée de tout moyen de résistance. Les cavaliers, serrés en bataille, abaissoient leurs lances et renversoient les rangs, qu'ils traversoient au galop, sans qu'aucun obstacle pût les arrêter, ou aucun danger les atteindre. L'infanterie romaine auroit sans

doute résisté à un choc semblable, parce qu'elle auroit lancé le pilum à la tête des chevaux, dans le moment convenable pour en abattre un grand nombre, et jeter le désordre parmi le reste; l'infanterie suisse, mieux calculée encore pour un pareil combat, opposa, plus tard, au choc de la gendarmerie, une forêt de lances immobiles, contre lesquelles les escadrons venoient se briser; mais les nations de l'Europe ne s'avisèrent que fort tard de cette dernière manière de combattre; et depuis la Norwège jusqu'à l'Italie, la chevalerie acquit en tous lieux un si grand avantage sur les troupes de pied, qu'on finit par ne plus tenir aucun compte des dernières, et souvent par ne plus en conduire aux armées.

La force militaire se trouva donc, par une révolution assez étrange, transportée toute entière à la noblesse, et le petit nombre fut incomparablement plus fort que le grand. Avant l'invention des armes à feu, et lorsqu'on se combattoit corps à corps, le nombre des troupes avoit bien moins d'influence qu'aujourd'hui sur le gain des batailles, parce qu'il n'y avoit que ceux qui étoient près les uns des autres qui pussent se combattre, et que beaucoup d'hommes ne peuvent pas être près de peu. Quatre ou cinq cents chevaliers

se jetoient hardiment au travers de dix mille fantassins, parce qu'ils combattoient à la fois tout au plus avec mille, et que les neuf mille autres étoient forcés de rester spectateurs de la bataille jusqu'à ce que leur tour fût venu: quatre ou cinq cents chevaliers perçoient une colonne de dix mille hommes, quelquefois sans qu'un seul d'entr'eux fût renversé. Ce n'étoit point un combat, ce n'étoit qu'un massacre; et ils ne trouvoient de la résistance que dans les corps de chevaliers armés comme eux, qui, les heurtant avec un choc égal au leur, et les frappant avec des lances égales, pouvoient les atteindre et les renverser. Si les lances se brisoient, les chevaliers combattoient entr'eux avec le sabre ou l'épée; quelquefois, étant à la même hauteur l'un et l'autre, ils savoient découvrir la jointure de la cuirasse, ou le défaut du bouclier; plus souvent leur combat ne produisoit que des meurtrissures; et, comme nous le voyons dans les romans de chevalerie, le sabre frappoit sur la tête du chevalier vaincu, et l'étourdissoit de son choc, sans entr'ouvrir l'armet qui le couvroit.

Cet avantage prodigieux que les nobles avoient sur le peuple dans les combats, devoit encore augmenter la jalousie et la haine du dernier. Mais les gentilshommes ne pouvoient

maintenir leur supériorité dans les villes, parce que dès qu'une sédition éclatoit, des barricades ou *serragli* coupoient toutes les rues, et qu'elles arrêtoient les chevaux, tandis que les fantassins formoient le siége des maisons ennemies, ou qu'ils se fortifioient dans les leurs. Les gentilshommes étoient donc aisément chassés des villes : dès qu'ils se trouvoient dans la campagne, ils redevenoient les plus forts, et le peuple n'avoit plus aucun moyen de poursuivre contr'eux sa vengeance.

Les citoyens ayant cessé d'être tous des soldats, ou du moins des soldats utiles, les villes furent obligées de prendre des gendarmes à leur solde, pour n'être pas réduites à la seule cavalerie de leurs propres gentilshommes, et elles placèrent leur espoir de défense, dans des bras mercenaires. Nous avons vu un premier exemple de cavalerie soldée par les villes, dans la guerre contre Eccelino ; l'usage en fut introduit vers le milieu du treizième siècle, et devint bientôt universel dans toute l'Italie. Les peuples sont forcés d'adopter rapidement les nouveaux moyens d'attaque et de défense, dont un seul d'entr'eux fait usage à la guerre, sous peine d'être asservis par les inventeurs.

Comme c'étoit à leur éducation chevaleresque, que les gendarmes devoient la force

nécessaire pour combattre sous leur pesante armure, les seuls gentilshommes, pendant fort long-temps, firent la guerre à cheval, et ce ne fut que parmi eux qu'on put trouver des hommes d'armes. En avançant dans cette histoire, nous verrons comment enfin la paie prodigieuse qu'on offroit aux cavaliers, détermina des hommes de tout ordre, à se destiner dès leur enfance à ce métier; et comment ces nouveaux mercenaires, commandés par des gens sans patrie et sans honneur comme eux, formèrent les bandes des *condottieri*, qui eurent dans le siècle suivant, tant de part aux révolutions des républiques italiennes. Pendant le treizième siècle, les soldats à cheval étant tous gentilshommes, ne vouloient être commandés que par des gens d'un rang supérieur au leur; car telle est la bisarrerie du point d'honneur, qu'ils étoient bien disposés à vendre leur sang, mais non leurs prétentions vaniteuses.

Les exilés et les émigrés furent probablement les premiers qui daignèrent accepter une solde étrangère, et servir une cause à laquelle ils ne prenoient aucun intérêt. Privés tout-à-coup d'une aisance à laquelle ils étoient accoutumés, et dont ils ne savoient pas se passer, ils considérèrent le métier de la guerre, comme le plus noble, parmi ceux

qui pouvoient les faire vivre. Les émigrés gibelins de Florence formèrent une petite armée mercenaire, commandée par le comte Guido Novello; les émigrés guelfes à leur tour en formèrent une sous les ordres du comte Guido Guerra, et celle-ci servit à la solde des étrangers, dans la guerre de Parme et dans celle de Sicile. Quelques feudataires qui avoient rassemblé à leur petite cour, plus de gentilshommes qu'ils ne pouvoient en entretenir, se firent également une ressource de la guerre. Le marquis Lancia et le marquis Pelavicino, se mirent tour-à-tour au service de la ville de Milan, tantôt avec cinq cents, tantôt avec mille chevaux; mais ils prétendoient faire payer leur noblesse aussi bien que leur valeur; ils demandoient en récompense de leurs services, non-seulement de l'argent, mais des honneurs et du pouvoir; et le titre de capitaine-général de la république, ou même de seigneur, étoit nécessaire pour satisfaire leur ambition.

Ainsi l'on voyoit les factions s'envenimer; l'on voyoit s'accroître le désordre et l'anarchie, et en même-temps on voyoit un pouvoir militaire se créer en dehors de l'État, se fortifier, se confondre avec les pouvoirs civils, et menacer d'envahir la liberté. Milan, la plus puissante république de la Lombardie,

fut la première, dans cette province, qui plia sous le joug du despotisme, et ce fut celle qui, par sa chûte, entraîna bientôt toutes les autres.

« Depuis la mort de l'empereur, » dit Galvano Fiamma (1), « comme Milan jouissoit » au-dehors, d'une paix profonde, l'ambition » de dominer s'introduisit dans le cœur des » citoyens, et fit naître au-dedans de cruelles » guerres civiles ». D'une part en effet, les nobles, de l'autre, le peuple, ou la confraternité de la Credenza, se donnèrent pour chefs, deux citoyens qu'ils décorèrent du titre de podestat : titre que portoit le chef de la république (2). Mais le vrai podestat étoit étranger; il ne demeuroit pas plus d'une année en fonctions; et les lois, en lui assignant d'amples prérogatives, indiquoient cependant quelles étoient leurs bornes. Le podestat des nobles, au contraire, Paul de Sorésina, et le podestat du peuple, Martin della Torre, étoient revêtus d'un pouvoir illimité, parce qu'il étoit inconnu, et perpétuel, parce qu'on ne lui avoit point fixé de terme.

Martin della Torre, étoit neveu, ou, selon

(1) *Manipulus Florum*, c. 290, p. 685.

(2) En 1256. *Giorgio Giulini, Memorie della Camp. di Milano*, L. LIV, p. 131.

d'autres, frère de ce Pagano della Torre, seigneur de Valsassina, qui avoit donné de si généreux secours aux Milanois, après la déroute de Corte nuova (1). Depuis cette époque, la famille della Torre étoit devenue chère au peuple, et suspecte à la noblesse; Pagano, aussi long-temps qu'il avoit vécu, avoit été considéré comme le défenseur et le tribun des plébeïens. Martino comprit tout le parti qu'il pouvoit tirer d'une faveur semblable; à la mort de Pagano, il se présenta pour lui succéder. Il étudia l'art de se rendre agréable au peuple, en flattant toutes ses passions, et l'art de se rendre nécessaire, en aigrissant les plébeïens contre les nobles. Martino avoit tous les talens d'un chef de parti, et plus de vertus que la plupart des usurpateurs. Parvenu au faîte de sa puissance, il arracha au supplice ses ennemis, que les tribunaux avoient condamnés comme conspirateurs, déclarant que lui, qui n'avoit point de fils, qui jamais n'avoit su donner la vie à un homme, il n'ôteroit jamais la vie à un homme (2).

(1) Giulini, *L. LV, p.* 210, discute les deux opinions, en comparant la généalogie rapportée par les historiens, avec celle qu'indiquent les pierres sépulcrales.

(2) *Annales Mediolanenses.* T. XVI, c. 34, p. 664. — *Galvan. Flamma Manip. Florum*, c. 293, p. 687.

Paul de Sorésina, le chef des gentilshommes, ne paroît point avoir eu un caractère si prononcé ; il étoit toujours prêt à se réconcilier avec la faction ennemie, et il finit par donner sa sœur pour femme à Martino, et se rendre ainsi suspect aux deux partis. Mais le chef véritable des nobles, c'étoit l'archevêque, frère Léon de Pérego. Peut-être que ce prélat, n'osant paroître en armes à la tête d'une faction, à cause de son ministère sacré, avoit désigné lui-même un homme dépourvu d'énergie, et qu'il étoit sûr de dominer complètement, pour être le chef apparent de sa faction.

Un attentat d'un gentilhomme, qui tua un de ses créanciers parce que celui-ci le pressoit de le payer, mit aux deux partis les armes à la main. Le peuple, après avoir rasé jusqu'aux fondemens la maison de ce gentilhomme, chassa tous les autres nobles de la ville. Ces derniers, au mois de juillet 1257, se réunirent autour de leur archevêque ; ils demandèrent l'assistance des Comasques, leurs alliés, et ils s'emparèrent, avec leur aide, du château de Séprio, de la Martesana, de Fagnano, de Varese, et d'un grand nombre d'autres lieux forts. Le peuple, conduit par Martino della Torre, sortit de la ville, avec le carrocoio, pour combattre

les gentilshommes ; dans plusieurs escarmouches il eut du désavantage ; et comme tout se préparoit à une action générale, les ambassadeurs des villes voisines s'entremirent entre les deux partis, et les engagèrent à signer une paix, en vertu de laquelle les nobles rentrèrent dans la ville. Le seul archevêque ne put point profiter de cette réconciliation ; il mourut à Legnano, vers ce temps-là, et sa mort occasionna la ruine de son parti (1).

On trouva bientôt que ce premier traité, entre les nobles et le peuple, n'avoit point établi, d'une manière assez précise, les droits des uns et des autres, et l'on crut devoir assoupir la discorde qui, au bout de peu d'années, commençoit à renaître, en chargeant soixante-quatre arbitres, dont chaque parti nomma trente-deux, de dresser un nouveau traité qui assignât à chaque ordre ses prérogatives, d'une manière irrévocable, et qui, prévoyant tous les cas, et descendant à tous les détails, ne laissât plus aucun motif à de nouvelles dissentions. Ce traité, conclu le 4 avril 1258, dans la basilique de Saint-Ambroise, prit son nom de cette

(1) Giorgio Giulini a fixé la mort de Léon de Pérego à l'année 1257. D'autres chronologistes la retardent de plusieurs années. *L. LIV, p.* 139.

église; il nous a été conservé par l'historien Corio (1). En admettant une égalité parfaite entre les deux ordres, qui devoient nommer, chacun pour leur moitié, tous les fonctionnaires publics, en abolissant toutes les anciennes condamnations, en sanctionnant toutes les alliances, ce traité sembloit devoir assurer aux Milanois une longue concorde; elle ne dura pas plus de trois mois. Les nobles furent obligés de sortir de nouveau de la ville, à la fin de juin. Ils trouvèrent à Como, où ils voulurent se réfugier, une discorde toute pareille à celle qui déchiroit leur patrie. Les deux factions milanoises s'allièrent aux deux factions de Como; et, après une bataille dans l'enceinte de cette dernière ville, où le peuple eut l'avantage, après une autre rencontre en rase campagne, où les nobles enveloppèrent l'armée plébeïenne, une nouvelle paix, qui ne devoit pas durer plus que celle de Saint-Ambroise, fut conclue tout à l'avantage des gentilshommes.

Quelles que fussent les conditions qu'imposoient les nobles, après les combats où leur cavalerie leur avoit assuré la victoire, ils n'étoient pas plus tôt rentrés dans la ville que le peuple recouvroit sur eux toute sa

(1) *Bernard. Corio delle Historie Milanesi.* P. II, p. 114.

supériorité. Mais la lutte entre les deux partis rendoit l'autorité des chefs toujours plus nécessaire, et les plébeïens, n'étant occupés que du soin de rabaisser la noblesse, oublioient tout-à-fait leur propre liberté; ils parurent même se complaire à se donner un maître, pour qu'il fût aussi celui de leurs rivaux, et les humiliât davantage. En 1259, ils résolurent d'élire un protecteur des plébeïens, auquel ils donnèrent les titres de chef, d'ancien et de seigneur du peuple. Cependant les deux sociétés populaires se disputèrent sur l'élection. La Credenza, unie à tous les artisans et toutes les basses classes, avoit destiné cette dignité à Martin della Torre, le chef ordinaire du parti plébeïen; une autre société populaire, la Mota, qui étoit composée des familles les plus considérables parmi le peuple, de celles qui, par leurs richesses et par les emplois qu'elles avoient occupés, avoient acquis quelque illustration; la Mota, dis-je, s'efforça de désigner un autre chef, peut-être seulement pour rabaisser ainsi la puissance menaçante de Martino. En effet, ce chef de la Mota ayant été tué dans une émeute, elle se réunit presque en entier au parti des nobles, et à Guillaume de Sorésina, successeur de Paul et chef de la noblesse.

D'après l'avis d'un légat du pape, qui s'efforçoit de rétablir la paix dans Milan, les deux chefs de parti furent bannis par le podestat; mais Martino, bien assuré que les dernières classes du peuple le seconderoient, rentra, au bout de peu de jours, dans Milan avec assurance. Il se fit de nouveau reconnoître pour Anziano et seigneur du peuple, tandis qu'il fit confirmer la sentence de bannissement contre son concurrent Guillaume de Sorésina, et contre ceux qui lui resteroient attachés.

Ce fut à cette époque que les nobles milanois implorèrent le secours d'Eccelino, pour qu'il les fît rentrer dans leur patrie, et qu'après s'être joints à lui au siége d'Orci, ils l'attirèrent sur les bords de l'Adda, où ce tyran fut défait, en partie par l'assistance de Martino della Torre. Cet évènement accrut prodigieusement l'influence du dernier sur sa patrie; d'une part, ses adversaires, lorsqu'ils s'étoient réunis au plus odieux de tous les tyrans, avoient couvert leur propre cause d'opprobre; de l'autre, Martino, en sauvant ses compatriotes d'un joug aussi redouté, acquéroit de justes droits à leur reconnoissance.

Les Milanois ne furent pas seuls à récompenser les services de Martino; les habitans de Lodi, à la même époque, lui décernèrent

le titre de seigneur de leur ville : en le faisant, ils ne croyoient point cependant avoir renoncé à leur liberté. Ce même chef de parti portoit déjà le titre de seigneur du peuple de Milan, et les Milanois prétendoient néanmoins être encore républicains. Mais Lodi étoit une ville beaucoup plus petite et beaucoup plus foible; la puissance du seigneur, et d'un seigneur étranger, y étoit en conséquence beaucoup plus disproportionnée avec celle du peuple. Il n'y eut plus de lutte dans Lodi; il n'y eut probablement pas non plus d'oppression de la part du nouveau maître; mais ce petit État fut réduit à n'être plus, entre les mains de Martino, qu'un instrument dont ce seigneur fit usage pour asservir le peuple de Milan.

Cependant les gentilshommes milanois, presque tous émigrés, formoient un corps de cinq cents gendarmes, outre quelque cavalerie légère. Malgré l'extrême supériorité du peuple de Milan, en richesse, en nombre, et en puissance, Martino ne pouvoit opposer à cette redoutable cavalerie, qu'une infanterie plébeïenne incapable de lui résister; car un homme qui, depuis son enfance, ne s'étoit pas accoutumé à endosser la cuirasse, et à combattre sous ce pesant fardeau, n'étoit plus à temps de l'entreprendre, lorsqu'il avoit embrassé un autre genre de vie; un long

et rude apprentissage étoit nécessaire pour exercer le métier de soldat, et l'on ne croyoit pas encore qu'il fût possible qu'un plébeïen devînt jamais chevalier. Martino qui avoit combattu Eccelino, de concert avec le marquis Pelavicino, crut pouvoir, sans danger, emprunter la cavalerie de ce dernier, pour appuyer la puissance du peuple et la sienne. Au nom de la république de Milan, il conclut un traité avec le marquis, en vertu duquel celui-ci fut revêtu du titre de capitaine-général, et pris, avec un corps de cavalerie, à la solde du peuple. On lui assigna une pension de mille livres d'argent, et on lui assura, pour cinq ans, le commandement à Milan.

Pelavicino, comme nous l'avons vu dans d'autres occasions, étoit zélé gibelin; de plus il paroît qu'en haine du saint-siége il étoit entré dans l'hérésie des Pauliciens; il protégeoit les prédicateurs de ces sectaires dans toutes les villes où il dominoit, et il ne permettoit point aux inquisiteurs d'y donner cours à leurs sanglantes procédures. L'alliance de Martin della Torre avec Pelavicino, fut considérée par le saint-siége comme une défection d'une ville et d'une famille qui, jusqu'à cette époque, avoient été dévouées aux Guelfes; et, malgré que Martin n'abandonnât

point ce dernier parti, les papes ne lui pardonnèrent jamais son alliance avec les hérétiques ; ils n'abandonnèrent jamais le projet de l'en punir, et ce fut par une vengeance tardive, mais préméditée, que, pour humilier sa maison, ils élevèrent la famille rivale des Visconti.

Le même marquis Pelavicino, depuis long-temps seigneur de Crémone, avoit réussi, après la mort d'Eccelino, à se faire nommer encore capitaine-général de Brescia et de Novare. Avec l'aide de Martin della Torre, il se rendit aussi maître de Plaisance ; en sorte que la Lombardie presque entière étoit gouvernée par ces deux seigneurs.

Poursuivis de ville en ville par leurs forces réunies, les émigrés Milanois s'enfermèrent 1261.
enfin dans le château de Tabiago, au nombre de près de neuf cents. Ils y furent assiégés par les milices milanoises et la cavalerie du marquis. Toutes les citernes du château furent bientôt épuisées pour abreuver le grand nombre de chevaux que tant de gentilshommes avoient conduits avec eux. Ces chevaux périrent de soif dans l'enceinte de Tabiago ; leurs cadavres corrompirent l'air ; et les émigrés, privés de leur monture, affoiblis par les privations et les maladies, n'eurent plus même la ressource de s'ouvrir

un passage au travers de leurs ennemis. Après avoir long-temps souffert, ils furent réduits à se rendre à discrétion. Les prisonniers, enchaînés, furent tous conduits à Milan sur des charrettes. Dans cette occasion Martin della Torre les sauva de la fureur du bas peuple, qui demandoit leur mort; mais il les confina dans les prisons de la ville, dans ses tours et ses clochers, ou bien dans de vastes cages de bois, où les captifs étoient exposés à la vue du peuple, comme des bêtes féroces, et il les y laissa, pendant de longues années, traîner une misérable existence.

Tout prospéroit à la maison della Torre, et sa domination sur Milan paroissoit affermie par cette dernière victoire. Cependant Martino vouloit s'assurer d'un autre gage encore de sa grandeur. Depuis la mort de Léon de Pérego, le chapitre de la cathédrale n'avoit point pu s'accorder pour lui donner un successeur. Ce chapitre étoit composé, par moitié à-peu-près, de nobles et de plébeïens. Les derniers, d'après les suggestions du capitaine du peuple, proposoient Raimond della Torre, cousin ou neveu de Martin. Les nobles se refusoient avec constance à donner ce nouveau lustre à leurs ennemis, et ils réunissoient leurs suffrages sur François de

Settala. Cette double nomination ouvrit à la cour pontificale le droit de s'attribuer l'élection contestée. Le pape écarta les deux compétiteurs, et fit choix d'Othon Visconti, qui étoit alors à Rome. C'étoit un chanoine de la cathédrale, issu d'une des plus nobles familles de Milan. Martin, irrité de ce choix inattendu, s'empara de presque tous les biens de la mense épiscopale; mais alors l'archevêque et le pape se rangèrent du côté des nobles, et relevèrent ainsi les forces de ce parti presque abattu. 1263.

La ville de Novare n'avoit probablement contracté avec le marquis Pelavicino, que pour un terme fixe, de la même manière que Milan; rentrée dans ses droits en 1263, elle confia la seigneurie à Martin della Torre, qui, presque en même-temps, reçut la nouvelle que ses troupes avoient remporté un avantage sur les partisans de l'archevêque, dans les environs du lac Majeur. Mais ce furent là les derniers succès de ce chef de parti; il tomba malade à Lodi, au commencement de septembre; et, se voyant prêt à mourir, il demanda et obtint du peuple de Milan, qu'il voulût bien confier à son frère Philippe, l'autorité dont lui-même avoit été revêtu pendant sa vie.

Il ne seroit pas facile de décider si la mort

prématurée de presque tous les seigneurs della Torre, fut un préjudice ou un avantage pour cette famille. Un successeur d'un esprit également entreprenant, remplissoit aussitôt la place du défunt; cependant le peuple s'accoutumoit à l'idée de l'hérédité du pouvoir suprême; et comme, en moins de vingt ans, il eut cinq chefs de la même famille, qui se succédèrent l'un à l'autre, il en vint à considérer le dernier comme le représentant d'une ancienne dynastie. Philippe, successeur de Martin, ne lui survécut que deux ans; mais durant cet espace de temps il affermit l'autorité de sa maison; il l'étendit sur la ville de Como, qui le nomma volontairement
1264. son seigneur, et plus tard, sur celles de Verceil et de Bergame. Dans ces villes, non plus que dans celles que son frère s'étoit auparavant assujéties, le peuple ne croyoit point renoncer à sa liberté; il n'avoit point voulu choisir un maître, mais seulement un protecteur contre les nobles, un capitaine des gens de guerre, et un chef de la justice. L'expérience lui apprit trop tard que ces prérogatives réunies, constituoient un souverain.

Philippe della Torre profita de cet accroissement de puissance, pour se délivrer de l'alliance onéreuse du marquis Pelavicino. Les cinq ans pour lesquels Milan avoit traité avec

lui, étoient écoulés; son aide n'étoit plus nécessaire, parce que della Torre avoit enfin rassemblé entre ses villes sujettes, assez de gentilshommes mercenaires pour en faire un corps redoutable de cavalerie. Le marquis fut congédié; mais, quoique l'on eût observé à la lettre les traités conclus avec lui, il conçut de son renvoi, une indignation profonde, et il s'efforça de se venger sur les marchands milanois de la conduite de leur prince (1).

C'étoit un prince en effet; la Lombardie étoit asservie; et quoiqu'elle ne dût pas rester long-temps sous la domination des seigneurs della Torre, le caractère républicain s'étoit plié à l'obéissance, et les Visconti, rivaux des della Torre, ne devoient avoir désormais à combattre, que contre un prince ennemi, non plus contre des citoyens.

La prépondérance de la cavalerie dans les batailles, et l'avantage qui en résultoit pour la noblesse, fut, dans un pays de plaines

(1) Dans l'histoire de l'élévation de la maison della Torre, nous avons uniquement suivi le comte Giorgio Giulini, dont les savantes et laborieuses recherches ont éclairci ce point d'histoire. *Voyez* les livres LIV et LV de ses Mémoires. *T. VIII, p.* 73 à 210. Cependant, outre cette volumineuse histoire, j'ai lu avec soin : *Bern. Corio Histor. Milan.* P. II, p. 110-122. — *Galvan. Flamma Manipul. Flor.* c. 285-302, p. 683-694. — *Annales Mediolanenses.* T. XVI, c. 28-37, p. 658-666.

comme la Lombardie, une des causes immédiates de la chûte des républiques. Au milieu des collines de la Toscane, où la cavalerie pesante ne peut se déployer ni agir avec facilité, les nobles n'avoient point un pareil avantage; ils ne l'avoient pas non plus au sein des républiques maritimes, dont la force consistoit dans leurs galères, et où le peuple qui les équipoit, avoit le sentiment de son indépendance. Nous avons long-temps détourné nos regards de ces républiques; il est temps de revenir à elles et de tracer un précis de leurs révolutions.

Pendant que la haine qu'excitoit une noblesse arrogante, précipitoit les Lombards sous le joug du despotisme, à Venise, où les nobles n'avoient point le sentiment intime de leur force, les mêmes nobles s'avançoient, par une marche légale et régulière, vers l'établissement du gouvernement aristocratique, qu'ils fondoient sur la ruine du pouvoir monarchique des doges. Venise, constamment occupée de ses riches établissemens en Orient, et des guerres dans lesquelles l'entraînoit leur défense, n'avoit pris presque aucune part aux révolutions de l'Italie, et ne fut point déchirée par les factions des Guelfes et des Gibelins. Nous avons eu en conséquence, peu d'occasions de parler des relations extérieures de

cette puissante république. Ses réformations intérieures ont attiré moins encore nos regards, parce qu'elles furent lentes et graduelles. Ce n'est qu'en embrassant un long espace de temps, que l'on reconnoît l'esprit qui animoit cette république, et les développemens de ce système qui devoit en faire la plus sévère et la plus durable aristocratie de l'univers.

Dans les autres cités de l'Italie, la forme extérieure du gouvernement à son origine, étoit toute républicaine; et lorsqu'on s'occupa d'en réformer les abus, on crut devoir s'éloigner de ce qui existoit, et l'on se rapprocha naturellement des formes monarchiques. A Venise, au contraire, l'institution des doges étoit d'une haute antiquité; pendant quatre siècles, ces magistrats inamovibles, juges suprêmes, généraux de toutes les forces de l'État, entourés d'une pompe orientale qu'ils empruntoient de la cour de Bysance, souvent autorisés à transmettre leur dignité à leurs enfans, étoient, quant aux prérogatives, les égaux des rois d'Italie. La forme essentielle du gouvernement étoit toute monarchique; et lorsqu'on en sentit les inconvéniens, chacune des limitations apportées au pouvoir des doges, parut une conquête faite pour la liberté. La nation fit cause

commune avec la noblesse, et n'entra point en défiance des prérogatives que celle-ci s'attribuoit.

Déjà en 1032, lorsque Dominique Flabenigo avoit été créé doge, ensuite d'une révolution, le pouvoir monarchique avoit été soumis à quelques restrictions (1). Le peuple avoit donné au doge, deux conseillers, sans l'assentiment desquels il ne lui permettoit de prendre aucune détermination; l'association d'un fils avec son père avoit été interdite, et le doge avoit été soumis, dans les occasions importantes, à l'obligation de convoquer les principaux citoyens à son choix, pour délibérer avec eux, sur les intérêts de l'État. Ceux qu'il prioit ainsi de l'assister, furent nommés les *Pregadi*; c'est l'origine du plus ancien, et d'un des plus illustres conseils de la république de Venise.

Mais la formation d'un corps bien autrement important, de celui qui devoit, dans la suite, s'attribuer la souveraineté, et former seul toute la république, fut postérieure de cent quarante ans à cette première limitation de l'autorité ducale. Après l'expédition malheureuse du doge Vital Micheli dans l'Archipel;

(1) *Sandi Storia civile Veneta*, P. I, Vol. II, L. III, c. 1, p. 378.

après que, trompé par les négociations de la cour de Bysance, il eut exposé sa flotte à la contagion, et perdu la fleur de ses soldats, une sédition éclata contre lui à son retour dans sa patrie, et il fut tué par un plébeïen (1). Un interrègne de six mois précéda l'élection de son successeur, et ce temps fut consacré par la nation vénitienne, à jeter les fondemens d'un gouvernement vraiment républicain, afin que l'inconduite d'un seul homme ne pût plus mettre en danger tout l'État.

La nation, vis-à-vis de son gouvernement, n'avoit eu jusqu'alors aucun représentant; elle s'assembloit elle-même, et c'étoit avec ses parlemens ou assemblées générales que le doge partageoit la souveraineté. Mais plus la nation acquéroit de puissance, plus une pareille assemblée devenoit tumultueuse; plus elle demeuroit incomplète par l'absence d'un grand nombre de citoyens; plus encore on la jugeoit incapable de surveiller le gouvernement, et de défendre contre ses usurpations la liberté publique. On crut, selon le système qu'on a nommé depuis représentatif, que la nation pourroit déléguer ses pouvoirs à un moindre nombre de citoyens, qui veilleroient, qui agiroient pour elle. On crut

(1) *Sandi Storia civile Veneta*, P. I, L. III, p. 454.

qu'en leur confiant sa défense, elle leur transmettroit aussi ses intérêts et ses sentimens, et l'on fit vers l'aristocratie un premier pas, un pas peut-être nécessaire. Sans abolir les assemblées générales du peuple, qui, jusqu'au quatorzième siècle, furent convoquées dans les occasions importantes (1), on forma un conseil annuel de quatre cent quatre-vingts citoyens, représentant les six *sestiers* de la nation et les douze divisions plus anciennes de ses tribunats. A ce conseil on confia la somme de tous les pouvoirs dont le doge n'étoit pas revêtu, et, conjointement avec lui, la souveraineté de la république (2).

La plus grande, peut-être, de toutes les difficultés en politique, c'est de faire élire dignement au peuple ses propres représentans. Quelques hommes qu'ont illustrés leurs talens ou leurs vertus, peuvent bien acquérir une réputation universelle, le peuple peut bien les connoître, et s'il est obligé de choisir entr'eux, il peut bien s'intéresser à son choix; mais s'il doit nommer un corps nombreux, s'il doit tirer de la foule des centaines d'individus qui y restoient confondus,

(1) *Sandi*, P. I, L. III, p. 413.

(2) *Ib.* P. I, L. III, c. 3, S. 1, p. 401.

il est forcé d'opérer au hasard, sans connoissance de cause et sans intérêt. Plus les élections sont calmes et faciles, plus il est étranger à l'ouvrage qu'il paroît avoir fait lui-même. On a vu, dans les essais de constitutions qui se sont faits de nos jours, les listes des notables, celles des électeurs, celles des fonctionnaires publics, partir en apparence du peuple, avec une régularité numérique qui satisfaisoit les mathématiciens inventeurs de tous ces systêmes; mais jamais le peuple n'avoit été moins réellement représenté que par ses mandataires; car les citoyens, intimément convaincus de l'inefficacité de toutes leurs fonctions, ou n'assistoient point aux assemblées, ou s'y comportoient avec insouciance, ou ignoroient quelquefois eux-mêmes le but des opérations qu'ils venoient d'y faire (1).

Il y a sans doute des moyens de parer à tant d'inconvéniens; mais ils ont été rarement pratiqués, et aucune des républiques italiennes ne les a connus. Elles crurent toutes ne pouvoir attribuer les élections des conseils au peuple, et préférèrent les confier, ou à

(1) *Voyez* un paragraphe d'une grande profondeur, sur la part de la nation dans les élections. *Mr. Necker, dernières vues de politique et de finances*, p. 106-137.

leurs magistrats, ou à un petit nombre d'électeurs désignés dans ce seul but, ou même au sort, plutôt que de s'exposer au tumulte, à l'ignorance et à l'insouciance de la masse du peuple, dans une détermination qu'elles ne croyoient pas faite pour lui.

Douze tribuns ou électeurs furent donc désignés à Venise, pour faire, le dernier jour de septembre de chaque année, l'élection du grand conseil. Deux de ces tribuns appartenoient à chacun des sestiers ou divisions de la ville et de la nation. Chacun d'eux devoit choisir dans son sestier quarante citoyens; et comme, dans une république qui croyoit contenir les descendans de la première noblesse de Rome, on avoit dès-lors une haute considération pour la naissance, on crut que la nouvelle loi devoit empêcher les électeurs d'accorder trop de faveur aux familles illustres. Il leur fut interdit de prendre plus de quatre membres du grand conseil dans la même maison.

Il y a lieu de croire que les deux tribuns de chaque sestier furent nommés pour la première fois par le peuple de leur sestier; les anciennes chroniques, malgré leurs contradictions, semblent même indiquer que cette participation du peuple aux élections fut conservée tout au moins pendant le reste du

douzième siècle. Mais comme toutes les autres nominations, sans exception, furent attribuées au grand conseil, celui-ci s'arrogea bientôt jusqu'à celles des électeurs qui devoient le renouveler; alors, sous prétexte de limiter une prérogative dangereuse de ces électeurs, tandis que dans le fait il ne faisoit qu'accroître les siennes, il déclara que la nomination faite par eux n'étoit qu'une désignation, et il se réserva le droit de confirmer ou de rejeter les nouveaux membres qui lui seroient présentés par les électeurs, avant de leur résigner ses pouvoirs.

Une élection annuelle du conseil souverain sembloit conserver l'essence du gouvernement représentatif; dans le fait cependant l'aristocratie s'étoit fondée, et la nation s'étoit, sans le savoir, dépouillée de la souveraineté. Le grand conseil, étant maître de ses propres réélections, devoit, malgré son amovibilité apparente, être composé à peu près toujours des mêmes hommes. Le respect pour une haute naissance, qui avoit présidé à l'origine de ce corps, devoit s'être fortifié pendant son règne; et la révolution, qui, à la fin du treizième siècle, rendit héréditaire le rang de conseiller, étoit préparée, sans doute, par l'hérédité réelle dans les familles qui, presque

seules, avoient composé ce corps pendant les cent trente ans de sa durée.

Mais la noblesse, qui, pendant le treizième siècle, se trouvoit déjà en possession du pouvoir souverain à Venise, étoit cependant contenue dans l'égalité et dans l'obéissance aux lois, par la crainte du doge et par le respect du peuple. Ces nobles vénitiens n'avoient aucune possession en terre-ferme, aucun château où ils pussent se réfugier pour braver l'autorité publique, aucuns vassaux qu'ils pussent armer pour leur défense. S'ils avoient été appelés à combattre contre le peuple, ils auroient été obligés de se battre à pied, comme le dernier des plébeïens, dans les rues de Venise, où un cheval ne peut manœuvrer; ou bien ils auroient combattu dans des barques et des galères, dont tous les matelots étoient des hommes libres et aussi braves qu'eux. Aucun sentiment de force ne pouvoit nourrir leur insolence, aussi se gardoient-ils de s'y livrer. Ils se maintinrent, parce qu'ils se croyoient foibles; les nobles lombards se perdirent, parce qu'ils se sentoient forts. Depuis le onzième siècle, la république de Venise ne fut plus déchirée par des factions ou des querelles de famille; elle poursuivit avec constance et unanimité les mêmes objets;

au dehors, la gloire et la grandeur nationale; au dedans, la suppression du pouvoir arbitraire; le maintien de l'égalité entre les nobles, de la prospérité pour tous les sujets.

L'administration de la justice, confiée à un seul homme dans les républiques lombardes, devint nécessairement arbitraire et violente. On crut des exécutions prévotales nécessaires au maintien de l'ordre; mais pour maintenir l'ordre on sacrifia la liberté. Vers le temps où toutes les cités d'Italie adoptoient l'institution étrangère des podestats, les Vénitiens dépouilloient le doge de la dangereuse prérogative de juge criminel; et ils investissoient de ce pouvoir un sénat nouveau, la *quarantie*, qu'on désigna depuis par les noms de vieille ou de criminelle, pour la distinguer de deux autres tribunaux, composés comme elle de quarante membres, et destinés à des fonctions analogues. La vieille quarantie fut instituée en 1179, par le grand conseil, dont ses juges étoient membres (1).

Le doge avoit long-temps formé son conseil des pregadi, par un choix libre et instantané. Il consultoit sur les affaires de l'État ceux qu'il vouloit, et quand il le vouloit. La

(1) *Sandi Storia civile di Venezia*, L. IV, p. 510. P. I, T. II.

vigilance du grand conseil empêchoit bien que ce choix arbitraire eût des conséquences funestes pour la nation, mais ce n'étoit pas assez; il paroissoit contraire à l'esprit d'une république, qu'un homme eût le droit d'accorder ou de retirer des titres d'honneur et une confiance publique; on craignit que cette prérogative ne lui attirât une cour, et que la flatterie ne corrompît le cœur des gentilshommes; on ne voulut pas que parmi ceux-ci il y en eût aucun qui descendît au-dessous du rang de ses égaux, ou qui pût croire avoir un supérieur. Le conseil des pregadi, en 1229, devint une partie de la constitution (1). Il fut composé de soixante membres, nommés annuellement par le grand conseil: ses attributions, toujours sous la présidence du doge, furent fixées. Il fut chargé de préparer les affaires qu'on devoit soumettre au grand conseil, et surtout de veiller sur le commerce et les relations extérieures de l'État.

Ce fut à la même époque que les Vénitiens restreignirent le pouvoir des doges par de nouvelles limitations. Ils profitèrent de l'interrègne qui précéda l'élection de Jacques Tiepolo, pour créer deux nouvelles magistratures destinées uniquement à s'opposer aux

(1) *Sandi*, P. I, Vol. II, L. IV, c. 11, §. 1, p. 581.

usurpations des doges. L'une fut celle des *cinq correcteurs du serment des doges* (1), qui furent chargés, à chaque interrègne, de revoir le serment d'inauguration que devoit prêter le doge, et d'y faire, sous le bon plaisir du grand conseil, les corrections et additions qu'ils croiroient convenables pour maintenir l'honneur de cette haute dignité et la liberté de tous. L'autre magistrature fut celle des *trois inquisiteurs sur la conduite du feu doge* (2). On leur imposa le devoir d'examiner l'administration du chef de l'État, après sa mort; de la comparer avec le serment qu'il avoit prêté en entrant en fonctions; de recevoir et d'examiner les plaintes et les dépositions des citoyens contre lui; et, s'il y avoit lieu, de condamner sa mémoire, et de soumettre ses héritiers à l'amende. Cette procédure, cependant, pouvoit toujours être traduite par-devant le conseil souverain, par les procureurs nationaux, qu'on nommoit avogadors de la communauté (3). Ainsi les usurpations du chef de l'État purent toujours être réprimées sans secousse, et sans que les magistrats eussent besoin d'entrer en lutte avec

(1) *Correttori della promission Ducale.*

(2) *Inquisitori del Doge defonto.*

(3) *Sahdi*, P. I, T. II, L. IV, c. 3, §. 1, p. 621.

lui ; pour mettre une barrière à son ambition.

Le serment du doge formoit probablement autrefois la grande chartre des libertés nationales ; mais, le pouvoir de ce chef de l'État étant restreint graduellement par le conseil souverain, son serment finit par être le renoncement du doge, non-seulement à toutes les anciennes prérogatives de sa charge, mais presqu'à sa propre liberté. Le recueil des *promesses ducales*, divisé en cent quatre chapitres, paroît avoir été commencé vers l'année 1240, et continué seulement pendant le cours du treizième siècle. Le doge promettoit d'observer les lois de sa patrie, et d'exécuter les décrets de tous ses conseils ; il s'engageoit à ne point correspondre avec les puissances étrangères ; à ne point recevoir leurs ambassadeurs, à ne point ouvrir leurs lettres sans l'assistance de son petit conseil ; à ne pas même ouvrir les lettres que lui adresseroient les sujets de l'État, ailleurs qu'en la présence d'un de ses conseillers ; à n'acquérir aucune propriété hors des États vénitiens, et s'il en avoit quelqu'une lors de son élection, à l'abandonner ; à ne s'entremêler d'aucun jugement ni de droit ni de fait ; à ne jamais entreprendre d'augmenter son pouvoir dans l'État ; à ne permettre à aucun de ses parens,

d'exercer pour son compte aucun office civil, militaire ou ecclésiastique dans l'enceinte de la république ou au dehors; enfin, à ne jamais permettre qu'aucun citoyen se mît à ses genoux ou lui baisât la main (1).

En 1172, la nomination du doge avoit été transférée, avec toutes les autres élections, de l'assemblée du peuple au grand conseil, qui déléguoit à cet effet, vingt-quatre, et plus tard quarante membres, que le sort réduisoit à onze. Depuis 1249, cette élection fut rendue beaucoup plus compliquée. Trente membres, tirés au sort dans tout le conseil, durent se réduire à neuf par un second tirage. Ceux-ci durent choisir, à la pluralité de sept voix, quarante membres du même conseil, que le sort réduisoit à douze. Les douze en nommoient vingt-cinq, que le sort réduisoit à neuf; les neuf en nommoit quarante-cinq, que le sort réduisoit à onze; ces derniers nommoient enfin les quarante-un électeurs du doge, et l'élection devoit se faire à la majorité de vingt-cinq suffrages (2). Quelques personnes ont parlé de cette complication du sort et de l'élection, comme d'une admirable invention politique. Il seroit

(1) *Sandi*, P. I, T. II, L. IV, c. 4; P. II, §. 2, p. 704.

(2) *Ib.* P. I, T. II, L. IV, p. 630.

difficile cependant d'indiquer un avantage propre à une combinaison si embrouillée, que même ses inventeurs n'en ont pu prévoir aucun résultat. On pouvoit nommer ainsi un doge de Venise, parce qu'on ne demandoit de lui, que de représenter, et jamais d'agir; mais certainement, si le chef de l'État doit être ou juge, ou administrateur, ou général, ce ne sera pas par un procédé semblable; que l'on parviendra jamais à choisir le plus digne.

Il n'est pas étrange que les Vénitiens prissent peu de part aux affaires de l'Italie; et qu'à la réserve des légers secours qu'ils donnèrent à l'armée croisée contre Eccelino, nous n'ayons point eu occasion de parler de leurs guerres. Les conquêtes qu'ils avoient faites en Orient demandoient, pour les conserver, des efforts tellement supérieurs à leurs moyens, que toute l'attention des chefs de la république se tournoit de ce seul côté. Nous avons vu dans un précédent chapitre, que Henri Dandolo s'étoit établi lui-même à Constantinople, et que son fils, contre les usages de la république, avoit eu la permission d'exercer à Venise, les fonctions du doge, comme son lieutenant. Cependant, lorsque Dandolo mourut (1), la république

(1) L'année 1205. Voyez *Chron. Andreæ Danduli*, c. 3, P. XLVII, p. 333, et c. 4.

ne voulut pas que son successeur s'éloignât de nouveau de sa capitale ; elle chargea un autre magistrat, le bayle de Constantinople, de gouverner, au nom de la seigneurie, la portion de cette ville qui lui appartenoit, et la colonie vénitienne qui y étoit établie. Ce magistrat prit, de même que le doge, le titre de seigneur d'un quart et demi de l'empire romain, titre qui devenoit chaque jour plus vain ; car, après la mort de Dandolo et de Henri de Flandres, les Grecs s'étoient de toutes parts révoltés contre les Latins ; ils les avoient chassés de presque toutes leurs conquêtes, et les avoient en quelque sorte renfermés dans les murs de Constantinople. Cependant, lorsque le danger étoit déjà devenu bien pressant, les Vénitiens, à ce qu'assurent deux de leurs chroniques manuscrites (1), pour ne pas laisser crouler cet empire qu'ils avoient conquis, mirent en délibération, l'année 1225, s'ils ne transporteroient pas à Constantinople, le siége de leur république, et si, abandonnant leurs lagunes, toute la nation n'iroit pas s'enfermer dans cette ville superbe, qu'elle avoit peine

(1) Je cite, d'après la seule autorité de Sandi, *Stor civile*, p. 620, les deux chroniques manuscrites Savina, et Barbaro, que je n'ai point vues. Dandolo, Sanudo, et Navagiero ne parlent point de ce fait.

à défendre de loin. La proposition, à ce qu'on raconte, ne fut rejetée dans le grand conseil, que par la majorité de deux seules voix.

Les îles de la mer Égée, qui presque toutes étoient tombées au pouvoir de la république, n'épuisoient guère moins la nation d'hommes et d'argent, quoique ses conseils ne s'occupassent pas de leur administration ou de leur défense. Elles avoient passé, à titre de fief, entre les mains de dix familles puissantes, dont plusieurs ont continué à régner sur elles jusqu'aux seizième et dix-septième siècles. La république, trop foible pour soutenir seule tous ses droits, avoit abandonné les îles de l'Archipel, aux particuliers qui en feroient la conquête, et leur avoit permis de les régir d'après les lois ou assises de Jérusalem, que l'empire latin de Constantinople avoit adoptées (1). L'île de Candie, dont Venise avoit fait, bien plus que de Constantinople, le centre de sa puissance dans l'Orient, lui coûtoit plus de peine à gouverner, et demandoit plus de courage et de vigilance.

Les habitans de cette île sont nombreux, et d'après le témoignage des Vénitiens, leur

(1) *Sandi*, T. II, P. I, p. 600.

caractère est inconstant et perfide; on pourroit cependant expliquer par leurs vertus, aussi bien que par leurs vices, leurs fréquentes révoltes, et l'aversion qu'ils manifestoient pour un joug étranger. Les Vénitiens, pour les contenir dans le devoir, envoyèrent une colonie à Candie; mais ce même peuple qui construisoit et équipoit avec facilité en peu de mois, des flottes de cent vaisseaux, ce peuple dont les marchands étoient domiciliés dans tous les ports de la Méditerranée, ne pouvoit trouver qu'avec peine, quelques hommes qui renonçassent pour jamais à leur patrie, même lorsqu'on leur offroit dans un nouveau séjour, les dignités, le pouvoir, et la richesse. La colonie fut fournie également par les six sestiers de Venise; à son établissement dans l'île, on la mit en possession de cent trente-deux fiefs de hautbert ou chevaleries, et de quatre cent huit fiefs d'écuyers ou de sergens d'armes (1). Le nombre total des familles vénitiennes qui se transportèrent en Crète, étoit donc de cinq cent quarante seulement. A la tête de la colonie, on établit un duc pour représenter le doge; il étoit élu tous les deux ans par le grand conseil de Venise, et assisté comme lui, par

(1) *Sandi*, T. II, P. I, L. IV, p. 609.

deux conseillers supérieurs. De même qu'à Venise, on voyoit à Candie, les juges *del proprio*, les seigneurs de la nuit, ceux de la paix, le petit conseil ou seigneurie, le grand chancelier, mais surtout le grand conseil, qui, à la même époque que celui de Venise, fut déclaré noble et héréditaire. Aussi, lorsqu'en 1669, la ville de Candie fut prise par les Turcs, et que la colonie fut enlevée à la république, les gentilshommes de ce conseil, rappelés dans la métropole, furent considérés comme n'y ayant point perdu leurs droits héréditaires; tous les nobles candiotes furent déclarés nobles vénitiens, et inscrits en cette qualité, sur le livre d'or (1).

(1) J'ai suivi presqu'uniquement Vettor Sandi sur la constitution de Venise : un noble vénitien qui, dans le dix-huitième siècle, écrit neuf volumes in-4.° sur la constitution de son pays, doit mériter d'être cru sur ce qui n'est qu'érudition. Il y en a beaucoup en effet dans l'histoire de Sandi, pour tout ce qui est vraiment Vénitien, pour tout ce qui pouvoit être extrait des archives de son pays, qu'il a fouillées laborieusement. Mais il s'en faut bien que l'on puisse se fier à l'érudition de l'auteur, pour tout ce qui sort un peu de son sujet. Il commet souvent des erreurs grossières sur l'histoire générale de l'Italie; ses réflexions sont souvent absurdes, et son style réunit la platitude à la recherche. Les Mémoires historiques et politiques sur la république de Venise, de Léopold Curti, que j'ai aussi sous les yeux, deux vol. in-8.°, deuxième édition, sont plus agréables à lire; mais la partialité de l'auteur s'y remarque trop, et ses querelles avec la république ont laissé, du moins à Venise, un préjugé contre son exactitude. Quant au commerce vénitien,

Des révoltes fréquentes des Candiotes, des invasions non moins fréquentes de la part des Grecs, sujets de Vatacès, de Théodore Lascaris ou de Paléologue, mirent cette colonie en danger, pendant toute la durée du treizième siècle. Elle fut aussi disputée aux Vénitiens par les Génois, qui, presque dès le temps de la première conquête, avoient réussi à faire dans l'île un établissement. Ce peuple étoit jaloux des immenses possessions que les Vénitiens avoient acquises dans l'Orient; il étoit jaloux de l'étendue de leur commerce et de leurs richesses. A plusieurs reprises il avoit tenté de s'approprier quelques îles de l'Archipel, ou quelques places fortes dans la Morée. Cette jalousie envenima une querelle que le point d'honneur seul fit naître entre les deux peuples, dans la ville de Ptolémaïs ou Saint-Jean d'Acre.

Il ne restoit plus aux Chrétiens, de toutes

j'ai déjà cité les *Ricerche storico-critiche*, du savant comte Figliasi. Enfin les historiens anciens dont j'ai fait usage pour Venise, sont : *Andreæ Danduli Chronic.* L. X, c. 5-7, p. 345-375, T. XII. — *Marino Sanuto vite de Dogi di Venezia.* T. XXII, p. 548-565. — *Andreà Navagiero Storia della Repub. Veneziana.* T. XXIII, p. 991-1002. Jai parcouru aussi une histoire volumineuse de la guerre de Candie, en 1669, qui jette du jour sur l'état de cette colonie. *Historia dell' ultima guerra tra Veneziani e Turchi di Girolamo Brusoni dal* 1644 *al* 1671, *divisa in* 28 *libbri.* 1 vol. in-4.° 1676.

les conquêtes qu'ils avoient faites dans la Terre-sainte, que deux ou trois places sur la côte de Syrie; la plus forte de ces villes étoit Saint-Jean d'Acre; c'étoit là que presque tous les Latins chassés du royaume de Jérusalem s'étoient réfugiés (1). Chacun d'eux avoit prétendu retrouver dans cet asile la même indépendance dont il avoit joui dans les fiefs dont il avoit été dépouillé; en sorte qu'une seule cité étoit divisée en six ou sept souverainetés différentes. Le roi de Jérusalem, les comtes de Tripoli et d'Edesse, les grands-maîtres de l'hôpital et du temple, les Pisans, les Vénitiens, les Génois, avoient chacun leur quartier. Une querelle naquit entre les derniers, pour la possession de l'église de Saint-Sabba, qui n'avoit pas été assignée d'une manière bien précise à l'une ou à l'autre nation (2). Les Vénitiens, pour décider cette question, vouloient s'en remettre à l'arbitrage du pape; les Génois, au contraire,

(1) On trouve dans le recueil des historiens bysantins, *T. XXIII*, une relation très-curieuse de l'état de la Terre-sainte en 1211, lorsque l'auteur la visita. Il commence sa description par celle de la ville de St.-Jean d'Acre. Voyez *Itinerarium Terræ Sanctæ, auctore Willebrando ab Oldenborg, canonico Hildesemensi*, p. 10. *Leon. Allatii.* T. XXIII.

(2) *An.* 1258. *Barth. Scribæ, Contin. Caffari Annales Genuens.* L. VI, p. 525.

eurent recours aux armes; ils s'emparèrent de l'église disputée qu'ils fortifièrent; ils pillèrent les magasins des Vénitiens dans Acre; ils les attaquèrent également à Tyr, et les chassèrent de leur quartier.

Nous n'entreprendrons pas de décrire les combats que ces deux peuples, pour venger cette première offense, se livrèrent sur toutes les mers de l'Italie et de l'Orient. Dans les batailles navales, comme on brave à la fois toute la furie des ennemis, tous les dangers des flots, et souvent ceux de la tempête, les hommes déploient peut-être la plus haute bravoure dont une foible créature puisse faire preuve; c'est là qu'ils semblent s'élever au rang de dominateurs de la nature. Mais les succès ou les revers de la marine n'ont point une influence aussi immédiate sur le sort des nations, que les combats des armées de terre; et lorsqu'il ne se trouve pas, entre les guerriers, quelque grand personnage qui fixe les regards de la postérité; lorsque les batailles navales sont livrées entre des combattans anonimes, pour ainsi dire; lorsque la guerre enfin est soutenue par des armateurs indépendans plutôt que par des flottes, il est difficile et fastidieux d'en faire connoître les détails; et tout ce que nous pourrions rapporter sur les échecs mutuels des flottes de Venise

et de Gênes, n'ajouteroit jamais rien à l'idée générale qui nous restera de cette guerre : une perte inutile de beaucoup de sang et de beaucoup de trésors.

Mais la rivalité des Génois avec les Vénitiens, produisit un changement remarquable dans les alliances des deux peuples. Les Vénitiens, qui avoient jusqu'alors protégé le parti guelfe; qui avoient long-temps fait la guerre à Frédéric II, et ensuite à Eccelino, se détachèrent des papes, pour contracter alliance; d'une part, avec les Pisans, rivaux implacables des Génois; de l'autre, avec Manfred, qui avoit à demander compte aux mêmes Genois de leurs vieilles offenses, et surtout de l'assistance qu'ils avoient donnée à leur compatriote Innocent IV (1). La ligue que les Vénitiens venoient de former avec les ennemis des papes, enhardit les Génois à en contracter une que l'on regarda, dans le temps, comme plus scandaleuse encore. Ils envoyèrent des ambassadeurs à Michel Paléologue, empereur des Grecs, pour l'engager à poursuivre avec chaleur les Vénitiens, leurs ennemis communs, et pour lui offrir de l'aider à reprendre sur eux et les François, la ville de Constantinople, qui

(1) *Chronicon Andreæ Danduli*, c. 7, §. 8 et 9, p. 365.

auroit dû être la capitale de Paléologue, et qui restoit presque seule au pouvoir des Latins. L'alliance fut signée à Nicée, le 13 mars 1261 (1). Paléologue accorda aux Génois l'exemption de péage, dans tous ses ports; ceux-ci, en revanche, s'engagèrent à lui fournir un certain nombre de vaisseaux de guerre, pour un prix convenu. En effet, ils en armèrent six, ainsi que dix galères, qu'ils envoyèrent immédiatement en Orient.

Baudoin II, prince foible et méprisable, étoit alors empereur latin de Constantinople. Il régnoit seul depuis l'an 1237; et dans sa détresse, après avoir vainement, et quelquefois bassement supplié tous les princes de l'Occident de lui accorder des secours, il étoit revenu dans sa capitale, où, pour se procurer quelque argent, il faisoit enlever le plomb des couvertures des églises et des palais de Constantinople; il faisoit démolir ensuite ces édifices, pour que leur charpente lui fournît du bois à brûler; il vendoit ou mettoit en gage les reliques sacrées; enfin il donnoit son propre fils comme ôtage à

(1) La chartre de ce traité est imprimée dans le recueil des chartres de Ducange, *T. XX* de la Bysantine, *p.* 5. — *Hist. de Constantinople, sous les empereurs françois, de Ducange*, L. V, §. 21. *Edit. Ven.* T. XX, p. 75. — *Bartholom. Scribæ Annales Genuens.* L. VI, p. 528.

des banquiers vénitiens, qui lui prêtoient quelque argent (1). Les Grecs, au contraire, pendant soixante ans d'adversités et d'exil, avoient recouvré quelque courage et quelque énergie. Depuis la chûte de leur empire, l'hérédité ne leur donnant plus de maîtres, le talent seul avoit élevé leurs chefs. Théodore Lascaris, Jean Vatacès, et enfin Michel Paléologue avoient relevé, à Nicée, le trône des césars, et réuni peu-à-peu à leur domination la plupart des provinces de l'Europe et de l'Asie, que les croisés avoient enlevées à leurs prédécesseurs; ces princes montrèrent, pendant leur règne, les talens des guerriers et ceux des négociateurs. Ils avoient pu tourner toutes leurs forces contre les Latins; car les Bulgares et les Sarrasins, leurs ennemis perpétuels, affoiblis par des divisions intestines, ne leur donnoient plus d'inquiétude.

Les seuls défenseurs, les seuls soutiens de l'empire latin de Constantinople, c'étoient les Vénitiens. Les François ne s'y trouvoient qu'en passant: dès qu'il n'y avoit plus d'espoir de pillage, ils se hâtoient d'abandonner la Grèce, et de retourner dans leur patrie; tandis que, chaque année, de nouveaux

(1) *Ducange, Hist. de Constantinople*, L. V, §. 19, p. 74.

marchands venoient grossir la colonie vénitienne, de nouveaux vaisseaux et de nouveaux braves venoient la défendre. D'après le récit d'un écrivain grec, ce fut cependant l'imprudence des Vénitiens, qui perdit la ville (1). Michel Paléologue avoit conclu une trève d'un an avec Baudoin, lorsque le nouveau bayle ou podestat de Venise, Marco Gradenigo, arriva dans le port de Constantinople (2). Il reprocha aux Latins de rester oisifs au milieu de leurs ennemis, et il leur persuada d'entreprendre le siége de Daphnusie, île et ville à l'embouchure du Bosphore, dans le Pont-Euxin. Il conduisit à cette expédition les seules troupes vénitiennes et françoises qui fussent dans la ville, et il ne laissa, pour garder les murs, que le foible Baudoin, avec des femmes et des vieillards.

Vers ce temps-là, Paléologue, après avoir décoré Alexis Stratégopule du titre de césar, l'avoit fait partir pour porter la guerre au despote d'Epire. Ce général s'avança jusqu'aux portes de Constantinople, avec son armée. Les paysans des faubourgs de cette ville,

(1) *Georgii Acropolitæ Historia*, c. 85. *Byzant. Ed. Veneta.* T. XIV, p. 77.

(2) *Sabellicus Hist. Veneta. Decad. I*, L. X. — *Appendix ad Villeharduin.* T. XX. *Byzant. Ven.* p. 100.

depuis que leur demeure étoit devenue la limite des deux empires, vivoient dans une indépendance licencieuse; ces paysans, qu'on appeloit les volontaires (1), avertirent Stratégopule du dénuement où se trouvoit Baudoin, et ils lui offrirent de l'introduire dans la ville.

Après avoir concerté leurs mesures avec Stratégopule, ces paysans entrèrent en effet à Constantinople, le 25 juillet 1261, par une ouverture secrète qui communiquoit sous les remparts, avec la maison de l'un d'eux, près de la porte dorée (2); ils s'avancèrent immédiatement vers cette porte, qu'on tenoit toujours fermée depuis que les Latins occupoient la ville, et ils l'abattirent à coups de hache; en même-temps ils crièrent du haut de la muraille : *vive l'empereur Michel! vivent les Romains!* Stratégopule, qui, avec son armée, attendoit ce signal au monastère de

(1) Θεληματαριοι.

(2) Sur la perte de Constantinople, il faut consulter *Dufresne Ducange, Hist. de Constantinople sous les empereurs françois*, L. V, c. 21-34, p. 75-80. — *Byzant. Ven.* T. XX. — *George Acropolita Hist.* c. 85-89, p. 77 ad finem. — *Byzant. Ven.* T. XIV. — *Georgii Pachymeris Hist.* L. II, c. 26-34, p. 78-91. *Byz. Ven.* T. XII. — *Phranza*, L. I, c. 4 et 5, T. XXIII, p. 6 et 7. — *Nicephoras Gregoras Hist. Byzant.* L. IV, c. 2, T. XX, p. 41.

Fontaine, entra aussitôt dans la ville, par la porte dorée qu'on lui avoit ouverte. Les Comans ou Tartares qu'il conduisoit avec lui, se répandirent alors dans tous les quartiers, pour piller les Latins, tandis que les Grecs restoient en belle ordonnance, rangés autour de leur général. L'effroi qu'inspiroient les Comans, l'incendie qu'ils allumoient partout où ils pouvoient pénétrer, la révolte des Grecs de Constantinople, qui vouloient secouer un joug odieux, jetèrent la confusion parmi les Francs; ils s'enfuirent vers le port, et montèrent sur les vaisseaux qu'ils y trouvèrent; leur empereur, Baudoin lui-même, leur en donna l'exemple, et comme justement dans ce moment de désordre, la flotte vénitienne, qui revenoit de Daphnusie, avoit jeté l'ancre autour du temple de Sosthenion, elle servit d'asile aux fuyards; l'empereur, le bayle, le patriarche latin, tous les François, et la plupart des Vénitiens qui habitoient Constantinople, s'y réfugièrent; leur nombre étoit si considérable, que les munitions manquèrent bientôt sur les vaisseaux, et que la famine y fit de grands ravages, avant que les fugitifs pussent débarquer à l'île de Négrepont, colonie vénitienne, où ils séjournèrent quelque temps.

Ainsi Constantinople, après avoir été

possédée par les François et les Vénitens cinquante-sept ans, trois mois et onze jours, rentra sous la domination des Grecs (1); et l'empire de ceux-ci, qui devoit durer encore près de deux siècles, parut recouvrer une nouvelle jeunesse.

Tandis que les Latins quittoient Constantinople, et que leurs adieux causoient la joie de cette patrie dont ils étoient les fils illégitimes (2), Michel Paléologue, averti à Météoria que la ville royale avoit été reprise par ses troupes, rendoit grâce à Dieu d'un succès qui surpassoit si fort ses espérances; car l'année précédente il n'avoit pu, avec une armée considérable, réduire le seul faubourg de Galata. Précédé par une image de la vierge, entouré du sénat et de tous les grands de la nation, il entra dans la ville par la porte dorée, en chantant des cantiques d'actions de graces (3). L'empereur fut obligé d'aller loger au palais de l'Hippodrome; car

(1) Constantinople fut prise le 25 juillet 1261; et, selon la manière de compter des Grecs, l'an du monde 6769, indiction 4.

(2) μαχρὰ καὶ αὐτοὶ χαίρειν εἰπόντες τὴν νόθον πατρίδα. *Niceph. Gregor.* L. IV, p. 43.

(3) Acropolita, qui avoit composé pour lui ces cantiques, rend compte, avec détail, de cette cérémonie : tout y fut touchant, hors la vanité de l'historien. *c.* 88, *p.* 80.

celui de Blachernes, depuis long-temps habité seulement par des Francs, étoit souillé et noirci par la fumée. « Alors on put voir que » la reine des villes n'étoit plus qu'un champ » de désolation, plein de décombres et de » monceaux de ruines; les maisons étoient » renversées; celles qui demeuroient encore, » n'étoient que de misérables restes arrachés » aux flammes: car Bysance avoit perdu sa » beauté et ses plus riches ornemens, par les » incendies que les Latins y allumèrent à » plusieurs reprises, lorsqu'ils la réduisirent » en servitude; et depuis que notre cité étoit » sous leur esclavage, de jour, de nuit, ils » avoient négligé tous les soins qu'ils devoient » à sa conservation, comme s'ils avoient été » persuadés par avance qu'ils ne devoient pas » l'habiter long-temps » (1).

Tous les Latins cependant n'étoient pas sortis de la ville; il y restoit non-seulement des Génois qui avoient aidé les Grecs à en faire la conquête, mais encore des Pisans, et même des Vénitiens. Plusieurs de ces derniers, retenus par les intérêts de leur commerce, ou par les liens du sang qu'ils avoient contractés avec des Grecs, n'avoient voulu abandonner ni leur propriété ni leur famille;

(1) *Nicephore Gregoras*, L. IV, c. 11, §. 6, p. 43.

d'autres, avertis trop tard, n'avoient point trouvé de place sur les vaisseaux. Michel sentoit trop quelle étoit la foiblesse et la pauvreté de sa nouvelle capitale, pour vouloir se priver de l'aide et des richesses d'habitans aussi industrieux. Non-seulement il confirma aux Génois tous les priviléges qu'il leur avoit accordés par avance, il en promit de semblables aux Vénitiens et aux Pisans qui demeureroient sous sa domination. Il ne voulut pas cependant que les premiers, qui formoient le plus grand nombre, et que son amitié rendoit plus arrogans, habitassent dans la ville, où ils pouvoient devenir dangereux; il les transporta donc à Galata, de l'autre côté du port, tandis qu'il ne craignit point de laisser demeurer les Vénitiens et les Pisans dans la ville, sous la surveillance du peuple, qui les haïssoit. Du reste, il permit à chacune de ces trois nations de s'approprier le quartier séparé où il l'avoit établie, d'y vivre soumise à ses propres lois, et gouvernée par le magistrat que le conseil général de leur patrie leur envoyoit à des époques fixes (1). Ce magistrat, les Génois

(1) Le cérémonial à observer par les magistrats vénitiens et génois, à Constantinople, dans leurs rapports avec l'empereur, est détaillé dans *Codinus Curopalata, de Officiis Constant.* c. 14.

l'appeloient podestat; les Vénitiens, bayle; et les Pisans, consul. Ainsi les marchands italiens formèrent à Constantinople trois petites républiques, qui conservoient toute leur liberté, toute leur indépendance, et dont les citoyens continuoient à se livrer à la navigation et au commerce, avec l'industrie et l'activité qui les caractérisoient alors.

Bien que Michel Paléologue eût accordé ces priviléges aux Vénitiens qui séjournoient à Constantinople, il n'avoit point fait la paix avec leur république, et il ne renonçoit point à l'espérance de dépouiller les Latins de toutes les îles et de toutes les provinces qu'ils possédoient encore en Orient. Il attaqua l'Eubée, dont il fit révolter un prince contre les Vénitiens, et il conquit sur eux les îles de Lemnos, de Chio, de Rhodes, et plusieurs autres de celles de la mer Egée (1). Il céda cependant aux Génois l'île de Chio en fief, sans doute en retour de l'assistance qu'il reçut d'eux dans ces expéditions maritimes. C'est un des établissemens que les Génois ont conservé le plus

§. 8-14. *Byzant.* T. XVIII, p. 91, 92. Il est remarquable que, dans cette occasion, les Vénitiens sont mieux traités que les Génois. *G. Pachymeris Hist.* L. II, c. 32, p. 89, 90; c. 35, p. 92. — *Niceph. Gregoras*, L. IV, c. 5, §. 4; p. 49.

(1) *Niceph. Gregoras*, L. IV, c. 5, §. 1, 5, p. 48, 49.

long-temps en Orient; il leur fut enlevé seulement en 1556, par la trahison des Turcs. Les habitans grecs, qui détestoient le clergé et la domination des Latins, favorisèrent l'entrée des Musulmans. Les Grecs y sont aujourd'hui au nombre de cent cinquante mille, dont soixante mille sont, à ce qu'on assure, réunis dans la capitale. Cette île, l'une des plus belles colonies des Génois, n'étoit pas restée sous la dépendance immédiate de la république. Comme elle lui avoit été donnée en gage pour une somme d'argent, neuf familles fournirent cette somme, et firent l'entreprise à leurs frais. Plus tard, ces familles se réunirent toutes sous le nom de Giustiniani; et en 1365 tous les Giustiniani se transportèrent à Chio (1); l'oligarchie absolue de leur famille s'y est soutenue pendant deux cents ans; ses membres prennent encore aujourd'hui le titre de princes de Chio. Tous n'ont point quitté cette patrie adoptive; plusieurs Giustiniani, sujets des Turcs, vivent encore à Chio sur les terres de leur famille; d'autres en sont revenus de nos jours, et ils

(1) Laonicus Chalcocondyles est le seul historien grec qui parle de cette inféodation, encore est-ce d'une manière assez confuse. *De rebus Turcicis*, L. X, p. 216. *Byzant.* T. XVI. Voyez aussi *Sandi Storia Veneta*, P. I, L. IV, p. 670. Mais j'ai tiré mes informations à Gênes, d'un Giustiniani, revenu de Chio avec sa famille, depuis trente-trois ans.

réclamoient, il y a dix ans, les sommes qu'ils donnèrent en gage à la république, lorsqu'elle les investit de la principauté qu'ils ont perdue.

A l'époque où les Génois furent mis en possession de l'île de Chio, ils n'étoient nullement disposés à fonder une oligarchie dans leurs colonies, et à faire des princes de leurs gentilshommes. C'étoit à peu près le temps où commençoit à éclater la discorde entre la noblesse et le peuple; discorde long-temps fatale au repos de la république; discorde qui, à plusieurs reprises, donna un maître à l'Etat, et qui auroit indubitablement fini par détruire à Gênes toute liberté, s'il n'y avoit pas dans le caractère d'un peuple marin une énergie et une indépendance qu'on ne façonne jamais entièrement au joug. Les hommes dont la patrie n'est pas seulement sur la terre, mais aussi sur le libre Océan, ne peuvent point, en rentrant au port; y supporter long-temps une tyrannie dont ils étoient affranchis en voguant sur les mers.

Pendant la première moitié du treizième siècle, la puissance souveraine avoit été partagée de la manière suivante entre le gouvernement et le peuple. Ce dernier s'étoit réservé ses parlemens ou assemblées générales; c'est là que se déterminoient toutes les affaires les plus graves, les changemens

à la constitution, la paix, la guerre, les alliances. Plus d'une fois on vit le sénat, consulté sur une affaire importante, déclarer que, dans des délibérations qui pouvoient compromettre la nation toute entière, c'étoit à la nation seule à décider (1). Plus d'une fois aussi on vit le podestat convoquer le parlement, non-seulement pour décider une expédition contre les ennemis de l'État, mais pour former en même-temps son armée; car tous les citoyens, assemblés en parlement, après avoir déclaré la guerre, prenoient les armes, et suivoient, le jour même, leur préteur dans le camp.

Aussi long-temps que le peuple lui-même délibère et agit sans l'entremise de ses représentans, les conseils lui sont à peu près inutiles; aussi, le sénat annuel de la république ne paroît-il dans l'histoire de Gênes que de loin en loin, sans que nous puissions recueillir beaucoup de lumières sur ses attributions. Mais si les conseils sont peu de chose, les magistrats sont beaucoup, car ils deviennent dépositaires de toutes les fonctions souveraines que le peuple n'a pu se réserver.

Le premier de ces magistrats à Gênes;

(1) Entr'autres, en 1238, lors d'une négociation importante avec Frédéric II. *Barthol. Scribæ Annal. Genuens.* p. 479.

comme dans les autres républiques italiennes, étoit un podestat annuel, étranger, gentilhomme, juge criminel, et général des troupes de l'État. Il conduisoit à sa suite, deux jurisconsultes et deux chevaliers.

Venoit ensuite un conseil de huit nobles Génois, élus chaque année, autant qu'on en peut juger, par les compagnies de la noblesse; car il paroît que les gentilshommes s'étoient distribués en huit sociétés, de la nature des associations populaires que nous avons vues à Milan. Ces compagnies s'étoient attribué des pouvoirs que la constitution n'avoit pas créés, mais que la république reconnoissoit tacitement. Cependant elles formoient déjà une oligarchie dont les plébeïens n'étoient pas seuls jaloux; tous les nobles ne s'étoient pas fait inscrire dès le commencement dans une compagnie; et ceux qui n'avoient point pris part à ces associations, se trouvant rejetés en quelque sorte en dehors de la nation, conspirèrent en 1227, mais inutilement, pour dépouiller les compagnies nobles de leurs prérogatives (1). Le conseil des huit nobles, élus par ces compagnies, étoit chargé d'inspecter les dépenses et les recettes de la république, et

(1) Cette conjuration fut dirigée par Guilelmo de Mari. *Bartholom. Scribæ*, L. VI, p. 450-453.

d'assister le podestat dans ses fonctions. Il avoit à sa suite, cinq notaires de la communauté.

Quatre tribunaux, composés chacun d'un consul des plaidoyers et de deux notaires, administroient la justice civile, dans les quatre quartiers de la ville. Des podestats subalternes étoient nommés par la république pour gouverner les campagnes, et surtout la partie du territoire génois, située au-delà des Alpes liguriennes.

La noblesse avoit pris les devants sur le peuple, en formant des sociétés populaires; le podestat étoit noble, les juges et les consuls étoient nobles, le seul conseil qui eût de l'influence, celui des huit, étoit noble; le pouvoir de la noblesse étoit donc non-seulement très-grand, mais encore dans une situation à devoir s'accroître toujours plus; mais la jalousie du peuple veilloit sur ce pouvoir; elle étoit excitée encore par ceux des nobles qui, exclus comme nous l'avons dit, des compagnies dominantes, n'avoient point à la souveraineté de leur pays, une part qui les satisfît. Cette jalousie éclata dès l'an 1227, par la conjuration de Guilelmo de Mari. Elle prit un autre caractère pendant que la guerre de Frédéric II occupa tous les esprits, non plus du gouvernement de

la république, mais des droits de la nation, de ceux de l'église, et de ceux de l'empereur. On ne vit plus alors que des Guelfes et des Gibelins; et les derniers, qu'on appeloit *mascherati*, exclus de toute part à la souveraineté, firent, les armes à la main, plusieurs tentatives pour ressaisir l'autorité que les Guelfes seuls s'étoient arrogée (1). L'affection pour des partis étrangers à la république s'affoiblit à la mort de Frédéric, et une querelle plus nationale, sur les prérogatives des nobles et du peuple, succéda aux factions guelfe et gibeline.

Les nobles qui se séparent de leur ordre pour s'ériger en démagogues, ont un bien grand avantage si on les compare à tous les autres chefs de parti; c'est bien aisément qu'ils acquièrent sur ceux qu'ils entreprennent de conduire la plus haute et la plus pernitieuse influence. Il leur est si facile de paroître généreux quand ils ne sont qu'égoïstes et calculateurs; de s'afficher comme les protecteurs du peuple quand ils viennent au contraire faire la cour à sa puissance, pour s'armer de sa force; ils peuvent prendre d'emprunt, tant de vertus utiles, et le peuple

(1) Entr'autres, en 1239 et en 1241. Voyez *Annal. Genuens.* L. VI, p. 482, 486.

est si aisément séduit par l'apparence des vertus, que de tous les ambitieux, ils ont le plus de chance de succès; bien peu d'hommes nés dans une cité libre, se sont emparés de la tyrannie par une autre conduite que par celle-là. Gênes ne manqua pas de nobles démagogues; et si elle ne se soumit pas sans retour à leur domination, elle fit cependant à plusieurs reprises, la faute de leur accorder un pouvoir souverain.

Le premier de ces nobles, flatteurs du peuple, fut Guillaume Boccanigra. En 1257, comme Philippe della Torre, podestat de l'année précédente, partoit pour Milan, sa patrie, une clameur s'éleva contre lui parmi le peuple; on l'accusa de vénalité, ou de manque de fidélité dans l'administration de la république; le conseil des huit nobles, et les syndicateurs, chargés de l'examen de la conduite des magistrats, devinrent suspects, pour n'avoir pas sévi contre lui. Le peuple répétoit à grands cris, qu'il ne vouloit pas être trahi davantage par des nobles et des podestats corrompus; qu'il vouloit se choisir parmi les citoyens vertueux, un chef qui fût dépositaire de son autorité, et qui eût donné par sa conduite passée, une garantie de son amour pour la patrie et pour la liberté. Bientôt il ajouta que Guillaume Boccanigra

étoit le seul homme qui se fût rendu digne de cette confiance, par sa constante libéralité, par son amour pour le peuple, et par les secours qu'il lui avoit donnés contre la noblesse. Les séditieux s'avancèrent vers l'église de San-Siro; ils y portèrent en triomphe Guillaume; ils le firent asseoir auprès de l'autel; ils le proclamèrent capitaine du peuple, et en cette qualité, ils se hâtèrent de lui prêter serment d'obéissance. Le jour suivant, les séditieux nommèrent trente-deux Anziani, savoir: quatre par compagnie, pour former le conseil de leur nouveau capitaine; et la première loi qu'ils soumirent à leur décision, fut celle qui devoit fixer la durée des fonctions de Guillaume. Les Anziani se conformèrent à la frénésie du peuple, ou firent la cour à son chef; ils décrétèrent que Guillaume seroit capitaine du peuple pendant dix ans; que s'il mouroit avant ce terme, un de ses frères seroit subrogé dans son office; qu'il auroit sous ses ordres, à la paie de l'État, un chevalier, un juge, deux scribes, douze licteurs, et cinquante archers, qui feroient la garde nuit et jour dans son palais, et autour de sa personne. Enfin, ils lui attribuèrent aussi le droit de nommer, sous leur agrément, le podestat de chaque année (1).

(1) *Annales Genuenses*, L. VI, p. 523, 524. — *Uberti*

La tyrannie étoit complètement fondée par cette révolution; heureusement pour Gênes que le peuple étoit trop impatient pour la supporter long-temps. Dès l'an 1259, les nobles s'apperçurent que Guillaume, qui s'arrogeoit chaque jour de nouvelles prérogatives, avoit déjà perdu beaucoup de sa popularité. Ils tramèrent une conspiration contre lui, mais il étoit encore trop tôt; Guillaume, qui la découvrit, trouva une partie du peuple encore disposée à défendre l'idole que le peuple avoit élevée lui-même; il prononça contre ses ennemis une sentence d'exil, et il fit raser leurs maisons. Il demanda ensuite à son conseil, et il obtint de lui sans difficulté, qu'on augmentât son salaire, et qu'on lui donnât immédiatement une somme d'argent, pour qu'il se mît en état de défense (1). Cependant, si en échouant, cette conjuration augmenta sa puissance, elle augmenta aussi la haine qu'une partie de la nation nourrissoit déjà contre lui. En 1262, au dire de l'annaliste contemporain génois, Guillaume se conduisoit déjà comme un tyran; il donnoit ou ôtoit les emplois de sa propre autorité; il méprisoit

*Foliet*æ *Genuens. Hist.* L. IV, p. 361. *Ap. Grœvium Thesaur. Antiq. Ital.* T. I.

(1) *Annales Genuens.* L. VI, p. 527. — *Ubert. Foliet. Genuens. Hist.* L. IV, p. 366.

les délibérations des conseils ; il traitoit en son nom des alliances ; il renversoit les jugemens des tribunaux ; il excluoit enfin les nobles de toute part à l'administration. Ceux-ci prirent de nouveau les armes dans tous les quartiers de la ville, et ils commencèrent par se saisir des portes, pour que le capitaine du peuple ne pût pas appeler les campagnards à son secours. Ils marchèrent ensuite vers la grande place que le capitaine tenoit avec environ huit cents hommes ; en route, ils taillèrent en pièces son frère, qui, avec une troupe armée, avoit voulu s'opposer à leur passage. Cependant les citoyens qui avoient pris les armes à l'appui du capitaine du peuple, l'abandonnoient l'un après l'autre, et passoient du côté des nobles. L'archevêque, pour empêcher l'effusion du sang génois, s'avança entre les deux partis ; il fit sentir à Guillaume, que sa cause étoit perdue, et il lui persuada de renoncer à la place de capitaine du peuple, lui sauvant à ce prix la punition due aux tyrans. La paix fut rétablie dans Gênes, par son entremise, et le gouvernement rétabli tel qu'il étoit avant 1257 (1).

(1) *Barthol. Scribæ Annal. Genuens.* L. VI, p. 529. — *Ubertus Folieta Genuens. Hist.* L. IV, p. 367.

Cependant le peuple ne tarda pas à s'affliger de ce qu'il étoit retombé sous la domination de la noblesse ; et malgré son expérience de l'abus que ses favoris faisoient de leur crédit, il cherchoit encore quelqu'autre noble qui voulût se charger de le conduire. Le premier qui se présenta, deux ans seulement après l'abdication de Guillaume, fut Simon Grillus, que la république venoit de nommer amiral des galères qu'elle envoyoit en Orient ; mais lorsqu'il vit que les nobles étoient sur leurs gardes, il partit avec sa flotte, et le tumulte excité en sa faveur fut appaisé au bout de peu d'heures (1).

Un démagogue plus dangereux, chercha ensuite à se faire un parti parmi le peuple ; ce fut Oberto Spinola, le chef d'une des quatre plus nobles, plus anciennes et plus puissantes familles de Gênes. Ces familles, qui, vers ce temps-là, commencèrent à sortir absolument de la ligne de toutes les autres, sont les Grimaldi, les Fieschi, les Doria et les Spinola. Les Grimaldi, à l'élection de 1264, paroissoient avoir eu plus de part aux magistratures et à tous les conseils, que les trois autres familles. Toutes en ressentirent de la jalousie, mais Oberto Spinola seul sut en

(1) *Annal. Genuens.* L. VI, p. 531.

profiter. Il fit une tentative pour obtenir la charge de capitaine du peuple, qui avoit été donnée à Boccanigra; et quoiqu'il ne réussit point dans son entreprise, à cette occasion il contracta une alliance avec le parti populaire, qui fut maintenue par sa famille, et qui, pendant un long espace de temps, jeta la république dans des convulsions dangereuses, et la menaça sans cesse de lui ravir sa liberté (1).

Ainsi, les deux plus puissantes républiques maritimes, réformoient dans le même temps, leur constitution, mais dans une direction contraire. L'une partoit d'une démocratie royale, et s'avançoit lentement, secrètement et sans secousses, vers une aristocratie forte et régulière. L'autre, gouvernée par une noblesse turbulente, faisoit des efforts violens et souvent inutiles pour retourner à la démocratie; souvent même elle invoquoit imprudemment la puissance d'un seul homme pour établir l'autorité de tous. Mille circonstances influent toujours sur la constitution des peuples. Quoique les Génois et les Vénitiens eussent le même genre de vie, le même caractère, le même amour pour la liberté; quoiqu'ils parlassent le

(1) *Annales Genuenses*, L. VII. *Lanfranci Pignolæ et cæt.* p. 533-535. — *Uberti Folietæ Hist. Genuens.* L. V, p. 371.

même langage, dans le même temps et presque dans le même pays, ils prirent deux directions contraires, pour arriver à ce qu'ils croyoient le même but. Dans un autre chapitre nous aurons occasion de jeter un regard sur la troisième république maritime, sur Pise, dont l'histoire, moins connue, est à bien des égards conforme à celle de Gênes.

CHAPITRE XXI.

Charles d'Anjou, appelé par les papes, assure dans toute l'Italie la supériorité au parti guelfe. — Il conquiert le royaume de Naples. — Il dissipe l'armée de Conradin, et fait périr ce prince sur l'échafaud.

1261 — 1268.

Le règne du pape Alexandre IV avoit été, pour le parti gibelin, une époque favorable. Manfred avoit profité de la foiblesse de ce pontife, pour affermir son autorité sur le royaume de Naples; dans le même temps, les Gibelins florentins avoient forcé la Toscane entière à revenir à leur parti; et si, dans la Marche et la Lombardie, la tyrannie d'Eccelino avoit été détruite, elle n'avoit pu l'être que par l'alliance des chefs gibelins, le marquis Pelavicino et Buoso de Doara, avec les Guelfes de Milan, de Ferrare et de Padoue. A cette même époque enfin, la maison della Torre, à Milan, s'étoit aliénée du saint-siége; et, à Vérone, ainsi que dans la Marche Trévisane, Martino della Scala

s'étoit mis à la tête du parti gibelin. Mais
1261. Alexandre IV mourut le 25 de mai 1261, et son successeur, d'une main plus puissante, renversa bientôt la balance politique de l'Italie.

Ce successeur, qui prit le nom d'Urbain IV, étoit François, et natif de Troies en Champagne (1); il étoit issu de la plus basse classe, mais il s'étoit élevé, par ses talens, d'abord à l'évêché de Verdun, et ensuite au patriarchat de Jérusalem. Cette même année, il étoit revenu de la Terre-sainte, pour solliciter les secours du pape et des Latins, en faveur des Chrétiens orientaux. Les cardinaux qui étoient réduits au nombre de huit, après avoir passé trois mois sans pouvoir arrêter leur choix sur l'un des membres de leur collége, ne crurent pouvoir trouver, hors de cette assemblée, personne de plus digne de la tiare que lui.

Peut-être Urbain n'auroit-il point été pour Manfred un juge sévère, si la cause de ce roi n'avoit jamais été portée à d'autre tribunal qu'au sien; le crime de Manfred, aux

(1) Nous avons une vie de ce pape, en mauvais vers élégiaques, dédiée au cardinal son neveu, par Thierricus Vallicolor. Ce poème, d'un millier de vers, est cité plusieurs fois par l'annaliste ecclésiastique. Il est imprimé *Scr. It.* P. II, p. 405 et suiv. Il y a aussi une vie du même pontife, par Amalricus Augerius, *p.* 404, et une de Bernardus Guidonis. *T. III, P. I, p.* 593.

yeux du pape, étoit de ne s'être point soumis 1261.
au jugement de l'église, après avoir été condamné par elle. Une telle indépendance de sentimens est ce qui offense le plus les ames intolérantes; la liberté d'autrui est une injure pour qui a toujours voulu vivre dans la servitude. Urbain qui n'avoit aucune cause personnelle d'inimitié avec Manfred, aucun intérêt immédiat à sa chûte; Urbain, qui ne pouvoit attendre de sa politique, ni l'augmentation du pouvoir de l'église, ni la délivrance de la Terre-sainte, attaqua cependant Manfred avec une violence, avec une persévérance qu'on n'avoit pas trouvées même dans Innocent IV.

Pendant la vacance du saint-siége, les Sarrasins de Manfred étoient entrés dans la campagne de Rome; Urbain ne se contenta pas de donner au roi de Sicile l'ordre de les en faire sortir (1), il publia en même-temps une croisade contre lui, avec toutes les indulgences qu'on accordoit aux libérateurs de la Terre-sainte; il nomma capitaine de ses troupes Roger de San-Severino, l'un des émigrés napolitains, et il lui donna commission de rassembler tous les rebelles du royaume.

(1) *Matteo Spinelli da Giovenazzo Diurnali*, T. VII, p. 1097.

1261. De cette manière, il força les troupes de Manfred à la retraite; Raynaldus donne même à entendre qu'il marcha en personne contre elles (1).

Urbain ne s'en tint pas à cet acte d'hostilité, qui pouvoit n'être considéré que comme une défense légitime de l'État de l'église. Il cita Manfred à comparoître devant lui, pour se justifier de tous les crimes dont il étoit accusé; de ses liaisons avec les Sarrasins; de sa persévérance à faire célébrer les saints mystères dans des lieux frappés de l'interdit; enfin du supplice qu'il avoit infligé à plusieurs de ses sujets, supplice qu'Urbain qualifioit de meurtre, car il ne reconnoissoit ni la souveraineté, ni l'autorité judiciaire du roi de Sicile. Cette citation ne fut point notifiée à Manfred, mais simplement affichée aux portes de l'église d'Orvieto, résidence d'Urbain (2). Informé que Manfred étoit en traité avec Jacques, roi d'Aragon, pour
1262. donner en mariage sa fille Constance au fils de celui-ci, il écrivit à Jacques; et, lui faisant l'énumération de tout ce qu'il appeloit les crimes de Manfred, il ajouta : « Comment

(1) *Annales Ecclesiastici.* T. XIV, p. 68, §. 22.

(2) *Giannone Historia Civile del Regno*, L. XIX, c. 1, T. II, p. 668. — *Contin. Nicolai Jamsillæ*, p. 591.

» un projet si étrange a-t-il pu entrer dans 1262
» ton cœur? comment, mon fils, l'élévation
» de ton ame a-t-elle pu s'abaisser jusqu'à
» une telle pensée? comment as-tu seulement
» souffert que l'on te proposât, pour donner
» en mariage à ton fils, la fille d'un homme
» tel que ce Manfred? Ton fils seroit-il
» donc méprisé par les autres princes du
» monde? Ne pourroit-il trouver une épouse
» honorable parmi celles qui sont de race
» royale? Quelle honte ce seroit de souiller,
» par un tel mariage, toute la splendeur de
» ton sang! quelle action détestable que de
» lier par une affinité aussi étroite, un fils
» tellement dévoué à l'église, avec son en-
» nemi et son persécuteur! » (1). Ce mariage, qui transmit aux Aragonois le droit héréditaire à la couronne de Sicile, s'accomplit cependant. Mais saint Louis, qui avoit demandé, pour son fils, une fille du même Jacques, parut scandalisé de ce qu'il contracteroit, de cette manière, quelque relation avec un ennemi de l'église; il hésita, et il donna l'espérance à Urbain qu'il ne passeroit point outre. Le pape en prit occasion de le féliciter; il envoya même un de

(1) *Annales Ecclesiast.* 1262, §. 14, T. XIV, p. 74. *Datum Viterbii* 6 *calend. maii.*

1262. ses notaires en France, sous prétexte de remercier le roi de cette déférence (1); mais, dans la réalité, pour reprendre le projet déjà formé par Innocent IV, de transférer la couronne de Sicile à Charles d'Anjou, frère de saint Louis. La lettre du même pape, à son notaire Albert, nous indique quelle sorte de difficultés il rencontroit dans cette négociation.

« Nous venons de recevoir tes lettres, dans » lesquelles, entr'autres choses, nous voyons » que notre cher fils en Jésus-Christ, l'il- » lustre roi de France, prête une oreille » crédule aux discours artificieux de ceux » qui veulent le détourner de la négociation » pour laquelle nous t'avons envoyé auprès » de lui. Ils cherchent à lui persuader que » Conradin, neveu de Frédéric, ci-devant » empereur des Romains, a quelque droit » sur le royaume de Sicile, ou qu'à sup- » poser qu'il en soit déchu, ce droit a passé, » par la concession du saint-siége, à Edmond,

(1) *Litteræ ejusdem ad Regem Francor. Ann. Eccles.* §. 17, *ann.* 1262. 13 *cal. Augusti.* Malgré les félicitations contenues dans cette lettre, l'alliance ne se rompit point; et Philippe, qui, depuis, fut surnommé le hardi, épousa, cette même année, Isabelle d'Aragon; ce que Raynaldus paroît avoir ignoré. *Guilelm. de Nangiaco Hist. S. Ludovici*, p. 371, *Script. Hist. Francor.* T. V.

» fils de notre très-cher fils en Jésus-Christ, 1262.
» le roi d'Angleterre. Ainsi donc, quoiqu'il
» voie dans la nomination de son frère,
» l'honneur et la félicité de l'église romaine,
» et les moyens de secourir l'empire de
» Constantinople et la Terre-sainte, selon
» le désir ardent qu'il en a formé, cepen-
» dant il hésite; et il auroit raison, si ce
» que disent de tels conseillers étoit vrai;
» il hésite à envahir ce qu'il regarde comme
» l'héritage d'un autre..... Nous offrons
» à Dieu le sacrifice de nos louanges, à ce
» Dieu qui, dans sa main, tient les cœurs
» des rois; nous lui rendons grâces de ce
» qu'il a dirigé l'âme du roi de France dans
» une si grande pureté de conscience.....
» Mais ce roi doit prendre en nous-mêmes,
» et en nos frères, une plus grande con-
» fiance; il doit croire, sans l'ombre d'un
» doute, que, tandis que nous le regardons
» comme le fils chéri de l'église romaine,
» tandis que nous avons pour lui une affec-
» tion toute particulière, de même que nous
» n'exposerions pas sa personne ou ses États
» à quelque danger, nous nous garderions
» d'exposer sa renommée à la médisance et
» au scandale, son ame, dont la défense
» nous est confiée, à la damnation. Il doit

1262. » croire que nous-mêmes et nos frères, nous » voulons, avec l'aide de Dieu, conserver » pures nos consciences, et sauver nos ames » devant l'auteur de tout salut; en sorte que » nous savons, de science certaine, que rien » de ce que nous voulons faire, n'est au » préjudice de Conradin, ou d'Edmont, ou » d'aucun autre homme » (1).

La sentence de déposition, portée par le pape Innocent et le concile de Lyon contre Frédéric II, avoit enveloppé toute sa race; l'église avoit prononcé de la manière la plus solemnelle l'exhérédation de Conrad et de Conradin, et le saint roi Louis n'osoit point s'élever contre un jugement semblable, quoiqu'il sentît en son cœur qu'il étoit injuste; et quoiqu'il ne voulût point en recueillir les fruits, car il refusa la couronne de Sicile que le pape lui offroit pour un de ses trois fils cadets (2). L'investiture accordée formellement par un pape à Edmond, fils du roi d'Angleterre, mettoit aux yeux des princes

(1) *Epistola Urbani IV. ad Magistr. Albertum Notarium. Ap. Raynaldi* 1262, §. 21, p. 75.

(2) Cette offre et le refus de Louis sont rappelés dans une lettre du pape à la reine de France. *Ap. Raynald.* 1264, §. 2, p. 101. — Voyez aussi *Giannone Stor. Civ.* L. XIX, c. 1, T. II, p. 670.

françois un plus grand obstacle à leur négo- 1262.
ciation avec Urbain, que ne faisoit le droit héréditaire de la maison de Souabe sur les royaumes dont elle étoit en possession. Le pape, pour calmer leur scrupule, joignit, l'année suivante, à son notaire Albert, un 1263.
homme plus intéressé à susciter des ennemis à Manfred; ce fut Bartolommeo Pignatelli, archevêque de Cosence, ennemi irréconciliable de son roi.

Ce prélat se rendit d'abord auprès de Henri III, roi d'Angleterre. Il le trouva engagé dans une guerre civile avec ses barons, auxquels il refusoit d'exécuter la grande chartre qu'il avoit juré d'observer. L'archevêque profita de l'embarras où se trouvoit le roi, pour obtenir de lui, et de son fils Edmond, une renonciation formelle à tous les droits qu'Alexandre IV avoit pu leur transférer sur le royaume de Naples. Il leur représenta, pour les y déterminer, qu'ils n'avoient point accompli les conditions sous lesquelles l'investiture leur étoit accordée; qu'ils n'étoient point en état de les accomplir encore, et que, cependant, l'église avoit besoin d'un secours prompt et puissant. En même-temps, il offrit au roi d'Angleterre tout l'appui du pouvoir de l'église contre ses sujets, et il récompensa la condescendance de

1263. Henri III et d'Edmond, en se liguant avec eux contre les libertés britanniques (1).

L'archevêque de Cosence, muni de la renonciation d'Edmond, revint ensuite auprès de saint Louis; il fit valoir les droits de l'église comme supérieurs à ceux de Conradin; et, par son autorité, il imposa silence aux remords du saint roi, plutôt qu'il ne les dissipa entièrement. La négociation avec Charles d'Anjou étoit d'une autre nature; ce n'étoit point une conscience trop scrupuleuse, qui arrêtoit ce prince: son ambition et la vanité de sa femme l'avoient suffisamment disposé à saisir la couronne qui lui étoit offerte; mais le pape attachoit à sa concession les conditions les plus onéreuses; et, comme après tout, il n'accordoit pour tout secours que de vaines paroles et un titre contesté, Charles d'Anjou, qui devoit conquérir le royaume à ses frais et avec ses propres forces, qui prenoit sur lui-même tous les dangers et toutes les difficultés de l'entreprise, ne vouloit pas s'engager à combattre, si le saint-siége se réservoit pour lui-même tout le fruit de ses travaux.

La première proposition du pape avoit été

(1) *Urbani IV epistolæ* 161 et 162. *Apud Raynaldi* 1263, §. 78, p. 98.

que Charles d'Anjou s'engageât à remettre à 1263.
l'église, Naples, toute la Terre de Labour et toutes les îles adjacentes, ainsi que la vallée de Gaudo. Charles l'avoit expressément refusé, et c'étoit cette négociation qui avoit déjà fait perdre une année au pape (1). Par le ministère de l'archevêque de Cosence, Urbain consentit enfin à promettre au prince françois l'investiture des deux royaumes de Sicile et de Pouille, tels que les avoient possédés les rois normands et souabes, à la réserve seulement de la ville de Bénévent, avec son territoire, et d'un tribut annuel de dix mille onces d'or.

Après que le traité eut été conclu à ces 1264.
conditions, le pape envoya en France Simon, cardinal de Sainte-Cécile, pour en hâter l'exécution. Il lui remit pour saint Louis les lettres les plus pressantes, dans lesquelles il accusoit Manfred d'avoir redoublé ses vexations envers l'église, depuis qu'il avoit été informé de la négociation entamée pour le dépouiller de ses États, et il peignoit des couleurs les plus vives les dangers auxquels ce prince exposeroit la religion, si la

(1) Les pièces originales de cette négociation ont été conservées par Tutini *de Contestabili del Regno*. fol. 70, 71. Je le cite sur la foi de Giannone.

1264. France n'embrassoit pas la défense du saint-siége (1).

Charles d'Anjou, lorsqu'il passa en Italie, étoit âgé de quarante-six ans; comme fils de France il avoit eu pour appanage le comté d'Anjou, et, par sa femme, il étoit souverain de la Provence. Cette femme étoit la quatrième fille de Raimond Bérenger, dernier comte de Provence. Ses trois sœurs avoient épousé les rois de France, d'Angleterre et d'Allemagne (2); et Raimond Bérenger, après les avoir aussi richement placées, avoit assuré l'héritage de sa souveraineté à la cadette, pour que son mari renouvelât la maison des comtes de Provence (3). C'étoit alors le plus grand fief de la couronne de France, et Charles d'Anjou étoit, sans aucun doute, après les rois de l'Europe; le prince le plus riche et le plus puissant. Ses qualités personnelles étoient également propres à lui assurer des succès; il s'étoit acquis dans la Terre-sainte une grande réputation de bravoure et de talens militaires. « Ce Charles, » dit Giovanni Villani, « fut sage et prudent dans

(1) *Annal. Eccles. Raynald.* 1264, §. 13, p. 103.

(2) Celui qui prenoit ce titre étoit Richard, comte de Cornouailles, l'un des prétendans à l'empire.

(3) *Giovanni Villani*, L. VI, c. 90, 91, p. 221.

» les conseils, preux dans les armes, âpre 1264
» et fort redouté de tous les rois du monde,
» magnanime et de hautes pensées qui l'éga-
» loient aux plus grandes entreprises, iné-
» branlable dans l'adversité, ferme et fidèle
» dans toutes ses promesses, parlant peu et
» agissant beaucoup, ne riant presque jamais,
» décent comme un religieux, zélé catho-
» lique, âpre à rendre justice, féroce dans
» ses regards. Sa taille étoit grande et ner-
» veuse, sa couleur olivâtre, son nez fort
» grand. Il paroissoit plus fait qu'aucun autre
» seigneur pour la majesté royale. Il ne
» dormoit presque point..... Il fut pro-
» digue d'armes envers ses chevaliers; mais
» avide d'acquérir, de quelque part que ce
» fût, des terres, des seigneuries et de l'ar-
» gent, pour fournir à ses entreprises. Jamais
» il ne prit de plaisir aux mimes, aux trou-
» badours et aux gens de cour (1). »

Tandis que Charles rassembloit ses forces pour l'expédition qu'il avoit entreprise, et que Béatrix, sa femme, ambitieuse de porter comme ses sœurs le titre de reine, mettoit en gage tous ses joyaux pour lui fournir de l'argent, d'autres François combattoient déjà en Italie pour la cause de l'église. S'il faut

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 1, p. 225.

1264. en croire Matteo Spinelli (1), Robert, comte de Flandre et gendre de Charles, avoit conduit, dès le mois de juillet 1261, une armée nombreuse de croisés françois, pour combattre Manfred, que ces François ne connoissoient pas, et défendre l'église, à laquelle ils étoient indifférens. De tels gens, sous le nom de la religion, ne font que satisfaire cette activité inquiète qui les porte sans cesse à tout entreprendre, sans jamais attacher leur cœur à la cause qu'ils paroissent servir. Ils trouvent leur jouissance dans les moyens et non dans la fin de chaque chose; leur courage est éguisé, non par une passion assez noble pour motiver de grands sacrifices, mais par un sentiment secret de leur nullité, par un mépris caché pour eux-mêmes, qu'ils allient avec le désir de faire illusion aux autres. Impatiens de laisser quelques traces d'une existence qui en soi-même ne vaut pas la peine d'être comptée, ils s'arment

(1) Malgré le témoignage exprès de Matteo Spinelli, *Diurnali*, p. 1097 et 1098; celui de Costanzo, *L. I*, et celui de Giannone, *L. XIX, c.* 1, *p.* 671, je doute encore que ce fût Robert de Flandres qui conduisoit cette croisade, vu que, quatre ans plus tard, le même Robert, jugé trop jeune pour conduire une armée, fut mis sous la direction du connétable de France, lorsqu'il revint en Italie. Cette expédition est légèrement indiquée par Vellicolor, *Vita Urbani IV*, p. 418. Les historiens françois l'ont complètement ignorée.

avec indifférence pour et contre la religion, 1264.
pour et contre la liberté; croyant toujours, au prix de leur danger et de leur sang, pouvoir sortir de cette nullité dont le sentiment intime les tourmente, et ne sachant pas que ce n'est point le mépris de la vie, mais l'amour d'une noble cause qui élève l'homme; que pour rendre un culte aux idées généreuses, il ne faut pas faire en sorte que les plus grands sacrifices deviennent petits, mais sentir leur grandeur, et les faire encore cependant; que celui qui méprise son existence ne fait qu'indiquer aux autres le mépris qu'elle mérite en effet, et que celui qui cherche les suffrages d'autrui, sans avoir l'estime de soi-même, trouvera peut-être des satisfactions de vanité, jamais la gloire.

Les croisés françois, après avoir reçu à Viterbe la bénédiction d'Urbain IV, s'avancèrent jusqu'aux bords du Garigliano; ils livrèrent plusieurs combats à Manfred et aux Sarrasins; tour-à-tour vainqueurs et vaincus ils versèrent leur sang et celui de leurs ennemis; mais « le » monde n'a pas permis qu'ils laissassent une » renommée; regardons-les, passons et ne » parlons point d'eux » (1).

(1) *Fama di lor il mondo esser non lassa.*
Non ragioniam di lor, ma guarda, e passa.
DANTE, *Inf.*

1264. L'annonce de la prochaine arrivée de Charles d'Anjou changeoit déjà cependant la balance politique de l'Italie. Le parti Gibelin avoit acquis, par la seule inconduite des ecclésiastiques, une supériorité qui n'étoit point en rapport avec ses forces, et qu'il perdit, dès que ses adversaires eurent l'espérance d'un secours étranger. Philippe della Torre, seigneur de Milan, qui ne s'étoit allié aux Gibelins que par politique, contre l'inclination de sa famille et de sa patrie, fut le premier à se détacher d'eux. En 1264, comme nous l'avons dit au chapitre précédent, il licencia le marquis Pelavicino, qui, avec ses gendarmes, avoit été pris à la solde de la communauté de Milan (1); il contracta alliance avec Charles, et il demanda et reçut de sa main un podestat provençal, Barral de Baux, qui gouverna Milan pendant une année. En même-temps le marquis Obizzo d'Este, qui, cette même année, venoit de succéder à son grand-père dans le gouvernement de Ferrare, relevoit le parti guelfe dans la Marche Trévisane (2), et resserroit son alliance soit avec le comte de Saint-Boniface, seigneur de Mantoue, soit avec les

(1) *Giorgio Giulini Memorie della Campagna di Milano*, L. LV, T. VIII, p. 202.

(2) *Monachus Patavinus Chron.* L. III, p. 722.

villes qui avoient secoué le joug d'Eccelino. 1264.
La Toscane, il est vrai, restoit toute entière au pouvoir des Gibelins; la république de Lucques elle-même, en 1263, avoit été contrainte d'entrer dans leur ligue, et de renvoyer tous les Guelfes étrangers, auxquels pendant trois ans elle avoit donné asile (1). Mais ces Guelfes, et sur-tout les Florentins, rassemblés à Bologne, s'y étoient voués uniquement à la profession des armes. Toujours prêts à combattre pour la même cause, ils cherchoient à se venger sur les Gibelins lombards, des maux qu'ils avoient éprouvés dans leur patrie. Ils apprirent qu'une querelle avoit éclaté à Modène entre les deux partis; ils accoururent aussitôt, et introduits dans la ville, ils mirent en déroute les Gibelins, qui furent chassés, tandis que les Guelfes retinrent seuls l'administration de la république (2). C'est là qu'ils se donnèrent pour capitaine un de leurs citoyens, Forese des Adimars, sous la conduite duquel, peu de mois après, ils firent également

(1) *Giovan. Villani*, L. VI, c. 83, 86, p. 215. Flaminio del Borgo diffère la paix de Lucques jusqu'à l'an 1265, en quoi il me paroît se tromper. *Dissert. VI dell' Histor. Pisana.* p. 408.

(2) *Giov. Villani*, L. VI, c. 87, p. 218. — *Annales Veteres Mutinenses.* T. XI, p. 67.

1264. triompher les Guelfes de Reggio sur les Gibelins (1); enfin ils eurent à Parme un succès semblable (2), et toute la contrée située entre le Pô et les Apennins fut, en partie par leur aide, ramenée à l'obéissance de l'église. Ils formèrent, outre les gens de pied, un corps de quatre cents chevaux, bien montés et bien disciplinés, et c'est ainsi qu'ils se procurèrent, aux dépens de leurs ennemis, l'argent qui leur manquoit.

Manfred, cependant, de son côté, ne négligeoit aucun des moyens en son pouvoir, pour se défendre contre le nouvel ennemi que l'Eglise lui suscitoit. Vers la fin de septembre il envoya en Lombardie le comte Jordan, avec quatre cents lances et une grosse somme d'argent, pour s'y réunir au marquis Pelavicino, et fermer ainsi la route aux François (3); lui-même, le 18 octobre de la même année, il entra dans la Marche d'Ancone avec neuf mille Sarrasins. Dès l'an 1261 il avoit été élu, par une faction, sénateur de Rome (4), et il avoit nommé Pierre de Vico pour être son vicaire

(1) *Memoriale Potestatum Regiensium.* T. VIII, p. 1123.

(2) *Chronicon Parmense.* T. IX, p. 779.

(3) *Diurnali di Matteo Spinelli.* T. VII, p. 1101.

(4) *Storia de Senatori di Roma d'Ant. Vitali.* T. I, p. 128.

dans cette ville, en lui envoyant des troupes allemandes pour qu'il se fortifiât dans l'île du Tibre. Le vicaire de Manfred livroit, autour de cette retraite, de fréquens combats aux partisans du pape (1), et il avoit l'espérance de se rendre bientôt entièrement maître de Rome. Enfin, Manfred avoit engagé les Pisans à préparer une flotte puissante, qui, jointe à celle de Sicile, étoit forte de quatre-vingts galères, et qui paroissoit suffisante pour intercepter le passage de Charles d'Anjou, si ce prince entreprenoit de venir par mer (2). 1264.

Comme les préparatifs de guerre étoient achevés de part et d'autre, le pape Urbain IV mourut, et jusqu'à l'élection de son successeur, Manfred put se flatter qu'un nouveau pontife ne seroit pas, autant que lui, acharné à le persécuter. Mais Urbain, qui, à son exaltation au pontificat, n'avoit trouvé que huit cardinaux dans le sacré collége, avoit eu soin, pendant son règne, d'en créer un grand nombre; ensorte que l'élection de son successeur étoit entre les mains de ses créatures; et que, son influence, se conservant après sa mort, le

(1) *Sabas Malaspina Hist. Sicula*, L. II, c. 10-13, T. VIII, p. 808.

(2) *Flaminio del Borgo*, Dissert. VI. *Stor. Pisan.* p. 411.

1265. conclave nomma, pour le remplacer, le cardinal de Narbonne, françois comme lui, sujet immédiat de Charles d'Anjou, et qui, au moment de son élection, étoit en mission auprès de ce prince. La politique de la cour de Rome, ou ne fut point changée pas son accession, ou n'en devint que plus soumise à la politique françoise.

Les Romains, également incapables de servir et de vivre libres, tandis qu'Urbain IV négocioit encore avec Charles d'Anjou, avoient fait offrir à ce même prince l'office de sénateur de leur ville, qu'une autre faction avoit déféré à Manfred. Il paroît que leur seul motif, pour confier cette fonction à deux monarques, c'étoit la vanité et l'amour de la pompe; au lieu d'honorer un de leurs égaux de leur confiance, ils se croyoient honorés au contraire de ce qu'un roi vouloit bien leur commander. Quoique le pape craignît l'influence qu'un prince puissant pourroit acquérir dans la ville, s'il y exerçoit cette haute magistrature, il avoit consenti cependant à ce que Charles en fût revêtu, parce qu'il avoit senti combien il seroit avantageux pour ce prince d'avoir Rome dans sa dépendance, au moment où il attaqueroit le royaume de Naples. Cependant, sous peine d'annuller le traité d'investiture, le pape avoit exigé de Charles le serment qu'il renon-

ceroit à la dignité sénatoriale dès qu'il auroit 1265.
conquis le royaume des deux Siciles, où même la plus grande partie de ses provinces, et d'avance il l'avoit dispensé d'observer un serment contraire que les Romains avoient annoncé vouloir lui imposer, celui de garder la dignité sénatoriale toute sa vie (1). Charles, impatient de s'approcher des États qu'il devoit conquérir, résolut de venir, par mer, à Rome, pour y prendre possession du rang de sénateur, sans attendre l'armée avec laquelle il devoit combattre Manfred.

Clément IV, le successeur d'Urbain, avoit confirmé la mission en France du cardinal de Sainte-Cécile, et il l'avoit autorisé, ce que n'avoit point encore fait son prédécesseur, à convertir en une croisade contre Manfred, le vœu de ceux qui s'étoient déjà croisés pour la délivrance de la Terre-sainte. Les motifs religieux ne furent pas les seuls employés en France pour former une armée puissante; des levées considérables furent faites dans les comtés d'Anjou et de Provence; Béatrix prodigua les trésors de son riche héritage pour faire des soldats à son mari; Charles, prenant à témoin ses victoires passées sur les infidèles,

(1) *Raynald. Annal. Eccles.* 1264. §. 3-8, p. 101. — *Storia Diplomat. de Senatori di Roma.* T. I, p. 131.

1265. promit les plus riches établissemens dans les deux Siciles, à ceux qui marcheroient avec lui à leur conquête. Saint Louis enfin, qui voyoit lui-même avec plaisir que l'esprit ardent et dangereux de son frère seroit occupé hors du royaume, lui fournit des hommes et de l'argent pour son entreprise. Par tous ces moyens réunis, Charles composa une armée de cinq mille chevaux, quinze mille fantassins, et dix mille arbalétriers (1). Il en confia la conduite à son gendre Robert de Bethunes, fils du comte de Flandres, auquel saint Louis donna pour conseiller Giles le Brun, connétable de France. Gui de Montfort, quatrième fils de comte de Leicester, qui, après la déroute de son père à Évesham, s'étoit réfugié en France, se joignit ensuite à lui. La comtesse Béatrix devoit aussi descendre en Italie avec cette armée. Pour Charles, il ne prit à sa suite que mille chevaliers, et, s'embarquant à Marseille sur une flotte de vingt galères qu'il y avoit fait préparer, il fit voile vers les bouches du Tibre.

L'amiral de Manfred, après avoir cherché

(1) *Annales Veteres Mutinens.* T. XI, p. 67. D'autres écrivains assignent à cette armée un plus grand nombre de combattans. La *Cron. di Bologna di F. B. della Pugliola* la porte à quarante mille hommes; *T. XVIII, p.* 276; et la chronique de Parme, *T. IX, p.* 780, à soixante mille hommes.

à interrompre, par des palissades, la naviga- 1265.
tion du Tibre; s'étoit placé avec sa flotte près des côtes de l'État de l'église; une tempête furieuse, qui survint comme Charles traversoit la mer de Toscane, sauva ce dernier; car elle força la flotte combinée de Sicile et de Pise à s'écarter du rivage. Lui-même il n'échappa point, il est vrai, à la violence de l'orage; il fut d'abord jeté avec quelques galères vers Porto Pisano, où peu s'en fallut qu'il ne fût surpris par le comte Guido Novello, qui commandoit en Toscane pour Manfred. S'étant remis en mer, son vaisseau fut poussé par le vent vers l'embouchure du Tibre; il se mit alors dans un bâtiment léger avec lequel il remonta le fleuve, et il vint loger, presque seul, au couvent de Saint-Paul, hors des murs de Rome. L'inquiétude qu'il ressentoit en s'y trouvant isolé, et presque entre les mains de son ennemi, ne fut pas longue; ses galères se réunirent, et débarquèrent les hommes d'armes qu'il y avoit fait monter. Le 24 mai 1265, il fit, à leur tête, son entrée dans la capitale du monde, au bruit des acclamations des Romains, qui le proclamèrent leur défenseur (1).

Comme le reste de l'année s'écoula avant

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 4, p. 227. — *Storia de' Senatori di Roma*. T. I, p. 140.

1265. que l'armée croisée que conduisoit la comtesse Béatrix, fût arrivée au secours de Charles, ce prince employa ce temps de loisir à négocier avec le pape, qui avoit fixé sa résidence à Pérouse. Les premiers rapports qu'ils eurent ensemble furent mêlés de plaintes et de reproches. Charles avoit pris possession du palais de Latran, pour s'y loger avec ses chevaliers; Clément lui écrivit aussitôt : « Tu as hasardé, » d'après ta seule fantaisie et sans aucune né- » cessité, une action qu'aucun prince religieux » n'avoit osé faire jusqu'ici, lorsqu'au mépris » de la décence tu as donné à tes gens l'ordre » d'entrer au palais de Latran..... Nous vou- » lons que tu le saches, et que tu le tiennes » pour certain, il ne pourra jamais nous plaire » que le sénateur de Rome, quelle que soit sa » dignité, et de quelque faveur qu'il soit » digne, habite l'un ou l'autre de nos palais » de la ville..... Toi donc, mon cher fils, » soumets-toi sans chagrin à notre détermina- » tion; cherche une autre demeure pour toi » dans une ville où tant de palais abondent, et » ne crois point que nous te fassions sortir » avec déshonneur de notre maison, tandis » que c'est au contraire à ton honneur que » nous voulons pourvoir » (1).

(1) Pérouse, 14 des cal. de juin. *Ap. Raynald. Annal. Eccles.* 1265, §. 12, p. 118.

Charles se soumit avec douceur à cette répri- 1265.
mande; et peu de jours après, le pape donna commission à quatre cardinaux de placer sur la tête du comte d'Anjou, dans la basilique de Saint-Jean de Latran, la couronne des royaumes de Sicile deçà et delà le Phare; de lui remettre le gonfalon ou étendard de l'église; de lui faire prêter le serment d'observer les conditions de son investiture, qui furent lues à tout le peuple; et de recevoir, au nom du pontife, son hommage lige pour tous les pays qu'il alloit conquérir (1).

Les principales conditions attachées à cette investiture, étoient l'hérédité pour les seuls descendans de Charles, dans les deux sexes, et à leur défaut, le retour de la couronne à l'église romaine; l'incompatibilité de la couronne de Sicile avec celle de l'empire, ou avec la domination sur la Lombardie ou la Toscane; la réserve annuelle du tribut, savoir: un palefroi blanc et huit mille onces d'or (2); le subside de trois cents cavaliers, entretenus pendant trois mois chaque année, au service de l'église; la cession de Bénévent et de son territoire, au patrimoine de saint Pierre; enfin, la préservation de toutes les immunités ecclésiastiques, pour le clergé des deux Siciles.

(1) *Raynaldus*, 1265, §. 13, p. 119.

(2) 480,000 francs.

1265. Par avance, la déchéance fût prononcée contre le roi, descendant de Charles d'Anjou, qui n'observeroit pas toutes ces conditions (1).

Cependant, l'armée croisée se rassembloit lentement dans la Bourgogne ; elle passa ensuite en Savoie ; et, traversant les Alpes par le Mont-Cénis, elle descendit en Piémont à la fin de l'été 1265 (2). Le marquis de Montferrat, qui s'étoit allié au parti guelfe et aux villes de Turin et d'Asti, ouvrit cette contrée aux François.

Malgré que le parti de Manfred eût éprouvé plusieurs échecs en Lombardie, il lui restoit cependant une ligne de villes gibelines, qui sembloient en état de fermer la communication entre l'Italie supérieure et l'inférieure. Martino della Scala, citoyen puissant de Vérone, étoit devenu seigneur de cette ville, avec l'appui du parti gibelin ; Brescia et Crémone étoient sous la dépendance du marquis Pelavicino ; au midi du Pô, Plaisance et Pavie reconnoissoient aussi son pouvoir. Il paroît que le marquis Pelavicino s'étoit placé d'abord avec toutes ses forces, dans le voisinage des deux dernières villes, ayant

(1) *Giannone Storia civile del Regno di Napoli*, L. XIX, c. 2, p. 679 et suiv.

(2) *Giovan. Villani*, L. VII, c. 4, p. 227.

encore avec lui les troupes que Manfred 1265.
lui avoit envoyées sous les ordres du marquis Lancia; c'est sans doute ce qui détermina l'armée croisée à s'écarter de sa route naturelle, qui devoit être d'Asti à Parme. Pelavicino demeura dans cette position, avec environ trois mille chevaux allemands ou lombards, tant que les François furent dans le Montferrat, et il ne retourna vers le nord jusqu'à Soncino, que lorsqu'il les vit entrer dans le Milanois. Une autre division, moins forte, sous les ordres de Buoso da Doara, gardoit la plaine au nord du Pô et le passage de l'Oglio. Les François paroissoient inquiets de la route qu'ils devoient suivre; Napoléon della Torre alla au-devant d'eux; il les conduisit au travers du Milanois, jusqu'à Palazzuolo, sur le territoire de Brescia, où ils devoient passer l'Oglio. Le marquis Obizzo d'Este et le comte de Saint-Boniface s'avancèrent à leur rencontre, de l'autre côté de la rivière; et Buoso da Doara, craignant d'être enveloppé, n'osa point, ou ne put point disputer le passage de l'Oglio; il resta enfermé dans Crémone, tandis que l'armée guelfe s'avança jusque sous les murs de Brescia, menaça cette ville, prit Montechiaro, battit à Capriolo l'armée de Pelavicino qui étoit accourue à sa rencontre, et entra ensuite

1265. par l'État de Ferrare, dans les pays occupés par les Guelfes (1).

Depuis son arrivée à Ferrare, l'armée françoise, au lieu d'éprouver aucune résistance pour se rendre à Rome, trouva au contraire dans chaque lieu où elle passoit, de nouveaux renforts que lui donnoient les Guelfes. D'abord les quatre cents hommes d'armes des émigrés florentins; puis les sujets du marquis d'Este et du comte de Saint-Boniface; puis quatre mille Bolonois, entraînés par les prédications de l'évêque de Sulmone, prirent la croix contre Manfred, et vinrent se réunir à l'armée françoise.

(1) *Ricordano Malespini Hist. Fior.* c. 178, p. 1000. — *Chronicon Astense Gulielmi Venturæ*, c. 6, T. XI, p. 157. — *Benvenuto da S. Giorgio Hist. Montisferrati.* T. XXIII, p. 390. — *Chronicon Parmense.* T. IX, p. 780. — *Chronicon Placentinum.* T. XVI, p. 473. — *Manipulus Florum G. Flammæ.* T. XI, c. 300, p. 693. — *Annales Mediolanenses*, c. 36, T. XVI, p. 665. — *Giorgio Giulini Memorie della Campagna di Milano*, L. LV, T. VIII, p. 211. — *Campi Cremona Fedele*; L. III, p. 75. — *Gio. Batt. Pigna Storia de' Principi d'Este*, L. III, p. 232. — *Ghirardacci Storia di Bologna*, L. VII, p. 208. — *Sigonius de Regno Italiæ*, L. XX, p. 1056. — On accusa Buoso da Doara d'avoir été séduit par l'argent de Gui de Montfort, et d'avoir ouvert aux François le passage de l'Oglio. Cette accusation est confirmée par le Dante, qui place Buoso dans l'enfer, parmi les traîtres. *C. XXXII*, *v.* 113-117. Il ne semble point cependant qu'elle soit justifiée ni par le caractère de Buoso, ni par la position des armées. Au contraire, il paroit qu'il ne devoit point être assez fort pour arrêter les François.

Cette armée arriva devant Rome, dans les derniers jours de l'année. Charles n'avoit point 1266.
d'argent pour la payer; le pape refusoit de lui en fournir; et peut-être ne le pouvoit pas (1). Si le comte d'Anjou différoit jusqu'à la belle saison de s'avancer contre l'ennemi, il n'y avoit aucune apparence qu'il pût empêcher son armée de se débander auparavant; il se mit donc immédiatement en marche par la route de Ferentino, pour entrer dans le royaume, par Ceperano et Rocca d'Arce.

Manfred n'avoit rien négligé pour se concilier l'affection de son peuple, pour l'exciter à une généreuse défense, et pour lui en donner les moyens; il avoit rassemblé près de Bénévent, un parlement des barons et des feudataires de son royaume, et il les avoit exhortés à mettre sous les armes, tous leurs vassaux, pour la défense de leurs foyers (2). Il avoit aussi rappelé toutes les troupes que précédemment il avoit fait passer en Toscane et en Lombardie, et il avoit envoyé en Allemagne, pour y solder un renfort de deux mille chevaux. Il avoit confié au comte de Caserte, son beau frère, la défense

(1) *Raynaldus Annales*, §. 9, p. 133.

(2) *Sabas Malaspina Historia Sicula*, L. II, c. 20-22, p. 816.

1266. du Garigliano, à l'endroit où près de Ceperano, ce fleuve borne ses États; il avoit laissé à Saint-Germain, une forte garnison d'Allemands et de Sarrasins, et lui-même, avec le gros de son armée, il s'étoit porté à Bénévent. Les François s'avançoient vers son royaume par la route supérieure, ou de Ferentino; à leur approche, le comte de Caserte se retira lâchement, et leur laissa libre le passage du Garigliano; la forteresse de Rocca d'Arce, que l'on croyoit imprenable, fut escaladée, et celle de Saint-Germain fut prise après un combat où la plupart des Sarrasins furent mis en pièces par les François (1).

Si les Appuliens avoient manifesté peu d'attachement pour leur roi, et peu de zèle pour sa défense, tandis que les forces paroissoient encore égales, leurs dispositions à la rebellion furent augmentées par ces premiers succès des François, et la lâcheté se cacha sous les dehors du mécontentement ou de la révolte. Aquino et tous les châteaux de la contrée, ouvrirent leurs portes au vainqueur; les gorges des montagnes d'Alife lui furent livrées, et il pénétra sans éprouver de résistance, jusque dans la plaine de Bénévent, à deux

(1) *Sabas Malaspina Historia Sicula*, L. III.

milles de cette ville, en avant de laquelle 1266.
Manfred avoit rangé son armée. Ce prince, qui découvroit parmi les siens des signes de trahison ou de découragement, essaya de retarder Charles par une négociation; mais ses ambassadeurs étant introduits devant le comte, il leur répondit en françois: « Allez, » et dites au sultan de Nocère, que je ne » veux autre que bataille; et que ce jour- » d'hui, je mettrai lui en enfer, ou il me » mettra en paradis (1) ».

Le fleuve Calore, qui coule devant Bénévent, séparoit les deux armées; peut-être si Manfred avoit profité de ses fortifications naturelles, pour éviter la bataille, l'armée de Charles, qui souffroit déjà du manque de vivres, auroit-elle été réduite à de dures nécessités, comme l'assurent quelques historiens contemporains. Mais Manfred ne vouloit pas se soumettre davantage à l'humiliation de reculer devant un ennemi, auquel chaque succès assuroit de nouveaux partisans, et qui, jusqu'alors, avoit toujours su se procurer des munitions par le pillage des campagnes. Il divisa donc sa cavalerie en trois brigades, la première, de douze cents chevaux allemands,

(1) *Giovanni Villani*, L. VII, c. 5, p. 129. — *Ricord. Malespini Hist. Fior.* c. 179, p. 1001.

1266. commandée par le comte Galvano; la seconde, de mille chevaux toscans, lombards et allemands, commandée par le comte Giordano Lancia; la troisième, qu'il commandoit lui-même, étoit forte de quatorze cents chevaux appuliens et sarrasins. Quand Charles vit que Manfred se disposoit à combattre, il se retourna vers ses chevaliers, et leur dit: « Venu est le jour que nous avons tant désiré »; puis il fit quatre brigades de sa cavalerie, la première, de mille chevaux françois, commandée par Gui de Montfort et le maréchal de Mirepoix; la seconde, qu'il guidoit lui-même, étoit composée de neuf cents chevaliers provençaux, auxquels il avoit joint les auxiliaires de Rome; la troisième, sous la conduite de Robert de Flandres et de Giles le Brun, connétable de France, étoit formée de sept cents chevaliers flamands, brabançons et picards; la quatrième enfin, sous la conduite du comte Guido Guerra, étoit celle des quatre cents émigrés florentins (1). Ces nombres réunis, ne forment qu'une armée de trois mille lances, et Giovanni Villani n'en donne pas davantage à Charles d'Anjou, peut-être pour augmenter la gloire de son héros, en diminuant ses moyens de vaincre. D'après

(1) *Giovanni Villani*, L. VII, c. 7 et 8, p. 231.

le calcul des troupes que Charles avoit 1266.
menées de France, et de celles qu'il avoit trouvées en Italie, son armée devoit cependant être plus forte du double.

La bataille fut engagée de part et d'autre par l'infanterie, qui, quoique ses efforts ne pussent point décider la victoire, n'en combattoit pas avec moins d'acharnement. Les archers sarrasins passèrent la rivière, et vinrent, avec de grands cris, attaquer les François. L'infanterie européenne, qui manquoit alors également d'aplomb et de légèreté, ne pouvoit pas mieux résister aux voltigeurs qu'à la cavalerie; les Sarrasins avec leurs flèches, en firent de loin un massacre effroyable. La première brigade françoise s'ébranla pour soutenir son infanterie, en répétant son cri de guerre, *montjoie chevaliers!* Le légat du pape, comme les François se mettoient en mouvement, les bénit au nom de l'église, et leur donna l'absolution plénière de leurs péchés, en récompense de ce qu'ils alloient combattre pour le service de Dieu. Les archers sarrasins ne purent soutenir le choc des gendarmes françois; ils se retirèrent avec perte; mais la première brigade de la cavalerie allemande, descendit alors dans la plaine de Grandella, pour rencontrer des

1266. ennemis dignes d'elle (1). Son cri de guerre étoit *Souabe chevaliers !* Dans ce second choc, l'avantage fut encore pour les troupes de Manfred : mais les François, soit qu'ils fussent plus près de leur camp, ou que leurs manœuvres fussent plus rapides, recevoient toujours les premiers, le renfort de leur seconde, troisième et quatrième ligne ; en sorte qu'ils rétablissoient chaque fois la fortune du jour par l'arrivée de troupes fraîches. Leurs quatre corps de cavalerie combattoient déjà, tandis que deux seulement des brigades de Manfred avoient donné. L'on dit que ce prince, reconnoissant la troupe des Guelfes florentins qui combattoit avec valeur, s'écria douloureusement : « Où sont mes Gibelins pour lesquels » j'ai fait tant de sacrifices !... Quelle que soit » la fortune de cette journée, ces Guelfes » sont assurés désormais, que le vainqueur » sera leur ami ».

Cependant, au milieu de la bataille, l'ordre

(1) *Sabas Malaspina Hist. Sicula*, L. III, c. 10, p. 826. — *Giov. Villani*, L. VII, c. 8, p. 231. — *Ricordano Malespini Stor. Fior.* c. 180, p. 1002 et suiv. — Guilelmus de Nangiaco, *Gesta Sancti Ludovici IX Francor. Regis*, rapporte cette bataille d'une manière assez conforme aux historiens italiens ; seulement le moine françois semble reprocher à Charles de n'avoir pas répandu assez de sang, et d'avoir épargné une partie des prisonniers. *In Duchesne Hist. Francor. Scriptor.* T. V, p. 375-378.

fut donné aux François de frapper aux che- 1266.
vaux, ce qui, entre chevaliers, étoit considéré comme une lâcheté; les Allemands qui avoient l'avantage, le perdirent tout-à-coup par cette manœuvre. Manfred les voyant ébranlés, exhorta la ligne de réserve qu'il commandoit, à les soutenir avec vigueur. Mais ce fut le moment critique que prirent les barons de la Pouille et du royaume, pour l'abandonner; il vit fuir le grand-trésorier, le comte de la Cerra, le comte de Caserte, et la plus grande partie de ces quatorze cents chevaux qui n'avoient pas encore combattu, et qui, en chargeant vigoureusement des troupes fatiguées, lui auroient infailliblement assuré la victoire. Quoiqu'il n'eût plus autour de lui qu'un petit nombre de chevaliers, il résolut de mourir plutôt dans la bataille, que de prolonger sa vie avec honte (1). Comme il mettoit son casque en tête, un aigle d'argent, qui en faisoit le cimier, tomba sur l'arçon de son cheval. *Hoc est signum Dei*, dit-il à ses barons; « J'avois attaché mon cimier de mes » propres mains, ce n'est pas le hasard qui » le détache. » N'ayant plus ce signe royal qui l'auroit fait reconnoître, il se jeta cependant au travers de la bataille, combattant

(1) *Giov. Villani*, c. 9, p. 233 et suiv.

1266. en franc chevalier; mais les siens étoient déjà en déroute; il ne put arrêter leur fuite, et il fut tué au milieu de ses ennemis, par un françois qui ne le connoissoit pas (1).

Durant la bataille, la perte avoit été grande de part et d'autre; mais dans la déroute, elle fut immense pour les Gibelins. Les fuyards furent poursuivis dans la ville même de Bénévent, où les François entrèrent comme la nuit commençoit; c'est-là que furent pris les principaux barons de Manfred, entr'autres le comte Giordano Lancia, et Pierre des Uberti, que Charles envoya dans ses prisons de Provence, où il les fit mourir de mort cruelle. Peu de jours après, la femme de Manfred, sa sœur et ses enfans, furent aussi livrés à Charles, et ils moururent également dans ses prisons (2).

Pendant trois jours on ne sut point ce qu'étoit devenu Manfred; enfin, un valet de son armée le reconnut sur le champ de bataille. On porta son cadavre en travers sur

(1) Cette bataille fut livrée le vendredi 26 février 1266.

(2) La reine Sibylle, femme de Manfred, étoit sœur d'un despote de la Morée, et fille d'un Comnène d'Épire. Elle avoit eu, de Manfred, un fils, nommé Manfredino, et une fille. Ils furent pris ensemble à Manfredonia, comme ils s'embarquoient pour la Grèce. *Monachus Patavin. in Chron.* L. III, p. 727.

un âne, devant le nouveau roi Charles, qui 1266.
fit appeler aussitôt tous les barons prisonniers, pour s'assurer si c'étoit bien lui. Tous répondirent avec effroi que oui; mais quand ce vint au comte Giordano Lancia, et qu'on lui eut découvert la face de Manfred, il frappa son visage de ses deux mains, en versant un torrent de larmes, et poussant des cris douloureux. « O mon maître, mon maître, que » sommes-nous devenus! » Les chevaliers françois qui étoient présens, furent attendris par ce spectacle; ils demandèrent à Charles de rendre du moins au feu roi, les honneurs de la sépulture. « Si ferois-je volontiers, » répondit-il, s'il ne fusse excommunié », et sous ce prétexte, lui refusant une terre sacrée, il fit creuser pour lui, une fosse au pied du pont de Bénévent. Chaque soldat de l'armée cependant, porta une pierre sur cet humble tombeau. Ainsi fut élevé un monument à la mémoire du grand homme, et à la sensibilité d'une armée victorieuse. Mais l'archevêque de Cosence, ce même Pignatelli qui avoit été chargé de la négociation avec les rois de France et d'Angleterre, ne voulut pas que les os de Manfred reposassent sous cet amas de pierres. En vertu d'un ordre du pape, il les fit enlever de ce lieu, qui appartenoit à l'église, et jeter sur les confins du

1266. royaume et de la campagne de Rome, aux bords de la rivière *Verde* (1).

Le jour même de la bataille, les Appuliens purent apprendre contre quel joug ils avoient échangé l'autorité de leur prince, et de quelle nature seroit le gouvernement des François. Le pillage du camp de Manfred, et les dépouilles de tant de riches barons trouvés sur le champ de bataille ou demeurés captifs, auroient pu satisfaire l'avidité des soldats; mais cette avidité sembloit au contraire s'accroître avec le butin. La ville de Bénévent n'avoit point opposé de résistance au vainqueur; elle fut cependant livrée au pillage, et, pendant huit jours entiers, ses habitans éprouvèrent tous les maux que peuvent infliger la débauche, l'avarice et la férocité des soldats (2). Cette soif de sang, qui ne semble pas appartenir à des hommes, et que des nations entières ont cependant éprouvée quelquefois, fut la passion la plus amplement

(1) *Dante Purgatorio*, Ch. III, v. 124 et suivans.

(2) Le pape écrivit, le 12 avril 1266, une lettre passionnée à Charles, pour lui reprocher le pillage et le massacre des Bénéventains, sujets du saint-siége. Cette lettre n'est point citée par Raynaldus, encore moins au recueil des historiens de France, parmi les lettres des papes relatives à la Sicile. *T. V, p.* 873. Mais elle se trouve dans *Martene Thesaurus Anegdotor.* T. II. *Epist. Clem. IV.* epist. 262, p. 306.

satisfaite. Les hommes ne furent pas seuls 1266.
massacrés; les femmes, les enfans, les vieillards étoient égorgés sans pitié dans les bras les uns des autres, et Bénévent ne présenta plus à la fin de cette horrible boucherie que des maisons désertes, dont le seuil et les murs étoient de toutes parts souillés de sang (1).

Cependant, les barons guelfes du royaume, et les députés des villes, arrivoient en foule au-devant de Charles, pour lui jurer obéissance et fidélité. Lorsqu'il se remit en route de Bénévent pour aller à Naples, il fut reçu dans toutes les villes comme seigneur et roi légitime. Il fit à Naples une entrée triomphale avec la reine Béatrix, sa femme, et il y étala une pompe que l'Italie n'avoit point encore connue. Il y convoqua un parlement des barons du royaume, dont il chercha d'abord à gagner l'affection par une affabilité affectée. A tous, il promit ou des grâces, ou tout au moins le pardon de leur inimitié passée; mais, à leur retour dans leurs provinces, il les y fit suivre par cette foule de plébeïens françois qui formoient l'infanterie de son armée, et qui l'avoient accompagné plus pour piller que pour combattre. Il distribuoit aux chevaliers les baronies qu'il

(1) *Sabas Malaspina Hist. Sicula*, L. III, c. 12, p. 828.

1266. confisquoit à son profit, tandis qu'il répartissoit entre les hommes d'un ordre inférieur tous les emplois lucratifs. En peu de jours on vit partir de sa cour, pour tous les points de ses nouveaux États, des essaims de justiciers, d'amiraux, de prothonciers, de comites, d'inspecteurs des ports, de douaniers, d'inspecteurs des magasins, de maîtres du sicle, de maîtres jurés, de baillis, de juges et de notaires. A tous les emplois qui existoient dans l'ancienne administration, il avoit joint tous les emplois correspondans qu'il connoissoit en France, en sorte que le nombre des fonctionnaires publics étoit plus que doublé. Fiers de leurs nouvelles dignités, ignorant, comme leur maître, la langue du pays, et méprisant les usages nationaux, ces roturiers, devenus puissans, parcouroient les provinces en les dépouillant. Partout ils vouloient être reçus comme des vainqueurs, partout ils manifestoient leur mépris pour la nation qui leur étoit soumise. Leurs voyages épuisoient les peuples; leur arrivée les ruinoit davantage encore : car ils portoient avec eux les registres de tous les impôts en vigueur sous Manfred; de tous ceux que ce prince avoit abolis ou qu'il avoit remplacés par d'autres; de tous ceux que, dans des besoins pressans, de mauvais rois avoient quelquefois

tenté de mettre sur leurs peuples. Beaucoup 1266.
de réserves, beaucoup de priviléges s'étoient introduits avec le laps du temps; aucune contribution ne coûtoit au peuple tout ce qu'il étoit supposé devoir payer. Charles les fit toutes percevoir à la rigueur; il réforma, comme un abus, une tolérance qui étoit un bienfait des rois. Aussi ceux mêmes qui avoient trahi Manfred; ceux qui s'étoient figuré qu'ils trouveroient sous la protection de l'église et d'un roi guelfe une paix et une prospérité inaltérables, versoient des larmes amères sur la mort du prince de Souabe, et s'accusoient, avec une douleur profonde, d'inconstance, d'ingratitude ou de lâcheté (1).

Clément IV, averti des vexations qui se commettoient au nom de Charles, sentit que c'étoit à lui à protéger les peuples contre le roi qu'il leur avoit donné. « Si ton » royaume, » lui écrivit-il, « est cruellement » dépouillé par tes agens, c'est toi-même » que l'on en accuse, et à bon droit, puisque » tu as rempli tes bureaux de voleurs et de » brigands enrichis, qui commettent dans

(1) *Sabas Malaspina*, L. III, c. 16, p. 831. Le témoignage de Malaspina a d'autant plus de poids, que cet écrivain contemporain étoit guelfe et dévoué à Charles.

1266. » tes États des actions dont Dieu ne peut » supporter la vue..... Ils ne craignent » pas de se souiller par des enlèvemens et » des adultères, comme par des exactions et » des voleries..... Comment pourrois-je » plaindre ta prétendue pauvreté? Tu ne peux » ou ne sais point vivre dans un royaume, » avec les revenus duquel un homme bien » noble, Frédéric, autrefois empereur des » Romains, pourvoyoit à des dépenses plus » grandes que les tiennes; assouvissoit l'avi- » dité de la Lombardie, de la Toscane, de » l'une et de l'autre Marche, et de l'Alle- » lemagne, et accumuloit cependant en- » core des richesses immenses (1). »

La victoire de Charles d'Anjou, qui portoit la désolation dans les deux Siciles, occasionnoit en Toscane, et surtout à Florence, des sentimens bien différens. Le comte Guido Novello, capitaine des gendarmes de Manfred, commandoit dans cette ville; comme il avoit sous ses ordres quinze cents chevaliers allemands ou italiens; que les chefs des Guelfes étoient exilés; que toutes les cités de Toscane, depuis la bataille de Monte Aperto, s'étoient rangées à son parti, il

(1) *Martene Thesaur. Anecdot.* T. II, epist. 53o *Clem. IV.* p. 524.

pouvoit maintenir encore son autorité, malgré 1266.
la défaite et la mort de Manfred. Mais l'esprit du peuple lui étoit contraire; le peuple étoit attaché de cœur à la faction guelfe, et il étoit aigri non-seulement par la persécution des chefs de ce parti, mais encore par la perte de sa liberté; car, sous le gouvernement du comte Guido, il n'étoit resté à Florence presqu'aucune des prérogatives d'une république. Dès qu'on y eut reçut la nouvelle de la bataille de Grandella, le peuple manifesta hautement sa joie de la mort de Manfred; les exilés se rapprochèrent; ils firent des tentatives sur plusieurs châteaux, et ils cherchèrent à lier dans la ville des conjurations contre leurs ennemis.

Le comte Guido étoit un bon soldat, non un homme d'État; peut-être les plus grands talens n'auroient-ils pu le sauver dans la circonstance critique où il se trouvoit; mais, loin d'en déployer de semblables, il commit, l'une après l'autre, plusieurs fautes graves et plusieurs actes de foiblesse. Il crut devoir temporiser et satisfaire en partie les Guelfes et le peuple, en leur donnant quelque part au gouvernement. Il fit venir de Bologne deux frères. *Gaudenti;* c'étoit un ordre nouveau de chevalerie, qui prenoit l'engagement de défendre les veuves et les orphelins, de

1266. maintenir la paix, d'obéir à l'église; mais qui ne se lioit point par les vœux de chasteté et de pauvreté, communs aux autres ordres. De ces deux chevaliers, l'un étoit Guelfe, et l'autre Gibelin; Guido les nomma ensemble podestats de Florence. Il leur donna un conseil de trente-six prud'hommes, pris indifféremment parmi les nobles et les marchands, les Gibelins et les Guelfes. Il consentit ensuite, sur la demande de ces prud'hommes, à ce que les métiers les plus importans se réunissent en corporations. On forma d'abord, de cette manière, douze corps d'arts et métiers (1); les sept professions que l'on considéra comme les plus nobles, furent désignées par le nom de sept arts majeurs; on leur accorda des consuls, des capitaines et une enseigne, sous laquelle les artisans furent obligés de se ranger, en cas d'émeute, pour maintenir l'ordre dans la ville. Les arts mineurs, dont le nombre s'accrut ensuite, n'obtinrent pas sitôt le privilége de former des

(1) Les arts majeurs furent : 1.° les jurisconsultes; 2.° les marchands de Calimala, ou de draps étrangers; 3.° les banquiers; 4.° les fabriquans de laine; 5.° les médecins; 6.° les fabricans de soie et merciers; 7.° les pelletiers.

Les arts inférieurs furent : 1.° les détailleurs de drap; 2.° les bouchers; 3.° les cordonniers; 4.° les maçons et les charpentiers; 5.° les fertiers et serruriers.

compagnies. Ainsi le comte Guido jeta les 1266.
fondemens d'une aristocratie roturière que nous verrons, dans la suite, lutter long-temps avec les ordres inférieurs du peuple. Peut-être comptoit-il pouvoir faire alliance avec elle; mais la première pensée de ceux qu'il venoit de mettre en autorité, fut de le renverser.

Les grâces que la peur accorde, n'obtiennent jamais, en retour, de la reconnoissance, parce qu'elles n'en méritent aucune. Les prud'hommes choisis parmi le peuple, se considérèrent comme ses défenseurs, et non comme les créatures de Guido qui les avoit nommés. Ils refusèrent de sanctionner de nouveaux impôts, par leur approbation. Guido, qui avoit besoin d'argent pour payer ses gendarmes, dont six cents étoient Allemands, et neuf cents des auxiliaires venus de Pise, Sienne, Arezzo, Volterra, Pistoia, et Colle, voulut se défaire des prud'hommes, en excitant une sédition contr'eux. Les Gibelins vinrent les attaquer dans la salle où ils rendoient justice; mais les trente-six s'évadèrent; et, comme le peuple se mit aussitôt en mouvement pour les défendre, ils allèrent se joindre à lui, dans la place, devant le pont de la Trinité. Là, le peuple s'entoura aussitôt de barricades, et attendit le choc de la

1266. cavalerie. Celle-ci ne tarda pas à paroître; mais elle ne put point enfoncer les barricades, et, dans les rues étroites qui aboutissent à la place de la Trinité, les gendarmes avoient beaucoup à souffrir des pierres qu'on leur jetoit des fenêtres, en sorte que le comte Guido les fit retirer.

Cette seule escarmouche décida du sort de Florence; car le comte se troubla, lorsqu'il vit que, de toutes parts, le peuple étoit en mouvement contre lui, et que, de toutes les maisons, on lui lançoit des pierres; persuadé que le premier succès que venoit d'avoir le peuple, l'animeroit davantage encore, il ne songea plus à maintenir sa position, mais seulement à faire sa retraite avec honneur; il se fit donc apporter les clefs de la ville, et ayant fait l'appel de ses soldats, pour s'assurer qu'ils fussent tous avec lui, il sortit, à leur tête, en belle ordonnance, le 11 novembre 1266, et il se rendit le soir même à Prato (1).

Mais Guido ne fut pas plus tôt arrivé dans cette ville qu'il se repentit de la foiblesse avec laquelle il avoit abandonné Florence, sans en être chassé, sans presque avoir combattu.

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 14, p. 239. — *Ricordano Malespini*, c. 184, p. 1007. — *Leonardo Aretino*, L. II, p. 65.

Le lendemain, à la pointe du jour, il se mit 1266.
en route pour y revenir, et, se présentant devant la porte du pont alla Carraia, il demanda qu'elle lui fût ouverte; il n'étoit plus temps. Le peuple, qui n'auroit point eu peut-être la force de chasser le comte de la ville, pouvoit aisément l'empêcher d'y rentrer. Les arbalètes furent dirigées contre lui, et Guido Novello, après être resté jusqu'à midi devant les murs, après avoir employé tour-à-tour, et toujours inutilement, les prières, les promesses et les menaces, fut obligé de retourner à Prato. Pendant ce temps les Florentins réformoient leur gouvernement; ils renvoyoient de leur ville les deux podestats, frères Gaudenti, que Guido y avoit appelés; ils faisoient venir du secours d'Orvieto, la ville guelfe la plus proche d'eux, et ils dépêchoient, à Charles d'Anjou, des ambassadeurs, pour lui demander aussi son assistance.

Charles, sous le nom d'un parti différent, avoit la même politique que Manfred; pour s'assurer du royaume de Naples, il vouloit gouverner en chef de parti la Toscane et la Lombardie; il vouloit avoir, dans ces deux contrées, comme des avant-postes qui le défendissent de l'approche de ses ennemis. Il envoya donc à Florence, huit cents 1267.

1267. chevaliers françois, sous la conduite du comte Gui de Montfort. Cette troupe entra dans la ville le jour de Pâques 1267; et, le même jour, les Gibelins, qui, pendant l'hiver, y étoient revenus, moyennant une trève, s'exilèrent d'eux-mêmes, sans essayer de faire résistance, et se réfugièrent à Pise et à Sienne. Charles se fit donner la seigneurie de la ville, pendant dix ans; c'est-à-dire, seulement le droit d'y nommer un vicaire pour les affaires de la guerre et de la justice. L'administration de la république demeura néanmoins entre les mains des citoyens, et ceux-ci substituèrent une magistrature de douze prud'hommes à celle des trente-six qu'avoit institués Guido Novello.

Les Florentins formèrent ensuite plusieurs conseils, sans l'assentiment desquels la seigneurie ne pouvoit rien déterminer d'important. Ils appelèrent conseil du peuple, le premier qu'on devoit consulter; il étoit composé de cent citoyens; la délibération étoit portée ensuite, mais le même jour, au conseil de credenza ou de confiance, dans lequel les chefs des sept arts majeurs avoient droit de séance. La credenza étoit composée de quatre-vingts membres; de ces deux conseils, on avoit exclu tous les gibelins et tous les nobles. Le lendemain, la même délibération

étoit soumise à deux autres conseils ; celui 1267.
du podestat, composé de quatre-vingt-dix membres, tant nobles que plébeïens, sans compter les chefs des arts, qui avoient aussi droit d'y être admis ; et le conseil général, composé de trois cents citoyens de toute condition (1).

L'établissement de tant de conseils, dont tous les membres étoient amovibles, rendit plus rares et moins nécessaires les assemblées du parlement ou de tout le peuple. Cinq cent soixante-dix citoyens, distribués en quatre classes, devoient donner leur suffrage sur tous les objets importans de législation et d'administration ; ils avoient part à la distribution de toutes les places ; et, comme au bout d'une année, d'autres citoyens leur étoient substitués, ils apportoient à leurs délibérations la volonté du peuple, et non l'esprit de leur corps. Les conseils avoient donc, sur le gouvernement, une influence vraiment démocratique ; et, s'ils n'étoient que les représentans du peuple, non le peuple lui-même, ils pouvoient, en revanche, être admis à prendre une part bien plus active à l'administration de l'État que le peuple n'auroit

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 15 et 17, p. 241. — *Ricord. Malespini Stor.* c. 186, p. 1009. — *Machiavelli Stor. Fior.* L. II, p. 105.

1267. pu le faire, et ils conservoient, sur la magistrature, une influence bien plus immédiate. Ils le sentirent; les simples citoyens ne voulurent laisser aux ordres supérieurs de la nation, aucune attribution qu'il leur fût possible de conserver pour eux-mêmes; et c'est peut-être ce qui rendit si active et si violente, dans Florence, et dans les autres républiques de Toscane, cette jalousie du peuple contre la noblesse, et des plébeïens contre les citoyens, qu'on n'avoit point rencontrée, à un degré semblable, dans les républiques de la Grèce. L'exclusion de tous les nobles des deux premiers conseils étoit un effet de cette jalousie.

Une autre république cependant se constituoit en même-temps dans l'intérieur de la république florentine, et elle y conserva, pendant plus de deux siècles, son gouvernement indépendant, ses lois, sa force et sa richesse. C'étoit l'administration du parti guelfe. Lorsque les Gibelins sortirent de Florence, les Guelfes, d'après le conseil du pape et de Charles d'Anjou, confisquèrent tous leurs biens; et après en avoir employé une partie à dédommager ceux qui avoient souffert dans la dernière émigration (1), ils for-

(1) Un juge fut nommé, avec six assesseurs, pour estimer le

mèrent, du reste, une bourse séparée, qui 1367.
fut destinée à pourvoir sans cesse au maintien du parti guelfe et à son accroissement. Pour administrer cette bourse, on crut devoir accorder une magistrature particulière aux Guelfes; ils furent autorisés à élire, tous les deux mois, trois chefs, qu'on nomma d'abord consuls de chevalerie, et ensuite capitaines du parti. Ces consuls se donnèrent un conseil secret de quatorze membres, et un conseil général de soixante citoyens, trois prieurs, un trésorier, un accusateur des Gibelins, toute l'administration enfin d'une petite république, et presque toute la force d'une souveraineté (1). Ce gouvernement de parti, toujours prêt au combat, toujours régulier et toujours riche, eut, sur le sort de la république, jusqu'à sa fin, l'influence la plus marquée.

dommage que les Gibelins avoient fait essuyer aux Guelfes, et cette estimation a été imprimée. *Delizie degli Eruditi Toscani.* T. VII, n.° 12, p. 203-286. — La perte des Guelfes fut estimée à seqtins ou florins, 132,160, 8 sols 4 deniers, ou plus d'un million et demi de francs. Le nombre des maisons détruites est prodigieux; plusieurs ne sont pas estimées plus de quinze florins : la valeur moyenne est cent ou cent cinquante, et l'on qualifie du nom de palais, celles qui arrivent à valoir trois cents florins. Les détails de cette estimation indiquent une ville manufacturière et commerçante.

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 16, p. 242.

1267. Les Guelfes florentins n'eurent pas plus tôt rétabli dans leur ville le gouvernement populaire, qu'ils songèrent à relever dans toute la Toscane la supériorité de leur parti. Ils déclarèrent la guerre aux républiques de Sienne et de Pise, qui persistoient dans la cause gibeline, et qui avoient encore à lutter avec des factions intérieures; car la même jalousie du peuple contre la noblesse se manifestoit dans les villes de tous les partis.

Au mois de juillet 1267, les Florentins et les François, sous la conduite du comte de Montfort, vinrent mettre le siége devant Poggibonzi, château proche de Sienne, où un grand nombre d'émigrés gibelins s'étoient réfugiés avec plusieurs gendarmes allemands (1). Charles d'Anjou, ayant obtenu du pape le titre de vicaire impérial en Toscane, voulut prendre possession en personne de cette dignité, et, le 1.er août de la même année, il fit son entrée solemnelle à Florence; il vint ensuite lui-même, avec toute sa chevalerie, au camp qui assiégeoit Poggibonzi. C'est là qu'il put se convaincre combien il étoit heureux pour lui que Manfred eût hasardé une bataille, au lieu de l'arrêter à chaque

(1) *Orlando Malavolti Stor. di Siena*, P. II, L. II, p. 34. — *Marangoni Cronica di Pisa*, p. 540. — *Giovanni Villani*, L. VII, c. 21, p. 245.

château qui défendoit son royaume, et de 1267.
l'épuiser par une suite de siéges; car celui de Poggibonzi arrêta seul quatre mois l'armée royale des François joints aux Florentins, et il ne se rendit, au mois de décembre, que lorsque les vivres manquèrent aux assiégés.

Charles passa ensuite sur le territoire de 1268.
Pise, et il assiégea et prit plusieurs châteaux de cette république, entr'autres Porto Pisano, et le Mutrone. Cependant, les Pisans, loin de perdre courage, s'occupoient depuis quelque temps à lui susciter du fond de l'Allemagne un ennemi plus puissant, qui fût leur libérateur ou leur vengeur. Le jeune Conradin, fils de Conrad, et petit-fils de Frédéric, élevé par sa mère dans la cour de son aïeul, le duc de Bavière, étoit entré dans sa seizième année; il s'annonçoit déjà pour être le digne héritier des vertus de ses pères, et tous les Gibelins avoient les yeux tournés vers lui, comme vers le libérateur de l'Italie et le vengeur de la maison de Souabe. Sa mère Elizabeth avoit mis plus d'importance à le rendre digne de la couronne qu'à la lui faire porter de bonne heure. Lorsque Manfred s'étoit déclaré roi de Sicile, elle avoit réclamé auprès de lui pour conserver les droits de son fils; mais elle n'avoit point cherché ensuite à troubler son administration, et elle voyoit

1268. avec plaisir ce vaillant prince défendre un héritage qui devoit revenir à son fils. Elle avoit repoussé les offres des Guelfes, qui, avant l'arrivée de Charles d'Anjou, lui avoient proposé d'armer Conradin contre Manfred, et de lui faire recouvrer les États de ses pères. Lorsque les Gibelins opprimés ou exilés par Charles, vinrent lui faire des offres semblables, quoiqu'elle accordât une bien plus grande confiance à ces anciens amis de sa maison, elle se refusoit encore à leurs propositions; elle trouvoit son fils trop jeune pour gouverner; trop jeune surtout pour attaquer dans une contrée si éloignée, un vieux guerrier et un vieux politique, appuyé de tout l'appareil de la religion, de toute la valeur d'une nation belliqueuse. Mais les députés des Gibelins, qui s'étoient rendus à sa cour, ne cessoient de solliciter elle et son fils, et ceux de leurs parens qui pouvoient avoir quelqu'influence sur leur esprit. Les confidens et les anciens amis de Manfred, Galvano et Federigo Lancia, parens de sa mère; Conrad et Marino Capece, ces Napolitains, qui avoient accompagné le prince de Tarente, dans sa fuite, étoient les députés de la noblesse gibeline des deux royaumes (1).

(1) *Sabas Malaspina Hist. Sicula*, L. III, c. 17, p. 832.

Ils représentoient à Conradin la haine pro- 1263.
fonde qu'avoit excitée la conduite des François, leur manque de foi, leur rapacité, leur mépris pour les mœurs publiques. Ils lui disoient que, venus au nom de la religion, ils avoient profané les églises, pillé les monastères, souvent massacré les ministres des autels; qu'après avoir promis au peuple la liberté, ils avoient violé ses anciens priviléges, et aboli ses immunités. Ils l'assuroient que tous les partis se réuniroient pour rétablir sur le trône son héritier légitime; que la Sicile n'attendoit qu'un signal pour se révolter; que les Sarrasins de Nocera pleuroient d'attendrissement au nom seul de son aïeul, de son père, ou de son oncle, et qu'ils étoient prêts à sacrifier leur vie et leur fortune pour le dernier rejeton d'une famille chérie. En même-temps, les ambassadeurs de Pise et de Sienne lui promettoient l'appui de la moitié de la Toscane, qui combattoit déjà contre son plus mortel ennemi pour sa cause, quoique ce ne fût pas encore sous son nom. Ils firent plus, ils lui portèrent cent mille florins de leurs deniers, pour l'aider à faire ses premières levées. Des ambassadeurs lombards s'étoient aussi rendus auprès de lui; Martino della Scala lui avoit promis les secours de Vérone où il commandoit, et de

1268. tous les Gibelins de la Marche Trévisane. Le marquis Pelavicino, que les victoires des Guelfes avoient dépouillé de son autorité sur Crémone, Parme et Plaisance, ne commandoit plus que dans ses fiefs héréditaires et à Pavie. Il résidoit le plus souvent au Borgo San-Donnino; c'est de là qu'il envoya aussi des ambassadeurs à Conradin, pour lui offrir sa personne et ses soldats, qui avoient vieilli au service de la maison de Souabe.

Conradin, bouillant, impétueux, ne résista pas à des offres si attrayantes; il crut que le temps étoit enfin venu de venger son aïeul, son père et son oncle, si long-temps et si cruellement persécutés; il crut que la gloire lui en étoit réservée. La première noblesse d'Allemagne vint se ranger sous ses étendards. Frédéric, duc d'Autriche, jeune prince qui, comme lui, étoit dépouillé de ses États, occupés à cette époque par Ottocar II, roi de Bohême, s'offrit à partager tous les dangers de l'entreprise; le duc de Bavière, son oncle, et le comte de Tyrol, second mari de sa mère, armèrent leurs vassaux pour l'accompagner jusqu'à Vérone. Conradin arriva dans cette ville à la fin de l'année 1267, avec dix mille hommes de cavalerie, dont, il est vrai, moins de la moitié étoit armée pesamment (1).

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 23, p. 246. — *Monach. Pata-*

Après un séjour de quelques semaines à Vé- 1268.
rone, qui fut destiné à renouer les négociations avec les seigneurs italiens, le comte de Tyrol et le duc de Bavière reconduisirent leurs troupes en Allemagne; Conradin, avec trois mille cinq cents hommes d'armes environ, se rendit à Pavie, et traversa la Lombardie sans éprouver aucune résistance.

D'après cette marche, Charles pouvoit prévoir que Conradin entreroit par la Ligurie en Toscane, comme il le fit en effet, et le roi françois, pour lui fermer ce passage, s'étoit avancé sur les confins des territoires de Lucques et de Pise; mais, pendant qu'il étoit là, les nouvelles qu'il reçut de la Pouille et de Rome, lui firent sentir la nécessité de se rapprocher de ses États. La révolte avoit éclaté dans son royaume; Rome, gouvernée par un sénateur son parent, mais son ennemi, avoit fait alliance avec Conradin; enfin, Clément IV, en lui adressant la lettre suivante, lui faisoit une nécessité de revenir.

« Je ne sais pourquoi je t'écris comme à un » roi, tandis que tu parois ne point te sou- » cier de ton royaume; il reste sans chef, » déchiré par les Sarrasins, ou par des

vinus, L. III, p. 728. — *Chronicon Veronense*, p. 639. — *Giannone Stor. Civile*, L. XIX, c. 4, p. 692.

1268. » Chrétiens perfides; épuisé d'abord par les » brigandages de tes ministres, il est à présent » dévoré par tes ennemis; ainsi la chenille » détruit ce qui a échappé à la sauterelle. » Les spoliateurs ne lui manqueront point, » tandis qu'il manque de défenseur. Si tu » viens à le perdre, ne crois point que l'église » renouvelle ses travaux et ses dépenses pour » te le faire acquérir une seconde fois; tu » pourras alors retourner dans tes comtés » héréditaires, et, content du vain nom de » roi, y attendre les événemens. Peut-être » te reposes-tu sur tes vertus, et comptes-tu » qu'un miracle de Dieu fera pour toi ce que » tu avois à faire; ou bien te fies-tu à cette » prudence que tu crois avoir, et dont » tu préfères l'inspiration aux conseils des » autres. J'étois déjà résolu à ne plus t'écrire » sur ces affaires; ce sont les instances de » notre vénérable frère Raoul, évêque d'Albe, » qui nous ont déterminé à t'adresser ces » derniers mots. Viterbe, 5 des calendes » d'avril, an 4 (1). »

L'effroi que ressentoit le pontife, et qu'il manifestoit par une lettre si peu mesurée, étoit causé en partie par les préparatifs de

(1) T. II. *Epist. Clem. IV.* 460; 462. *Raynaldus Ann.* §. 3, p. 159.

guerre que le sénateur de Rome faisoit presque 1268.
sous ses yeux. Ce sénateur étoit un prince de Castille. Alfonse X, roi de Castille, le même qui avoit aspiré à porter la couronne impériale, avoit deux frères, Frédéric et Henri, qui, après avoir pris parti contre lui avec ses sujets, s'étoient vus forcés d'abandonner l'Espagne, et avoient passé plusieurs années au service du roi de Tunis (1). Pendant leur long séjour chez les Sarrasins, on les accusoit d'avoir adopté les mœurs et la religion de ce peuple. Cependant Henri, fatigué de son exil parmi des Musulmans, avoit quitté l'Afrique pour l'Italie, dans le temps où la conquête du royaume de Naples, par Charles d'Anjou, échauffoit les espérances de tous les ambitieux. Le père de Henri étoit frère de la mère de Charles; le prince castillan fit valoir cette parenté, pour obtenir de son cousin un accueil favorable; il y

(1) Alfonse de Castille avoit violé les privileges nationaux; il avoit altéré les monnoies, et établi de nouveaux impôts sans le consentement des Cortés. Les nobles avoient essayé de former une *union*, ou confédération, pour maintenir leurs droits, et le prince Henri s'étoit mis à leur tête; mais ses troupes s'étant débandées à *Nebrissa*, il avoit été obligé, en 1257, de s'enfuir à Valence, d'où il avoit passé à Tunis. Ce furent sans doute les gentilshommes qui avoient pris parti avec lui, qui le suivirent d'abord en Afrique, puis en Italie. *Mariana Histor. de las Hispañas*, L. XIII, c. 11. — *Hips. Illust.* T. II, p. 599.

1268. joignit une recommandation plus puissante encore; il lui prêta soixante mille doubles; le prix de ses services et de ses épargnes chez les Sarrasins. Charles, en effet, accueillit Henri comme un frère; il le recommanda fortement au pape, auquel il demanda même d'investir le castillan du royaume de Sardaigne, afin d'en dépouiller les Gibelins de Pise. Mais bientôt Charles se montra jaloux des progrès que Henri faisoit sur l'esprit du peuple de Rome, et à la cour du pape; il demanda pour lui-même le royaume de Sardaigne; il refusa de rendre à son cousin l'argent qu'il avoit emprunté de lui, et il excita tellement sa colère, que Henri fit serment de se venger, dût-il lui en coûter la vie (1).

Les Romains cependant, animés de la même jalousie contre la noblesse, que ressentoient à cette époque tous les peuples italiens, avoient exclu cet ordre privilégié du gouvernement de leur ville. Ils venoient de nommer deux citoyens par chaque quartier, pour en composer leur conseil suprême, et ceux-ci déférèrent le rang de sénateur à Henri de Castille, qu'ils crurent propre à décorer par sa naissance royale leur nouveau gouvernement. Henri avoit sous ses ordres

(1) *Giovanni Villani*, L. VII, c. 10, p. 235. — *Sabas Malaspina Historia Sicula*, L. III, c. 18, p. 833.

environ trois cents chevaliers espagnols ou sarrasins, qui l'avoient suivi de Tunis; il trouva bientôt moyen d'en faire venir d'autres; en même-temps il étendit son pouvoir dans Rome, par un mélange de fermeté et de justice; il y rétablit l'ordre et la sûreté; mais il fit arrêter et garder comme ôtages, quelques chefs du parti des nobles et des Guelfes, deux Orsini, un Savelli, un Stefani et un Malabranca. Il publia en même-temps l'alliance qu'il avoit contractée avec Conradin, et il écrivit à ce prince, pour l'engager à se hâter de se rendre à Rome (1). 1268.

Dans le même temps, Conrad Capece, après avoir porté à Pise des nouvelles de Conradin, et des assurances d'un prompt secours, avoit fait voile vers Tunis, sur une galère pisane. Il y alloit chercher Frédéric, le frère de Henri de Castille, et il le ramena sur les côtes de Sicile, avec deux cents chevaliers espagnols, deux cents allemands, et quatre cents toscans, qui s'étoient réfugiés en Afrique, après les défaites de la maison de Souabe, et qui étoient impatiens de les venger. Les deux galères qui portèrent cette troupe à Sciatta, en Sicile, étoient chargées de selles et d'armes; mais les chevaliers étoient réduits

(1) *Sabas Malaspina Hist. Sicula*, L. III, c. 20, p. 834.

1268. à un état si misérable, qu'entr'eux tous, ils n'avoient que vingt-deux chevaux (1). Cependant ils répandirent dans l'île, les lettres et les proclamations de Conradin, pour rappeler ses sujets à la fidélité qu'ils avoient jurée à sa famille. En peu de temps, la vallée de Mazara, celle de Noto, et toute la Sicile, à la réserve de Palerme, Messine et Syracuse, arborèrent les étendards de la maison de Souabe; le vicaire du roi Charles fut défait par Conrad et Frédéric, et les chevaux enlevés aux Provençaux, servirent à remonter les chevaliers arrivés d'Afrique.

Charles, averti des progrès de ses ennemis en Sicile, apprit en même-temps qu'à Luceria, les Sarrasins avoient pris les armes contre lui; que la ville d'Aversa, dans la Pouille, s'étoit révoltée, ainsi que toutes les Abruzzes, à la réserve d'Aquila, et plusieurs des villes de Calabre. D'après ces nouvelles, il partit immédiatement pour combattre ses ennemis avant qu'ils eussent reçu les secours de Conradin; et, laissant huit cents chevaliers françois ou provençaux, en Toscane, sous les ordres de Guillaume de Belselve, il se rendit à grandes journées dans la Pouille, et vint mettre le siége devant Luceria.

(1) *Sabas Malaspina*, L. IV, c. 2, p. 837.

Conradin cependant étoit reparti de Pavie; 1268.
et pour franchir les Alpes liguriennes, il avoit divisé son armée: lui-même, sous la conduite du marquis del Carreto, il traversa les terres de ce seigneur, et vint déboucher à Varaggio, près de Savone, dans la rivière de Ponent. C'est là que les Pisans avoient envoyé dix vaisseaux pour le recevoir, et le conduire à Pise, où il arriva au mois de mai (1). Sa cavalerie, d'autre part, traversa les montagnes de Pontrémoli, et vint déboucher à Sarzana, où elle fut accueillie par les Pisans. Ces républicains, à l'arrivée du dernier prince de la maison de Souabe, s'empressèrent de lui donner des témoignages de la longue affection qu'ils avoient vouée à sa famille; ils armèrent trente galères, montées par cinq mille soldats pisans, et ils les envoyèrent dans les mers des deux Siciles; là elles attaquèrent Gaéta, elles dévastèrent les environs de Molo, et elles livrèrent enfin, devant Messine, un combat à la flotte combinée provençale et sicilienne de Charles d'Anjou, dans lequel elles prirent vingt-sept galères, qu'elles brûlèrent en vue du port (2).

(1) *Caffari Continuator. Ann. Genuens.* L. VIII, p. 545. — *Giov. Villani.* L. VII, c. 23, p. 247. — *Michael de Vico Breviarium Pisanæ historiæ*, p. 197.

(2) *Sabas Malaspina*, L. IV, c. 4, p. 840.

1268. Conradin, après avoir fait, à la tête des Pisans, une excursion sur le territoire de Lucques (1), se rendit à Sienne, où il fut reçu avec les mêmes témoignages de joie. Cependant, Guillaume de Belselve, maréchal de Charles, voyant que son ennemi s'avançoit vers Rome, voulut s'en rapprocher aussi. Il se mit en marche de Florence pour Arezzo; mais, lorsqu'il fut parvenu au Ponte à valle, sur l'Arno, il tomba dans une embuscade que lui avoient dressée les troupes de Conradin, sous la conduite des Uberti de Florence, et il fut fait prisonnier, ainsi que la plupart de ses soldats: les autres furent tués ou dispersés (2).

Conradin, dans sa marche au travers de l'Italie, avoit reçu trois fois l'ordre du pontife, de licencier son armée; il devoit venir sans armes aux pieds du prince des apôtres, recevoir la sentence qui seroit portée contre lui; et s'il s'y refusoit, il étoit menacé d'être excommunié et dépouillé du titre de roi de Jérusalem, le seul que le saint-siége lui eût permis jusqu'alors d'hériter de ses ancêtres.

(1) *Ptolomæi Annales Lucenses.* T. XI, p. 1286.

(2) *Giov. Villani*, L. VII, c. 24, p. 247.—*Chronica Sanese Andreæ Dei.* T. XV, p. 35. — *Malavolti Storia di Siena*, L. II, P. II, p. 36.

Conradin n'avoit tenu aucun compte de ces menaces, et Clément prononça enfin à Viterbe, le jour de Pâques, la sentence d'excommunication contre lui et tous ses partisans (1), le déclarant déchu du royaume de Jérusalem, et déliant tous ses vassaux de leur serment de fidélité. Conradin ne répondit à cette dernière bulle, qu'en marchant vers Rome, à la tête de son armée. Comme il passoit devant Viterbe où résidoit le pontife, et où il avoit eu soin de se fortifier par une nombreuse garnison, Conradin fit déployer son armée devant les murs de la ville, pour intimider la cour du pape par cette pompe. Les cardinaux et les prêtres, effrayés, accoururent en effet auprès de Clément IV, qui dans ce moment étoit en prières. « Ne » craignez point, leur dit-il, car tous ses » efforts doivent se dissiper en fumée. » Alors il s'avança sur les remparts, d'où il vit Conradin et Frédéric d'Autriche, qui faisoient défiler en parade leurs chevaliers. « Ce sont » des victimes, dit-il à ses cardinaux, qui » se laissent conduire au sacrifice (2) ». 1268.

(1) *Voyez* la bulle du pape. §. 4-17, p. 159, 161, *Annal. Eccles. Raynald.*

(2) *Ptolomæi Lucensis Historia Eccles.* L. XXII, c. 36, p. 1160. — *Raynald. Annal. Eccles.* §. 20, p. 161.

1268. Cependant, Conradin fut accueilli à Rome par le sénateur Henri de Castille, avec toute la pompe qu'on avoit coutume de réserver aux empereurs. Ce sénateur avoit rassemblé pour lui, huit cents chevaux espagnols; un grand nombre de gendarmes allemands et de seigneurs gibelins, qui avoient servi sous Frédéric et Manfred, s'étoient aussi réunis pour l'attendre; et Conradin, après s'être arrêté quelques jours à Rome, pour reposer son armée, et s'approprier les trésors du clergé cachés dans les églises, en repartit le 18 août, à la tête de cinq mille gendarmes, pour s'avancer vers le royaume de Naples.

L'entrée de ce royaume, du côté de la Campanie et de Ceperano, étoit bien fortifiée, et garnie de troupes; Conradin résolut donc de pénétrer par les Abruzzes. Passant sous Tivoli, il traversa le val de Celle, et parvint enfin dans la plaine de Saint-Valentin ou Tagliacozzo (1). Charles, instruit de la route qu'il tenoit, leva le siége de Luceria, et

(1) Matteo Spinelli di Giovenazzo, le plus ancien historien que nous ayons en langue italienne, a conduit son journal jusqu'à la veille de cette bataille, où il est probable qu'il fut tué. Ce journal est écrit en langue appulienne, qui est assez différente de la toscane, pour que Muratori ait jugé nécessaire de l'imprimer avec une traduction latine en regard. On y reconnoît cependant le dialecte qu'on parle encore aujourd'hui à Naples. *T. VII. Rer. It.*

s'avançant à grandes journées, il passa la ville 1268.
d'Aquila, et vint rencontrer son rival dans la même plaine de Tagliacozzo. Charles n'avoit pas plus de trois mille chevaliers pour opposer aux cinq mille que conduisoit Conradin; mais un vieux baron françois, Alard de Saint-Valery, qui revenoit de la Terre-sainte, lui suggéra un stratagème périlleux, et peut-être cruel, qui compensa l'infériorité du nombre.

D'après le conseil du sire de Saint-Valery, Charles fit trois corps de son armée : le premier fut composé de Provençaux, Toscans, Lombards et Campaniens; il lui donna pour capitaine, Henri de Cosence, qui ressembloit à Charles, et qu'il fit revêtir d'habits et d'ornemens royaux. Il forma un second corps de François, sous les ordres de Jean de Crari, et il envoya ces deux bataillons, comme s'ils formoient seuls toute l'armée, fortifier le pont, et défendre la petite rivière qui traverse la plaine de Tagliacozzo. Le roi cependant, avec Alard de Saint-Valery, Guillaume de Villehardouin, prince de Morée, et huit cents chevaliers, la fleur de toute l'armée guelfe, se cacha dans un petit vallon, pour ne paroître qu'à la fin du combat.

Conradin, après avoir reconnu les deux corps qu'il supposoit former toute l'armée

1268. guelfe, divisa la sienne en trois corps, selon les nations qu'il conduisoit. Avec le duc d'Autriche, il prit le commandement des Allemands; il donna celui des Italiens au comte Galvano Lancia, et celui des Espagnols à Henri de Castille. A la tête de ses braves soldats, il passa hardiment le fleuve à gué, et vint donner au travers des Provençaux; leur bataillon fut bientôt mis en déroute, et celui des François ne résista pas beaucoup plus. Les Gibelins étoient tellement supérieurs en nombre, que l'armée de Charles parut bientôt ou détruite ou mise en fuite. Charles, qui, d'une colline, voyoit le massacre de ses gens, s'abandonnoit au désespoir, et vouloit à toute force voler à leur secours; mais le sire de Saint-Valery, qui, d'après sa connoissance des Allemands, avoit calculé les effets de leur victoire, ne lui permit point encore de faire un mouvement. Les Allemands, en effet, trouvant sur le champ de bataille, le corps de Henri de Cosence, percé de coups, d'après ses ornemens royaux, le prirent pour Charles lui-même; la victoire leur parut complète, et, n'ayant plus rien à craindre, ils se répandirent dans la campagne, pour piller.

Lorsqu'Alard de Saint-Valery vit que les troupes de Conradin avoient complètement rompu leur ordre de bataille, et qu'entraînées

à la poursuite des fuyards, elles étoient 1268.
divisées en petits pelotons, hors d'état désormais de soutenir le choc de ses gendarmes, il se retourna vers Charles, et lui dit : « Fais à » présent sonner la charge, car le moment en » est venu. » En effet, ces huit cents hommes d'élite et de troupes fraîches, donnant au travers d'une armée de cinq mille hommes, mais accablée de fatigue, et tellement dispersée, que nulle part on ne trouvoit deux cents chevaliers réunis et prêts à faire résistance, en firent un massacre effroyable. Charles étoit si peu attendu, que, quand sa troupe étoit entrée au galop sur le champ de bataille, ceux qui l'occupoient n'avoient pas douté que ce ne fût un parti des leurs qui revenoit de la poursuite des fuyards, et ils ne s'étoient point mis en défense pour les attendre. Les François, voyant l'enseigne de leur roi relevée, accouroient se ranger autour d'elle, et la troupe de Charles se grossissoit, tandis que celle de Conradin diminuoit (1). Les barons qui entouroient

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 27, p. 250 et suiv. — *Ricordano Malaspina*, c. 192, p. 1013. — *Sabas Malaspina Hist. Sic.* L. IV, c. 9 et 10, p. 845. — Lettre de Charles au pape Clément IV, du jour de la bataille. — *Raynald.* 32, 33, p. 164. — *Ricobaldus Ferrariensis Hist. Imper.* T. IX, p. 136. — *Chronicon Frat. Francisci Pipini*, L. III, c. 7, T. IX, p. 682. — *Guillaume de*

1268. celui-ci, voyant que la bataille ne pouvoit plus être sauvée, lui conseillèrent de se réserver, ainsi que ses soldats, pour un nouveau combat, et de se dérober, par la fuite, à la mort ou à la captivité. Conradin, le duc d'Autriche, le comte Galvano Lancia, le comte Gualferano, et les comtes Gérard et Galvano de Donoratico de Pise, s'enfuirent ensemble; et Alard de Saint-Valery retint à grand'peine les François qui vouloient les poursuivre; car si eux, de leur côté, avoient rompu leur ordonnance, ils auroient pu aisément être défaits à leur tour. Peu s'en fallut même qu'ils ne le fussent par don Henri de Castille, qui rentra sur le champ de bataille, avec ses Espagnols. Cependant ceux-ci furent également dispersés, et Charles resta, jusqu'à la nuit, rangé en bataille, pour ne laisser aucun doute sur sa victoire.

Conradin avoit espéré, en fuyant, retrouver le gros de son armée, qui étoit dispersée plutôt que vaincue; mais le pays qui, à son arrivée, paroissoit lui être favorable, se déclaroit contre lui, à mesure qu'on étoit instruit de sa défaite. Henri de Castille fut arrêté et livré à Charles, par l'abbé du Mont-Cassin,

Nangi, Gesta Sancti Ludovici; ap. Duchesne Historiæ Francorum Script. T. V, p. 378-382. — La bataille fut livrée la veille de la Saint-Barthelemy, 23 août 1268.

auquel il avoit demandé l'hospitalité. Con- 1268.
radin, parvenu, avec ses amis, à la tour d'Astura, sur le rivage de la mer, à quarante-cinq milles du champ de bataille, se fit donner une barque pour passer en Sicile; mais Jean Frangipani, seigneur d'Astura, le suivit dans une autre barque, le fit prisonnier, et le ramena dans son château. Frangipani hésitoit cependant s'il ne libéreroit point ses prisonniers pour de l'argent, lorsqu'il fut assiégé, à son tour, par l'amiral de Charles, et forcé de les remettre entre ses mains. Il reçut du roi françois un fief, près de Bénévent, en récompense de sa lâcheté.

La défaite de Conradin ne devoit mettre un terme ni à ses malheurs, ni aux vengeances du roi. L'amour du peuple pour l'héritier légitime du trône, avoit éclaté d'une manière effrayante; il pouvoit causer de nouvelles révolutions, si Conradin demeuroit en vie; et Charles, revêtant sa défiance et sa cruauté des formes de la justice, résolut de faire périr sur l'échafaud le dernier rejeton de la maison de Souabe, l'unique espérance de son parti. Il convoqua donc, à Naples, deux syndics ou députés de chacune des villes de la Terre de Labour et de la

1268. principauté (1); c'étoient les deux provinces de son royaume qui lui étoient le plus dévouées, et où les Guelfes étoient en plus grand nombre. Il forma de cette assemblée de députés un tribunal, auquel il demanda une sentence de condamnation contre Conradin et tous ses associés. Mais avec quelque partialité que ce Tribunal eût été composé, quelle que fût encore la crainte que pouvoit lui inspirer le caractère du tyran, la grande majorité des juges se refusoit à se souiller d'un crime semblable.

Tandis que Charles descendoit lâchement aux fonctions d'accusateur; qu'il reprochoit à son rival de s'être révolté contre lui, souverain légitime; d'avoir méprisé les excommunications de l'église; d'avoir fait alliance avec les Sarrasins, et d'avoir pillé les monastères, Guido de Sucaria, jurisconsulte fameux, qui étoit l'un des juges, prit la parole pour défendre l'accusé. Il montra que Conradin étoit sous la sauvegarde que les lois de la guerre accordent aux prisonniers; que son droit au trône qu'il venoit reconquérir, étoit au moins assez plausible pour qu'il pût, sans crime, le faire valoir; que

(1) *Sabas Malaspina Hist. Sicula.* L. IV, c. 16, p. 851.

les désordres de son armée ne pouvoient pas 1268.
plus lui être attribués, que des sacriléges semblables, que l'on avoit vu commettre par une armée dévouée à l'église, n'avoient été attribués à son chef; qu'enfin l'âge de Conradin seroit un motif de grâce, si ses droits seuls ne lui assuroient pas la protection de la justice. Un seul juge provençal et sujet de Charles, dont les historiens n'ont pas voulu conserver le nom, osa voter pour la mort; d'autres se renfermèrent dans un timide et coupable silence; et Charles, sur l'autorité de ce seul juge, fit prononcer, par Robert de Bari, protonotaire du royaume, la sentence de mort contre Conradin et tous ses compagnons (1). Cette sentence fut communiquée

(1) Plusieurs écrivains accusent le pape Clément IV d'avoir conseillé à Charles de faire mourir Conradin. Les uns assurent que, lorsque Charles le consulta sur ce qu'il avoit à faire, Clément se contenta de répondre : « Il ne convient pas à un » pape de conseiller la mort de personne ». D'autres prétendent qu'il répondit : *Vita Corradini mors Caroli, mors Corradini vita Caroli.* Voyez *Giannone*, L. XIX, c. 4, p. 702, et les auteurs qu'il cite à l'appui de cette accusation. Mais parmi eux il range bien à tort Giovanni Villani, qui dit précisément le contraire. Ce récit ne nous a point paru vraisemblable; Clément auroit pu être cruel par fanatisme, non par politique, et encore la politique d'un pape ne pouvoit conseiller la mort de Conradin. Nous avons une lettre de Clément à Charles, dans laquelle il l'invite à traiter ses sujets avec douceur; et plusieurs écrivains assurent qu'il lui reprocha amèrement la mort du jeune prince.

1268. à Conradin, comme il jouoit aux échecs; on lui laissa peu de temps pour se préparer à son exécution, et, le 26 d'octobre, il fut conduit, avec tous ses amis, sur la place du marché de Naples, le long du rivage de la mer; Charles étoit présent, avec toute sa cour, et une foule immense entouroit le roi vainqueur et le roi condamné.

Le juge provençal qui avoit voté la mort de Conradin, lut la sentence portée contre lui, comme traître de la couronne et ennemi de l'église. Comme il achevoit et prononçoit la peine de mort, Robert de Flandres, le propre gendre de Charles, s'élança sur ce juge inique, et, le frappant au milieu de la poitrine, de l'estoc qu'il tenoit à la main, il s'écria : « Il » ne t'appartient pas, misérable, de con- » damner à mort si noble et si gentil sei- » gneur ! » Le juge tomba mort en présence du roi, qui n'osa pas venger sa créature.

Cependant Conradin étoit entre les mains des bourreaux; il détacha lui-même son manteau, et, s'étant mis à genoux pour prier, il se releva en s'écriant : « Oh ma mère, » quelle profonde douleur te causera la nou- » velle qu'on va te porter de moi ! » Puis il tourna les yeux sur la foule qui l'entouroit; il vit les larmes, il entendit les sanglots de son peuple; alors, détachant son gant, il jeta

au milieu de ses sujets ce gage d'un combat 1268.
de vengeance, et tendit sa tête au bourreau (1).

Après lui, sur le même échafaud, Charles fit trancher la tête au duc d'Autriche, aux comtes Gualferano et Bartolommeo Lancia, et aux comtes Gerard et Galvano Donoratico de Pise. Par un rafinement de cruauté, Charles voulut que le premier, fils du second, précédât son père, et mourût entre ses bras. Les cadavres, d'après ses ordres, furent exclus d'une terre sainte, et inhumés sans pompe sur le rivage de la mer. Charles II, cependant, fit dans la suite, bâtir sur le même lieu, une église de carmelites, comme pour appaiser ces ombres irritées.

Henri de Castille, le sénateur de Rome, fut épargné, soit comme cousin du roi, soit en considération des instances de l'abbé du Mont-

(1) Le récit de cette mort est surtout tiré de Ricobaldus Ferrariensis, qui en rapporte toutes les circonstances d'après un des juges de Conradin, ami et compagnon de Guido de Sucaria. *Ricob. Ferr. Hist. Imp.* T. IX, p. 137. Mais j'ai profité aussi de *Sabas Malaspina*, L. IV, c. 16, p. 851. — *Ricordano Malaspina*, c. 193, p. 1014. — *Giov. Villani*, L. VII, c. 29, p. 253. — *Fr. Franc. Pipinus*, L. III, c. 9, T. IX, p. 685. — Barth. de Neocastro, *Hist. Sicula*, c. 9 et 10, selon son usage, cache la vérité sous ses déclamations ampoulées. Guillaume de Nangi, l'historien françois de saint Louis, est le seul qui ne donne pas une larme à la condamnation de Conradin; il la blâme seulement comme impolitique. *Hist. Francor. Script.* T. V, p. 382, 383.

1268. Cassin, qui l'avoit livré. Mais des flots de sang devoient couler encore. Les Gibelins de Sicile, découragés par la défaite de Conradin, furent vaincus, et tombèrent tous les uns après les autres entre les mains des François. Tous ces barons fidèles furent mis à mort. Ce fut le sort des frères Marin et Jacques Capece, et de Conrad d'Antioche, fils de Frédéric d'Antioche, bâtard de Frédéric II. Celui-ci eut les yeux arrachés, et fut pendu ensuite (1). A la réserve du malheureux Henzius, qui étoit encore dans les prisons de Bologne, et qui y mourut quatre ans après, c'étoit le dernier des descendans illégitimes de la maison de Souabe, comme Conradin étoit le dernier de ces princes. Vingt-quatre barons de Calabre furent saisis dans le château de Gallipoli; ils furent tous envoyés au supplice (2). Ces exemples de cruauté étoient imités par les juges d'un rang inférieur, qui traitoient le peuple comme ils voyoient traiter les grands. Plusieurs étoient envoyés au supplice, plusieurs mutilés, plusieurs dépouillés de leurs biens, sans qu'on les eût seulement entendus avant de prononcer contr'eux une sentence.

(1) *Barthol. de Neocastro Hist. Sicula*, c. 11, p. 1025, T. XIII.

(2) *Sabas Malaspina*, L. IV, c. 17, p. 853.

A Rome, le roi fit couper les jambes à ceux 1268.
qui s'étoient déclarés contre lui; et, craignant ensuite que la vue de ces malheureux ne lui suscitât de nouveaux ennemis, il les fit enfermer dans une maison de bois, à laquelle il fit mettre le feu (1). Guillaume, dit l'Étendard, un homme de sang, avoit été envoyé en Sicile pour y réprimer ou y punir la rebellion. Il vint assiéger la ville d'Augusta, entre Catane et Syracuse. Cette ville étoit défendue par mille de ses citoyens en état de porter les armes, et par deux cents gendarmes toscans, de ceux que les Capece avoient conduits en Sicile; sa situation étoit assez forte pour pouvoir lasser peut-être la patience des assiégeans; mais six traîtres livrèrent la ville aux François, en leur ouvrant une porte secrète. Les habitans d'Augusta, surpris et massacrés dans leurs rues, ne purent pas faire de résistance; mais lorsque tout combat avoit cessé, Guillaume plaça des bourreaux sur le rivage de la mer, et, faisant conduire devant eux, l'un après l'autre, tous les malheureux que l'on découvroit dans les souterrains de leurs maisons, il leur fit trancher à tous la tête, et fit jeter leurs cadavres dans les flots (2). Pas un habitant d'Augusta

(1) *Sabas Malaspina*, L. IV, c. 13, p. 849.

(2) *Ib.*, L. IV, c. 18, p. 854.

1268. n'échappa; des fuyards qui s'étoient jetés en trop grand nombre dans une barque, furent engloutis par les eaux; et les six traîtres qui avoient livré leurs concitoyens, saisis comme les autres par les bourreaux, partagèrent la calamité qu'ils avoient attirée sur leur patrie. Conrad Capece fut livré à Guillaume par les habitans de Conturbia, et pendu après qu'on lui eut arraché les yeux. Luceria fut prise par Charles lui-même, lorsque la famine eut réduit les Sarrasins qui la défendoient, à un nombre infiniment petit (1), et toutes les villes, tous les châteaux des deux Siciles rentrèrent sous le pouvoir des François.

Le gant que Conradin avoit jeté au milieu de la foule, fut, à ce qu'on assure, relevé par Henri Dapifero, et porté à D. Pierre d'Aragon, mari de Constance, fille de Manfred, comme au seul héritier légitime de la maison de Souabe. Peut-être Conradin vouloit-il en effet, comme l'ont prétendu les rois autrichiens et aragonois (2), transférer de cette manière, à leur famille, des droits sur son trône, et confirmer ainsi leur titre héréditaire; mais il semble plus probable encore que Conradin jetoit à ses

(1) *Sabas Malaspina*, L. IV, c. 19 et 20.

(2) *Giannone Storia Civile*, L. XIX, c. 4, p. 705, et les auteurs qu'il cite.

sujets eux-mêmes le gage de la vengeance; 1268.
qu'il les avertissoit ainsi que c'étoit à eux à secouer un joug odieux, et à se laver du sang de leurs rois, du sang de leurs amis et de leurs concitoyens, qu'on versoit sur leurs têtes. Ce gage des combats fut relevé, en effet, par la nation elle-même, et les vêpres siciliennes furent la lente, mais terrible punition du supplice de Conradin, du massacre d'Augusta, du sang dont les François inondèrent les deux Siciles.

CHAPITRE XXII.

Ambition démesurée de Charles d'Anjou. — Il excite la discorde entre les républiques italiennes pour les asservir ; — ses projets arrêtés par les vêpres siciliennes.

1268 — 1282.

Charles étoit enfin parvenu à ce degré de puissance qu'il avoit ambitionné si long-temps ; les deux royaumes de Sicile lui étoient soumis ; l'héritier de ces trônes avoit été sacrifié à sa politique ; la famille de Souabe toute entière avoit péri, il n'en restait plus pour rejeton unique qu'une femme, mariée, à l'extrémité de l'Europe, à un prince peu riche et peu puissant ; une femme qui tiroit tous ses droits d'un bâtard, et qui n'avoit à la succession qu'un titre à peine supérieur à celui du conquérant. Charles n'étoit pas seulement roi des deux Siciles, il étoit le favori des papes, qui voyoient en lui leur ouvrage ; et, comme ami, comme le fils chéri du saint-siége, il exerçoit sur les États de l'église une puissance qu'aucun souverain séculier n'y avoit, depuis long-temps,

pu acquérir. Clément IV mourut un mois après le supplice de Conradin (1); et comme, pendant trente-trois mois, les cardinaux ne purent s'accorder pour lui donner un successeur, le pouvoir de Charles, sur les États de l'église, s'accrut encore durant cet interrègne. La Toscane lui avoit été soumise par Clément, qui lui avoit déféré le titre de vicaire impérial dans cette province; les Guelfes de Lombardie le regardoient comme leur protecteur; plusieurs villes de Piémont l'avoient choisi pour être leur seigneur perpétuel, et le roi des deux Siciles étoit, en même-temps, l'arbitre du reste de l'Italie.

Béatrix, femme de Charles, qui, pour satisfaire son orgueil, l'avoit engagé dans ces hautes entreprises, ne put point recueillir les fruits de ces victoires qu'elle avoit si ardemment désirées. Elle mourut peu après la bataille de Tagliacozzo, et fut bientôt remplacée par Marguerite de Bourgogne, que Charles épousa en secondes noces. 1268.

Charles demeura bien plus long-temps en possession de son pouvoir; mais il n'en jouit pas non plus. Le royaume de Sicile ne lui paroissoit plus être un but digne de lui; il ne

(1) Clément IV mourut le 29 novembre, et Conradin fut exécuté le 29 octobre.

1268. le regardoit déjà que comme un moyen pour parvenir à un but plus élevé. Au lieu de se contenter d'avoir sur l'Italie entière une haute influence, il voulut l'asservir et s'en former un seul royaume; il ne voyoit même plus, dans ce royaume, que l'avantage dont il pouvoit être pour conquérir l'empire d'Orient qu'il convoitoit aussi; il étendit ses intrigues d'un bout à l'autre de l'Italie et de la Grèce; il se fraya, par la tromperie, un chemin qu'il élargissoit par la cruauté; il coûta aux peuples qu'il vouloit gouverner, des trésors et des flots de sang; mais au lieu de les asservir, il ne fit que les réveiller de leur assoupissement, les provoquer, et attirer enfin sur lui et sur les siens la tardive, mais juste vengeance des opprimés.

Parmi les circonstances favorables à l'agrandissement de la maison d'Anjou, il faut compter la chûte des principaux chefs du parti gibelin en Lombardie, le marquis Pelavicino et Buoso da Doara. Tous deux avoient été élèves de Frédéric II, et compagnons d'armes du féroce Eccelino, qu'ils avoient ensuite contribué à renverser, lorsque ses crimes avoient rendu impossible toute association avec lui. Uberto Pelavicino étoit un grand capitaine; des premiers il avoit su se former un corps brillant et nombreux de cavalerie, qui dépendoit

uniquement de lui ; il avoit réuni sous sa 1268.
domination un grand nombre de villes, qui, en le nommant leur général, avoient, presque sans le savoir, fait de lui leur maître (1). L'ambition de Pelavicino étoit moins avide et moins féroce que celle d'Eccelino ; il n'avoit pas affermi son pouvoir par des crimes ; il ne l'avoit pas rendu complet, et il s'en vit dépouiller par l'inconstance des peuples, sans être en état, comme l'avoit été Eccelino, de défendre, par une longue guerre, les Etats qu'il s'étoit formés.

Presque toutes les villes qui avoient dépendu de lui, s'étoient déjà révoltées lorsque Conradin traversa la Lombardie ; il lui restoit encore de nombreux châteaux bien fortifiés ; celui de San-Donnino, entre Parme et Plaisance, étoit sa résidence la plus habituelle. Il fut assiégé par les Parmesans à la fin de l'année 1268 ; et s'étant rendu à eux, il fut rasé, et ses habitans répartis dans les bourgades voisines. Le marquis Uberto, qui s'étoit retiré

(1) Dans un même temps, le marquis avoit été seigneur de Crémone, Milan, Brescia, Plaisance, Tortone et Alexandrie. Comme chef de parti, il avoit une autorité presqu'aussi illimitée à Pavie, Parme, Reggio et Modène. Enfin, comme seigneur de Milan, les villes de Lodi, Como et Novare dépendoient aussi de lui. Il perdit la souveraineté de toutes ces villes trois ans avant sa mort, sans presque avoir pu livrer de combats pour la défendre. *Chron. Placentinum.* T. XVI, p. 476.

1269. dans un autre château, y mourut l'année suivante, tandis que les Guelfes ses ennemis en entreprenoient le siége (1). Son fils Manfred a continué la noble famille des Pelavicino, qui, avec une légère altération de nom, s'appelle aujourd'hui Palavicino; mais quoiqu'elle soit restée, jusqu'à nos jours, feudataire immédiate de l'empire, elle n'est jamais remontée à ce degré de puissance à laquelle le marquis Uberto l'avoit élevée.

Buoso da Doara, long-temps le collégue de Pelavicino, fut peut-être, en se brouillant avec lui, cause de la ruine de tous les deux; car à peine étoient-ils assez forts, en restant unis, pour résister à leurs ennemis. Il fut exilé de Crémone avec tout son parti, et il mourut dans la misère, après avoir compromis sa puissance par une avarice insensée (2).

Les villes de Lombardie, presque toutes réunies au parti guelfe, sembloient donc, par la chûte de leurs anciens maîtres, renaître à l'espérance de la liberté; mais elles avoient perdu dans les révolutions précédentes, cette haine de la tyrannie, cette haine du pouvoir

(1) *Chronicon Placentinum.* T. XVI, p. 476. — *Chronicon Parmense.* T. IX, p. 784. — *Campi Cremona fedele,* L. III, p. 78.

(2) *Chron. Fratris Francisci Pipini,* L. III, c. 45, T. IX, p. 709.

arbitraire, qui fait la sauvegarde des répu- 1269.
bliques. La passion dominante dans chaque ville, c'étoit le triomphe d'un parti, non l'établissement d'un gouvernement convenable; et les moyens qu'on prenoit pour atteindre ce but, étoient toujours de nature à détruire toute liberté. On ne peut pas espérer peut-être qu'une république soit exempte de factions; mais du moins faut-il désirer que ses factions naissent de son sein, et que ses citoyens n'aient point adopté des causes étrangères. Une faction intérieure confond toujours le but qu'elle se propose avec l'espoir d'un meilleur gouvernement. Si les uns s'efforcent de faire triompher les nobles, c'est qu'ils se figurent devoir trouver dans l'aristocratie plus de force, de dignité, de prudence et de calme; si d'autres exaltent le pouvoir du peuple, c'est qu'ils attendent de la démocratie plus de liberté, d'indépendance et d'énergie. Ni les uns ni les autres ne choisiront sciemment, pour réussir, des moyens qui détruiroient le but qu'ils se proposent; ce but est toujours une sauvegarde pour l'État lui-même. Mais quand les citoyens sont entrés avec la même chaleur dans un parti plus vaste que leur patrie, dans un parti dont le but est en dehors de cette patrie, dont le but est considéré comme d'un intérêt supérieur à l'intérêt national, il n'est

1269. point de sacrifices qu'ils ne soient prêts à faire pour l'atteindre. Dans les querelles de religion, dans celles de l'empire et de l'église, asservir sa propre cité, lui donner un gouvernement violent mais énergique, ce n'est point détruire l'objet même qu'on avoit en vue, c'est au contraire souvent se donner des moyens plus sûrs pour l'obtenir. Les factions furent portées à un égal degré de violence en Toscane et en Lombardie; mais dans le premier pays c'étoient celles de la démocratie et de l'aristocratie, aussi la liberté fut-elle maintenue; dans le second, celles des Guelfes et des Gibelins, et le gouvernement républicain leur fut sacrifié.

Charles d'Anjou, qui nourrissoit des passions dont il attendoit ses succès, fit assembler à Crémone une diète des villes guelfes de Lombardie. Ses ambassadeurs la présidèrent, et représentèrent aux cités, que, pour profiter de la victoire qu'elles venoient d'obtenir sur les Gibelins, leurs ennemis éternels, pour empêcher à jamais la renaissance de ce parti détesté, il falloit donner plus de force et plus d'union au gouvernement de leur ligue, il falloit lui donner un chef. Ils prétendirent que le roi Charles, qui devoit tout son pouvoir aux Guelfes, étoit l'homme qui demeureroit le plus invariablement dévoué à leur parti; en conséquence ils demandèrent que toutes les

villes lombardes le déclarassent leur seigneur. 1269.
Les députés de Plaisance, Crémone, Parme, Modène, Ferrare et Reggio y consentirent (1); ceux de Milan, Come, Verceil, Novare, Alexandrie, Tortone, Turin, Pavie, Bergame, Bologne, et ceux du marquis de Montferrat répondirent, qu'ils vouloient avoir Charles pour ami, et jamais pour maître. Cependant les envoyés de Charles ne se rebutèrent pas, et ils firent tant par leurs intrigues, qu'avant la fin de l'année les Milanois et plusieurs autres peuples consentirent à prêter, à leur maître, serment de fidélité.

Le roi de Sicile ne se seroit probablement pas borné à ces premiers succès, si à cette même époque, il n'avoit été entraîné par son frère saint Louis, dans la dernière croisade, qui le détourna quelque temps de ses entreprises sur l'Italie.

L'ardeur pour les croisades avoit été affoiblie 1270.
par mille causes diverses: des communications plus fréquentes avec les Sarrasins, avoient diminué la haine qu'ils inspiroient. Les Chrétiens de la Terre-sainte, au contraire, avoient donné tant de preuves de lâcheté, de perfidie et de corruption, que leurs malheurs

(1) *Chronicon Placentinum.* T. XVI, p. 476. — *Giorgio Giulini Memorie.* T. VIII, L. LVI, p. 238.

1270. étoient considérés comme une punition du ciel, et n'intéressoient point pour eux. La foi aveugle du onzième siècle avoit fait place à plus de lumières, et le dévouement chevaleresque des grands, à une politique plus astucieuse. Surtout, l'abus des croisades avoit inspiré de la défiance sur l'efficacité des indulgences elles-mêmes; on avoit vu les papes prêcher à plusieurs reprises la croix contre leurs ennemis particuliers, contre des princes recommandables par leurs vertus et leurs talens, contre des empereurs qui auroient pu être l'appui de la chrétienté, et l'on commençoient à douter de la sainteté de pareilles croisades et des récompenses qu'elles pouvoient mériter au tribunal de Dieu. Le sire de Joinville, pressé par saint Louis de l'accompagner à cette dernière expédition, raconte qu'il lui répondit, « que s'il se mettoit » au pélerinage de la croix, ce seroit la totale » destruction de ses pauvres sujets. Depuis, » ajoute-t-il, ouis dire à plusieurs que ceux » qui lui conseillèrent l'entreprise de la croix, » firent un très-grand mal, et péchèrent mor- » tellement; car, tandis qu'il fut au royaume » de France, tout son royaume vivoit en » paix, et régnoit justice, et incontinent qu'il » en fut hors, tout commença à décliner et » à empirer. Par autre voie, firent-ils très-

» grand mal ; car le dit seigneur étoit si 1270.
» très-foible et débilité de sa personne, qu'il
» ne pouvoit souffrir ni endurer nul harnois
» sur lui, et ne pouvoit endurer être lon-
» guement à cheval (1) ».

Quelque fût le jugement de Joinville et de plusieurs de ses compagnons d'armes, chez un grand nombre d'autres, les vertus chevaleresques de saint Louis ranimèrent encore une fois le zèle qui s'éteignoit. On ne pouvoit en effet refuser son admiration à ce vieux monarque, qui abandonnoit les soins et la gloire de son rang, et qui, sans être découragé par le mauvais succès de sa première expédition, s'embarquoit de nouveau avec toute sa famille, pour entreprendre une guerre dont il n'attendoit aucun fruit sur cette terre, mais qu'il croyoit être conforme à son devoir et à la gloire de Dieu. Arrivé sur le rivage d'Aiguesmortes, et prêt à monter sur son vaisseau, saint Louis s'adressa à ses fils qui le suivoient, et surtout à Philippe, qui devoit lui succéder.

« Tu vois, mon fils, lui dit-il, comment, » malgré ma vieillesse, j'entreprends pour la » seconde fois ce pélerinage, tandis que la

(1) *Mémoires de Joinville, dans la Collection des Mémoires particuliers à l'histoire de France. Edit. de* 1785. T. II, p. 158.

1270. » reine ta mère est dans un âge avancé, et
» qu'avec l'aide de Dieu, notre royaume étant
» exempt de troubles, j'y jouis d'autant de
» richesses, de délices, d'honneurs, qu'il
» peut être donné aux hommes d'en jouir. Tu
» vois, te dis-je, comment pour la cause du
» Christ et de son église, je n'épargne point
» ma vieillesse, je ne me laisse point émouvoir
» par les pleurs de ta mère, je repousse les
» honneurs et les plaisirs, je consacre mes
» richesses au service de Dieu. Tu vois com-
» ment je conduis avec moi, toi, tes frères,
» ta sœur aînée; tu sais que j'aurois conduit
» aussi mon quatrième fils, si son âge avoit
» pu le permettre. J'ai voulu te faire remarquer
» toutes ces choses, pour ce que lorsqu'après
» ma mort tu gouverneras mon royaume,
» tu saches qu'il ne faut rien épargner pour
» Christ, pour l'église, et pour la défense
» de la foi; ni une femme, ni des enfans,
» ni un royaume. J'ai voulu dans ma propre
» personne, donner un exemple à toi et
» à tes frères, pour que, quand il le faudra,
» vous fassiez de même (1) ».

En effet, l'exemple du saint roi avoit entraîné deux autres monarques, le roi de

(1) *Surio in vita S. Ludovici.* T. IV. *Die* 25 *Augusti. Ap. Raynald. Annal.* §. 6. T. XIV, p. 175.

Sicile, son frère, et le roi de Navarre, Théobald. Parmi les croisés, on remarquoit encore Édouard, fils d'Henri III, roi d'Angleterre, et depuis son successeur; les comtes de Poitou et de Flandres, le fils du comte de Bretagne, et un grand nombre de seigneurs de la plus haute distinction (1). 1270.

Mais cette dernière croisade, loin d'avoir un succès proportionné au rang, à la puissance et aux talens des princes qui la conduisoient, fut la plus malheureuse de toutes; son mauvais succès, et les conséquences qu'elle eut ensuite, dégoûtèrent pour jamais les rois chrétiens, de ces expéditions dangereuses. La flotte croisée ne put pas mettre à la voile avant les premiers jours de juillet; elle vint débarquer sur les côtes d'Afrique, une armée innombrable, que quelques-uns ont estimée, après la jonction du roi de Sicile et du prince Édouard, à deux cent mille combattans, dont quinze mille gendarmes (2). L'espérance que le bey de Tunis se feroit

(1) *Guilelm. de Nangiaco Gesta Sancti Ludovici*, p. 383; *in Duchesne Script. Hist. Franc.* T. V.

(2) *Giov. Villani*, L. VII, c. 37, p. 258. — Guido de Corvaria, écrivain pisan contemporain, dit que la flotte étoit composée de cent huit vaisseaux à deux ponts, *gabiati*, vingt-huit galères, et grand nombre d'autres bâtimens. *Fragment. Pisanæ Hist.* T. XXIV, p. 676.

1270. chrétien, et la supposition qu'on entreroit plus facilement en Égypte par la côte d'Afrique, avoient fait prendre cette route aux croisés. Mais, tandis qu'ils attendoient l'arrivée de Charles, sur ce rivage brûlant, parmi les tourbillons de sable que les Sarrasins avoient l'art de diriger sur eux, pour rendre l'air plus étouffant, la peste se mit dans leur armée. Elle enleva d'abord le prince Jean de France, et le cardinal d'Albano, légat du pape; le saint roi Louis fut ensuite frappé lui-même, et il mourut le 25 août, dans des sentimens de piété et de résignation dignes de sa vie passée. Plusieurs des premiers seigneurs, et un très-grand nombre de barons moururent aussi; parmi les simples soldats, la mortalité fut infinie, et l'armée, sans avoir encore combattu, étoit déjà réduite à une extrême foiblesse, lorsque Charles d'Anjou arriva, et prit le commandement des troupes chrétiennes.

Avec moins de vertus, et surtout moins de désintéressement, Charles avoit peut-être plus de talens militaires que son frère; il avoit attendu, pour débarquer son armée, que des pluies rafraîchissantes eussent purifié l'air. Il conduisit immédiatement les croisés au siége de Tunis, pour les éloigner d'un camp où la mort sembloit s'attacher à leurs pavillons;

et comme le bey effrayé offrit alors de traiter, Charles s'empressa de recueillir les fruits du généreux dévouement de son frère et de tant de Chrétiens : il accorda la paix au bey, sous condition qu'il se rendroit désormais tributaire du royaume de Sicile ; et, rappelant ses soldats sur ses vaisseaux, il fit voile vers ses États, au lieu d'accomplir son pélerinage, et de marcher au secours de la Terre-sainte. Plusieurs croisés parurent s'indigner de ce que la politique de Charles se jouoit ainsi des vœux qu'ils avoient faits ; tous cependant se mirent en route pour l'Europe, à la réserve d'Édouard et de ses anglois. Ce prince seul continua son voyage jusqu'à la Terre-sainte, où il contribua beaucoup à la défense de Saint-Jean d'Acre, contre Bendocdar. 1270.

Une nouvelle preuve de l'avidité et de la cruauté du roi Charles, attendoit les croisés à leur retour. Devant Trapani, ils furent assaillis par une affreuse tempête ; dix-huit des plus grands vaisseaux, et un grand nombre de petits furent engloutis ; quatre mille personnes périrent dans les flots (1) ; et comme les autres navires, poussés par la

(1) *Monachus Patavinus in Chronico*, L. III, p. 732. C'est à cet événement que se termine la chronique du moine de Padoue.

1270. tempête, s'échouoient sur le rivage de Sicile; le roi Charles donna l'ordre que l'on confisquât à son profit tous les biens et tous les vaisseaux des naufragés, alléguant une ancienne constitution du roi Guillaume, qui attribuoit à la couronne, les débris rejetés par la mer. Les Génois, auxquels appartenoient presque tous les vaisseaux de la flotte, et qui, pour en former les équipages, n'avoient pas envoyé moins de dix mille hommes à la croisade, étoient, par d'anciens traités, spécialement exemptés de cette loi barbare. Les croisés au service actuel de l'église n'en étoient pas moins exemptés par la législation des Chrétiens; et quand on n'auroit pu produire aucun autre privilége, cette odieuse confiscation ne devoit jamais s'étendre aux compagnons d'armes du roi, à ceux qui venoient d'échapper avec lui aux mêmes tempêtes comme aux mêmes combats. Cependant Charles n'écouta aucune supplication; tout fut enlevé aux malheureux naufragés, et le roi de Sicile recouvra sur les biens de ses amis, un trésor égal à celui que le bey de Tunis avait payé pour sa rançon, et que la mer avoit englouti (1).

(1) *Annales Genuenses*, L. IX, p. 551. — *Uberti Folietæ Genuens. Historiæ*, L. V, p. 375, 376. *Ap. Grævium.*

Après avoir séjourné quelques semaines 1270.
en Sicile, Charles se rendit à Viterbe, avec Philippe le hardi, son neveu, pour engager les cardinaux à donner enfin à l'église un chef, dont elle étoit privée depuis plus de deux ans. Pendant que les croisés étoient 1271.
rassemblés dans cette ville, à la cour pontificale, un gentilhomme françois y commit un crime que les Italiens considérèrent comme un indice de la férocité de ses compatriotes, et comme une nouvelle raison de détester le joug de tous les ultramontains. Gui, comte de Montfort, lieutenant de Charles, en Toscane, rencontra, dans l'église, Henri, fils de Richard, comte de Cornouailles et roi des Romains; pour venger sur lui la mort de son père qui avoit été tué en combattant contre le roi d'Angleterre (1), il attaqua ce jeune prince au pied de l'autel, comme il assistoit dévotement à la messe, et le transperça de l'estoc qu'il tenoit à la

(1) Simon de Montfort, comte de Leicester, avoit été tué le 1.er août 1265, à la bataille d'Evesham, près de Coventry, en combattant pour les libertés d'Angleterre, contre Henri III et son fils Edouard. Son corps fut ensuite traîné avec opprobre dans la boue par les royalistes. Gui de Montfort, celui dont il est ici question, le quatrième fils de ce Simon, avoit été percé de coups à la même bataille. Ces gentilshommes appartenoient également aux deux royaumes de France et d'Angleterre.

1271. main. Il sortit ainsi de l'église, sans que Charles osât donner l'ordre de l'arrêter. Arrivé à la porte, il y trouva ses chevaliers qui l'attendoient. — Qu'avez-vous fait ? lui dit l'un d'eux. — J'ai fait ma vengeance, répondit Montfort. — Comment, votre père ne fut-il pas traîné ?.... A ces mots, Montfort rentre dans l'église, saisit par les cheveux le cadavre du jeune prince, et le traîne jusque sur la place publique. Il se retira ensuite dans les terres de son beau-père, en Maremme, sans que Charles essayât de punir un crime dont toutes les circonstances étoient si noires et si odieuses (1). Edouard d'Angleterre, qui étoit revenu de la Terre-sainte, partit de Viterbe, indigné contre le roi de Sicile. Philippe se mit aussi en route pour retourner en France; et après le départ de ces souverains, le conclave arrêta enfin son choix sur Tebaldo Visconti, de Plaisance, qui étoit alors en Terre-sainte, avec le simple grade d'archidiacre. Le nouveau pontife prit le nom de Grégoire X, et revint seulement l'année suivante, prendre possession du saint-siége.

Quoique Charles eût paru désirer que les cardinaux fissent cesser la longue vacance

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 39, p. 260.

de la chaire de saint Pierre, il savoit pro- 1271.
bablement que cette vacance lui convenoit
mieux que l'élection d'un pontife indépen-
dant. En effet, l'arrivée de Grégoire X, en 1272.
Italie, fut la première circonstance qui di-
minua la puissance souveraine que Charles
s'étoit arrogée sur cette contrée. Grégoire X
qui revenoit de Syrie, et qui avoit vu de
près les dangers et les souffrances des Chré-
tiens orientaux, n'avoit autre chose à cœur
que la délivrance de la Terre-sainte. Absent
depuis long-temps de l'Italie, il ne mettoit
point la même importance que ses prédé-
cesseurs, aux querelles des Guelfes et des
Gibelins; le premier objet de ces querelles
avoit disparu avec l'extinction absolue de
la maison de Souabe; ce n'étoit plus par les
empereurs que l'indépendance du saint-siége
pouvoit être menacée, et le pontife croyoit
qu'il étoit temps de mettre en oubli des
factions qui n'avoient plus de sujet de se
combattre, et de réconcilier des hommes
qui n'avoient point de motif pour se haïr.
Il convoqua un concile général à Lyon,
pour l'année 1274 (1), et il consacra les deux
années qui lui restoient encore avant cette

(1) *Litteræ Encyclicæ de Concilio celebrando; ap. Raynald.* §. 21, T. XIV, p. 192.

1272. époque, à réunir les esprits partagés, et à faire de la chrétienté un seul corps qui pût combattre avec plus d'avantage contre les Infidèles.

C'étoit des républiques maritimes qu'il pouvoit attendre le plus de secours pour la délivrance de la Terre-sainte; mais les républiques maritimes étoient précisément celles qui avoient le plus besoin de son intervention, pour les défendre contre les entreprises de Charles, les réconcilier entr'elles, et calmer leurs discordes intestines. Pise étoit vexée par les Guelfes, au nom de l'église; Gênes étoit en guerre ouverte avec Charles et avec Venise; Venise enfin étoit attaquée par Bologne. Le pontife entreprit de calmer toutes ces inimitiés.

Dans cette vue, Grégoire X se rendit d'abord en Toscane; il arriva, le 18 juin
1273. 1273, à Florence, avec le roi Charles, et Baudoin II, empereur latin de Constantinople. Il trouva, dans cette province, les Gibelins humiliés par les victoires complètes des Guelfes. Les Siennois avoient été défaits par les Florentins, au mois de juin 1269, devant Colle de Val d'Elsa; leur général Provenzano Salvani, le plus puissant de leurs citoyens, avoit été tué; et, peu de mois après, les Siennois avoient été obligés de

faire alliance avec les Florentins, d'entrer 1273.
dans la ligue guelfe, de rappeler leurs exilés de ce parti, et de chasser les Gibelins qui, jusqu'alors, les avoient gouvernés (1). Les Pisans avoient été presque aussi malheureux; ils avoient éprouvé un échec à Poggibonzi, et ils s'étoient empressés ensuite de faire leur paix avec Charles (2). Mais dans ces deux villes, aussi bien qu'à Florence, l'esprit de parti avoit acquis une nouvelle violence; les Gibelins, traités comme rebelles, de maîtres qu'ils étoient, ne pouvoient se soumettre au nouvel ordre de choses; ils ne laissoient pas un instant de repos aux républiques d'où on les avoit exilés.

Le pape envoya un légat à Pise, pour réconcilier cette ville avec le saint-siége, la bénir, et lever les censures ecclésiastiques (3). Ensuite Grégoire fit assembler tout le peuple de Florence, sur le rivage de l'Arno; il fit venir devant lui les commissaires des Guelfes et des Gibelins, et là il conclut un traité de paix entr'eux, en présence des deux souverains qui l'accompagnoient. Il ordonna que

(1) *Malavolti Storia di Siena*, P. II, L. II, p. 38.

(2) *Guido de Corvaria Hist. Pisanæ fragmenta.* T. XXIV, p. 676.

(3) *Ibid.* p. 680.

1273. les Gibelins rentrassent dans leurs foyers, dans leurs biens et dans tous leurs priviléges, soit à Florence, soit à Sienne; il demanda de part et d'autre des ôtages pour l'observation de la paix qu'il venoit de publier, et il prononça une sentence d'excommunication contre le premier qui en enfreindroit les conditions.

Charles d'Anjou considéra cette pacification comme absolument contraire à ses intérêts; elle fortifioit assez ses amis pour qu'ils pussent désormais se passer de son secours, elle soustrayoit ses ennemis à la rigueur de sa vengeance. Pour rompre cette paix qui l'offensoit, il ne se crut point obligé de recourir à des trames cachées ou à des ruses impénétrables; il fit dire sous main aux Gibelins qui venoient de rentrer à Florence, qu'il avoit donné l'ordre à son maréchal de les massacrer tous la nuit suivante, s'ils ne se hâtoient de se retirer. Le caractère de Charles étoit assez connu pour qu'on prêtât foi à de pareilles menaces : tous les Gibelins partirent, après avoir prévenu le pape de l'avis qu'ils avoient reçu. Celui-ci, non-moins irrité qu'eux, et contre Charles et contre les Guelfes de Florence, se retira quatre jours après, chez le cardinal des Ubaldini, dans le Mugello, où il passa le reste de l'été, et il frappa la ville

de Florence d'un interdit, pour n'avoir pas observé la paix qu'elle avoit jurée (1). 1273.

Les négociations du pape pour pacifier les Génois, et les engager à secourir la Terre-sainte, n'avoient pas plus de succès, et c'étoit toujours Charles d'Anjou qui mettoit obstacle à leur réussite. Des quatre plus nobles et plus puissantes familles de Gênes, il y en avoit deux, les Spinola et les Doria, qui avoient contracté alliance avec le peuple; elles avoient fait apporter plusieurs changemens au gouvernement pour le rendre plus démocratique, et en retour elles avoient obtenu que les deux chefs de ces familles, Oberto Doria et Oberto Spinola, fussent déclarés capitaines du peuple, et chargés, pour un temps indéfini, de toutes les fonctions qu'exerçoient auparavant les podestats. Cette révolution s'étoit opérée dans l'année 1270, à l'époque même où Charles d'Anjou, en confisquant les biens de ses propres matelots génois, après leur naufrage, avoit indisposé contre lui la république. Ce fut une raison pour les nouveaux gouvernans de pencher plutôt en faveur des Gibelins. D'autre part les Grimaldi et les

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 42, p. 263. — *Ricordano Malaspina Stor. Fior.* c. 198, p. 1018. — *Leonardo Aretino Hist. Fior.* L. III, p. 85-90. — *Raynaldi Annal. Eccles.* §. 27 et suiv., p. 212, 213.

1273. Fieschi, avec les chefs des autres familles nobles, ne s'étoient pas soumis long-temps au nouveau gouvernement; après avoir tenté de faire révolter plusieurs châteaux contre lui, ils avoient été forcés de s'exiler. Ils s'étoient retirés à la cour de Charles, et ils avoient sollicité ce prince d'entreprendre la guerre contre Gênes, pour les rétablir dans leur patrie.

Charles en effet signa un traité avec ces émigrés guelfes, en vertu duquel il devoit, pendant un certain nombre d'années, être seigneur de Gênes; et d'abord après, sans aucune provocation de la part de la république, il donna l'ordre de saisir dans tous les ports de ses États tous les marchands génois, qui étoient venus s'y établir en grand nombre, sur la foi des traités, et de confisquer à son profit tous leurs vaisseaux et toutes leurs propriétés. Cet acte de brigandage fut commis à la fin de l'année 1272; et, au commencement de la suivante, comme la nouvelle en fut portée à Gênes, on y reçut aussi la déclaration de guerre de tous les alliés du roi, et de tous les Guelfes du Piémont.

Les Génois déclarèrent, à leur tour, la guerre au roi de Sicile et à tous ses alliés; mais quoiqu'ils eussent droit à de sévères

représailles, ils se contentèrent de donner 1273.
l'ordre à tous les Provençaux et à tous les Siciliens de sortir, sous quarante jours, du territoire de Gênes, leur déclarant qu'au bout de ce terme, partout où l'on pourroit saisir eux ou leurs biens, on les traiteroit en ennemis. Pendant que le pontife s'efforçoit de pacifier les Génois, Charles profitoit de l'animosité qu'il avoit excitée dans le parti guelfe de Toscane, pour les attaquer. Son vicaire, à la tête des Lucquois, Florentins, Pistoïois et Arétins, s'avança par la rivière de Levant, le sénéchal de Provence, par celle de Ponent, les Alexandrins, les marquis del Bosco et del Carreto, par les montagnes au nord, pour envahir la Ligurie (1). Partout cependant les Guelfes furent repoussés, et les troupes de Charles eurent le désavantage pendant toute cette campagne.

Une guerre non moins importante occupoit les Vénitiens, et les empêchoit de porter du secours à la Terre-sainte; c'étoit celle que les Bolonois leur avoient déclarée, pour se soustraire au tribut que les Vénitiens avoient nouvellement imposé sur toutes les marchandises qui remontoient ou descendoient le Pô.

(1) *Annales Genuenses Contin. Caffari*, L. IX, p. 555, 556, T. VI. — *Ubertus Folieta Genuens. Historiæ*, L. V, p. 377.

1273. Cette guerre, qui dura trois ans, et qui, sous d'autres rapports, ne fut pas signalée par des évènemens bien importans, est remarquable comme ayant été entreprise par les Bolonois, lorqu'ils étoient parvenus au plus haut terme de leur puissance. Aussi l'armée que cette seule ville envoya, l'année 1270, sur le Pô de Primaro, pour y bâtir une forteresse qui commandoit l'embouchure de la rivière, étoit-elle plus considérable que les armées avec lesquelles Manfred, Charles d'Anjou et Conradin avoient disputé le royaume des deux Siciles. Plusieurs historiens la font monter à quarante mille hommes. Il est vrai que, pour combattre les Vénitiens, au milieu des canaux et sur le bord des lagunes, on ne pouvoit employer que de l'infanterie : tout le peuple marchoit donc à cette expédition. Dans les autres guerres, ce n'étoient pas les hommes qui manquoient, mais les chevaux et les armures; aussi se réduisoit-on à un petit nombre de gendarmes. Les Bolonois remportèrent une grande victoire sur les Vénitiens, qui avoient cherché à interrompre leurs travaux (1). Cette guerre fut la seule

(1) *Andreæ Danduli Chronic. Venetum*, c. 8, §. 8, p. 380. — *Cherubino Ghirardacci Hist. di Bologna*, L. VII, p. 217 et 223. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1272, §. 45, p. 266.

que le pape réussît à terminer cette année; 1278.
il en vint à bout par l'entremise des frères Mineurs; les Bolonois rasèrent la forteresse qu'ils avoient élevée, et les Vénitiens accordèrent à leurs vaisseaux le libre transit par le Pô.

Le pape n'avoit pas lieu d'être satisfait de Charles d'Anjou. Loin de favoriser son ambition, il devoit craindre l'agrandissement ultérieur d'un prince déjà trop puissant pour la liberté de l'église; aussi, vers le même temps, prit-il deux déterminations qui restreignoient le pouvoir actuel de Charles, et qui faisoient échouer les projets plus vastes qu'il avoit formés. Il résolut de donner un empereur à l'Occident, et de reconnoître pour empereur de l'Orient Michel Paléologue, qui, à cette occasion, réconcilia les Grecs à l'église romaine.

L'empire d'Occident, depuis la déposition de Frédéric au précédent concile de Lyon, n'avoit plus eu de chef universellement reconnu ou par ses sujets ou par l'église. Les princes allemands, non moins désireux que les villes d'Italie d'affermir leur indépendance, semhloient avoir pris à tâche de diviser toujours leurs suffrages entre deux concurrens, pour qu'aucun ne parvînt à leur commander. Bien plus, ils avoient été choisir aux extrémités de l'Europe, des princes qui n'avoient

1273. ni influence sur l'Allemagne, ni rapports avec elle, pour que la dignité impériale ne fût en eux qu'un vain titre, et pour que leurs disputes mêmes ne pussent pas exciter de guerres civiles. Richard, comte de Cornouailles, et Alphonse X, roi de Castille et de Léon, firent, en effet, fort peu de mal ou à eux-mêmes ou au royaume d'Allemagne, par leurs prétentions opposées. Richard étoit mort en 1271, après avoir porté le titre de roi des Romains depuis 1257. Alphonse vivoit encore; et se glorifioit toujours de ses droits à l'empire; mais à la réserve de quelques gendarmes qu'il avoit envoyés aux Gibelins d'Italie, il n'avoit pris aucune part aux révolutions de son empire prétendu, et il n'étoit pas sorti une seule fois de son ancien royaume, pour essayer d'établir sa puissance sur ses nouveaux États (1). Il y avoit peut-être peu d'inconvéniens pour l'Allemagne à ce long interrègne; mais comme le pontife avoit dessein de réunir les forces de la chrétienté contre les Infidèles, il désiroit lui donner un chef. Grégoire refusa donc de

(1) Il se préparoit, cette année même, à se mettre en route pour l'Allemagne, lorsqu'il reçut la nouvelle de l'élection de Rodolphe. *Mariana Histor. de las Españas*, L. XIII, c. 22, p. 610. — *Voyez* aussi la lettre de Grégoire X à Alphonse, du 16 des cal. d'octobre 1272. *Ap. Raynald.* §. 33 et suiv. p. 197.

reconnoître Alphonse comme roi des Romains ; 1273.
il écrivit aux électeurs, si long-temps divisés, de regarder leurs anciennes nominations comme non avenues ; il les pressa de se réunir, et de choisir parmi les princes allemands un homme dont le mérite et les talens pussent relever l'empire affoibli. Ce choix fut fait dans l'année 1273. Rodolphe, comte de Habsbourg, tige de la maison d'Autriche actuelle, fut désigné pour roi des Romains, non-seulement par les sept électeurs, mais par tous les princes d'Allemagne. Leur choix fut approuvé par le pape, et ensuite par le concile général assemblé à Lyon. Ce fut devant ce concile que les élec- 1274.
teurs ecclésiastiques, et l'évêque de Spire, chancelier de Rodolphe, répétèrent, au nom de leur maître, la promesse de respecter les libertés ecclésiastiques, et de ne point envahir les domaines de l'église (1).

Le pape exigea aussi que Rodolphe promît de ne point attaquer le roi de Sicile, et de ne former aucune prétention sur son royaume. Mais quoique Charles se trouvât ainsi sous la protection de l'église, la nomination d'un

(1) *Voyez* leurs chartres, *apud Raynaldum*, §. 7-12, p. 220. — *Voyez*, dans le premier livre de Muller, l'origine de la maison de Habsbourg, les talens et les vertus que Rodolphe développa dans les guerres de ses petits fiefs, et son élévation inattendue. *Geschichte der Schweiz. Eidg.* B. I, c. 17, p. 507.

1274. nouveau roi des Romains lui donnoit de violentes inquiétudes. Son autorité en Toscane et en Lombardie, son titre même de vicaire impérial, qui lui avoit été donné par les papes, ne pouvoient être long-temps reconnus par un empereur allemand; et les sujets de mécontentement qu'il avoit donnés au pontife lui pouvoient faire craindre qu'à la fin celui-ci n'appelât Rodolphe à son aide, pour l'opposer à de nouvelles usurpations.

Charles embrassoit dans son ambition la Grèce non moins que l'Italie. Dès l'an 1267 il avoit conclu un traité avec l'empereur fugitif des Latins, Baudoin II (1), par lequel Baudoin, en considération des secours qui lui étoient promis, cédoit à Charles la suzeraineté de la principauté d'Achaïe, ainsi que presque toutes les terres qui restoient à l'empire latin dans le Levant, et il lui promettoit, en outre, le tiers des conquêtes qui se feroient en commun. En même-temps, Baudoin fit épouser à Philippe, son fils unique, Béatrix, fille de Charles; et Baudoin étant mort en 1272, Philippe prit le titre d'empereur de Constantinople. Le roi de Sicile se crut alors, plus que jamais, obligé à donner des secours à son

(1) *Histoire de Constantinople sous les empereurs françois, par Ducange.* L. V, c. 49, T. XX, p. 87. La chartre du traité est au recueil des pièces justificatives, p. 10.

gendre, pour recouvrer les États de ses pères. 1274.
Mais Grégoire X prenoit un trop vif intérêt aux affaires de la Terre-sainte, pour permettre qu'une autre croisade fût de nouveau détournée de son vrai but, par l'espérance de conquérir Constantinople, tandis que l'occasion se présentoit de contracter alliance avec l'empereur des Grecs et de se fortifier de son aide. Il accueillit donc les ambassadeurs que Michel Paléologue lui envoya au concile de Lyon (1), lorsqu'ils y traitèrent et parurent y conclure la réunion des deux églises, et il étendit sa protection sur l'empire d'Orient comme sur celui d'Occident.

Ce fut un glorieux pontificat que celui de Grégoire X; et il auroit laissé, sans doute, des traces plus profondes dans la mémoire des hommes, s'il avoit duré plus long-temps, ou si ce pape vénérable avoit eu des successeurs dignes de lui. L'Italie presque entièrement pacifiée par son esprit impartial, après que la fureur des guerres civiles avoit semblé détruire tout espoir de repos; l'interrègne de l'empire terminé par l'élection d'un prince qui se couvrit de gloire, et qui fonda l'une des plus puissantes dynasties de l'Europe; l'église grecque

(1) *Nicephorus Gregoras*, L. V, c. 1 et 2, T. XX, p. 63. — *Georgii Pachymeris Historia*, L. V, c. 10 et 11, etc., T. XII, p. 205 et suiv.

1274. réconciliée avec la latine, et la querelle entre les Francs et les Grecs pour l'empire d'Orient, terminée d'une manière juste et honorable; un concile œcuménique, auquel assistèrent cinq cents évêques, soixante et dix abbés mitrés, et mille autres religieux ou théologiens, présidé par ce pontife et occupé de lois utiles à la chrétienté, et dignes d'une si auguste assemblée; tels sont les événemens qui rendirent son règne remarquable.

L'une des lois de ce concile fut celle qui ordonna d'enfermer les cardinaux dans le conclave, ainsi qu'on le pratique à présent, et de les forcer, par plusieurs privations, à réunir plus tôt leurs suffrages pour donner un chef à l'église. On ne leur accorda qu'un seul domestique, ou conclaviste; on leur interdit toute communication avec le dehors; on réduisit enfin leurs repas à un seul mets le matin et le soir (1). Le long interrègne qui avoit précédé l'élection de Grégoire X, avoit alarmé l'église entière, et il étoit important de prévenir le retour d'événemens semblables, qui pouvoient, à la fin, priver entièrement la chrétienté de ses chefs.

1275. Pour terminer glorieusement son pontificat, le pape se préparoit à conduire lui-

(1) Voyez le canon, *apud Raynaldum*, §. 24-26, p. 224.

même à la Terre-sainte, une nouvelle croi- 1275.
sade. Il avoit engagé tous les potentats de la chrétienté à marcher en personne à cette expédition. L'empereur Rodolphe devoit en être le chef, et Philippe le hardi, roi de France, Edouard, roi d'Angleterre, Jacques, roi d'Aragon, et Charles, roi de Sicile, avoient promis de l'accompagner (1). Des décimes ecclésiastiques avoient été accordées pour six ans; à tous ces souverains, pour les mettre en état de rassembler leurs troupes, et l'année 1275 fut consacrée à leurs préparatifs. Pendant cette année, le pape parcouroit l'Europe, pour y rétablir la paix, et réunir les forces du monde chrétien vers le seul but qu'il s'étoit proposé. Mais, comme il retournoit vers Rome, en passant par Arezzo, il tomba malade dans cette ville, et il y mourut presque subitement, au commencement de janvier 1276. Dès qu'il fut mort, 1276.
les rois auxquels il avoit inspiré son enthousiasme, renoncèrent à leurs projets chevaleresques; les Grecs retournèrent à leurs schismes; et les catholiques, de nouveau divisés, tournèrent les uns contre les autres, les armes qu'ils avoient consacrées à la délivrance de la Terre-sainte (2).

(1) *Raynaldi Annal. Ecclesiast.* §. 42, p. 245.
(2) *Ibi, ann.* 1276, §. 1, p. 248.

1276. Déjà, pendant le voyage du pontife en France, l'on avoit vu éclater dans la Romagne, la Toscane et la Lombardie, les passions que sa présence comprimoit, et qu'il sembloit avoir enchaînées par la vigueur et la sainteté de son caractère. La mort seule l'empêcha de réparer les maux qu'avoit fait leur explosion, et d'étouffer leur violence.

1273. A Bologne, un tragique évènement avoit fait éclater la haine de deux familles déjà rivales; elles entraînèrent tous leurs concitoyens dans leur querelle, et firent déchoir rapidement leur patrie du haut degré de puissance et de gloire, auquel elle étoit parvenue.

Les Gieremei étoient depuis long-temps à la tête du parti guelfe à Bologne, les Lambertazzi, à la tête du parti gibelin; et quoique cette ville fût une de celles où l'esprit démocratique s'étoit manifesté le plus tôt, les nobles avoient conservé sur les factions, le crédit qu'on leur refusoit dans l'administration de la république. Les Gieremei et les Lambertazzi, opposés en toute occasion, avoient conçu les uns pour les autres une haine violente; cependant le gouvernement avoit réussi jusqu'alors à réprimer cette haine, et les avoit contenus les uns et les autres, dans l'enceinte des mêmes murs, où ils siégeoient dans les mêmes conseils.

Deux jeunes gens, Boniface Gieremei, et 1273.
Imelda, fille d'Orlando Lambertazzi, avoient oublié cette haine mutuelle de leurs familles : ils s'aimoient avec passion. Un jour, Imelda consentit à recevoir son amant chez elle ; mais, tandis qu'ils croyoient s'être dérobés à tous les yeux, un espion révéla aux frères Lambertazzi, la foiblesse de leur sœur. A peine, comme ils entroient furieux dans son appartement, eut-elle le temps de se dérober à eux par la fuite ; Boniface y étoit encore. L'un des Lambertazzi le frappa au cœur, avec un de ces poignards empoisonnés, dont les Sarrasins avoient introduit l'usage, et dont le vieux de la montagne, précisément à cette époque, armoit ses assassins d'une manière si terrible. Les Lambertazzi cachèrent ensuite, sous des décombres, le cadavre du jeune homme, dans une cour déserte ; mais ils ne se furent pas plus tôt retirés qu'Imelda, suivant les traces du sang qu'elle voyoit répandu, découvrit le corps du malheureux Boniface. Le seul traitement qui laissât quelque espoir de guérir des blessures empoisonnées, c'étoit de sucer la plaie encore sanglante. Ainsi, trois ans plus tôt, Édouard d'Angleterre avoit été sauvé par le dévouement de la tendre Éléonore. Un reste de vie sembloit animer encore le corps de Boniface :

1273. Imelda entreprit son triste ministère, et de la blessure de son amant, elle puisa un sang empoisonné, qui porta dans son sein les principes d'une mort rapide. Lorsque ses femmes arrivèrent auprès d'elle, elles la trouvèrent étendue sans vie, à côté du cadavre de celui qu'elle avoit trop aimé (1).

1274. La haine des Gieremei et des Lambertazzi, ne put plus, depuis cet évènement, être contenue par les lois; ils contractèrent des alliances avec les peuples auparavant ennemis de leur patrie; les Gieremei s'unirent aux Modénois, les Lambertazzi, aux habitans de Faenza et de Forli; et, s'efforçant de faire adopter par leur patrie, leurs inimitiés ou leurs alliances, les Gieremei conduisirent sur la place publique le carròccio, en signe d'une expédition prochaine contre les villes de Romagne; les Lambertazzi les y attaquèrent. Pendant quarante jours les deux factions se combattirent sans relâche, sur la place de Bologne, ou autour des palais fortifiés des chefs des deux partis. Enfin, après avoir versé des torrens de sang, les Gieremei se rendirent maîtres de toutes les forterèsses des Lambertazzi, et ces derniers furent obligés de sortir de la ville, avec tous leurs amis et

(1) *Cherubino Ghirardacci Hist. di Bologna*, L. VII, p. 224.

tout le parti gibelin. Jamais, dans aucune guerre civile, l'abus de la victoire ne fut porté plus loin : douze mille citoyens furent frappés d'une sentence commune de bannissement ; tous leurs biens furent confisqués, et toutes leurs maisons, après avoir été abandonnées au pillage, furent rasées (1). 1274.

Les Lambertazzi cependant se fortifièrent dans les villes de Romagne, où ils s'étoient réfugiés, et surtout à Forli et à Faenza. Les Gibelins, persécutés dans presque toute l'Italie, s'y réunirent autour d'eux ; le comte Guido de Montefeltro se mit à leur tête, et c'est en les commandant qu'il acquit la réputation de grand capitaine dont il jouit ensuite dans toute l'Italie. Deux fois, pendant l'année 1275, il mit en déroute les Gieremei et les Guelfes, auprès du pont de San-Procolo, et deux fois il fit trembler Bologne, qui se crut sur le point de retomber aux mains des Gibelins. Cette ville, pour se mettre à l'abri de leurs entreprises, demanda du secours au roi Charles, qui, en 1276, lui envoya pour la gouverner, Richard de 1275.

(1) *Fr. Franc. Pipini Chronicon*, L. IV, c. 7 et 8, T. IX, p. 716. — *Cherub. Ghirardacci Storia di Bolog.* L. VII, p. 226. — *Mathæi de Griffonib. Memor. historic.* T. XVIII, p. 123. — *Cronica di Bologna, di Fra Bartol. della Pugliola.* T. XVIII, p. 285.

1275. Beauvoir, seigneur de Durford, avec quelques compagnies de gendarmes.

La Toscane avoit paru réunie toute entière au parti guelfe; la république de Sienne s'étoit abandonnée au gouvernement de cette faction; celle de Pise s'étoit soumise à Charles, et avoit obtenu l'absolution de l'église; mais
1274. la guerre entre cette ville et les Guelfes, recommença pendant le voyage du pape en France, et en même-temps on vit éclater dans la république pisane, cette discorde intestine qui, douze ans plus tard, conduisit à une mort cruelle, le trop fameux comte Ugolino avec ses enfans.

Nous avons indiqué dans le chapitre seizième, l'origine des factions, qui, sous les noms des comtes et des Visconti, déchirèrent la ville de Pise. Nous avons dit que les Visconti, seigneurs d'une partie de la Sardaigne, et surtout de Gallura, avoient fait hommage de leur principauté au pape, pour se rendre indépendans de la république, et avoient recherché la protection de l'église, contre leur propre patrie, et contre le roi Henzius, fils de Frédéric II. Nous avons dit aussi que les comtes de Ghérardesca et de Donoratico, zélés partisans de l'empereur, avoient réclamé plus fortement que tous les autres, contre l'indépendance qu'affectoient leurs rivaux;

indépendance qu'ils qualifioient de rebellion contre la république. Depuis cette époque, les Visconti étoient demeurés attachés à l'église; et comme le parti contraire dominoit à Pise, ils avoient résidé pour l'ordinaire, dans leur judicature ou souveraineté de Gallura, en Sardaigne. D'autre part, les comtes de Ghérardesca et de Donoratico avoient, dans toutes les occasions, manifesté leur dévouement au parti gibelin; ils s'étoient empressés au service de Manfred; deux d'entr'eux avoient suivi Conradin dans son expédition infortunée; ils avoient été les compagnons constans de ses disgrâces comme de ses succès, et, pris dans Astura, avec lui et le duc d'Autriche, ils avoient péri sur un même échafaud. Cependant, un autre de ces comtes, Ugolino della Ghérardesca, devenu chef de sa famille par la mort des deux précédens, paroissoit écouter beaucoup moins l'esprit désintéressé du parti de ses pères, ou les devoirs d'une vengeance de famille, que les intérêts de son ambition. Il avoit donné sa sœur pour femme à Giovanni Visconti, juge ou souverain de Gallura, et il avoit ainsi formé des liens de sang, entre les chefs des deux partis opposés. Ce n'est pas qu'il renonçât ouvertement à celui des Gibelins; il s'efforçoit seulement; par ses intrigues dans les deux

1274.

1274. factions, d'affermir son pouvoir personnel, et de se frayer une route vers la tyrannie.

Giovanni de Gallura, de son côté, étoit rentré à Pise, lorsque cette ville s'étoit réconciliée avec l'église; mais il y avoit rapporté les mœurs et les habitudes du chef d'une tribu demi-barbare de Sardaigne. Il étoit entouré de soldats et de cliens; et, comme on n'avoit pas permis à ceux-ci de vivre dans les murs de la ville, il les avoit répandus dans les châteaux des frontières; surtout il les avoit cantonnés à Calci, où une vieille discorde entre les bourgeois faisoit accueillir, par un parti, ces bandes indisciplinées.

Les meilleurs citoyens de Pise, surtout les anciens chefs du parti gibelin, les Gualandi, Sismondi et Lanfranchi, concevoient une égale inquiétude et de la rivalité du comte Ugolino avec le juge de Gallura, et de leur alliance. Comme ils ne vouloient point cependant rompre la paix de Toscane, ou donner des sujets de mécontentement au roi Charles et aux Florentins, ils crurent que la république devoit montrer une impartialité absolue dans ses jugemens, et écarter en même-temps des citoyens turbulens qui bravoient les lois, à quelque parti qu'ils prétendissent appartenir. Le 24 juin 1274, le juge de Gallura fut exilé, avec les principaux de ses compagnons d'armes,

et le comte Ugolino fut retenu en prison 1274.
dans le palais du peuple (1). Le premier se rendit immédiatement à Florence; et, feignant que les Pisans ne le persécutoient qu'en haine du parti guelfe, il obtint d'être admis dans l'alliance des Guelfes toscans. Alors, avec les milices de Florence et de Lucques, il vint assiéger le château de Montopoli, dont il se rendit maître au mois d'octobre. Cependant, comme il continuoit ses attaques contre sa patrie, il mourut à San-Miniato, au mois de 1275.
mai suivant. Il laissa un fils, appelé comme lui Giovanni, mais qu'on désigna par le nom de Nino de Gallura. Ce jeune homme, neveu par sa mère du comte Ugolino, fut désormais, parmi les Pisans, le chef du parti guelfe.

Cette parenté rendit le comte plus suspect encore aux Gibelins qui gouvernoient Pise. Ugolino fut exilé au mois de juin 1275. Il se rendit immédiatement à Lucques, de même que l'avoit fait le juge de Gallura, et il prit parti avec les Guelfes (2). Cependant, la ville de Pise, épuisée par la défection des chefs de

(1) *Guido de Corvaria Fragm. hist. Pisanæ.* T. XXIV, p. 682. — On ne vouloit pas exiler alors le comte Ugolino, parce que toutes les villes toscanes étant gouvernées par les Guelfes, c'auroit été le livrer au pouvoir de ses ennemis.

(2) *Guido de Corvaria Fragm. hist. Pis.* p. 684. — *Giovanni Villani*, L. VII, c. 46, p. 265.

1275. ses deux factions, étoit trop foible pour résister à la Toscane entière conjurée contre elle, à ses propres émigrés, et aux troupes du roi Charles. Les Pisans furent battus une première fois à Asciano, avec une perte considérable; une seconde fois, l'année suivante, au Fosso Arnonico, et ils se virent enfin contraints à recevoir de nouveau tous leurs exilés dans Pise, et à leur rendre la principale part au gouvernement. Mais le comte Ugolino qui s'étoit allié, non-seulement aux ennemis de sa patrie, mais à ceux de sa faction et de sa famille, ne put jamais se laver de cette tache
1276. aux yeux de ses concitoyens. L'année même où il fut rappelé, Roger des Ubaldini, issu d'une famille du Mugello, qui, de tout temps, s'étoit montrée gibeline, fut promu à l'archevêché de Pise (1). C'étoit lui qui devoit, en 1288, faire payer au comte Ugolino une peine cruelle pour ses trahisons.

Cependant, depuis la mort de Grégoire X, trois papes, dans l'espace de douze mois, gouvernèrent l'église : Innocent V, Adrien V et Jean XXI. Leur administration incertaine n'a pas laissé de traces dignes de l'histoire; mais, pendant qu'ils étoient les chefs de la chrétienté, dans le nord de l'Italie, une révolution

(1) *Guido de Corvaria Fragm.* p. 686.

renversa la maison della Torre à Milan; 1276.
la maison Visconti fut élevée à sa place; et bientôt elle soumit à sa domination presque toute la Lombardie.

Le chef de la famille della Torre avoit été créé, depuis plusieurs années, anziano perpétuel du peuple milanois; en cette qualité, il exerçoit sur Milan et sur les villes voisines une autorité presque absolue. Depuis 1265, Napoléon della Torre étoit revêtu de cette dignité; il avoit partagé entre ses frères et ses plus proches parens les principales charges de l'État. A Raymond della Torre, l'un de ses frères, Grégoire X avoit accordé le patriarcat d'Aquilée, que l'on considéroit alors comme le plus riche bénéfice de l'Italie; et telle étoit en effet la puissance de cette maison, qu'outre les troupes de la commune de Milan, elle pouvoit mettre sur pied, par ses propres forces, quinze cents cavaliers (1). Les della Torre retenoient en exil Othon Visconti, élu archevêque de Milan, qui s'étoit mis à la tête des nobles et des Gibelins exilés; leurs guerres perpétuelles avec ces émigrés, avoient épuisé leurs trésors; ils avoient cherché à les remplir de nouveau par des impositions onéreuses, et leurs exactions avoient aliéné le peuple, que les della

(1) *Giovan. Villani*, L. VII, c. 51, p. 268.

1276. Torre autrefois avoient protégé contre les nobles. Cependant aussi long-temps que Grégoire X avoit régné, comme ce pontife vouloit qu'aucune révolution ne retardât la croisade qu'il méditoit, il n'avoit donné à l'archevêque Othon aucun appui pour le mettre en possession d'un siége auquel il avoit été canoniquement élu; et cet archevêque, soutenant seul la guerre à la tête des gentilshommes, plutôt comme un partisan que comme un prélat, avoit été appelé, dans une suite d'aventures presque romanesques, à faire preuve de patience autant que de courage.

Pendant l'année 1276, tandis que trois papes étoient successivement enlevés au saint-siége, lorsqu'à peine ils en étoient mis en possession, Othon recouvra des forces et de la hardiesse. Il fit alliance avec le marquis de Montferrat; il réunit autour de lui tous les émigrés milanois et quelques gendarmes espagnols qu'Alphonse X avoit envoyés en Lombardie, lorsqu'il avoit voulu faire valoir ses droits à l'empire. A la fin de cette année, quoique Othon eût éprouvé plusieurs échecs, il se trouvoit en possession de Como et de quelques châteaux dans le voisinage des lacs. Au com-
1277. mencement de janvier 1277, il s'empara de Lecco et de Civate; ensuite, il s'avança vers Milan, au travers de la Martesana. Napoléon

della Torre sortit au-devant de lui avec les 1277.
principaux seigneurs de sa famille et environ sept cents chevaux; mais comme il avoit affaire à un ennemi qu'il avoit déjà vaincu plusieurs fois, il ne songea point assez à se tenir en garde contre ses entreprises, et il passa la nuit du 20 au 21 janvier, à Desio, sans se mettre à couvert d'une surprise.

Au milieu de la nuit, l'archevêque fut introduit, par ses partisans, dans la bourgade de Desio; il y attaqua les Torriani comme ils étoient endormis. Francesco della Torre et Andreotto, son neveu, furent tués, ainsi que Ponzio des Amati, podestat de Milan; Napoléon fut fait prisonnier avec cinq de ses parens; et comme il tomba entre les mains des Comasques, ceux-ci, pour se venger d'un traitement pareil qu'il avoit infligé à un de leurs compatriotes, enfermèrent leurs six prisonniers dans trois cages de fer.

Deux seigneurs della Torre, Gaston, fils de Napoléon, et Godefroi, étoient libres encore, à Canturio, où ils commandoient un corps de cavalerie: ils coururent à Milan pour engager le peuple à prendre les armes et à délivrer leurs parens; mais ce peuple, instruit de la défaite des Torriani, s'étoit déjà révolté contr'eux. Ils trouvèrent les barricades mises dans les rues, tandis qu'on

1277. pilloit leurs maisons ; et comme ils parcouroient ces mêmes rues, pour appaiser le tumulte, les pierres pleuvoient sur leurs têtes (1). Les citoyens cependant s'assembloient, en armes, au *broletto vecchio*, et y prenoient la résolution d'envoyer une députation à l'archevêque Othon, pour lui annoncer que les Milanois venoient de le créer seigneur perpétuel de leur ville, et pour l'inviter à y rentrer. Les Torriani, ne se croyant plus en sûreté, sortirent alors de Milan. Ils vouloient se retirer à Lodi, et ensuite à Crémone ; mais ces deux cités, dont ils avoient été seigneurs, leur fermèrent leurs portes, et ce n'est qu'à Parme qu'ils purent trouver un refuge assuré.

Ainsi fut établie la souveraineté de la maison Visconti sur le Milanois, et bientôt sur *le reste de la Lombardie* (2). C'étoit déjà *une dynastie qui succédoit à une autre* dynastie ; les Torriani, qui s'étoient élevés

(1) *Voyez* tout le livre LVI des *Memorie del Conte G. Giulini*. T. VIII, p. 232-304. — *Bernard. Corio Stor. Milanesi.* P. II, p. 123-138. — *Annal. Mediol.* T. XVI, c. 39-49, p. 667-676. — *Galv. Flammæ Manip. Flor.* T. XI, c. 302-313, p. 694-705.

(2) *Tristani Calchi Mediolan. historiog. historiæ Patriæ*, L. XVII. *Ap. Grævium. Thesaur.* T. II, p. 365. — *Georgii Merulæ Antiq. Vicecomitum.* L. V, p. 90. *Ap. Grævium.* T. III. — *Pauli Jovii Novocom. Vitæ XII Vicecomitum. Otho.* p. 267. *Ap. Græv.* T. III.

comme démagogues, avoient introduit des habitudes monarchiques, en abaissant la noblesse, et en la chassant de sa patrie. Les Visconti, lorsqu'ils rentrèrent à la tête de cette noblesse, long-temps proscrite, ruinée et devenue mercenaire, trouvèrent le peuple corrompu par la servitude, et les grands énervés par l'exil. Il n'y avoit plus dans la nation d'esprit indépendant, de caractère élevé, ou d'amour pour la liberté; aussi, quoique des conseils républicains, des sociétés populaires, des corps qui auroient pu mettre obstacle aux usurpations du monarque, continuassent long-temps encore d'exister; le principe de vie qui auroit dû les animer, ne s'y trouvoit plus, et le pouvoir des Visconti fut transmis, par des pères vertueux, à des fils perdus dans les vices ou dans l'ineptie, sans que la nation cherchât à s'en ressaisir, ou que les Milanois, lors même qu'ils attaquèrent la famille Visconti, renouvelassent, avec un vrai patriotisme, la lutte pour leur liberté. 1277.

Dans cette même année, les cardinaux donnèrent pour chef à l'église, Jean Gaetano des Ursini, qui prit le nom de Nicolas III. Ce pontife étoit issu d'une des premières familles de Rome; il avoit la fierté et l'ambition qui convenoient à sa naissance; et,

1277. quoique son caractère fût moins pur que celui de Grégoire X, et sa conduite moins désintéressée; quoiqu'il travaillât à l'élévation de sa famille ou à celle du saint-siége, jamais au bien général de la chrétienté, cependant il contribua plus que Grégoire X au rétablissement de la liberté en Italie, parce que, moins occupé que lui du recouvrement de la Terre-sainte, il sentit qu'il falloit rétablir, dans sa propre patrie, un équilibre que ses prédécesseurs avoient détruit, et rabaisser le pouvoir de Charles qu'ils avoient trop élevé.

Charles étoit alors souverain absolu des deux royaumes de Sicile, sénateur de Rome, vicaire impérial en Toscane, où il ne restoit plus une seule ville qui ne fût dans sa dépendance; gouverneur de Bologne, et, en cette qualité, seigneur de toutes les villes guelfes de Romagne; protecteur du marquis d'Este, et, par lui, tout-puissant dans la Marche Trévisane; seigneur de plusieurs villes du Piémont, et prêt à opprimer les autres, auxquelles il faisoit la guerre. Nicolas III, avec une adresse très-remarquable, profita de cette grande puissance d'un roi qui se disoit encore le vassal de l'église, pour faire désirer à l'empereur Rodolphe son amitié. Dès qu'il eut contracté, de cette manière, une alliance avec l'empire, il vendit

à Charles sa protection auprès de l'empereur, au prix des concessions les plus importantes; la modération du roi de Sicile fut ensuite donnée à Rodolphe comme règle de conduite, et le pontife parvint à déterminer, l'un par l'autre, les deux souverains rivaux qu'il redoutoit, à se dépouiller en sa faveur des prérogatives qui les avoient rendus formidables. 1277.

Rodolphe avoit annoncé qu'il viendroit incessamment prendre la couronne de l'empire, à Rome, et il assembloit déjà l'armée qui devoit l'y accompagner; mais, en même-temps, il se plaignoit de ce que Charles avoit usurpé ses droits sur presque toute l'Italie, et de ce qu'il s'intituloit vicaire impérial, tandis qu'aucun empereur ne lui avoit accordé ce titre. Rodolphe accueilloit les Gibelins, qui, persécutés dans toute l'Italie pour la cause de l'empire, s'empressoient de se ranger autour de l'empereur élu. Quoiqu'il n'eût point déclaré la guerre au roi de Sicile, on pouvoit s'attendre à ce que son expédition prochaine fût dirigée contre lui. Charles en ressentoit de l'inquiétude; et Nicolas s'empressa de s'entremettre entre les deux monarques, pour les réconcilier, en leur prêchant la modération.

Rodolphe étoit d'autant plus redoutable 1278.

1278. qu'il venoit de remporter une victoire sur Ottocar, roi de Bohême, dans laquelle ce prince avoit été tué, et que les duchés d'Autriche, de Styrie et de Carinthie, avoient été conquis par ses troupes, et réunis à ses États. Charles, qui redoutoit la puissance et la valeur de cet empereur, ne pouvoit prétendre aucun droit à la Toscane ou à la Lombardie, qui faisoient entr'eux le sujet de la dispute, puisque, par sa chartre même d'investiture, et par le serment qui accompagnoit son hommage au saint-siége, il avoit reconnu que ces provinces ne pourroient jamais être possédées par le roi des deux Siciles, et qu'il s'étoit engagé à renoncer au vicariat de Toscane et au sénatoriat de Rome, dès que le pape le demanderoit. Nicolas III fit cette demande comme condition nécessaire de la paix qu'il traitoit entre Charles et Rodolphe; et, le 16 de septembre 1278, Charles déposa l'office de sénateur de Rome (1), renonça au vicariat de Toscane, retira ses troupes de cette province, et rendit au cardinal Latino, chargé par le pape de faire

(1) Nicolas publia une constitution, pour défendre à l'avenir de nommer sénateur aucun prince souverain, et il prit immédiatement pour lui-même cette dignité, dont Charles venoit de se dépouiller. *Vitali Storia de Senatori di Roma*. T. I, p. 176. — *Decretalia*, L. VI, *cap. fundamenta de electione. Raynald. ad ann.* §. 74, p. 298.

exécuter cette promesse, tous les châteaux où il avoit mis garnison, tous les otages qu'il s'étoit fait donner par les villes. Nicolas III s'attendoit à ce que, dans ces circonstances, Charles manifesteroit quelque humeur, et lui fourniroit peut-être une occasion de le traiter avec plus de sévérité encore. Mais lorsqu'il sut qu'il avoit accueilli le cardinal Latino avec politesse, et que sa modération ne s'étoit pas démentie dans ses propos, il s'écria : « Ce prince peut avoir » hérité le bonheur de la maison de France, » la finesse de la maison d'Espagne; mais, » pour sa retenue dans les discours, il n'y » a que sa fréquentation à la cour de Rome » qui ait pu la lui donner » (1). 1278.

Charles, d'après les sollicitations du pontife, ayant accordé pleine satisfaction à Rodolphe, celui-ci n'avoit plus de prétextes pour se refuser à se conformer aux demandes du pape. L'engagement de marcher en personne à la croisade, qu'il avoit pris avec Grégoire X, et qu'il ne se soucioit point d'accomplir, lui rendoit nécessaire la faveur de Nicolas, puisque le pape seul pouvoit le délier de son serment, et de l'excommunication dans laquelle il alloit se trouver enveloppé. Rodolphe, d'après ces

(1) *Raynaldi Ann.* 1278, §. 69, p. 297.

1278. considérations, accorda enfin la chartre sollicitée depuis long-temps, pour séparer entièrement en Italie les provinces qui dépendoient du saint-siége, et celles qui relevoient de l'empire.

Depuis plus d'un siècle, tous les empereurs, à l'époque de leur couronnement, avoient confirmé au saint-siége la possession de tout l'État ecclésiastique, de Radicofani jusqu'à Ceperano, ou jusqu'aux frontières du royaume de Naples; et, de plus, de toute l'Emilie ou Romagne, de la Marche d'Ancone, et de la Pentapole. Le saint-siége, qui n'avoit jamais été en possession de ces trois dernières provinces, comptant sur sa perpétuité, ne s'étoit point pressé d'en demander la jouissance; il avoit eu soin seulement de faire confirmer les donations souvent contestées de Charlemagne et de Louis le débonnaire, et il avoit attendu que ses droits eussent acquis la force que pouvoit leur donner l'antiquité. Les empereurs, tout occupés du présent, avoient considéré comme de vaines formules, des chartres qui, copiées sur des documens plus anciens, conservoient au saint-siége un titre à des provinces dont eux-mêmes retenoient la jouissance. Mais, ainsi que les papes l'avoient prévu, le temps vint où un empereur nouveau, ignorant les droits de sa couronne, et jusqu'à la géo-

graphie de l'Italie; impuissant, même dans les provinces dont on ne lui contestoit pas la suzeraineté, prit pour des titres irrécusables, les chartres contradictoires de ses prédécesseurs. 1278.

Un chancelier impérial avoit parcouru toutes les villes italiennes, et avoit obtenu d'elles sans difficulté le renouvellement des mêmes sermens qu'elles avoient prêtés aux empereurs précédens. Nicolas écrivit à Rodolphe, pour le sommer de renoncer à une usurpation sacrilége (1). Il lui envoya copie des chartres de Louis le débonnaire, d'Othon I, de Henri VI, et il lui demanda d'exprimer avec non moins de clarté, quelles étoient les villes qui appartenoient à l'église, afin de les libérer du serment de fidélité qu'elles venoient de prêter par erreur. Rodolphe, en effet, par ses lettres patentes du quatre des calendes de juin, reconnut que les États de l'église s'étendoient depuis Radicofani à Ceperano; qu'ils comprenoient en outre la Marche d'Ancone, le duché de Spolète, les terres de la comtesse Mathilde, le comté de Bertinoro, l'exarchat de Ravenne, la Pentapole, Massa Trabaria, et tous les autres lieux qu'un grand

(1) *Nicolai III Epistolæ*. T. II, L. I, epist. 5. *Apud Raynald.* §. 57 et suiv., p. 295.

1278. nombre de chartres impériales ont accordés à saint Pierre et à ses successeurs (1). Cette dernière clause laissant ainsi le champ libre pour de nouvelles usurpations, Rodolphe, en même-temps, révoqua, cassa et annulla le serment de fidélité que son chancelier avoit reçu des citoyens de Bologne, Imola, Faenza, Forlimpopoli, Cesena, Ravenna, Rimini, Urbino, et autres lieux relevans de l'église; et il chargea son protonotaire d'annoncer aux citoyens de toutes ces villes, qu'il les avoit déliés de toute obligation envers lui.

Par les chartres de Rodolphe, l'État de l'église acquit l'étendue qu'il a conservée jusqu'à nos jours. Mais les droits dont l'empereur étoit en possession, ceux qu'il pouvoit transmettre au saint-siége, n'étoient qu'une mouvance, une suzeraineté qui apportoit peu de bornes à l'autorité des gouvernemens particuliers. Parmi les provinces relevant du saint-siége, il y avoit plusieurs républiques, comme

(1) *Voyez* la lettre de Rodolphe, §. 51 et 52, et la chartre de Godefroy Prévost de Soliez, protonotaire, §. 53, *ap. Raynald. Ann.* 1278, *p.* 294. Cette reconnoissance des droits de l'église fut confirmée l'année suivante. Rodolphe renonça expressément à tout droit qui pouvoit être resté à l'empire, et donna de nouveau, autant que besoin pouvoit être, les mêmes provinces à l'église. Sa chartre fut confirmée par les princes de l'empire. *Raynaldi*, 1279, §. 1-7, *p.* 302 et suiv.

Bologne, Pérouse et Ancone; plusieurs prin- 1278.
cipautés, comme Montefeltro et Bertinoro, qui ne crurent point avoir rien perdu de leur ancienne indépendance. De même que les pontifes avoient laissé passer plusieurs siècles avant de demander aux empereurs qu'ils leur consignassent les provinces qu'ils avoient données au saint-siége, ils laissèrent passer encore deux siècles avant de demander aux peuples de reconnoître cette transmission de droits, et avant d'exercer sur ces peuples leur souveraineté. Pouvoir attendre, pouvoir prodiguer le temps et compter sur une domination qui ne finira point, fut toujours pour les papes un grand moyen de succès. Les peuples libres cependant ne supposèrent point qu'ils eussent empiré de condition. Les historiens contemporains de Bologne se contentent de dire que la même année cette ville se donna au pape, en réservant tous ses droits sur la Romagne; et ils ne supposent pas que cet évènement mérite de plus grands détails (1).

Nicolas III, après avoir augmenté les droits et les possessions du saint-siége, voulut procurer à sa famille la jouissance de ces acquisitions. Il nomma comte de Romagne, Bertoldo

(1) *Cronica miscella di Bologna*. T. XVIII, p. 288.—*Matthæi de Griffonibus Chronic. Bonon.* p. 126.

1278. Orsino, son frère (1); il créa trois cardinaux de sa famille, et il donna aussi la pourpre à plusieurs seigneurs romains dont il vouloit s'assurer l'affection, en même-temps qu'il se procuroit ainsi la pluralité des voix dans le sacré collége. Mais, quelque vaste que fût son ambition, elle paroissoit s'accorder toujours avec le maintien de la paix et de la prospérité publique. Il chargea le cardinal Latino, évêque d'Ostie, celui de ses neveux qui lui étoit le plus cher, d'une légation dans la Romagne, la Marche, la Toscane et la Lombardie, en lui donnant pour commission spéciale de réconcilier les factions et les cités, et de conclure la paix de famille à famille et de ville à ville. Il l'autorisa en même-temps à recevoir de nouveau dans le sein de l'église tous ceux qui avoient été excommuniés comme Gibelins, et à ne faire aucune acception de parti, en répandant les faveurs spirituelles parmi les fidèles.

Le cardinal Latino commença par la Romagne sa mission de paix; il y trouva les Gieremei et les Lambertazzi de Bologne,

(1) *Voyez* la chartre accordée à Bertoldo Orsino, *apud Ghirardacci*, L. VIII, p. 236.—Nicolas créa en tout sept cardinaux romains, qui presque tous avoient quelque relation de parenté avec lui. *Ricordano Malespini*, c. 204, p. 1022.

épuisés par une suite de combats. Les premiers, qui étoient restés en possession de la ville, ne suffisoient point à la défense de son territoire, et chaque jour ils éprouvoient de nouveaux échecs, tandis que les seconds, dans leur exil, n'avoient plus rien à perdre, et que leurs attaques, toujours imprévues, étoient aussi presque toujours couronnées par la victoire. Le cardinal commença par faire reconnoître dans toutes les villes, l'autorité de son parent, le nouveau comte de Romagne; afin que celles où dominoient les Guelfes, et celles où dominoient les Gibelins, se trouvant relever d'un même chef, eussent un point de ralliement et un arbitre [illegible]ur discorde. Il parcourut toutes ces vil[illegible]vec le comte Bertoldo; et comme il étoit de l'[illegible]dre des prédicateurs de Saint-Dominique, au mo-ment de l'inauguration du comte, il prêcha la paix aux Lambertazzi, à Faenza et à Forli, comme aux Gieremei, à Imola et à Bologne. Parvenu dans cette dernière ville, il rassembla, d'après les ordres exprès du pape, cinquante commissaires de chaque parti; il leur présenta un projet d'accommodement ou d'arbitrage, que le pape avoit dressé lui-même, d'après lequel les Lambertazzi et tous les exilés devoient être rappelés à Bologne, et remis dans l'entière possession de leurs biens. 1278.

1278. Quelques chefs de parti seulement, dont la présence auroit pu réveiller des haines à peine assoupies, étoient, pour un temps, encore obligés d'habiter hors de leur patrie, dans les lieux que leur assigneroit le pape; toutes les propriétés saisies de part et d'autre devoient être restituées; les sociétés populaires, qui ne s'étoient montrées propres qu'à entretenir l'esprit de parti, et à organiser la guerre civile, furent abolies; et le pape se réserva le droit de maintenir, s'il le falloit, par toutes les peines ecclésiastiques, la paix dont il dictoit les conditions (1).

1279. Après des négociations assez longues, la paix fut enfin conclue aux conditions que le pape avoit arrêtées; chaque parti donna caution pour son exécution, jusqu'à la somme de cinquante mille marcs d'argent; chacune des communes de Romagne, signa la même pacification à son tour, et donna des cautions pour une certaine somme. Enfin, le quatre du mois d'août 1279, tous ces traités divers ayant été conclus, les deux factions des Gieremei et des Lambertazzi, furent assemblées sur la place de Bologne. Cette place étoit ornée tout autour de riches tapis parsemés de guirlandes de fleurs et de festons de

(1) *Voyez* cette constitution, qui occupe cinq pages petit folio, *Ghirardacci*, L. VIII, p. 239-243.

verture. Auprès de la porte du palais, étoit une chaire magnifique, recouverte de brocard : le cardinal-légat, accompagné des archevêques de Bari et de Ravenne, des évêques de Bologne et d'Imola, et de l'abbé de Galliata, tous en habits pontificaux, vint prendre place sur cette chaire. Dans un discours éloquent, il prêcha la paix aux citoyens réunis ; il fit lire ensuite devant lui, les lettres du pape, et le compromis qui avoit été arrêté; enfin, il fit avancer cinquante citoyens des plus considérés de chaque faction, et il leur fit jurer sur le saint évangile, au nom de tous leurs concitoyens, qu'ils vivroient perpétuellement en paix et en amour les uns avec les autres. Les procureurs et les syndics des deux partis, s'embrassèrent, et cette auguste cérémonie fut terminée par des fêtes, où éclata la joie universelle (1). 1279.

Avant que la pacification de la Romagne fût terminée, le cardinal Latino avoit fait une absence de cette contrée, pour réconcilier

(1) Ghirardacci, *Stor. di Bologna*, L. VIII, p. 248, donne les noms de cent trente-huit familles gibelines et de cent vingt-neuf familles guelfes qui signèrent cette paix. — *Cronica Miscella di Bologna*. T. XVIII, p. 288, 289. — *Math. de Griffonibus Memor. histor.* T. XVIII, p. 126. — *Chron. Fr. Francisci Pipini*, L. IV, c. 10, T. IX, p. 718. — *Annales Forolivienses*. T. XXII, p. 146. — *Annales Cœsenates*. T. XIV, p. 1104.

1279. également les villes toscanes. Il arriva le 8 octobre 1278 à Florence, accompagné par trois cents cavaliers, sujets de l'église. Les magistrats, le clergé et le peuple, précédés par le carroccio, s'avancèrent au-devant de lui, pour le recevoir. Florence n'avoit pas moins besoin que Bologne, d'un pacificateur; non-seulement les Gibelins étoient exilés, mais encore dans le parti guelfe, une nouvelle division venoit d'éclater; la maison des Adimari s'étoit brouillée avec celles des Donati, des Tosinghi et des Pazzi, et ces familles nombreuses et puissantes, avoient engagé le peuple à prendre part à leur querelle. Le cardinal-légat consacra quatre mois à étouffer toutes ces inimitiés privées, à sceller la réconciliation des familles par des mariages, à punir par l'excommunication ceux qui se refusoient à cette œuvre de paix, tandis que la république les punissoit par l'exil; ensuite de quoi, au mois de février 1279, il assembla le peuple en parlement, sur la place de Sainte-Marie Novella, qu'on avoit ornée de fleurs pour cette fête; il exhorta les Florentins à la paix; il en prononça les conditions: le retour des Gibelins dans leur patrie, la restitution de leurs biens, la participation aux offices publics; il engagea cent cinquante des principaux citoyens de chaque

pa[illegible], à se donner, en présence du peuple, 1279.
le baiser de paix; il fit brûler toutes les sentences qui avoient été prononcées, et il ne quitta Florence qu'après y avoir rétabli la tranquillité et la concorde (1).

D'après les instances du même cardinal, la 1280.
paix fut conclue à Sienne, à des conditions à peu près semblables; et les Gibelins qui étoient exilés furent rappelés (2). La Marche d'Ancone, la Romagne et la Toscane étoient pacifiées; il ne restoit plus au cardinal Latino, pour avoir accompli sa mission, que de réconcilier aussi en Lombardie, les Guelfes et les Gibelins. Le roi Charles, qui, avant le pontificat de Nicolas, s'étoit vu l'arbitre de l'Italie, se trouvoit réduit au gouvernement du seul royaume de Sicile; tous ses projets étoient arrêtés, tous ses ennemis rentroient en possession de leurs biens et du gouvernement de leur patrie, lorsque tout-à-coup, le pape, frappé d'apoplexie, mourut à Suriano (3).

Charles n'avoit point manifesté combien il étoit irrité de la conduite du pape; mais, tandis qu'il dissimuloit ses injures, il s'étoit

(1) *Giovanni Villani*, L. VII, c. 55, p. 272. — *Ricordano Malaspini Hist. Fiorent.* c. 205, p. 1023.

(2) *Malavolti Storia di Siena*, P. II, L. III, p. 45.

(3) Il mourut le 19 août 1280.

1280. bien promis de se rendre maître de la prochaine élection, afin qu'il ne pût plus arriver que l'église eût un chef qui fût son ennemi. Dès qu'il fut averti de la mort de Nicolas, il se rendit en diligence à Viterbe, où les cardinaux étoient assemblés; et comme Jean XXI, dans son court pontificat, avoit suspendu la constitution de Grégoire X, en vertu de laquelle les cardinaux devoient être enfermés au conclave, Charles fut bientôt instruit de l'état des partis, dans le sacré collège. Tous les cardinaux italiens lui étoient contraires, mais surtout les parens du dernier pape. Alors, il excita un soulèvement parmi les habitans de Viterbe, et il fit enlever par eux les deux cardinaux des Orsini, et bientôt après le cardinal Latino; il les fit retenir dans une espèce de prison, tandis qu'il pressoit les autres de faire leur choix (1). Après un interrègne de six mois, les cardinaux italiens qui restoient au conclave, effrayés du sort de leurs collègues, réunirent enfin leurs suf-
1281. frages, le 22 février 1281, à ceux des cardinaux françois, et portèrent au pontificat, Simon, cardinal de Sainte-Cécile, auparavant

(1) *Raynaldi Annal.* 1281, §. 1 et 2, p. 324. — *Ptolomæus Lucensis Hist. Eccles.* L. XXIV, c. 1 et 2, T. XI, p. 1185. — *Ricordano Malespini*, c. 207, p. 1025. — *Giov. Villani*, L. VII, c. 57, p. 275.

chanoine de Tours. Charles ne pouvoit choisir 1281.
un homme qui lui fût plus complètement dévoué, qui adoptât plus aveuglément tous ses projets, qui servît plus bassement toutes ses passions, au mépris des lois de l'église et de l'intérêt de la chrétienté.

Le roi de Sicile ne pouvoit recueillir aucun avantage de la réconciliation des deux partis en Italie : c'étoit au contraire le triomphe des Guelfes, et l'abaissement absolu des Gibelins, qui pouvoient seuls satisfaire son ambition. Pour lui complaire, le nouveau pape, qui prit le nom de Martin IV, dépouilla du commandement de la Romagne, le comte Bertoldo Orsino, et donna ce comté à un officier de Charles, nommé Jean d'Appia, qu'il chargea d'attaquer les Gibelins et les Lambertazzi, de nouveau chassés de Bologne, de poursuivre Guido de Monte-Feltro, leur général, et d'assiéger Forli, où ils s'étoient tous retirés (1). En vain ceux-ci, déjà trahis à Faenza par Tibaldello Zambrasi, qui profita du sommeil de ses hôtes, pour les livrer aux Guelfes avec sa patrie (2), envoyèrent-ils des ambassadeurs

(1) Voyez sa chartre *apud Raynaldi* 1281, §. 12, p. 326. — *Annales Forolivienses*. T. XXII, p. 146-153.

(2) Tibaldello Zambrasi, placé par le Dante en enfer, parmi

1281. au pape, pour lui remontrer qu'ils étoient exilés et proscrits en tous lieux. Ils offroient cependant de se retirer encore de Forli, pourvu que le pape leur assignât un lieu où il leur permît de vivre. Martin ne daigna pas même leur répondre; mais il les frappa de nouvelles excommunications, et fit saisir dans toute la chrétienté, les propriétés des habitans de Forli, pour les confisquer au profit de l'église.

Martin, en même-temps, s'étoit fait élire sénateur de Rome; et, au lieu de garder pour lui-même cette dignité que le peuple lui avoit confiée, il la transmit immédiatement au roi Charles, au mépris de la constitution de Nicolas III, qui excluoit les rois et les princes puissans, de la dignité sénatoriale. En même-temps il distribuoit les troupes françoises, non-seulement dans toute la Romagne, mais dans la Marche d'Ancone, la Campanie, le duché de Spolète, et le patrimoine de saint Pierre, donnant à toutes les villes, des

les traîtres, *Ch. XXXII, v.* 122, avoit conçu contre les Lambertazzi une inimitié violente, à l'occasion, à ce qu'on assure, d'un cochon qui lui avoit été enlevé. Il contrefit le fou pendant plusieurs mois, et éveilloit en sursaut ses concitoyens, en criant aux armes, ou en faisant retentir des instrumens de bronze dans les rues. Lorsque, par ces extravagances, il eut accoutumé les Faentins à ne plus s'allarmer d'aucun bruit, il introduisit les Bolonois dans la ville, et livra entre leurs mains ses ennemis. *Ghirarducci*, L. VIII, p. 256.

gouverneurs et des commandans, qu'il prenoit parmi les officiers, ou dans la famille même du roi de Sicile. Il vivoit sous la tutèle de ce monarque; car Charles ne perdoit pas le pontife de vue, et résidoit toujours à Viterbe avec lui (1). 1281.

Enfin, le roi de Sicile étendoit son ambition sur la Grèce, dont il vouloit arracher l'empire à Michel Paléologue, pour le rendre à son gendre, Philippe, fils du dernier empereur des Latins; et Martin IV prépara encore, pour cette nouvelle guerre, le manteau de la religion. Il frappa Michel Paléologue d'une sentence d'excommunication, pour être retombé dans le schisme ou l'hérésie des Grecs (2), enveloppant dans la même peine tous ceux qui contracteroient alliance avec lui, ou qui lui prêteroient quelque secours, tandis que le malheureux Paléologue, pour avoir voulu se réconcilier avec l'église d'Occident, s'étoit attiré l'anathème de son clergé et de tous ses sujets; que la rebellion avoit éclaté dans ses États, et que Charles n'avoit pas eu honte de fournir des secours aux schismatiques, qui ne se révoltoient contre leur prince que

(1) *Raynaldus Annales*, §. 14, p. 326.

(2) *Ib.*, §. 25, p. 329.

1281. parce qu'il avoit voulu les réconcilier avec le pape (1).

Charles, cependant, annonçoit comme une nouvelle croisade l'expédition qu'il préparoit contre Constantinople. Il avoit rassemblé un corps nombreux de cavalerie; il avoit demandé des secours à tous ses alliés; il armoit des vaisseaux; et déjà il avoit envoyé de l'autre côté de l'Adriatique, à Canina, près de Durazzo, un corps de troupes de trois mille hommes, commandé par Rousseau de Soli (2); que bientôt il alloit suivre lui-même, pour entreprendre la conquête de l'Orient. Mais son avidité insatiable, son ambition, sa cruauté, avoient enfin lassé la fortune, et épuisé la patience de ses sujets. Un ennemi privé, mais un homme d'un caractère généreux et profond; un homme qu'animoit la reconnoissance et l'amour pour ses anciens souverains, le désir de venger leurs outrages, la haine de la tyrannie et d'une domination étrangère; un

(1) *Pachymerus*, L. V, c. 22 et 28, p. 222 et suiv.; et L. VI, c. 30, p. 282. — *Script. Byzant.* T. XII. *Venet.* — *Dufresne-Ducange, Hist. de Constantinople*, L. VI, c. 8, p. 95.

(2) *Pachymerus*, L. VI, c. 32, p. 284. — *Nicephorus Gregoras Hist.* L. V, c. 6, p. 74 et suiv. *Byzant.* T. XX. — *Notæ L. Boivin. ad Niceph. Gregor.* p. 28. sur le nom de Rousseau de Soli, fort défiguré par les Grecs.

homme entreprit, avec ses forces individuelles, 1281.
de renverser l'usurpateur qui opprimoit son pays, et il réussit, en effet, à préparer et accomplir cette grande vengeance nationale.

Giovanni de Procida, noble de Salerne, étoit seigneur de cette île de Procida, dans le golfe de Naples, que les curieux visitent aujourd'hui pour y voir les mœurs et l'habillement des Grecs conservés chez le peuple; il étoit encore seigneur de Tramonte, Caiano et Pistilione (1). Sa naissance ne l'avoit point empêché de se vouer à la médecine, qui étoit alors cultivée par les plus grands seigneurs. Il avoit été le médecin, mais en même-temps le confident et l'ami de Frédéric II et de Manfred (2); il avoit pris les armes pour Conradin, lorsque ce jeune prince étoit entré dans le royaume. Après la victoire de Charles tous ses biens avoient été confisqués; alors il s'étoit retiré auprès de Constance, fille de Manfred et reine d'Aragon, la dernière héritière de la famille de Souabe, et il en avoit été reçu comme un

(1) *Ducange, Hist. de Constantinople*, L. VI, c. 9, p. 95.

(2) Tutini, *degli Ammiragli*, p. 66, cité par Giannone, *L. XX*, c. 5, p. 56, rapporte avoir vu dans les archives royales un écrit, par lequel Gualtiero Caraccioli demandoit au roi Charles II la permission d'aller en Sicile trouver Giov. de Procida, qui étoit déjà très-âgé, pour se faire guérir d'une maladie.

1281. sujet fidèle et un ami zélé. Le roi Pierre d'Aragon (1), pour le dédommager de ce qu'il avoit perdu, l'avoit créé baron du royaume de Valence, seigneur de Luxen, Benizzano et Palma.

Ce n'étoient pas des fiefs ou des richesses qui pouvoient faire oublier à Procida la mort tragique de Manfred et de Conradin, le malheur de sa patrie, et l'oppression de ses concitoyens. Les correspondances qu'il avoit conservées dans les deux royaumes de Sicile ne l'entretenoient que des vexations des François, de leur injustice, de leur cruauté, et surtout du mépris qu'ils affectoient de montrer pour une nation que cependant ils n'avoient point conquise, mais qui s'étoit livrée elle-même entre leurs mains, sous l'espérance d'un meilleur gouvernement.

Giovanni de Procida instruisit le roi et la reine d'Aragon des plaintes des Siciliens, qui, plus éloignés de Charles, étoient abandonnés à ses vicaires, et vexés d'une manière plus cruelle que les Appuliens. Il rappela à la reine Constance, qu'elle étoit seule légitime héritière

(1) Pierre III, dit le grand, avoit été couronné roi d'Aragon aux États de Saragoce, en novembre 1276. *Hier. Blancæ Rerum Arag. Comment.* p. 659, T. III. *Hisp. Illustratæ.* — Les fiefs donnés à Jean de Procida, dans le royaume de Valence, sont indiqués par Mariana, *Historia de las Españas*, L. XIV, c. 6. *Hisp. Illust.* T. II, p. 631.

de la maison de Souabe et du royaume des deux Siciles; que Conradin, au moment de sa mort, l'avoit appelée d'une manière solemnelle à recueillir sa succession, et à venger son supplice; que ce n'étoit pas seulement un droit, mais un devoir pour elle, d'accepter le gouvernement d'un pays qui lui étoit transmis par les lois des nations et les vœux des peuples; et, comme Pierre et Constance n'hésitoient à entreprendre la guerre de Sicile que parce qu'ils se croyoient trop foibles pour attaquer seuls un roi qui passoit alors pour le plus puissant de la chrétienté, Procida vendit tous les biens qu'il tenoit de leur libéralité, afin d'en employer le prix, dans ses voyages, à susciter des ennemis à Charles d'un bout à l'autre du monde alors connu (1). 1281.

Il passa d'abord en Sicile dans l'année 1279, pour connoître par lui-même l'état des sujets de Charles. Il vit qu'il ne devoit pas attendre de grands efforts des provinces de terre ferme deçà le Phare (2), parce que, sur les ruines des partisans de la maison de Souabe, des barons françois s'étoient établis aussi solidement que

(1) *Giannone Histor. Civile*, L. XX, c. 5, T. III, p. 55; d'après *Costanzo Storia di Napoli*, L. II.

(2) *Giov. Villani*, L. VII, c. 56, p. 273. — *Ricordano Malespini*, c. 206, p. 1024.

1281. l'avoient pu être leurs devanciers. Il comprit que le voisinage de la cour, le fréquent passage des armées, l'œil attentif du maître qui parcouroit sans cesse ces provinces, y étoufferoient une rebellion aussitôt qu'elle auroit éclaté.

La Sicile étoit dans un état différent; comme la nation toute entière s'étoit déclarée en faveur de Conradin, les François avoient voulu aussi la punir toute entière. Les barons mécontens étoient dépouillés, ils étoient opprimés; mais on n'avoit pu ni les arrêter tous, ni les chasser tous de l'île; chaque jour on les aigrissoit par de nouveaux outrages, qui ne leur ôtoient pas, cependant, tout moyen de se venger. Les François habitoient les villes et les côtes; mais ils osoient rarement pénétrer dans les montagnes de l'intérieur de l'île, où les seigneurs, comme leurs paysans, avoient conservé toute leur indépendance. Trois grands officiers de Charles gouvernoient l'île: Eribert d'Orléans, vicaire royal; Jean de St.-Remi, justicier de Palerme; et Thomas de Busant, justicier du Val de Noto (1). Leur vénale partialité, leur avarice et leur cruauté en faisoient de dignes successeurs de Guillaume l'Etendard,

(1) *Bartholomæi de Neocastro Historia Sicula*, c. 14, T. XIII, p. 1027.

le bourreau des Siciliens (1). La publication 1281.
de la croisade contre les Grecs irritoit encore ces peuples. « Déjà, dit Neocastro, Charles » avoit arboré, contre nos amis de la Grèce, » la croix du brigandage, car, c'est sous cette » bannière sacrée qu'il a coutume de répandre » le sang des innocens. Ses efforts, pour » entraîner le peuple sicilien dans cette » guerre, faisoient le malheur et la désolation » de notre patrie » (2). Sous le prétexte de cette croisade, Charles exigeoit de ses sujets des subventions de guerre intolérables, et des impôts inouis. En même-temps, « il disposoit » arbitrairement des héritières riches ou nobles, » qu'il donnoit en mariage à ses partisans, » comme une récompense; tandis que les » hommes qui lui étoient suspects, ou il les » envoyoit à la mort sans même les accuser » d'aucun crime, ou il les faisoit languir dans » d'infernales prisons, ou il les condamnoit à » la déportation et à de longs exils. Beaucoup » de seigneurs que la religion, ou l'âge, ou » leur dignité rendoient vénérables, étoient » soumis aux traitemens les plus insultans, » comme les plus vils du peuple; et, par un

(1) *Voyez* la fin du chapitre 21, et le massacre d'Augusta.

(2) *Barth. de Neocastro*, c. 12, p. 1026.

1281. » dernier outrage, qui, en tous lieux, a pré-
» cipité la ruine des tyrans, les femmes étoient
» exposées à la brutalité des soldats » (1). Cette offense, en effet, surpasse toutes les autres : ce n'est point la galanterie qui pourroit exciter la fureur de la nation, même la plus jalouse ; c'est l'insolense du fort exercée contre le foible ; c'est l'impudence de la débauche qui brave la protection que des époux et des frères doivent à leurs femmes et à leurs sœurs.

Giovanni de Procida parla de vengeance aux Siciliens profondément ulcérés ; il leur montra le temps de l'exercer qui approchoit, mais il les exhorta en même-temps à la préparer lentement pour la rendre plus certaine, et il se chargea de leur assurer les secours de Pierre d'Aragon, leur souverain légitime, et de Michel Paléologue, l'ennemi de leurs ennemis.

Il passa en effet à Constantinople, et il y fit connoître à l'empereur des Grecs l'armement formidable qui se préparoit contre lui (2). Charles faisoit équiper, dans les ports des deux Siciles, cent galères légères, vingt

(1) *Nicolai Specialis Rerum Sicularum*, L. I, c. 2, T. X, p. 924.

(2) *Giovanni Villani*, L. VII, c. 56, p. 273. — *Ricordano Malaspini*, c. 206, p. 1024. — *Annales Genuenses*, L. X, p. 575.

gros vaisseaux, trois cents transports, et deux cents huissiers ou palandres, pour porter les chevaux. Quarante comtes s'étoient engagés à l'accompagner à la croisade, et dix mille cavaliers se rassembloient sous ses ordres; il négocioit, en même-temps un traité avec Jean Dandolo, doge de Venise; et, par ce traité, qui fut conclu peu après (1), la république s'engageoit à prendre part à la croisade, et à y envoyer le doge en personne, avec quarante galères armées en guerre. Ces forces paroissoient suffisantes pour renverser l'empire des Grecs; et Paléologue avoit souvent éprouvé la valeur impétueuse des Latins, et la lâcheté de ses propres troupes. Procida, en lui révélant le danger qui le menaçoit, lui offrit, en même-temps, d'exciter, dans les propres États de son ennemi, une rebellion qui l'empêcheroit long-temps de songer à des guerres étrangères. Il lui offrit encore de mettre Charles aux prises avec une nation non moins vaillante que ses François; une nation dont la redoutable infanterie ne se laisseroit point 1281.

(1) Ce traité fut signé le 3 juillet 1281. Il est publié dans le recueil des chartres, à la suite de l'histoire de Ducange. *Ed. Ven.* p. 15.

1281. effrayer ou renverser par le choc des gendarmes. La seule chose qu'il demandoit à Paléologue, c'étoit de l'argent, pour fournir aux frais de l'expédition des Aragonois, et pour procurer des armes aux Siciliens révoltés.

Nicolas III gouvernoit encore l'église, et Paléologue, qui avoit acheté par tant de sacrifices sa réconciliation avec le saint-siége, ne vouloit pas perdre sa protection. Il accorda un premier secours d'argent à Procida; mais il exigea que l'agrément du pape fût obtenu pour la rebellion de la Sicile (1). Giovanni, qui avoit entrepris tous ses voyages sous l'habit d'un moine franciscain, revint à Malte avec un secrétaire de l'empereur grec. Trois des principaux barons siciliens s'y rendirent auprès de lui; ils confirmèrent les promesses de Procida au secrétaire de Paléologue, et ils le chargèrent de faire connoître au pape et au roi d'Aragon la nature du joug qu'ils portoient, et leur impatience d'en être délivré.

Procida se rendit en effet à Rome, avec

(1) Les historiens grecs n'ont pas dit un mot de toute cette négociation, ou de l'événement qui la termine. Ducange cite cependant Niceph. Gregoras, *L. V, c.* 12, mais par une erreur assez étrange; car le livre V de Nicéphore n'a que sept chapitres. *Ducange, Hist. de Constantinople. L.* VI, c. 12, p. 97.

l'envoyé de l'empereur, et il obtint une audience secrète de Nicolas III, au château de Suriano. Là on a prétendu qu'il employa l'or des Grecs auprès du comte Bertoldo Orsino, et même du pape (1); mais surtout il rappela au dernier que Charles avoit dédaigné de s'allier à sa famille, et qu'il en avoit repoussé l'offre par un propos insultant (2); que ce même Charles avoit sans cesse contrarié ses projets; qu'il travailloit à ranimer les guerres civiles que le pape s'efforçoit d'éteindre; qu'enfin il s'étoit fait l'arbitre de l'Italie, et qu'il tenoit presque l'église sous sa servitude. Pour abaisser la puissance des François, Procida ne demandoit au pape que son consentement par écrit à ce que Constance d'Aragon fît valoir ses droits sur la Sicile (3). Il l'obtint, et, muni des dépêches de Nicolas, adressées au roi d'Aragon, il se mit en route pour l'Espagne. 1281.

Mais à peine étoit-il arrivé à la cour de

(1) Le Dante a placé Nicolas III en enfer, comme coupable de cet acte de simonie. *Ch. XIX, v.* 98. Aucun des commentateurs ne paroît cependant avoir compris que c'est cette transaction que le poète lui reproche.

(2) *Giov. Villani*, L. VII, c. 53, p. 270.

(3) *F. Franc. Pipini Chronic.* L. III, c. 12, T. IX, p. 687.

1281. Barcelone, que la mort inattendue de Nicolas III faillit à renverser tous ses projets. Pierre d'Aragon sembloit déjà perdre courage ; on pouvoit craindre aussi que les Siciliens ne se rebutassent, lorsque le chef de l'église, au lieu de les encourager, se déclareroit contr'eux. Procida résolut de retourner à Constantinople, afin de hâter les subsides qu'attendoit le roi Pierre ; en même-temps il voulut que des ambassadeurs de celui-ci pressentissent les dispositions du souverain pontife, et que les Siciliens, de leur côté, lui adressassent leurs plaintes, espérant que s'il ne les secouroit pas, il les aigriroit au contraire par une partialité manifeste pour les François.

L'ambassadeur du roi d'Aragon avoit pour mission ostensible, auprès de Martin IV, de le féliciter sur son élection, et de lui demander la canonisation de frère Raymond de Pinnaforte, moine catalan, qui étoit mort au commencement de janvier 1275, après avoir, disoit-on, ressuscité au moins quarante morts, et traversé la mer Baléare, sur son manteau qui lui servoit de navire (1).

(1) *Indices rerum ab Aragon. Regibus gestarum. Hisp. Illust.* T. III, p. 116. C'est un abrégé de Zurita, dont je n'ai plus sous la main le texte espagnol. — *Raynaldus ann.* 1275, §. 13, p. 237. *Ex Leandro et Zurita.*

La recommandation du roi d'Aragon fut peu avantageuse au béat ; elle fut cause, au contraire, que sa canonisation fut retardée jusqu'à l'année 1601. Quand ensuite l'ambassadeur aragonois voulut rappeler au pape les droits de Constance à la couronne des deux Siciles, Martin lui répondit avec colère (1) : « Dites à votre maître, qu'avant de » demander des grâces au saint-siége, il » songe à lui payer, avec tous ses arrérages, » le tribut annuel que son aïeul a promis à » l'église, lorsqu'il s'en est déclaré vassal et » feudataire. » 1281.

Les ambassadeurs des Siciliens furent plus mal reçus encore : on avoit fait choix, pour cette mission, de Barthelemy, évêque de Pacto, et d'un religieux dominicain. Martin ne voulut les entendre qu'en plein consistoire ; et, lorsqu'ils y furent admis, ils virent avec étonnement que le roi Charles siégeoit lui-même parmi leurs auditeurs. Cependant le prélat, sans se déconcerter, prit pour texte ces paroles de l'écriture : « Fils de David, » aie pitié de moi, car ma fille est cruel- » lement tourmentée par un démon ! » Il exposa ensuite la tyrannie et les vexations

(1) *Giannone*, L. XX, c. 5, T. III, p. 60. *Ex Costanzo*, L. II. — *Mariana Hist. de las Espan.* L. XIV, c. 6. *Hisp. Illust.* T. II, p. 621.

1281. des ministres de Charles, et, se tournant vers le roi avec une noble assurance, il lui demanda d'y mettre un terme. Dès qu'il eut fini son discours, on le congédia sans lui répondre; mais au sortir de l'audience, les gardes de Charles saisirent les deux ambassadeurs, et les jetèrent en prison (1). Le prélat, il est vrai, parvint à corrompre, à prix d'argent, ceux qui l'avoient arrêté, et à s'évader; l'autre languit, pendant de longues années, dans un misérable cachot. Le premier, de retour en Sicile, déclara hautement, à Messine, quelle avoit été l'issue de sa légation. D'autres Siciliens, arrivés de Naples, ajoutèrent que Charles se préparoit à faire passer dans l'île, l'armée qu'il avoit levée contre les Grecs, et qu'il puniroit les dispositions séditieuses de la Sicile, en la mettant à feu et à sang.

Cependant Giovanni de Procida, pendant l'année 1281, avoit fait un second voyage à Constantinople, et il en avoit rapporté vingt-cinq mille onces d'or, qu'il remit au roi Pierre, avec la promesse d'un subside plus considérable, qui lui seroit payé dès que son armée se seroit mise en mouvement (2).

(1) *Nicolai Specialis Rerum Sicular.* L. I, c. 3, p. 924, T. X.

(2) *Giov. Villani*, L. VII, c. 59, p. 276.

Pierre ne différa pas davantage; et, annonçant qu'il alloit attaquer les Sarrasins d'Afrique, il rassembla une armée de dix mille hommes de pied, avec trois cent cinquante chevaux seulement, et il fit équiper, pour les transporter, dix-neuf galères, quatre grands vaisseaux et huit palandres (1). 1281.

Toutes les négociations de Procida avoient été couvertes du silence le plus profond; mais comme les prétentions de la reine Constance sur la Sicile étoient connues, le roi de France et celui de Naples conçurent quelque inquiétude de l'armement du monarque aragonois. Philippe le hardi, qui étoit son beau-frère, lui fit demander où il comptoit porter ses armes. Pierre répondit qu'il vouloit attaquer les ennemis de la foi, comme l'avoient fait ses pères, et qu'il prioit Philippe de vouloir bien contribuer à cette sainte entreprise, en lui envoyant quarante mille livres tournois dont il avoit besoin. Philippe le fit; mais, ses soupçons n'étant point dissipés, il conseilla au pape et à Charles de demander de nouveaux éclaircissemens. Martin envoya un moine dominicain à l'Aragonois, pour l'interroger au nom de l'église sur le secret de son expédition, lui promettant les secours du 1282.

(1) *Annales Genuenses Caffari Contin.* L. X, p. 576.

1282. saint-siége, s'il armoit, en effet, contre les ennemis de la foi, et lui défendant au contraire de passer outre, s'il avoit dessein d'attaquer un prince chrétien. Pierre se contenta de répondre que si une de ses mains manifestoit à l'autre son secret, il la trancheroit sur-le-champ (1). Lorsque Martin eut communiqué à Charles cette réponse, le roi de Sicile répliqua : « Je vous l'avois bien dit » que l'Aragonois étoit un misérable ; » et cependant il ne prit aucune nouvelle précaution. Les préparatifs de Pierre se prolongèrent jusqu'au commencement de juin 1282 ; ce fut alors qu'il mit à la voile pour le rivage d'Afrique. La conjuration avoit déjà éclaté à cette époque ; mais Pierre ne pouvoit en être instruit, et il attendit le cours des événemens dans le voisinage d'Hippone, en faisant la guerre aux Maures.

Jean de Procida cependant n'avoit pas attendu que la flotte aragonoise fût prête, pour repasser en Sicile, et recommencer à parcourir cette île sous différens déguisemens. Avec l'argent des Grecs il fournissoit des armes à ceux qui en manquoient ; il nourrissoit, il échauffoit leur espoir d'une prompte délivrance ; surtout il communiquoit à ses

(1) *Giovanni Villani*, L. VII, c. 59, p. 277.

compatriotes cette haine profonde et implacable contre les François, qui l'animoit lui-même. Il ne formoit point de complots, mais il excitoit les passions du peuple ; il vouloit qu'il fût prêt à tout évènement, et qu'il ressentît le premier outrage, bien sûr qu'une provocation ne manqueroit pas à son courroux. Il demanda surtout aux nobles et aux militaires, qui avoient long-temps vécu retirés dans l'intérieur de l'île, de se rendre à Palerme, et de se mêler de nouveau à leurs concitoyens, pour être en état de diriger le mouvement populaire dès qu'il éclateroit (1). 1282.

Le lendemain de Pâques, lundi 30 mars 1282, les Palermitains, selon leur usage, se mirent en route pour entendre vêpres à l'église de Montréal, à trois milles de leur ville. C'étoit leur promenade ordinaire les jours de fête, et les hommes et les femmes couvroient le chemin qui conduit à cette église. Les François établis à Palerme, et le vicaire royal lui-même, prenoient part à la fête et à la procession. Celui-ci cependant avoit fait publier qu'il défendoit aux Siciliens de porter des armes, pour s'exercer à les manier, selon l'ancien usage, dans ces jours

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 60, p. 277. — *Jacchetto Malespini contin. Ricordani*, c. 209, p. 1029.

1282. consacrés au repos (1). Les Palermitains étoient dispersés dans la prairie, cueillant des fleurs, et saluant par leurs cris de joie le retour du printemps, lorsqu'une jeune vierge, non moins distinguée par sa beauté que par sa naissance, s'achemina vers le temple, accompagnée de l'époux auquel elle étoit promise, de ses parens, et de ses frères. Un François, nommé Drouet, s'avança insolemment vers elle, et, sous prétexte de s'assurer si elle ne portoit point des armes cachées sous ses habits, il porta la main sur son sein pour la fouiller de la manière la plus indécente; la jeune femme tomba évanouie entre les bras de son époux; mais un cri de fureur s'élevoit autour d'elle, *qu'ils meurent, qu'ils meurent les François!* et Drouet, percé de sa propre épée, fut la première victime de la rage populaire. De tous les François qui assistoient à la fête, pas un seul n'échappa; quoique les Siciliens fussent encore désarmés, ils en égorgèrent deux cents dans la campagne, tandis que les cloches de l'église de Montréal sonnoient le service de vêpres. Les Palermitains rentrèrent dans la ville, répétant toujours le même cri, *qu'ils meurent les François*, et ils recommencèrent le carnage. De terribles représailles du massacre

(1) *Bartholom. de Neocastro*, c. 14, p. 1027.

de Bénévent et de celui d'Auguste furent exercées sur un nombre bien moindre, il est vrai, de François; hommes, femmes, enfans, tout ce qui appartenoit à cette nation détestée, fut mis à mort, et le fer alloit même chercher dans le sein d'une épouse sicilienne, le fruit abhorré de son union avec un François. Quatre mille personnes périrent dans cette première nuit (1). 1282.

Quelle que fût l'irritation des Siciliens, ils hésitèrent à imiter l'exemple de la ville de Palerme; le mois d'avril tout entier fut employé en vaines attaques des François contre Palerme, et en négociations des habitans de cette ville avec les autres Siciliens. Mais la fureur des Palermitains sembloit être contagieuse; leur résistance et l'impunité dont ils jouissoient, servoient d'encouragement à qui les vouloit imiter: les habitans de Bicaro,

(1) Velly, dans son histoire de France, *ad ann.*, ajoute à ce récit beaucoup de détails et d'anecdotes sur la mort de plusieurs chevaliers françois. Je ne sais point où il les a prises; ce n'est pas sûrement dans les auteurs qu'il cite. Peut-être ces traits se sont-ils conservés par tradition. C'est sur une autorité pareille qu'on raconte que les Siciliens reconnoissoient les François à la prononciation des deux mots *ceci* et *ciceri* (des pois chiches). Les François ne réussissent presque jamais à prononcer le *c* italien, et l'accentuation est pour eux plus difficile encore. *Ciceri* est un mot *sdrucciolo* ou accentué sur l'antépénultième.

1282. et ensuite ceux de Corileone se joignirent à ceux de Palerme, en scellant leur alliance du sang des François qu'ils trouvèrent chez eux, tandis que ceux de Calatafimo, gouvernés par le respectable Guillaume des Porcelets, noble provençal, qui seul entre les François n'avoit pas méconnu l'humanité ou la justice, renvoyèrent avec honneur, de l'autre côté du Phare, cet homme vertueux et toute sa famille. Toutes les villes et toutes les bourgades de l'île s'associoient cependant l'une après l'autre à la rebellion. Messine y prit part la dernière : tous les soldats françois s'étoient réfugiés dans cette ville, et le vicaire royal s'y trouvoit à la tête de six cents gendarmes; mais le 28 avril les citoyens abattirent les armoiries de Charles d'Anjou, chassèrent son vicaire et ses soldats au-delà du Phare, et jurèrent de partager le sort des habitans de Palerme. Le jour auparavant les Palermitains avoient envoyé une députation à Pierre d'Aragon, pour l'inviter à venir prendre possession du royaume de Sicile, et à secourir des sujets qui se jetoient dans ses bras.

La nouvelle des vêpres siciliennes avoit été portée d'une manière plus rapide à Charles d'Anjou; l'archevêque de Montréal s'étoit

empressé de la lui faire parvenir à la cour de Rome, où il résidoit. « Sire Dieu! » s'écria Charles, en la recevant, « puisqu'il t'a plu » de m'envoyer la fortune contraire, qu'il » te plaise aussi d'ordonner que ma déca- » dence ne se fasse qu'à petits pas (1). » 1282.

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 61, p. 278.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

TOME TROISIÈME.

CHAPITRE XVI. *Suite du règne de Frédéric II. — Guerre de la ligue lombarde contre cet empereur. — Il est déposé par le pape au concile de Lyon.* 1234 — 1245. *p.* 1

Rapports et différences entre les deux Frédéric et les deux ligues lombardes..... *ib.*

Situation dangereuse du pape Grégoire IX..... 3

An. 1234. Grégoire IX accusé d'avoir fait révolter Henri, fils de Frédéric, contre son père..... 5

1235. Frédéric fait son fils prisonnier, à Worms, et l'envoie en Pouille, où il meurt.... 6

— Eccelin III de Romano rappelle l'empereur en Lombardie... 7

— Eccelin III et Albéric, son frère, avoient, en 1232, partagé les États de leur père,

Eccelin II, qui avoit abdiqué par dévotion..... p. 8
1235. Albéric de Romano, seigneur de Trévise..... 9
— Eccelin III, podestat de Vérone, dès l'an 1225..... 10
1236. Il introduit dans Vérone une garnison impériale qui affermit son pouvoir..... *ib.*
— Crémone, Parme, Modène et Reggio, fidèles au parti gibelin..... 11
— Caractère opposé des aristocraties et des oligarchies..... 12
— Oligarchies turbulentes de la Marche Trévisane..... 13
— Frédéric II entre à Vérone, le 16 août, avec une armée allemande..... 14
— Il surprend Vicence qu'il livre au pillage..... 15
— Padoue charge seize gentilshommes du soin de sa défense..... 16
1237. Trahison des nobles; efforts du podestat pour sauver la république..... 17
— Padoue livrée à Eccélino..... 18
— Il enlève, par surprise, des ôtages

qu'il fait garder dans ses forteresses . . . . . p. 20
1237. Il fait saisir le prieur de Saint-Bénoît, dont il redoute l'influence. 21
— Frédéric II rassemble une armée près de Vérone. 22
— L'empereur pénètre dans l'État de Brescia. 23
— Il met en déroute les Milanois, à Corte nuova, le 27 novembre. 24
— Les Milanois fugitifs recueillis par Pagano della Torre, seigneur de Valsassina. 25
1238. Frédéric s'avance en Piémont et détache les villes de la ligue. 27
— Il assiége Brescia sans succès. . 28
— Guerre entre Eccelino et le marquis d'Este, appaisée par Frédéric. 29
1239. Frédéric est excommunié par Grégoire IX. 30
— Pierre des Vignes, chancelier de l'empereur, justifie son maître devant le peuple de Padoue. 31
— Le marquis d'Este, le comte

An.
de Saint-Boniface et Albéric de Romano, se détachent de l'empereur..... p. 32
1239. Commencement des cruautés d'Eccelino..... 33
— Frédéric passe en Toscane.... 34
— Guerres civiles des gentils-hommes pisans, en Sardaigne. 35
— Les Visconti de Pise embrassent, en Sardaigne, le parti guelfe. 36
— Les factions de Pise prennent le nom de *Comtes* et *Visconti*. 37
— Frédéric donne le titre de roi de Sardaigne à son fils naturel Henzius..... 38
1240. Frédéric s'approche de Rome, où Grégoire prêche la croisade contre lui..... 39
— Les Guelfes prennent Ferrare, et laissent mourir en prison le vieux Salinguerra..... 40
— Grégoire IX convoque un concile au Latéran, pour l'année suivante..... 41
1241. Les Pisans arment une flotte pour arrêter les prélats français au passage..... 43
— Les prélats s'embarquent sur une

flotte génoise; ils sont attaqués et faits prisonniers, le 3 mai, devant la Meloria, par Ugolin Buzzacherino de Sismondi... p. 44

1241. Constance des Génois, après leur défaite 45

— Mort de Grégoire IX, le 21 août 47

1242. Vacance du saint-siége. Lettre de Frédéric aux cardinaux.. 48

— Discorde dans les villes, occasionnée par l'ambition des gentilshommes 49

— Pagan della Torre, à la tête du parti démocratique, à Milan. 50

— Frère Léon de Pérego, archevêque de Milan, à la tête des nobles 51

— Guerres entre les villes de Lombardie 52

1243. Sinibald de Fiesque, élu pape le 24 juin, sous le nom d'Innocent IV 53

— Négociations de Frédéric avec le nouveau pontife 54

1244. Le 27 juin, le pape s'échappe, déguisé, de l'État de l'église, et s'embarque 56

An.
1244. Il est conduit à Gênes par le podestat..... p. 57
— Conspiration des Franciscains, contre Frédéric, où le pape est impliqué..... 58
1245. Le pape, arrivé à Lyon, convoque un concile dans cette ville..... 60
— Ouverture du concile, le 28 juin; malheurs de la chrétienté. *ib.*
— L'empereur, accusé par Innocent, est défendu par Taddéo de Suessa..... 62
— Seconde session du concile où l'empereur est cité..... 63
— Troisième session du concile, le 17 juillet..... 64
— L'empereur est condamné par le concile et déposé par le pape..... 65

CHAPITRE XVII. *Fin du règne de Frédéric II.* — *Siége de Parme.* — *Révolutions en Toscane.* — *Tyrannie d'Eccelino.* 1245 — 1250. 68

Acharnement des papes contre la maison de Souabe..... *ib.*
Opposition à l'église, parmi les

An.

gentilshommes et les gens de lettres..... p. 69
Dévouement au pape des Franciscains et des Dominicains.. 70
Conversions rapides opérées par eux, et suivies de révolutions. 71
1245. Plusieurs nobles de Parme embrassent le parti de l'église.. 72
1246. Le pape essaye de soulever les deux Siciles contre Frédéric. 73
— Conjuration des San-Severini, contre Frédéric..... 74
— Conjuration de Pierre des Vignes. 77
— Il veut empoisonner l'empereur. 79
— Mort volontaire de Pierre des Vignes..... 80
— Efforts de Frédéric pour se réconcilier avec l'église 81
1247. Il demande à passer en Orient, pour y combattre les infidèles. 82
— Il s'avance jusqu'à Turin pour se rendre auprès du pape... 84
— Il est rappelé en arrière par la révolte de Parme, le 16 juin. 85
— Importance de la ville de Parme pour Frédéric..... 86
— Les chefs des Guelfes viennent s'y enfermer pour la défendre. 87

An.
1247. Les Gibelins se rendent au camp de l'empereur qui assiége Parme..... p. 88
— Frédéric veut effrayer les Parmesans par des supplices.... 89
— Les soldats de Pavie font cesser ces cruautés..... 90
— Frédéric fonde, près de Parme, une ville qu'il nomme Vittoria. 91
1248. L'armée de Frédéric est surprise le 18 février, et sa ville de Vittoria rasée..... 92
— Frédéric renouvelle ses instances auprès de saint Louis, pour être réconcilié à l'église... 93
— Les grands seigneurs françois irrités de la dureté du pape.. 94
— Prépondérance du parti gibelin, en Toscane..... 95
— Florence penche pour les Guelfes. 96
— L'empereur envoye à Florence son fils Frédéric d'Antioche. 98
— Les Guelfes expulsés de Florence, la nuit de la chandeleur. 99
1249. L'empereur poursuit les Guelfes dans les châteaux de Toscane qu'il assiége..... 100
1248. Ottaviano des Ubaldini, légat du pape, à Bologne..... 101

An.
1248. Les Bolonois forcent les villes de Romagne à embrasser le parti guelfe . . . . . p. 102
1249. L'armée bolonoise va chercher Henzius sur le Panaro 103
— Bataille de Fossalta, le 26 mai 1249 105
— Défaite des Gibelins; Henzius fait prisonnier 106
— Henzius conduit en triomphe dans les prisons de Bologne. 107
— Il y est retenu jusqu'à sa mort, en 1271 108
— Les Modénois forcés à embrasser le parti gibelin 109
— Traité entre Bologne et Modène, 19 janvier 1250 110
1239 — 1250. Progrès et cruauté d'Eccelino de Romano 111
— Il fait mourir de faim les quatre seigneurs de Vado. 1240. . . 113
— Il fait mourir son neveu, Guillaume du Camp Saint-Pierre, et tous ses parens. . 114
1250. Courage de Rainier de Bonello, et de Jean de Scanarola . . . 115
— Accusés qui meurent à la torture. 116

An.
1250. Construction de prisons nouvelles plus affreuses que les anciennes. . . . . p. 117
— Cruauté d'Ansédisius de Guidotti, podestat d'Eccelino, à Padoue. 118
— Massacre des Dalesmanini, amis et parens d'Eccelino 119
— Nouvelles tentatives de Frédéric, auprès de saint Louis, pour la paix de l'église. 120
— Mort de Frédéric II, à Florentino, dans la Capitanate, le 13 décembre. 121
— Portrait de Frédéric, par Jean Villani. 122
— Portrait de Frédéric, par Nicolas de Jamsilla 123

CHAPITRE XVIII. *Retour d'Innocent IV en Italie. — Ses guerres avec Conrad et Manfred. — Sa mort. — Rome sous son pontificat. Le sénateur Brancaléon. — Toscane. Le gouvernement populaire s'établit à Florence.* 1251 — 1255. 125

1250 — 1273. Interrègne de vingt-trois ans sans roi des Romains. . . . . *ib.*

An.
1250 — 1310. Interrègne de soixante ans, sans empereur reconnu en Italie. *p.* 126

— Les intérêts de l'Allemagne se séparent pour quelque temps de ceux de l'Italie 127

1251. Joie d'Innocent IV, à la mort de Frédéric II. . . . . *ib.*

— Il réunit la ville de Naples à l'État de l'église. 128

— Innocent revient à Gênes, et y trouve des députés de presque toute l'Italie. 129

— Les villes gibelines cherchent à se réconcilier à lui 130

— Sa marche et son entrée triomphale à Milan 131

— Epuisement des finances des Milanois. 132

— Ingratitude du pape envers les Milanois. 133

— Les Milanois se rapprochent du parti gibelin. 134

— Double discorde des Guelfes et des Gibelins, des plébeïens et des nobles. 135

— Le choix entre les partis tenoit au sentiment, non au calcul de l'égoïsme. 136

An.
1251. Fidélité des grands à leurs principes, enthousiasme passager de la multitude. . . . . *p.* 138
— Voyage du pape de Milan à Pérouse . . . . . *ib.*
— Partage des États de Frédéric, entre ses enfans. 139
— Entrée de Conrad IV en Italie. Octobre 140
1252. Le royaume des deux Siciles administré par Manfred, fils naturel de Frédéric 141
— Conrad arrive dans le royaume et en prend l'administration. 142
— Conrad cherche à se réconcilier avec l'église 143
— Il assiége Naples. 144
1253. Il punit cruellement les Napolitains de leur résistance . . . 145
— Innocent IV offre la couronne de Naples à Richard, comte de Cornouailles. . . . . *ib.*
— Richard rejette cette offre qui est acceptée par son neveu Edmond. 147
1254. Mort inattendue de Conrad, le 21 mai, à Lavello. 148
— La mort de tous les princes

An.

de Souabe attribuée, par les Guelfes, à des attentats . . . *p.* 149

1254. Les tuteurs de Conradin, fils de Conrad, le mettent sous la protection du pape..... 150

— Le pape rompt ses négociations avec les Anglois, et veut soumettre les Siciles au saint-siége. *ib.*

— Insurrections dans les Siciles, contre les Sarrasins et les Allemands..... 151

— Manfred vient lui-même au-devant du pape pour se soumettre à lui..... 152.

— Orgueil des exilés qui rentrent avec le pape dans le royaume. 153.

— Querelle entre Borello d'Anglone et Manfred..... 154

— Borello tué par les gens de Manfred, qui est accusé de meurtre..... 155

— Fuite de Manfred au travers des montagnes..... 156

— Il traverse la Capitanate pour s'approcher de Luceria.... 159

— Les Sarrasins de Luceria, malgré leur gouverneur, se déclarent pour lui..... 160

An.
1254. Ressources que Manfred trouve dans Luceria. . . . . p. 161
— Il met en déroute le marquis de Hoemburg et le cardinal de Saint-Eustache. 162
— Mort d'Innocent IV, le 7 décemb. élection d'Alexandre IV. . . . 164
— Caractère d'Innocent IV. 165
— Rome seule rejette son autorité. 166
— Anarchie causée par les nobles romains. 167
1253 — 1256. Brancaleone d'Andalo, noble bolonois, sénateur de Rome. 168
— Sa sévérité contre les nobles romains 169
— Il menace le pape et le force à rentrer à Rome. 170
— Sédition contre Brancaleone, qui est jeté en prison 172
— Il est relâché par l'interposition des Bolonois, et ensuite rétabli dans ses fonctions. . . . 173
1258. Il meurt regretté de tout le peuple. 174
1260. Mœurs et simplicité des Florentins. 175

An.
1250. Gouvernement aristocratique établi à Florence par Frédéric II. *p.* 176
— Révolte du peuple contre les nobles, le 20 octobre 1250. . 177.
— Organisation civile et militaire que se donnent les Florentins. 178
1251. Le 7 janvier, tous les exilés guelfes sont rappelés. 179
1252. Victoires des Florentins sur le parti gibelin et les Pisans. . . 180
— Le florin d'or, monnoie qui n'a jamais été altérée, frappé pour la première fois. 181
1253. Soumission de Pistoia au parti guelfe; elle reçoit garnison de Florence. 182
1254. L'année des victoires des Florentins. 183
— Les Siennois soumis au parti guelfe. 184
— Volterra prise et soumise au parti guelfe. 185
— Les Pisans contraints à demander la paix. . . . . *ib.*
1255. Arezzo, surpris par la trahison d'un général, est remis en liberté. 186
— Grands hommes de Florence à cette époque 187

An.
1255. Désintéressement d'Aldobrandino Ottobuoni. ..... p. 189

CHAPITRE XIX. *Pontificat d'Alexandre IV.* — *Croisade contre Eccelino ; défaite et mort de ce tyran.* — *Manfred, roi de Sicile ; il donne des secours aux Gibelins toscans ; bataille de Monte-Aperto ou de l'Arbia.* 1255 — 1260. 191

Caractère d'Alexandre IV..... *ib.*

1255. Il fait prêcher la croisade contre Eccelino de Romano..... 192

— Horrible cruauté et jalousie universelle d'Eccelino..... 194

— Courage des deux frères Monte et Araldo de Monselice..... 196

1256. Le légat du pape, archevêque de Ravenne, rassemble les croisés à Venise..... 197

— Le marquis d'Este et le comte de Saint-Boniface, seigneur de Mantoue, parmi les croisés. 198

— Eccelino, maître de Vérone, Vicence, Padoue, Feltre et Bellune..... 199

— Eccelino menace Mantoue et Brescia..... *ib.*

1256. Pusillanimité de son lieutenant à Padoue..... *p.* 200
— Les croisés se rendent maîtres de Padoue, le 19 juin..... 201
— Horribles prisons d'Eccelino à Padoue..... 203
— Eccelino se fait livrer successivement onze mille Padouans qu'il avoit dans son armée, et les fait presque tous périr. 204
— Lâcheté et indiscipline de l'armée croisée..... 206
— Albéric de Romano vient auprès des croisés pour les trahir..... 207
— Les croisés repoussent Eccelino qui attaquoit Padoue..... 208
1257. Eccelino cherche à contracter de nouvelles alliances..... 209
1258. Les Bressans, qui s'unissent aux croisés, sont battus par Eccelino..... 210
— Brescia ouvre ses portes à Eccelino..... 211
— Eccelino veut perdre ses alliés Oberto Pelavicino, et Buoso de Doara..... 212
1259. Ces deux seigneurs entrent dans l'alliance des Guelfes..... 213

An.
1259. Atrocités commises par Eccelino à Friola . . . . . p. 214
— Il s'avance à la fin d'août vers Milan 215
— Il se trouve enveloppé par ses ennemis au-delà de l'Adda. . 216
— Il est blessé au pont de Cassano, le 16 septembre 217
— Il est fait prisonnier; il déchire ses plaies, et se laisse mourir le 27 septembre 219
— Toutes les villes où il avoit dominé recouvrent leur liberté. 220
1260. Albéric de Romano, son frère, mis à mort avec ses enfans. 221
— Manque de talens d'Alexandre IV. 223
— Il refuse de traiter avec Manfred, et suscite des révoltes en Calabre 224
1258. Manfred prend la couronne de Sicile, le 11 août, d'après le bruit de la mort de Conradin 225
— Lorsqu'il apprend qu'il vit encore, il promet de le nommer son successeur 226
1260. Les Gibelins toscans recourent à Manfred 227

1260. Ils avoient été chassés de Florence au mois de juillet 1258. *p.* 228

— La république de Sienne avoit pris leur défense..... 229

— Giordano d'Anglone envoyé par Manfred à Sienne..... 230

— Farinata des Uberti sollicite de nouveaux secours..... 231

— Farinata expose un corps de cavalerie allemande aux attaques des Florentins, qui abusent de leur victoire.... 232

— Manfred, irrité, envoie de nouvelles troupes contre les Florentins..... 233

— Farinata attire les Florentins dans l'État de Sienne..... 234

— Opposition des gentilshommes guelfes à cette expédition dangereuse..... 235

— Les Florentins, avec trois mille chevaux et trente mille fantassins, viennent camper à Monteaperto, sur l'Arbia.. 236

— Bataille de l'Arbia, 4 septembre; déroute totale des Florentins. 237

— Effroi de la ville de Florence après cette défaite..... 239

An.
1260. Les Guelfes évacuent volontairement Florence le 13 septembre, et se retirent à Lucques . . . . . p. 241
— Les Gibelins occupent Florence le 27 septembre 242
— Les Gibelins mettent en délibération s'ils détruiront Florence 243
— Farinata des Uberti prend la défense de Florence 244
Farinata dans l'enfer du Dante. 248

CHAPITRE XX. *Décadence et asservissement des républiques lombardes. — Révolutions dans les républiques maritimes. — Leurs rivalités. — Constantinople reprise par les Grecs, sur les Vénitiens et les François.* 1250 — 1264. 254

Les villes lombardes, les premières libres, perdent les premières leur liberté. . . . . *ib.*
Causes de leur asservissement. . 255
Manque de sûreté individuelle. 256
Turbulence des citoyens, et violence des passions. 257
Les mêmes penchans troublent moins aujourd'hui la société. 258.

An.

Acharnement de la haine et désir de vengeance. . . . . p. 259

Les fonctions publiques, objet de la jalousie entre les nobles et le peuple. 260

La puissance des nobles fondée sur le nombre des membres d'une famille. 261

Familles artificielles pour le peuple, ou sociétés populaires. 262

Changement dans la discipline militaire. 263

Dans la première guerre de Lombardie, l'infanterie faisoit la force des armées. 264

Perfectionnement de l'armure de la gendarmerie. . . . . *ib.*

Il est l'ouvrage des gentilshommes 265

Force irrésistible de la gendarmerie. 266

La force militaire se trouve ainsi entre les mains des nobles. . . 267

La gendarmerie perd son avantage dans les villes. 268

Troupes mercenaires de gendarmerie. 269

An.
Les exilés et les émigrés forment les premières troupes mercenaires. . . . . p. 270
1256. Les nobles et le peuple élisent à Milan chacun un podestat. . . 272
— Martin della Torre, podestat du peuple, héritier du crédit de son oncle Pagano. 273
1257. Guerre entre le peuple de Milan, et les nobles, alliés des Comasques. 274
1258. Traité de Saint-Ambroise, le 4 avril, qui partage tous les offices publics. 275
— Nouvelle guerre civile. 276
1259. Martino della Torre nommé ancien et seigneur du peuple. . 277
— Son influence accrue par la défaite d'Eccelino. 278
— Martino della Torre est nommé seigneur de Lodi. 279
— Pelavicino se met à la solde du peuple milanois. 280
1261. Les nobles milanois assiégés dans le château de Tabiago . . . 281
1263. Othon Visconti élu par le pape archevêque de Milan, en opposition à Raimond della Torre, neveu de Martino 282

An
1263. La ville de Novare nomme Martino son seigneur. . . . . *p.* 283
1264. Philippe della Torre, successeur de Martino, assujettit Como, Verceil et Bergame. 285
— Républiques maritimes. 286
— Pouvoir des doges à Venise. . . 287
1032. Leur pouvoir monarchique restreint à l'élection de Dominique Flabenigo. 288
1172. Création du grand conseil, après la mort de Vital Michieli. . . 289
— Difficulté des élections populaires. 290
— L'élection du grand conseil confiée à douze tribuns. 292
— Penchant du gouvernement à l'aristocratie, dès la formation du grand conseil. 293
— Les nobles de Venise n'avoient pas de forces individuelles comme ceux de Lombardie. . 294
1179. Institution de la vieille quarantie, tribunal criminel. 295
1229. Institution du conseil des Prégadi. 296
— Nouvelles limitations au pouvoir des doges. 297

An.
1229. Serment des doges. . . . . p. 298
1249. Election des doges ; le choix combiné avec le sort. 299
— Les Vénitiens tournent toute leur attention vers l'Orient. 300
1225. Ils délibèrent s'ils ne transporteront pas à Constantinople le siége de leur république. . . . 301
— Les îles de la mer Égée cédées en fief à des particuliers. . . 302
— Candie rendue l'image de la métropole 303
— Jalousie entre les Vénitiens et les Génois. 305
1258. Ils se disputent une église dans St.-Jean d'Acre. 306
— Première guerre maritime entre ces deux peuples. 307
1261. 13 Mars. Alliance des Génois avec Michel Paléologue. . . . 308
1237 — 1261. Règne et foiblesse de Baudoin II, empereur latin. 309
— Talens des empereurs de Nicée, Vataces, Lascaris et Paléologue. . . . . 310.
1261. Entreprise des Vénitiens sur Daphnusie. 311

An.
1261. Le césar Stratégopule surprend Constantinople le 25 juillet. . *p.* 312
— Fuite des Latins à Négrepont. . 313
— État de Constantinople lorsque les Grecs y rentrent 314
— Michel Paléologue établit les Génois à Galata 316
— Il conserve aux Vénitiens et aux Pisans leurs colonies à Constantinople . . . . . *ib.*
— Il cède l'île de Chio aux Génois. Histoire de cette île. 317
— Constitution de Gênes à cette époque. 319
— Pouvoir de la noblesse. 321
— Jalousie du peuple contre elle. . 322
1257. Guillaume Boccanegra, premier capitaine du peuple. 324
1262. Guillaume déposé ensuite d'une révolte du peuple. 326
1264. Puissance des quatre familles Grimaldi, Fieschi, Doria et Spinola 328

CHAPITRE XXI. *Charles d'Anjou, appelé par les papes, assure dans toute l'Italie la supériorité au parti guelfe. — Il conquiert le royaume de Naples. — Il dissipe l'armée de Conradin, et fait périr ce prince sur l'échafaud.* 1261—1268. p. 331

An.

1261. 25 Mai, mort d'Alexandre IV. Élection d'Urbain IV..... 332

— Hauteur et violence d'Urbain IV contre Manfred..... 333

1262. Urbain veut empêcher le mariage de Constance, fille de Manfred, avec le fils du roi Jacques d'Aragon..... 334

— Urbain offre la couronne de Naples à Charles d'Anjou.. 336

1263. Il engage Edmond d'Angleterre à renoncer à son investiture. 338

— Il arrête les conditions de l'investiture avec Charles d'Anjou. 340

1264. Caractère et situation de Charles d'Anjou..... 342

— Première armée de croisés français, contre Manfred, en 1261. 344

— Philippe della Torre, seigneur de Milan, se détache des Gibelins..... 346

An.
1264. Exploits, en Lombardie, des Guelfes émigrés de Toscane. *p.* 347
— Manfred cherche à fermer la route de Lombardie à Charles d'Anjou..... 348
1265. Mort d'Urbain IV. Clément IV lui succède 349
— Charles nommé, par les Romains, sénateur de Rome..... 350
— Le vœu des croisés pour la Terre-Sainte, converti en une croisade contre Manfred.... 351
— L'armée de Charles, conduite par sa femme et son gendre, Robert de Béthunes..... 352
— Charles, venu par mer, échappe à la flotte de Manfred, et fait, le 24 mai, son entrée à Rome, avec mille cavaliers. 353
— Il est réprimandé par le pape, pour s'être établi au Latran. 354
— Il reçoit l'investiture du royaume des deux Siciles..... 355
— L'armée françoise entre en Piémont à la fin de l'été..... 356
— Napoléon della Torre la conduit au travers du Milanois.... 357
— Elle bat Pelavicino et trompe Buoso de Doara..... *ib.*

An
1265. Elle fait des recrues en Romagne. *p.* 358
1266. Charles d'Anjou entre dans le royaume par la route de Férentino..... 359
— Manfred trahi par ses sujets... 360
— Les deux armées se rencontrent près du fleuve Calore..... 361
— Bataille de Grandella; 26 février. 363
— Manfred abandonné par les barons de la Pouille..... 365
— Défaite et mort de Manfred..... 366
— Charles lui refuse les honneurs de la sépulture..... 367
— La ville de Bénévent livrée au pillage par les François..... 368
— Avidité des officiers que Charles envoie dans les provinces... 369
— Charles réprimandé par Clément IV, pour son mauvais gouvernement..... 371
— Guido Novello, capitaine des gendarmes de Manfred, en Toscane..... 372
— Il temporise avec les Guelfes de Florence..... 373
— Réunion des corps de métiers, à Florence..... 374
— Emeute autour du pont de la Trinité..... 375

An.

1266. Le comte Guido sort de Florence, avec sa troupe, le 11 novembre . . . . . *p.* 376

— Il est repoussé quand il veut y rentrer 377

1267. Charles envoie Gui de Montfort en Toscane, pour soutenir les Guelfes 378

— Nouvelle constitution de Florence 379

— Etablissement de la magistrature du parti guelfe 380

— Charles d'Anjou vient en Toscane, le 1.er août, et assiége Poggibonzi 382

— Les Gibelins ont recours à Conradin, en Allemagne 383

— Conradin arrive à Vérone à la fin de l'année 1267 386

— Charles veut lui fermer la route de Toscane 387

1268. Il est rappelé par le pape dans le royaume de Naples . . . . *ib.*

— Henri de Castille, sénateur de Rome, arme en faveur de Conradin 389

— Conrad Capece va chercher en Afrique des émigrés gibelins qu'il conduit en Sicile 391

An.
1268. Charles met le siége devant Luceria, révoltée en faveur de Conradin. . . . . p. 392
— Conradin arrive à Pise, au mois de mai, puissans efforts des Pisans pour lui 393
— Il défait Guillaume de Belselye, lieutenant de Charles, en Toscane. 394
— Excommunié par le pape, il le menace à Viterbe. 395
— Il pénètre dans le royaume par les Abruzzes 396
— Bataille de Tagliacozzo, le 23 août 397
— Conradin, d'abord victorieux, est défait pour avoir rompu son ordonnance. 399
— Il est fait prisonnier à Astura, comme il vouloit passer en Sicile. 401
— Tribunal formé pour juger Conradin. 402
— Conradin a la tête tranchée le 26 octobre. 404
— Autres victimes de la cruauté de Charles d'Anjou 405
— Massacre des habitans d'Augusta. 407

An.
1268. Conradin jette son gant au milieu de la foule ; il est porté à Constance, fille de Manfred et femme du roi d'Aragon... *p.* 408

CHAPITRE XXII. *Ambition démesurée de Charles d'Anjou. — Il excite la discorde entre les républiques italiennes, pour les asservir. — Ses projets arrêtés par les vêpres siciliennes.* 1268 — 1282. 410

Puissance de Charles d'Anjou.. *ib.*
Mort de Clément IV, le 29 novembre 1268. Vacance du saint-siége pendant trente-trois mois..... 411
1268. Les chefs des Gibelins, ennemis de Charles, dépouillés de leur pouvoir..... 412
— Toutes les villes soumises à Oberto Pelavicino se révoltent contre lui..... 413
1269. Buoso de Doara, exilé de Crémone, meurt dans la misère. 414
— Factions des villes lombardes ; elles n'ont plus la liberté pour objet..... 415
— Charles d'Anjou demande aux villes guelfes de le reconnoître pour chef..... 416

An.
1270. Il est engagé par son frère saint Louis, dans la dernière croisade ..... p. 417
— Zèle de saint Louis, son exhortation à ses fils..... 419
— L'armée croisée débarque en Afrique, près de Tunis..... 421
— Elle est frappée par la peste qui fait périr saint Louis et plusieurs croisés..... 422
— Charles d'Anjou rend le bey de Tunis tributaire de Sicile 423
— Il confisque les biens des Génois naufragés de sa propre flotte. 424
1271. Gui, comte de Montfort, tue Henri, fils du comte de Cornouailles..... 425
1272. Grégoire X, nouveau pape, veut réconcilier les Guelfes et les Gibelins..... 427
1273. Il vient à Florence, et dans cette ville, à Pise et à Sienne, il fait rappeler les Gibelins. 428
— Charles d'Anjou force, par ses menaces, les Gibelins à émigrer de nouveau 430
— Le pape veut aussi pacifier les Génois alors en guerre avec Charles..... 431

An.

1273. Guerre des Vénitiens et des Bolonois, pour la navigation du Pô, ... *p.* 433

— Le pape la termine par un traité de paix. 434

— Grégoire X veut donner un nouveau chef à l'empire d'Occident. 435

1257 — 1271. Richard de Cornouaillès et Alfonse de Castille, concurrens à l'empire. 436

1273. Rodolphe, comte d'Hapsbourg, nommé roi des Romains. . . . 437

1274. Grégoire X réconcilie Michel Paléologue à l'église romaine. 438

— Glorieux pontificat de Grégoire X. 439

1275. Le pape se prépare à conduire une armée croisée en Terre-Sainte 440

1276. Il meurt au commencement de janvier. 441

1273. Origine des troubles de Bologne; Mort tragique d'Imelda des Lambertazzi. 442

1274. Guerre civile des Gieremei et Lambertazzi; exil des derniers. 444

1275. Victoire de Guido de Montefeltro, sur les Gieremei, en Romagne. 445

An.
1274. A Pise, Ugolino de la Ghérardesca se rapproche des Visconti. . . . . p. 446
— Ugolin de la Ghérardesca et Nino de Gallura, chefs des Gibelins et des Guelfes de Pise, exilés et arrêtés en même-temps, le 24 juin 448
1275. Le comte Ugolin prend parti avec les Guelfes. 449
1276. Les Pisans forcés de rappeler tous leurs exilés. 450
— Trois papes dans une année : Innocent V, Adrien V et Jean XXI. . . . . ib.
1265 — 1276. Guerres de Napoleon della Torre, contre Othon Visconti, archevêque exilé de Milan. 451
1277. 21 Janvier. Othon Visconti surprend et fait prisonnier Napoleon della Torre. 453
— Le peuple de Milan, révolté contre les Della Torre, donne la seigneurie à Visconti. 454
— Nicolas III, nouveau pontife, secoue le joug de Charles d'Anjou 455
— Grande puissance de Charles . . 456
— Nicolas, médiateur entre Charles et Rodolphe 457

An.

1278. Il engage Charles à déposer l'office de sénateur et le vicariat de Toscane. . . . . *p.* 458

— Rodolphe confirme et exécute les donations des empereurs au saint-siége. 459

— Etendue des pays cedés à l'église, par Rodolphe 461

— Ils ne passent point immédiatement sous le pouvoir du pape 462

— Le cardinal Latino, chargé de pacifier la Romagne et la Toscane 464

1279. 4 Août. Paix conclue à Bologne, entre les Gieremei et Lambertazzi 466

— Paix conclue à Florence, en février, entre les Guelfes et les Gibelins. 468

1280. Mort de Nicolas III, le 19 août 469

1281. 22 Février. Election de Martin IV, par le crédit et les menaces de Charles. 470

— Les Gibelins de nouveau persécutés en Romagne 471

— Toutes les places de l'église confiées à des créatures de Charles. 472

An.
1281 Préparatifs de Charles, pour attaquer la Grèce . . . . . p. 473
1279 — 1282. Haine de Giovanni de Procida; ses entreprises 474
— Il excite Constance et Pierre d'Aragon à prendre la défense des Siciliens 476
— Il visite la Sicile, et ranime la haine des nobles et du peuple: 477
— Il passe à Constantinople, et obtient des subsides de Paléologue 480
— Il revient à Rome, et obtient l'assentiment de Nicolas III à ses projets 482
— Il l'annonce à Barcelone, et retourne ensuite à Constantinople 483
— Hauteur de Martin IV avec l'ambassadeur d'Aragon 484
— Les ambassadeurs de Sicile arrêtés par Charles, à la cour du pape 485
— Procida rapporte de l'argent au roi d'Aragon, et le détermine à mettre à la voile pour l'Afrique 486
— Procida de retour en Sicile, attend une occasion de révolte. 488

An.
1282. Outrage d'un François à une femme, le lendemain de Pâques, près de Palerme . . . . . p. 489
1282. Massacre des François pendant que les cloches sonnent vêpres, le 30 mars 490
— Le reste des Siciliens suivent l'exemple des Palermitains, avant le mois révolu. 491
— Les François chassés de Messine, le 28 avril. 492

FIN DE LA TABLE.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

PAR J. C. L. SIMONDE SISMONDI,

Des Académies italienne, de Wilna, de Cagliari, des Georgofili, de Genève, etc.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

Chez H. NICOLLE, rue de Seine, n.° 12, hôtel de la Rochefoucault.

M. D. CCC. IX.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

CHAPITRE XXIII.

Guerre de Sicile. — Grandeur et décadence de la république de Pise. — Mort cruelle du comte Ugolino. — Nouveaux troubles à Florence.

1282—1292.

Le massacre de Sicile n'avoit enlevé au roi Charles, que quatre mille de ses soldats françois; c'étoit un affront qui devoit l'exciter à la vengeance plutôt qu'une défaite, et la perte qu'il venoit de faire n'étoit pas d'assez haute importance pour qu'il n'eût pas de moyens de s'en relever. S'il est vrai qu'il eût rassemblé dix mille cavaliers, et un nombre proportionné de fantassins, pour porter la guerre dans le Levant; si dans ses vastes projets il embrassoit la conquête de tout l'empire des Grecs, il semble que les mêmes

forces qu'il avoit déjà réunies, auroient dû lui donner les moyens de soumettre en peu de jours une province rebelle, où rien n'étoit encore préparé pour la résistance; où l'on ne pouvoit lui opposer ni arsenaux, ni armée, ni trésor, ni gouvernement établi, ni généraux expérimentés; où l'on n'avoit enfin pour défense que la haine profonde qu'il inspiroit, et la crainte de ses vengeances. Mais les passions qui remuent une nation toute entière; des passions qui lui donnent un seul esprit, une seule vie, un seul intérêt devant lequel tous les autres s'effacent; des passions qui ne laissent plus calculer ni les efforts ni les sacrifices, donnent à un peuple bien plus de moyens de résistance que ne sauroient faire la prévoyance d'un gouvernement régulier, et l'action uniforme et toujours soumise au calcul de la discipline militaire. La Sicile ne fut jamais soumise; elle résista aux efforts soutenus, aux efforts combinés du roi Charles, du pape, du roi de France, de tous les Gùelfes d'Italie, et à la fin du roi d'Aragon lui-même, qui, pour faire avec l'église sa paix particulière, s'engagea dans une ligue honteuse avec ses propres ennemis. La maison d'Anjou s'épuisa par d'inutiles efforts pour reconquérir un royaume qui lui avoit appartenu; pendant qu'elle combattoit, l'Italie, dont elle avoit

menacé la liberté, recouvra son indépendance; elle en abusa même peut-être, puisqu'elle profita de ce qu'aucun grand intérêt ne la retenoit plus, de ce qu'aucun danger commun ne la menaçoit, pour s'abandonner aux guerres de ville à ville, et aux violences des factions.

Cependant, si la Sicile n'avoit pas été séparée des États de Charles par un bras de mer, elle ne lui auroit probablement pu opposer aucune résistance. Une armée vengeresse seroit arrivée devant Messine et devant Palerme, peu de jours après le massacre des François; elle auroit trouvé le peuple épuisé par ses propres fureurs, et déjà livré au repentir qui ne se manifeste jamais en lui avec plus d'unanimité qu'au moment où il se repose après ses premiers excès.

Avant que la défense de la Sicile fût organisée, avant que Charles eût pu faire passer aucunes troupes au-delà du Phare, comme aussi avant que Pierre d'Aragon eût paru avec son armée, les habitans de Palerme envoyèrent au pape des religieux, pour implorer, par son entremise, leur grâce auprès de Charles. Ces envoyés, introduits dans le consistoire, se jetèrent à genoux, et répétèrent trois fois ces seules paroles des litanies consacrées par l'église: *Agneau de Dieu qui*

enlèves les péchés du monde, aie pitié de nous! Martin IV, dont l'indignation égaloit au moins celle de Charles, se leva, et, pour toute réponse, il répéta aussi trois fois ces paroles de la passion: *Salut, roi des Juifs, disoient-ils, et ils lui donnoient un soufflet.* Il fit ensuite sortir les religieux de sa présence, sans leur permettre d'ajouter un seul mot (1). Les habitans de Messine, de leur côté, essayèrent de fléchir la colère de Charles; mais le roi leur fit répondre que jamais il ne leur accorderoit aucune condition; que leurs vies et celles de leurs enfans étoient dévouées comme celles de traîtres à l'église et à la couronne, et que désormais leur seule pensée devoit être de se défendre, s'ils le pouvoient.

Cependant il s'écoula quelque temps avant que la flotte et l'armée du roi, qui s'étoient rassemblées à Brindes, pour l'expédition contre la Grèce, fussent prêtes à mettre à la voile. Charles lui-même se rendit à Brindes, et il y donna rendez-vous aux troupes auxiliaires que lui envoyoient les villes guelfes de Toscane et de Lombardie. Il fit avancer ensuite son armée par la route de terre jusqu'à

(1) *Giacchetto Malespini Storia Fiorent.* c. 210, T. VIII, p. 1030. — *Giov. Villani*, L. VII, c. 62, p. 279.

l'extrémité de la Calabre, et lui-même il s'embarqua pour aller la rejoindre à Reggio. Ce ne fut que le 6 juillet qu'il arriva devant 1282.
Messine avec cent trente galères ou gros navires, et qu'il put transporter ses troupes de terre de l'autre côté du détroit. Il avoit avec lui cinq mille gendarmes et un corps considérable d'infanterie (1) Les Siciliens n'avoient point d'armée à opposer au roi; mais ils n'étoient pas complètement dépourvus de vaisseaux. Ceux que Charles avoit fait préparer pour son expédition en Grèce, à Palerme, à Syracuse et dans les autres ports de l'île, étoient tombés entre les mains des révoltés; les bois de construction rassemblés dans les chantiers de Messine furent aussi saisis par eux, et employés à la défense de la ville; on s'en servit pour suppléer aux murailles abattues; par des palissades et des bastions de bois, forts seulement en raison du courage de ceux qui les défendoient.

Pendant que les habitans de Messine repoussoient avec vaillance les attaques journalières de Charles, Giovanni de Procida, suivi des syndics et procureurs de toutes les

(1) Les historiens du treizième siècle ne donnent presque dans aucune occasion le nombre des gens de pied; ils les regardent comme trop peu importans pour en tenir compte avec exactitude.

1282. villes de Sicile, fit un nouveau voyage auprès du roi Pierre d'Aragon, pour solliciter son secours. Il le joignit à Ancolle, port du rivage d'Afrique. L'expédition de Pierre contre les Maures avoit mal réussi; cependant il avoit préféré laisser les Siciliens exposés pendant plusieurs mois à toutes les vengeances de Charles, jusqu'à ce qu'il se crut assuré des évènemens, plutôt que de se compromettre avec un monarque qu'il redoutoit. Mais il jugea, d'après le récit de Procida, que les Siciliens étoient désormais engagés assez avant dans leur rebellion, pour qu'il n'y eût plus pour eux aucun moyen de reculer; en conséquence, il embarqua son armée pour passer en Sicile, et il arriva devant Trapani le 30 août 1282 (1).

Tous les barons de l'île se rassemblèrent à Palerme pour y recevoir leur nouveau roi; ils s'empressèrent de le faire couronner par l'évêque de Ceffalù, et de prêter serment de fidélité entre ses mains. Cependant, ils comparoient avec une extrême inquiétude la foiblesse de son armée et la force de celle de Charles; ils prévoyoient que si Messine étoit prise par les François, l'île entière

(1) *Barthol. de Neocastro Hist. Sicula*, c. 45, p. 1050. — *Giovanni Villani*, L. VII, c. 68, p. 283.

roit bientôt soumise, et ils venoient d'être 1282.
informés que les vivres manquoient tellement dans cette ville, qu'elle ne pourroit pas tenir plus de huit jours encore. Heureusement que le roi d'Aragon avoit conduit avec lui une flotte composée uniquement de galères armées en guerre et prêtes au combat, et que cette flotte étoit commandée par le marin le plus habile et le plus fortuné de son siècle, Roger de Loria, gentilhomme calabrois qui avoit quitté son pays lorsque les François en avoient fait la conquête. Charles, au contraire, ne s'attendoit point à trouver d'ennemis sur la mer, et il n'avoit pris avec lui que des vaisseaux de transport et des galères désarmées; du moins c'est avec ce prétexte que les historiens guelfes excusent la foiblesse vraiment étrange de sa marine. Roger de Loria rassembla soixante galères légères, tant de Sicile que de Catalogne, pour aller occuper le détroit, et empêcher qu'on n'apportât des vivres à l'armée françoise. En même-temps Pierre fit avancer lentement ses troupes vers Messine, et il envoya trois chevaliers catalans porter à Charles la lettre suivante et le défier (1).

« Pierre, roi d'Aragon et de Sicile, à toi,

(1) *Nicolai Specialis Historia Sicula*, L. I, c. 17, p. 936.

1281. » Charles, de Jérusalem roi et de Provence
» comte.

» Nous te signifions notre arrivée en l'île
» de Sicile, royaume qui nous a été adjugé
» par l'autorité de sainte-église, de mes-
» sire le pape et des vénérables cardinaux,
» et te commandons qu'après avoir vu cette
» lettre, tu aies à partir de l'île de Sicile,
» avec tout ton pouvoir et toute ta troupe;
» sachant que si tu ne le fais, tu verrois in-
» continent à ton dommage, nos chevaliers et
» nos fidèles attaquer ta personne et tes
» soldats. »

Charles, le plus orgueilleux monarque de la chrétienté, et celui peut-être qui jusqu'à cette époque avoit été le plus puissant, frémit de rage lorsqu'il reçut une pareille lettre d'un petit prince qu'il ne croyoit pas fait pour se mesurer avec lui. Il lui envoya en réponse la lettre suivante :

« Charles, par la grâce de Dieu, roi de
» Jérusalem et de Sicile, prince de Capoue,
» comte d'Anjou, de Forcalquier et de Pro-
» vence, à toi Pierre, d'Aragon roi et de
» Valence comte.

» Nous nous émerveillons fortement de
» voir comment tu as eu l'audace de venir
» ès royaume de Sicile, à nous adjugé par
» l'autorité de sainte-église romaine, aussi

» te commandons qu'au vu de notre lettre 1282.
» tu aies à te partir de notre royaume de
» Sicile, comme un mauvais traître de Dieu
» et de sainte-église. Et si ce tu ne fais, nous
» te défions comme notre ennemi et traître
» envers nous. Incontinent tu nous verras
» venir en ton dommage; car nous et notre
» armée désirons moult te voir avec les gens
» que tu as conduit (1). »

Mais Charles ne put pas soutenir l'orgueil qu'il annonçoit dans cette lettre; son amiral, Henri de Mari, vint lui déclarer qu'il étoit averti de la prochaine arrivée de Roger de Loria, et qu'il n'avoit pas de moyens pour lui opposer aucune résistance, parce que ses gros vaisseaux ne pouvoient manœuvrer dans le détroit, et qu'ils étoient de plus tous désarmés. Il étoit parvenu aux jours orageux de l'équinoxe; la Calabre ne leur présentoit aucun port assez sûr pour qu'ils pussent s'y retirer; et si la flotte de Charles étoit brûlée par l'ennemi, son armée ne pouvoit éviter de périr ensuite par la famine. La nécessité

(1) Les historiens latins qui, dans ce siècle, ont toujours écrit avec beaucoup plus de prétention que les italiens, ont délayé ces lettres en une déclamation ampoulée de deux ou trois pages. *F. Franc. Pipini Chronic.* L. III, c. 15 et 16, p. 689-693. Nous les avons prises de *Malespini*, c. 212, p. 1033; et de *Giovanni Villani*, L. VII, c. 70, 72, p. 285.

1282. étoit impérieuse sans doute, puisqu'un monarque si fier, si irrité, un monarque auquel on n'avoit jamais reproché de manquer de courage, fut contraint d'y céder: cependant elle est pour nous inexplicable. En trois jours l'armée françoise repassa le détroit, et le quatrième jour, 28 de septembre, Roger de Loria parut devant le Phare de Messine, et s'empara de vingt-neuf galères françoises, qui ne lui opposèrent aucune résistance. Il s'avança ensuite vers la Catona et Reggio de Calabre; toutes les galères et les transports du roi, au nombre de quatre-vingts, étoient amarrés à la plage; il y fit mettre le feu en présence de Charles, qui ne pouvoit les défendre. Celui-ci, comme il voyoit l'incendie de sa flotte, rongeoit de rage le sceptre qu'il portoit à la main, et s'écrioit: « Ah Dieu! Dieu! moult » m'avez-vous offert à surmonter! Je vous prie » que la descente se fasse tout doucement (1). »

Il sembloit à Charles, que ses flottes et son armée, instrumens qu'il étoit accoutumé à faire agir avec tant de facilité, se refusoient tout-à-coup à la main qui les dirigeoit. Il se voyoit vaincu, sans avoir encore pu comprendre quelle force employoit contre lui son ennemi, sans avoir même pu combattre; aussi étoit-il

(1) *Giovan. Villani*, L. VII, c. 73 et 74, p. 286.

impatient d'en appeler à sa propre valeur, 1282.
de se charger lui-même du soin de sa vengeance, au lieu de la confier au bras de ses soldats, ou de la faire dépendre de l'inconstance des élémens. Après avoir quitté la Sicile, il écrivit au roi Pierre, pour l'inviter à décider, par un combat privé et soumis au jugement de Dieu, leurs droits et leur querelle. Il proposa que cent chevaliers combattissent contre cent chevaliers, à Bordeaux, sous la garantie du roi d'Angleterre, à qui cette ville appartenoit; les deux rois devoient être chacun à la tête de leur petite troupe, et devoient promettre de faire dépendre le sort de la Sicile, de l'issue du combat. Pierre d'Aragon, auquel il importoit de gagner du temps pour affermir son autorité en Sicile, et achever ses préparatifs de défense, accepta cette proposition avec joie, d'autant plus que, comme il avoit moins de sujets, moins de troupes et moins de trésors, il étoit trop heureux de combattre d'égal à égal, avec un aussi puissant ennemi. Les deux rois s'engagèrent à se trouver à Bordeaux, le 15 mai 1283; et ils consentirent, s'ils manquoient au rendez-vous, non-seulement à perdre tout droit à la Sicile, mais encore à être dépouillés de leurs États héréditaires, et bannis de toute assemblée de

1282. nobles et de chevaliers, comme des traîtres et des hommes sans honneur (1).

Les préparatifs de ce combat judiciaire, éloignèrent pour quelque temps, les rois rivaux des royaumes de Sicile et de Pouille; ce qui rendit une apparence de paix à ces provinces. Assez d'autres en Italie étoient, à cette époque, dévastées par la guerre; en effet, ce fut cette année même, qu'éclata la querelle entre les deux puissantes républiques de Gênes et de Pise; querelle qui devoit occasionner à l'une et à l'autre, une perte immense et de richesses et de soldats.

La république de Pise avoit été forcée par les Florentins, en 1276, à rappeler tous ses exilés; mais dans cette occasion, sa soumission à la volonté de ses ennemis, avoit été un avantage pour elle. Les nobles rappelés dans son sein y avoient vécu en paix; et tel étoit dans ce siècle la simplicité des mœurs privées et l'économie des plus riches citoyens, qu'il suffisoit à une ville, de jouir du repos pendant quelques années pour voir doubler ses revenus; et pour se trouver en quelque sorte embarrassée de ses richesses. Les Pisans ne connoissoient ni le luxe de la table, ni celui

(1) *Bartholom. de Neocastro Historia Sicula.* T. XIII, c. 54 p. 1067.

des ameublemens, ni celui d'un nombreux 1282.
domestique; cependant leur fertile territoire produisoit chaque année de riches récoltes; ils étoient à la fois propriétaires et souverains de presque toute la Sardaigne, de la Corse et de l'île d'Elbe; ils avoient établi des colonies à Saint-Jean d'Acre et à Constantinople, et leurs factories dans ces deux villes, exerçoient le commerce le plus étendu avec les Sarrasins et avec les Grecs. Aussi ne falloit-il rien moins que des revenus comme les leurs, pour subvenir aux frais immenses des guerres maritimes, et pour réparer la ruine qui accompagnoit toujours la défaite de chaque faction, lorsque les biens des vaincus étoient confisqués, et leurs maisons livrées au pillage. Cependant, comme durant la guerre on n'avoit point anticipé sur les revenus à venir, la paix accumuloit de nouveau les fortunes, et réparoit en peu d'années le dommage causé par les fléaux passés. Pise comptoit à cette époque parmi ses citoyens, des seigneurs qui, par leurs titres, leurs richesses et le nombre de leurs vassaux, auroient pu se ranger à côté des souverains de l'Italie. Le juge de Gallura, le juge d'Arborea, le comte Ugolino, le comte Fazio, le comte Nieri, et le comte Anselme, avoient chacun

1282. une petite cour, et même une petite armée (1). Les Pisans s'enorgueillissoient de la pompe de tant de seigneurs qui se faisoient gloire d'être leurs concitoyens. Ils ne pouvoient souffrir la rivalité des Génois, qui, partageant leurs établissemens dans le Levant, s'enrichissoient comme eux par le même commerce, et qui leur disputoient la souveraineté des îles de la Méditerranée (2). Quoique l'un et l'autre peuple fussent, à cette époque, gouvernés par le parti gibelin, ils ne pouvoient réprimer leur haine. Les Pisans paroissent avoir été les premiers à provoquer les hostilités.

Les pirateries du juge ou seigneur de Ginerca en Corse, occasionnèrent la première rupture. Les Génois, comme protecteurs de la ville de Bonifazio, voulurent les réprimer; au mois de mai 1282, ils envoyèrent en Corse quatre galères avec deux cents chevaliers et cinq cents soldats. Le juge, après avoir été battu par cette petite armée, vint à Pise, implorer les secours de la république, dont il se reconnut vassal. Les Pisans le prirent en effet sous leur protection; ils

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 83, p. 293. — Les quatre derniers étoient de la famille de Ghérardesca.

(2) *Caffari Annales Genuenses*, L. X, T. VI, p. 579.

sommèrent les Génois de cesser de le mo- 1282.
lester, et ils firent passer quelques troupes en Corse pour l'aider à se défendre.

D'autres actes d'hostilité aigrirent encore les deux peuples l'un contre l'autre. Une galère génoise qui revenoit de la guerre de Sicile, fut saisie sans provocation par les Pisans; les Génois qui habitoient à Saint-Jean d'Acre furent attaqués par les bourgeois de cette ville, que les Pisans excitoient; ils furent chassés de leur quartier; leurs magasins furent pillés, et leurs maisons brûlées (1).

Après avoir inutilement demandé une satisfaction par leurs ambassadeurs, les Génois se déterminèrent à se la procurer par les armes. Cependant les deux peuples parurent longtemps se provoquer et s'éviter ensuite, comme par une espèce de jeu, sans en venir sérieusement aux mains. Sans doute qu'ils vouloient de part et d'autre accoutumer leurs chiourmes aux manœuvres militaires, et rassembler leurs matelots épars sur toutes les mers au service du commerce, avant d'exposer l'honneur de leurs armes, et peut-être le sort de leurs républiques dans un combat général.

A la fin d'août, Niçolas Spinola se présenta

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 83, p. 293. — *Caffari Annales Genuenses*, L. X, p. 577. — *Uberti Folietæ Genuens. Historiæ*, L. V, p. 92.

1282. devant la bouche de l'Arno avec vingt-six galères, et il se retira dès que les Pisans sortirent, avec trente galères, pour lui donner la chasse. Huit jours après, l'amiral pisan, Ginicello Sismondi, mit à son tour à la voile pour chercher les Génois chez eux. Il s'avança jusqu'à Porto Venere, sans rencontrer leur flotte; et, après avoir livré au pillage ce port et la campagne voisine, comme il se retiroit, il fut assailli, le 9 septembre, par une tempête, qui fit échouer la moitié de ses vaisseaux entre Viareggio et le Serchio (1).

Les Génois ne pouvoient s'attribuer aucune part au désastre de Ginicello; aussi redoublèrent-ils d'efforts pour se mettre en état de soutenir la guerre d'une façon plus glorieuse. Ils nommèrent une *Credenza*, ou conseil de confiance, composé de quinze membres, auquel ils attribuèrent un pouvoir absolu sur toutes les affaires maritimes. Ils mirent un embargo sur tous les vaisseaux marchands, afin que la république pût faire usage pour la guerre, ou de la chiourme, ou des navires eux-mêmes; enfin, pour ne pas permettre que l'honneur national fût compromis par de

(1) *Guido de Corvaria Fragment. historiæ Pisanæ.* T. XXIV, p. 690. — *Ubertus Folieta Hist. Genuens.* L. V, p. 383. *Ap. Grævium.* T. I.

trop foibles escadres, ils déclarèrent que désormais ils ne considéroient point comme amiral un marin qui commanderoit moins de dix vaisseaux, et qu'ils ne lui laisseroient point déployer l'étendard de saint George. La Credenza fit ensuite mettre en construction cent vingt galères nouvelles, savoir cinquante dans les chantiers de la ville, et le reste dans les ports des deux Rivières. 1282.

Il y avoit à Pise et à Gênes, jusque vers le milieu de cette guerre, un usage singulier, qu'avoit entretenu l'orgueil de ces deux peuples, et leur désir de se surpasser à force ouverte, plutôt que par des ruses qu'ils méprisoient. Chaque république envoyoit chez l'autre un notaire avec quatre explorateurs, et leur donnoit ouvertement la commission de rendre compte à leur patrie des projets et des efforts de ses ennemis. Les Pisans, avertis officiellement par leurs explorateurs du nombre des galères qu'on avoit mises en construction à Gênes, ordonnèrent qu'on en construisît chez eux un nombre égal; en même-temps ils choisirent pour leur amiral Rosso Buzzacherini, de la famille Sismondi, comme son prédécesseur (1).

(1) *Ubertus Folieta*, L. V, p. 384. — *Annales Genuenses*, L. X, p. 580. — *Guido de Corvaria Fragm. Pisan. Hist.* p. 690. — *Marangoni Hist. Pisan.* p. 558.

1283. Cependant l'année 1283, comme la précédente, fut employée à une espèce de tournois maritime, où aucun coup important ne fut porté de part et d'autre, et où il n'y eut de remarquable que l'immensité des forces déployées par les deux peuples. On vit les Pisans s'avancer une fois avec soixante-quatre galères jusque proche du port de Gênes, tandis qu'il sortit de ce port soixante-dix vaisseaux génois pour les rencontrer. Mais après que les deux flottes furent restées en présence quelque temps, leur égalité de forces leur faisant peut-être redouter à toutes deux de se mesurer, elles se retirèrent de part et d'autre sans combat (1). On a peine à comprendre comment deux villes seulement, qui se faisoient la guerre, pouvoient armer pour leur querelle des flottes égales à peu près à celles avec lesquelles se mesureroient aujourd'hui les deux plus puissantes nations de l'univers.

1284. En 1284, les Pisans et les Génois se sentirent enfin assez exercés, et assez maîtres de toutes leurs forces, pour désirer également de terminer la guerre par des batailles plus sanglantes et plus décisives. Les Pisans nommèrent pour leur amiral Guido Jacia, et ils

(1) *Marangoni*, p. 561, 562. — *Ubertus Folieta*, L. V, p. 385, 386. — *Caffari Annal. Genuens.* L. X, p. 581-585.

le chargèrent d'escorter, avec vingt-quatre 1284.
galères, le comte Fazio, qu'ils envoyoient en Sardaigne avec quelques troupes et de l'argent pour en lever d'autres. Le vaisseau qui portoit le comte Fazio, s'étant écarté des autres, fut rencontré dans les mers de Sardaigne par une flotte génoise de vingt-deux galères, sous la conduite d'Henri de Mari. Il fut pris presque sans combat, et les Génois le brûlèrent lorsqu'ils virent la flotte pisane qui faisoit force de voiles pour les joindre. Le combat s'engagea ensuite, le 1.er mai, entre ces deux flottes, de forces à peu près égales, et il se soutint pendant long-temps avec une perte considérable, mais qui paroissoit aussi grande d'une part que de l'autre. Enfin, un vaisseau pisan ayant été coulé à fond, et trois autres si endommagés, qu'après s'être retirés du combat, ils périrent en pleine mer, la victoire se déclara pour les Génois; huit galères furent prises et conduites à Gênes avec quinze cents prisonniers, et de la flotte de Pise, il ne rentra que douze vaisseaux, encore à grand'peine, dans le port (1).

(1) *Guido de Corvaria Fragment. Hist. Pisan.* T. XXIV, p. 691. — *Marangoni Chronic. di Pisa*, p. 563. — *Giovanni Villani*, L. VII, c. 90, p. 298. — *Ubertus Folieta Genuens. Hist.* L. V, p. 387. — *Caffari Annales Genuens.* L. X, p. 586.

1284. Mais, loin de se laisser décourager par leur défaite, les Pisans redoublèrent d'efforts pour en tirer vengeance. Ils choisirent pour podestat Alberto Morosini de Venise, qui avoit acquis dans sa patrie la réputation d'un habile marin; ils lui joignirent, comme capitaines de leur flotte, le comte Ugolin de la Ghérardesca et Andreotto Saracini. Le trésor public étoit presqu'épuisé par tous les armemens précédens; mais tous les gentilshommes pisans s'encouragèrent à faire avec leurs fortunes privées un généreux effort pour recouvrer l'honneur de leur patrie. Les Lanfranchi, famille alors la plus nombreuse de Pise, armèrent onze galères; les Gualandi, les Lei et les Gaetani en armèrent six, les Sismondi trois, les Orlandi quatre, les Upezzinghi cinq, les Visconti trois, les Moschi deux; d'autres familles se réunirent pour en armer une. Ce généreux dévouement créa une flotte de cent trois galères, qui mit en mer au mois de juillet, et vint en parade devant le port de Gênes. Là, les Pisans provoquèrent les Génois à sortir pour venir les combattre, et ils lancèrent contre le port plusieurs flèches d'argent. C'étoit une bravade assez usitée entre ces deux peuples, qui sans doute, de cette manière, entendoient faire pompe de leur richesse et de leur prodigalité.

Les Génois, défiés, répondirent que leurs 1284.
vaisseaux n'étoient point prêts encore, mais qu'ils alloient travailler avec activité pour rendre bientôt aux Pisans leur visite.

En effet, peu de jours après que les Pisans furent rentrés dans l'embouchure de l'Arno, les Génois, ayant armé cent sept galères, parurent dans les mers de Pise, et envoyèrent défier leurs ennemis. Les Pisans, aussitôt, remontèrent sur leurs galères avec un empressement et une joie qui paroissoient un présage assuré de la victoire. La plupart de ces galères étoient à l'ancre entre les deux ponts de la ville. L'archevêque s'avança sur le pont vieux, à la tête de tout son clergé, et, soulevant dans les airs l'étendard de la communauté, il donna sa bénédiction à la flotte. Les cris de joie redoublèrent; on leva l'ancre, et les vaisseaux pisans descendirent jusqu'à l'embouchure de l'Arno.

Le lendemain, 6 août 1284, les deux flottes se rencontrèrent près de l'île de la Meloria, et le combat s'engagea entr'elles un peu après midi. Les Génois, qui avoient reçu un nouveau renfort, cachèrent Benedetto Zaccharie, qui l'avoit conduit, avec trente galères, derrière la petite île de la Meloria; par cette manœuvre les deux flottes parurent égales en forces, et les Pisans ne refusèrent point

1284. de faire dépendre de ce seul combat le salut de leur république et l'empire de la mer inférieure.

Les deux flottes s'avancèrent en plusieurs divisions; chez les Pisans, le podestat Morosini commandoit la première escadre, Andreotto Saracino la seconde, et le comte Ugolino la troisième; chez les Génois, Oberto Doria, le grand amiral, Conrad Spinola et Benoît Zaccharie, avoient le commandement des trois escadres. Le choc des deux premières, qui de part et d'autre s'engagèrent en même-temps, fut terrible, et la bataille se prolongea long-temps sans qu'on pût apercevoir aucun avantage d'un ou d'autre côté; mais son aspect, dit un historien génois, inspiroit à la fois l'horreur et la pitié (1). Le nombre de ceux qui périssoient de cent manières diverses étoit prodigieux; les uns tomboient mutilés sur le tillac; d'autres étoient précipités à demi-vivans dans les flots; ils nageoient alors autour des navires; ils imploroient l'aide et la pitié de leurs compatriotes, comme aussi de leurs ennemis; ils saisissoient tout ce qu'ils rencontroient sous leurs mains; ils s'accrochoient aux rames et aux avirons, et comme alors ils suspendoient

(1) *Ubertus Folieta Genuensium Historiæ*, L. V, p. 303.

la manœuvre, pour continuer de combattre 1384.
on les repoussoit avec ces mêmes rames, et on les replongeoit dans les flots. Autour des vaisseaux, la mer étoit rougie par le sang qui couloit de toutes les écoutilles; chaque vague étoit chargée de cadavres, de boucliers, de lances, de flèches et de casques. Les capitaines, cependant, élevoient leur voix pour exhorter leurs soldats; ils ne cessoient de leur répéter qu'il s'agissoit cette fois de l'existence de leur patrie; que souvent ils avoient combattu ces mêmes ennemis, ces ennemis éternels de leur cité, mais que jamais encore les deux peuples ne s'étoient trouvés tout entiers en présence l'un de l'autre; que jamais, pour s'assurer la victoire dans un seul combat, ils n'avoient sacrifié toutes les ressources des combats à venir; et les soldats, répondant par des cris de fureur à ces pressantes exhortations, redoubloient leurs efforts.

Les galères se combattoient à l'abordage, et celle que montoit Morosini, étoit aux prises avec le vaisseau amiral d'Oberto Doria. Dans cet instant, les trente vaisseaux de Benedetto Zaccharie sortirent de derrière la Meloria, et vinrent se joindre aux Génois. La galère de Zaccharie se plaça de l'autre côté du vaisseau amiral pisan, qui, attaqué de droite et de gauche, fut enfin pris, après

1284. une très-longue résistance; un autre vaisseau, qui portoit l'étendard de la commune de Pise, attaqué de même par deux navires, fut pris en même-temps. Ce double échec répandit la terreur dans la flotte pisane; et le comte Ugolino, à ce qu'assurent les historiens de ce peuple, saisit ce moment pour donner le signal de la fuite, non par lâcheté, mais pour affoiblir sa patrie, et la réduire ensuite plus facilement en servitude.

La défaite fut aussi complète que la bataille avoit été acharnée; vingt-huit galères furent prises par les Génois, sept furent coulées à fond, et la perte des Pisans fut estimée à cinq mille morts et onze mille prisonniers. Comme ces derniers furent conduits à Gênes, et qu'ils y demeurèrent long-temps captifs, on disoit communément en Toscane, que désormais pour qui vouloit voir Pise, c'étoit à Gênes qu'il falloit aller (1).

Les premières nouvelles de la bataille apportées à Pise, y répandirent la désolation

(1) *Ubertus Folieta Genuens. Hist.* L. V, p. 390-395. — *Annales Genuenses Caffari*, L. X, p. 587, 588. — *Marangoni Cronica di Pisa*, p. 564-569. — *Guido de Corvaria Fragm. Pisan. Hist.* T. XXIV, p. 692. — *Anonimo Pisano.* T. XXIV, p. 648. — *Cronaca di Pisa. Monument. Pisan.* T. XV, p. 979. — *Giovanni Villani*, L. VII, c. 91, p. 299. — *Chron. Fr. Franc. Pipini*, L. IV, c. 31, T. IX, p. 731.

et l'effroi; les femmes, oubliant dans leur 1284.
douleur extrême leur ancienne retenue et leur soin accoutumé de se dérober aux yeux du public, remplissoient les rues et les chemins qui conduisoient à la mer. Mêlées avec les hommes, elles se serroient autour de ceux qui revenoient du combat, et ne les laissoient point avancer qu'ils n'eussent répondu à toutes leurs questions. Mais, à mesure que ces nouveaux venus parloient, on voyoit se détacher du peloton formé autour d'eux des matrones désolées, qui se retiroient à l'écart, se frappant le sein et s'arrachant les cheveux, comme elles apprenoient la mort de leurs époux, de leurs fils ou de leurs frères. Aucune n'étoit exempte de cette douleur générale; car il n'y avoit à Pise aucune famille qui eût échappé au désastre, et qui n'eût à pleurer au moins un de ses membres, tandis que plusieurs en avoient perdu deux, trois et davantage. Il fallut que les magistrats eux-mêmes prissent soin de faire rentrer dans leurs maisons, presque par force, tant de malheureux, que la douleur avoit mis hors de leurs sens; et lorsqu'au bout de quelques jours, les femmes recommencèrent à sortir, pour prier dans les temples, on n'en vit pas une seule qui ne fût couverte d'habits de deuil; pendant six mois, les seuls accens que l'on entendit à

1284. Pise, étoient des paroles de mort, des cris et des gémissemens.

Cependant les Génois, rentrés dans leur patrie, rendoient à Dieu, dans leurs temples, grâce de leur victoire, et délibéroient sur le sort qu'ils réserveroient à tant de prisonniers. Quelques sénateurs proposèrent de les échanger contre le château de Castro en Sardaigne, qui étoit comme le boulevard des possessions des Pisans dans cette île; d'autres vouloient qu'on acceptât pour leur délivrance une rançon en argent. Mais un conseil plus pernicieux fut dicté par la jalousie; ce fut celui de les retenir pour toujours en prison, afin que, leurs femmes ne pouvant se remarier, la population de Pise cessât de se renouveler. Ce conseil fut suivi; et comme la guerre se prolongea pendant seize ans encore, lorsqu'à la fin la paix rendit la liberté au reste de ces captifs, leur nombre étoit tellement diminué par les blessures, l'âge ou la maladie, qu'il en restoit à peine mille, de onze mille qu'ils étoient d'abord.

Si cette conduite, de la part des Génois, fut peu généreuse, celle des Guelfes de Toscane le fut moins encore. Pise étoit la seule ville gibeline de la contrée; ils résolurent de profiter du désastre qu'elle venoit d'éprouver, pour l'anéantir avec son parti. Ils firent pro-

poser aux Génois d'entrer en ligue avec eux ; 1284.
ils leur promirent d'assiéger Pise par terre, tandis que les Génois l'assiégeroient du côté de la mer, et ils s'engagèrent à n'accorder à aucune condition la paix à cette ville, mais à raser ses fortifications, et à disperser ses habitans dans des bourgades. Les villes de Florence, Lucques, Sienne, Pistoia, Prato, Volterrá, San-Gemignano et Colle, signèrent cette alliance avec les Génois; le 10 novembre, tous les Florentins domiciliés à Pise, en sortirent, selon l'ordre qu'ils en avoient reçu de leur patrie, tandis que six cents chevaux, à la solde de Florence s'approchoient par la route de Volterra, qu'ils ravageoient le territoire pisan, et faisoient révolter plusieurs châteaux (1).

Les pisans étoient instruits des relations étroites que le comte Ugolino della Ghérardesca avoit conservées avec les Florentins ; ils connoissoient de plus les talens et l'adresse de ce citoyen ambitieux, et l'art avec lequel il s'étoit ménagé de l'influence dans les deux partis, lui Gibelin de naissance, et Guelfe par les alliances qu'il avoit contractées. Dans la situation dangereuse où ils se trouvoient, les

(1) *Giov. Villani.* L. VII, c. 97, p. 305.

1284. Pisans se déterminèrent à mettre ce comte à la tête de leur république, comme les Romains, dans des circonstances moins critiques, auroient nommé un dictateur. On assure que les Pisans captifs à Gênes, et qui, de leur prison, conservoient toujours une grande influence sur les déterminations de leur patrie, proposèrent eux-mêmes cette élection. Le comte Ugolino fut nommé, pour dix ans, capitaine général de Pise; et le premier soin qui lui fut commis, fut celui de dissoudre la ligue formée contre sa patrie.

1285. Le comte Ugolino joignoit à beaucoup d'adresse dans l'esprit une conscience peu scrupuleuse; peut-être étoit-il lui-même le premier moteur de l'alliance des Guelfes contre ses compatriotes. Il passoit à Florence pour un Guelfe déterminé; et lorsqu'on le vit à la tête des affaires, on crut avoir obtenu, sans combat, le triomphe du parti guelfe, qui avoit été l'unique but de la ligue. Ugolino fit proposer aux prieurs des arts de Florence d'entrer en traité avec lui; en même-temps il leur envoya un présent de vins, et l'on assure que quelques-unes des bouteilles étoient remplies de florins d'or au lieu de *vernaccia* (1). Il offrit

(1) *Giacchetto Malaspina Storia Fiorent.* c. 225. T. VIII, p. 1043.

de plus de céder aux Florentins plusieurs châ- 1285.
teaux du territoire pisan, et de cette manière il réussit à dissoudre la ligue des Guelfes avec les Génois. Il est vrai que les Florentins, en s'en retirant, imposèrent pour condition aux Pisans, qu'ils exileroient tous les Gibelins de Pise, afin qu'il ne restât en Toscane aucun asile à ce parti.

Le comte esseya ensuite de traiter avec les Génois, et il leur offrit de leur livrer Castro en Sardaigne, comme rançon des prisonniers faits à la bataille de la Meloria; mais ces prisonniers, instruits d'une telle négociation, obtinrent des Génois la permission d'envoyer des commissaires à Pise, pour y manifester leur vœu. Ceux-ci ayant été introduits dans le conseil, déclarèrent qu'ils ne pourroient consentir à une capitulation aussi honteuse; qu'ils préféroient mourir en prison, plutôt que de permettre à leur patrie d'abandonner un château bâti par leurs ancêtres, et défendu au prix de tant de sang et de travaux; que si les conseils pouvoient prendre une résolution aussi coupable, eux prisonniers ne seroient pas plus tôt libérés, qu'ils se montreroient les plus implacables ennemis de ces magistrats pusillanimes, et qu'ils les puniroient d'avoir sacrifié leur honneur à de vaines et fugitives

1285. jouissances. En conséquence de cette déclaration magnanime, le traité avec les Génois fut abandonné (1).

Le comte Ugolino esseya aussi de conclure la paix avec la république de Lucques. Celle-ci y mit pour condition, que les Pisans lui céderoient les châteaux d'Asciano, Avane, Librafatta et Viareggio. Si les Pisans n'avoient pas voulu racheter onze mille de leurs concitoyens prisonniers, en abandonnant aux Génois le château de Castro en Sardaigne, il n'étoit pas probable qu'ils voulussent céder aux Lucquois tant de châteaux, qui étoient comme la clef de leur territoire; mais le comte Ugolino craignoit, en secret, le retour des prisonniers de Gênes, qu'il connoissoit incapables de donner jamais les mains à la tyrannie qu'il vouloit établir; tandis qu'il désiroit procurer, non point à sa patrie, mais à sa famille, l'appui et l'amitié des Lucquois. Il convint donc avec eux qu'il laisseroit

(1) *Marangoni Chron. di Pisa*, p. 571. — Les historiens pisans nomment, dans une autre occasion, les quatre commissaires qui, avec le consentement des Génois, furent envoyés, par les prisonniers, à Pise. Si ce sont les mêmes qui firent rompre la première négociation, leurs noms méritent d'être conservés. C'étoient Gulielmo di Ricoveranza, Puccio Buzzacherini de' Sismondi, Guelfo Pandolfini, et Jacopo d'Aldobrandi. *Fragment. Hist. Pisanæ.* T. XXIV, p. 651.

surprendre par leurs troupes les châteaux qu'ils réclamoient; en même-temps, il en céda d'autres aux Florentins, en sorte qu'il ne resta plus à la république de Pise que ceux de Motrone, Vico Pisano et Piombino. 1285.

Le comte Ugolino croyoit, de cette manière, avoir affermi son pouvoir sur Pise; mais cette république, autrefois si opulente et si belliqueuse, qui se voyoit dépouillée de presque tout son territoire; qui n'osoit plus mettre en mer un seul vaisseau, de peur qu'il ne fût pris par les Génois; et qui, pour aggraver tant de malheurs, voyoit dans ses murs se fonder une tyrannie nouvelle, n'étoit pas assez patiente pour s'y soumettre longtemps. Le comte devenoit également odieux et aux Guelfes et aux Gibelins. Nino de Gallura, son neveu, étoit le chef naturel des Guelfes, en sa qualité d'héritier de la famille Visconti; mais depuis qu'Ugolino s'étoit déclaré le protecteur de ce parti, les Visconti eux-mêmes sembloient se rapprocher des Gibelins; et Nino, pour être fils d'une sœur du comte, n'avoit pas oublié l'ancienne rivalité des familles de leurs pères. Le comte, averti des pratiques de ses ennemis, exila plusieurs familles gibelines, et fit abattre les palais de dix des meilleurs citoyens de Pise,

1285. qu'il accusa d'avoir formé des intelligences avec ce même parti.

Nino de Gallura, loin de se laisser décourager par ces exécutions militaires, resserra les liens qu'il venoit de former avec les chefs des Gibelins, les Gualandi et les Sismondi; tandis que le comte étoit appuyé par les Gaetani et les Upezzinghi. Nino désiroit ardemment obtenir la libération des Pisans prisonniers à Gênes; et pour le bien de la république, et pour donner plus de force à son parti. Ugolin, au contraire, prévoyoit que ces prisonniers, à leur retour, s'opposeroient à l'établissement de sa tyrannie, et il faisoit naître des obstacles à tous les traités que Nino entamoit avec les Génois. Le juge de Gallura esseya de faire violence au comte, en appelant le peuple à prendre part à sa querelle; ses partisans se répandirent un jour dans les rues, en criant *mort à tous les ennemis de la paix;* mais, contre son attente, le peuple ne prit point les armes à ce cri, et son inaction équivaloit presque pour le comte à une victoire. Alors Nino l'attaqua d'une manière plus légale; il porta plainte aux consuls et aux Anziani des arts contre le capitaine général, qu'il accusa d'avoir étendu son autorité au mépris des lois; de s'être attribué l'office de podestat, et

de s'être emparé du palais de la seigneurie, qui ne lui avoient point été octroyés par le peuple. Les magistrats engagèrent, en effet, Ugolino à se retirer du palais de la seigneurie; ils s'interposèrent, en même-temps, pour réconcilier les deux chefs de parti. Cependant un nouveau podestat fut nommé; et, pendant l'année suivante, Ugolino, sans être dépouillé de sa charge de capitaine général, fut obligé de renoncer à gouverner la ville en maître. 1285. 1286.

Au mois d'avril 1287, la république reçut de nouveau quatre commissaires des prisonniers à Gênes, qui venoient négocier pour la paix et pour leur rançon. Le traité dont ils étoient chargés, ne mettant d'autre condition à leur libération, que le paiement d'une somme d'argent, avoit été signé par les prisonniers eux-mêmes; cependant il se passa encore treize mois avant qu'on pût en obtenir à Pise la confirmation, tant le comte y mettoit d'obstacles. Sur ces entrefaites, celui-ci étoit parvenu à s'emparer de nouveau du palais public; il en avoit chassé le podestat, et il s'étoit fait déclarer capitaine et seigneur de la ville de Pise. Il avoit choisi le jour de sa naissance pour son inauguration; et comme au retour d'un festin, il rentroit chez lui, bouffi d'orgueil et enivré de sa 1287.

1287. fortune, il adressa la parole à un de ceux qui étoient près de lui. « Eh bien, lombard, » lui dit-il, que me manque-t-il encore ? » — « Plus rien que la colère de Dieu. » — Elle ne tarda pas en effet à l'atteindre.

Le comte, voyant que le peuple étoit disposé à donner son approbation au traité de paix signé à Gênes, et que Nino de Gallura ainsi que les Guelfes, en pressoient l'exécution, donna commission à des corsaires de Sardaigne, d'armer en course contre les Génois, au mépris de la suspension d'armes qui avoit été convenue, et de recommencer ainsi les hostilités (1); en même-temps il voulut se rapprocher des Gibelins de Pise, et il proposa une alliance à l'archevêque des Ubaldini, qui s'étoit mis à leur tête, pour chasser, de concert, Nino et ses Guelfes, de la ville. Cependant, comme il ne vouloit pas perdre la réputation d'être Guelfe lui-même, auprès des Florentins, ses anciens alliés, quand il eut fait toutes les dispositions nécessaires pour que ses satellites secondassent l'archevêque et les Gibelins, il se retira au château de Settimo, pour n'être pas présent à la révolution qui alloit s'opérer. Roger des Ubaldini fit revenir dans la ville les Gualandi;

(1) *Jacob Doria Annales Genuens.* L. X, p. 594.

les Sismondi, les Lanfranchi, et quelques autres familles gibelines; il les joignit aux troupes du comte, et se trouva ainsi tellement supérieur en forces, au juge de Gallura, que celui-ci se retira sans combat, et alla s'établir à Calcinara, avec tout son parti. 1287.

Le peuple voulut alors associer dans le commandement de la ville, l'archevêque Roger, au comte Ugolino, et c'étoit probablement une des conditions du traité entre les deux partis. Mais Ugolin déclara orgueilleusement, qu'il ne souffriroit point de compagnon, et qu'il ne connoissoit point d'égal. Les Gibelins insistèrent en vain, pour que quelqu'un des leurs fût admis au gouvernement, Ugolino voulut être seul; et l'archevêque, non moins ambitieux et non moins dissimulé que le comte, se retira du palais de la communauté, où le peuple l'avoit fait entrer, sans faire éclater son courroux, et sans laisser entrevoir à Ugolino, qu'il avoit cessé d'être son ami. 1288.

La prospérité, loin d'adoucir les tyrans, ne fait pour l'ordinaire que les rendre susceptibles d'une irritation plus violente, dès qu'ils rencontrent l'opposition la plus légère à leur volonté; et cependant, les hommes auroient beau s'assouplir sous le despotisme, comme ils ne changeront point les lois de

1288. la nature, un tyran, au milieu des succès les plus constans, trouvera encore des motifs d'impatience. La guerre maritime, les désordres civils, peut-être aussi l'irrégularité des saisons, avoient rendu les bleds, et plus rares et plus chers; le peuple se plaignoit, et il accusoit le comte du haut prix des denrées. Telle étoit cependant la violence des emportemens d'Ugolino, que personne n'osoit l'avertir des plaintes du peuple, et du danger auquel elles pouvoient l'exposer. Un de ses neveux se chargea de cette commission difficile, et lui proposa en même-temps, de suspendre les gabelles, pour diminuer le prix des vivres. Ugolino, également impatient et de reproches et de conseils, frappa au bras son neveu, d'un poignard qu'il tira de son sein, et l'auroit tué sur la place, si on ne s'étoit jeté au-devant de lui. Un neveu de l'archevêque, intimement lié avec le jeune homme qui venoit d'être blessé, en même-temps qu'il le défendit de son corps, éclata en reproches contre le comte; la rage de celui-ci en redoubla; il lança une hache qu'il trouva sous sa main, à la tête du neveu de l'archevêque, et l'étendit mort à ses pieds.

Roger des Ubaldini, quelle que fût sa douleur et sa colère, n'éclata point encore;

il voulut auparavant s'assurer de l'appui de 1288.
tous les Gibelins. Le premier de juillet, le conseil s'étoit assemblé dans l'église de Saint-Bastian, pour délibérer sur la paix avec les Génois; le matin il s'étoit séparé sans rien conclure, parce que, tandis que les Gibelins pressoient l'exécution du traité, le comte continuoit à y mettre obstacle. Au sortir de l'église, l'archevêque fut averti que Nino, dit le Brigata, rassembloit des bateaux pour aller chercher les Guelfes, et les introduire de nouveau dans la ville; l'archevêque ne balança plus; il fit crier aux armes par les Gibelins ses partisans, et sonner le tocsin au palais du peuple. Les Gualandi, les Sismondi et les Lanfranchi, se rangèrent autour de l'archevêque Roger, avec partie des Orlandi, des Rippafratta, et des autres familles gibelines. Le comte Ugolino, avec deux de ses fils, deux de ses petits-fils, les Upezzinghi, les Gaetani, et ses satellites, défendit la place et les environs de Saint-Bastian et de Saint-Sépulcre. Après un long combat, un bâtard à lui, ayant été tué, et les Gibelins paroissant les plus forts, il s'enferma dans le palais du peuple, qu'il continua de défendre depuis midi jusqu'au soir. Les assiégeans prirent enfin le parti d'y mettre le feu; alors ils y pénétrèrent au milieu des flammes, et ils

1288. firent prisonniers le comte Ugolino, les plus jeunes de ses fils, Gaddo et Uguccione, Nino, dit le Brigata, fils d'un de ses fils nommé Guelfo, qui étoit absent, et Anselmuccio, fils d'un autre de ses fils nommé Lotto, qui étoit mort.

Ce sont là les cinq personnages dont le Dante a rendu si célèbre la mort déplorable. Après les avoir enfermés dans la tour des Gualandi, aux sept chemins, sur la place des Anziani, l'archevêque fit, au bout de quelques mois, jeter dans l'Arno, la clef de leur prison, et défendit qu'on leur portât aucun secours ou aucune nourriture. Quels qu'eussent été les crimes d'Ugolino, l'horreur de son supplice les fit oublier, et son nom est demeuré comme un exemple presque unique dans l'histoire, d'un tyran qui inspire la pitié, et qui est puni par son peuple, plus sévèrement qu'il ne l'avoit mérité. Le Dante raconte qu'il vit Ugolino dans l'enfer, placé parmi les traîtres à leur patrie, dans des glaces éternelles, au-dessus desquelles sa tête seule s'élevoit; mais devant lui étoit placée, dans les mêmes glaces, la tête de l'archevêque Roger, dont il rongeoit le crâne avec la même faim furieuse qui avoit été son supplice. Ugolino, interrogé par le Dante, essuya ses lèvres aux cheveux de

l'archevêque, et soulevant sa tête de son féroce repas, il lui raconta les angoisses effroyables de ses derniers jours (1), depuis 1288.

(1) Quelque connu que soit ce superbe morceau de poésie, je ne puis me refuser à l'insérer ici; il appartient à l'histoire de Pise; il appartient aussi à celle de la littérature dans le treizième siècle, comme donnant la mesure du sublime génie du Dante.

La bocca sollevò dal fiero pasto
Quel peccator, forbendola a' capelli
Del capo, ch'egli avea diretro guasto:
Poi cominciò; tu vuoi ch'io rinnovelli
Disperato dolor, che 'l cuor mi preme,
Già pur pensando, pria ch'io ne favelli.
Ma se le mie parole esser den seme,
Che frutti infamia al traditor ch'io rodo,
Parlare e lagrimar vedrai insieme.
Io non so chi tu sé, ne per che modo
Venuto sé quaggiù; ma Fiorentino
Mi sembri veramente, quand' io t' odo.
Tu dei saper ch'io fui 'l conte Ugolino,
E questi l'arcivescovo Ruggieri:
Or ti dirò, perch' i' son tal vicino.
Che per l'effetto de' suoi mal pensieri,
Fidandomi di lui io fossi preso,
E poscia morto, dir non è mestieri:
Però quel, che non puoi avere inteso,
Cioè, come la morte mia fu cruda,
Udirai, e saprai, se m'ha offeso.
Brieve pertugio dentro della muda,
La qual per me ha 'l titol della fame,
E'n che conviene ancor ch'altri si chiuda,
M'avea mostrato per lo suo forame,
Più lume già, quand' io feci 'l mal sonno,
Che del futuro mi squarciò il velame.

1288. le moment où il avoit entendu fermer, au-
dessous de lui, la porte de la tour horrible.
L'offre de ses fils, qui, lui voyant ronger

Questi pareva a me maestro e donno,
Cacciando il lupo e i lupicini al monte,
Perchè i Pisan veder Lucca non ponno.
Con cagne magre, studiose, e conte
Gualandi, con Sismondi e con Lanfranchi,
S'avea messi dinanzi dalla fronte.
In picciol corso mi pareano stanchi
Lo padre e i figli, e con l'agute zanne
Mi parea lor veder fender li fianchi.
Quand' io fui desto, innanzi la dimane,
Pianger sentii fra 'l sonno i miei figliuoli,
Ch'erano meco, e dimandar del pane.
Ben se crudel, se tu già non ti duoli,
Pensando ciò ch'al mio cuor s'annunziava
E se non piangi, di che pianger suoli?
Già eran desti, e l'ora s'appressava,
Che 'l cibo ne soleva essere addotto,
E per suo sogno ciascun dubitava,
Ed io sentì chiavar l'uscio disotto
All' orribile torre; ond' io guardai
Nel viso a' miei figliuoi, senza far motto.
Io non piangeva, sì dentro impietrai:
Piangevan' elli, ed Anselmuccio mio
Disse, tu guardi sì, padre, che hai?
Però, non lagrimai, ne rispos' io,
Tutto quel giorno, ne la notte appresso,
Infin che l'altro sol nel mondo uscio.
Come un poco di raggio si fu messo
Nel doloroso carcere, ed io scorsi
Per quattro visi il mio aspetto stesso;
Ambo le mani, per dolor, mi morsi;
E quei pensando, ch'io 'l fessi per voglia
Di manicar, di subito levorsi.

ses poings avec rage, s'écrièrent : Mon père ! 1288.
il nous sera moins douloureux si c'est nous
que tu manges ; tu nous en as revêtus de
ces chairs malheureuses, c'est à toi de nous

E disser: Padre, assai ci fia men doglia,
Se tu mangi di noi; tu ne vestisti
Queste misere carni, e tu le spoglia.
Quetami allor, per non fargli più tristi:
Quel dì, e l'altro stemmo tutti muti.
Ahi dura terra, perchè non t'apristi?
Posciachè fummo al quarto dì venuti,
Gaddo mi si gittò disteso a' piedi,
Dicendo, padre mio, che non m'ajuti?
Quivi morì; e come tu mi vedi,
Vid' io cascar li trè ad uno ad uno,
Tra'l quinto dì, e'l sesto: ond' io mi diedi
Già cieco a brancolar sopra ciascuno,
E due dì gli chiamai, poichè fur morti:
Poscia, più che' 'l dolor potè il digiuno.
Quand' ebbe detto ciò, con gli occhi torti,
Riprese'l teschio misero co' denti,
Che furo all' osso, come d'un can, forti.
Ahi Pisa, vituperio delle genti,
Del bel paese là, dove'l sì suona;
Poi che i vicini a te punir, son lenti,
Muovansi la Capraia e la Gorgona,
E faccian siepe ad Arno in su la foce,
Sì ch' egli annieghi in te ogni persona.
Che se'l conte Ugolino aveva voce
D' aver tradita te delle castella,
Non dovei tu i figliuoi porre a tal croce.
Innocenti facea l' età novella,
Novella Tebe, Uguccione, e'l Brigata,
E gli altri due che'l canto suso appella.

Inferno, *Ch. XXXIII.*

1288. en dépouiller. La mort de Gaddo, qui, le quatrième jour de leur réclusion, se jeta étendu à ses pieds, en s'écriant: O mon père, que ne m'assistes-tu! « Il y mourut, dit-il, » et tel que tu me vois, je les vis tous mourir » l'un après l'autre, entre le cinquième et le » sixième jour. Alors, ayant déjà perdu la » lumière, j'errai en tâtonnant parmi leurs » cadavres, et deux jours je les appelai qu'ils » n'étoient déjà plus. Ensuite, la faim fit » sur moi, ce que la douleur n'avoit pu » faire » (1).

(1) Les fréquens changemens de parti du comte Ugolino ont répandu beaucoup de confusion sur son histoire; aussi ne faut-il pas s'étonner qu'elle soit si obscure et si peu connue, malgré la grande célébrité de son nom et de son dernier malheur. Cette histoire a cependant fourni matière à d'amples et nombreuses dissertations. Celles du cavalier Flaminio del Borgo, qui forment un volume in-4.°, n'ont eu d'autre but que celui de laver les Pisans du reproche de cruauté que leur fait le Dante, et qui est répété par tous ceux qui lisent son admirable poème. Il a pris pour épigraphe, ce vers, *exoritur tandem nostro de sanguine vindex*, et il croit avoir justifié sa patrie, en prouvant que les quatre jeunes gens enfermés avec Ugolino, comme ils avoient été pris les armes à la main, n'étoient pas moins coupables que lui; en sorte que le Dante n'avoit pu dire d'eux, avec vérité: *Innocenti facea l'età novella, etc.* Nous avons peut-être un intérêt plus immédiat que le cavalier Flaminio à justifier Pise et les familles gibelines d'une si grande cruauté; cependant nous ne comprenons pas quel crime seroit assez grand pour rendre légitime le supplice d'Ugolino et de ses fils. Nous ne voyons point que le Dante ait supposé que ceux-ci fussent encore dans la première enfance. Il les représente comme de jeunes gens prêts

Pour ne point interrompre l'histoire des révolutions de Pise, nous avons négligé pendant long-temps de parler des affaires de Naples et

à se sacrifier pour leur père; ce même dévouement devoit plus naturellement encore les faire combattre à ses côtés; mais ils étoient trop jeunes sans doute pour avoir eu part à la trahison, qui, quatre ans auparavant, fit perdre la bataille de la Meloria, ou à celle qui mit les Lucquois en possession de Ripafratta, de Viareggio, et des autres châteaux. Le comte avoit pu les associer à ses combats, long-temps avant de les initier aux mystères de sa politique tortueuse. Si quelque chose excuse en partie les Pisans, c'est la famine qu'ils ressentoient à cette heure même, et qu'ils attribuoient à la politique du comte. Ils croyoient ne faire que retorquer sur lui le supplice qu'ils éprouvoient eux-mêmes par sa faute.

La critique du cavalier Flaminio, sur les historiens de cet événement, est partiale et passionnée; aussi, en en profitant, nous nous sommes gardés de l'adopter toute entière. Nous avons surtout appuyé notre récit sur un fragment de l'histoire pisane, écrit par un contemporain, en dialecte pisan, et imprimé *Scr. It.* T. XXIV, p. 649-655. Nous regrettons de devoir dire que ce fragment donne lieu de croire que le supplice du comte étoit une espèce de torture, qui lui étoit imposée pour le forcer à payer une amende de cinq mille florins, à laquelle il étoit condamné. Nous avons beaucoup profité aussi de la chronique de Pise, écrite en 1536. *Script. Etruriæ.* T. I, p. 557-584. Nous la citons quelquefois sous le nom de faux Marangoni, parce que le cav. Flaminio nous paroît avoir prouvé qu'elle n'est point du Bernard Marangoni à qui on l'a attribuée. Comme la date et l'authenticité sont reconnues, le nom fait assez peu de chose. Mais ce ne sont point là nos seules autorités; nous les avons toujours comparées avec le récit assez détaillé de Giov. Villani, *L. VII, c.* 120 *et* 127, *p.* 320 *et* 324; de la chronique de Pise, écrite dans les premières années du quinzième siècle, *Scr. It.* T. XV, p. 979; et des commentaires sur le Dante, de Benvenuto da

de Sicile, qui, dans les mêmes années, avoient éprouvé de grandes révolutions. Les deux rois rivaux, Charles d'Anjou et Pierre d'Aragon, s'étoient engagés l'un et l'autre, comme
1283. nous l'avons vu, à se trouver le 15 mai 1283 à Bordeaux, chacun accompagné de cent chevaliers, pour y décider, en champ clos, leur querelle, et la validité de leurs droits sur la Sicile. Martin IV s'étoit opposé à ce combat judiciaire, qu'il regardoit comme impolitique bien autant que comme irréligieux. De son côté, Edouard d'Angleterre, qui devoit garantir le lieu du combat, s'y refusa; et dans sa lettre, qui nous a été conservée, il déclara qu'il ne donneroit pas des sûretés pour ce combat dans aucun lieu de sa domination, dût-il y gagner les deux royaumes d'Aragon et de Sicile (1). Mais Charles d'Anjou n'en

Imola, *Ant. Ital.* T. I, p. 1140. Enfin nous avons lu aussi le fragment de l'histoire pisane de Guido da Corvaria, contemporain. *T. XXIV*, p. 694. — *Doria*, continuateur de Caffaro, *Annales Genuenses*, L. X, p. 593-595. — *Leonard Aretin Historia Florent.* fin du troisième livre. — *Cronica di Paolin di Piero*, florentin contemporain, *Script. Etrur.* T. II, p. 42. — *Ubert. Folieta Genuens. Hist.* L. V, p. 396. — Et *Marchione di Coppo de Stefani*, autre contemporain que n'avoit pas connu le cavalier Flaminio. *Delizie degli Eruditi Toscani.* T. VIII, L. III, Rub. 164, p. 33.

(1) *Rymer Fœdera Conventiones, etc.* T. I, p. 239. Recueil publié par l'autorité de la reine Anne d'Angleterre. — *Giannone Stor. Civile*, L. XX, c. 7, T. III, p. 82.

mit pes moins d'ardeur à se préparer au 1283.
combat; et au jour fixé, le roi de France, Philippe le hardi, s'avança jusqu'à une journée de Bordeaux, avec un grand nombre de seigneurs, et un corps de trois mille hommes d'armes; tandis que Charles entra dans la ville, accompagné seulement des cent cavaliers qui devoient combattre avec lui. Alors le roi d'Aragon déclara que le champ clos n'étoit point suffisamment garanti, qu'il n'y auroit point de sûreté pour lui s'il s'avançoit jusqu'à Bordeaux, tandis que l'armée du roi de France en étoit si proche, et qu'il seroit prêt à s'y rendre dès que Philippe feroit retirer ses troupes. Plusieurs ajoutent qu'il vint cependant en personne le 15 mai, pour remplir son serment, et qu'il se présenta, mais seul et déguisé, au sénéchal d'Angleterre, lui déclarant qu'il ne voyoit pas de sûreté pour lui à Bordeaux, et qu'il se tenoit pour dégagé de sa promesse; après quoi il repartit au galop, et fit quatre-vingt-dix milles sur la route d'Aragon avant de prendre quelque repos (1).

(1) *Giovanni Villani*, L. VII, c. 86, p. 296.—L'abrégé de Çurita donne les noms des cent chevaliers qui étoient déjà choisis pour combattre, et dont trois accompagnèrent Pierre jusqu'à Bordeaux. *Hispan. Illust.* T. III, p. 124.—Guillaume de Nangi raconte cette comparoissance du roi d'Aragon, comme un bruit populaire. *Gesta Philippi III Audacis, in Script. Francor. Hist.*

1283. La défense du pape de passer outre, l'absence du roi d'Angleterre, qui devoit présider au combat, et le voisinage de l'armée françoise, étoient sans doute des prétextes très-plausibles pour refuser d'entrer dans le champ clos; mais il paroît que Pierre étoit charmé de trouver ces prétextes, et de se dispenser ainsi du combat, dont les préparatifs lui avoient fait gagner suffisamment de temps. Le pape, avant le jour fixé pour la rencontre des deux rois, afin de ne pas soumettre à la décision des armes une cause qu'il regardoit comme appartenant à son propre tribunal, avoit déjà prononcé, en date du 15 mars 1283, une sentence de déposition contre Pierre d'Aragon. Non-seulement cette sentence portoit que Pierre n'avoit aucun droit à la Sicile; mais, en punition de ce qu'il s'étoit emparé de ce royaume, par fraude, au mépris de la protection de l'église, et de ses propres obligations envers saint Pierre, dont il étoit vassal, elle le déclaroit privé de son royaume héréditaire d'Aragon, et elle abandonnoit ses États au premier occupant. Lorsque Martin IV fut

T. V, p. 542. — *Mariana Hist. de las Españas*, L. XIV, c. 6, p. 623. — Des lettres circulaires, adressées par Charles et par Pierre, à l'occasion de ce combat, à la communauté de Modène, sont imprimées *Antiq. Ital.* T. III, Dissert. XXXIX, p. 649 et suiv.

averti ensuite que Pierre avoit manqué au combat, et que les rois de France et de Naples se regardoient comme joués par lui, et manifestoient le plus grand courroux, il confirma sa sentence de déposition contre Pierre, et il investit du royaume d'Aragon, Charles de Valois, second fils du roi Philippe (1). 1283.

Toutes les indulgences de l'église et toutes ses faveurs furent promises à ceux qui assisteroient la maison de France dans la conquête de ce nouveau royaume; une croisade fut même prêchée en faveur de Charles de Valois. Cependant, comme les princes françois mettoient plus d'importance encore à recouvrer la Sicile qu'à conquérir l'Aragon, Charles d'Anjou ne s'occupa plus, pendant le reste de cette année, que de ses préparatifs pour se rendre maître de cette île; et au mois de mai de l'année suivante, il partit des ports de Provence, faisant voile pour Naples, avec cinquante-cinq galères armées, et trois gros vaisseaux chargés de troupes. 1284.

Roger de Loria, le grand amiral de Sicile, averti de la prochaine arrivée de Charles, vint

(1) *Raynald. Annal. Eccles.* T. XIV, §. 15-23, p. 342. *Bulla depositionis Petri Aragon.* 12 *cal. aprilis. Urbevateri Altera.* 6 *cal. septembris. ap. Raynald.* 1283, §. 25 et suiv. p. 344.

1284. devant Naples avec quarante-cinq galères, après avoir parcouru les côtes de la principauté, pour provoquer au combat Charles le boîteux, prince de Salerne et fils du roi, qui commandoit à Naples en l'absence de son père. Ce prince ne put souffrir en patience les outrages des Siciliens et des Catalans, qui accusoient les François de poltronnerie; il avoit trente-cinq galères dans le port, sur lesquelles il monta, avec tous ses chevaliers françois et provençaux, et il sortit au-devant de Roger de Loria pour le combattre, malgré le commandement exprès de son père. Il étoit loin, en effet, de pouvoir se mesurer avec cet amiral, le plus habile et le plus heureux de son siècle; ses soldats étoient également inférieurs en nombre, en zèle, et en habitude de la mer. Aussi, presque dès le premier choc, sa déroute fut décidée; les galères de Sorrento et de la principauté s'enfuirent à force de rames, huit galères françoises furent prises; mais la capture la plus importante fut celle du prince lui-même avec tous ses plus riches barons.

Comme Roger de Loria, après une victoire aussi signalée, manœuvroit en parade devant le port de Naples, les habitans de Sorrento, qui crurent que cette bataille décideroit du sort de la maison d'Anjou, envoyèrent une députation à l'amiral, pour le

complimenter et lui faire un présent de fruits et d'argent. Leurs députés, introduits sur le vaisseau amiral, lorsqu'ils virent le prince Charles, orné de riches habits et entouré de ses barons, ne doutèrent pas que ce ne fût Roger de Loria; ils se mirent à genoux, et, lui offrant les figues et les deux cents pièces d'or qu'ils portoient, ils lui dirent: « Messire » l'amiral, accepte, de la part de la com- » munauté de Sorrento, ces fruits et ces » monnoies, et saches que nous fûmes les » premiers à donner à tes ennemis le signal » de la fuite. Ah, plût à Dieu que tu eusses » pris le père aussi bien que tu as pris le fils! » Charles, tout affligé qu'il étoit, ne put s'empêcher de rire de cette méprise. « Pour Dieu, » s'écria-t-il, voilà gens bien fidèles à mon- » seigneur le roi (1). » 1284.

Charles d'Anjou s'efforça de ne point paroître abattu par la nouvelle de cette défaite, qu'il reçut presqu'aussitôt, car sa flotte parut devant Gaète le lendemain même de la bataille. Mais il se vengea du peu d'affection que lui montroient les Napolitains; il en fit pendre plus de cent cinquante, et il prétendit encore avoir fait grâce à la ville, qui avoit, disoit-il, mérité d'être rasée. Il donna

(1) *Giovanni Villani.* L. VII, c. 92, p. 304.

1284. ensuite rendez-vous, à Concione en Calabre, aux trois flottes qu'il vouloit réunir pour porter la guerre en Sicile; savoir, celle de Provence qu'il avoit conduite avec lui, celle de la principauté de Salerne, et celle de Pouille. Il se rendit lui-même par terre à Brindes, pour presser l'armement de la dernière.

Cependant le pape, d'après la demande de Charles, avoit envoyé deux cardinaux en Sicile, pour négocier avec les révoltés, et libérer, s'il étoit possible, son fils unique, qui étoit leur prisonnier. Charles, sous le poids des adversités qui, depuis deux ans, l'accabloient coup sur coup, avoit perdu quelque chose de la vigueur de son caractère, de sa promptitude à prendre un parti, et surtout de sa confiance en sa fortune, à laquelle il devoit peut-être ses autres qualités. Tandis qu'il avoit sous ses ordres une flotte de cent dix vaisseaux, il se laissa jouer par les négociations des Siciliens, et il perdit l'été sans agir. Le manque de vivres et l'approche de l'équinoxe le forcèrent à retourner à Brindes. Pendant la mauvaise saison, il s'efforça de rassembler en Pouille de l'argent, des hommes, des provisions, pour renouveler au printemps la guerre avec plus de vigueur. Mais un sentiment amer de sa rapide décadence, et du

triomphe d'ennemis qu'il avoit méprisés, le 1284.
rongeoit intérieurement; plus il faisoit d'efforts sur lui-même pour calmer sa douleur et son découragement, plus sa santé s'altéroit. Il succomba enfin à ses peines secrètes, et tomba dangereusement malade à Foggia. Ses dernières paroles, comme dans son lit de mort il reçut la communion, furent adressées à l'hostie. « Sire Dieu, dit-il, je crois vraiment » que vous êtes mon sauveur, ainsi vous prie » que vous ayez merci de mon âme. Ainsi » que je fis la prise du royaume de Sicile » plus pour servir sainte-église, que pour » mon profit ou autre convoitise, ainsi vous » me pardonnez mes péchés (1). » Puis il mourut le 7 janvier 1285, âgé de soixante- 1285.
cinq ans, après en avoir régné dix-neuf à Naples. Malgré le témoignage que, dans ses derniers momens, il se rendoit à lui-même, on peut hésiter à croire que cet homme ambitieux et cruel, n'eût que la gloire de Dieu en vue dans les injustes conquêtes pour lesquelles il répandit tant de sang.

Sa mort fut suivie de près par celle des principaux monarques qui, avec lui, ou comme amis ou comme rivaux, avoient troublé l'Europe. Philippe le hardi, après une

(1) *Giov. Villani.* L. VII, c. 93, 94, p. 302, 303.

1285. campagne malheureuse en Aragon, mourut à Perpignan, le 6 octobre de la même année; Pierre d'Aragon mourut à Barcelone, le 8 novembre, à la suite des blessures qu'il avoit reçues dans la même campagne; enfin, le 25 mars de la même année, Martin IV, la créature fidèle et l'aveugle instrument de Charles, mourut aussi à Pérouse.

Le prince de Salerne, héritier du royaume, étoit prisonnier des Aragonois, qui l'avoient transporté de Sicile en Catalogne; en sorte que ce fut son fils aîné, nommé Charles Martel, qui, quoiqu'âgé de douze ou treize ans seulement, prit possession du royaume, sous la direction de Robert, comte d'Artois, son cousin, et d'un conseil de barons français. A cette occasion, le pape Honorius IV, successeur de Martin, publia une ordonnance sur le gouvernement du royaume et la réforme des abus qui s'y étoient introduits (1). D'autre part, don Jacques, second fils de Pierre d'Aragon, fut couronné roi de Sicile, tandis que son frère aîné succédoit aux États de son père en Espagne; et la lutte du midi de l'Italie, qui avoit commencé comme un combat de géans, se continua pendant de

(1) Cette ordonnance, ou capitulaire, a été rapportée par Giannone, *Storia Civile*, L. XXI, c. 1, p. 129.

longues années encore, mais entre des puissances affoiblies, dont les entreprises ne méritèrent plus l'attention de toute l'Europe. 1285.

L'affoiblissement de la maison d'Anjou donna lieu à la république florentine de s'emparer de l'administration du parti guelfe, qui, jusqu'alors, avoit été dirigé par le roi de Naples, et d'attirer à soi la conduite de la ligue et les négociations de tout le parti. Cependant la république florentine, au moment où elle acquéroit une si haute influence sur le reste de l'Italie, n'étoit pas plus exempte de discordes intestines que les républiques ses rivales. C'est à l'ardent amour de ses citoyens pour la liberté; c'est à l'établissement chez eux d'une démocratie turbulente, irrégulière, mais énergique, qu'il faut attribuer le zèle avec lequel les Florentins déployèrent toutes leurs forces en faveur de leur patrie, et élevèrent son pouvoir bien au-delà de ce qu'on auroit pu attendre de leur nombre ou de leurs richesses.

Ce fut l'an 1282 que les Florentins établirent la forme de gouvernement qu'ils ont conservée jusqu'à la chûte de leur république, et qui n'est pas même absolument détruite aujourd'hui. Je veux parler des prieurs des arts et de la liberté, dont le collège fut appelé la *seigneurie*. Depuis la paix intérieure,

conclue par le cardinal Latino, Florence étoit gouvernée par quatorze prud'hommes, dont huit Guelfes et six Gibelins; mais l'État paroissoit souffrir de ce que le pouvoir exécutif étoit confié à un conseil trop nombreux pour pouvoir jamais être unanime; à un conseil qui, par sa composition même, avoit en soi les principes de la discorde, et où l'esprit de parti donnoit une place. La jalousie du peuple contre les grands nuisoit aussi à ce collège, dont plusieurs membres étoient gentilshommes; on ne cessoit de répéter que dans une république marchande, personne ne devoit avoir part à l'administration si lui-même il n'étoit marchand. Les Florentins, en effet, au milieu de juin 1282, instituèrent une nouvelle magistrature toute démocratique; ils en nommèrent les membres prieurs des arts, comme pour indiquer que l'assemblée des premiers citoyens de chaque métier devoit représenter toute la république. A la première élection, on ne crut pas devoir admettre tous les métiers indifféremment à la prérogative de donner des chefs à l'État. On se borna d'abord aux trois arts que l'on regarda comme les plus nobles; mais dès la seconde élection, c'est-à-dire deux mois après, on doubla le nombre des prieurs, pour qu'il y en eût un de chacun des arts majeurs,

et en même-temps de chacun des six quartiers de la ville. L'art des juges et notaires, qui prenoit part d'une autre manière au gouvernement, fut le seul qu'on n'appela point à fournir des prieurs à la république.

Tout le pouvoir exécutif, et le droit de représenter la majesté de l'État, fut confié aux six prieurs. Pour réunir leurs esprits, et leur inspirer de la bienveillance les uns pour les autres, on crut convenable de les appeler à vivre ensemble. On les fit manger à la même table, aux frais de la république, et on les logea ensemble dans le palais public. Pendant les deux mois que duroient leurs fonctions, on ne leur permettoit point de s'absenter de ce palais, qui étoit en même-temps pour eux une prison, et pour l'État une forteresse (1). Mais, soit pour que cette vie toute publique ne détournât pas trop long-temps des négocians de leurs affaires, soit pour qu'ils n'eussent pas le temps de nourrir des projets ambitieux et d'aspirer à la tyrannie, soit enfin pour qu'une succession plus rapide fît place à un plus grand nombre d'aspirans, la durée de chaque seigneurie fut fixée à deux mois, au bout desquels ceux qui sortoient de charge ne pouvoient être

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 78, p. 279.

confirmés ni réélus de deux ans (1); en sorte que le gouvernement se renouveloit tout entier six fois par année dans la république florentine, et dans toutes celles qui se modelèrent bientôt sur elle.

Les prieurs étoient élus par leurs prédécesseurs, réunis aux chefs et aux conseils de tous les arts majeurs et à un certain nombre d'adjoints qu'ils prenoient eux-mêmes dans tous les quartiers de la ville. Le conseil d'élection faisoit son choix au scrutin secret et à la pluralité des suffrages. Dans la suite, on fit élire par une commission ou *balie* tous les prieurs qui, pendant trois ou cinq ans, devoient exercer le priorat, et leur ordre fut alors désigné par le sort. Comme plusieurs gentilshommes exerçoient le commerce, et faisoient partie des arts et métiers, ceux-là ne furent pas d'abord exclus de la seigneurie; mais le gouvernement des marchands, l'esprit de corps et la jalousie de cet ordre de citoyens, devoient amener, et amenèrent en effet bientôt l'exclusion absolue pour tous les gentilshommes, de toute part au gouvernement.

(1) C'est là ce qu'on nommoit le *Divieto*, sur lequel *voyez* les statuts florentins, *L. V, Tit.* 1, *Rub.* 272. Ces statuts ont été recueillis en 1415, et imprimés à Florence, en 1787, sous la rubrique de Fribourg, en 3 vol. in-4.°

L'année suivante, les Siennois imitèrent les Florentins; ils abolirent le conseil de quinze magistrats, qui gouvernoit leur ville, et ils établirent à sa place une nouvelle seigneurie, qu'ils appelèrent les *neuf gouverneurs et défenseurs de la communauté et du peuple de Sienne*, ou, plus simplement, les *neuf*. Comme les prieurs de Florence, ils furent réunis dans le même palais et nourris à la même table; la durée de leurs fonctions fut fixée à deux mois, et ils furent choisis dans l'ordre des marchands, à l'exclusion absolue des nobles. Cette manière de limiter le choix à une seule condition qui n'étoit pas la première dans l'État, fut l'origine d'une nouvelle oligarchie, et d'une oligarchie roturière, que l'on appela dans Sienne l'ordre des *neuf*, parce que les marchands qui s'étoient réservés pour eux seuls le gouvernement, et qui en avoient exclu également et les nobles et le peuple, formèrent dans la suite un registre des noms des familles qu'ils vouloient bien admettre à l'élection des neuf défenseurs. Ceux qui furent inscrits dans ce registre formèrent une caste particulière à Sienne, non moins orgueilleuse que la noblesse, non moins ambitieuse, non moins avide d'un pouvoir exclusif, mais aussi non moins exposée à la

jalousie du peuple, et souvent à ses persécutions (1).

La même jalousie du peuple contre la noblesse avoit occasionné dans Arezzo une révolution à peu près semblable; mais comme la ville étoit moins peuplée, la noblesse s'y trouvoit proportionnellement plus forte; de plus, elle étoit protégée par l'évêque d'Arezzo, Guillaume des Ubertini; aussi par-
1287. vint-elle, en 1287, à opérer une contre-révolution; le gouvernement fut rendu sans partage à la noblesse, et celle-ci embrassa hautement le parti gibelin, qui étoit à cette époque opprimé dans toute la Toscane. Tous les gentilshommes et tous les Gibelins persécutés se réunirent alors dans Arezzo, tandis que, d'autre part, les Florentins, les Siennois, et toute la ligue guelfe, voyant lever si près d'eux l'étendard de l'aristocratie et du parti gibelin, entreprirent avec ardeur la guerre contre Arezzo, pour réduire cette ville (2).

1288. Peu après la révolution d'Arezzo, éclata celle

(1) *Andreu Dei Chronaca Sanese ad ann.* 1283. T. XV, p. 38. — *Malavolti Storia di Siena*, P. II, L. III, fol. 50.

(2) *Cronaca Aretina di Ser Gorello, in terza rima.* T. XV, c. 3, p. 822. — *Giov. Villani.* L. VII, c. 109, 114, p. 314, etc. — *Leonard. Aretin.*, L. III, p. 102.

de Pise, dont nous avons déjà rendu compte dans ce chapitre. Le comte Ugolino fut jeté en prison, et la république se déclara pour le parti gibelin, auquel le peuple avoit, de tout temps, été attaché en secret. Deux prélats, Roger des Ubaldini, archevêque de Pise, et Guillaume des Ubertini, évêque d'Arezzo, entraînèrent ainsi, en même-temps et de concert, dans le parti opposé à l'église, les deux villes où ils siégeoient. Les Pisans, cependant, pour être mieux en état de soutenir la guerre que leur avoit déclarée la ligue toscane, firent venir le comte Guido de Montefeltro, qu'ils nommèrent leur capitaine. Ce comte avoit acquis une grande réputation dans la Romagne, en défendant Forli contre le comte d'Appia; mais ensuite il avoit été obligé de faire sa paix avec l'église, et de se retirer dans la ville d'Asti, en Piémont, qui lui avoit été assignée comme lieu d'exil. 1288.

La fortune ne fut point également favorable aux deux villes gibelines, dans leur guerre avec la ligue toscane; les Arétins, après avoir remporté une victoire assez brillante sur les Siennois, furent défaits par les Florentins à Certomondo, près de Campaldino en Casentin, le 11 juin 1289, avec une perte de dix-sept cents morts et de sept cent quarante prisonniers. Parmi les premiers, l'évêque Guillaume 1289.

1289. des Ubertini resta sur le champ de bataille, avec la fleur de la noblesse arétine, et les principaux Gibelins émigrés de Florence. Cependant ceux qui échappèrent au massacre, rentrèrent dans Arezzo, et mirent la ville dans un si bon état de défense, que l'armée réunie de Florence et de Sienne ne put réussir à s'en emparer (1).

Les Pisans, au contraire, sous la conduite du brave comte de Montefeltro, malgré le nombre infiniment supérieur de leurs ennemis, et bien que parmi ceux-ci ils dussent compter le juge de Gallura, les partisans du comte Ugolino, et tous les Guelfes exilés de Pise, encore que les Génois retinssent dans leurs prisons onze mille des plus vaillans soldats de la république; les Pisans, dis-je, firent la guerre presque toujours avec succès, et ils recouvrèrent, par surprise ou de vive force, presque tous les châteaux de leur territoire (2). Le comte, qu'ils avoient nommé en même-temps podestat et capitaine des guerres pour trois ans, avec un salaire de dix mille florins par année, sous l'obligation qu'il conduiroit avec lui cinquante gendarmes et trente

(1) *Giov. Villani*, L. VII, c. 130, 131, p. 326-330. — *Dino Compagni, Cronaca delle cose de tempi suoi.* T. IX, p. 493. Ce dernier décrit la bataille comme y ayant été présent.

(2) *Giov. Villani*, L. VII, c. 140, p. 335; 147, p. 339.

écuyers, commença par changer l'armure 1289.
de l'infanterie; il forma un corps de trois mille arbalétriers, qu'il exerça soigneusement pendant deux mois; en sorte que ces fantassins, jusqu'alors inutiles, devinrent redoutables même à la cavalerie, et qu'ils acquirent, sous sa conduite, la réputation d'être les meilleurs arbalétriers de Toscane (1). Il imposa ensuite une subvention de guerre à tous les citoyens, pour qu'ils soldassent en commun un corps de gendarmes; il entretint des intelligences dans presque tous les châteaux du voisinage; et, par la rapidité de ses manœuvres et ses fréquens succès, il fit si bien que la ligue guelfe de Toscane prit enfin le parti (en 1293) d'accorder la paix à la république de Pise, à des conditions honorables. Les Florentins furent déclarés francs de gabelles dans le port de Pise; les Guelfes furent remis en possession de leurs biens; et, à la réserve de quelques châteaux qui furent laissés aux Lucquois, la république pisane recouvra ses anciennes limites (2).

Cependant la paix accordée aux Pisans par

(1) Fragment d'un anonime pisan contemporain. *T. XXIV, p. 655 et suiv.*

(2) *Cronica di Pisa anon.* T. XV, p. 982, 983. — *Falso Marangone Cronica di Pisa.* p. 597.

1289. les Florentins, n'avoit pas été conquise uni-
quement par les armes du comte Guido de
1292. Montefeltro. Elle fut aussi la conséquence des troubles intérieurs de Florence. Les anciennes familles guelfes, depuis l'établissement des prieurs des arts et de la liberté, ne s'étoient point réunies pour recouvrer l'ascendant sur le gouvernement, dont on les avoit dépouillées; au contraire, chaque maison noble étoit en guerre avec une autre maison noble, et la ville étoit sans cesse troublée par les insultes qu'elles se faisoient réciproquement, et par leurs combats (1). Ces dissentions faisoient perdre aux gentilshommes toute influence sur le gouvernement de leur patrie, et le peuple n'avoit pas lieu de concevoir de la jalousie d'un ordre qui se conduisoit avec aussi peu de politique. Mais moins il mettoit d'ensemble et de suite dans ses entreprises, plus aussi il provoquoit la colère du gouvernement et des citoyens, par des violences passagères, et par le mépris habituel de l'ordre et des lois. Chaque famille noble croyoit au-dessous de sa dignité de se soumettre aux tribunaux; et quand un de ses membres étoit arrêté par le capitaine du peuple, ou traduit en justice, elle se faisoit un devoir de le libérer à main armée, sans s'informer

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 1, p. 343.

de la faute qu'il pouvoit avoir commise. Il 1292.
n'y avoit plus de fautes personnelles, parce qu'une famille entière s'associoit toujours et au crime et aux efforts du coupable, pour se soustraire à la punition. Le gouvernement se trouvoit trop foible pour entrer en lutte avec d'aussi puissans adversaires, et toutes les violences que les nobles exerçoient contre les plébeïens demeuroient impunies. Ce furent ces insultes privées qui aigrirent le peuple contre la noblesse, et qui le déterminèrent à la réprimer par des lois si sévères, que jamais jusqu'alors, dans aucune république, on n'avoit vu soumettre le premier ordre de l'État à un traitement plus tyrannique et plus arbitraire.

Il y avoit à Florence un gentilhomme nomme Giano della Bella, qui étoit descendu d'une des plus nobles familles de Toscane (1); mais qui, soit qu'il n'eût pas une fortune égale à son ambition, ou que son amour pour la liberté, et son aversion pour les désordres qu'il voyoit régner, lui inspirassent de l'éloignement pour la noblesse, renonça aux priviléges que lui donnoit sa naissance, pour s'associer avec le peuple contre ses consorts. Giano étant l'un

(1) La famille della Bella, ainsi que les Pulci, Nerli, Gangalandi et Giandonati, avoit été anoblie par Ugo, vicaire impérial d'Othon III, avant l'an 1000. *Dante Paradiso*, Ch. XVI, v. 127.

1292. des prieurs des arts, saisit l'occasion d'une assemblée du peuple, ou parlement, pour haranguer tous ses concitoyens sur la place publique (1). Il leur demanda, au nom de la liberté de leur patrie, de mettre un terme à l'insubordination des gentilshommes, et de réprimer les insultes auxquelles les plébeïens étoient sans cesse exposés de leur part. Il accusa les nobles d'exercer à main armée des brigandages de toute sorte; d'arracher les plaignans et les accusateurs du pied des tribunaux; d'écarter violemment les témoins; de faire trembler les juges eux-mêmes, et de suspendre ou de détruire les lois. Il demanda que la puissance publique fût mise au-dessus de ces forces privées, qui luttoient sans cesse avec elle; que les familles fussent punies désormais, puisqu'elles ne vouloient point abandonner les individus à l'animadversion des tribunaux; que la seigneurie fût rendue plus forte; qu'un pouvoir militaire secondât son autorité civile; et que les gardes bourgeoises fussent organisées de manière à ne jamais abandonner les prieurs des arts et de la liberté (2).

(1) *Cronaca di Dino Compagni.* T. IX, p. 474.

(2) *Leonardo Aretino*, L. IV. — *Scipione Ammirato Istor. Fiorentina*, L. IV, p. 188.

Le peuple, à la suite de ce discours, nomma une commission pour corriger les statuts de la république, et réprimer par les lois, l'insolence des nobles. Une ordonnance fameuse, connue sous le nom d'*Ordinamenti della Giustizia*, fut l'ouvrage de cette commission (1). Pour le maintien de la liberté et de la justice, elle sanctionna la jurisprudence la plus tyrannique et la plus injuste. Trente-sept familles, les plus nobles et les plus respectables de Florence, furent exclues à jamais du priorat, sans qu'il leur fût permis de recouvrer les droits de cité, en se faisant immatriculer dans quelque corps de métier, ou en exerçant quelque profession (2). Cette exclusion fut fondée sur la faveur que les nobles, disoit-on, accordoient toujours aux autres nobles; c'étoit eux qu'on accusoit d'avoir paralysé la seigneurie, et l'on prétendoit que jamais elle n'avoit déployé de vigueur, lorsque quelque gentilhomme siégeoit parmi les prieurs. La seigneurie fut de plus autorisée à insérer de nouveaux noms 1292.

(1) Les *Ordinamenti della Giustizia* sont insérés dans les statuts de Florence recueillis en 1415. Ils sont composés de cent une rubriques ou titres, et forment cent huit pages in-4.° Leur latin est barbare, comme celui de tous les statuts florentins.

(2) *Ordinament. Justitiæ*, Rub. 32 et 90.

1292. dans cette liste d'exclusion, toutes les fois que quelqu'autre famille, en marchant sur les traces de la noblesse, mériteroit d'être punie comme elle (1). Les membres de ces trente-sept familles furent désignés, même dans les lois, par les noms de grands et de magnats; et pour la première fois, on vit un titre d'honneur devenir non-seulement un fardeau onéreux, mais une punition. Il fut statué par la même ordonnance, que lorsqu'un grand commettroit quelque crime, le bruit public, attesté par deux témoins probes, seroit, aux yeux des tribunaux, une preuve suffisante pour convaincre et condamner le prévenu, puisque la violence des gentilshommes avoit jusqu'alors écarté les plaignans du palais de la justice, et imposé silence aux témoins. Enfin, les complices de ceux qui troubleroient l'ordre public, furent soumis aux mêmes peines que les principaux coupables (2).

Pour mettre en exécution cette nouvelle jurisprudence, les bourgeois furent répartis en vingt compagnies, chacune de cinquante hommes; mais bientôt après, ces compagnies

(1) *Ordinament. Justitiæ*, Rub. 22-31.

(2) *Ib.*, Rub. 63-65 et 96.

furent formées de deux cents soldats; chaque 1292.
compagnie eut son drapeau et sa place d'armes; toutes furent soumises à un officier nouveau, que l'on nomma le gonfalonier ou porte-étendard de la justice (1). Le gonfalonier fut un officier civil, et non militaire; ce ne fut point contre les ennemis de l'État, et à la guerre, qu'il eut à déployer son étendard, mais seulement dans les séditions, pour ranger sous les bannières nationales, les amis de l'ordre et de la liberté. Lorsqu'il suspendoit aux fenêtres du palais public, où il habitoit avec les prieurs, le gonfalon de la justice, les chefs de chaque compagnie devoient rassembler leurs hommes, et venir se joindre à lui. Il sortoit ensuite du palais, à la tête de cette milice nationale; il attaquoit les séditieux, et il punissoit les coupables.

Le premier des gonfaloniers fut élu par les prieurs, et leur fut en conséquence subordonné; cependant ses fonctions le firent bientôt regarder, d'abord comme leur égal, ensuite comme leur supérieur, comme le chef de la république, et le représentant de sa majesté. Élu de la même manière que les prieurs, pour deux mois comme eux, et logé avec eux dans le palais public, il compléta

(1) *Ordinament. Justitiæ*; Rub. 18.

1292. le collège de la seigneurie. Ce n'est pas sans doute sur des titres, qu'il faut juger de l'excellence d'un gouvernement ; mais il y a quelque chose d'assez noble, dans le choix de ceux employés par la république florentine. La justice, la liberté, la bonté, toutes les vertus publiques étoient appelées avec les arts au gouvernement, et l'État étoit administré par *le gonfalonier de la justice, les prieurs des arts et de la liberté, et le collège des bonshommes.*

L'un des premiers gonfaloniers de Florence, et en même-temps l'écrivain italien le plus élégant du treizième siècle, inspira une profonde terreur aux gentilshommes, en remplissant la fonction la plus importante de sa charge. A la tête des compagnies du peuple, il rasa les maisons des Galigai (1), pour les punir de ce que l'un d'eux avoit tué un citoyen florentin en France. Cependant, les grands revinrent bientôt de leur effroi, et cherchèrent les moyens de se mettre à l'abri de la furie populaire, mais surtout de se

(1) D'autres ont nommé les Galletti ou les Galli; mais nous devons croire de préférence Dino Compagni, qui étoit gonfalonier. Ce nom de Gâligai se rattache à plus de souvenirs. *Cronaca.* T. IX, p. 475. — *Giovanni Villani.* L. VIII, c. 1, p. 344.

venger de Giano della Bella, qu'ils regar- 1292.
doient comme un transfuge, et comme un traître à son ordre et à son parti. Ils découvrirent que parmi les citoyens, plusieurs des plus accrédités étoient jaloux de son influence; que ceux-là prétendoient, dans leur haine contre la noblesse, ne pouvoir pardonner même au gentilhomme démagogue qui avoit abaissé ses consorts; ils virent que son rang, dont il sembloit avoir fait le sacrifice, s'il lui servoit auprès du bas peuple, lui nuisoit auprès des chefs de la bourgeoisie. Ils se rapprochèrent de ceux-ci, et firent de leur haine commune, le fondement de leur union.

Giano della Bella avoit un trop grand crédit sur la masse du peuple, pour qu'il fût possible de l'attaquer à force ouverte; aussi la proposition que fit Berto Frescobaldi, de le tuer dans une émeute, fut-elle repoussée comme trop dangereuse. On voulut plutôt profiter des défauts de son esprit, et même des qualités de son caractère, pour aliéner de lui ses partisans. Giano étoit incapable de composer jamais entre son intérêt et la rigidité de ses principes. Des hommes qu'il croyoit être ses amis, lui mirent sous les yeux, les abus qui s'étoient introduits dans l'ordre des juges et des notaires; la manière

1292. dont ils effrayoient le podestat et les recteurs, en les menaçant d'une sévérité extrême, dans l'enquête ou syndicat dont ils étoient chargés quand les recteurs sortoient d'office ; et les grâces injustes qu'ils obtenoient d'eux de cette manière. Giano entreprit aussitôt de réprimer par des lois, des abus aussi dangereux ; et, par cette tentative, il aliéna de lui l'ordre puissant et nombreux des juges et notaires.

Autant cet ordre avoit de crédit devant les tribunaux, autant une profession bien différente, la corporation des bouchers, en acquéroit dans toutes les émeutes : c'étoient des hommes de sang que rien n'effrayoit, et qui se montroient dans les séditions toujours prêts à prendre les armes. On excita de même Giano, à revoir les statuts des bouchers, et à réprimer les fraudes qu'ils commettoient. De cette manière, il se fit des ennemis ardens et dangereux, dans cette même populace qui lui avoit été si dévouée. Comme on alloit le pousser, par de nouvelles dénonciations, à se faire de nouveaux ennemis, Dino Compagni, l'historien, qui avoit découvert les vues perfides de ceux qui conseilloient Giano, les révéla à celui-ci, et voulut lui persuader de renoncer pour quelque-temps à une sévérité dangereuse. « Périsse plutôt, » répondit Giano, et la république et moi

» avec elle, que de supporter l'iniquité par 1292.
» de misérables intérêts privés, et de détruire
» la vraie liberté par une lâche tolérance (1). »

Cependant les ennemis de Giano, à la nou- 1294.
velle élection des prieurs, réussirent à faire tomber le choix des électeurs sur six des principaux chefs de cette aristocratie roturière qui avoit supplanté la noblesse. Comme ceux-ci furent en place, ils ouvrirent, pardevant le capitaine du peuple, une inquisition sur la conduite de Giano della Bella, et ils l'accusèrent d'avoir excité en secret une insurrection qui avoit eu lieu peu de mois auparavant.

Le bas peuple parut d'abord s'irriter d'une accusation semblable; il se rassembla autour de la maison de Giano della Bella, et lui offrit de prendre les armes pour le défendre, fallût-il pour cela se rendre maître de la ville. Le frère de Giano s'avança même, avec l'étendard du peuple, jusqu'à Orto San-Michele, à deux cents pas du palais public. Mais Giano, voyant qu'il étoit trahi par ceux mêmes qui, de concert avec lui, avoient élevé la puissance du peuple, et que ses ennemis étoient puissans, et rassemblés en armes devant le

(1) *Dino Compagni Cronaca de tempi suoi*, L. I, T. IX, p. 475-478.

1294. palais des prieurs, ne voulut pas exposer sa patrie à une guerre civile, et ne se crut pas non plus assez assuré de l'équité de ses juges, pour se présenter devant leur tribunal. Il céda donc, et sortit de Florence le 5 mars 1294, espérant que le peuple ne tarderoit pas à le rappeler; mais, au contraire, il fut condamné par le capitaine du peuple, et mourut en exil (1). « Ce fut, dit Villani, un grand » dommage pour notre cité, et surtout pour » le peuple, car c'étoit l'homme le plus loyal » et le plus franc républicain de Florence, » celui qui désiroit le plus le bien public, » et qui soumettoit le plus ses intérêts à » l'intérêt commun. Il étoit, il est vrai, or- » gueilleux et vindicatif, et il exerça quel- » ques-unes de ses vengeances contre les » Abatti, avec la force même du peuple. » Peut-être fut-ce en punition de cette faute, » qu'en vertu des lois qu'il avoit faites lui- » même, il fut condamné à tort et sans être » coupable, par des juges injustes. Il fut du » moins un grand exemple aux citoyens à » venir, pour leur apprendre à se garder » de vouloir dominer dans leur patrie, et à

(1) *Machiavelli Storia Fiorent.* L. II, p. 110, 112. — *Dino Compagni Cronaca*, L. I, p. 478. — *Leon. Aretini Storia Fiorent.* L. IV.

» se contenter du rang égal de citoyens..... 1294.
» Son exil occasionna un grand changement
» dans l'administration de Florence; car dès-
» lors les artisans et le bas peuple perdirent
» leur influence sur la communauté, et le
» gouvernement resta entre les mains de la
» riche bourgeoisie (1). »

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 8, p. 350, 351.

CHAPITRE XXIV.

Pontificat de Boniface VIII. — Le parti guelfe se divise en deux factions, les Blancs et les Noirs. — Les Blancs persécutés se réunissent aux Gibelins.

1294—1303.

A peine, dans le dernier chapitre, avons-nous eu occasion de nommer les pontifes qui gouvernoient la chrétienté; pendant dix ans leur influence fut presque nulle sur l'Italie, soit qu'ils ne pussent prendre autant d'ascendant sur les conseils des républiques, au milieu de leurs révolutions intérieures, qu'ils en avoient eu sur les cabinets des princes; soit que la succession de plusieurs papes, qui mouroient tous peu de mois après avoir été élus, privât le siége pontifical d'une grande partie de sa puissance. Après Martin IV, Honorius IV, de la noble maison des Savelli de Rome, avoit régné deux ans (1). Perclu par la goutte, incapable de se lever, de s'asseoir, d'ouvrir

(1) Depuis le 2 avril 1285, jusqu'au 3 avril 1287.

ou de fermer les mains, il avoit été obligé, pour célébrer la messe et remplir ses fonctions, de faire faire une machine qui l'élevoit, l'abaissoit, le tournoit vers l'autel ou vers le peuple, tandis qu'un autre mécanisme suppléoit à ses doigts pour soutenir l'hostie. Ce pape cependant, au milieu de ses infirmités, possédoit une éloquence persuasive et un esprit vigoureux; mais il n'employa ses talens et son pouvoir qu'à enrichir ses parens, les Savelli de Rome (1). Après un interrègne de quelques mois, le cardinal-ministre des frères Mineurs, qui prit le nom de Nicolas IV, fut élu pour lui succéder. Ce pape régna quatre ans (2), pendant lesquels il ne travailla pas avec moins d'ardeur à combler d'honneurs et de richesses les Colonna de Rome, que son prédécesseur n'avoit travaillé en faveur des Savelli. Dans les libelles du temps, ce pape étoit représenté sortant avec peine d'une colonne de marbre, sa tête couronnée d'une mitre, tandis que deux autres colonnes placées devant lui, déroboient tout autre objet à ses regards (3). On ne nous a point appris

(1) *Chronicon Fr. Francisci Pipini*, L. IV, c. 22, T. IX, p. 727.

(2) Du 22 février 1288, au 4 avril 1292.

(3) Au commencement du siècle suivant, parut un livre,

les motifs de cette affection du pape pour la maison Colonne, à laquelle il étoit étranger par sa naissance. Les Colonna étoient déjà considérés alors comme étant d'une très-ancienne noblesse; mais leur puissance territoriale dans le patrimoine de saint Pierre, et leur crédit à la cour de Rome, ne datent que de ce pontificat (1).

La mort de Nicolas IV fut suivie d'un interrègne de deux ans et quelques mois, pendant lequel plusieurs cardinaux moururent des fièvres qu'occasionne le mauvais air de la campagne de Rome; d'autres étoient atteints de la même maladie. Cependant des séditions avoient éclaté à Rome et dans le patrimoine de l'église, et elles augmentoient l'inquiétude
1294. qu'un si long interrègne occasionnoit déjà aux fidèles. Un jour, le cardinal Latino, évêque d'Ostie, prit la parole dans l'assemblée.

intitulé *Initium malorum*, où se trouvoit cette caricature et où chaque pape étoit représenté par un dessin satyrique, qui faisoit connoître son caractère et son administration. *Fr. Franc. Pipini Chronic.* L. IV, c. 23, p. 728.

(1) La première occasion où je voie cette maison figurer dans l'histoire d'Italie, c'est sous le pontificat de Pasqual II, l'année 1100. Pierre della Colonna fit la guerre à ce pontife. A cette époque, sa maison étoit déjà en possession des deux terres de Colonna et de Zagarolo. *Pandulph. Pisanus, Vita Pasqual. Pap. II. Scr. Ital.* T. III, P. I, p. 355. *D.* — Voyez *Ottavio di Agostino Istoria della famiglia Colonna. Venezia* 1658, *in-fol.*

des cardinaux, pour presser ses frères de se réunir et de donner un chef à l'église, les avertissant de ne pas méconnoître les signes de la colère céleste; et leur déclarant qu'un saint homme venoit d'avoir une vision qui les menaçoit tous de la mort, si, avant le terme de deux mois, leurs suffrages ne s'étoient pas réunis pour porter un pape sur la chaire de saint Pierre. « C'est là sans doute, » reprit avec ironie le cardinal Bénoît Gaetani, qui fut depuis Boniface VIII; « c'est là une des » visions accoutumées de votre Pierre de » Morone. — « C'en est une, en effet, « répondit le cardinal Latino; « c'est une révé- » lation faite à cet homme de Dieu, que » les dons du saint-esprit rendent si digne » de commander aux fidèles (1). 1294.

Ces mots firent sur les cardinaux déjà ébranlés l'effet d'une inspiration divine. Ceux qui ne connoissoient pas Pierre de Morone, apprirent des autres que ce vieillard, religieux de l'ordre de Saint-Bénoît, vivoit d'aumônes, en hermite, sur le mont de Motrone, près de Sulmona, dans l'Abruzze citérieure; que là, dans sa misérable cellule, il macéroit son corps par les jeûnes les plus rigoureux

(1) *Poema in vitam Cœlestini V. Card. Sancti Georgii ad Velum Aureum*, L. II, c. 1, *v.* 34-64. T. III. *Rer. It.* P. I, p. 626.

1294. et les plus dures pénitences; que sa réputation de sainteté étoit confirmée par des grâces miraculeuses, qui obtenoient alors la plus pleine croyance. Les uns assuroient qu'il étoit venu au monde revêtu d'un habit de moine; d'autres, que Jésus-Christ étoit descendu d'une croix pour chanter avec lui des pseaumes; d'autres, encore, qu'une cloche céleste et harmonieuse l'éveilloit toutes les nuits à l'heure de la prière (1).

Le cardinal Latino fut le premier à donner sa voix au vénérable hermite; mais son exemple entraîna immédiatement tous ses confrères, et Pierre de Morone fut élu pape à l'unanimité. Un archevêque et deux évêques lui furent députés pour lui porter la nouvelle de son élection. Le pauvre hermite, en voyant arriver ces dignitaires de l'église, dont le rang étoit si supérieur au sien, se jeta à leurs genoux; les prélats, de leur côté, se mirent à genoux pour demander la bénédiction du nouveau pape. Lorsqu'on eut fait comprendre à Pierre l'étonnante révolution qui venoit de s'opérer dans sa destinée, il voulut se dérober par la fuite à tant d'honneurs; mais la foule, qui accouroit de toutes

(1) *Raynaldus Annales Ecclesiastici.* 1294, §. 8, T. XIV, n. 462.

parts pour voir un mendiant transformé en souverain, lui ferma le passage, et le força de revenir à sa cellule (1). 1294.

Le nouveau pape put compter deux rois parmi ceux qui se rendirent en foule auprès de lui. Charles II, roi de Naples, qui, depuis six ans, avoit été mis en liberté par l'Aragonois, moyennant une paix qu'il n'avoit pas observée, et des sermens dont le pape l'avoit relevé; et son fils, Charles Martel, qui portoit le titre de roi de Hongrie, depuis qu'il avoit épousé l'héritière de ce royaume. Les deux rois enchérirent sur les témoignages de respect que leurs sujets donnoient à Pierre de Morone; tous deux tinrent la bride de son âne, lorsque le pape, qui prit le nom de Célestin V, voulut faire son entrée solemnelle dans la ville de l'Aquila. Mais au prix de ces marques extérieures de respect, ils acquirent l'influence la plus grande sur l'esprit du nouveau pontife. Ils le déterminèrent d'abord à se refuser aux vœux des cardinaux, qui le pressoient de venir les joindre à Pérouse, à Rome, ou dans quelque ville de l'État pontifical. Célestin V, malgré leurs prières, fixa sa résidence, d'abord à

(1) *Raynaldus*, §. 16, p. 463. — *Petrarca de vita solitaria*, L. II, Sect. III, c. 18.

1294. l'Aquila, et ensuite à Naples. Peu après, Charles obtint de lui la nomination de douze nouveaux cardinaux, dont aucun n'étoit né dans l'État de l'église, tandis que trois étoient originaires des deux Siciles et sept François. Cette promotion peut être regardée comme la cause première de la translation du saint-siége à Avignon (1).

Bientôt Célestin donna des preuves plus éclatantes de son absolue incapacité pour gouverner l'église. Il convainquit ceux qui pouvoient en douter encore, que les vertus négatives d'un hermite, l'abstinence, la pénitence, l'oubli du monde et de ses intérêts, ne sont pas des qualités qui conviennent au souverain d'un État, ou même au directeur des consciences de toute la chrétienté. Les ministres qui l'entouroient, le trompoient chaque jour sur les grâces qu'ils lui faisoient distribuer. Tantôt, c'étoit le même bénéfice qu'il accordoit successivement à quatre ou cinq personnes, oubliant toujours qu'il avoit déjà fait à un autre la même grâce; tantôt, c'étoient des indulgences si plénières et si facilement acquises, qu'elles faisoient le scandale de la chrétienté; tantôt, c'étoit une

(1) *Vita Cœlestini V. a Cardin. Sancti Georgii*, L. III, c. 8, T. III, p. 636.

abnégation absolue des affaires; il s'enfermoit 1294.
alors dans la cellule qu'il avoit fait construire au milieu de son palais; et, pendant l'un des quatre carêmes dont il avoit surchargé son calendrier, il ne vouloit voir personne, et ne s'occupoit que des intérêts de son ame (1).

Les cardinaux s'alarmèrent d'une conduite qui menaçoit et l'honneur et l'indépendance de l'église; il y en avoit un parmi eux, Bénoît Caietan d'Anagni, qui avoit soin d'exciter leurs murmures, et d'accroître à leurs yeux, le danger que couroit la chrétienté. Cet homme n'avoit point d'égaux en adresse et en dissimulation; il avoit su, en même-temps, flatter les cardinaux, qui le regardoient comme le soutien des prérogatives de leur collège, et dominer l'esprit de Célestin, qui n'agissoit que d'après ses instructions, et qui peut-être n'avoit commis tant de fautes, que parce que son perfide directeur vouloit le rendre odieux et ridicule. Il restoit cependant au cardinal Caietan, un ennemi puissant, c'étoit le roi Charles II, qu'il avoit offensé pendant le précédent conclave, en repoussant avec hauteur, les reproches que ce monarque faisoit aux

(1) *Ptolomeus Lucensis Historia Ecclesiast.* L. XXIV, c. 31, p. 1200. *Scr. Rer. It.* T. XI.

1294. cardinaux divisés. On dit qu'une nuit il se rendit auprès du roi de Naples, et lui dit: « Sire, ton pape Célestin a voulu et a pu » te servir, mais il n'a pas su le faire ; si tu » fais que je remplisse sa place, je voudrai, » je pourrai, surtout je saurai t'être utile. » Il convint alors de la manière dont il mettroit toutes les forces de l'église, sous la dépendance de Charles, si celui-ci lui assuroit le suffrage des douze cardinaux qui étoient ses créatures, et que Célestin avoit nommés ; ensuite, il ne s'occupa plus que du soin de persuader à Célestin, d'abdiquer une dignité pour laquelle il n'étoit pas fait (1). Quelques-uns assurent qu'avec un portevoix, il lui en fit descendre l'ordre comme du ciel (2). Indépendamment de cette ruse, il avoit mille moyens encore de déterminer cet homme simple et timide, dont il alarma la conscience. En vain, lorsque le bruit se fut répandu que Célestin se préparoit à faire son abdication, une procession de tout le clergé napolitain vint solliciter ce pape

(1) *Giov. Villani.* L. VIII, c. 6, p. 348. — Villani place cette conversation après la renonciation de Celestino. Mais, outre qu'il n'est pas probable que le cardinal Caietan ait provoqué cette renonciation avant d'être sûr de son élection, comme les cardinaux furent sévèrement enfermés dans le conclave, elle ne put plus avoir lieu après.

(2) *Ferreti Vicentini Historia*, L. II, p. 966, T. IX.

de conserver sa dignité (1). Célestin, avec 1294.
le consentement des cardinaux, publia une constitution qui assuroit aux papes le droit d'abdiquer le souverain pontificat, pour le salut de leurs ames ; et dans un prochain consistoire, le 13 décembre 1294, il apporta sa renonciation, telle que le cardinal Caietan l'avoit écrite pour lui. Les cardinaux, d'après la constitution de Grégoire X, sur le conclave, que Célestin avoit remise en vigueur, furent immédiatement enfermés, et le 23 du même mois, leurs vœux unanimes se réunirent en faveur du cardinal Caietan, qui prit le nom de Boniface VIII.

Le nouveau pape redoutoit que quelqu'un ne profitât de la foiblesse de son prédécesseur, pour persuader à celui-ci, que sa renonciation n'étoit point légitime, et pour l'engager à se déclarer pape de nouveau. Une partie de l'église nioit en effet la validité de l'abdication de Célestin ; d'autres l'attribuoient à une foiblesse honteuse, et le Dante a placé l'ombre de celui qui fit le *grand refus*, parmi cette troupe ignorée, qui vécut sans infamie comme sans gloire. « Les cieux les ont chassés » pour n'être point souillés par leur pré- » sence ; l'enfer ne les admet pas, pour que

(1) L'historien Ptolomée, de Lucques, marcha lui-même à cette procession. *Hist. Eccles.* L. XXIV, c. 32, p. 1201.

1294. » les damnés ne se fassent pas honneur de leur » association (1). » Le foible Célestin auroit pu se croire enfin obligé par sa conscience, à révoquer un acte que tant de Chrétiens croyoient condamnable. Boniface VIII ne voulut pas en courir le risque ; et comme il quittoit Naples pour revenir à Rome, il conduisit avec lui, le pape qui avoit abdiqué.

1295. Cependant, Pierre de Morone, dans les premiers jours de l'année 1295, se déroba tout-à-coup à ses gardiens, et jeta par sa fuite,

(1) *Questi non hanno speranza di morte ;*
E la lor cieca vita è tanto bassa,
Che invidiosi son d'ogn' altra sorte.
.....
Mischiati sono a quel cattivo coro
Degli Angeli, che non furon ribelli,
Ne fur fedeli a Dio, ma per se foro.
Cacciarli i ciel, per non esser men belli :
Ne lo profondo inferno gli riceve,
Che alcuna gloria i rei avrebber d'elli.
.....
Poscia ch'io v'ebbi alcun riconosciuto,
Guardai, e vidi l'ombra di colui,
Che fece, per viliate, il gran rifiuto.

Inferno, *Ch. III, v.* 58.

Quelques commentateurs ont nié que le Dante eut Célestino en vue ; mais leur objection sur l'époque de la mort de ce pape est dépourvue de fondement ; et Pétrarque l'entendoit bien comme nous, lorsqu'il a repoussé, avec quelqu'amertume, l'inculpation du Dante. *De vita solitaria*, L. II, Sect. III, c. 18, p. 302. *Ed. Basilea.*

son successeur dans la plus grande anxiété. 1295.
On apprit bientôt, il est vrai, qu'il n'avoit point imaginé de retraite plus sûre que son ancien hermitage, où il s'étoit retiré. Boniface alors lui envoya son camériste, et l'abbé de Mont-Cassin, pour sommer l'hermite de revenir auprès du pape, s'il ne vouloit encourir toute son indignation. Le malheureux vieillard, rappelant les promesses réciproques qui avoient précédé son abdication, demandoit en suppliant, que le souverain pontife lui permît de vivre paisiblement dans cette solitude, et il promettoit à cette condition, de ne jamais adresser la parole à aucun autre homme qu'à ses frères hermites. Le camériste du pape ayant reçu cette promesse, s'éloigna pour en faire part à son maître; mais il rencontra sur sa route, un autre messager qui lui portoit l'ordre de conduire sur-le-champ, le saint homme à Rome, quand ce devroit être par force. Le camériste reprit alors la route de l'hermitage; son retour fut prévenu par un ami de Pierre de Morone, qui aida celui-ci à se cacher d'abord, à s'enfuir ensuite par une route dérobée. Ce malheureux vieillard, dont les forces étoient épuisées, et qui, dans son grand âge, étoit plus propre au loisir et au repos, qu'aux fatigues d'un voyage, s'enfonça dans une obscure forêt de la Pouille,

1295. par des chemins ignorés, sous la conduite d'un seul religieux, dans l'espérance d'y trouver quelques serviteurs de Dieu, qui lui donneroient un refuge. Il passa le carême avec les hermites de ces déserts; mais ceux qui le poursuivoient pour le conduire captif à Rome, arrivèrent enfin dans la même forêt. Voyant alors qu'il n'y avoit plus moyen de rester caché dans cette province, il s'embarqua pour traverser le golfe Adriatique; le vent contraire le repoussa vers le rivage, comme il avoit à peine fait quinze milles pour s'en éloigner. A Vestia où il débarqua, il fut saisi par les émissaires de Boniface; ceux-ci se virent forcés cependant à le traiter avec respect, parce que partout, une multitude innombrable se pressoit sur son passage. Ses gardiens ne pouvoient éviter, même en le faisant voyager de nuit, cette foule importune qui demandoit au saint homme sa bénédiction. Le pape fit confiner Pierre dans la tour de la forteresse de Fumone en Campanie; six soldats et trente archers furent employés nuit et jour à le garder, et c'étoit avec tant de sévérité, qu'aucun homme ne pouvoit obtenir la permission de lui parler. L'hermite demanda qu'on permît du moins à deux des frères de son ordre, de célébrer avec lui l'office divin. Cette grâce lui fut

accordée; mais aucun religieux ne pouvoit 1295.
supporter long-temps une réclusion aussi étroite sans tomber malade. En effet, il y avoit si peu d'espace dans la tour, que le saint homme étoit obligé de prendre la nuit, pour oreiller, les marches mêmes de l'autel devant lequel le jour il célébroit la messe. C'est dans cette prison que Célestin V mourut, le 19 mai 1296, vingt-deux mois après sa malheureuse élection (1).

Puisque nous nous sommes occupés si long-temps de l'histoire ecclésiastique, nous croyons devoir rapporter ici un trait de cette histoire, qui tombe justement sur l'époque dont nous parlons, et qui est bien assez célèbre et assez extraordinaire pour mériter, sinon notre croyance, du moins notre attention : c'est l'arrivée de la *santa casa* en Italie, et près de Loretto, le 10 de décembre 1294, trois jours avant celui où Célestin V fit son abdication solemnelle. » On ne sait point d'une » manière très-claire. » dit Horace Tursellinus, historien de Laurète, « pourquoi cette maison, » qui étoit arrivée en Dalmatie à Tersacto, » trois ans et sept mois auparavant, fut

(1) Ce récit est tiré d'une vie de Célestin V, par Pierre de Aliaco, cardinal, son contemporain. *L. II*, c. 15, 16 et 17. *Apud Surium Vita Sanctorum.* T. III. 19 mai.

1295. » transportée à cette époque, au travers de » l'Adriatique, et déposée dans le Picenum. » Ce qu'il y a de certain, » ajoute l'historien ecclésiastique, « c'est que les anges » l'apportèrent sur leurs ailes, dans un bois » appartenant à une matrone de Recanati, » nommée Lauretta, de qui cette maison a » reçu depuis son nom; que les arbres des » forêts s'inclinèrent vers elle pour la recevoir, et que les bergers du voisinage » la découvrirent le lendemain, à un mille » de distance de la mer, dans un lieu où il » n'y avoit jamais eu de bâtiment. » Les anges cependant, à ce que racontent toujours les mêmes légendes, manifestèrent une inconstance assez extraordinaire pour des agens célestes. Ils changèrent deux fois encore la sainte maison de place, avant de la fixer dans l'endroit où elle est aujourd'hui, la portant tour-à-tour, tantôt sur une colline, tantôt sur une autre (1). Ce miracle, auquel la jolie et florissante ville de Laurette doit son existence, n'est point attribué à un temps de ténèbres, mais au contraire à un siècle déjà éclairé et rapproché de nous, du vivant du

(1) *Horatius Tursellinus Historiæ Lauretanæ*, L. I, c. 6-9. — *Raynaldi Annal. Eccles.* 1294. §. 24, p. 466; et 1295, §. 58, p. 487.

Dante, de Villani, de Dino Compagni, de 1295.
Ptolomée de Lucques, de Ferretus de Vicence, et d'une foule d'historiens qui tous se taisent sur ces évènemens extraordinaires (1). On a peine à comprendre comment une tradition semblable a pu s'établir et s'enraciner dans l'esprit des hommes; comment, à l'origine même de cette tradition, les temples, les murailles presque romaines de Loretto, et la ville entière ont été fondées sur cette seule croyance.

La première translation de la maison sainte, de la Palestine à Tersacto en Illyrie, étoit liée à un évènement qui n'étoit que trop véritable, la prise de Saint-Jean d'Acre par Melec Seraph, et l'expulsion absolue des Latins de toutes les conquêtes qu'ils avoient faites dans la Terre-sainte. Acre ou Ptolémaïs fut prise le 19 mai 1291; trente mille Chrétiens y furent massacrés; et cette ville, qui étoit le marché général de tout l'Orient, fut fermée pour jamais aux Latins (2).

(1) Nous avons aussi deux vies de Boniface VIII, écrites par des auteurs presque contemporains, qui rapportent sans difficulté les miracles de Célestin V; elles se taisent sur la Santa-Casa. *Vita Bonifacii VIII, ex Mss. Bernardi Guidonis. Rer. It.* T. III, p. 670. — *Vita ejusdem ex Amalrico Augerio.* T. III, P. II, p. 435.

(2) *Marin. Sanuto Secreta Fidel. crucis*, L. III, P. XII, c. 21 et 22. — *Gesta Dei per Franc.* T. II, p. 230.

1295. Boniface ne se sentit pas plus tôt affermi sur son trône, qu'il exhorta les princes chrétiens à venger les outrages auxquels la religion avoit été exposée. Il écrivit à Édouard I, roi d'Angleterre, et à Adolphe de Nassau, roi des Romains, pour les déterminer à renoncer aux guerres dans lesquelles ils étoient engagés, et à porter leurs armes dans la Terre-sainte, afin de reconquérir les places fortes que les Infidèles venoient de surprendre à la honte des Latins (1). Mais s'il n'y avoit pas eu assez d'énergie dans la chrétienté pour défendre un petit nombre de forteresses, auxquelles l'honneur des nations qui professoient la religion du Christ, sembloit attaché, on ne devoit pas s'attendre que l'Europe entière se mît en mouvement pour en tenter de nouveau la conquête, lorsque toutes les difficultés étoient doublées, et que, le royaume de Jérusalem étant détruit sans retour, il ne restoit plus de princes et de peuples opprimés qui vinssent solliciter l'aide de l'Europe pour les délivrer d'un danger pressant. Aussi, après une courte fermentation, que causa le sentiment de l'opprobre, l'horreur du massacre de Ptolémaïs, et la pitié pour de malheureux fugitifs, les

(1) La lettre à Edouard, en date de Velletri, 5 cal. de juin, an 1, et celle à Adolphe, Anagni, 5 cal. julii, se trouvent dans *Raynald. Annal. Eccles.* §. 43-45, p. 483.

Chrétiens abandonnèrent la pensée de reconquérir la Terre-sainte, et la barrière des mers fut refermée entre l'Europe et l'Asie. 1295.

Le pontife qui, plus qu'un autre, auroit pu mettre de la chaleur à la poursuite de cette guerre sacrée, avoit d'autres intérêts plus proches de son cœur, auxquels il sacrifia sans balancer ces conquêtes éloignées. Il avoit pris l'engagement envers Charles II, roi de Naples, de le servir efficacement pour lui faire recouvrer la Sicile. Il étoit d'une famille originairement gibeline; mais, afin de remplir sa promesse, il se jeta dans le parti guelfe avec tant de violence, que jamais pontife, sans en excepter Martin IV lui-même, n'avoit si fort mis en oubli les qualités de père des fidèles, pour revêtir celles d'un chef de factieux.

Toute la conduite des pontifes précédens, aussi bien que de la maison de France envers les rois d'Aragon, avoit été fausse et perfide. Lorsqu'en 1288, Édouard d'Angleterre s'étoit entremis pour rétablir la paix, et procurer au roi Charles sa liberté, le traité sous sa garantie avoit été conclu aux conditions suivantes: Le royaume de Sicile devoit être cédé à Jacques d'Aragon, et celui de Naples rester à Charles; ce dernier s'engageoit à faire renoncer Charles de Valois son cousin, à tout droit qui auroit

1295. pu lui être transmis sur le royaume d'Aragon, par l'investiture de Martin IV; et pour prix de cette renonciation à des droits imaginaires, Charles de Valois devoit recevoir de l'Aragonois vingt mille livres pesant d'argent. Charles II, qui, n'étant point encore couronné, portoit seulement le titre de prince de Salerne, devoit être mis en liberté; mais il laissoit en retour ses trois fils en otage, avec soixante des premiers gentilshommes de Provence; et, si dans trois ans il ne remplissoit pas les conditions qui lui étoient imposées, il promettoit de revenir lui-même dans la prison d'où on le libéroit (1).

Mais Charles ne se fut pas plus tôt rendu à Rieti, où se trouvoit la cour pontificale, que Nicolas IV, qui régnoit alors, après avoir placé sur sa tête la couronne des deux Siciles, cassa et annulla toutes les conventions qu'il avoit faites avec Alfonse, et l'affranchit de ses sermens (2). Charles de Valois, loin de se regarder comme compris dans le traité de paix, se prépara pour une nouvelle attaque contre l'Aragonois; il conclut un traité d'alliance avec don Sanche, roi de Castille, qui abandonna

(1) *Mariana Historia de las Españas*, L. XIV, c. 11, p. 630.

(2) *Memoriale Potestat. Regiens.* T. VIII, p. 1171. L'auteur étoit présent à ce couronnement. *Raynaldus*, 1289, §. 13, p. 408. — *Barth. de Neocastro Hist. Sicula*, c. 112, p. 1153.

pour lui l'amitié d'Alfonse d'Aragon, et il se 1295.
prépara à punir ce dernier prince de sa confiance et de sa générosité.

La guerre, portée dans les États de celui-ci par les rois de Castille et de France, contraignit bientôt, en effet, l'Aragonois à se soumettre à des conditions plus dures. Il promit de retirer les troupes auxiliaires qu'il avoit fait passer à son frère en Sicile; il promit de lui refuser tout secours à l'avenir, et de l'exhorter, ainsi que sa mère, à renoncer au gouvernement de cette île. Il s'engagea encore à payer, pour le royaume d'Aragon, le tribut qu'un de ses ancêtres avoit promis à saint Pierre; et, à ce prix, il devoit être absous par l'église, et Charles de Valois devoit renoncer à ses prétentions (1).

La nouvelle de ce traité occasionna les plaintes amères des Siciliens, qui se voyoient abandonnés aux François, leurs plus cruels ennemis, par la famille et la nation qu'ils avoient choisies pour les protéger. Mais l'exécution de cette convention fut suspendue par la mort subite d'Alfonse, roi d'Aragon. Son frère Jacques, alors roi de Sicile, accourut à Saragosse pour remplir sa place,

(1) *Mariana*, L. XIV, c. 14, p. 634. — *Barth. de Neocastro Hist. Sicula*, c. 114, p. 1168.

1295. et à son départ de Sicile, il céda l'administration de cette île à Frédéric, son troisième frère.

Tels étoient les traités commencés et rompus entre la maison d'Anjou et celle d'Aragon, lorsque Boniface VIII essaya de rétablir la paix dans les deux Siciles, en offrant des récompenses aux rois, pour les engager à trahir leurs peuples. Un premier traité fut signé, par son entremise, entre Charles II et Jacques, roi d'Aragon; celui-ci reçut, pour femme, avec une dot considérable, Blanche, fille du roi Charles, et il promit, non-seulement d'abandonner la Sicile aux armes du prince françois, mais encore d'aider à la conquérir, si les Siciliens continuoient à faire résistance. Pour prix d'un marché aussi honteux, le pape accorda au roi d'Aragon la souveraineté des îles de Corse et de Sardaigne, qui appartenoient aux Pisans et aux Génois. Le pape chercha ensuite à déterminer Frédéric, qui étoit en possession de la Sicile, à accéder à ce traité; et comme récompense, il lui offrit pour femme, Catherine, petite-fille de Baudoin II, seule héritière de ses droits, et qui portoit le titre d'impératrice de Constantinople; il y ajouta la promesse de cent mille onces d'or, qui devoient lui être payées en quatre ans, pour l'aider à conquérir l'em-

pire d'Orient (1). Cette proposition fut faite 1295.
par Boniface lui-même à l'infant D. Frédéric, dans une entrevue qu'ils eurent à Velletri. Mais le jeune prince étoit accompagné par le vénérable vieillard Giovanni de Procida, et par Roger de Loria, l'invincible amiral de Sicile, qui n'avoient garde de le laisser séduire par ces offres insidieuses.

Lorsqu'on apporta en Sicile la nouvelle du 1296.
traité signé par Jacques d'Aragon, les grands du royaume envoyèrent en Catalogne trois députés auprès de lui, pour s'éclaircir sur ces bruits injurieux qu'ils espéroient lui voir démentir. Mais Jacques ne fit point difficulté de communiquer à ces députés le traité lui-même qu'il venoit de conclure; alors ceux-ci déchirèrent leurs habits, et remplirent la cour de leurs gémissemens, suppliant le roi de ne pas abandonner des sujets fidèles, et de ne pas les livrer entre les mains de leurs ennemis. Et comme ils ne purent rien obtenir de lui, ils dressèrent un procès-verbal de sa renonciation à l'île de Sicile, et le rapportèrent à leurs concitoyens. Alors tous les barons, ayant Jean de

(1) *Histoire de Constantinople sous les empereurs françois*, L. VI, c. 17, p. 99. — *Mariana Hist. de las Españas*, L. XIV, c. 17, p. 638. — *Nicolai Specialis Hist. Sicula*, L. II, c. 21, p. 961.

1296. Procida et Roger de Loria à leur tête, déclarèrent que tous leurs liens avec Jacques d'Aragon étoient rompus, et que l'infant D. Frédéric, qu'ils couronnèrent à Palerme, étoit seul roi de Sicile. Peu de temps après, Boniface de Calamandrano, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean, leur apporta des blancs-signés du pape et de Charles, qu'il offroit de remplir de toutes les conditions les plus avantageuses, de toutes les réserves de privilèges qu'ils pourroient désirer; mais les barons répondirent que c'étoit par leurs épées, et non par de vains parchemins, que les Siciliens avoient coutume d'affermir leur liberté (1). La plupart des Catalans qui se trouvoient alors en Sicile refusèrent d'obéir aux ordres de Jacques, déclarant par la bouche de Blasco d'Alagonia (2), que comme les Aragonois étoient les plus libres de tous les peuples qui eussent jamais obéi à des rois, leurs lois, et

(1) *Nicolai Specialis Historia Sicula*, L. II, c. 20-25, p. 959-964.

(2) L'un des priviléges des Ricos Hombres d'Aragon, étoit en effet de pouvoir rompre tous leurs liens avec la couronne, et déclarer même la guerre au roi, pourvu que, préalablement, ils renonçassent aux fiefs qu'ils tenoient de lui. *Hieron. Blancæ Comment. Rer. Arag.* p. 737. Or, les Alagonia étoient une des douze plus anciennes familles de Ricos Hombres du royaume de Soprarbia, berceau de celui d'Aragon.

les constitutions mêmes de leur royaume, leur permettoient de retirer leur hommage à un monarque dont ils ne pouvoient approuver la conduite. 1296.

Ainsi la guerre recommença dans les deux Siciles avec plus de fureur que jamais; la Calabre surtout en fut le théâtre; Roger de Loria et l'infant Frédéric y remportèrent plusieurs victoires sur les François; et la fortune de la guerre ne changea en faveur des derniers, que lorsque le roi Jacques d'Aragon, pour remplir les engagemens de son honteux traité, fut venu lui-même porter la guerre dans les États de son frère, et lorsque le roi Frédéric, ayant fait un crime à Roger de Loria d'avoir épargné un de ses parens, se fut brouillé avec cet illustre amiral, et l'eut forcé à passer du côté de ses ennemis.

Mais avant de voir quelle fut la conclusion de cette guerre si longue et si cruelle; avant de réciter aussi comment, à cette époque même, Boniface VIII, qui n'avoit montré de la souplesse que pour obtenir la tiare, et qui sembloit vouloir se dédommager de sa dissimulation passée, par une hauteur excessive et les prétentions les plus exagérées, aliéna Philippe le bel, roi de France, son ancien allié, et entra en guerre avec la famille Colonna, il convient de rendre compte

1296. des révolutions qui, dans le même temps, éclatèrent aussi en Toscane, révolutions auxquelles ce pontife ne demeura pas étranger.

A vingt milles de Florence, sur la route de Lucques, au pied des Apennins qui séparent la Toscane du Modénois, est bâtie une ville qui, malgré la fertilité de son territoire et sa riante situation, n'a point acquis d'illustration par sa population, sa richesse, son commerce ou sa puissance; mais seulement par la violence de ses révolutions; par la haine profonde des partis qui la divisèrent; par la fatale influence de ces partis sur le reste de la Toscane et presque de l'Italie, où ils répandirent un levain de discorde, et où ils suscitèrent, pour une offense privée et une querelle de famille, une guerre universelle. Le peuple de Pistoia est peut-être le peuple le plus violent, le plus emporté, le plus factieux dont l'histoire nous ait conservé la mémoire. C'est un peuple qui semble avoir eu soif de guerres civiles; il ne fut point encore désaltéré de sang lorsqu'il eut réduit sa patrie à tenir un rang obscur parmi les villes d'Italie; il ne se reposa point sous le joug du despotisme, qui, étouffant toutes les passions, détruisant tous les intérêts, endort presque toujours les peuples dans le repos de la mort; il continua de combattre après

que la liberté, le gouvernement, la gloire ne pouvoient plus exister pour lui; tel qu'un des géans de l'Arioste, dans la chaleur de ses batailles, il oublioit qu'il étoit mort (1). Exemple à jamais mémorable de la fureur insensée que les noms seuls peuvent encore inspirer aux hommes, lorsqu'il ne subsiste plus aucune des causes qui avoient excité leur discorde. 1296.

Deux familles d'une ancienne noblesse, et qui possédoient de vastes fiefs dans la plaine et dans la Montagne de Pistoia (2), s'étoient mises à la tête des deux factions, les Cancellieri des Guelfes, les Panciatichi des Gibelins; et, pendant tout le treizième siècle, ces deux familles s'étoient combattues avec tant de fureur, qu'on avoit presqu'oublié l'origine de leur discorde, pour ne désigner plus leur parti que par leur nom. Les chefs de ces familles étoient incomparablement plus

(1) La guerre civile continua presque sans interruption à Pistoia jusques en 1539, quoique, depuis 1401, Pistoia ne fût plus qu'une ville de province sujette des Florentins, et que, depuis 1531, elle fût soumise, avec la Toscane presqu'entière, aux ducs de la deuxième maison de Médicis.

(2) On appeloit Montagne de Pistoia, une petite province située au milieu des Apennins, dont la capitale est San-Marcello. C'est de toute la chaîne des Apennins toscans la partie la plus pittoresque.

1296. puissans et plus respectés que ceux de la république; toutes les guerres paroissoient l'effet de leurs passions, tous les crimes sembloient leur ouvrage; aussi n'est-il pas étrange que le gouvernement de Pistoia ait pris, contre tout l'ordre de la noblesse, les sentimens les plus violens de haine et de jalousie. Ces sentimens éclatèrent à Pistoia plus tôt encore qu'à Florence. En 1285, le peuple déclara les magnats inhabiles au gouvernement de la ville; il les soumit à un régime particulier, et il ordonna que, chaque fois qu'une famille privée troubleroit l'ordre public, elle seroit inscrite dans le rôle des nobles, pour être punie à jamais de sa désobéissance aux lois (1).

Vers le temps où les Florentins avoient chassé de leur ville le comte Guido Novello avec les Gibelins, les Cancellieri avoient aussi chassé de Pistoia les Panciatichi, et, depuis cette époque, ils les poursuivoient dans leurs châteaux. La famille guelfe des Cancellieri, quoiqu'exclue du gouvernement par un décret, recueilloit tous les fruits de la victoire; dans la prospérité elle s'étoit accrue en nombre aussi bien qu'en richesses, et l'on comptoit plus de cent hommes d'armes portant le nom

(1) *Jacopo Maria Fioravanti, Memorie storiche della Città di Pistoia. Lucca* 1758. petit fol. c. 16, p. 239.

de Cancellieri, outre tous ceux qui tenoient 1296.
par des alliances à cette maison, l'une des plus puissantes de la noblesse italienne (1). La querelle qui divisa en deux factions ennemies la famille Cancellieri, et ensuite tous les Guelfes toscans, nous peut faire connoître, par ses circonstances, les mœurs et la férocité des nobles pistoïois.

Plusieurs gentilshommes de la famille Cancellieri se rencontrèrent dans une taverne où ils jouèrent ensemble; comme ils étoient déjà pris de vin, un d'eux, nommé Carlino, fils de Gualfredi, insulta et blessa un autre Cancellieri, chevalier aussi bien que lui, qui se nommoit Amadore, ou Dore, fils de Guillaume. Ces deux jeunes gens, quoique parens et portant le même nom, appartenoient à deux branches différentes de la même famille, que l'on distinguoit déjà par les noms de Blanche et de Noire: ces noms leur venoient de ce que leur ancêtre commun avoit eu deux femmes, dont l'une s'appeloit Blanche; les enfans de celle-ci avoient pris son nom, et avoient donné aux enfans de l'autre le nom de la couleur opposée. Dore étoit de la branche noire. En préparant sa vengeance sur la famille qui l'avoit insulté, il adopta

(1) *Giov. Villani.* L. VIII, c. 37, p. 368.

1296. un principe odieux, qui paroît avoir été constamment admis à Pistoia; c'est que, pour que la vengeance fût complète, il falloit qu'elle ne tombât pas sur l'offenseur; car, si elle n'atteignoit que celui-ci, elle n'étoit qu'un châtiment, qui, proportionné à l'offense, et attendu, ne pouvoit causer une douleur assez profonde à ceux dont on vouloit se venger. La première offense étoit tombée sur un innocent; pour que la réciprocité fût complète, il falloit que la seconde atteignît un homme également innocent. Dore, en sortant de la taverne où il avoit été maltraité, se plaça en embuscade; et le soir du même jour il vit passer devant lui un frère de celui qui l'avoit blessé, c'étoit un juge, nommé Vanni, il l'appela; et comme Vanni s'approchoit sans défiance, n'étant pas même instruit de la rixe du matin, Dore se jeta sur lui, à dessein de le tuer, et de son épée il lui coupa la main et l'atteignit au visage.

Le père de Dore, Guillaume, loin d'approuver une vengeance aussi odieuse, exercée contre un de ses parens, résolut d'appaiser, par une satisfaction éclatante, la querelle qui pouvoit diviser sa famille. Il livra Dore lui-même entre les mains du père irrité, en lui faisant dire qu'il s'en remettoit à lui de la punition d'un homme qui, malgré sa

faute, étoit encore parent de l'offensé; mais ce père, nommé Gualfredo, insensible à la générosité d'un procédé semblable, voulut infliger à Dore une punition égale à son offense; il lui trancha la main sur une mangeoire de chevaux; il le blessa au visage comme son fils avoit été blessé, et dans cet état il le renvoya aux Cancellieri noirs, en le chargeant de dire à son père que c'étoit avec le fer, non avec des paroles, qu'on guérissoit de semblables blessures (1). 1296.

De part et d'autre, une action féroce avoit été commise; et les Cancellieri de l'une et de l'autre branche, pour leur repos comme pour l'honneur de leur patrie, auroient dû désormais abandonner les coupables à la vengeance des lois, et refuser de s'armer pour des hommes qui avoient souillé leur nom par des actions aussi inhumaines; mais ce n'étoit pas ainsi qu'avoit coutume de juger la noblesse italienne (2). Les Cancellieri blancs

(1) *Istorie Pistolesi dall' anno* 1300 *all' anno* 1348, *anonime.* T. XI. *Scr. It.* p. 367. — *Fioravanti Memorie storiche di Pistoia*, c. 17, p. 248. — *Istoria di Pistoia e delle fazioni d'Italia di Michel Angelo Salvi.* T. I. *Pistoia* 1627. 3 vol. in-4.° — *Jannotii Manetti Hist. Pistoriens.* L. I, T. XIX, p. 1013. — *Giovanni Villani*, L. VIII, c. 37, p. 368. — *Macchiavelli Stor. Fiorentina*, L. II, p. 118.

(2) Ptolomée de Lucques, seul d'entre tous les historiens,

1296. et les Cancellieri noirs se montrèrent également disposés à venger l'offense que chacun d'eux avoit reçue; et comme par leurs parentés et leurs alliances ils tenoient à toute la noblesse de Pistoïa, ils l'entraînèrent toute entière à prendre part à leur querelle. Ils armèrent également leurs vassaux et leurs cliens dans le territoire pistoïois, et toute la province de la Montagne fut en guerre pour les Blancs ou pour les Noirs.

1298. Les batailles rangées, livrées dans la ville, étoient encore le moindre mal qui résultât de cette discorde; l'un et l'autre parti, pour porter des coups plus inattendus et plus douloureux, avoit recours à des attentats plus inouïs. S'il y avoit dans l'une ou l'autre famille un homme que ses vertus fissent respecter et chérir de tous, ou même que son caractère paisible eût éloigné des dissentions

place dans ses *Annales Breviores*, T. XI, p. 1301, le commencement de cette querelle à l'an 1295; tout le reste de ceux que nous avons cités la rapportent à l'an 1300. Nous adoptons cependant le sentiment de Ptolomée de Lucques, qui étoit voisin et contemporain, et nous croyons que les faits accumulés dans le récit des autres, doivent être distribués dans les quatre années suivantes; ils avoient récapitulé sous une seule année, en commençant leur récit, tout ce qui s'étoit fait dans les années précédentes, et qui, isolé, n'étoit pas digne de mémoire. *Voyez*, sur la même opinion, *Flaminio del Borgo Dissert. dell' Ist. Pis.* p. 5.

civiles, et eût rendu comme inviolable au milieu des fureurs de la guerre, c'étoit lui que le parti contraire désignoit pour sa victime; et il ne croyoit savourer tout le plaisir de la vengeance, que lorsqu'il avoit bravé pour le crime la sauvegarde des lois, et tout respect divin ou humain. Ainsi Pero des Pecorini, qui étoit juge, fut tué par les Noirs, sans provocation, sur son tribunal, en présence du podestat lui-même; ainsi les mêmes Noirs tuèrent le cavalier Bertino, parce qu'il avoit la réputation d'être le plus noble et le plus courtois chevalier de Pistoia. Ainsi Benedetto des Sinibaldi, le plus respecté des Cancellieri noirs, fut tué par les Blancs, dans une boutique ouverte sur la place; un des chevaliers du podestat fut tué par la même faction; et le podestat, voyant qu'il étoit impossible de rétablir l'ordre à Pistoia, et d'administrer la justice à ce peuple furieux, posa par terre, en présence du conseil, la baguette de la podesterie, et partit en abdiquant son emploi. 1298. 1299.

La ville de Pistoia sembloit menacée d'une ruine entière par les excès de l'anarchie et de la guerre civile; et la république florentine, qui se trouvoit à la tête du parti guelfe en Toscane, commençoit à craindre que l'intérêt de ce parti ne fût mis en danger par des

1299. séditions si violentes, et que les Gibelins, depuis long-temps exilés, ne profitassent des divisions et de l'affoiblissement de leurs adversaires, pour recouvrer leur ancien pouvoir. 1300. Les hommes les plus sages et de Florence et de Pistoia se réunirent pour chercher un remède à tant de maux. Enfin, par une délibération publique, les Anziani de Pistoia résolurent de confier pour trois ans la seigneurie de leur ville aux Florentins, pour qu'ils réformassent la république et y rétablissent la paix (1). La seigneurie ou balie, comme on commença vers ce temps à l'appeler, n'étoit point censée anéantir les franchises d'une république ou déroger à sa liberté; c'étoit un pouvoir législatif et extrajudiciaire, attribué dans un certain but et pour un certain temps, à un gouvernement que l'on croyoit mériter assez de confiance pour le choisir comme arbitre.

Les Florentins, ayant accepté la balie de Pistoia, envoyèrent dans cette ville un nouveau podestat et un nouveau capitaine du peuple, qu'ils chargèrent de choisir, moitié dans chaque parti, de nouveaux *Anziani*. C'étoit par ce nom que l'on désignoit à Pistoia le collège de douze magistrats présidés par

(1) *Istorie Pistolesi anonime*. T. XI, p. 374.

un gonfalonier de justice, qui étoit élu chaque 1300.
mois pour administrer la république. Les Florentins ordonnèrent ensuite aux chefs des deux factions blanche et noire, de s'éloigner de la ville qu'ils troubloient par leur haine (1); et, croyant qu'un gouvernement vigoureux auroit le pouvoir de réconcilier ces hommes irascibles, une fois qu'ils ne seroient plus entourés de leurs cliens, et de gens avides de venger leurs injures, les Florentins assignèrent à tous les Pistoïois exilés la ville même de Florence pour demeure.

Mais le repos de Florence n'étoit pas tellement assuré que cette république pût recevoir impunément dans son sein tant de levains de discorde; et les prieurs qui attirèrent à Florence des hommes avides de sang, et accoutumés à braver toutes les lois, commirent une faute bien grave, et dont ils eurent bientôt lieu de se repentir amèrement. En effet, depuis l'exil de Giano della Bella, la haine mutuelle des nobles et des citoyens s'étoit augmentée, quoiqu'elle n'eût point eu d'explosion. La cité paroissoit être, il est vrai, dans l'état le plus prospère; elle comptoit dans l'intérieur de ses murs, une milice de trente mille hommes propres à porter les

(1) *Jannotii Manetti Hist. Pistoriens.* L. II, p. 1009.

1300. armes, et dans le reste de l'État florentin, soixante et dix mille hommes étoient enrégimentés (1). Pour donner plus de lustre à la magistrature, les prieurs venoient de jeter les fondemens du magnifique palais public (2), qui devoit être en même-temps la résidence et la forteresse de la seigneurie; ils avoient ensuite fait élever de nouvelles murailles autour de la ville, dont le cercle étoit plus étendu que celui des deux enceintes plus anciennes; mais cette prospérité apparente contenoit en soi les germes de grands malheurs.

L'homme le plus considéré parmi ces nobles qui avoient fait exiler Giano della Bella, étoit Corso Donati, gentilhomme d'une ancienne famille; ses talens lui avoient acquis une haute influence sur tous les conseils, et sa bravoure avoit beaucoup contribué à la victoire de

(1) *Giov. Villani.* L. VIII, c. 38, p. 369.

(2) Ce palais, qu'on appelle aujourd'hui le palais vieux, fut fondé en 1298. La place qui est devant fut formée en abattant les maisons des Uberti; et, comme on ne vouloit pas que le palais du gouvernement reposât sur un terrein que les Gibelins avoient souillé par leur demeure, au lieu de faire le nouveau bâtiment carré, on lui donna la forme irrégulière qu'il conserve encore; en sorte qu'aucun de ses fondemens ne fut jeté dans une terre gibeline. *Giovanni Villani.* L. VIII, c. 26 et 31, p. 361.

Campaldino, sur les Arétins. Les Cerchi, famille du peuple, qui, par le commerce, avoit amassé de grandes richesses (1), achetèrent le palais des comtes Guidi, tout proche de celui des Donati; et comme les nouveaux riches étalent leur opulence avec plus de pompe, parce que c'est leur seule illustration, ils effacèrent l'ancien éclat des Donati par la richesse de leurs habits, la magnificence de leurs ameublemens, le nombre de leurs chevaux et de leurs domestiques. Un procès pour un héritage accrut la rivalité des deux familles, et développa leur haine mutuelle, et les Cerchi s'efforcèrent alors de s'affermir dans le rang où ils s'étoient élevés, en employant leurs richesses et leur crédit à servir ou protéger les hommes auxquels ils pouvoient être utiles. De cette manière, ils s'acquirent plusieurs partisans parmi la noblesse pauvre, dont les Donati excitoient la jalousie, parmi les citoyens; et surtout parmi les Gibelins. Arrivés au pouvoir long-temps après la victoire des Guelfes, ils n'avoient point conservé de ressentimens de famille 1300.

(1) *Cronaca di Dino Compagni*, L. I, p. 480, T. IX. — Les Cerchi, nous dit Dante, étoient sortis *del Pivier d'Acone*, et par conséquent ils étoient originairement des paysans. *Paradiso*, Ch. XVI, v. 65.

1300. contre un parti où ils n'avoient jamais eu d'ennemis personnels.

Tandis que ces semences de discorde existoient à Florence, les Pistoïois, exilés de leur patrie, y arrivèrent selon l'ordre qu'ils avoient reçu de la seigneurie; les Blancs furent accueillis et logés dans leurs maisons par les Cerchi; les Noirs reçurent l'hospitalité des Frescobaldi, amis et alliés des Donati; et comme les deux factions qui commençoient à diviser Florence n'avoient point encore de nom, comme toutes deux prétendoient être encore le parti guelfe et le parti du peuple, elles adoptèrent la dénomination de blanche et de noire, qui, sans rien préjuger sur leurs intentions, sembloit mettre assez de distance entre elles. Corso Donati fut reconnu pour le chef des Noirs; Vieri des Cerchi, pour le chef des Blancs de Florence (1).

Quoiqu'il n'y eût point eu encore de sang répandu, les esprits étoient tellement aigris à Florence, surtout par l'amère ironie de Corso Donati, qui ne cessoit de verser à flots le ridicule sur son rival Vieri des Cerchi, que l'accident le plus futile pouvoit occasionner.

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 38, p. 369. — *Jannotii Manetti Hist. Pistoriens.* L. II, p. 1019. — *Anonimo Pistolese*, p. 374.

un combat. Un jour qu'une partie de la ville 1300.
étoit rassemblée sur la place des Frescobaldi, pour rendre les derniers devoirs à une femme qui venoit de mourir, les docteurs et les chevaliers, selon l'usage de Florence dans ces cérémonies, étoient assis sur des bancs, autour de la place, et les jeunes gens, par terre sur des nattes de jonc; les Donati et les Cerchi étoient placés les uns vis-à-vis des autres. Un jeune homme assis par terre, se releva pour arranger son manteau; ceux qui étoient placés vis-à-vis de lui, prenant ce mouvement pour l'indice d'un dessein de les attaquer, se levèrent à leur tour aussitôt, et mirent l'épée à la main; leurs adversaires se levèrent également, et le combat commença. Ce fut à grand' peine que les parens du mort, en se jetant dans la mêlée, purent séparer les deux partis.

Guido Cavalcanti, le poète le plus distingué de son siècle après le Dante, et en même-temps le philosophe le plus renommé; celui même que, pour la hauteur de son génie, le Dante désigne comme propre autant que lui à parcourir les trois royaumes des morts, étoit un des ennemis les plus ardens de Corso Donati (1). Cavalcanti, comme gendre de

(1) *Cronaca di Dino Compagni*, L. I, p. 481. — Sur la vie

1300. Farinata des Uberti, penchoit en secret pour le parti gibelin que les Blancs favorisoient; de plus, il avoit lieu de croire que Donati avoit voulu le faire assassiner dans un pélerinage qu'il avoit fait dernièrement à Saint-Jacques de Galice. Courtois autant que brave, mais orgueilleux et amant de la solitude, il ne fit point de préparatifs pour se venger. Seulement une fois, comme il traversoit à cheval les rues de Florence, avec plusieurs jeunes gens de la maison Cerchi, il rencontra Corso Donati aussi à cheval, et entouré de ses fils et de ses amis; il courut sur lui pour le frapper de son dard, mais sans pouvoir l'atteindre. La retraite de ses amis, et les pierres qu'on lui jeta des fenêtres, le forcèrent alors à s'enfuir.

Le parti des Blancs semble s'être composé à Florence des hommes les plus distingués par leur caractère, leurs talens et leur savoir; Dante Alighieri, Guido Cavalcanti, et Dino Compagni, l'historien, lui appartenoient également; mais malheureusement Vieri des Cerchi, le chef de ce parti, n'étoit pas digne des hommes qu'il avoit à conduire. Les Noirs

de Guido Cavalcanti, *voyez* Dante, *Inferno*, Ch. X, v. 52, et ses commentateurs. — *Benvenuto da Imola*, *Comment.* p. 1045 et 1186. — *Ant. Ital. Med. Ævi.* T. I. — *Tiraboschi Storia della letteratura Italiana.* T. IV, L. III, c. 3, §. 14, p. 374.

avoient plus de crédit à la cour de Rome et auprès du pape Boniface, soit parce qu'ils étoient plus entièrement dévoués au parti guelfe, que Boniface avoit embrassé avec chaleur; soit parce que le banquier du pape, et plusieurs hommes qui l'entouroient, appartenoient à ce parti. En conséquence, ce furent eux qui sollicitèrent Boniface de s'interposer pour être le pacificateur de Florence; mais le caractère violent de cet homme superbe, ne le rendoit guère propre à un office de paix. 1300.

Boniface fit venir à Rome Vieri des Cerchi, et lui demanda de faire la paix avec Corso Donati, lui promettant à ce prix, toute sa protection; mais Vieri répondit que, n'étant en guerre avec personne, il n'avoit aucune démarche à faire pour se réconcilier avec qui que ce fût, et il revint sans avoir rien voulu promettre (1). Alors, le pape envoya en Toscane le cardinal d'Aquasparta, comme médiateur entre les deux partis; ce cardinal, arrivé à Florence au mois de juin de l'an 1300, pria la seigneurie de lui accorder la balie de la ville, pour y rétablir la paix; il annonça en même-temps qu'il avoit intention de faire choix de ceux qui devoient être prieurs

(1) *Dino Compagni Cronaca*, p. 481.

1300. pendant les prochaines années, de manière qu'il y en eût autant de Blancs que de Noirs, et de distribuer leurs noms dans des bourses, pour qu'on les tirât au sort tous les deux mois, afin d'éviter ainsi le tumulte qu'excitoit chaque nouvelle élection, dans un temps où l'on se livroit avec tant de violence à l'esprit de parti (1). Mais comme à l'époque où le cardinal vint à Florence, les Blancs avoient acquis la principale part au gouvernement, ils craignirent que la cour de Rome ne profitât du pouvoir qu'elle demandoit, pour les abaisser, et ils refusèrent au cardinal, la balie; celui-ci partit alors, mais en sortant de la ville il la frappa d'un interdit.

La seigneurie, laissée à elle-même, s'efforça aussi à son tour de rétablir, sans secours étrangers, la paix dans la ville; elle crut pouvoir appaiser les dissentions, en exilant les chefs des deux partis; et en conséquence elle donna aux Noirs l'ordre de se rendre à la Pieve, dans le territoire de Perugia, et aux Blancs, celui de rester confinés à Sarzana, sur les frontières de l'État de Gênes. Le poéte Dante étoit un des prieurs qui prononcèrent cette sentence, et Dino Compagni assure avoir lui-même encouragé la seigneurie

(1) *Giovan. Villani*, L. VIII, c. 39, p. 371.

à prendre cette résolution (1). Mais les prieurs ne conservèrent pas long-temps l'apparence d'impartialité qu'ils avoient affectée ; sur la demande de Guido Cavalcanti, qui tomba malade à Sarzana, ils permirent aux Blancs seulement de rentrer à Florence, sous prétexte que l'air étoit mal-sain dans le lieu de leur exil. 1300.

Les chefs du parti des Noirs, étoient confinés dans un lieu voisin de Rome et de la cour du pape ; ils avoient déjà de la protection et des amis à cette cour, ils profitèrent de leur voisinage pour en acquérir davantage. Corso Donati se rendit à Rome ; il y fut secondé par les parens du pape, par son banquier, par le cardinal d'Aquasparta, qui ne pardonnoit pas aux Florentins d'avoir refusé sa médiation. Tous ensemble ils excitèrent Boniface contre les Blancs et contre le parti du gouvernement, et ils le déterminèrent à chercher un prince qui punît les Florentins de leur peu de déférence, et qui, rejetant du nombre des Guelfes, les hommes tiédes ou modérés, rétablît le parti de l'église dans son ancienne pureté. Ce prince devoit pacifier la Toscane, et conquérir la Sicile ; car le

(1) *Dino Compagni Cronaca*, L. I, p. 482. — *Giov. Villani*, L. VIII, c. 40, p. 372.

1300. pape mettoit plus d'importance encore à se venger de don Frédéric et de Roger de Loria, qu'à punir les Blancs florentins.

Vers cette époque, Charles de Valois, frère de Philippe le bel, roi de France, s'étoit acquis une haute réputation, par la conquête de toute la Flandre (1). Ce fut à lui que Boniface pensa de s'adresser. Il savoit, par l'expérience de ses prédécesseurs, que les princes françois étoient disposés à reconnoître comme des titres incontestables, les dons que leur faisoit le saint-siége, dans des pays où lui-même il n'avoit aucune juridiction. Il savoit qu'eux et leurs soldats étoient toujours prêts à combattre, dès que le signal leur étoit donné, non pas pour une cause seulement, mais pour toutes les causes et contre tous les hommes. Il promit à Charles de Valois, comme récompense de l'expédition à laquelle il l'invitoit, la même Catherine de Flandres, héritière de l'empire latin de Constantinople, qu'il avoit auparavant offerte à l'infant Frédéric de Sicile; et comme cette princesse étoit proche parente de Charles, il lui expédia la dispense nécessaire pour l'épouser (2), sous

(1) *Chronicon Guilelmi de Nangis, an.* 1299 *et* 1300, *in Spicilegio d'Acheri.* T. XI, p. 601.

(2) Chartre de dispense pour ce mariage, imprimée à la suite

condition que Charles viendroit sans retard, 1300.
avec un nombre suffisant de gens de guerre, combattre à ses frais pour la cause du saint-siége, soit contre Frédéric, usurpateur de la Sicile, soit contre tout autre ennemi de l'église. La succession à l'empire de Constantinople, ne fut encore que la moindre partie des promesses de Boniface à Charles; comme le pape n'avoit point voulu reconnoître Albert d'Autriche pour roi des Romains, il fit espérer à Charles, qu'il le feroit élever lui-même à cette haute dignité, et il l'assura qu'en attendant il lui conféreroit les droits de vicaire impérial en Toscane, comme un de ses prédécesseurs avoit déjà fait en faveur de Charles d'Anjou. A ces espérances éloignées, 1301.
Boniface joignit des concessions immédiates, dès que Charles de Valois eut accepté le traité qui lui étoit proposé. Le pape créa ce prince comte de Romagne, capitaine du patrimoine de saint Pierre, seigneur de la Marche d'Ancone, et avec un titre nouveau, pacificateur de la Toscane (1).

Avant que le prince françois pût arriver

de Ducange, dans son recueil, *p.* 24, ou édit. du Louvre, *p.* 41. — *Hist. de Constant. sous les emper. franç.* L. VI, c. 18 et suiv.; p. 100.

(1) *Ptolomæi Lucensis Annales Breviores.* T. XI, p. 1304.

1301. en Toscane, la faction des Blancs, qui dominoit dans les conseils de Florence, avoit cherché à s'y fortifier ; cette faction jugea convenable de faire à Pistoia, l'essai de ses forces, et des moyens qu'elle pouvoit employer pour triompher. Le capitaine du peuple ne demeuroit dans cette ville, que six mois en charge ; le gouvernement florentin, en vertu de l'autorité de la balie qui lui avoit été confiée, donna d'abord cette place à Cantino Cavalcanti, issu d'une famille autrefois gibeline. Ce nouveau magistrat enfreignit la loi qui avoit été faite pour la pacification de Pistoia ; et au lieu de partager également les magistratures entre les deux partis, il choisit tous les Anziani parmi les Blancs ; peu après, avec le secours de ces Anziani mêmes, il destitua tous les Noirs qui possédoient le gouvernement de quelque château ou quelque place de confiance, pour mettre des Blancs à leur place (1). Lorsque ce capitaine du peuple eut accompli le temps de son office, les Florentins lui substituèrent André Gherardini, dont l'administration devoit être, et plus partiale encore, et plus violente. Ce dernier se fortifia d'armes et de chevaux ; il

(1) *Dino Compagni Cronaca*, p. 484. — *Istorie Pistolesi anonime*, p. 374.

s'assura des compagnies du peuple et de leurs gonfaloniers ; et, accusant alors les Noirs de vouloir livrer la ville de Pistoia aux Lucquois, il cita, l'une après l'autre, les familles les plus considérables du parti noir à comparoître devant son tribunal. Comme elles hésitoient à se mettre entre ses mains, il alla les attaquer avec ses archers et les gonfaloniers des compagnies ; il réduisit de force leurs maisons, avec des machines de guerre ou par l'incendie ; et, après avoir vaincu tout ce qui faisoit résistance, il chassa de la ville tous les Noirs ; il rasa leurs palais et leurs forteresses, et il abandonna leurs biens au pillage. 1301.

Les Noirs, exilés de Pistoia, se retirèrent presque tous à Pescia, dans le val de Nievole; ville qui, depuis qu'elle avoit été brûlée par les Lucquois, en 1282, étoit restée sous leur dépendance. Il y avoit à Lucques, comme dans toutes les villes de Toscane, des guelfes ardens, qui devoient s'associer avec les Noirs ; des guelfes modérés, qui, ne mettant plus un grand intérêt aux anciennes querelles, ne faisoient point scrupule de s'allier avec les Gibelins, pour acquérir, par leur moyen, plus de crédit dans la république, et qui adoptèrent pour eux-mêmes, le nom pistoïois de Blancs. Les premiers furent fortifiés par

1301. l'arrivée de tous les exilés de Pistoia; ils furent aigris par la défiance que les Florentins montroient à leur égard; et, peu après la révolution qui avoit chassé les Noirs de Pistoia, les Blancs furent chassés de Lucques (1). Castruccio Castracani des Interminelli, qui, dans la suite, releva le parti gibelin, et qui s'empara de la souveraineté de Lucques, de Pise et de Pistoia, fut compris dans cette proscription du parti blanc, dont sa famille étoit la plus distinguée. Agé à peine de vingt ans, il alla s'établir à Ancone; et comme avant la fin de l'année, il perdit dans cette ville son père et sa mère, il passa de là en Angleterre, où il fit ses premières armes (2). Cependant, Charles de Valois, cédant aux instances du pape, s'étoit mis en mouvement, avec cinq cents chevaux environ, pour servir l'église et seconder le roi de Naples. Il traversa sans difficulté la Lombardie; et, après s'être reposé quelque temps à Bologne, il entra en Toscane par les Alpes de Pistoia, ou le chemin de la Sambuca.

Le parti des Blancs avoit adopté les passions

(1) *Giovanni Villani*, L. VIII, c. 45, p. 374.

(2) *Vita Castruccii Auctore Nicolao Tegrino.* T. XI, p. 1316. — La vie du même Castruccio, écrite par Machiavelli, est un roman inventé à plaisir, auquel on ne peut point accorder de confiance.

des Gibelins, qui s'étoient réunis à lui; mais 1361.
quoiqu'il ne fût plus un parti modéré, il prétendoit encore à la modération; il n'osoit point avouer ses sentimens intimes, et il se croyoit obligé à des ménagemens qui diminuoient de sa force, sans faire aucune illusion à ses ennemis. Si les Blancs s'étoient déclarés ouvertement gibelins, ils auroient pu fortifier les passages de la Sambuca, et arrêter ou écraser Charles, qui ne conduisoit avec lui qu'une poignée de monde; ils auroient resserré leur alliance avec les Gibelins de Pise, d'Arezzo, et des villes de la Romagne, et ils se seroient mis dans une situation à ne pouvoir être aisément renversés. Mais les Blancs vouloient se couvrir encore du nom du parti guelfe; ils se paroient au-dehors de leur dévouement à l'église et à la maison de France; ils n'osèrent prendre aucune résolution vigoureuse; et, sans se mettre en état de résister à leurs ennemis, ils ne réussirent point non plus à les appaiser.

Les Blancs de Pistoia, à la nouvelle de l'approche de Charles de Valois, firent entrer force fantassins et cavaliers dans la ville; ils garnirent les portes et les murs de machines propres à lancer les pierres; ils se préparèrent enfin comme pour soutenir un siége; mais en même-temps ils invitèrent Charles à entrer à

1301. Pistoia, et ils envoyèrent au-devant de lui des jouteurs et des pages à cheval, pour lui faire honneur, Charles descendit le long de l'Ombrone, comme s'il avoit eu intention de profiter de ces dispositions amicales, et lorsqu'il fut arrivé au Pontelongo, à deux milles de Pistoia, il tourna tout-à-coup à droite, et alla coucher au Borgo à Buggiano, sur la route de Lucques (1).

Les exilés noirs de Pistoia, et les chefs du même parti à Lucques, se rassemblèrent aussitôt autour de lui, et le confirmèrent aisément dans sa partialité en leur faveur. Charles de Valois prit ensuite la route de Fucecchio, San-Miniato et Sienne, pour se rendre à Rome et ensuite à Anagni, afin d'y recevoir les ordres du pape, avant d'entrer dans aucune des villes où la nouvelle discorde des Blancs et des Noirs avoit pénétré. Charles II, de Naples, vint le joindre dans la même ville d'Anagni, pour concerter avec lui l'expédition de Sicile, qui fut fixée pour le printemps suivant. En attendant cette époque, Boniface renvoya Valois à Florence pour pacifier cette ville, ou plutôt pour y faire triompher le parti des Noirs et du pape.

Charles revint donc à Sienne et ensuite à

(1) *Istorie Pistolesi anonime*, p. 377.

Staggia, dans l'automne de la même année, 1301.
s'avançant contre Florence. Dans cette ville on avoit fait l'élection des nouveaux prieurs qui devoient entrer en charge le 15 octobre, et on l'avoit fait porter plutôt sur des hommes paisibles, et qui ne donnoient de soupçon à aucun parti, que sur ceux que leur habileté auroit mis en état de sauver la république dans des circonstances aussi critiques. Dino Compagni, l'historien de cette époque, étoit un de ces prieurs, et ses écrits donnent bien l'idée qu'il étoit un de ces « hommes unis, » sans arrogance, disposés à mettre les places » en commun, » parmi lesquels il se range lui-même (1).

Tandis que les Noirs, par des contributions privées, avoient rassemblé soixante et dix mille florins, pour payer la solde des troupes que conduisoit Valois, les Blancs ne s'occupoient qu'à solliciter des traités de paix entre les familles ennemies. Les capitaines du parti guelfe, firent, par ordre des prieurs, des propositions d'accommodement entre les Cerchi et les Spini. Les Noirs, tout en paroissant prêter l'oreille à ces propositions, ne laissoient pas que de solliciter la venue de Charles, tandis que les Blancs s'endormoient sur ces fausses

(1) *Dino Compagni Cronaca*, L. II, p. 488.

1301. espérances de pacification, et ne faisoient aucun préparatif de défense.

Charles envoya de Staggia ses ambassadeurs à Florence, pour demander qu'on l'y admît comme un pacificateur et un ami, qui venoit réconcilier le parti des Guelfes et de l'église. Ces ambassadeurs demandèrent à être introduits au grand conseil, ce qu'on ne put leur refuser. Quand ils eurent parlé, les prieurs refusèrent la parole à tous les conseillers qui voulurent répondre en leur présence; un grand nombre de citoyens s'étoient levés dans cette intention; et les messagers de Charles purent juger, d'après l'empressement qu'ils mettoient à manifester leurs opinions en leur présence, que le parti des Noirs et du prince avoit repris de la force et de la hardiesse. La seigneurie, après la délibération secrète des conseils, et celle des arts et métiers, envoya de son côté des ambassadeurs à Staggia; ceux-ci promirent à Valois qu'il seroit accueilli avec honneur, pourvu qu'il s'engageât, par des lettres scellées et signées de lui, à ne point changer les lois ou les usages de la république, et à ne prétendre aucun droit ou aucune juridiction sur elle, soit à titre de vicaire de l'empire, ou de toute autre manière. Si Valois refusoit cette promesse, les ambassadeurs avoient ordre de lui faire fermer le passage de

Poggibonzi, qui étoit fortifié, et de lui refuser 1301.
des vivres. Charles signa sans difficulté tout ce qu'on lui demandoit, et confirma de vive voix sa promesse à son arrivée (1).

L'entrée à Florence du prince françois fut brillante; la seigneurie fit tout ce qui dépendoit d'elle pour le recevoir avec honneur. Charles avoit porté sa troupe à huit cents chevaux; les habitans de Perugia l'avoit accompagné avec deux cents hommes d'armes, sous prétexte de lui témoigner leur respect, et les Lucquois étoient venus au-devant de lui. Cante d'Agobbio, Malatestino, Maghinardo de Susinana, et plusieurs autres gentilshommes de Romagne, qui commençoient à faire le métier de condottieri, arrivoient également l'un après l'autre, avec huit ou dix chevaux, pour se

(1) Hugues Capet, parlant à Dante de Charles de Valois, qu'on appeloit aussi Charles sans terre, annonce ainsi ses trahisons. *Purgat.* Ch. XX, v. 70.

Tempo veggio, non molto dopo, ancoi,
Che tragge un' altro Carlo fuor di Francia
Per far conoscer meglio e se, e i suoi.
Senz' arme n'esce, e solo con la lancia,
Con la qual giostrò Giuda, e quella ponta
Si, ch'a Fiorenza fa scoppiar la pancia.
Quindi non terra, ma peccato ed onta
Guadagnerà, per se tanto più grave,
Quanto più lieve simil danno conta.

1301. joindre à la cour, et la seigneurie n'osoit refuser l'entrée à aucun d'eux.

Ce fut alors que les hommes les plus lâches et les plus vils crurent pouvoir faire parade de courage. « Pour le bien de la patrie, » disoient-ils, « nous ne craindrons point de » nous attirer l'inimitié de la seigneurie, et » de montrer quelles fautes elle a commises. » Dans le fait, la seigneurie n'étoit plus à craindre, et ne pouvoit plus les punir. « Noüs » oserons, » ajoutoient-ils, « prendre le parti » des Noirs opprimés, et dévoiler l'injustice » dont on s'est rendu coupable envers eux, » en les excluant des offices. » Et les Noirs, qu'ils affectoient de prendre sous leur protection, avoient dans la ville douze cents gendarmes à leurs ordres. D'autres ne rougissoient pas de vanter la tranquillité dont on jouissoit depuis que la liberté étoit perdue; Baldino Falconieri occupoit la tribune la moitié de la journée, et c'étoit pour comparer le sommeil tranquille auquel les citoyens paisibles pouvoient désormais se livrer, avec les temps de troubles et de désordre dont on venoit de sortir (1).

Pendant que des hommes sans honneur vantoient cette tranquillité prétendue, les deux

(1) *Dino Compagni*, L. II, p. 492.

partis se préparoient à de nouveaux combats. 1301.
Mais Vieri des Cerchi, le chef des Blancs, n'avoit ni les talens ni l'énergie nécessaires pour conduire et sauver son parti. Les prieurs, qui ne vouloient point perdre le mérite d'une impartialité apparente, ne prenoient que des demi-mesures; personne n'osoit se mettre complètement en défense, de peur de rester à découvert, et d'être abandonné par eux. Les Blancs, qui étoient vraiment d'origine guelfe, cherchoient à s'accommoder avec leurs adversaires, en répétant qu'ils étoient tous du même parti; les Gibelins, associés auparavant avec eux, s'attendoient à se voir trahis, et se retiroient peu à peu, dans la crainte que la paix ne se fît entre les Guelfes, à leurs dépens. Les campagnards, qui avoient reçu ordre de s'armer, cachoient leurs gonfalons et se dispersoient; le podestat et ses archers avoient fait leur paix particulière avec les Noirs; et quoique l'étendard de l'État fût suspendu aux fenêtres du palais de la seigneurie, les citoyens ne prenoient point les armes pour s'y rendre, et se ranger autour de leurs prieurs (1). Cependant Charles de Valois avoit demandé les clefs de la porte romaine, près de laquelle il habitoit; et quoiqu'en les recevant il eût juré

(1) *Dino Compagni*, L. II, p. 495, 496.

1301. de nouveau qu'il feroit observer par ses soldats, les lois et les sentences portées par la république, cette nuit même, par la porte qu'on lui avoit livrée, il donna entrée dans la ville à Corso Donati, et à tous les exilés.

Les prieurs se plaignirent à Charles de cette infraction des traités; il jura qu'il n'y avoit point eu de part, il annonca même l'intention de la punir, et il demanda, pour pouvoir le faire, que les chefs des deux partis fussent remis entre ses mains, afin qu'il pût mettre un terme à tant de désordres, et rétablir enfin l'autorité de la république. Les prieurs, qui, chaque jour davantage, ressentoient leur impuissance, acquiescèrent à cette demande; les chefs des Blancs et des Noirs se rendirent volontairement auprès de Charles, les premiers avec crainte, les seconds avec assurance; et en effet, Valois relâcha immédiatement tous les Noirs, et fit jeter les Blancs dans de dures prisons. Les prieurs alors, mais trop tard, firent sonner le tocsin au palais; le peuple, effrayé, n'osa point sortir des maisons, et depuis ce moment, pendant six jours, les Noirs abusèrent de leur triomphe, sans qu'aucune police fût établie dans la ville pour réprimer l'excès du désordre (1). Les maisons

(1) Du 5 au 11 novembre 1301.

des Blancs furent abandonnées au pillage et 1301.
brûlées ensuite; plusieurs des hommes les plus considérés de ce parti furent tués ou blessés par leurs ennemis particuliers; plusieurs héritières furent enlevées des mains de leur famille, et mariées par force, et au milieu de ce désordre, Charles de Valois feignoit de n'être instruit de rien, et de prendre l'incendie qui dévastoit les plus riches palais de la ville et les châteaux des campagnes, pour des feux de joie, ou pour la combustion accidentelle de quelque misérable cabane (1).

Après que la ville eut été abandonnée au pillage pendant six jours, de nouveaux prieurs, tous du parti des *Noirs*, entrèrent en charge le onze novembre 1301, et un nouveau podestat, Cante des Gabricili d'Agobbio, fut chargé d'administrer la justice. Ce nouveau juge étoit encouragé à la sévérité, non-seulement par la violence du parti de qui il tenoit sa charge, mais plus encore par l'avarice de Charles de Valois, qui devoit partager avec lui les amendes qu'il imposeroit, et à qui le pape lui-même avoit représenté Florence comme une fontaine d'or.

(1) *Dino Compagni Cronaca*, L. II, p. 497-500. — *Giov. Villani*, L. VIII, c. 48, p. 375-378. — *Jannotii Manetti Hist. Pistor.* L. II, p. 1022, 1023. — *Istorie Pistolesi anonime*, p. 378.

1302. Pendant cinq mois que Valois passa dans cette ville, Cante des Gabrielli condamna environ six cents personnes à l'exil; il les soumit en même-temps à des amendes de six ou huit mille florins, avec menace de confiscation des biens s'ils ne les payoient pas. Dante Alighieri, qui étoit, à cette époque, ambassadeur à Rome pour la république, fut compris dans cette proscription. Nous reviendrons sur sa condamnation, qui fut prononcée le 27 janvier 1302. Petracco, fils de Parenzo dell' Ancisa, père du poéte Pétrarque, fut exilé en même-temps (1). D'autres furent accusés d'avoir conspiré contre la vie de Charles de Valois, et mis à la torture, moins pour leur faire confesser ce crime supposé, que pour leur faire révéler où ils avoient caché leurs trésors. Enfin, le 4 avril 1302, Charles de Valois partit de Florence pour la Sicile, emportant avec lui les malédictions des Toscans, dont il s'étoit dit le pacificateur.

On remarqua que Charles de Valois étoit venu en Toscane sous prétexte d'y apporter la paix, et qu'il l'avoit laissée en guerre; qu'il avoit passé en Sicile pour y faire la guerre, et qu'il en étoit ressorti après une paix.

(1) *Dino Compagni Cronaca*, L. II, p. 502.

honteuse (1). Valois s'embarqua en effet à Naples avec Robert, prince de Calabre, fils de Charles II, et il vint débarquer en Sicile avec quinze cents chevaux, tandis qu'une flotte de cent galères protégeoit son passage, et l'assistoit dans le siége des places qu'il vouloit soumettre. Frédéric, roi de Sicile, n'avoit point des forces suffisantes pour tenir la campagne contre lui. Il y avoit vingt ans que l'île résistoit, presque sans assistance étrangère, à toute la puissance des François et de l'église; et le roi Frédéric, dans les deux ou trois années précédentes, s'étoit vu encore affoibli par la défection de Roger de Loria, son grand-amiral, qui avoit passé du côté des ennemis, et par l'attaque, aussi lâche que cruelle, de son propre frère, Jacques d'Aragon, qui étoit venu, comme gonfalonier de l'église, pour le dépouiller d'un royaume où lui-même avoit régné. La moitié de la Sicile avoit été conquise par Jacques, ou s'étoit révoltée, au moyen des intelligences qu'il y avoit conservées, lorsque ce roi parut accessible à un remords tardif, et repartit, au milieu de ses victoires, déclarant qu'il ne vouloit pas être ou l'instrument ou le témoin de la dernière catastrophe qui 1302.

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 49, p. 379.

1302. termineroit la ruine de son frère. Il quitta la Sicile en 1299, et peu de temps après, Frédéric commença à rétablir ses affaires par une bataille où il fit prisonnier Philippe, prince de Tarente, fils du roi Charles II.

Lorsque Valois débarqua en Sicile, à la fin d'avril 1302, il s'y rendit maître, par trahison, de Termoli; mais Frédéric, le plus brave prince et le plus habile capitaine de son temps, ne lui laissa pas poursuivre longtemps ses conquêtes. Évitant toujours un engagement général, où sa foiblesse l'auroit fait succomber, il le fatiguoit par des escarmouches; il enlevoit ses convois; il tuoit ses chevaux; et, redoublant pour lui les fatigues de la guerre, il vit bientôt le climat faire sur les soldats françois son effet accoutumé. Au siége de Sacca, la maladie se mit dans leur camp, et y fit en peu de temps de si grands ravages, que Valois, pour se retirer de son entreprise, fut obligé de demander la paix (1). Elle se fit à des conditions qui paroissoient plus avantageuses pour les François qu'elles ne l'étoient en effet. Frédéric fut autorisé à garder sous son gouvernement, pendant le reste de sa vie, la Sicile et les

(1) *Nicolai Specialis Historia Sicula*, L. VI, c. 10, T. X, p. 1040. — *Mariana Historia de las Españas*, L. XV, c. 5, p. 645.

îles adjacentes, avec le titre de roi de Tri- 1302.
nacrie; il consentit, d'autre part, à ce qu'à sa mort, ce royaume retournât aux Angevins. De part et d'autre, les deux rois se rendirent les conquêtes qu'ils avoient faites, l'un en Sicile, l'autre en Calabre; et tous deux confisquèrent les terres des barons et feudataires qui avoient abandonné leur cause pour passer à l'ennemi. Roger de Loria, et Vinciguerra de Palazzo, furent seuls exceptés, par le traité de paix; de cette loi générale. Enfin tous les prisonniers furent relâchés de part et d'autre, et Frédéric épousa Eléonore, fille de Charles II.

Quoique la reversion de la couronne, à la mort de Frédéric, fût stipulée en faveur des princes françois, ces princes pouvoient sans doute s'attendre à ce qu'avant cet événement, qui n'eut lieu, au reste, qu'en 1337, de nouvelles guerres et de nouveaux traités réglassent différemment encore la succession à la couronne; surtout ils pouvoient prévoir que les Siciliens, qui avoient fait Frédéric roi, et qui avoient combattu vingt ans pour secouer le joug des Angevins, ne se croiroient point liés par ce traité, et ne se soumettroient point à retourner sous une domination abhorrée.

Pour que la pacification de la Sicile fût

1302. complète, il falloit que le nouveau traité eût l'agrément de l'église, afin que les Siciliens fussent relevés des excommunications auxquelles ils avoient été si long-temps soumis. Boniface cependant ne voulut point accéder aux conventions entre les deux rois de Sicile, sans y apporter quelques modifications; mais il écrivit immédiatement à Frédéric (1), pour lui témoigner son affection et son désir de se réconcilier avec lui; et; d'après sa demande,
1303. au mois de juin suivant, Frédéric se reconnut feudataire du saint-siége pour le royaume de Trinacrie, comme Charles l'étoit pour celui de Naples, et il promit un tribut annuel de trois mille onces d'or (2), et un secours de cent chevaux ou d'un nombre déterminé de galères, toutes les fois que l'église seroit attaquée. A ces conditions, la réconciliation de Frédéric avec le saint-siége fut accomplie; et le pape, long-temps son ennemi, eut bientôt recours à son aide contre les François, qu'il avoit jusqu'alors protégés (3).

(1) Sa lettre, du 8 des ides de décembre, se trouve *ap. Raynaldi*, 1302, §. 5, p. 562.

(2) Par une lettre de Bénoit XI, des cal. de juin 1304, on voit que l'once d'or de Sicile équivaloit à cinq florins florentins, ou soixante francs de France. *Ap. Raynald.* T. XIV, p. 597.

(3) Le traité signé à Anagni, 12 juin 1303. *Ap. Raynaldi*, §. 24-29, p. 575 et suiv.

Boniface VIII „ depuis qu'il étoit parvenu 1303.
au souverain pontificat, avoit manifesté les deux traits dominans de son caractère, un orgueil sans bornes, et un emportement qui tenoit de la fureur, dès qu'il rencontroit quelque opposition. Pour parvenir jusqu'à la tiare, il avoit su, dans plus d'une occasion, développer de l'adresse, et faire preuve de souplesse et de modération; mais il avoit ensuite rejeté loin de lui des qualités qu'il regardoit comme au-dessous du chef de la chrétienté, et c'étoit de haute lutte qu'il prétendoit désormais vaincre toute espèce de résistance. Comme il avoit d'abord embrassé les intérêts de la maison de France, il s'étoit montré l'ennemi le plus implacable de ses ennemis; il les avoit poursuivis à outrance, et il sembloit avoir exclu tout espoir de réconciliation entr'eux et lui. Il avoit fait la guerre pendant huit ans à Frédéric de Sicile, avec non moins d'acharnement que Charles d'Anjou lui-même. Lorsqu'en 1298, Albert d'Autriche se révolta contre Adolphe de Nassau, se fit couronner roi des Romains à sa place, et le vainquit peu après dans un combat où Adolphe fut tué, Boniface, non-seulement refusa de le reconnoître, mais il le traita comme un traître et un rebelle; et, mettant la couronne sur sa propre tête, il

saisit une épée, et s'écria : « C'est moi qui » suis césar, c'est moi qui suis l'empereur, » c'est moi qui défendrai les droits de l'em- » pire » (1). Le même pape qui traitoit avec tant de hauteur les souverains, avoit craint moins encore de se faire des ennemis parmi les chefs de l'église où les grands seigneurs de Rome. Le mercredi, premier jour du carême, comme il remplissoit cette fonction auguste et touchante de l'église romaine, de répandre des cendres sur la tête des hommes les plus superbes, pour leur rappeler le néant de leur existence et leur fin prochaine, Porchetto Spinola, archevêque de Gênes, s'approcha de lui à son tour. Boniface lui jeta les cendres avec violence dans les yeux, en s'écriant : « Gibelin ! rappelles-toi que tu es » cendre, et qu'avec les Gibelins tes pareils » tu retourneras en cendre » (2). Mais l'occasion où Boniface manifesta, plus que dans aucune autre, la violence de son caractère, ce fut dans sa querelle avec les Colonna.

Il y avoit dans le sacré collège deux cardinaux de la noble maison Colonna, Pierre

(1) *Chronicon Fr. Franc. Pipini*, L. IV, c. 47, p. 745.

(2) *Præfatio Muratorii in Chron. Jacobi de Varagine Archiep. Genuens.* T. IX, p. 3. — *Dissert. II dell' Istoria Pisana del Cav. Flaminio del Borgo*, p. 95.

et Jacques, qui tous deux s'étoient montrés contraires à l'élection de Boniface, et qui n'avoient été entraînés à lui donner leur voix que par une supercherie (1). Ils s'étoient crus assez puissans pour ne pas déguiser leur mécontentement. La famille Colonna s'étoit en effet élevée au rang des maisons souveraines de l'Italie. La ville de Palestrina, celles de Nepi, Colonna, Zagaruolo, et plusieurs châteaux lui appartenoient en propre; plusieurs personnages distingués par leur bravoure ou leurs talens, relevoient encore l'éclat de cette maison. L'inimitié de Boniface avoit probablement engagé les Colonna à se lier avec les rois de Sicile; ce fut du moins le prétexte que saisit le pape pour fulminer contr'eux une bulle qui commençoit par ces mots :

« Ayant considéré les actions abominables » des Colonna dans les temps passés; leur » récidive actuelle dans les mauvaises œuvres; » et les raisons de craindre de leur part une » conduite non moins criminelle à l'avenir, » il nous a été prouvé jusqu'à l'évidence, » que l'odieuse maison Colonna est amère à » ses domestiques, à charge à ses voisins, » ennemie de la république romaine, rebelle

(1) *Ferretus Vicentinus Hist.* L. II, p. 968. — *Fr. Franc. Chron.* L. IV, c. 45, p. 744.

» de la sainte église, perturbatrice du repos » de la ville et de la patrie, incapable de » souffrir des égaux, ingrate pour les bienfaits, » trop arrogante pour servir, trop ignorante » pour commander; étrangère à la modestie, » agitée par la fureur, ne craignant point » Dieu, ne respectant point les hommes, » tourmentée du désir de troubler la ville et » tout l'univers. » Après ces invectives, si indignes du père des fidèles, si peu séantes dans la bouche de tout souverain, Boniface accusoit les Colonna d'avoir approuvé et encouragé la révolte des Siciliens et des rois d'Aragon; il leur reprochoit de n'avoir point voulu livrer entre ses mains les villes et les châteaux qu'ils possédoient, et en conséquence il déposoit Pierre et Jacques Colonna de la dignité de cardinaux; il les privoit de tous les biens et de tous les revenus qui leur appartenoient; les frappoit d'anathème aussi bien que tous ceux qui prendroient leur défense; excluoit leurs neveux, jusqu'à la quatrième génération, de la faculté d'entrer dans les ordres sacrés, et lançoit enfin l'excommunication contre tous ceux qui oseroient affirmer que Pierre et Jacques Colonna étoient encore cardinaux (1).

(1) *Bulla edita Romæ VI Idus Maii* 1297. *Apud Raynald.* §. 27-33, p. 506.

Les Colonna répondirent à une bulle aussi violente, par un manifeste dans lequel ils déclarèrent qu'ils ne reconnoissoient point Boniface pour pape et pour chef de l'église; que Célestin V n'avoit point eu le droit ni peut-être même la volonté d'abdiquer; et que l'élection de son successeur, faite pendant qu'il vivoit et régnoit encore, étoit nécessairement invalide et illégitime. Ce manifeste augmenta encore la fureur du pape, qui, dans une nouvelle bulle, confirma sa sentence de déposition et d'excommunication; les inquisiteurs furent chargés de poursuivre, pour crime d'hérésie, les Colonna et tous ceux qui partageoient leurs sentimens; et une croisade fut publiée contr'eux, avec indulgence plénière pour tous ceux qui y prendroient part (1).

Le pape n'avoit pas intention en effet de se contenter des seules punitions ecclésiastiques; après avoir renversé les palais et détruit les biens des Colonna dans Rome, il envoya l'armée croisée, sous la conduite de deux légats, Matthieu d'Aquasparta, cardinal de Porto, et l'évêque de Sainte-Rufine, pour former le siége de leurs châteaux. La plupart furent emportés de force; mais la ville de

(1) *Raynald. Annales Eccles. an.* 1297, p. 508.

Palestrina fit une plus longue résistance; et l'on assure que Boniface, désespérant presque de la soumettre, fit venir devant ses murs Guido de Montefeltro, le même qui, en 1282, avoit remporté à Forli une grande victoire sur les François, et qui plus tard avoit défendu Pise contre les attaques des Guelfes. Ce général gibelin, après la carrière militaire la plus brillante, avoit renoncé au monde, et il vivoit dans la pénitence, revêtu de l'habit de saint François. Boniface, en vertu de son serment d'obéissance, lui demanda d'examiner comment on pourroit réduire Palestrina, lui promettant en même-temps une absolution plénière, pour tout ce qu'il pourroit faire ou proposer de contraire à sa conscience. Guido céda aux sollicitations de Boniface; il examina les fortifications de Palestrina, et, ne découvrant aucun moyen de les emporter de force, il revint demander au pape de l'absoudre plus expressément encore de tout crime qu'il avoit commis, ou qu'il pourroit commettre en le conseillant, et lorsqu'il fut muni de cette absolution, « Je » n'y vois, dit-il, qu'un moyen, c'est de » promettre beaucoup et de tenir peu (1). »

(1) Dante a placé Guido dans l'enfer, pour avoir eu part à cette trahison, parce que l'absolution qu'il avoit reçue avoit

Après avoir ainsi conseillé la perfidie, il se retira dans son couvent. Boniface, en effet, offrit aux assiégés les conditions les plus avantageuses; il promit d'accorder leur grâce aux Colonna, si, dans l'espace de trois jours, ils se rendoient devant son tribunal. La ville lui fut alors livrée; mais le secret de sa vengeance ne lui fut pas assez bien gardé pour qu'elle fût complète. Si les Colonna s'étoient remis entre ses mains, ils auroient tous été envoyés à la mort; ils en furent avertis; et comme ils n'avoient plus aucun château qu'ils pussent défendre dans la campagne de Rome, ils allèrent chercher un refuge dans des pays éloignés, et quelques-uns se retirèrent en France, où Philippe le bel leur accorda un asile.

Malgré la faveur que Boniface avoit montrée en général à toute la maison de France, il avoit eu déjà quelques altercations avec Philippe le bel; et ce prince, non moins impatient, non moins irritable que Boniface, avoit plus de mémoire pour les injures que pour les bienfaits. Par une trahison insigne,

précédé la pénitence, et ne pouvoit, par conséquent, avoir d'efficace. *Ch. XXVII, v.* 67. — *Comment. Benevenuti Imolens. in Dant. Comœdiam. Antiq. Ital.* T. I, p. 1110 et suiv. — *Ferreti Vicentini Historia.* L. II, p. 970. — *Fr. Franc. Pipini Chronicon.* L. IV, c. 41; p. 741.

Philippe retenoit en prison Gui, comte de Flandres, et ses deux fils, qui, pour faire lever le siége de Gand, avoient signé un traité avec Charles de Valois, dont le roi ne tenoit aucun compte. Boniface sollicitoit la libération de ces prisonniers; et le roi s'offensoit d'autant plus de ces sollicitations, que sa conduite étoit plus honteuse. Le pape avoit voulu aussi mettre un terme à la guerre entre la France et l'Angleterre, et Philippe s'étoit choqué de son interposition, comme si elle dérogeoit à ses droits. Enfin, le pape, sans le consentement du roi, avoit érigé un nouvel évêché à Pamiers, et il avoit nommé l'évêque de Pamiers légat apostolique en France (1).

Quoique dans plus d'une occasion il eût accordé des annates et des décimes au prince françois, pour la guerre de Flandre, il avoit aussi quelquefois cherché à fermer le trésor ecclésiastique, ou du moins à le dispenser avec plus d'économie que ne le désiroit un prince toujours avide d'y puiser. De son côté, le roi avoit défendu la sortie de l'argent hors du royaume, afin de priver la cour de Rome de l'espèce de revenu qu'elle tiroit de

(1) *Continuatio Guillelmi de Nangis e Monas. Benedict. in Dachery.* T. XI, p. 603 et suiv. — *Meseray Abrégé Chronolog. R. de Philippe le bel.* T. II, p. 788 et suiv. — *Lettres de Boniface au roi, en* 1297. — *Raynaldus*, §. 43, p. 508.

la conscience de ses sujets (1). A l'occasion de quelques démêlés qu'il avoit eus avec l'évêque de Pamiers, il avoit fait jeter cet évêque en prison, et il avoit intenté contre lui une accusation, comme contre un rebelle, coupable du crime de lèse-majesté; et, comme le pape, outre cette violation des immunités ecclésiastiques, lui reprochoit d'avoir saisi les revenus de plusieurs menses épiscopales, Philippe crut convenable de s'appuyer de l'autorité des États de son royaume contre celle de l'église (2).

C'est alors que, pour la première fois, la nation et le clergé s'ébranlèrent pour défendre les libertés de l'église gallicane. Avides de servitude, ils appelèrent *liberté* le droit de sacrifier jusqu'à leur conscience aux caprices de leurs maîtres, et de repousser la protection qu'un chef étranger et indépendant leur offroit contre la tyrannie. Au nom de ces libertés de l'église, on refusa au pape le droit de prendre connoissance des taxes arbitraires que le roi levoit sur son clergé; de l'emprisonnement arbitraire de l'évêque de Pamiers; de la saisie arbitraire des revenus ecclésiastiques de Rheims, de Chartres,

(1) Lettre de Boniface au roi, du 7 des cal. d'octobre 1296, §. 24 *et suiv.*, *p.* 496.

(2) *Raynaldus*, *ann.* 1301, §. 26, p. 556.

de Laon, de Poitiers; on refusa au pape le droit de diriger la conscience du roi, de lui faire des remontrances sur l'administration de son royaume, et de le punir par les censures ou l'excommunication, lorsqu'il violoit ses sermens (1). Sans doute la cour de Rome avoit manifesté une ambition usurpatrice, et les rois devoient se mettre en garde contre sa toute-puissance; mais il auroit été trop heureux pour les peuples, que des souverains despotiques reconnussent encore au-dessus d'eux un pouvoir venu du ciel, qui les arrêtoit dans la route du crime; et si les papes, au lieu de tomber dans la dépendance de Philippe le bel, étoient restés toujours ses supérieurs, la France se seroit sauvé tout au moins l'opprobre de la condamnation des templiers.

Tandis que le clergé écrivoit au pape, pour réclamer ce qu'il appeloit ses libertés, les gentilshommes françois mettoient plus d'emportement encore dans leur conduite envers le chef de l'église. Les mêmes hommes qui avoient naguères massacré les habitans innocens de l'Aragon et de la Sicile, parce qu'il avoit plu au pape d'octroyer ces royaumes à l'un de leurs princes, osèrent, pour servir

(1) Lettres du clergé de France au pape, en 1302. *Ap. Raynaldi*, §. 12, p. 563.

leur roi, intenter une accusation contre ce même pape. Guillaume de Nogaret, le 12 mars 1301, présenta une requête au roi, en présence des princes du sang et des évêques, pour accuser Boniface de simonie, d'hérésie, de magie et d'autres crimes énormes, et pour demander l'assistance du roi, afin d'assembler un concile général, pour délivrer l'église de son oppression (1).

Boniface n'étoit pas d'un caractère à demeurer en arrière de violences; il convoqua une assemblée du clergé françois à Rome, pour y réformer les abus introduits par les rois dans l'administration civile et ecclésiastique du royaume (2); et comme le roi empêcha son clergé de se rendre à cette assemblée, Boniface frappa d'une excommunication générale tous ceux qui mettroient obstacle à ce que des Chrétiens s'approchassent du siége des apôtres, quelle que fût la condition des contrevenans, fussent-ils revêtus de la dignité royale, et eussent-ils obtenu de quelque pape le privilége de ne pouvoir être excommuniés (3). Cette bulle étoit dirigée

(1) *Mezeray Abrégé Chronolog.* T. II, p. 793.

(2) Lettres encycliques au clergé de France, du 7 des nones de décembre 1301. *Raynald.* §. 29, p. 557.

(3) Bulle d'excommunication, en date de la fête de St. Pierre. Rome, 1302. *Raynaldus*, §. 14, p. 565.

contre Philippe le bel lui-même; et Boniface, qui ne doutoit pas que cet acte de sévérité ne l'amenât à se soumettre, fit partir en même-temps pour la France un légat, avec faculté d'absoudre le roi dès qu'il auroit reconnu ses torts. Mais Philippe, loin de se soumettre, préparoit une vengeance telle qu'aucun prince chrétien n'avoit osé encore, ou n'a osé depuis, en tirer une semblable du chef de la chrétienté.

1303. Guillaume de Nogaret, le même qui, le premier, avoit intenté une accusation contre le pape, partit pour l'Italie, avec Musciatto Franzesi, cavalier florentin, Sciarra Colonna et d'autres ennemis de Boniface. Il vint s'établir à Staggia, château entre Florence et Sienne, sous prétexte d'être plus proche de la cour de Rome, avec laquelle il devoit négocier pour les intérêts de son maître. Le pape habitoit alors Anagni, sa ville natale. Nogaret, qui avoit conduit avec lui environ trois cents chevaux, prodigua l'argent pour gagner des partisans dans l'État pontifical, et même dans Anagni, auprès du pontife. Lorsque tout fut prêt, et qu'il se fut assuré que la porte de la ville lui seroit livrée par un traître, il se rendit, par une marche rapide, le 7 septembre au matin, devant Anagni; la porte lui fut ouverte, et les François,

accompagnés des partisans des Colonna, parcoururent les rues en criant: *Vive le roi de France et meure Boniface!* Ils entrèrent, sans éprouver presqu'aucune résistance, dans le palais du pontife; mais les François se dispersèrent immédiatement dans les appartemens, pour piller les trésors immenses qui y étoient rassemblés, et Sciarra Colonna parvint seul, avec ses Italiens, jusqu'en présence de Boniface (1). 1303.

L'on ne peut guère douter que l'intention des conjurés ne fût de massacrer le pape: ils n'avoient pris aucune mesure ni pour le conduire ailleurs, ni pour le garder avec sûreté où ils étoient. Mais ce vieillard, que son grand âge seul de quatre-vingt-six ans auroit dû rendre vénérable, et qui, à l'approche de ses ennemis s'étoit revêtu de ses habits pontificaux, et s'étoit mis à genoux en prières devant l'autel, frappa, malgré eux, les conjurés d'un respect insurmontable; ils le menacèrent de le conduire prisonnier à Lyon,

(1) *Ferreti Vicentini Historia*, L. III, p. 1003. — *Giovanni Villani*, L. VIII, c. 63, p. 395. — *Chronicon Parmense*. T. IX, p. 848. — *Fr. Franc. Pipini Chronicon*, L. IV, c. 41, p. 740. — *Cronaca di Dino Compagni*, L. II, p. 506. — *Georgii Cardinalis ad Velum Aureum de canonisatione Sancti Petri*. T. III, L. II, c. 11, v. 150, p. 659. — *Vita Bonifacii Papæ, ex Mss. Bernardi Guidonis*. T. III, p. 672. — *Vita Bonifacii VIII, ex Amalrico Augerio*. T. III, P. II, p. 439.

1303. pour qu'il y fût jugé par un concile; mais ils n'osèrent point lever les mains sur lui (1); et Guillaume de Nogaret demeura interdit lorsque Boniface l'interpella, lui, descendant d'une famille hérétique, comme celui de qui il s'attendoit à recevoir la couronne du martyre. Les François continuèrent, pendant trois jours, à piller les trésors, sans prendre aucune résolution à l'égard de leur prisonnier. Enfin, le peuple d'Anagni, qui avoit été surpris, et qui, dans le premier moment, avoit paru plutôt disposé à seconder les conjurés, fut excité par le cardinal de Fiesque à prendre les armes; il attaqua les François, les chassa du palais, et libéra Boniface.

Cependant, les vœux criminels du roi de France furent accomplis, sans qu'il eût besoin d'employer le fer contre le vieux pontife. L'humiliation où il s'étoit vu réduit pendant les trois jours qu'il avoit passés entre les mains de ses ennemis, lui avoit causé tant d'épouvante et tant de rage, que sa raison en fut aliénée et sa santé détruite. Il revint immédiatement à Rome pour y être plus en sûreté, et il se confia aux Orsini, qui passoient

(1) Quelques historiens françois modernes ont prétendu que Sciarra Colonna avoit donné un soufflet à Boniface. Cette anecdote est démentie par tous les contemporains; tous affirment que personne n'osa le toucher.

pour ennemis des Colonna. Mais bientôt il fut ou crut être également arrêté par eux. D'autant plus jaloux de son pouvoir et de son indépendance, qu'il en avoit été privé pendant quelques jours, il regardoit toute résistance comme une attaque contre son autorité. D'autre part, soit que les Orsini voulussent cacher au public le scandale d'un pape frénétique, ou que, sous ce prétexte, ils le retinssent en effet prisonnier, d'accord avec les Colonna, un jour que Boniface vouloit sortir du Vatican et passer au Latran, où il avoit dessein de se mettre sous la protection des Annibaldeschi, les deux cardinaux Orsini lui refusèrent le passage, et le forcèrent à rentrer dans son appartement (1). 1303.

Le vieillard, frémissant de rage, fut laissé seul avec Giovanni Campano, homme qui s'étoit montré fidèle à lui dans toutes les circonstances. Cet ancien serviteur l'exhortoit à supporter avec courage son malheur, en se confiant au consolateur des affligés, qui y porteroit remède; mais Boniface ne répondit pas un seul mot; ses yeux étoient hagards; l'écume découloit de sa bouche; on entendoit le grincement de ses dents, et il repoussoit tout aliment. Sa frénésie sembloit augmenter

(1) *Ferreti Vicentini Historia.* L. III, p. 1006 et suiv.

1303. comme la nuit approchoit; il la passa toute entière sans fermer les yeux, comme il avoit passé le jour sans prendre de nourriture. Enfin, lorsqu'il paroissoit déjà s'affoiblir sous l'excès des souffrances de son ame, il donna ordre à ses domestiques, qui étoient rentrés auprès de lui, de se retirer; et, resté absolument seul, il ferma sur lui sa porte au verrou. Lorsqu'après une longue attente ses domestiques enfoncèrent cette porte, ils virent sur son lit son corps roide et glacé. Le bâton qu'il avoit porté à la main étoit rongé et couvert d'écume; il paroît qu'il avoit donné avec violence de la tête contre le mur, car ses cheveux blancs étoient souillés de son propre sang, et qu'il s'étoit ensuite jeté sur son lit, et s'étoit couvert la tête de ses couvertures, sous lesquelles il mourut probablement étouffé (1).

(1) Comme Boniface mourut trois ans après la descente supposée de Dante aux enfers, ce poéte ne pouvant l'y placer, a fait du moins qu'il y fût attendu. Nicolas III, puni pour sa simonie, entend quelqu'un parler autour de son bûcher; il se figure que c'est Boniface qui vient déjà pour le remplacer. *Inferno*, Ch. XIX, v. 52.

Ed ei gridò; se' tu già costi ritto,
Se' tu già costi ritto Bonifazio
Di parecchi anni mi menti lo scritto;
Se tu si tosto di quell aver sazio
Per lo qual non temesti torre a inganno
La bella Donna, e di poi farne strazio?

« Es-tu déjà debout, s'écria-t-il, es-tu déjà debout ici, » Boniface ? Tu devances de plusieurs années l'ordre des Destins. » Es-tu donc déjà rassasié de cette dignité usurpée, pour laquelle tu n'as pas craint d'enlever par artifice, et de ruiner » ensuite l'épouse de Jésus-Christ » ?

Mais, quelque haine que Boniface eût excitée, et quelque coupable qu'il se fût rendu envers Célestin, son prédécesseur, Dante n'en condamne pas avec moins de rigueur ceux qui l'outragèrent d'une manière si impie. Il met dans la bouche d'Hugues Capet le récit des crimes de sa race. *Purgatoire*, Ch. XX, v. 86.

Veggio in Alagna entrar lo fiordaliso
E nel Vicario suo Cristo esser catto.
Veggiolo un' altra volta esser deriso :
Veggio rinovellar l'aceto e 'l fele
E tra vivi ladroni essere anciso.

« Je vois entrer les fleurs de lys dans Anagni, et Christ fait » captif dans la personne de son vicaire. Je le vois une seconde » fois livré à la dérision ; je le vois de nouveau abreuvé de fiel » et de vinaigre, et livré à la mort entre des brigands ».

CHAPITRE XXV.

Considérations sur le treizième siècle.

Nous venons de terminer pour l'Italie, l'histoire du treizième siècle; d'un siècle pendant lequel les peuples, faisant successivement et vainement l'essai d'un grand nombre de constitutions populaires, éprouvèrent toutes les calamités qu'une liberté désordonnée peut entraîner à sa suite; d'un siècle cependant, qui prépara les plus grands développemens de l'esprit humain, et qui donna la poésie et les arts aux nations modernes. Aucun espace de temps ne mérite peut-être un examen plus réfléchi des philosophes; aucun ne contient en soi le germe de plus d'idées et de plus d'évènemens.

Une des choses qui, sous le rapport politique, caractérisent l'esprit des villes libres pendant ce siècle, c'est la haine du peuple contre la noblesse, et les tâtonnemens des législateurs populaires, pour chercher une

garantie de l'ordre social, tantôt dans la propriété, tantôt contre la propriété elle-même. La question de la propriété, comme limitant ou comme donnant seule les droits politiques, pour les citoyens d'un État libre, a de nouveau été agitée de nos jours; mais ceux qui l'on traitée étoient loin de connoître toutes les expériences qui ont été faites par nos devanciers, dans un siècle vraiment libre, et avec des moyens de succès que la Providence n'a point accordés à tous les temps. Nous croyons ne point nous écarter de notre sujet, en examinant ici, d'une manière plus générale, les essais de constitution qui ont été faits en Italie, dans leurs rapports avec la propriété, et en cherchant à reconnoître dans l'observation de ces rapports, les vrais principes de l'ordre social.

Mais avant tout, il faut écarter une distinction, ou plutôt une dispute de mots, sur laquelle on a beaucoup insisté, afin de se conformer aux idées populaires de chaque siècle; tandis que les choses et les idées représentées par ces mots divers, étoient précisément les mêmes. Dans le moyen âge, on parloit des droits exclusifs des nobles, aujourd'hui de ceux des propriétaires de terre; par ces deux noms, mis quelquefois en opposition l'un avec l'autre, on a toujours

entendu la même classe d'hommes. L'idée qu'on se forme de cette classe a toujours été complexe ; l'autorité et le crédit qu'on a voulu lui confier ont toujours été le résultat de deux attributions différentes qu'elle réunit. L'idée d'une fortune impérissable, inséparable du sort de la patrie, s'est jointe à l'idée d'une éducation plus relevée, de sentimens plus distingués, d'un esprit de famille, d'un esprit de corps attaché à l'honneur, de longs souvenirs, et à l'espérance de la perpétuité.

Les législateurs du moyen âge n'avoient point considéré la noblesse, comme détachée de ses propriétés territoriales ; ils n'avoient point supposé que ce fût une prérogative uniquement inhérente au sang, qu'on ne pût jamais acquérir par le mérite, ou même, plus simplement encore, par la transformation de la richesse mobiliaire en immeubles. L'histoire des républiques d'Italie nous présente à chaque génération, des familles commerçantes, qui, devenues propriétaires, furent considérées aussi comme devenues nobles. Les Cerchi que nous venons de voir ; les Albizzi, les Alberti et les Medici que nous verrons bientôt s'élever à Florence ; les Adorni et les Fregosi, à Gênes, en sont des exemples assez connus. Mais l'on éprouvoit une certaine honte, à

reconnoître tant de mérite dans la richesse, qu'elle pût seule placer un homme au premier rang de la société; l'on ne vouloit pas présenter la noblesse, comme un prix proposé à cette lutte pour l'argent, qui s'établit assez d'elle-même parmi les hommes; l'on ne vouloit pas poser en principe, que, de quelque manière qu'un plébeïen fît fortune, les biens qu'il accumuloit lui donnoient des titres au respect et à l'obéissance de ses égaux.

De même aujourd'hui, les économistes, qui, dans leurs nouveaux systêmes, ont voulu établir en principe, que la patrie appartenoit aux seuls propriétaires de terre, et qu'après eux, il n'y avoit point de citoyens; les économistes n'ont pas supposé cependant que la propriété donnât une base suffisante à l'ordre social, de quelque manière qu'elle fût acquise, et que des brigands qui s'empareroient d'un gouvernement, pussent, en se partageant les terres des vaincus, acquérir aussitôt les sentimens patriotiques, les intérêts, toujours conformes à ceux de l'État, qu'ils supposent à la classe des propriétaires. Les économistes veulent aussi une longue transmission; ils veulent que le respect antique pour le droit de propriété, réponde du respect futur, pour ce même droit et pour tous les autres. Ils demandent les longs souvenirs et les longues

espérances ; ils demandent les affections locales ; ils demandent la fierté, née de l'indépendance, la bienveillance qu'entretient une profession exempte de jalousies, la confiance qu'excite une fortune qui n'est point soumise au hazard ni au caprice des hommes, l'illustration héréditaire des vertus des ancêtres, la noblesse enfin ; et s'ils ne prononcent pas ce nom, c'est par un vain respect pour les préjugés de leur siècle, qu'ils partagent peut-être, au lieu de les apprécier ; c'est quelquefois encore, parce qu'ils se placent en dehors de la noblesse, et à portée cependant des propriétés territoriales, et qu'en accordant tout à la classe qu'ils mettent en possession des droits de cité, d'une manière exclusive, ils veulent à toute force, s'inscrire eux-mêmes dans son rôle.

Beaucoup de vertus en effet semblent héréditaires dans la classe des nobles ou des propriétaires de terre ; et s'il falloit qu'une nation fût gouvernée par un seul ordre de l'État, il n'y auroit pas de raison sans doute, pour choisir aucun autre ordre, de préférence à celui-là. Mais heureusement les nations n'en sont pas réduites à la honteuse nécessité de se donner des maîtres ; il existe pour elles une loi universelle, une loi sans exceptions, qui les condamne à la servitude,

toutes les fois qu'elles auront attribué ou à 1285.
une classe, ou à un homme, ou même à une seule assemblée, dût-elle contenir tous les hommes de la nation, la totalité du pouvoir souverain; toutes les fois qu'elles n'auront pas réservé en dehors du gouvernement, un droit et des moyens de résistance, pour garantir les individus des usurpations du pouvoir souverain, pour empêcher que la liberté civile ne soit violée par les gouvernans, et pour mettre hors de doute, que les citoyens n'ont point renoncé à tous leurs droits individuels, pour les fondre dans l'État dont ils font partie. Il n'y a, il ne peut y avoir de gouvernement libre, que celui qui est mixte; que celui où, pour qu'aucune partie de la nation ne devienne toute-puissante, aucune n'est revêtue de la souveraineté; pour qu'aucune partie de la nation ne soit opprimée, aucune n'est dépouillée de tout droit politique, et de toute part au pouvoir suprême; que celui où, l'équilibre maintenant la liberté, il n'existe jamais dans l'État une puissance telle qu'elle puisse violer impunément le contrat social; que celui enfin, où la puissance souveraine existe, mais où il n'existe point de souverain, excepté la nation elle-même, puisque seule elle réunit tous les droits qui composent la souveraineté.

Ce n'est pas à dire que tous les hommes doivent ou puissent avoir une part égale à cette souveraineté; bien au contraire, ils ne doivent influer sur le gouvernement que dans la proportion des sentimens qu'ils éprouvent; et les classes inférieures du peuple, qui n'ont jamais d'idée sur le gouvernement, n'ont souvent pas même de sentiment à son égard. Il ne faut point les questionner sur ce qui n'a point pu être l'objet de leurs pensées; leur suffrage de commande ou d'imitation, n'exprime que les vœux des intrigans qui les conduisent. Mais ces classes elles-mêmes, arrivent à sentir lorsqu'elles sont opprimées; leur voix est sacrée quand elles se plaignent; leur voix est sacrée encore, quand l'enthousiasme de la vertu leur fait rendre un hommage volontaire aux hommes les plus héroïques de la nation; si l'on impose silence à leurs murmures, si l'on méprise leurs choix; la tyrannie pèse sur elles, et la nation a cessé d'être libre.

Les talens, la richesse, la naissance, mettent de grandes différences entre les hommes; et ceux qui sont favorisés de ces avantages, sont plus propres que d'autres à gouverner leurs compatriotes. Avec plus d'aptitude, ils ont même peut-être plus de droit au pouvoir. Les talens les rendent plus capables de faire

le bien général, la richesse lie leur intérêt à la prospérité publique, la naissance lie leur gloire à l'honneur national. Que la société mette leur distinction à profit; qu'elle se garde de repousser ces hommes dans la foule dont ils sont séparés; mais qu'elle se garde également de leur confier tous ses droits. Livrée comme une propriété, aux mains de ceux que le savoir seul distingue, elle pourroit se voir sacrifiée à de vaines théories; les philosophes pourroient, par de cruelles expériences, vouloir vérifier sur elle leurs dangereuses abstractions. Abandonnée aux riches, elle seroit exploitée comme une ferme, par leur dur égoïsme; la main de fer de la nécessité seroit appesantie sur les pauvres; et la propriété, qui n'est qu'une concession de l'ordre social, un privilége accordé à quelques-uns pour l'avantage de tous, seroit rendue plus sacrée que la santé ou la vie des hommes. La société rendue sujette des nobles, ceux-ci abreuveroient le peuple d'humiliations; ils regarderoient leur sang, comme étant d'une autre nature que celui de la classe vile qu'ils se plairoient à fouler aux pieds; les lois ne seroient rien pour eux; elles n'existeroient que contre leurs inférieurs, et aucune gloire ne seroit permise à celui qui naîtroit au-dessous d'eux. Le secret de la législation, c'est d'établir la

garantie nationale de la liberté, en conservant à chaque classe, à chaque ordre, à chaque individu, ses droits, ses priviléges, son influence sur la société, en proportion de l'intérêt qu'il peut y prendre. Mais le principe sacré, le principe conservateur de tout gouvernement libre, c'est que la souveraineté n'appartient ni aux classes, ni aux ordres, ni aux conseils, ni aux individus; que la souveraineté n'est nulle part hors de la nation toute entière; que nulle part n'existe celui qui pourroit vouloir au nom de tous, tout ce que chaque individu pourroit vouloir lui-même, imposer à tous, les sacrifices que chaque individu pourroit consentir à s'imposer.

Cependant, ont dit les économistes, la nation n'est composée que de propriétaires de terre; car, comme on pourroit supposer une ligue entre ceux-ci pour exclure tous les non propriétaires d'un pays, on doit reconnoître aussi qu'il dépend des premiers d'imposer des conditions à ceux qu'ils veulent bien laisser habiter sur leur sol (1). Etrange raisonnement?

(1) On retrouve cette opinion dans Garnier, *Note* 32 [illegible] *traduction d'Adam Smith*. T. V, p. 306. Cet économiste célèbre est dans cette occasion l'organe de toute la secte. — J'ai déjà combattu les mêmes raisonnemens, d'après les principes d'Adam Smith sur l'économie politique, dans ma *Richesse Commerciale*, L. I, c. 3, p. 60.

dont on pourroit aussi bien conclure l'esclavage absolu de tout ce qui n'est pas propriétaire : car il n'est pas plus difficile de supposer un accord de tous les propriétaires de l'univers, que de tous ceux d'une nation. Quel est donc le terme des humiliations auxquelles seroient forcés de se soumettre les hommes qui seroient chassés de partout ? *A moins qu'ils ne violassent les lois*, dit l'économiste que nous venons de citer. Et qui en doute qu'il faudroit violer les lois, lorsque les lois ne seroient plus que l'expression de la volonté d'une classe usurpatrice qui auroit dépouillé la nation de son héritage; lorsque la propriété, qui n'a d'autre garantie que le contrat social, seroit considérée comme donnant droit de détruire toutes les garanties que le contrat social a réservées pour tous les citoyens ?

Qu'ils sachent donc, les économistes, que leur système a été complètement adopté, et que pendant plusieurs siècles, la souveraineté toute entière a été abandonnée aux seuls propriétaires du sol; car le sol de l'Europe avoit été divisé entre les nobles, qui n'étoient encore que des soldats, et il n'y avoit pas dans tout l'Occident une seule parcelle de terre qui ne fût la propriété d'un gentilhomme. Ces propriétaires voulurent que la seule condition moyennant laquelle on pourroit habiter sur

leur sol, fût la servitude; et, comme il n'y avoit plus d'asile ouvert à ceux qui ne vouloient pas souscrire à cette condition, les propriétaires convinrent entr'eux de se renvoyer les fuyards (1). Grâce à la Providence, grâce à l'esprit de liberté qui se nourrit et s'exalte dans les réunions d'hommes, de telles lois furent violées. Partout où sur la propriété d'un noble, les habitations rapprochées des marchands et des artisans formoient une ville; les bourgeois de cette ville, les armes à la main, forcèrent le noble propriétaire à renoncer à ses prétentions tyranniques, et à reconnoître lui-même les bornes du droit de propriété. C'est ainsi que depuis le dixième au douzième siècle, les gens sans propriété territoriale reconquirent la liberté pour les générations futures.

Pendant le treizième siècle, la querelle entre les nobles propriétaires des campagnes, et les bourgeois établis dans les villes, avoit déjà changé de nature et d'objet. Les premiers reconnoissoient la liberté civile des seconds,

(1) La troisième des lois de Rotharis, roi des Lombards, prononce la peine de mort contre celui qui tente de s'échapper de sa province. *Leges Langobard.* T. I, L. II. *Rer. It.* p. 17. Et les gardiens des ports ou bateaux sur les rivières étoient punis des peines les plus sévères, même de mort, lorsqu'ils favorisoient les fugitifs. *Rotharis Leges* 270 *et suiv., p.* 38.

et prétendoient ne vouloir point y porter dattointes; mais ils demandoient que, par égard pour leur naissance, et même pour la dignité des républiques auxquelles ils s'étoient incorporés, on les chargeât exclusivement de l'administration de l'État. Seuls, disoient-ils, ils pouvoient nourrir ou affamer la cité dont ils faisoient partie; seuls, ils étoient enracinés au sol, et ne pouvoient jamais détacher leur intérêt personnel de l'intérêt de leur patrie; tandis que dans les villes ils avoient déjà vu s'élever des fortunes mobiles qui pouvoient s'accroître au milieu des calamités publiques, et que les commerçans pouvoient dérober avec facilité à toutes les révolutions. Les lois, disoient-ils, ne sauroient atteindre ces nouveaux riches, ils ne donnent à la société aucune garantie ni de leur attachement ni de leur obéissance; étrangers à leur propre cité, leur fortune les asservira plutôt au Soudan qui règne dans Alexandrie et conquiert Saint-Jean d'Acre, à l'empereur de Constantinople, ou au roi de France, à la jurisdiction desquels ils ont confié leurs comptoirs, qu'à leurs propres magistrats.

Les négocians cependant, qui, par un généreux dévouement, supportoient presque seuls les charges de l'État, sur des biens que les financiers de l'État n'auroient jamais pu

atteindre; les négocians s'indignèrent de ce qu'on osoit prétendre les exclure d'une souveraineté qu'ils avoient conquise, et dont ils étoient encore l'appui. Comme il n'est jamais vrai qu'aucune classe ait à elle seule un intérêt toujours conforme à celui de l'État, ils pouvoient répondre avec avantage aux allégations des gentilshommes. Ceux-ci prétendoient nourrir le peuple, parce que sur leurs terres avoit été récolté tout le bled qui avoit été porté au marché; à non moins juste titre les négocians prétendoient le nourrir, parce qu'ils lui avoient fourni tout l'argent avec lequel ce bled avoit été acheté. Ils avoient fait plus, ils avoient fourni au gentilhomme tous ses moyens de culture; car les fruits de la campagne sont dus bien autant au capital mobilier qui les fait naître, qu'au sol qui les porte. Les négocians, il est vrai, ne donnoient pas de garantie à l'État; mais c'est eux, au contraire, qui en exigeoient une de lui, LA LIBERTÉ. Fidèles à leur patrie tant qu'elle étoit libre, et ils l'avoient prouvé dans ses calamités, ils n'étoient pas de ces hommes qu'un tyran peut atteindre et enchaîner: sur le libre Océan, ces libres voyageurs au milieu de nations asservies, ils prépareroient dans l'exil les jours de la vengeance et de la liberté; tandis que les nobles, vendus tour-à-tour ou aux empereurs,

ou aux Condottieri, ou aux petits tyrans qui avoient élevé une principauté au milieu de leurs égaux, n'avoient que trop prouvé qu'ils se laissoient enchaîner par leurs propriétés territoriales, et que ces propriétés étoient une garantie, non point de leur amour pour leur patrie, mais de leur obéissance, en temps de paix, au maître quel qu'il fût; de leur lâcheté, en temps de guerre, vis-à-vis de l'ennemi quel qu'il fût, lorsqu'il pouvoit envahir et détruire leurs campagnes. Tant que les nobles vénitiens, voués uniquement au commerce, s'interdirent de posséder la moindre petite ferme au-delà de leurs lagunes, ils bravèrent les offorts et des Barbares et de l'Europe combinée contr'eux: lorsqu'ils échangèrent ces fortunes fugitives contre des fonds en terre ferme, ils attachèrent eux-mêmes, à leur col, la chaîne par laquelle tout ennemi puissant pouvoit les saisir. « Quelle fut, ci-» toyens, la politique de nos ancêtres? » disoit le comte Ugolin aux Pisans, quand il vouloit leur faire signer la paix avec la ligue guelfe. « Ils conquirent la Sardaigne; ils con-» quirent la Corse; ils ambitionnèrent des » richesses au-delà des mers; mais les villes » leurs voisines ils voulurent les conserver » pour amies. Ils ne disputèrent point aux » Florentins leur vaste et riche territoire. A

» quoi nous sert, en effet, la guerre que
» nous faisons à Florence ? à nous donner
» pour ennemis nos sujets de Buti et de Cal-
» cinaia, parce que leurs propriétés sont
» dévastées, et à nous exposer à des humi-
» liations douloureuses, pour des biens qui
» ne sont point nos vraies richesses » (1).

Les nobles, cependant, n'étoient pas seuls propriétaires ; il y avoit encore deux classes d'hommes qui avoient un droit sur le sol ; des marchands qui possédoient des habitations à la ville et des maisons de plaisance à la campagne ; des paysans que les républiques avoient affranchis. Mais les premiers, dont la propriété mobiliaire surpassoit souvent trente et cinquante fois la valeur de leurs immeubles, n'avoient point adopté les sentimens qu'inspiroit aux nobles une propriété toute foncière ; et quoique le triomphe d'un parti fût presque toujours accompagné de la démolition des maisons et du séquestre des campagnes du parti contraire, ils n'en conservoient pas moins l'indépendance de leur caractère au milieu des révolutions. Les paysans, d'autre part, ne connoissoient aucun intérêt aux affaires publiques ; ils obéissoient sans délibération à qui vouloit

(1). *Chroniche di B. Marangoni. Supplement. Script. Etrur.* T. I, p. 570.

leur commander. Dans les hommes d'une classe tout-à-fait inférieure, il n'y a que la vie des villes et l'habitude d'être rassemblés, qui puisse élever les idées au-dessus du cercle étroit des intérêts domestiques, et rappeler qu'il existe une nation au bonheur de laquelle on doit songer.

Tant que les négocians des républiques italiennes ne demandèrent qu'une part à la souveraineté, proportionnée à l'intérêt qu'ils prenoient au bien-être de leur patrie, leur prétention étoit juste, et conforme aux droits d'un peuple libre. Mais l'irritation d'une longue querelle, l'ambition que les succès nourrissent, et les déréglemens de leurs adversaires, firent bientôt sortir de toute borne ces nouveaux chefs du peuple; et dans les vingt dernières années du treizième siècle, non-seulement les nobles furent contraints de mettre en commun des prérogatives qu'ils avoient voulu s'attribuer exclusivement, ils en furent absolument dépouillés eux-mêmes. Les cités, se considérant comme des républiques mercantiles, ne voulurent plus avoir pour chefs que des marchands. Les seigneurs des arts à Florence durent tous appartenir à un commerce ou métier, et l'exercer personnellement (1). Les

(1) *Ordinament. Justitiæ*, Rub. 32 et 90.

neuf seigneurs et défenseurs de la communauté de Sienne, d'après le statut même de leur création, durent être marchands, et gens de moyenne condition (1). Les Anziani de Pistoia durent également être marchands et bourgeois, à l'exclusion perpétuelle des anciens nobles, et de ceux que l'État anobliroit, en punition de leurs crimes (2). Dans les deux derniers chapitres nous avons rendu compte de ces lois, et des révolutions ensuite desquelles elles furent établies. Des lois semblables, vers le même temps, avoient été portées dans les autres villes. Il y avoit aussi à Modène un registre, intitulé le *livre des nobles*, dans lequel tous les gentilshommes étoient inscrits, avec quelques bourgeois que les tribunaux leur avoient associés comme coupables des mêmes désordres, et tous ensemble étoient exclus de tous les offices publics (3). La même législation s'établit ensuite à Bologne, à Padoue, à Brescia, à Pise, à Gênes, et dans toutes les villes libres.

L'exclusion absolue des propriétaires fonciers de toute part à l'administration, enfin a-

(1) *Malavolti Storia di Siena*, P. II, L. I, [illegible].

(2) *Jacopo Maria Fioravanti*, c. 16, p. 239.

(3) *Antiquit. Italic. Medii. Ævi.* T. IV, Dissertat. LII, p. 673.

de très-grands désordres ; mais non point ceux cependant que les économistes supposent qu'on devroit craindre dans un cas semblable. Le gouvernement fut, à plusieurs égards, très-partial et très-injuste, comme le sera toujours le gouvernement d'une seule classe sur toute une nation ; mais il ne sacrifia point les campagnes à l'industrie des villes ; il fut même remarquablement favorable à l'agriculture. J'ai parlé, dans un autre ouvrage, des restes encore visibles de la grande prospérité des campagnes sous le gouvernement des anciennes républiques toscanes, et de la différence que l'œil le moins exercé peut saisir entre les fiefs qu'a enrichis leur réunion à la république, et ceux qui sont demeurés misérables sous la domination de leurs anciens seigneurs (1). Le gouvernement des marchands ne fut point non plus exclusivement occupé de commerce ; sa conduite fut, au contraire, plus libérale que celle des monarques qui lui ont succédé. Comme les négocians employoient presque toute leur fortune dans des pays étrangers où ils ne pouvoient point espérer de privilége, tout ce qu'ils demandoient c'étoit d'y jouir de la

(1) Tableau de l'agriculture toscane. *P. III*, §. 1, *p.* 226 *et suiv.*

liberté ; aussi chez eux en donnoient-ils l'exemple ; peu de monopoles ont été créés par leurs lois, et l'on est étonné de voir combien leurs historiens nous parlent peu du commerce, quoique tous les citoyens de l'État et ces écrivains eux-mêmes y fussent intéressés.

Mais l'aristocratie des marchands, une aristocratie roturière, devint bientôt odieuse à toutes les autres classes de la nation. L'on peut regarder comme injustes les priviléges de la naissance ; cependant des priviléges contre la naissance sont plus injustes encore. Les nobles ne pouvoient pas se soumettre à une exclusion qu'ils devoient regarder comme tyrannique ; les hommes d'un rang inférieur aux bourgeois, ne pouvoient pas admettre une distinction qui ne comprenoit point ce qu'ils regardoient comme réellement distingué. La richesse est trop souvent la récompense de la bassesse ou du vice, pour que par elle-même elle puisse inspirer la confiance et le respect. Les bourgeois inventèrent bien une nouvelle dénomination pour eux-mêmes ; ils s'appelèrent les citoyens opulens (*popolani grassi*), croyant se séparer ainsi des ordres inférieurs qu'ils appelèrent la populace, ou *la plebe* ; mais cette opulence dont ils s'enorgueillissoient n'inspiroit

aucune considération. La noblesse nouvelle étoit pour l'ancienne un objet de haine, pour le peuple de dérision, pour tous de jalousie : elle fut attaquée avec fureur par les ordres qui lui étoient et supérieurs et inférieurs; elle se défendit par les moyens les plus arbitraires : à Florence, la fameuse ordonnance de justice fut portée pour mettre les nobles, en quelque sorte, hors de la protection des lois; les tribunaux se laissèrent dominer par les passions des gouvernans, la justice fut violée par des sentences prévotales, l'humanité offensée par des tortures et des supplices. « La même cause, dit Machiavel (1), » qui a divisé Rome, s'il est permis de com- » parer les petites choses aux grandes, a » divisé aussi Florence; mais ses effets, dans » l'une et l'autre ville, ont été bien différens; » l'inimitié qui, dans les commencemens de » Rome existoit entre le peuple et les nobles, » s'y terminoit par des disputes : à Florence » par des combats. A Rome, ces disputes » étoient suivies d'une loi; à Florence, de » l'exil et de la mort d'une foule de citoyens; » les querelles de Rome accrurent sans cesse » la vertu militaire : celles de Florence l'ont » entièrement détruite; celles de Rome ont

(1) *Istorie Fiorentine, Proemio del* L. III, p. 191.

» conduit cette ville de l'égalité de ses ci-
» toyens à l'inégalité la plus grande : celles
» de Florence l'ont réduite, d'une inégalité
» très-marquée à une égalité vraiment étrange.
» Tant de diversité dans les effets est provenue
» de la différence du but que ces deux peuples
» ont eu en vue. Celui de Rome désiroit jouir
» des honneurs suprêmes en commun avec les
» nobles : celui de Florence combattoit pour
» posséder seul le gouvernement, sans que
» les nobles y participassent. Et comme le
» désir du peuple romain étoit bien plus
» raisonnable, les nobles s'en tenoient pour
» bien moins offensés ; aussi cédoient-ils
» facilement sans en appeler aux armes. Après
» quelques différends, on convenoit de porter
» une loi qui satisfît le peuple, et qui cepen-
» dant laissât aux nobles leurs dignités. Mais
» le désir du peuple florentin étoit injurieux
» et injuste ; aussi la noblesse faisoit-elle plus
» d'efforts pour se défendre, d'où vient qu'on
» en venoit à l'exil ou à la mort des citoyens,
» et que les lois qu'on portoit ensuite,
» n'avoient point pour but l'utilité commune,
» mais l'avantage seul des vainqueurs. »

Dans les démêlés des citoyens, d'abord avec les nobles, et ensuite avec le peuple, la liberté civile fut sans doute fréquemment violée ; les droits que les hommes se sont

réservés par le contrat social, et dont la garantie a même été le seul but de leur association, furent plus d'une fois méconnus; cependant, au milieu de ce désordre, tandis que la liberté civile succomboit, la liberté démocratique restoit encore. Celle-ci se compose, non de garanties, mais de pouvoirs; elle n'assure aux nations ni le repos, ni l'ordre, ni l'économie, ni la prudence; mais elle est à elle-même sa propre récompense. C'est pour le citoyen qui l'a connue une fois, la plus douce des jouissances, que d'influer sur le sort de sa patrie, d'avoir part à sa souveraineté, surtout, de se placer immédiatement sous la loi, et de ne reconnoître d'autorités que celles que lui-même a créées. Cette manière de sortir de soi pour vivre en commun, pour sentir en commun, pour faire partie d'un grand tout, élève l'homme, et le rend capable des plus grandes choses. Les passions politiques font plus de héros que les passions individuelles; et quoique la connexion ne paroisse point immédiate, elles font aussi plus d'artistes, plus de poëtes, plus de philosophes, plus de savans. Le siècle dont nous venons de finir l'histoire, en est la preuve. Au milieu des convulsions de ses guerres civiles, Florence a renouvelé l'architecture, la sculpture et la peinture; elle

a produit le plus grand poéte dont encore aujourd'hui puisse se vanter l'Italie ; elle a remis la philosophie en honneur ; elle a donné une impulsion en faveur des sciences, qui a été suivie par toutes les villes libres d'Italie, et elle a fait succéder à la barbarie les siècles des beaux-arts et du goût.

Le premier des beaux-arts que l'on vit renaître en Italie dans le moyen âge, ce fut l'architecture. Comme l'imitation n'est point son but, et que l'architecture s'élève au-dessus des objets créés, pour représenter les formes idéales de la beauté symmétrique et abstraite, telle que l'homme les conçoit, c'est de tous les beaux-arts celui qui porte le plus immédiatement le caractère du siècle, et qui fait le mieux connoître la grandeur, l'énergie ou la petitesse de la nation où il a fleuri, de l'homme qui l'a perfectionné. C'est l'art qui se passe le mieux de l'héritage des générations précédentes, et qui sait le mieux suppléer par le génie et la force de la volonté, aux petits secrets, aux petites manipulations, aux petites observances nécessaires dans tous les autres, et qu'il faut avoir étudiées avant de commencer à créer. Les pyramides des Égyptiens, antérieures au perfectionnement de tous les autres arts, et même des arts méchaniques, ont transmis à la distance de plusieurs milliers

d'années, la mesure de la force et de la magnificence d'un peuple qui, sans de tels monumens, nous paroîtroit peut-être fabuleux. Le dôme imposant de Florence, et cent édifices également somptueux, qui furent fondés dans le treizième siècle par les républiques italiennes, conserveront également la mémoire de ces peuples libres et généreux, auxquels l'histoire, jusqu'à présent, n'a point rendu justice.

L'architecture du treizième siècle porte encore d'une autre manière l'empreinte des mœurs du temps; elle est toute républicaine; elle est toute destinée à une utilité commune ou à une jouissance commune. Les murs des villes, les palais de la communauté, les temples ouverts à tout le peuple, et les canaux qui répandoient la fertilité sur tout un territoire, ont été construits dans ce siècle. La multiplicité de ces ouvrages, entrepris en même-temps dans toutes les villes d'Italie, fait voir combien l'émulation de pareils gouvernemens est plus favorable aux beaux-arts que le luxe des monarchies; combien l'esprit des communautés, où l'on bâtit en vue du public jusqu'aux maisons privées, donne plus d'encouragement aux architectes, que l'esprit des monarchies, où l'on bâtit en vue du prince jusqu'aux édifices publics; combien

enfin les artistes étoient plus flattés de recueillir les suffrages et l'admiration de leurs concitoyens, que de recevoir l'approbation et la paie d'un maître.

Les canaux publics et les murs des villes, destinés immédiatement et uniquement à l'utilité, s'allient de plus près aux sciences qu'aux beaux-arts. Cependant un génie créateur a toujours dû présider à ces entreprises, qui paroissent bien plus grandes encore, quand on les compare avec les forces de l'État qui les ordonnoit. Le canal nommé *Naviglio grande*, qui conduit les eaux du Tesin à Milan, par un espace de trente milles, fut entrepris en 1179, recommencé en 1257, et heureusement terminé peu après; il forme encore la richesse d'une vaste portion de la Lombardie (1). Dans le même temps, la ville de Milan faisoit rétablir ses murailles, qui ont vingt mille brasses de tour, et elle faisoit construire seize portes de marbre, dont la magnificence auroit pu convenir à la capitale de toute l'Italie (2). Les Génois, de leur côté, construisirent en 1276 et 1283 leurs deux belles

(1) *Memorie della Campagna di Milano del Conte Gio. Giulini*, T. VIII, L. LIV, p. 143.

(2) *Galvan. Flamma Manipul. Florum*, c. 326, T. XI, p. 711.

darses et la grande muraille de leur môle; et en 1295, ils achevèrent le magnifique aqueduc qui, au travers de leurs âpres montagnes, conduit, à un très-grand éloignement, des eaux pures et abondantes dans leur cité (1). Il n'y a pas une seule ville d'Italie qui n'ait entrepris à la même époque quelque ouvrage de même genre. En même-temps, des ponts de pierre furent jetés sur les rivières; les rues et les places publiques furent pavées de larges plateaux de pierre; la commodité des citoyens, et l'élégance intérieure des villes, furent rangées parmi les objets que tout gouvernement libre devoit se proposer d'atteindre (2).

Les progrès de l'architecture religieuse avoient précédé les travaux dont nous venons de parler. Les premiers édifices dignes de notre admiration, que les citoyens élevèrent par la réunion de leurs efforts, furent destinés à rendre hommage à la divinité, et les deux villes dont la liberté précéda celle de toutes les autres, Venise et Pise, furent aussi celles qui, avant toutes les autres, dédièrent des temples magnifiques à l'être suprême. Le

(1) *Georgii Stellæ Annal. Genuens.* c. 4, T. XVII, p. 975, 976.

(2) *Tiraboschi Storia della letterat. Italiana.* T. IV, L. III, c. 6, §. 2, p. 450.

temple de Saint-Marc à Venise, dont l'imposante architecture allie tant de grandeur à la barbarie, fut construit dans le onzième siècle, et achevé vers l'année 1071. Le dôme de Pise, le premier modèle du goût toscan, de ce goût mâle, ferme et imposant, qui n'est ni grec ni gothique, fut commencé en 1063, et achevé vers la fin du onzième siècle (1). Le baptistère, ou l'église de Saint-Jean de la même ville, fut commencé en 1152; et l'admirable tour de Pise, ornée tout à l'entour de deux cent sept colonnes de marbre blanc, et que l'on pourroit considérer encore comme l'ouvrage le plus élégant du moyen âge, lors même que son inclinaison de six brasses et demie en dehors de la perpendiculaire n'attireroit pas tous les regards, et n'exciteroit pas l'admiration des architectes; la tour de Pise fut fondée en 1174.

Ces chefs-d'œuvre des Pisans, la beauté des marbres qu'ils rapportoient d'Orient pour orner les édifices publics de leur patrie, les

(1) Sur les monumens de Pise, outre mes propres observations, j'ai consulté seulement *Tiraboschi*, T. III, L. IV, c. 8, §. 7, p. 425, et les historiens pisans. Mais le premier cite *Dissertazioni sull' origine dell' Università di Pisa*, du même cavalier Flaminio del Borgo, qui a jeté tant de clarté sur l'histoire de cette république, et *Alessandro da Morrona Pisa Illustrata nell' arte del Disegno*. Je n'ai point vu ces deux ouvrages.

modèles de l'antiquité qu'ils étudioient dans leurs voyages, ranimèrent dans cette ville le goût de tout ce qu'il y a de beau et de grand, et l'introduisirent par elle dans le reste de la Toscane (1). Les plus grands architectes du treizième siècle furent Pisans, ou élevés à Pise. On regarde comme la première merveille de l'art, à cette époque, la construction, dans la ville d'Assise, du temple dédié à saint François; or, il paroît prouvé, malgré le témoignage de Vasari, que ce temple fut bâti par Nicolas de Pise, que le même Nicolas travailla au dôme de Sienne, et qu'il eut pour disciples Arnolfo et Lapo (2). Le premier de ces disciples, plus célèbre que son maître, dirigea, depuis l'an 1284 à l'an 1300 qu'il mourut, la construction, à Florence, de la loge et de la place des prieurs, de l'église de Santa-Croce, et de l'église plus magnifique encore du dôme ou de Santa-Maria del fiore. Cette église ne fut point achevée par Arnolphe; mais la première idée de sa coupole, égale en grandeur à celle de Saint-Pierre du Vatican, et portée comme elle dans les airs, appartient à cet architecte. A sa mort, il laissa

(1) *Tiraboschi.* T. IV, L. III, c. 6, §. 5, p. 454.

(2) *Lettere Sanesi del Padre della Valle*, T. I, p. 180, cité par Tiraboschi.

son ouvrage entrepris, sans indiquer comment il entendoit l'achever; et l'étonnante hardiesse de celui qui projeta une coupole semblable, que le reste des hommes croyoit impossible de fermer jamais, le talent de celui qui ferma cette voûte, sans la soutenir pendant la construction par aucun échafaudage, ont assuré une gloire immortelle à Arnolfo et à Brunnelleschi (1).

L'art de la sculpture, soit en marbre, soit en bronze, fit dans le même siècle des progrès non moins admirables; et c'est encore aux Pisans qu'est due la gloire de l'invention, aux Florentins celle du perfectionnement. Dès l'année 1180, Buonanno de Pise coula une magnifique porte de bronze pour le dôme de sa patrie. Cette porte fut détruite dans un incendie en 1596. Mais quelle que fût la beauté de cet ouvrage, il étoit bien inférieur

(1) Vasari, dans ses *Vite de Pittori*, raconte d'une manière très-piquante l'embarras où se trouvoient les Florentins, pour fermer la coupole élevée par Arnolfo, les projets absurdes qui furent proposés, et la hardiesse de Ser Filippo Brunnelleschi, qui défioit tous les artistes de son temps. Michel Ange, qui plaça une coupole semblable dans un plus grand temple, et à une plus grande hauteur, à St.-Pierre, a rendu un hommage éclatant à ses devanciers; il a choisi lui-même la place de son tombeau à Santa-Croce, de telle manière que, les portes du temple étant ouvertes, de son cercueil on pût voir l'admirable coupole d'Arnolfo et Brunnelleschi.

encore aux portes du baptistère de Florence, ouvrage d'Andrea de Pise, fils de l'architecte Nicolas. Ces portes, auxquelles il travailloit vers l'an 1300, ferment une des ouvertures du baptistère; à une autre sont les portes de Guiberti, que Michel Ange jugeoit dignes de servir de portes au paradis. Quoique placées à côté de ces chefs-d'œuvre du siècle des beaux-arts, les sculptures d'Andrea de Pise seront dans tous les siècles un des plus beaux et des plus admirables monumens de l'art de travailler les métaux. C'est un rapprochement curieux que de les comparer aux portes de la basilique de Saint-Paul *fuor di mura* à Rome, ouvrage informe et barbare du règne du grand Théodose, entrepris par les premiers sculpteurs de l'univers, sous la direction du plus puissant monarque de la chrétienté, dans un temps où les artistes avoient de toutes parts sous les yeux les inimitables modèles de l'antiquité, mais où le despotisme seul avoit suffi pour faire reculer la civilisation, et pour étouffer toute espèce de génie. Les portes de Saint-Paul ne sont pas sculptées en relief, mais seulement gravées, et les lignes qui forment le contour des figures sont garnies d'argent; leur travail semble un monument de l'impuissance de l'art, malgré

l'aide de la richesse (1). Les portes du baptistère de Florence sont en *alto rilievo*, distribuées en compartimens qui forment autant de tableaux achevés et d'un travail parfait. On voit aussi parmi les ornemens du dôme de Florence des statues en marbre du même sculpteur; d'autres, de son père, Niccolo Pisano, embellissent la façade du dôme d'Orvieto; et le père Guillaume della Valle assure que Michel Ange et Luca Signorelli se sont formés plus d'une fois sur leur modèle (2).

Le treizième siècle vit paroître aussi Cimabue et Giotto, que les Florentins représentent comme les restaurateurs de la peinture, quoique Pise et Sienne, Bologne et Venise, prétendent avoir eu des peintres plus anciens qu'eux, et au moins leurs égaux en mérite. Il paroît que quelques peintres avoient apporté en Italie, dans le douzième siècle, la manière barbare de peindre des Grecs d'alors, leurs

(1) L'église de St.-Paul fut fondée par le grand Constantin, aggrandie par Théodose, en 386, et terminée par Honorius, en 395. Elle n'est presque construite que des dépouilles d'autres édifices. Les plus magnifiques colonnes des temples grecs y sont rassemblées confusément, et supportent un toit qui ressemble à celui d'une grange.

(2) *Tiraboschi.* T. IV, L. III; c. 6, §. 6; note; p. 456.

lignes dures, leurs figures de profil, leurs attitudes roides et gauches. Tous ces défauts, comparés à la manière, plus barbare encore, des anciens peintres italiens, n'avoient pas empêché qu'on ne les imitât, et qu'on ne profitât de leurs leçons, à cause du brillant de leur coloris, et des fonds d'or avec lesquels ils savoient relever leurs figures. Vasari et Baldinucci assurent que Cimabue, qui étoit né à Florence en 1240, commença par prendre les leçons de ces peintres grecs; mais bientôt son génie lui fit abandonner de pareils modèles, pour en rechercher de meilleurs dans la nature elle-même. Il fut le premier qui réussit à la rendre avec vérité; et tous les anciens écrivains parlent avec admiration de son talent, dont rien encore n'avoit donné l'idée (1).

Giotto naquit, entre 1270 et 1276, à Colle de Vespignano, près de Florence. Il étoit fils d'un simple paysan. Un jour qu'en gardant ses moutons, il dessinoit sur la terre, Cimabue l'observa, fut frappé de son talent, et l'emmena avec lui. « Sous la direction de ce » maître, dit Baldinucci, Giotto se mit à » étudier avec ardeur, et il fit en peu de

(1) *Dante Purgatorio*, Ch. XI, v. 94. — *Comment. Benvenuti Imolens. ad locum. Ant. It.* T. I, p. 1185.

» temps des progrès si admirables, qu'on peut » affirmer que c'est lui qui a ressuscité, en » quelque sorte, l'art de la peinture. Il com- » mença le premier à donner quelque vi- » vacité aux têtes, et à leur faire exprimer » les passions, l'amour, la colère, la crainte » ou l'espérance. Il sut donner des plis plus » naturels aux draperies, et découvrit en » partie les règles du raccourci; enfin, il eut » dans la manière une certaine mollesse que » Cimabue, son prédécesseur et son maître, » n'avoit jamais connue (1). »

Mais bien au-dessus de Cimabue, de Giotto, et de tous les artistes, doit être placée la gloire du poéte créateur qui a donné à l'Italie et sa langue et sa poésie, et la seule énergie dont elle sache se parer encore aujourd'hui; du poéte qui n'a pas cessé d'échauffer et d'inspirer tous les hommes de génie de sa nation, qui a donné son caractère à Michel Ange, et qui, cinq siècles après sa naissance, a formé Alfieri et Monti.

Dante naquit à Florence, en 1265 (2), de

(1) *Baldinucci Notizie de Professori, etc.* T. I, p. 107. *Ap. Tiraboschi.* T. V, L. III, c. 5, §. 7, p. 616.

(2) Les biographes du Dante ne me paroissent point avoir fait attention que Guido Novello ne quitta pas Florence avant le 11 novembre 1266, et qu'avant cette époque, surtout avant

la famille guelfe des Alighieri ou Aldighieri. Son père, Aldighiero des Elisei, avoit sans doute partagé l'exil des Guelfes, après la bataille de Monte Aperto; mais il étoit rentré à Florence avant ses compagnons d'infortune, et pendant que le comte Guido Novello y dominoit encore avec ses Gibelins. Ce père mourut pendant que Dante étoit encore fort jeune; mais notre poéte fut confié aux soins de Brunetto Latini, philosophe dont nous avons déjà parlé dans un précédent chapitre; et avec son aide, et celle du poéte Guido Cavalcanti, son ami, il acquit une connoissance approfondie de toutes les sciences alors cultivées, de toute la littérature ancienne qu'il étoit possible d'atteindre avant que l'imprimerie eût multiplié les livres, et que les copies ignorées d'une foule de classiques fussent sorties de la poussière où on les avoit oubliées. Dante, dans sa jeunesse, étudia aussi aux universités de Bologne et de Padoue; dans un âge plus avancé, et lorsqu'il étoit déjà exilé, il visita celle de Paris, et y suivit un cours de théologie (1). Il unissoit le goût

la victoire de Charles sur Manfred, les Guelfes n'y étoient point rentrés. Il faut donc que le père du Dante eût été rappelé par les Gibelins.

(1) *Benvenuti Imolensis Comment. in Dantis Comœd. Proemium. Ant. It.* T. I, p. 1036.

des beaux-arts à celui des lettres, et son poème fait foi de son amitié pour le peintre Oderigi da Gubbio, pour Giotto, et pour le musicien Casella (1). En même-temps il suivoit aussi la carrière politique et militaire, que tous les citoyens d'un État libre doivent parcourir en commun. Il porta les armes, en 1289, à la bataille de Campaldino, où les Florentins remportèrent une victoire signalée, mais chèrement achetée sur les Arétins; et l'année suivante il combattit aussi à une bataille contre les Pisans, commandés alors par le brave comte de Montefeltro (2).

Les écrivains qui, deux siècles plus tard, commentèrent le Dante, voulant le relever en toute chose, l'ont présenté aussi comme un grand homme d'état, sur qui reposoit presqu'en entier le sort de la république florentine. Marie Philelphe, dans une vie inédite du Dante, prétend qu'il fut chargé de quatorze ambassades, et que dans toutes, excepté la dernière, il obtint ce qui faisoit le but de sa mission. Tous aussi lui attribuent la plus grande part à la détermination que prirent les prieurs d'exiler les chefs

(1) *Purgat.* Ch. XI, v. 79. *Ib.*, v. 88.

(2) *Memorie per la vita di Dante di Giuseppe Benvenuti già Pelli, premesse al* T. IV. *dell' opere di Dante edite dal Zatta*, §. 8. *Ap. Tiraboschi.* T. V, L. III, c. 2, p. 446.

des deux partis qui déchiroient Florence. Mais ce n'est point ainsi qu'en parlent les auteurs contemporains. Dino Compagni, qui étoit prieur lui-même au moment de la révolution, et qui rapporte, avec les détails les plus minutieux, les démarches, les discours, les foiblesses de tous les Florentins qui eurent quelqu'influence, ne met jamais Dante en scène comme un des chefs de l'État. Giovanni Villani, qui vivoit à la même époque, et qui penche plûtôt en faveur des Noirs, comme Dino en faveur des Blancs, garde le même silence. Coppo de Stefani, également contemporain, n'en dit pas davantage (1). Paolin di Piero, autre contemporain florentin, ne nomme pas seulement le Dante dans sa chronique (2); et je crois que le seul fait avéré sur la part qu'eut notre poéte aux affaires publiques, c'est qu'il fut prieur du 15 juin au 15 août 1299, selon les uns, 1300, selon d'autres (3); qu'il fut un des ambassadeurs envoyés à Rome par les Blancs,

(1) *Delizie degli Eruditi Toscani.* T. X, Rub. 234, p. 28.

(2) *Supplem. in Etruriæ Script.* T. II, p. 51 et suiv.

(3) Ces prieurs étoient: Noffo di Guido; Neri di Messer Jacopo del Judice; Neri d'Arrighetto Doni; Bindo di Donato Bilenchi; Ricco Falconetti; Dante Alighieri; Fazio da Miccio, Gonfalonier di Giustizia; Ser Aldobrandino d'Uguccione da Campi lor Notaio. *Delizie degli Eruditi Toscani.* T. X.

en janvier 1302; enfin, qu'il fut compris dans une sentence d'exil, prononcée presqu'en même-temps contre six cents citoyens du même parti que lui. Dans cette sentence il est accusé d'avoir vendu la justice, et reçu de l'argent contre les lois; mais le même reproche étoit adressé avec la même injustice à tous les chefs du parti vaincu. Cante de Gabrielli étoit un juge révolutionnaire qui vouloit trouver des coupables, et qui ne cherchoit pas même une apparence de preuves pour les condamner. La sentence est remarquable par le mélange de latin et d'italien dans lequel elle est conçue; il semble qu'on ait choisi à dessein le langage le plus barbaré pour l'armer contre le poéte qui fondoit la littérature italienne (1).

(1) Voici cette sentence, telle qu'elle est rapportée dans le registre ou Livre XIX^e *delle Riformagioni*, aux archives de Florence.

Condennationès facte per Nobilem et Potentem militem, Dom. Cantem de Gabriellis Potestatem Florentie MCCCII.

(Après quelques autres) XXVII *Januarii*

Dom. Palmerium de Altovitis de Sextu Burghi,

Dantem Allagherii de Sextu Sancti Petri Majoris,

Lippum Becchi de Sextu Ultrarni,

Orlandinum Orlandi de Sextu Porte Domus.

Accusati dalla fama pubblica, e procede ex officio, ut supra de primis, e non viene a particolari, se non che nel Priorato contradissono la venuta Domini Caroli, e metti che fecerunt baratterias, et acceperunt quod non licebat, vel aliter quam

Après son exil, le Dante ne put jamais rentrer dans sa patrie. On lui fit un crime impardonnable d'une tentative qu'il fit, en 1304, en commun avec les autres exilés du parti blanc, pour surprendre Florence; et, comme la persécution avoit engagé notre poéte à s'allier de la manière la plus étroite au parti gibelin; comme il sollicita l'empereur Henri VII de Luxembourg, de prendre en Italie la défense de ce parti; comme enfin son irritabilité, son goût et son talent pour la satire, l'avoient rendu également odieux et redoutable à ses ennemis, la sentence d'exil perpétuel fut confirmée une dernière fois en 1315; et le poéte, après avoir beaucoup voyagé dans presque toutes les parties de l'Italie, se fixa enfin chez Guido da Pollenta, seigneur de Ravenne, où il finit ses jours au mois de septembre 1321, à l'âge de cinquante-six ans. Dans son immortel poème il se fait prédire par Cacciaguida, son trisaïeul, la misère et la dépendance de ses derniers

licebat per leges, et cœt. in libras octo millia per uno, et si non solverint fra certo tempo, devastentur et mittantur in commune, et si solverint, nihilominus pro bono pacis stent in exilio extra fines Tusciæ duobus annis. Delizie degli Eruditi Toscani, *T. X, monumenti n.° 4, p.* 94. — Tiraboschi rapporte une sentence aggravante, prononcée par le même Cante, le 10 mars de la même année, pour soumettre à la peine de mort le Dante et ses compagnons, s'ils étoient pris. *T. V, L. III, c. 2, p.* 448.

jours, si humiliante pour une ame fière. « Tu » laisseras, lui dit-on, tout ce que tu chéris » avec le plus de tendresse, et c'est là le » trait que l'arc de l'exil lance avant tout » autre; tu éprouveras quelle est l'amertume » du pain d'autrui, et comme c'est suivre » un sentier pénible que de monter et de » descendre par l'escalier de l'étranger (1). » Il se fait prédire encore, par le même Cacciaguida, l'inimitié qu'il excitera contre lui par l'amertume de ses reproches; mais ces considérations ne l'arrêtent point à côté de celle de sa gloire. « Car, dit-il, si je me » montre ami timide de la vérité, je crains » de ne point trouver de vie chez ceux » qui appelleront notre temps le temps an- » tique (2). »

Le poème du Dante, sur lequel repose sa réputation, est, comme chacun sait, le récit

(1) *Paradiso.* Ch. XVII, v. 55.

Tu lascerai ogni cosa diletta
Più caramente, e questo è quello strale,
Che l'arco dell' esilio pria saetta.
Tu proverai sì come sa di sale
Il pane altrui, e come è duro calle
Lo scendere e'l salir per l'altrui scale.

(2) *Paradiso.* Ib., v. 118.

E s'io al vero son timido amico,
Temo di perder vita tra coloro,
Che questo tempo chiameranno antico.

d'un voyage mystérieux au travers des enfers, du purgatoire et du paradis; il assigne pour époque à ce voyage l'année 1300, depuis le lundi saint jusqu'au jour même de Pâques, époque à laquelle Dante étoit âgé de trente-cinq ans; il parcourt les deux premiers royaumes des morts sous la conduite de Virgile, et le paradis sous celle de Béatrix de Portinari, qu'il avoit aimée dans sa jeunesse, mais qui étoit morte en 1290; ce poème, divisé en cent chants, dont chacun ne passe guères cent cinquante vers, n'excite pas moins notre admiration par l'étonnante conception de ce monde des morts qu'il déploie tout entier à notre vue, que par la majesté de ses tableaux, la profonde sensibilité de quelques-unes des épisodes, et la richesse d'idées et de connoissances qu'il suppose dans l'auteur. Nous avons déjà inséré dans cet ouvrage plusieurs passages du Dante, et c'est d'après lui-même qu'il faut le juger.

Deux écrivains qui sont nés avant la mort du Dante, qui tous deux l'ont enrichi de commentaires, et qui étoient mieux à portée que personne de connoître son histoire, s'accordent à dire que Dante avoit composé les sept premiers chants de son poème avant son exil (*). Il me semble qu'il seroit difficile

(*) Gio Boccacio, *origine, vita, studi e costumi di Dante,*

de produire une autorité assez forte pour réfuter la leur. Les preuves internes que Maffei, Flaminio del Borgo, et quelques autres ont fait valoir contre ce récit, ne sauroient être admises; car il n'est pas douteux que le Dante n'ait retouché tout son ouvrage à plusieurs reprises, et n'y ait ajouté, en diverses places, des vers analogues à l'époque à laquelle il y mettoit la dernière main. La touchante épisode de Francesca de Rimini, le morceau de tout le poème où il y a le plus de délicatesse et de sensibilité, porte l'empreinte des ménagemens que le Dante croyoit devoir à Guido da Pollenta, père de Francesca, son protecteur et son hôte à la fin de ses jours (1). Dans le premier chant, du vers 101 à 111, on trouve une prédiction relative à Cane della Scala, où sa grandeur future est annoncée; prédiction qui n'a guère pu être écrite avant l'année 1318, que Cane fut élu chef de la ligue gibeline. Tous les commentateurs, sans exception, se sont obstinés à supposer que l'on commençoit à écrire un poème par le premier vers, et que l'on suivoit jusqu'au dernier, sans jamais retourner

dalla p. 47, Ediz. di Firenze, 1723; e nel suo commento. Inferno. Cant. VIII. *Et apud Flaminio del Borgo*, p. 45. — *Benvenuti Imolensis Comment.* Cant. VIII, v. 1, p. 104.

(1) *Inferno.* Cant. V, v. 73 et suiv.

en arrière; ce qui, d'après le passage sur Can Grande, devoit les mener à conclure que Dante n'avoit commencé son immortel ouvrage que trois années avant sa mort; tandis qu'il n'avoit pas trop de toute la vigueur de la jeunesse pour en concevoir le plan, et qu'il a dû s'y mettre pendant qu'il étoit encore échauffé par les leçons de son maître Brunetto. Latini, mort en 1294, et par les encouragemens de son ami Guido Cavalcanti, mort avant l'exil du Dante, en 1302.

Une anecdote rapportée par plusieurs auteurs contemporains, peut confirmer ce que dit Boccace, que le Dante avoit ébauché les sept premiers chants de son poème, avant son exil. Il savoit que la copie qu'il en avoit laissée à Florence, fut vue, non-seulement par Dino Frescobaldi ou Dino Compagni, qui la lui renvoyèrent, mais encore par plusieurs autres personnes auxquelles elle suggéra, en 1304, l'idée d'une fête bien étrange. On donnoit ordinairement à Florence, des fêtes pour le premier jour de mai. « Les habitans » du bourg San-Priano envoyèrent un hé- » raut, proclamer dans toutes les rues, nous » dit Villani, que quiconque vouloit savoir » des nouvelles de l'autre monde, devoit se » rendre le premier de mai, sur le pont de » la Carraia, ou sur les quais de l'Arno. Ils

» avoient préparé sur l'Arno, des barques » surmontées d'échafauds, qu'ils avoient ac- » commodées à la ressemblance et figure de » l'enfer, avec des feux, des supplices et » des martyres. Il y avoit des hommes déguisés » en démons, qui faisoient horreur à voir; » d'autres étoient nus, et sembloient des » ames exposées à divers tourmens, avec des » cris horribles, des sifflemens et des tem- » pêtes. Le tout ensemble formoit un spectacle » odieux et épouvantable. Comme cependant, » pour la nouveauté de ce divertissement, » une foule de citoyens s'y étoit rassemblée, » le pont, qui étoit alors de bois, étant sur- » chargé de cette foule prodigieuse, tomba » avec ceux qui étoient dessus; un grand » nombre d'entr'eux furent tués par la chûte, » ou se noyèrent dans l'Arno; beaucoup » d'autres furent blessés, et ce qui avoit été » annoncé par plaisanterie, se changea en » vérité: plusieurs allèrent savoir des nou- » velles de l'autre monde (1). » Les deux historiens qui racontent cette horrible fête, ne nomment point le *Dante; mais comment ne* pas supposer que la lecture des premiers chants de son poème, qu'on lui renvoya de

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 70, p. 403. — *Marchione di Coppo de Stefani. Delizie degli Eruditi Toscani*, T. X, L. IV, Rub. 243, p. 39.

Florence, justement à cette époque, fit naître la pensée de représenter ce qu'il avoit si bien peint à l'imagination, mais qu'il falloit se garder de présenter aux sens.

Le Dante fut déterminé, sans doute, par la publication du jubilé, à choisir l'année 1300 pour son voyage mystérieux, soit qu'il eût entrepris son poème avant ou depuis cette époque. C'étoit un moment favorable pour visiter le vaste empire des morts, que le point qui séparoit un siècle d'avec l'autre, et les hommes de deux générations. De plus, il y eut dans cette fête séculaire, quelque chose qui frappoit l'imagination, et qui la forçoit à retourner sur le passé. Boniface VIII, se fondant sur de prétendues traditions, accorda une indulgence plénière pour tous leurs péchés, à tous ceux qui, s'étant confessés, visiteroient quinze jours de suite les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul, à Rome. Les Romains seuls, comme ils n'avoient point de pélerinage à faire pour y arriver, au lieu de quinze, durent les visiter trente jours de suite. Chaque vendredi et chaque jour de fête, on exposoit à la vénération des pélerins, le suaire du Christ, recueilli par sainte Véronique. Quoique Boniface, comme nous l'avons vu, inspirât peu de respect ou d'affection au monde chrétien, l'église entière

n'entretint aucun doute sur l'efficacité des indulgences qu'il accordoit; et de toutes les parties de la chrétienté, les hommes de tous les rangs se portèrent en foule à Rome, pour recueillir ces grâces spirituelles. Giovanni Villani, qui fit lui-même ce pélerinage, assure que, pendant toute la durée de l'année, il y eut constamment à Rome, deux cent mille étrangers qui arrivoient, visitoient les églises, et repartoient pour être remplacés par d'autres (1). Ces flots d'étrangers qui se réunissoient en un même lieu, de toutes les parties du monde, qui se pressoient, se heurtoient, pour se préparer à se présenter devant le juge suprême, ne ressembloient point mal à cette foule toujours nouvelle, que Dante voyoit se présenter pour passer l'Achéron.

Ed avanti che sien di là discese,
Anche di quà nuova schiera s'aduna (2).

On ne sait pas mieux l'époque à laquelle Dante publia son poème, que celle à laquelle il commença de l'écrire. Nous avons déjà remarqué qu'il y fit de nouvelles additions,

(1) *Giovanni Villani*, L. VIII, c. 36, p. 367. — Ce fut au retour de ce voyage, l'esprit frappé de ce que sa génération avoit en quelque sorte défilé sous ses yeux, que Villani entreprit d'écrire son histoire.

(2) *Inferno*. Canto III, v. 116.

en 1318, et peut-être continua-t-il jusqu'au moment de sa mort. Avant l'invention de l'imprimerie, l'époque où un ouvrage cessoit d'être la propriété de l'auteur, pour devenir celle du public, n'étoit point si marquée qu'aujourd'hui, et les ouvrages du Dante étoient sans doute connus de plusieurs, longtemps avant qu'il y eût mis lui-même la dernière main. Franco Sacchetti raconte que le peuple les chantoit à Florence, avant que le Dante fût exilé (1), et que ce poéte ne pouvoit pas retenir sa colère, quand il entendoit défigurer ses vers par un maréchal ou par un ânier, qui ne le connoissoient pas.

Quelle qu'eût été la sévérité des Florentins envers le Dante, et l'injustice de leurs jugemens, après sa mort, la publication de son poème éleva ce citoyen illustre au rang qu'il méritoit d'occuper. De toutes parts on entreprit de le commenter; les fils du Dante, Pierre et Jacob, furent les premiers qui l'enrichirent de leurs notes. Jean Visconti, archevêque et seigneur de Milan, rassembla,

(1) Franco Sacchetti, florentin, est né en 1335, et mort vers 1400; son témoignage est donc d'un assez grand poids sur la date des publications du Dante. — Comme l'ânier interrompoit ses vers pour crier *Arri* en fouettant ses ânes, Dante le frappa, et lui dit: *Questo arri non vi misi io.* Novelle LII et LIII. *Ed. di Verona* 1798, p. 119-122.

en 1350, les six hommes qu'il jugea les plus savans de toute l'Italie : deux théologiens, deux philosophes, et deux antiquaires florentins, pour qu'ils écrivissent un commentaire sur la *divine comédie* (1). Une chaire fut fondée à Florence, en 1373, pour commenter le Dante, et Boccace fut le premier professeur de cette science nouvelle ; une autre chaire fut établie à Bologne, pour le même objet ; et Benvenuto d'Imola, dont nous avons les commentaires, y fut le premier professeur. Les Florentins redemandèrent à plusieurs reprises, mais toujours inutilement, les cendres du Dante, aux successeurs de Guido da Pollenta ; ils frappèrent des médailles en son honneur, et ils couronnèrent solemnellement de lauriers sa statue dans leur baptistère.

Le Dante a réuni des connoissances si variées, qu'il suffiroit seul, à prouver les progrès que les sciences et la philosophie avoient faits de son temps ; mais beaucoup d'autres suivoient la même carrière ; et quoiqu'il y ait entr'eux et le Dante, la différence qui existe toujours des talens au génie, cependant on peut voir par eux, que l'amour de l'étude et l'ambition de la gloire littéraire, étoient universellement

(1) *Tiraboschi*. T. V, L. III, p. 458.

répandus; et que si le Dante s'est élevé au-dessus de son siècle, c'est qu'il s'est élevé aussi au-dessus de la nature humaine.

De cette foule, nous ne choisirons qu'un seul homme, Guido Cavalcanti, en même-temps poéte, philosophe, et chef de parti. Boccace nous dit de lui, dans une de ses novelles (1) : « Qu'il étoit un des meilleurs » logiciens qu'il y eût au monde, et très-» versé dans la philosophie naturelle. Il étoit » plein d'amabilité et de goût; il parloit avec » grâce; il savoit mieux que personne, faire » tout ce qui convient à un gentilhomme; » de plus, il étoit fort riche, et disposé à » traiter avec générosité ceux qu'il croyoit » le mériter. Mais ses spéculations l'éloignoient » quelquefois de tout commerce avec les » hommes; et comme il tenoit un peu des opi-» nions des épicuriens, on disoit parmi le vul-» gaire, que tant d'études n'avoient eu pour » but, que de rechercher s'il pourroit » trouver que Dieu n'existoit point. » Les poésies de Guido, la seule chose qui nous soit restée de lui, ne confirment point cette accusation d'athéisme; mais elle pesoit déjà sur son père, et Dante lui-même l'avoit admise, puisque, malgré son amitié pour

(1) *Decamerone Giornata VI.* Novella 9.

Guido, il a placé Cavalcante Cavalcanti dans l'enfer, parmi les hérétiques épicuriens, et à côté de Farinata des Uberti. C'est pendant qu'il parle à celui-ci, qu'il voit paroître Cavalcanti. Le vieillard se lève pour chercher son fils, étonné que dans une carrière de gloire, il ne soit pas placé à côté du Dante. Une reponse ambiguë du Dante, le glace d'effroi; il croit son fils mort; « la douce » lumière céleste, s'écrie-t-il, ne frappe-» t-elle donc plus ses yeux? » et comme le Dante hésite à répondre, il tombe renversé dans les flammes, et ne reparoît plus. Le Dante hésitoit sans doute, parce qu'à cette époque même, Guido étoit malade, et qu'il ne tarda pas à mourir. Cependant, après son entretien avec Farinata, il charge celui-ci de rassurer ce père malheureux, et de lui dire que son fils est encore au nombre des vivans (1).

(1) *Inferno*. Canto X, v. 52.

Allor surse alla vista scoperchiata
Un' ombra, lungo questa, infino al mento:
Credo, che s'era inginocchion levata.
D'intorno mi guardò, come talento
Avesse di veder, s'altri era meco.
Ma, poi che'l suspicar fu tutto spento,
Piangendo disse, se per questo cieco
Carcere vai, per altezza d'ingegno,
Mio figlio ov' è, e perchè non è teco?

Il nous reste enfin à parler des historiens du treizième siècle, et de ceux qui, témoins des dernières années de cette période, quoiqu'ils aient écrit dans le quatorzième, doivent être considérés comme contemporains. Aucun autre pays au monde, n'en a produit un si grand nombre que l'Italie; à peine trouvons-nous une ville qui n'ait son historien, et quelques-unes, comme Florence et Padoue, en peuvent compter quatre, cinq, et davantage: aussi, depuis la fin du règne de Frédéric II, l'histoire prend-elle un autre caractère; une connoissance approfondie des faits, une vérité parfaite dans les détails, une naïveté pleine de grâce, un mouvement qui provient des sentimens les plus vrais,

Ed io a lui: da me stesso non vegno:
Colui, ch'attende là, per quì mi mena,
Forse cui Guido vostra ebbe a dïsdegno.
Le sue parole, e'l modo della pena
M'avevan di costui già letto il nome:
Però fu la risposta così piena.
Di subito drizzato, gridò: come
Dicesti, egli ebbe? non viv' egli ancora?
Non fiere gli occhi suoi lo dolce lome?
Quando s'accorse d'alcuna dimora,
Ch'io faceva dinanzi alla risposta,
Supin ricadde, e più non parve fuora.
.....
Allor, come di mia colpa compunto
Dissi' io, ora direte a quel caduto
Che'l suo nato è coi vivi ancor congiunto.

sont les caractères de plusieurs historiens de cette époque ; ce sont ces traits qui rendroient leur lecture agréable, lors même qu'on ne mettroit aucun prix à être instruit des évènemens qu'ils rapportent : bien différens des chroniques fastidieuses dont nous avons fait usage pour commencer notre travail, et où nous faisions de vains efforts pour trouver, de loin en loin, quelque mouvement de vie, au milieu de la plus monotone sécheresse.

Les notes par lesquelles nous avons constamment justifié nos récits, ont déjà pu apprendre au lecteur, les noms et les ouvrages des historiens italiens de cette époque ; une énumération détaillée en seroit fastidieuse (1). Nous nous contenterons d'appeler l'attention du lecteur, sur un ou deux de ceux qui ont fixé la langue de leur patrie, et de ceux qui, employant toujours la langue savante, se sont rapprochés les premiers, de l'élégance et de la pureté des classiques latins, qu'ils prenoient pour modèles.

Le mérite de ces deux classes d'historiens est fort différent ; la naïveté et la grâce appartiennent exclusivement aux premiers,

(1) On peut lire sur les historiens italiens, les préfaces à chacun d'eux dans la collection de Muratori, et les deux chapitres de Tiraboschi, *T. IV, L. II, c.* 6, p. 295; *T. V, L. II, c.* 6, *p.* 362.

tandis que les seconds, avec plus d'étude et plus de savoir, n'ont jamais été exempts d'affectation et de pédanterie. Aussi, la lecture de Villani intéresse-t-elle toujours, tandis que Ferretus de Vicence, et Albertino Mussato, malgré l'amertume satirique du premier et l'éloquence du second, sont souvent fatigans.

La langue italienne, que le Dante avoit montrée être propre à la plus sublime poésie, fut employée dans le même temps par Ricordano Malaspina, Giovanni Villani, Dino Compagni, et l'anonime de Pistoia, pour écrire dans le style soutenu avec la prose la plus correcte et la plus élégante; de sorte que ces premiers pères de la littérature sont cités encore aujourd'hui pour leur autorité grammaticale, ou, ainsi que l'expriment les Italiens, comme faisant *texte de langue*. Giovanni Villani, de tous le plus célèbre, et à juste titre, embrasse en douze livres l'histoire de sa patrie, depuis son origine jusqu'à l'année 1348, qu'il mourut. Nous avons cité d'assez longs passages de son histoire, pour le faire connoître à nos lecteurs. L'année de sa naissance n'est pas connue; mais en 1300, à l'époque du jubilé, il étoit déjà parvenu à un âge adulte; il voyagea en France et dans les Pays-Bas,

pendant les années 1302 et 1304 (1); aussi raconte-t-il, d'une manière circonstanciée, les révolutions de ces contrées, et les guerres de Philippe le bel avec le comte de Flandres. A deux reprises il exerça l'office de prieur, en 1316 et 1320; plusieurs autres magistratures, et d'importantes ambassades lui furent confiées par sa patrie; il prit part aussi au service militaire dans la guerre contre Castruccio; et au milieu de ces occupations variées, il étoit en même-temps engagé dans le commerce; en sorte que, ruiné par la faillite de la maison Bonacorsi, il fut dans sa vieillesse, en 1345, traîné en prison pour dettes (2). Cette vie agitée donna de nouveaux moyens à Villani d'étudier les hommes, et de les bien peindre. Les historiens de la Grèce avoient, comme lui, parcouru toutes les carrières publiques et privées, et, par bien des traits, Villani est digne d'être comparé à Hérodote.

On reproche à Villani d'avoir pillé, sans jamais la citer, l'histoire de Ricordano Malespini, qui finit en 1280, époque de la mort de son auteur : cette histoire, en effet, se trouve souvent copiée mot à mot dans Villani;

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 58 et 78.

(2) *Elogi d'Illustri Toscani del Dott. Pietro Massai.* T. I. *Ap. Tiraboschi. l. c.*

et en revanche, Villani a été copié de la même manière par Marchione di Coppo Stefani, qui, après avoir adopté l'ouvrage de son prédécesseur, l'a prolongé jusqu'à l'année 1385, qu'il mourut (1). Ce double plagiat n'étoit sans doute pas considéré alors comme il le seroit aujourd'hui; chaque auteur, en faisant une chronique manuscrite pour l'usage de sa famille et de ses amis, s'occupoit de l'authenticité des faits, que, pour les temps antiques, il ne pouvoit jamais citer que sur le témoignage d'autrui, et non de la gloire que sa rédaction pourroit ou non lui mériter auprès du public. Nous sommes toujours trop disposés à oublier que l'invention de l'imprimerie a complètement changé la tâche des auteurs et leurs relations avec leurs lecteurs.

Dans d'autres parties de l'Italie, on n'avoit point encore adopté le dialecte florentin comme langue universelle; aussi trouvons-nous quelques historiens du treizième et du quatorzième siècle, qui emploient dans leur récit le dialecte de leur patrie, alors considéré peut-être comme aussi élégant que le toscan, tandis qu'à présent il n'est plus qu'un patois.

(1) Cette histoire a été publiée dans les T. VII et suivans *delle Delizie degli Eruditi Toscani da Fr. Idelfonso da San Luigi, Carmelitano scalzo. Firenze* 1776.

Matteo Spinelli de Giovenazzo, gentilhomme appulien, le plus ancien de tous les écrivains italiens, a employé dans ses journaux, qui s'étendent de l'an 1250 à l'an 1268, la langue napolitaine, telle à peu près qu'on la parle aujourd'hui (1). Un anonime pisan, contemporain du comte Ugolino et de Guido de Montefeltro, nous a laissé des fragmens curieux de l'histoire de sa patrie, écrits dans un dialecte pisan, qui n'est plus en usage nulle part (2). De même, au milieu du quatorzième siècle, l'historien de Cola di Rienzo écrivit son journal en langue romanesque, qui ressemble plus encore au patois napolitain qu'à celui qu'emploie aujourd'hui le bas peuple de Rome (3).

La barbarie des dialectes que l'on parloit dans le reste de l'Italie, et l'affectation qu'on auroit reprochée à un Lombard ou à un Sicilien qui auroient voulu écrire en langue florentine, forcèrent presque tous le reste des historiens du treizième siècle à employer la langue latine. Mais, tandis que plusieurs ne connoissoient et n'employoient de cette langue

(1) T. VII, *Scr. Ital.*

(2) *Fragmenta Hist. Pisanæ.* T. XXIV, p. 643.

(3) *Antiq. Ital. Med. Ævi.* T. [illegible], p. 251. — Voyez aussi *gli Annali di Ludovico Monnalde[illegible]i*, écrits dans la même langue. *Script. Ital.* T. XII, p. 529.

que le style barbare des notaires, quelques hommes d'un esprit distingué, qui avoient embrassé avec ardeur l'étude de la littérature, firent reparoître, presque dans sa pureté, la langue des orateurs et des poétes de Rome. Ils chassèrent cette foule de mots que l'usage du barreau surtout avoit fait adopter de l'Allemand et de l'Italien, et ils s'imposèrent la règle, qui souvent dégénéroit en affectation, de n'employer aucune expression si elle n'étoit justifiée par l'exemple des écrivains du siècle d'Auguste. A la tête de ces restaurateurs de la langue latine, il faut placer Jean de Cermenate, notaire milanois (1), Albertinus Mussatus de Padoue (2), et Ferretus de Vicence (3). L'élégance de leur style, aussi bien que leurs poésies historiques, leur acquirent beaucoup de gloire dans leur siècle. Il nous seroit difficile aujourd'hui de partager cet enthousiasme pour des compositions dans une langue morte, où l'on ne sent presque jamais le feu de l'originalité et l'impulsion du génie, mais au contraire, le travail pénible de l'imitation. Cependant il ne faut pas oublier que c'est

(1) *Scr. Rer. It.* T. IX, p. 1223.

(2) *Ib.*, T. X, p. 1.

(3) *Ib.*, T. IX, p. 935.

aux efforts de ces littérateurs, et à l'enthousiasme du public pour eux, que nous avons dû le développement du génie de Pétrarque et de Boccace, et ensuite, par les soins de ces derniers, le rétablissement de l'ancienne littérature, qu'ils arrachèrent à l'oubli et à la destruction. Sans eux, nous ne jouirions point aujourd'hui de l'héritage de l'antiquité.

CHAPITRE XXVI.

État de la Lombardie. — Affaires de l'église ; translation du saint-siége à Avignon. — Siége de Pistoia. — Condamnation de l'ordre des Templiers.

1290—1308.

Nous avons, depuis quelque temps, arrêté nos regards presque exclusivement sur la Toscane. Le grand intérêt que les historiens florentins ont su répandre sur leurs récits, le caractère vraiment remarquable de leurs compatriotes, et l'influence toujours croissante, pendant plusieurs siècles, de leur république sur la politique du monde policé, placent Florence sur le devant de la scène, dans toute histoire des peuples d'Italie. Ainsi l'on ne peut écrire l'histoire de la Grèce, sans la rapporter à la république d'Athènes, et sans rechercher plutôt les relations de tant d'États indépendans avec cette ville illustre, que les détails de leurs révolutions intérieures.

Cependant au commencement du quatorzième siècle, la Lombardie, et toute la partie

de l'Italie qui est située au nord des Apennins, furent agitées par de si grandes révolutions, que nous sommes obligés de reporter notre attention sur elles. Mais cette attention ne nous amène point à un résultat satisfaisant; elle ne peut suffire pour nous faire connoître les détails, ou saisir l'ensemble de l'histoire la plus compliquée que l'univers ait présentée dans aucun temps ou dans aucune contrée. Quand on arrête, pour la première fois, ses regards sur cette histoire, on est frappé comme de l'aspect d'une fourmillière qu'on a troublée: tous les individus sont animés d'un mouvement rapide et continuel; des passions inconnues les agitent; ils se pressent, ils se croisent, ils se devancent, ils se combattent; l'œil ne peut point les suivre, ou les distinguer l'un d'avec l'autre.

Mais l'histoire particulière, l'histoire détaillée de chaque ville d'Italie, vient attacher des noms à chacun de ces personnages; elle nous révèle le secret de chaque caractère, le motif particulier qui le fait agir; elle développe des passions généreuses, des pensées profondes, des projets élevés; dans chacun de ces groupes que notre première vue avoit jugés si petits. Plus nous les étudions et plus nous nous assurons, qu'en politique, il n'y a point de grandeur relative, et que toutes les

fois qu'on dispute de la liberté et de la souveraineté, soit dans un village, soit dans l'empire du monde, les intérêts sont toujours les mêmes, savoir les plus grands et les plus nobles que le cœur humain puisse admettre; les talens sont les mêmes aussi, et l'étude de l'homme est aussi complète. Cette agitation universelle, cette vivacité des passions, cette importance de chaque individu, ont fait de l'histoire de l'Italie une source inépuisable d'instruction pour les érudits. Il n'y a aucune ville qui n'ait au moins trois ou quatre historiens, souvent bien davantage; et chacun de ces historiens présente un intérêt d'autant plus grand, qu'il est plus volumineux, et qu'il a écrit avec plus de détails. La seule collection des écrivains italiens du moyen âge, antérieurs au seizième siècle, contient ceux de soixante-huit villes ou régions : on a fait depuis plusieurs supplémens à cette collection; mais on n'y a point fait entrer les écrivains bien plus volumineux des trois derniers siècles. La bibliographie historique de l'État pontifical contient, en un gros volume in-quarto, les noms seulement des historiens particuliers de soixante et onze villes encore existantes dans l'État de l'église, et de seize villes détruites (1).

(1) *Bibliografia storica delle Città e luoghi dello Stato Pontificio. Roma* 1792. 1 vol. in-4.°

Plusieurs siècles d'un travail assidu ne suffiroient pas à les lire tous.

Ce qui augmente la confusion pour la Lombardie, c'est que, au commencement du quatorzième siècle, la plupart des villes étoient gouvernées par un seigneur ou tyran; car les Italiens, de même que les Grecs avant eux, employoient ces deux noms comme synonymes; qu'en même-temps, un autre seigneur détrôné ourdissoit, du lieu de son exil, des complots contre sa patrie, et que l'un et l'autre s'allioient tour-à-tour au parti des nobles ou au parti du peuple, aux Guelfes ou aux Gibelins, en sorte que chacune de ces principautés étoit une scène continuelle de désordres et de révolutions.

Ce qui empêchoit ces petits États de jouir du repos qu'une forme monarchique de gouvernement semble assurer plus efficacement qu'aucune autre, c'est que cette forme n'étoit garantie encore par aucune loi ou par aucune opinion publique. Le chef de l'État n'étoit encore aux yeux de tous que le dépositaire d'un pouvoir confié par le peuple pour l'avantage du peuple; dès qu'il en abusoit, il n'étoit secondé par aucun système d'obéissance passive qui pût le soustraire au reproche d'usurpateur et de tyran; aucun droit héréditaire n'étoit reconnu ou même supposé dans la

famille régnante. Il semble qu'il auroit été facile d'établir la croyance à un droit semblable, dans un pays où tant d'autres prérogatives étoient héréditaires, où la noblesse conservoit, même en dépit des lois, une si haute influence; où la transmission héréditaire des fiefs avoit accoutumé à l'obéissance héréditaire des vassaux. Il auroit été heureux, sans doute, que cette croyance s'établît; car lorsqu'un peuple a perdu sans retour toute chance de vivre libre, le repos d'une monarchie régulière est peut-être le seul bien qui soit encore à sa portée. Mais les petits monarques de chaque ville s'opposoient eux-mêmes à ce que leur pouvoir fût attribué à un droit héréditaire, parce que l'hérédité auroit presque toujours été retorquée contre eux. Ceux qui avoient succédé à une république, avoient abaissé des nobles plus anciens et plus illustres qu'eux; ceux qui avoient succédé à d'autres seigneurs, n'avoient tenu aucun compte du droit de leurs prédécesseurs, et se sentoient intéressés à le nier. Ils se disoient donc mandataires du peuple; ils ne prenoient jamais le commandement d'une ville, lors même qu'ils l'avoient soumise par les armes, sans se faire attribuer solemnellement par les anciens ou par l'assemblée du peuple, selon que les uns ou les autres se montroient

plus dociles, le titre et les pouvoirs de seigneur général, pour un an, pour cinq ans, ou pour toute leur vie, avec une paie fixée, qui devoit être prise sur les deniers de la communauté. Ainsi l'archevêque Othon Visconti, qui gouvernoit Milan, prépara, de son vivant même, les voies à son neveu Matteo, pour lui succéder. En 1287, il le fit élire par le peuple de Milan, capitaine pour une année; en 1290, il lui fit conférer la même dignité par les villes de Novare et de Verceil; et en 1294, après avoir obtenu pour lui du roi des Romains, Adolphe de Nassau, le titre de vicaire impérial en Lombardie, il obtint du peuple une autorisation pour accepter ce titre (1). Après ces précautions, lorsque l'archevêque Othon mourut, en 1295, âgé de quatre-vingt-huit ans, son neveu Matteo se trouva déjà investi du pouvoir, et n'éprouva aucune difficulté pour lui succéder. Un seigneur nouveau avoit plus grand soin encore de se faire revêtir par le peuple lui-même, de l'autorité qu'il vouloit exercer. Ainsi Alberto Scotto se fit nommer, en 1290, par l'assemblée du peuple de Plaisance, capitaine et seigneur général de cette ville (2). Ainsi Ghiberto de Correggio, en 1303,

(1) *Tristani Calchi Historiæ Patriæ*, L. XVIII, p. 382 *ad* p. 390. *Ap. Grævium*. T. II.

(2) *Chronicon Placentinum*. T. XVI, p. 483.

étant entré à Parme, comme pacificateur, avec les Crémonois, après avoir excité une sédition, et fait crier dans les rues par ses partisans, *vive le seigneur Ghiberto*, eut soin de faire assembler le grand conseil le même jour, pour s'y faire proclamer seigneur, défenseur et protecteur de la cité et du peuple de Parme. Il reçut l'investiture de cette dignité par la tradition de l'étendard de la Vierge Marie, et du drapeau du carroccio, et il la fit confirmer encore le lendemain par les délibérations du conseil général (1).

Si ce respect pour la souveraineté du peuple avoit pu être accompagné d'un respect égal pour sa liberté, nul doute que la Lombardie n'eût pu trouver un sort heureux, par le mélange dans son gouvernement, des formes monarchiques avec les républicaines. Les magistratures populaires, les conseils, les assemblées nationales qui existoient encore, auroient suffi pour tempérer l'autorité monarchique, si les nouveaux seigneurs n'avoient pas pris à tâche d'avilir ces corps. D'autre part, le prince auroit été maintenu par la garantie nationale; il auroit appelé en sa faveur l'appui des lois, et sa force constitutionnelle auroit été protégée par un peuple

(1) *Chronicon Parmense*. T. IX, p. 847.

heureux et libre. Mais les usurpateurs embrassent rarement dans leurs vues un si long avenir; la résistance leur est odieuse, et ils s'empressent de détruire le pouvoir qui met des limites à leur autorité, encore qu'ils sachent que ce même pouvoir s'armera aussi en leur faveur contre leurs ennemis. Les seigneurs de Lombardie gouvernoient despotiquement; mais leur existence étoit courte comme celle des despotes. Leurs parens ou leurs amis conspiroient contr'eux; leurs ennemis les attaquoient à force ouverte, et le peuple les abaissoit quelquefois aussi rapidement qu'il les avoit élevés.

Le Piémont, dans la dernière moitié du treizième siècle, avoit été témoin de deux révolutions, qui avoient précipité deux souverains du faîte des grandeurs à la plus misérable des conditions humaines. Boniface, comte de Savoie, auquel Guichenon donne encore les titres de duc de Chablais et d'Aoste, de seigneur de Bugey et de Tarentaise, de marquis de Suse et d'Italie, et de prince de Piémont, n'étoit pas, il est vrai, souverain de toutes les provinces dont son historien lui donne un peu légèrement les titres (1);

(1) *Guichenon, Histoire généalogique de la maison de Savoie.* T. I, c. 11, p. 277.

mais il joignoit à la Savoie, et à de vastes possessions au-delà des Alpes, la seigneurie de Turin et de plusieurs villes du Piémont. Les habitans de Turin, cependant, lassés de son gouvernement, chassèrent tout-à-coup ses officiers de leurs murs, et lui déclarèrent la guerre. Boniface, qui étoit en Savoie, passa les monts, en 1262, et s'avança jusqu'à Rivoli, pour réduire les révoltés; il y fut surpris et fait prisonnier par les républicains qui avoient été ses sujets; il fut gardé dans leurs fers jusqu'à sa mort, qui arriva l'année suivante, sans que tous les efforts des amis de sa puissante maison pussent obtenir sa libération.

Les marquis de Montferrat portoient un nom plus illustre encore peut-être que les comtes de Savoie: l'origine des uns et des autres est également enveloppée de ténèbres; mais le rôle brillant que plusieurs marquis de Montferrat avoient joué dans la Terre-sainte et à Constantinople, la possession du royaume de Thessalonique, qui leur avoit été accordée lors de la division de l'empire d'Orient; et l'alliance récente de Yolande, fille du marquis Guillaume, avec l'empereur Andronic Paléologue, avoient élevé ce marquis au rang des premiers princes de l'Italie. Outre les fiefs qu'il possédoit par droit héréditaire, il étoit,

en 1290, capitaine et seigneur général de Pavie, Novare, Verceil, Tortone, Alexandrie, Albe et Yvrée. Il désiroit réduire également sous sa dépendance la ville d'Asti, la plus belliqueuse, la plus riche et la plus commerçante des républiques du Piémont. D'autre part, les Visconti, seigneurs de Milan, jaloux de sa puissance croissante, favorisoient secrètement la ville d'Asti. Celle-ci ne se contenta pas de leur assistance; elle chercha des alliés parmi les sujets eux-mêmes du marquis Guillaume; elle fit, entr'autres, des avances aux Alexandrins, qui paroissoient las de la domination de ce prince; les habitans d'Asti leur offrirent trente-cinq mille florins, s'ils vouloient chasser leur seigneur général et entrer en ligue avec eux. Guillaume, averti de cette négociation, accourut devant Alexandrie; malgré que la ville fût déjà en état de révolte, il ne balança point à y entrer avec une suite peu nombreuse, soit qu'il comptât sur l'effet que produiroit sa présence, ou que des traîtres lui eussent promis l'assistance d'un parti qu'ils tournèrent ensuite contre lui. Guillaume, cependant, ne fut pas plus tôt arrivé devant la maison commune, qu'il fut saisi et jeté en prison; on fit construire pour lui une cage de fer, dans laquelle on l'exposa aux yeux du public comme une bête féroce.

Pendant dix-huit mois, il traîna sa malheureuse existence dans cette cage, jusqu'en 1292 qu'il mourut de douleur (1).

Une troisième catastrophe devoit bientôt étonner aussi la Lombardie, et prouver de nouveau l'instabilité du pouvoir des seigneurs: c'étoit la chûte de la maison Visconti. Matteo Visconti, qui en étoit le chef, avoit profité de la mort du marquis Guillaume, et de la grande jeunesse de son fils Jean, pour étendre sa domination sur le Montferrat. Il avoit forcé les peuples, par ses armes, à lui déférer le titre de capitaine général de la province, dans la ville de Casal Sant Evasio, qui en étoit la capitale: Il avoit ensuite contraint le jeune marquis Jean à confirmer ce pouvoir usurpé par un traité, et ce prince lui-même avoit été réduit à se mettre, pour cinq ans, sous la tutèle de l'ennemi de sa famille (2).

Matteo Visconti s'étoit en même-temps fortifié par des alliances qui semhloient devoir lui garantir une longue prospérité. En 1298, il avoit fait épouser sa fille à Albuino della Scala, fils d'Alberto, seigneur de Vérone,

(1) *Gulielmi Venturæ Chronicon Astense*, c. 14, T. XI, p. 168. — *Benvenuti de Santo Georgio Hist. Montisferrati.* T. XXIII, p. 403.

(2) *Tristani Calchi Historiæ Patriæ*, L. XVIII, p. 388.

et le plus puissant des chefs du parti gibelin. Deux ans après, Matteo contracta une alliance qui paroissoit plus brillante encore. Il fit épouser à son fils Galeazzo, une fille du marquis Azzo d'Este, veuvé de Nino de Gallura, le chef des Guelfes de Pise. Cette princesse avoit été promise à Alberto Scotto, seigneur de Plaisance; mais Matteo, qui mettoit la plus haute importance à s'allier aux marquis d'Este, seigneurs, à cette époque, de Ferrare, Modène et Reggio, supplanta le seigneur de Plaisance, et contracta une étroite union avec les chefs les plus puissans du parti guelfe en Lombardie (1).

Mais Alberto Scotto ne mit point en oubli l'injure qu'il venoit de recevoir; s'il différa sa vengeance, ce ne fut que pour la rendre plus éclatante. Il forma contre Visconti une ligue des seigneurs qui gouvernoient en Lombardie les villes du second ordre. Le premier

(1) *Chronicon Estense.* T. XV, p. 348. — *Chronicon Parmense.* T. IX, p. 841. — *Dante Purgatorio.* Cant. VIII, v. 70 et suiv. Le poéte reproche à Béatrix d'Este ces secondes noces, avec assez d'amertume. Il paroît même préférer la maison des Visconti de Pise, souveraine de Gallura, depuis plusieurs siècles, aux Viscohti de Milan, usurpateurs qui devoient bientôt être renversés. Les historiens milanois, surtout Corio et Merula, s'emportent à cette occasion contre le Dante. Nous avons dit ailleurs que, quoique ces maisons portassent le même nom, elles n'avoient point une origine commune.

qu'il y fit entrer fut Philippone, comte de Langusco, qui, depuis quelques années, s'étoit rendu maître de Pavie, d'où il avoit chassé un autre seigneur, Manfred Beccaria, avec sa faction. Philippone avoit, comme Alberto Scotto, à se venger des Visconti, et pour une injure presque semblable. Matteo avoit autrefois promis sa fille en mariage au fils de Philippone; mais, enorgueilli par de plus hautes alliances, il venoit, en 1302, de lui 1302.
manquer de parole, et de la marier à un autre. Alberto Scotto s'associa ensuite Antonio Fisiraga, tyran de Lodi, Corrado Rusca, tyran de Como, Venturino Benzone, tyran de Crème, la famille des Cavalcabo, qui dominoit à Crémone, celle des Brusati, qui dominoit à Novare, et celle des Avvocati, qui dominoit à Verceil. Enfin, le marquis Jean de Montferrat, dépouillé depuis long-temps de ses États par les Visconti, se joignit à la même ligue.

Les confédérés rassemblèrent leur armée dans la Ghiara d'Adda, auprès du village de Lavania. Les della Torre, exilés de Milan depuis vingt-cinq ans, s'empressèrent de se joindre à eux. Plusieurs nobles milanois, ennemis secrets de Matteo Visconti, vinrent aussi grossir leur camp; tandis que d'autres, devenus suspects de méditer une défection semblable, furent jetés dans les fers. Parmi

1302. ces derniers, Matteo n'épargna point son propre oncle, Pierre Visconti. Il sortit ensuite de Milan, à la tête d'une partie des troupes qu'il avoit rassemblées; mais il fut obligé de laisser son fils Galeazzo dans la ville, avec deux mille hommes, pour contenir les Milanois, qui, loin de le seconder, faisoient retentir des cris de liberté à ses oreilles (1).

Bientôt la rebellion éclata aussi dans les campagnes; et Visconti, entouré d'ennemis, et ne voyant point arriver les secours qu'il avoit fait demander au marquis d'Este, accepta l'entremise de quelques ambassadeurs vénitiens, et consentit à traiter avec ses ennemis. Cependant les conditions qu'on lui offroit étoient dures. Tous les exilés devoient être rappelés dans leur patrie; et Matteo, déposant le pouvoir suprême, devoit vivre l'égal et non plus le maître de ses concitoyens. Il s'y soumit, et, licenciant son armée, il se

(1) *Annales Mediolanenſ. anonimi.* T. XVI, c. 74, p. 688, — *Galvan. Flammæ Manipul. Florum.* T. XI, c. 341, p. 717. — *Chron. Parmense*, p. 843. — *Tristani Calchi Historiæ Patriæ*, L. XVIII, p. 398. — *Bernardino Corio delle Historie Milanesi.* P. II, p. 160. — *Giorgio Giulini Memorie della Città o Campagna di Milano.* T. VIII, L. LIX, p. 534. — *Georgii Merulæ Alexandrini Antiq. Vicecomitum*, L. VI. *Ap. Grævium.* T. III, p. 118. — *Paulus Jovius in Mathæum Magn. Ib.*, p. 278. — *Petri Azarii Chronicon de gestis in Lombardia.* T. XVI, c. 11, p. 30[illegible]. — *Chronic. Placentinum.* T. XVI, p. 484.

retira dans le château de Saint-Columban, qui lui appartenoit. Avant que ce traité fût connu à Milan, le fils de Matteo, Galeazzo, fut forcé, par le peuple révolté, à sortir de la ville, où l'on proclama le rétablissement de la république et de la liberté. Par un décret du peuple, tous les della Torre furent rappelés dans leur patrie, et, peu après, tous les Visconti furent enveloppés dans une sentence d'exil. 1302.

Cette révolution renouvela, dans la partie supérieure de la Lombardie, les partis guelfe et gibelin, dont on commençoit à mettre les noms en oubli. Les Visconti étoient considérés comme Gibelins, et les della Torre comme Guelfes; mais les uns et les autres, pendant le temps de leur domination, avoient peu consulté cet esprit de parti dans les alliances qu'ils avoient formées. Alberto Scotto, pour donner plus de consistance au nouveau gouvernement et à sa propre autorité, s'annonça comme le zélé partisan des Guelfes, et il proposa une ligue guelfe entre les villes qui l'avoient assisté contre les Visconti. En effet, des députés de ces villes se rassemblèrent à Plaisance, au mois de juillet; et là une alliance fut proclamée entre Milan, Plaisance, Pavie, Bergame, Lodi, Asti, Novare, Verceil, Crème, Come, Crémone,

1302. Alexandrie et Bologne. Alberto Scotto fut déclaré chef de cette ligue; et, en même-temps, comme pacificateur de la Lombardie, il fut autorisé à engager, ou, s'il le falloit, à forcer toutes les villes à rappeler leurs exilés (1).

Mais le pouvoir d'Alberto Scotto ne fut pas de longue durée, et la ligue même qu'il venoit de former, tourna bientôt ses forces contre lui. L'esprit de parti, qu'il avoit ranimé, acquit trop de véhémence pour qu'il pût le soumettre à sa politique. Les Guelfes prirent de la jalousie de ce qu'Alberto accueilloit et rassembloit autour de lui les émigrés de
1303. tous les partis. Ils le forcèrent, l'année suivante, ainsi que les villes d'Alexandrie et de Tortone, à quitter leur alliance. Albert offrit alors ses secours aux Visconti, pour rentrer dans Milan, dont il les avoit fait chasser; mais il se trouva moins en état de les servir qu'il ne l'avoit été de leur nuire. Il s'unit cependant à eux; aux seigneurs de Mantoue et de Vérone, et, enfin, à Ghiberto de Correggio, qui venoit de se faire nommer seigneur et défenseur de Parme.

1304. En 1304, les troupes de la ligue guelfe vinrent attaquer Alberto Scotto dans Plaisance; et comme cette ville, qu'il gouvernoit

(1) *Chronicon Parmense*. p. 845, T. IX.

depuis quatorze ans, étoit lasse de son autorité, 1304.
une sédition contre lui éclata en même-temps dans ses murs. Les citoyens de Crémone et de Lodi, qui ne vouloient pas exposer au pillage et à la ruine une ville voisine qui avoit été long-temps leur alliée, se retirèrent, et laissèrent Alberto Scotto se débattre comme il pourroit avec ses sujets. Toute l'armée guelfe suivit l'exemple des Crémonois. Mais Ghiberto de Correggio, au contraire, qui étoit accouru de Parme, avec deux mille soldats, pour protéger Alberto, entra dans la ville comme médiateur, et donna le conseil à son ami de s'en retirer au plus vîte avec ses enfans, pour se soustraire à la fureur des révoltés. Dès qu'Alberto fut hors de Plaisance, Ghiberto essaya de se faire proclamer seigneur à sa place par les soldats qui l'entouroient. Le peuple cependant n'avoit pas chassé un maître pour en recevoir un autre immédiatement après. Il courut aux armes, en s'excitant par le cri ordinaire des Italiens libres: *Popolo, Popolo!* et Ghiberto fut obligé de se retirer en toute hâte, avec les chevaliers qu'il avoit conduits, sans recueillir aucun fruit de la trahison qu'il avoit méditée contre son allié (1).

(1) *Chronicon Parmense Synchron.* T. IX, p. 852. — *Chronicon Placentinum.* T. XVI, p. 485.

1306. Peu de temps après, deux autres encore des grandes villes de la Lombardie, Modène et Reggio, recouvrèrent leur liberté. Modène, en 1289, s'étoit donnée au marquis Obizzo d'Este; en 1293, cette ville avoit passé sous la domination du marquis Azzo VIII, son fils et son héritier. Le 26 de janvier 1306, le peuple prit les armes, et chassa le podestat du marquis, quoiqu'il eût sous ses ordres une garnison de sept cents chevaux et de mille fantassins; il rappela tous les exilés, et rétablit le gouvernement populaire, manifestant en même-temps sa joie d'avoir recouvré sa liberté, par des fêtes continuelles où les citoyens ne paroissoient que revêtus de ceintures d'or, et ornés de guirlandes de fleurs (1). Le lendemain, le peuple de Reggio, sous la conduite des gentilshommes gibelins, prit également les armes contre les troupes du marquis d'Este, et les chassa aussi de la ville (2). Après cette révolution, il ne resta plus à la maison d'Este que Ferrare; et même, deux ans après, cette ville lui fut encore ôtée, à la mort du marquis Azzo VIII, comme nous le verrons dans un autre chapitre.

(1) *Annales Veteres Mutinenses.* T. XI, p. 73, 76, 77. — *Chronicon Estense.* T. XV, p. 354.

(2) *Chronicon Regiense Gazatæ.* T. XVIII, p. 17.

Tant de révolutions, opérées au nom des deux partis, guelfe et gibelin, pourroient donner lieu de croire que de nouveaux sujets de discorde avoient aigri l'animosité de ces factions, et que l'empereur et le pape, pour l'intérêt desquels elles prétendoient combattre, avoient mis en œuvre de nouveaux moyens pour les armer l'une contre l'autre. Cependant, au contraire, Albert d'Autriche, roi des Romains, ne prenoit aucun intérêt à l'Italie, ne donnoit aucun secours aux Gibelins, et ne se soucioit point de l'anarchie qui désoloit cette belle partie de son empire. De-là, l'imprécation du Dante contre lui. « O Albert d'Allemagne, tu abandonnes celle » qui aujourd'hui se montre indomptable et » sauvage, tandis qu'affermi sur ta selle » tu devrois la soumettre au frein. Qu'un » juste jugement frappe du ciel sur ta race; » qu'il soit inattendu et non méconnoissable, » pour que ton successeur en sente de l'effroi; » car toi et ton père, entraînés loin de nous » par votre cupidité, vous avez permis la » désolation du jardin de l'empire » (1). 1305.

(1) *Purgat.* Ch. VI, v. 97.

Alberto Tedesco, ch'abbandoni
Costei, ch'è fatta indomita e selvaggia
E dovresti inforcar li suoi arcioni:

Le pape, d'autre part, loin d'exciter les deux partis à la discorde, paroissoit avoir oublié que l'un des deux lui étoit plus particulièrement dévoué; et il employoit tous ses soins, toute son autorité, et jusqu'aux punitions spirituelles les plus rigoureuses, pour les réconcilier entr'eux.

1303. Après la mort de Boniface VIII, les suffrages des cardinaux s'étoient réunis en faveur de Nicolas, cardinal-évêque d'Ostie, originaire de Trévise. Les vertus et les talens de ce prélat l'avoient avancé successivement de la condition la plus ignoble et la plus pauvre, à la dignité de cardinal, qui lui avoit été conférée par Boniface (1). Il prit le nom de Bénoît XI,

Giusto giudizio dalle stelle caggia,
Sovra'l tuo sangue, e sia nuovo ed aperto,
Tal che'l tuo successor temenza n'aggia.
Ch'avete tu, e'l tuo padre sofferto?
Per cupidigia di costà distretti,
Che'l giardin dello'mperio sia diserto.

Quelques commentateurs ont vu dans cette imprécation une prédiction de la mort violente d'Albert d'Autriche, tué en mai 1308, par son neveu Jean; d'où ils ont conclu que ceci avoit été écrit depuis. A la chaleur de ce morceau, je le croirois au contraire écrit pendant qu'Albert refusoit d'assister les émigrés gibelins. L'imprécation n'est point assez détaillée, pour qu'on ait lieu de croire que le poéte savoit d'avance qu'elle seroit exaucée.

(1) *Raynaldi Annales Eccles.* §. 45, p. 584.

lorsque le 14 d'octobre, quatre jours seulement après la mort de Boniface, son nom fut proclamé à tout le peuple, comme celui de l'homme que les cardinaux venoient de choisir. Ces chefs de l'église, à cette époque, étoient au nombre de dix-huit, et le plus accrédité d'entr'eux étoit Matteo Rosso des Orsini, le même qui avoit retenu Boniface à Rome, jusqu'à sa mort, dans une espèce de prison. Quatre cardinaux, ses parens, lui assuroient dans le sacré collège la plus haute influence. Matteo Rosso ne paroît pas cependant avoir cherché à se faire élire pape lui-même; il semble plutôt avoir voulu soumettre l'église à un gouvernement aristocratique, et priver son chef de toute autorité. En effet, Bénoît XI ne pouvoit soumettre à la justice les cardinaux et les magnats puissans, qui, entourés de satellites, ébranloient la ville de Rome par leurs passions, et repoussoient le joug des lois. Les Colonna, quoique soumis encore à une sentence de proscription, étoient aussi rentrés dans la ville, et s'étoient entourés de gens armés; d'autres seigneurs, dont la conduite n'avoit pas été moins criminelle, défioient le pontife; et celui-ci, isolé au milieu de cette cour orageuse, n'ayant, à cause de l'obscurité de son origine, ni parens, ni alliés naturels dont il pût s'entourer, et 1303.

1303. auxquels il pût se confier, étoit obligé de tolérer ou de dissimuler un scandale et des forfaits qu'il condamnoit en secret (1).

1304. Bénoît fut forcé de se soumettre à cette tyrannie jusqu'à la fin de l'hiver; mais à l'approche des chaleurs de l'été de 1304, il annonça son intention de fixer son séjour dans la ville d'Assise, pour se soustraire au mauvais air de Rome. Les cardinaux s'opposèrent hautement à ce projet de voyage, et le pape auroit enfin été forcé d'y renoncer, si Matteo Rosso des Orsini ne s'étoit pas, pour quelque fin secrète, déclaré en faveur du pontife. Bénoît sortit avec joie de Rome; il traversa Viterbe et Orviète, et parvint à Pérouse, où il fut reçu comme le père des fidèles, et non plus comme le serviteur des cardinaux. De cette ville il entreprit de gouverner l'église avec une main plus assurée; il essaya de réconcilier les Blancs et les Noirs de Florence; il somma le gouvernement de cette république de rappeler Vieri des Cerchi de son exil; et, ne pouvant ramener ce gouvernement aux sentimens de paix qu'il exigeoit de lui, il frappa Florence d'une sentence d'excommunication.

On assure que Bénoît, pour se soustraire

(1) *Ferreti Vicentini Historia*, L. III, p. 1012, T. IX.

à la tyrannie des cardinaux et des grands seigneurs de Rome, avoit dessein de transporter la cour pontificale en Lombardie. Pendant qu'il avoit à lutter sans cesse autour de lui pour sa sûreté personnelle; pendant qu'il étoit en même-temps obligé de faire usage de toute son autorité pour ramener la paix dans les pays où il avoit dessein de fixer sa résidence, il n'osoit pas s'exposer à l'inimitié du plus puissant souverain de l'Europe, d'un homme qui avoit montré qu'il croyoit tous les moyens légitimes pour nuire à ses ennemis. Bénoît fit donc plusieurs démarches pour se réconcilier avec Philippe le bel, et il commença par l'absoudre, ainsi que ses sujets et ses ministres, de l'excommunication qu'ils avoient encourue pour avoir détenu ceux qui se rendoient à Rome, ou qui y faisoient passer de l'argent. Peut-être aussi ceux qui avoient contribué à l'arrestation sacrilège du pape Boniface furent-ils absous par la même bulle, à l'exception du seul Guillaume de Nogaret (1). 1304.

(1) Cette bulle et une lettre à Philippe le bel, toutes deux en date de Pérouse, 3 des ides de mai, se trouvent *ap. Raynaldi*, 1304, §. 9 et 10, p. 594, 595. — Deux phrases incidentes, et qui paroissent étrangères à tout le reste de la bulle, absolvent, sans en donner aucun motif, les complices de l'arrestation de Boniface. Je les crois ajoutées après coup. C'est une chose notoire

1304. Cependant Bénoît balançoit entre la politique et les devoirs de sa place; l'injure qu'avoit éprouvée Boniface étoit trop grave, l'exemple étoit trop dangereux, pour que ses successeurs le pardonnassent jamais entièrement. Si Bénoît avoit recouvré une complète indépendance, sans doute il auroit demandé raison à Philippe le bel de sa conduite sacrilège. Il indiqua même cette volonté par une nouvelle bulle, en date de Pérouse, sept des ides de juin (le 7 juin). « C'est » pour de justes raisons, dit-il; que nous » avons différé jusqu'à aujourd'hui de punir » le forfait épouvantable que des scélérats » ont commis sur la personne de notre pré» décesseur, Boniface VIII d'heureuse mé» moire. Mais nous ne pouvons pas différer » davantage de nous lever, ou plutôt Dieu » lui-même doit se lever avec nous, pour » dissiper ses ennemis, et les chasser de » devant sa face. » — Bénoît fait alors l'énumération de ceux qu'il avoit vus lui-même se souiller de cet attentat; il nomme avec Guillaume de Nogaret, quatorze gentils-

que les actes de ce pontife et de son prédécesseur ont été altérés avec effronterie, pendant le séjour de la cour à Avignon. Des pages entières furent arrachées des registres pontificaux, des lignes effacées, et l'on peut le croire aussi, des lignes ajoutées, lorsque le roi de France y voyoit son avantage.

hommes, presque tous Italiens, qui l'avoient 1304.
assisté. Après avoir peint leur crime avec les couleurs les plus vives, il ajoute : « Ayant » donc observé les formes de droit, nous » dénonçons que tous ceux qui ont été nommés » ci-dessus, et tous autres qui ont participé » au même crime ; tous ceux qui, en leur » propre personne, ont contribué aux attentats » commis dans Anagni, contre Boniface, et » tous ceux qui ont donné, pour les com- » mettre, des secours, des conseils, ou de la » faveur, ont encouru la sentence d'excom- » munication promulguée par les sacrés ca- » nons. Avec le conseil de nos frères, et » en présence de cette multitude, nous » les citons péremptoirement à se présenter » en personne devant nous, avant la fête » des saints apôtres Pierre et Paul, pour » y entendre la juste sentence qu'avec l'aide » du seigneur nous prononcerons sur les » attentats notoires dont nous venons de » parler » (1).

Philippe le bel pouvoit se regarder comme compris dans cette nouvelle bulle d'excommunication; il s'apercevoit que le pontife commençoit à se croire indépendant; il avoit

(1) Cette bulle est rapportée dans *Raynaldi*, 1304. T. XIV, §. 13, p. 596.

peut-être formé d'avance le dessein qu'il exécuta au premier interrègne, d'asservir entièrement la cour de Rome; et l'odieux caractère de ce prince que le Dante a nommé *la peste de la France*, rendoit de sa part tous les crimes vraisemblables. Selon Ferreto de Vicence, historien contemporain (1), Philippe, averti que le pape préparoit contre lui des édits redoutables, séduisit à force d'or, par le moyen de Napoléon, cardinal des Ursins, et de Jean le Moine, cardinal françois, deux écuyers du pape, qui mêlèrent du poison parmi des figues fleurs (2) qu'ils lui présentèrent. Le pontife lutta pendant huit jours contre le poison qui dévoroit ses entrailles, et mourut enfin le 4 juillet 1304. Giovanni Villani accuse les seuls cardinaux de ce crime, et Francesco Pipino, ainsi que Dino Compagni, autres contemporains, en confirmant les circonstances du poison, n'osent nommer personne (3). Raynaldus, prêt à entrer dans la scandaleuse histoire des papes françois d'Avignon, craint sans cesse de se compromettre,

(1) *Ferreti Vicentini Hist.* L. III, T. IX, p. 1013.

(2) On appelle figues fleurs, en Italie, celles de la première récolte.

(3) *Giovanni Villani.* L. VIII, c. 80, p. 416. — *Franc. Pipini Fratris Ordinis Prædicat. Chronic.* L. IV, c. 48, T. IX, p. 746. — *Cronaca di Dino Compagni*, L. III, p. 515.

et passe sous silence cette accusation de poison, bien assez authentique pour être au moins réfutée par lui.

A la mort de Bénoît XI, les cardinaux, au nombre de vingt-cinq, se rassemblèrent à Pérouse, et s'enfermèrent dans le conclave; mais, dès qu'ils voulurent procéder à une nouvelle élection, ils se partagèrent en deux factions et sous deux chefs, tous deux de la maison des Orsini. Matteo Rosso Orsino, qui prétendoit lui-même à la pourpre, avoit dans son parti le cardinal François Caietan, neveu de Boniface VIII, et tous ceux qui étoient attachés à ce pontife, à sa famille, et à l'ancien parti guelfe. Napoléon des Orsini, chef de l'autre parti, étoit secondé par le cardinal Nicolas d'Aquasparta de Prato, par tous ceux qui étoient liés avec les Colonna, par le roi de France et par les Gibelins. Après de vaines épreuves répétées pendant près de dix mois, les cardinaux demeurèrent convaincus que ni l'un ni l'autre des deux chefs de parti, ni même aucun membre du sacré collège, ne réuniroit les deux tiers des suffrages nécessaires pour l'élection.

Cependant, le peuple de Pérouse, impa- 1305.
tienté de tant de délais, commençoit à menacer les cardinaux, et diminuoit leurs rations de vivres. Il falloit terminer une fois; et le

1305. cardinal de Prato proposa au cardinal Caietan, de la faction contraire, un expédient qui paroissoit concilier les droits de tous, et accélérer cependant l'élection. Puisqu'on avoit jusqu'alors vainement essayé de réunir les suffrages en faveur d'un italien, il proposa de nommer un ultramontain; et afin que les deux partis eussent une influence égale sur cette nomination, il proposa que l'un fît une présentation de trois prélats, et que l'autre, dans quarante jours, fût tenu de choisir entre ces trois, laissant au cardinal Caietan et aux siens celle de ces deux fonctions qui lui plairoit davantage. Cette proposition fut acceptée et approuvée par tous les cardinaux; on en dressa un acte muni de leurs sceaux et de leurs signatures; et le parti anti-françois préféra désigner les trois prélats, se croyant assuré ainsi d'avoir un pape qui lui conviendroit, sur lequel des trois que tombât l'élection. Pour être plus sûr de leurs dispositions futures, il ne choisit que des prélats dont l'inimitié pour le monarque françois étoit déjà déclarée; à leur tête il mit Bertrand de Gotte, archevêque de Bordeaux, qui avoit de graves sujets de plainte contre Philippe et contre Charles de Valois, son frère. Les deux autres prélats étoient aussi des François.

Dès que ce choix eut été communiqué au

parti gibelin, le cardinal de Prato dépêcha 1305.
un courrier à Philippe, pour lui porter les conventions arrêtées entre les cardinaux, et lui conseiller de faire choix de Bertrand de Gotte, après s'être assuré de lui. Philippe reçut cette nouvelle à Paris, le onzième jour, et, partant aussitôt pour la Gascogne, il donna rendez-vous au prélat dans une abbaye située au milieu d'une forêt, près de Saint-Jean d'Angely. Tous deux s'y rendirent avec peu de suite. « Ayant entendu ensemble la messe, » et s'étant juré mutuellement le secret, dit » Villani, le roi commença par presser Ber- » trand, avec de belles paroles, de se récon- » cilier avec Charles de Valois. Ensuite il » lui dit: archevêque, vois, j'ai en main le » pouvoir de te faire pape, si je veux; c'est » pour cela que je suis venu vers toi; car, » si tu me promets de m'octroyer six grâces » que je te demanderai, je t'assurerai cette » dignité, et voici qui te prouvera que j'en » ai le pouvoir. Alors il lui montra les lettres » et les conventions de l'un et de l'autre » collège. Le gascon, convoiteux de la di- » gnité papale, et, voyant tout-à-coup qu'il » dépendoit du roi de la lui faire avoir, » comme hors de lui-même de joie, se jeta » aux pieds de Philippe, et dit: monseigneur, » c'est à présent que je vois que tu m'aimes

1305. » plus qu'homme qui vive, et que tu veux
» me rendre le bien pour le mal. Tu dois
» commander, moi obéir, et toujours j'y serai
» disposé. Le roi le releva, l'embrassa, et
» lui dit : les six grâces que je te demande sont
» les suivantes. La première, que tu me ré-
» concilies parfaitement avec l'église, et me
» fasse pardonner la faute que j'ai commise
» en arrêtant le pape Boniface; la seconde,
» que tu rendes la communion à moi et à
» tous les miens; la troisième, que tu m'ac-
» cordes les décimes du clergé dans mon
» royaume pendant cinq ans, pour couvrir
» les frais de la guerre de Flandre; la qua-
» trième, que tu détruises et annulles la mé-
» moire du pape Boniface; la cinquième, que
» tu rendes la dignité de cardinal à messires
» Jacques et Pierre de la Colonne; la sixième
» grâce et promesse est grande et secrète,
» mais je me réserve de la demander en
» temps et lieu. L'archevêque promit tout
» par serment sur l'hostie sacrée, et, de
» plus, il donna pour ôtages son frère et
» deux de ses neveux. Le roi, de son côté,
» promit et jura qu'il le feroit élire pape. »

Toute cette négociation avoit été conduite avec le plus profond secret, et Matteo Rosso ou le cardinal Caietan ne soupçonnoient point que le roi de France connût leurs conven-

tions. Le trente-cinquième jour depuis le départ de son courier, le cardinal de Prato reçut la réponse de Philippe et l'ordre d'élire l'archevêque de Bordeaux. Après avoir communiqué cette réponse à son parti, il fit prévenir l'autre parti qu'il étoit prêt à prononcer. Dans une assemblée générale, les conventions précédentes furent confirmées par de nouveaux sermens, après quoi le cardinal de Prato prêcha sur un texte de l'écriture; et, en vertu de l'autorité qui lui étoit commise, il élut pour pape messire Bertrand de Gotte, archevêque de Bordeaux. Le *Te Deum* fut alors entonné selon l'usage; mais ce fut avec une égale allégresse de chaque parti; car tous deux croyoient avoir un pape tout à eux. Cette élection fut publiée le 5 juin 1305, après que le saint-siége eut été vacant dix mois et vingt-huit jours (1). 1305.

Soit que Bertrand, qui prit le nom de Clément V, voulût briller dans sa nouvelle dignité aux yeux de ses concitoyens, ou que la manière dont les cardinaux avoient traité ses deux prédécesseurs lui causât de l'effroi, ou qu'enfin Philippe le bel eût mis obstacle

(1) Ce récit, emprunté de Giovanni Villani, *L. VIII, c.* 80, *p.* 417, est confirmé par saint Antonin, *P. III, Tit.* 21, *c.* 1, et adopté par Raynaldus, qui a inséré dans ses annales le fragment du dernier. *T. XV,* p. 1. *Annal. Eccles.*

1305. à son voyage, le pape, au lieu de se rendre à Rome, suivant l'usage invariable de l'église, au lieu de prendre la conduite de son troupeau, et de se mettre à la tête de l'administration de ses États; le pape, dis-je, étonna toute la chrétienté, en sommant les cardinaux de se rendre à Lyon, pour son couronnement, qu'il avoit fixé au jour de la Saint-Martin, 12 novembre 1305. Avec des regrets amers, les cardinaux se virent forcés d'obéir; le roi de France, Charles de Valois, et les principaux barons d'au-delà des Alpes assistèrent à la cérémonie de la consécration; et, le 17 décembre, Clément créa douze nouveaux cardinaux, savoir, Jacques et Pierre Colonne, dégradés par Boniface, et dix françois ou gascons, créatures de Philippe le bel (1).

Toute la conduite de Clément, et sa honteuse obéissance à toutes les fantaisies de la cour de France, manifestèrent assez par quel scandaleux marché il avoit acquis la tiare. Après avoir introduit dans le sacré collège un grand nombre de créatures de Philippe, il révoqua toutes les censures dont ce prince, ses ministres et ses complices avoient été frappés; il abrogea toutes les constitutions

(1) *Annales Ecclesiastici Raynald.* T. XV, p. 5.

de Boniface, qui lui causoient quelqu'ombrage; il accorda au roi de France des décimes à prendre sur le clergé; il en accorda d'autres au comte de Flandres, pour que, par leur moyen, celui-ci pût payer un tribut aux François; il autorisa Philippe à saisir, au nom de la religion, tous les Juifs de son royaume, le jour de la fête de Sainte-Madelaine; à confisquer tous leurs biens, et à les envoyer en exil; enfin il prodigua ses bulles, ses prédications et ses indulgences, pour former une nouvelle croisade, qui, sous la conduite de Charles de Valois, devoit conquérir l'empire de Constantinople, sur Andronic, fils de Michel Paléologue; et la principale raison qu'il alléguoit pour dépouiller ce prince malheureux, c'est qu'Andronic, sans cesse aux prises avec les Turcs, n'étoit pas assez fort pour se défendre contr'eux, et que sa défaite ouvriroit l'Europe aux Musulmans (1).

C'est sans doute un honteux motif d'attaquer un prince pour sa foiblesse; et si le pape avoit réellement l'intention d'opposer une digue aux Barbares, sa politique étoit aussi fausse qu'elle étoit injuste; car, en frappant de nouveaux anathèmes Andronic,

(1) *Voyez* une bulle du 6 des ides de mars 1307, *Raynald.* §. 6, p. 15.

1306. son clergé et sa nation (1), il augmentoit encore l'animosité qui, depuis long-temps, séparoit les Grecs des Latins, et il réduisoit les premiers à préférer souvent le joug des Musulmans à celui des Catholiques persécuteurs. Aussi le pape n'avoit-il dans le fond d'autre but que celui de satisfaire la cupidité et l'ambition des princes de la maison de France, de ce Valois même qui avoit été son ennemi personnel; et pourvu qu'il satisfît le roi, il ne calculoit point quels funestes résultats sa politique pourroit avoir pour la chrétienté.

Il étoit vrai, cependant, que l'administration défiante et foible d'Andronic, exposoit l'Europe entière aux plus grandes calamités. La nation sans doute, et peut-être, dans ce siècle, au nom de la nation européenne, le clergé auroit eu le droit de déposer ce prince incapable; mais ce ne devoit être alors que pour lui en substituer un qui, fort de l'amour et de la confiance de ses peuples, pût arrêter les progrès effrayans des Turcs.

Andronic l'ancien avoit succédé à son père Michel Paléologue, le 11 décembre 1282 (2).

(1) Excommunication d'Andronic Paléologue, en date de Poitiers, 3 des ides de juin 1307. *Raynald.* §. 7, p. 16.

(2) *Nicephorus Gregoras Hist.* L. VI, c. 1, p. 80.

Il avoit montré quelques-unes de ces vertus privées qu'il est toujours si facile de découvrir dans le souverain le plus foible ; la flatterie nous les transmet, et elle cache les vices qui leur sont unis dans un caractère pusillanime. Ce ne fut qu'au commencement du quatorzième siècle que ses intérêts commencèrent à se mêler avec ceux de l'Italie. Auparavant, perdu dans les intrigues de sa cour et de son église, il avoit supprimé, par une imprudente économie, la flotte que son père avoit établie à grands frais pour se défendre contre le roi de Naples (1). Son frère, Constantin Porphyrogénète, ayant excité sa défiance, il l'avoit fait arrêter avec tous ses amis. Il avoit introduit dans l'empire les Alains, qui, pour se soustraire au joug des Tartares, avoient demandé un asile dans les provinces d'Asie, mais qui étoient devenus plus à charge à ces provinces que les Turcs mêmes qu'ils devoient combattre (2). Enfin, après avoir provoqué ces derniers, il leur avoit opposé une si foible résistance, que les Turcs s'étoient emparés de toutes les provinces d'Asie, les avoient divisées en pachalics,

(1) *Nicephorus Gregoras Hist.* L. VI, c. 3, p. 88.

(2) *Ib.*, c. 10, p. 103.

et avoient chassé les Grecs au-delà de l'Hellespont (1).

Ainsi s'étoient passées les vingt premières années du règne d'Andronic l'ancien, lorsqu'en 1302 la paix entre le roi de Naples et celui de Sicile engagea le dernier à licencier les vieilles bandes qui, pendant ces mêmes vingt années, avoient si vaillamment défendu la Sicile contre les François. Ces soldats, rassemblés de pays différens, n'avoient ni champs ni foyers qui les rappelassent; accoutumés, à vivre ensemble dans la licence, et quelquefois par le brigandage, ils redoutoient le retour de l'ordre et de la tranquillité, que la paix des deux Siciles alloit rendre à l'Italie méridionale. Les généraux étoient animés du même esprit d'aventure que les soldats; au lieu de se disperser pour chercher du service dans différens pays, ils résolurent de rester unis, et de mettre l'armée toute entière au service du premier souverain qui voudroit les employer (2). C'est ainsi que commencèrent les compagnies proprement dites d'aventure, ou les condottieri. Les chefs de cette entreprise étoient Roger de Flor, vice-amiral de Sicile, Bérenger de Entença,

(1) *Nicephorus Grégoras*, L. VII, c. 1, p. 107.

(2) *Giovanni Villani*, L. VIII, c. 50, p. 379.

Fernand Ximenes de Arenos, et Bérenger de Rocafort, tous personnages d'une haute distinction (1). Le premier étoit d'origine allemande, quoique né à Brindes; il avoit été Templier, et renonça, dit-on, à cette vocation, après la prise de Saint-Jean d'Acres, pour se vouer uniquement aux armes, ou même à la piraterie (2). Les autres étoient des ricos hombres aragonois ou catalans.

Les généraux de la compagnie d'aventure offrirent leurs services à Andronic, pour recouvrer les provinces d'Asie que les Turcs venoient de lui enlever; ils furent acceptés avec empressement. Andronic décora Roger de la dignité de grand-duc, et lui donna sa propre nièce en mariage. Sous la conduite de ces chefs, on fit passer en Grèce environ huit mille hommes, tant Catalans qu'Almogavares (3). C'est par ce dernier nom qu'on

(1) *Histoire de Constantinople de Ducange*, L. VI, c. 23, p. 102.

(2) *Georg. Pachymeris Hist. Andronici*, L. V, c. 12, T. XIII, p. 235.

(3) Il existe une relation de cette expédition, écrite sur les mémoires d'un de ses capitaines, intitulée : *Espedicion de los Catelanes y Aragoneses contra Turcos y Griegos por D. Francisco de Moncada Conde de Osona.* Je ne l'ai point encore vue.

désignoit l'infanterie espagnole, composée souvent d'un mélange de Maures et de Chrétiens. Ces soldats furent cantonnés à Cysique, où ils vécurent du pillage des Grecs qu'ils venoient défendre. Jamais les prétendus droits de la guerre ne furent exercés avec plus de barbarie dans une ville ennemie, qu'ils ne le furent par les Catalans dans la ville alliée où ils étoient cantonnés (1). Cette vie de brigandages paroissoit si douce aux Almogavares, qu'ils ne vouloient point la quitter pour marcher contre l'ennemi. Cependant, au printemps de l'année 1305, on les détermina enfin à se mettre en mouvement pour délivrer Philadelphie, assiégée par les Turcs. L'armée de ces derniers, commandée par Ali Syras, fut défaite à Aulax, leur général blessé mortellement, et l'autorité des Grecs momentanément relevée au-delà du Bosphore. Mais l'indiscipline des Catalans faisoit autant redouter leurs succès que leurs défaites; et Andronic, qui soutenoit en même-temps la guerre en Thessalie contre les Bulgares, désiroit diviser la grande compagnie, afin de recueillir le double avantage de la rendre elle-même moins puissante, et d'opposer en même-temps de vaillans soldats aux deux ennemis

(1) *G. Pachymeris Hist. Andron.* L. V, c. 21, p. 249.

qu'il craignoit le plus. Il invita donc Roger à joindre une partie de ses troupes à l'armée de Michel Paléologue, fils de l'empereur. Roger, d'après cette demande, passa le Bosphore, non point avec quelques troupes seulement, mais avec toute son armée, et il vint s'établir à Gallipoli, où il prit ses quartiers d'hiver, et où il se fortifia (1).

Tel étoit l'état de l'Orient, lorsque Clément V entreprit de réveiller les droits de Charles de Valois, époux de Catherine de Flandres, à la succession de l'empire des Latins. Il écrivit d'abord à l'archevêque de Ravenne et aux évêques de Romagne, à ceux de la Marche d'Ancone et de l'État de Venise, comme aux ecclésiastiques les plus voisins de la Grèce, pour leur faire prêcher la croix contre les Grecs (2). Il défendit à tout prince chrétien, sous peine d'excommunication, de contracter alliance avec Paléologue (3); enfin il s'efforça d'engager Frédéric de Sicile à prendre part à cette guerre sacrée. Frédéric vouloit, s'il lui étoit possible, conserver quelqu'autorité sur l'armée catalane, qui l'avoit 1307.

(1) *Ducange Hist. de Constantinople*, L. VI, c. 31, p. 105. — *Nicephorus Gregoras*, L. VII, c. 3, p. 111. — *Pachymeris*, L. VI, c. 3, p. 283.

(2) Sa lettre du 2 des ides de mars 1307. *Raynald.* p. 15.

(3) Bulle du 3 des nones de juin. *Ib.*, p. 16.

1307. servi long-temps avant de passer en Grèce; il avoit déjà envoyé auprès des chefs de cette armée, entre lesquels il s'étoit manifesté quelque division, l'infant Fernand de Majorque, son cousin germain, pour les réunir sous ses ordres; et si cette négociation réussissoit, le roi de Sicile étoit de tous les princes latins celui qui pouvoit le plus aisément commander à toute la Grèce. Le pape enfin écrivit aussi aux Vénitiens et aux Génois, pour les déterminer à seconder avec leurs forces maritimes l'expédition de Charles de Valois (1).

Mais ces deux derniers peuples n'étoient guère disposés à s'allier, et à entreprendre de concert, pour le compte des François, la conquête de l'Orient. Pendant sept ans ils s'étoient fait l'un à l'autre la guerre avec fureur; se disputant l'empire des mers. Cette guerre avoit commencé, en 1293, par un combat accidentel dans les mers de Chypre, entre quatre galéaces de Venise et sept vaisseaux marchands de Gênes. La haine nationale et la jalousie extrême des deux peuples les avoient empêchés de faire ou d'admettre aucune apologie pour un évènement auquel

(1) Sa lettre en date du 19 des cal. de février 1306. §. 3, p. 9. *Raynaldus.*

leurs gouvernemens n'avoient point eu de part; et, pendant les cinq années suivantes, ils s'efforcèrent mutuellement de s'accabler par des armemens toujours plus redoutables (1). Dans l'année 1295, les Génois mirent en mer cent soixante galères, dont chacune étoit montée par deux cent vingt hommes, tous originaires de Gênes ou des deux Rivières. Cette flotte si redoutable rentra, il est vrai, dans le port, sans avoir rencontré l'ennemi, après l'avoir vainement cherché dans les mers de Sicile. L'année suivante, les deux flottes ennemies se cherchèrent de nouveau sans se trouver; mais soixante-cinq galères vénitiennes, commandées par Roger Morosini, vinrent attaquer les Génois habitans à Galata, vis-à-vis de Constantinople; et comme ceux-ci n'avoient pas des forces suffisantes pour se défendre, ils se retirèrent tous avec leurs effets dans la capitale de l'empire grec, tandis que leurs maisons furent livrées aux flammes par les Vénitiens (2).

(1) *Annales Genuens.* L. X, p. 606. — *Uberti Folietæ Hist. Genuens.* L. VI, p. 402. — Les annales de Gênes, écrites par ordre de la république, par des auteurs contemporains, continuateurs de Caffaro, finissent précisément à cette époque. Le dernier continuateur est Jacob Doria, auteur du dixième livre.

(2) *Nicephorus Gregoras*, L. VI, c. 11. — *Chronicon Januense Jacobi a Varagine.* T. IX, p. 56.

Les Génois, protégés dans cette occasion par l'empereur Andronic, resserrèrent les liens qu'ils avoient formés depuis long-temps avec les Grecs. Les Vénitiens, au contraire, se déclarèrent ouvertement ennemis de l'empire. Mais la puissance de ceux-ci fut abaissée en 1298 par la bataille de Corzola ou Corcyre la noire, qui mit fin à la guerre. L'amiral génois Lamba Doria s'étoit avancé jusqu'à cette île au fond de l'Adriatique, pour y rencontrer André Dandolo, qui, avec une flotte de quatre-vingt-quinze galères, ne refusa pas le combat. Il fut long et acharné; mais la victoire se décida en faveur des Génois, quoiqu'un peu inférieurs en force, lorsque quinze vaisseaux détachés par l'amiral Doria, pour prendre le vent, vinrent attaquer en flanc la flotte vénitienne, déjà engagée avec le reste de l'escadre. La déroute fut si complète qu'il n'échappa que douze galères; les Génois en brûlèrent soixante-six et en conduisirent dix-huit à Gênes, avec sept mille prisonniers. André Dandolo, l'amiral vénitien, étoit lui-même de ce nombre (1). Après

(1) *Ubertus Folieta Genuens. Hist.* L. VI, p. 405. — *Marini Sanuti Vite de Duchi di Venezia.* T. XXII, p. 579. — *Storia Veneziana di Andrea Navagiero.* T. XXIII, p. 1010. — *Andreæ Danduli Chronicon.* T. XII, P. II, p. 407.

ce terrible combat, les deux nations presqu'aussi épuisées, l'une par sa victoire, que l'autre par sa défaite, consentirent à faire la paix. Elle fut conclue, en 1299, par l'entremise de Matteo Visconti, et les captifs furent rendus de part et d'autre. La même année la paix avoit aussi été signée entre les Génois et les Pisans, et les malheureux survivans de la déroute de la Meloria avoient été remis en liberté après seize ans de captivité.

La paix n'avoit point mis un terme à l'animosité des Génois et des Vénitiens; aussi devoit-on s'attendre que dans la guerre d'Orient ils embrasseroient des partis opposés, comme ils le firent en effet. Les Vénitiens, le 19 décembre 1306, conclurent un traité avec Charles de Valois, par lequel ils s'engageoient à équiper, de concert avec lui, une flotte qui mettroit en mer de Brindes, au mois de mai 1308, et qui porteroit un nombre de soldats suffisant pour recouvrer l'empire de Constantinople. Jusqu'à cette époque, les Vénitiens promettoient de maintenir constamment douze galères armées dans les mers de Grèce, pour protéger les partisans de l'empire latin (1).

(1) Traité au recueil des chartres pour l'histoire de Constantinople. *p.* 33.

Les Génois, d'autre part, s'allièrent plus étroitement que jamais avec Andronic Paléologue; ils lui donnèrent avis des négociations entreprises soit par les François, soit par Frédéric de Sicile avec les Catalans, et ils le déterminèrent à se mettre en défense contre cette troupe mercenaire.

Tous ces projets de conquête n'eurent aucune suite de la part des François; la mort de Catherine, épouse de Charles de Valois, de qui ce prince tenoit son droit à l'empire, peut-être aussi l'épuisement de ses finances, le firent renoncer à son expédition et manquer de parole aux Vénitiens. Mais les deux républiques maritimes ne s'en engagèrent pas avec moins de vivacité dans cette querelle; les Génois, comme alliés des Grecs; les Vénitiens, comme alliés des Catalans, dont la grande compagnie d'aventure, devenue suspecte à l'empereur et odieuse à ses sujets, se trouvoit en guerre ouverte avec eux. Roger de Flor fut assassiné par les Alains qui suivoient le fils de l'empereur; Bérenger de Entença fut fait prisonnier par les Génois dans un engagement devant Reggio de Calabre. La grande compagnie, privée de ces deux chefs, en nomma d'autres auxquels elle se soumit; elle forma une espèce de gouvernement régulier avec un conseil de régence, et elle s'intitula

l'armée des Francs qui règnent en Thrace et en Macédoine (1). Cette redoutable armée, s'alliant avec les Turcs, ravagea toutes les provinces de l'empire grec. Après une suite d'aventures, elle passa, en 1311, dans le duché d'Athènes, qui appartenoit alors à Gauthier de Brienne; et, s'étant brouillée avec le duc, elle le défit dans une grande bataille, où il fut tué, avec environ sept cents chevaliers françois, les descendans des anciens conquérans de la Grèce. Athènes, Thèbes et tout le duché furent soumis par les Catalans, qui s'établirent à demeure dans cette province (2), tandis que le fils du dernier duc françois, qui s'appeloit Gauthier de Brienne, comme son père, passa en Italie, où nous le verrons ensuite devenir le tyran de Florence; d'autre part un florentin, plus tard encore, fut mis en possession du duché d'Athènes.

Tandis que, depuis l'Espagne et la France jusqu'à la Grèce, Clément V donnoit dans son administration des preuves de sa dépendance

(1) *L'hueste de los Francos que reynan en Thracia y Macedonia.*

(2) *Hist. de Constantinople de Ducange*, L. VI, c. 7 et 8, p. 117, 118. — *Nicephorus Gregoras*, L. VII, c. 7, p. 125. — *Laonici Chalcocondylæ de rebus Turcicis*, L. I, T. XVI. *Byz. Ven.* p. 8.

de Philippe le bel et de sa partialité, sa conduite à l'égard des villes de Toscane fut toujours celle d'un pacificateur étranger aux factions guelfes et gibelines, et plus disposé à favoriser les Blancs que les Noirs, seulement parce que les premiers étoient exilés et persécutés. Pour faire rentrer ceux-ci dans leur patrie, Clément fit des efforts constans, mais inutiles il est vrai. Il n'avoit point été nourri dès son enfance dans les préjugés de ces anciennes factions, et ses alliances ne l'y attachoient pas non plus. Quoique la maison de France eût été autrefois alliée des Guelfes, Philippe, dans sa brouillerie avec Boniface, s'étoit uni aux Colonna et au cardinal de Prato, qui étoient Gibelins; et le dernier, auquel Clément V devoit plus immédiatement son élection, avoit eu, sous le pontificat de Bénoît XI, une cause particulière d'être mécontent des Noirs qui gouvernoient Florence. Il convient de reprendre cette partie de l'histoire toscane que nous avons été forcés de laisser en arrière, pour ne pas rompre le fil d'autres évènemens.

Nous avons dit que Bénoît XI avoit entrepris de réconcilier les Blancs et les Noirs de Florence; dans ce but, il avoit envoyé le cardinal de Prato en Toscane. Celui-ci fit son entrée à Florence le 10 de mai 1303;

et, après avoir rassemblé tous les citoyens sur la place de Saint-Jean, il leur fit connoître la mission pacifique et l'autorité que le pape lui avoit confiées; alors il demanda aux Florentins de s'en remettre avec confiance à sa médiation. Le peuple commençoit à être mécontent du nouveau gouvernement; il voyoit le danger attaché à une discorde qui ébranloit toute la république, et qui avoit déjà ruiné une moitié de ses citoyens; de manière que dans un parlement il consentit à donner au cardinal une pleine autorité ou *balie*, pour réformer la république: lui accordant non-seulement les pouvoirs nécessaires pour conclure des paix particulières entre les familles ennemies, mais encore le droit de nommer le gonfalonier, les prieurs, et tous les magistrats jusqu'au 1.er mai de l'anné 1304. Cette balie fut prolongée ensuite pour une autre année. Le cardinal profita de l'autorité qui lui étoit accordée pour conclure, pendant son séjour à Florence, plusieurs pacifications entre les familles puissantes, et les consolider par des mariages. Il augmenta aussi l'influence du peuple sur le gouvernement, en rétablissant les gonfaloniers des compagnies, et il obtint l'agrément des nouveaux prieurs, pour admettre dans la ville des commissaires des Blancs, afin de traiter

avec ceux que nommeroit le parti régnant. Parmi les premiers on remarque Petracco dell' Ancisa, père du poéte Pétrarque (1).

Mais l'expulsion des Blancs de Florence avoit augmenté le crédit de l'ancienne noblesse guelfe, et celle-ci voyoit avec défiance les tentatives du cardinal pour l'abaisser de nouveau. Elle mit, en conséquence, beaucoup d'adresse à indisposer le peuple contre lui et à susciter des obstacles secrets à la pacification qu'il méditoit. Ce parti contrefit une fois le cachet du cardinal, et envoya, comme de sa part, des ordres aux Blancs et aux Gibelins de Bologne, de venir à son secours; l'approche de cette armée excita l'indignation du peuple; le cardinal eut beau protester qu'il n'avoit point eu de part à sa venue, et la renvoyer: l'apparition de ces troupes ennemies porta une atteinte à son crédit, dont il ne se releva pas.

Les chefs des Noirs demandèrent ensuite au cardinal de s'occuper de la pacification de Pistoia avant de terminer celle de Florence. Le parti blanc, dominant à Pistoia, disoient-ils, devoit accorder aux Noirs des conditions aussi avantageuses que celles que les Noirs

(1) *Cronaca di Dino Compagni*, L. III, p. 511. — *Giov. Villani*, L. VIII, c. 68, p. 401.

dominans à Florence accorderoient aux Blancs émigrés. Le cardinal passa par Prato pour se rendre à Pistoia; quoiqu'originaire de cette ville, il ne l'avoit encore jamais vue; le peuple l'y reçut avec des démonstrations de respect, qui augmentèrent la jalousie des Noirs. Les Guazzalotti, chefs de ce parti à Prato, s'en vengèrent au retour du cardinal, qui n'avoit rien pu obtenir des Pistoïois; ils lui firent fermer les portes de la ville, et proscrivirent ses parens et leurs partisans, qui furent forcés de s'enfuir. Le cardinal irrité, excommunia la ville de Prato, et accorda les indulgences de la croisade à ceux qui s'armeroient contr'elle. A son retour à Florence, il s'aperçut que son manque de succès à Pistoia et Prato, détruisoit les restes de son crédit; dans une émeute, la famille des Quaratesi, voisine du palais qu'il habitoit, fit tirer contre lui. Alors le cardinal, s'adressant au peuple qui l'entouroit, s'écria: « Puisque » vous voulez être en guerre et en malé- » diction, que vous n'écoutez point le mes- » sager du vicaire de Dieu, que vous ne lui » obéissez point, et que vous ne voulez ni » repos ni paix entre vous, restez donc avec » la malédiction de Dieu, et celle de la » sainte-église. » Il partit ainsi le 4 de juin 1304, et laissa la ville excommuniée.

Bénoît XI, à Pérouse, confirma cette excommunication.

Une sédition suivit à Florence, le départ du cardinal; pendant que ceux qui l'avoient forcé à se retirer, combattoient ceux qui vouloient la paix; un prêtre nommé Ser Neri Abatti, mit feu aux maisons des Blancs, dans deux endroits différens de la ville. Ceux-ci, occupés à combattre, ne purent point arrêter l'incendie, qui s'étendit dans le centre de la cité, et qui consuma dix-sept cents maisons, dans les quartiers occupés par les magasins des marchands; en sorte que le dommage fut immense, et que plusieurs des plus riches familles, entr'autres les Cavalcanti et les Gherardini, furent complètement ruinées (1).

Ensuite de l'excommunication dont Florence avoit été frappée, douze chefs du parti des Noirs, cités par le pape, se rendirent à Pérouse, avec cent cinquante chevaliers de leurs amis. Le cardinal de Prato écrivit alors aux Gibelins et aux Blancs de Pise, d'Arezzo, de Bologne et de Pistoia, que c'étoit le moment de surprendre Florence, et de se venger. Les Blancs se réunirent en effet, et s'avancèrent avec un grand secret; mais

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 71, p. 404.—*Dino Compagni Cronaca*, L. III, p. 513.

les émigrés florentins arrivèrent à la Lastra, deux milles au-dessus de Florence, avec les Bolonois, les Arétins et les Romagnols, le 21 juillet, deux jours avant celui qui 1304.
étoit fixé pour le rendez-vous. Ils étoient forts de seize cents chevaux, et de neuf mille hommes d'infanterie. Le comte Fazio devoit venir de Pise, pour les joindre, et il s'étoit avancé jusqu'au château de Marti, avec quatre cents chevaux; Tolosato des Uberti, d'autre part, devoit arriver de Pistoia, avec trois cents chevaux, et grand nombre de fantassins; il prit la route de la montagne, lorsqu'il sut l'arrivée prématurée de ses alliés, devant Florence.

Baschiera de Tosinghi, jeune émigré florentin, commandoit la première troupe qui étoit arrivée à la Lastra. Plusieurs messages qu'il reçut des Blancs de Florence, l'encouragèrent à s'avancer, sans attendre les deux troupes de Pise et de Pistoia, et, ce qui étoit une plus grande faute, sans attendre la nuit, qui auroit suspendu la chaleur suffocante, dont les hommes et les chevaux souffroient également, et qui auroit permis aux Blancs de Florence, de passer secrètement auprès de lui. Les Blancs entrèrent, sans éprouver de résistance, par la porte de San-Gallo, qui n'étoit encore que la porte d'un

1304. faubourg, et ils parvinrent jusqu'à la place de Saint-Marc, où ils se rangèrent l'épée nue à la main, mais la tête couronnée d'olivier, et criant *la paix, la paix!* Cependant, comme personne ne se joignoit à eux, ils envoyèrent une petite division pour surprendre la porte des Spadai, où ils éprouvèrent quelque résistance. La même division s'avança ensuite vers le dôme, et, en route, elle se vit attaquée par plusieurs de ceux qu'on auroit dû croire prêts à seconder les émigrés, soit que l'entreprise leur parût imprudente et mal conduite, soit, comme le raconte Machiavel, qu'ils voulussent bien accorder la paix à leurs prières, mais non à leurs armes (1). Cependant, le feu ayant été mis à quelques maisons proche de la porte, les Blancs qui étoient entrés dans la ville, craignirent d'être coupés, et ils retournèrent vers Baschiera, sur la place de Saint-Marc. Leur retraite fut alors annoncée aux Bolonois, qui étoient restés à la Lastra, sans faire aucun mouvement; et ceux-ci, croyant toute l'armée gibeline en déroute, reprirent aussitôt le chemin de Bologne. En vain Tolosato des Uberti, qui les rencontra comme il arrivoit avec ses Pistoïois, voulut les reconduire vers Florence, il n'y eut pas

(1) *Macchiavelli Storie Fiorent.* L. II, p. 131.

moyen de les arrêter. Baschiera, d'autre part, souffroit infiniment, sur la place de St.-Marc, de la chaleur excessive et du manque d'eau; en sorte qu'il donna de son côté, le signal du départ. Dans sa retraite, poursuivi par les Florentins, il perdit beaucoup de monde (1). Ainsi, par une suite de fautes, le parti des Blancs, qui tenoit presque en main la victoire, eprouva une déroute complète. 1304.

C'étoit justement à l'époque de cette attaque malheureuse, que Bénoît XI mourut. Pendant que les cardinaux étoient enfermés au conclave, pour l'élection de son successeur, les Noirs crurent pouvoir poursuivre leurs avantages, sans craindre qu'un pacificateur vînt, de nouveau, suspendre leur vengeance. Les deux gouvernemens de Florence et de Lucques résolurent donc de réduire Pistoia, où plusieurs de leurs émigrés s'étoient retirés, et où commandoit Tolosato des Uberti, l'héritier de cette famille, de tout temps gibeline, qui avoit produit le grand Farinata. Les Florentins ajournèrent au mois de mai, le siége de Pistoia; et ils s'engagèrent à ne point s'éloigner de ses murs, que la ville 1305.

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 72, p. 405. — *Dino Compagni Cronaca*, L. III, p. 516. — *Istorie Pistolesi anonime*. T. XI, p. 390.

1305. ne fût réduite. Ils firent demander un général à Charles II, de Naples, et celui-ci leur envoya Robert de Calabre, son fils et son héritier présomptif, avec trois cents cavaliers aragonois ou catalans, et un corps considérable d'infanterie almogavare. Ces troupes espagnoles, de même que celles qui avoient passé en Grèce, avec Roger de Flor, avoient été licenciées par Frédéric de Sicile, et se mettoient au service de tous les princes qui les vouloient employer.

Le duc de Calabre partit de Florence, le 22 mai 1305, à la tête des milices de cette république, et il rencontra devant Pistoia, les troupes de Lucques. Les deux armées se partagèrent les travaux du siége, et élevèrent des redoutes de tous les côtés de la ville, à un demi-mille de distance de ses murailles; après quoi, le duc fit publier qu'il accordoit trois jours pour sortir de Pistoia, à tous ceux qui ne voudroient pas être considérés comme ennemis de l'église et du roi de Sicile; mais qu'après ce terme, tous ceux qui demeureroient dans la ville assiégée, seroient traités comme rebelles, en sorte qu'il seroit permis à chacun, de leur courir sus et de les tuer. Comme les Pistoïois n'avoient point assez de vivres dans leurs magasins, ils profitèrent de la concession du duc de

Calabre, pour faire sortir de la ville, un grand nombre de bouches inutiles (1). 1305.

Pistoia est située dans une plaine; ses murailles étoient fortes, et leur circuit peu étendu; leur approche étoit défendue par de grands fossés pleins d'eau; les portes étoient fortifiées; plusieurs châteaux ou redoutes soutenoient le mur, et l'art des siéges n'étoit point encore assez perfectionné pour qu'on pût espérer de réduire la ville par la force. Les généraux guelfes prirent donc le parti de l'attaquer par la famine; ils firent creuser de l'une à l'autre de leurs redoutes, de grands fossés, qu'ils garnirent de palissades; et lorsque cet ouvrage fut achevé, il devint impossible de faire entrer aucune munition dans la ville. Les Pistoïois, pour interrompre les travailleurs, faisoient de fréquentes sorties, et combattoient avec une grande valeur; mais ils étoient tellement inférieurs en nombre, qu'ils étoient toujours repoussés avec perte. Ces escarmouches étoient souvent suivies d'actes de cruauté, trop odieux pour que nous devions en conserver la mémoire. Une haine violente de parti, et une foule de vengeances personnelles à exercer, enflammoient encore l'animosité nationale.

(1) *Istorie Pistolesi anonime.* T. XI, p. 392.

1305. Les Pisans envoyoient des secours d'argent, mais ils ne se sentoient pas assez forts pour rompre leur trève avec les Florentins, et s'avancer avec une armée capable de faire lever le siége ; les Bolonois avoient peu d'affection pour Pistoia, et ne songeoient point à la secourir. Cependant, Tolosato des Uberti et Agnello Guglielmini, recteurs de la ville assiégée, commençant à manquer de vivres, firent sortir de Pistoia, les pauvres, les enfans, les veuves, et presque toutes les femmes de basse condition. Horrible spectacle pour les citoyens, de voir conduire leurs femmes aux portes de la ville, les livrer aux mains des ennemis, et refermer les portes sur elles ! Celles qui n'avoient pas parmi les assiégeans, des parens, des alliés, ou des hommes, qui, par générosité, prissent leur défense, éprouvoient les dernières insultes ; malheur à celles surtout qui tomboient entre les mains des émigrés noirs de Pistoia (1).

1306. Dès que le cardinal de Prato fut parvenu auprès du nouveau pape Clément V, il lui demanda d'interposer ses bons offices en faveur des Pistoïois assiégés, parmi lesquels le cardinal comptoit plusieurs parens. Clément en effet envoya sommer le duc Robert et les

(1) *Cronaca di Dino Compagni*, L. III, p. 518.

Florentins de se retirer du siége de Pistoia. Le 1306.
duc obéit; mais les Florentins restèrent, et nommèrent pour leur capitaine Cante des Gabrielli d'Agobbio, homme sans pitié, le même qui avoit prononcé les sentences de condamnation contre le Dante, et contre les Blancs exilés de Florence.

Les gouverneurs de Pistoia gardoient soigneusement le secret sur l'état de leurs provisions de vivres, et ils continuoient à les distribuer avec économie, mais en suffisance pour maintenir les forces des soldats en état de combattre. Ils avoient résolu, lorsqu'ils seroient arrivés à la fin de leurs munitions, de l'annoncer au peuple, et de faire alors une sortie générale, où ils vendroient chèrement leur vie, et où peut-être, avec la force que donne le désespoir, ils réussiroient à mettre leurs ennemis en fuite. Cependant le pape, averti que les Florentins n'avoient tenu aucun compte de ses ordres, envoya, sur la prière des Pistoïois, le cardinal Napoléon des Orsini comme légat et pacificateur en Toscane.

Les Florentins cherchèrent à prévenir sa venue, mais surtout à le priver des secours de la ville de Bologne, dominée par les Blancs, et qui auroit pu s'armer en faveur de Pistoia; ils y envoyèrent des ambassadeurs, en apparence pour se plaindre de l'assistance que les

1306. Bolonois donnoient à leurs ennemis, mais en effet, pour chercher à soulever, contre les Gibelins qui le gouvernoient, le peuple qui, par d'anciennes habitudes, étoit attaché au parti guelfe. Ils réussirent, le 5 février, à exciter une première sédition, mais elle se termina d'une manière désavantageuse pour les Guelfes; cependant ils revinrent bientôt à la charge : le peuple fut échauffé par la supposition ou la découverte d'un traité avec les Gibelins de Lombardie; le comte Tordino de Panico se mit à sa tête, et après un combat autour du palais public, tous les Lambertazzi furent exilés, leurs maisons furent rasées, et les Blancs de Florence, qui s'étoient réfugiés à Bologne, furent forcés de chercher un autre asile (1).

Le cardinal des Orsini, ou étoit présent à Bologne pendant cette révolution, ou y arriva peu après. Il n'échappa point lui-même aux insultes de la populace, qui avoit remarqué sa prédilection pour les Gibelins et les Blancs, et il fut forcé de se retirer précipitamment à Imola. Mais en partant il excommunia Bologne; il priva la ville de son université, et, par la

(1) *Istorie Pistolesi anonime.* T. XI, p. 390.—*Giov. Villani*, L. VIII, c. 83, p. 422. — *Cronica miscella di Bologna.* T. XVIII, p. 308. — *Memor. Histor. Mathæi de Griffonib.* p. 134. — *Ghirardacci Istoria di Bologna*, L. XV, p. 486.

bulle qu'il publia, il détermina tous les pro- 1306.
fesseurs, ainsi que leurs écoliers, à quitter cette demeure, pour se rendre à Padoue (1).

En même-temps, les Florentins firent entrer dans Pistoia un moine chargé d'offrir des conditions honorables aux assiégés. Ce négociateur promit que la ville resteroit libre; qu'on n'en démoliroit aucune partie; que les personnes et les biens seroient protégés, et que les châteaux dépendans de Pistoia ne seroient point détachés de son territoire. Les Pistoïois ne pouvoient pas balancer long-temps sur les sûretés qu'ils devoient demander; ils étoient arrivés au bout de leurs vivres, et le lendemain même étoit le jour fixé pour la dernière sortie. Ils acceptèrent donc les conditions qu'on leur offroit, et Pistoia fut livrée aux armées des Florentins et des Lucquois, le 10 avril 1306, après avoir été assiégée dix mois et demi (2).

Mais la capitulation qui venoit d'être conclue fut violée avec effronterie par les vainqueurs; les Florentins et les Lucquois se partagèrent tout le territoire de Pistoia, et ne laissèrent à cette ville, pour tout district,

(1) *Ghirardacci*, L. XV, p. 488.

(2) *Dino Compagni Cronaca*, L. III, p. 519.—*Istorie Pistolesi anonime*, p. 393.

1306. qu'un mille de rayon autour de ses murailles; ils se réservèrent la nomination des recteurs, l'un des peuples alternativement élisant le podestat, et l'autre le capitaine du peuple; ils firent combler les fossés, démolir les murailles, et abattre les tours des Gibelins, le tout aux frais de la commune de Pistoia; enfin ils réduisirent au désespoir les malheureux Pistoïois, et firent regretter amèrement leur victoire aux émigrés eux-mêmes qui avoient eu la folie de recourir à des armes étrangères pour rentrer dans leur patrie.

1307. Le cardinal des Orsini, cependant, voyant qu'il étoit arrivé trop tard pour secourir Pistoia, ne renonça pas à la venger; il rassembla dans Arezzo, où il se rendit en 1307, dix-sept cents chevaux et un corps considérable d'infanterie; mais il ne sut point ensuite en tirer parti, ni détruire l'armée florentine, dans un moment où, saisie d'une terreur panique, elle s'étoit d'elle-même mise en déroute; de sorte que, perdant peu à peu tout crédit et toute considération, il fut obligé de quitter la Toscane. Il laissa de nouveau Florence sous l'interdit, et renouvela contre cette ville la sentence d'excommunication du cardinal de Prato; après quoi il retourna en France auprès du pape, qui se trouvoit alors avoir un grand besoin de l'appui de tous ses cardinaux.

L'implacable Philippe le bel poursuivoit encore le nom de Boniface, qu'il avoit fait mourir désespéré; il vouloit que le pape, au scandale de toute la chrétienté, condamnât la mémoire de son prédécesseur; il vouloit qu'en même-temps ce pontife l'aidât à faire tomber tout le poids de ses vengeances sur un ordre de chevaliers religieux, qui, seuls dans le clergé françois, avoient préféré l'autorité de l'église à celle du roi, et qui avoient osé hésiter dans l'accomplissement de ses volontés. Ces mêmes chevaliers avoient encore aigri le monarque, en manifestant leur mécontentement des fréquentes altérations et falsifications de monnoies, par lesquelles Philippe ruinoit le peuple. 1307.

Clément V ne pouvoit accorder au roi de France sa première demande; il ne pouvoit condamner la mémoire de Boniface pour crime d'hérésie, et faire exhumer ses os pour les brûler, sans révolter toute la chrétienté. Boniface s'étoit peut-être rendu coupable de plus d'un crime; mais sa doctrine avoit toujours été conforme à celle de l'église, et le sixième livre des décrétales, dont il étoit l'auteur, en faisoit foi. De plus, un jugement semblable contre le chef de la religion, fût-il mérité, étoit fait pour ébranler la religion elle-même; l'autorité de Clément, que l'on pressoit de

1307. condamner son prédécesseur, se seroit trouvée viciée dans sa source, car plusieurs des cardinaux qui l'avoient élu, étoient de la création de Boniface; si celui-ci étoit hérétique, leur nomination et l'élection de Bénoît XI et de Clément V étoient nulles; et Clément, qui cessoit d'être pape, n'avoit plus le droit de condamner son prédécesseur. Telles furent les raisons que le cardinal de Prato fit valoir auprès du roi, lorsque celui-ci pressa Clément de prononcer cette sentence, et qu'il lui déclara que c'étoit la sixième de ses promesses, celle dont il s'étoit réservé le secret jusqu'au moment de son accomplissement. Le cardinal, afin de contenter Philippe, offroit de remettre ce jugement à un concile général, qui seul étoit revêtu d'une assez grande autorité pour condamner le chef de l'Église (1).

L'on supposoit que ceux qui avoient assisté Philippe dans l'insulte faite à Boniface, étoient les mêmes qui le pressoient de poursuivre la mémoire de ce pontife. Pour les appaiser, Clément accorda, par une bulle des calendes de juin 1307, l'absolution la plus complète et la plus entière au roi, à son royaume, à ses agens, et à tous ceux qui avoient pu d'aucune manière être compris dans les censures ecclé-

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 91, p. 427.

siastiques. Cette absolution fut accordée sans condition à tous, hormis les seuls Guillaume de Nogaret et Reginald Supino, auxquels le pape imposa, comme pénitence, une expédition à la Terre-sainte (1). L'année suivante il expédia les lettres de convocation pour un concile œcuménique, qui dut s'assembler à Vienne en Dauphiné, le 1.er octobre 1310. 1307.

La proscription de l'ordre des Templiers, seconde demande de Philippe, paroissoit ne lui tenir pas moins à cœur que la condamnation de la mémoire de Boniface; et Clément V, par une lâche et cruelle politique, sacrifia un ordre qui étoit l'honneur de la chrétienté, et une foule de chevaliers qu'il exposa aux plus horribles supplices, pour sauver, non point la mémoire d'un mort, mais sa propre autorité, compromise par le procès qu'on vouloit le forcer d'intenter.

L'ordre des Templiers avoit été fondé, vers l'année 1128, par neuf chevaliers françois, de ceux qui avoient accompagné Godefroi de Bouillon (2). Quoiqu'il eût été ouvert à toute

(1) Voyez la bulle *apud Raynald.* 1307, §. 10 et 11. T. XV, p. 17. — *Continuatio Guillelmi de Nangis in D. L. Acherii Spicilegio.* T. XI, p. 639.

(2) *Vita Honorii II. ex manuscriptis Bernardi Guidonis.* T. III. *R. It.* p. 422.

1307. la chrétienté, le nombre des chevaliers français étoit supérieur à celui des chevaliers de toutes les autres nations mises ensemble; presque tous leurs grands-maîtres avoient été français, et dans plusieurs langues on avoit conservé aux chevaliers leur nom français, *frères du temple*, Φρερμι τυ Τεμπλυ (1), *frieri del tempio*, sans le traduire. Pendant les cent quatre-vingts ans, que l'ordre avoit existé, il avoit été un modèle des vertus chrétiennes et chevaleresques; dans le formulaire françois de la réception des chevaliers, on les avertissoit de l'immense sacrifice qu'ils alloient faire à la religion. « Vous ne savez pas, » leur disoit-on, « les forts commandemens qui sont par dedans » la maison, car forte chose est, que vous qui » êtes sire de vous-même, vous vous fassiez » serf d'autrui. A grand peine ferez jamais » chose que vous voulez; car se vous voulez » être en la terre deçà mer, l'on vous mandera » de-là, etc. » Après avoir exigé du récipiendaire des promesses d'obéissance, de chasteté, de fidélité; après avoir pris sur ses mœurs et sur sa vie passée les informations les plus sévères et les plus détaillées, celui qui tenoit le chapitre devoit l'accueillir enfin et lui dire: « Si vous accueillons à tous les bienfaits de

(1) *Pachymeris Hist. Andron.* L. V, c. 12, T. XIII, p. 235.

» la maison, et si vous promettons du pain et 1307.
» du bois, et de la pauvre denrée de la
» maison, et de la peine et du travail
» assez » (1). En effet, à cette époque surtout, il y avoit de la peine et du travail pour cet ordre; car, chassé par les Turcs de la Terre-sainte, après l'avoir vaillamment défendue, son grand-maître, le vénérable Jacques de Molay, s'étoit retiré dans l'île de Chypre avec la fleur des Templiers; et c'est là qu'il préparoit, avec les Hospitaliers de Saint-Jean, la conquête de l'île de Rhodes, qu'ensuite les Hospitaliers exécutèrent seuls.

Tels étoient les hommes qui, tout-à-coup, le treize d'octobre au matin, furent arrêtés d'un bout du royaume de France à l'autre, et jetés dans d'affreuses prisons (2); tandis que Jacques de Molay, rappelé de l'Orient par le roi, étoit venu avec confiance se mettre entre les mains de ses bourreaux. Sur la déposition de deux misérables, le prieur de Montfaucon, condamné pour ses déréglemens à une prison perpétuelle, et Noffo Dei, Florentin, pendu depuis pour d'autres crimes,

(1) *Voyez* les pièces justificatives imprimées à la suite de la tragédie des Templiers, *p.* 112 *et suiv.*

(2) *Continuatio Guillelmi de Nangis ap. d'Acheri Spicileg.* p. 625.

1307. ils furent accusés des forfaits les plus odieux et les plus absurdes en même-temps (1). On prétendit qu'ils renioient la religion, pour laquelle ils ne cessoient de combattre; qu'ils autorisoient la plus scandaleuse et la plus dégoûtante débauche; on cita des traits que l'histoire ne peut plus répéter, mais qui portent en eux-mêmes leur propre démenti; et l'on exposa tous ces généreux chevaliers à d'horribles tortures, leur promettant une grâce absolue, et même celle de l'ordre, s'ils avouoient les charges portées contr'eux, et multipliant les tourmens, souvent jusqu'à causer leur mort, s'ils persistoient dans leurs dénégations. Plusieurs chevaliers, vaincus par la douleur, confessèrent en effet tout ce qu'on leur demandoit; mais lorsqu'ils voulurent se rétracter, après avoir été retirés des mains des bourreaux, ils furent déclarés hérétiques relaps et condamnés aux flammes. Ceux qui, à la torture, avoient refusé d'avouer les crimes prétendus de l'ordre, furent considérés comme également coupables; on les avertissoit d'avance que le dernier supplice seroit la peine de leur obstination, et ce supplice étoit épouvantable. Écoutons Giovanni Villani, auteur contem-

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 92, p. 429.

porain, qui parle avec horreur de toute cette 1307.
procédure. « Cinquante-six Templiers, dit-il,
» furent conduits dans un grand parc, à Saint-
» Antoine, hors de Paris; on les lia chacun
» séparément à un pilier; on approcha du feu
» de leurs jambes, qu'on fit brûler peu à peu,
» les avertissant cependant que quiconque
» d'entr'eux voudroit reconnoître son erreur,
» et confesser les péchés dont il étoit accusé,
» seroit délivré. Au milieu de ces tourmens,
» leurs parens et leurs amis les exhortoient à
» se reconnoître, et à ne pas se laisser mourir
» d'une mort si vile; aucun d'eux cependant
» ne voulut confesser; mais avec des pleurs
» et des cris, ils protestoient qu'ils étoient
» innocens et chrétiens fidèles; ils invo-
» quoient le Christ, la vierge Marie, et les
» autres saints; et, au milieu de ce martyre,
» brûlans et consumés, ils terminèrent leur
» vie » (1).

Un poéte françois vient, en quelque sorte, d'offrir un sacrifice expiatoire à la mémoire des malheureux Templiers; il a fait répandre des larmes à ses compatriotes sur les souffrances de ces chevaliers, et sur les crimes du roi, du pontife, de leurs juges, et de leurs persécuteurs. Il a joint au talent poétique une rare érudition, et il a répandu une

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 92, p. 429.

grande lumière sur l'histoire des héros qu'il vouloit placer sur le théâtre. Mais les contemporains eux-mêmes des Templiers ne les avoient pas laissés sans témoignage de leur innocence; l'un des saints que vénère l'église, a traité de calomnieuses toutes les accusations portées contre les Templiers ; elles ne furent inventées, dit-il, que par avarice, pour dépouiller ces chevaliers des grands biens qu'ils possédoient (1). L'annaliste ecclésiastique confesse que cette accusation devient vraisemblable, lorsqu'on observe que Philippe avoit pour conseillers les plus scélérats des imposteurs et des calomniateurs. Ce roi, dit-il, qui avoit envahi les biens des églises, qui avoit opprimé ses peuples, qui avoit falsifié la monnoie, qui avoit dépouillé tous les Juifs de ses États, et recherché d'autres profits honteux, qu'il dissipoit plus honteusement encore, pouvoit bien être tenté par les richesses du temple, lui qui les envahit, après avoir déclaré par ses lettres patentes qu'il les respecteroit. Guillaume Ventura, l'historien d'Asti, déclare aussi que cette persécution ne fut excitée que par l'envie et la cupidité de Philippe, qui haïssoit les Templiers, parce que ces religieux avoient osé prendre le parti

(1) *Sanctus Antoninus Archiep. Florentinus*, P. III, tit. 21, c. 1, f. 3, p. 92. *Ap. Raynald. an.* 1307, §. 12, p. 18.

de Boniface, dans la querelle entre le pontife et le monarque (1). Beaucoup d'autres écrivains anciens qui se contentent de rapporter avec étonnement des accusations si inattendues, ne se sont abstenus sans doute de les juger, que parce que l'église s'étoit déjà prononcée, et que le concile de Vienne, ayant condamné l'ordre en 1311, les fidèles n'osoient pas s'élever contre les décisions de cette assemblée.

Le concile de Vienne abolit l'institution des Templiers dans toute la chrétienté, et déclara leurs biens dévolus à l'ordre des Hospitaliers. Ces biens, qui, en France et en Italie, avoient déjà été confisqués, furent rachetés à grand prix par les chevaliers de Saint-Jean, qui s'appauvrirent au lieu de s'enrichir par cette acquisition. En Espagne, les biens du temple furent attribués aux ordres militaires de cette contrée; en Portugal, ils servirent à doter l'ordre nouveau du Christ, formé des Templiers portugais, et vrai représentant de cet ordre illustre. Mais avant de rendre ces biens aux ordres religieux, les souverains s'enrichirent partout de leur séquestre; aussi tous les rois imitèrent-ils l'avidité de celui de France, en dépouillant

(1) *Chronicon Astense Guillelmi Venturæ*, c. 272, T. XI, p. 192.

les Templiers, quoiqu'ils ne livrassent point, comme lui, ces chevaliers aux supplices affreux auxquels Philippe le bel les condamna. L'ordre étoit composé, à cette époque, d'environ quinze mille chevaliers, qui furent tout-à-coup enlevés à la défense de la chrétienté (1). Jacques de Molay, leur grand-maître, fut des derniers envoyé au bûcher, avec le frère du dauphin de Viennois : leur supplice fut postérieur à la sentence du concile. Molay, séduit par des promesses, ou cédant à l'effroi de la torture, paroît avoir confessé une partie des accusations portées contre son ordre; mais dès qu'il fut sous les yeux du public, il se hâta de rétracter la confession qu'on lui avoit arrachée, déclarant qu'il avoit mérité la mort pour avoir cédé aux instances et aux menaces du roi (2). La plupart des historiens racontent qu'au moment de son supplice, ou lui ou l'un de ses chevaliers cita au tribunal de Dieu et le pape et le roi, les sommant d'y comparoître dans un an et un jour, pour y rendre raison de leur tyrannie, puisqu'ils ne pouvoient être traduits sur la terre par-devant aucun tribunal. Tous deux moururent en effet dans le terme

(1) *Ferreti Vicentini*, L. III, T. IX, p. 1018.

(2) *Giov. Villani, loc. cit.* p. 430.

indiqué. Mr. Raynouard a profité de cette tradition.

Mais il est dans le ciel un tribunal auguste
Que le foible opprimé jamais n'implore en vain,
Et j'ose t'y citer, ô pontife romain.
Encor quarante jours ! Je t'y vois comparoître.
Chacun en frémissant écoutoit le grand-maître ;
Mais quel étonnement, quel trouble, quel effroi,
Quand il dit : O Philippe, ô mon maître, ô mon roi !
Je te pardonne en vain, ta vie est condamnée ;
Au tribunal de Dieu je t'attends dans l'année.

CHAPITRE XXVII.

Affaires de Florence. — Règne et expédition en Italie de l'empereur Henri VII de Luxembourg.

1308—1313.

1308. Le triomphe du parti des Noirs à Florence et dans les villes guelfes de Toscane, et la soumission de Pistoia à ce parti, sembloient devoir assurer pour quelque temps la paix à toute cette contrée, puisque les adversaires du gouvernement, vaincus dans toutes les rencontres, ne sembloient plus en mesure de troubler l'État. Le parti gibelin dominoit encore, il est vrai, dans les deux villes de Pise et d'Arezzo; mais ces deux républiques avoient été forcées de demander la paix aux Guelfes; la première étoit suffisamment occupée à maintenir son autorité sur la Sardaigne, que le roi d'Aragon vouloit lui enlever en vertu d'une concession du pape, et elle n'avoit garde de provoquer de nouvelles hostilités sur le continent. Le parti guelfe sembloit donc affermi d'une manière inébranlable dans

sa domination, lorsque d'abord une discorde 1308.
intérieure, ensuite l'arrivée en Italie d'un empereur sans armée, dont les titres et les droits faisoient presque le seul pouvoir, ébranlèrent de nouveau la ligue guelfe, à la tête de laquelle se trouvoit Florence, et renversèrent toute la balance politique de l'Italie. Il existe dans les républiques un excès de vie qui ne permet jamais de jouir du repos et de la paix; tandis que dans les monarchies, une mort anticipée arrête l'essor de toutes les ames, et met obstacle à tout perfectionnement. Dans les premières, l'ame de chaque citoyen, jetée dans un moule différent, semble ne pouvoir se plier à une loi commune : c'est peu pour lui de jouir de la liberté comme membre d'un corps libre; il aspire à une existence indépendante, et ne trouve jamais dans le régime qui impose le moins de gênes, assez de jeu pour sa volonté propre, assez de déploiement pour ses passions. Dans la monarchie, au contraire; lorsqu'un maître a ôté à l'homme tout souci pour ses intérêts politiques, il ne peut plus rendre à son ame des passions généreuses pour d'autres objets; il ne peut plus l'appeler à l'action que par des jouissances immédiates; la gloire, le pouvoir, même la fortune, lorsqu'elle doit être le prix de combinaisons

1308. hardies et d'une longue persévérance, sont sans attraits pour des sujets, et le monarque qui s'efforce de réveiller chez un peuple privé de toute liberté, les lettres, les beaux-arts, l'esprit d'entreprise et le commerce, ressemble au physicien qui, par les prestiges du galvanisme, excite dans un cadavre quelques-uns des mouvemens de la vie qu'il a perdue.

Les avantages d'une victoire pour un parti, ne peuvent jamais répondre à toutes les espérances qu'avoient formées tous les chefs du parti victorieux; et ces espérances trompées, occasionnent presque toujours la division des vainqueurs. Corso Donati avoit été à Florence, le chef principal de la révolution, qui avoit envoyé les Blancs en exil et rendu les Noirs tout-puissans; la république sembloit avoir adopté son inimitié privée, pour Vieri des Cerchi, et s'être animée de toutes ses passions. Cependant, Donati trouva bientôt qu'il n'avoit recueilli aucun fruit de sa victoire; les chefs de la noblesse, auxquels il s'étoit associé, se montrèrent jaloux de son crédit, et lui disputèrent son influence sur l'administration de la république. Il voulut alors faire l'épreuve de sa puissance individuelle, en se jetant dans l'opposition; il critiqua les mesures des principaux magistrats; il contredit leurs opérations, et bientôt il s'aperçut avec

douleur, qu'il ne les arrêtoit pas, et qu'il ne faisoit que les irriter. Enfin, il essaya de former un parti, contre le parti qu'il avoit long-temps dirigé; et tandis que Rosso della Tosa, Geri Spini, Pazzino des Pazzi, et Betto Brunelleschi gouvernoient la république, il s'associa pour combattre ces chefs de la noblesse, avec les Bordoni et les Medici. Les derniers étoient une famille du peuple, qui commençoit à s'enrichir, et qu'on voit pour la première fois à cette époque, figurer dans les affaires publiques. 1308.

Corso Donati accusoit en toute occasion le gouvernement, de vénalité et de dilapidation; ses ennemis répondirent par une accusation plus populaire encore, et par conséquent plus dangereuse pour lui; ils assurèrent qu'il vouloit usurper la tyrannie, et ils en donnèrent en témoignage, son luxe, ses dépenses, l'orgueil de ses discours, les cliens qu'il s'étoit attachés, et, plus que tout, le mariage qu'il venoit de contracter. Ce mariage étoit suspect en effet. Corso Donati, le chef du parti guelfe entre les Guelfes, Corso, qui avoit persécuté les Blancs, seulement parce qu'ils s'étoient montrés disposés à pardonner à quelques Gibelins, venoit d'épouser la fille d'Uguccione della Faggiuola, le chef de tous les Gibelins de la Romagne

1308. et de la Toscane, et le plus redouté capitaine des ennemis de la république. Lorsque cette accusation, répandue parmi le peuple, eut éveillé la défiance contre un homme regardé long-temps comme le premier citoyen de Florence, ses ennemis jugèrent que le moment convenable étoit arrivé pour se défaire de lui. La seigneurie fit un jour sonner le tocsin; et dès que le peuple armé, se fût rassemblé sur ses places d'armes, les prieurs des arts accusèrent solemnellement Corso Donati, pardevant le tribunal du podestat, d'avoir voulu trahir le peuple, et s'élever à la tyrannie. Corso Donati, sommé de comparoître, refusa de se rendre devant son juge, et l'évènement prouva qu'il avoit raison de se défier de la partialité ou de la dépendance du podestat; car les formes de la justice furent si peu respectées dans ce jugement, que, dans l'espace de deux heures, le juge passa de la citation et de l'enquête à la sentence, et condamna le prévenu contumace, comme traître et rebelle, à la peine de mort.

Les prieurs sortirent alors du palais public, précédés par le gonfalonier de justice; ils furent suivis par le podestat, le capitaine du peuple, et l'exécuteur, avec leurs archers; tout le peuple, armé et rangé par compagnies, marchoit ensuite; dans cet ordre, ils s'arrêtèrent d'

vancèrent contre les maisons des Donati, 1308.
dont ils entreprirent l'attaque. Corso, de son côté, avoit rassemblé ses amis, et s'étoit fortifié par des barricades dans le quartier qu'il habitoit. Il avoit aussi fait demander des secours à son beau-père; mais les auxiliaires qu'Uguccione della Faggiuola lui envoya, n'arrivèrent pas à temps pour le défendre. Corso, accablé par la goutte, quoiqu'il animât ses amis de la voix, ne pouvoit pas combattre lui-même; après une résistance de quelques heures, ses barricades furent enfoncées, et il s'enfuit avec peine dans la campagne. Bientôt il y fut arrêté par des soldats catalans qu'on avoit envoyés à sa poursuite. Comme il vit qu'on le ramenoit vers la ville, il préféra une mort immédiate, au supplice qu'on lui réservoit: il s'élança de son cheval, de manière à se briser la tête contre une pierre; ses gardes le voyant grièvement blessé, l'achevèrent de leurs hallebardes (1).

Le gouvernement florentin se conduisit d'une manière plus généreuse envers les Pistoïois, qu'il ne l'avoit fait envers son propre concitoyen. Depuis la prise de Pistoia, les

(1) *Giov. Villani.* L. VIII, c. 96, p. 432. — *Dino Compagni Cronaca.* T. IX, L. III, p. 521. — *Leonardo Aretino Hist.* L. IV, p. 129. — *Nic[illegible] Macchiavelli Hist. Fior.* L. II, p. 132.

1308. malheureux habitans de cette ville, opprimés par leurs vainqueurs, dépouillés par les recteurs étrangers qui présidoient à leurs tribunaux, accablés d'impositions, privés de tout leur territoire, déchirés enfin par une guerre civile, que les Gibelins fugitifs avoient rallumée dans les châteaux des montagnes ; les Pistoïois, dis-je, étoient réduits au désespoir, lorsqu'ils virent arriver à leurs portes, le capitaine du peuple, choisi par les Lucquois,
1309. pour les gouverner pendant l'année 1309. C'étoit un homme de basse condition et sans fortune, qu'ils supposèrent, d'après sa pauvreté, devoir être plus avide encore, que tous ses prédécesseurs. Les Pistoïois, dans l'état d'épuisement où ils se trouvoient, sans trésors, sans soldats, sans protecteurs, sans amis, sans ressources que leur désespoir, déclarèrent cependant, que jamais ils ne recevroient ce magistrat inique. « Il s'éleva » dans la cité, » dit l'historien de Pistoia, qui étoit présent à cette révolution, « il » s'éleva dans la cité, comme il plut à Dieu, » une grande rumeur : c'étoit comme une » voix divine, venue du ciel; chacun crioit : » *que la ville se fortifie !* et au même instant, » sans qu'aucun supérieur en donnât l'ordre, » hommes, femmes, enfans, gentilshommes » et bourgeois, saisirent des planches, des

» ais, des ferremens, et les portèrent autour 1309.
» de la ville, où ils élevèrent des barricades
» sur les murailles abattues. Ce travail se
» commença trois heures avant midi, et à
» complies, la ville toute entière étoit en-
» tourée de palissades. Aussitôt on entreprit
» de creuser les fossés du côté de Lucques.
» Les Lucquois, avertis que les Pistoïois se
» fortifioient, marchèrent aussitôt, peuples
» et cavaliers, jusque dans le val de Nievole;
» de leur côté, les Pistoïois, instruits de
» leur approche, envoyèrent tous leurs enfans
» hors de la ville, et déterminèrent de se
» défendre en désespérés, et de mourir tous
» ensemble, plutôt que de souffrir davan-
» tage (1). »

L'ancien capitaine du peuple, nommé par les Florentins, étoit resté dans la ville avec ses archers; et comme Pistoia est de quelques milles plus près de Florence que de Lucques, il avoit peut-être déjà reçu quelque renfort de ses compatriotes, lorsqu'il apprit que les Lucquois s'étoient avancés jusqu'à Ponte lungo, à deux milles de Pistoia. Emu de compassion pour le peuple qu'il avoit gouverné six mois, et dont il avoit connu les souffrances, il s'avança au-devant des

(1) *Istorie Pistolesi anonime.* T. XI, an. 1309, p. 395.

1309. Lucquois ; et tenta de les arrêter, tantôt par des prières, tantôt même par des menaces ; il leur annonça que sa république ne permettroit point la ruine de Pistoia, et que lui-même il étoit prêt à se joindre aux insurgés, si les Lucquois s'avançoient davantage ; il les détermina enfin à se retirer à Serravalle, pour lui donner le temps de négocier (1). D'autres pacificateurs vinrent bientôt se joindre à lui ; ce furent des ambassadeurs envoyés par la république de Sienne, pour rétablir la paix entre les villes de la ligue guelfe. Ces ambassadeurs obtinrent d'être choisis pour arbitres entre les Pistoïois et les Lucquois. Ils prononcèrent alors, que les palissades de Pistoia seroient abattues, et que la ville resteroit pendant huit jours ouverte, mais sous leur sauvegarde, pour satisfaire ainsi, l'orgueil offensé des Lucquois. Au bout de ce temps, les Pistoïois devoient être maîtres de fortifier leur ville comme il leur conviendroit. A l'avenir ils devoient continuer à prendre leurs recteurs à Florence et à Lucques ; mais, au lieu d'en abandonner l'élection à ces deux républiques, ils devoient les choisir eux-mêmes et librement. Cette sentence fut exécutée, et rendit

(1) *Giov. Villani*, L. VIII, c. 111, p. 440.

à Pistoia presque toute l'indépendance et la liberté dont cette république avoit été privée depuis la guerre des Blancs et des Noirs. 1308.

La mort de trois souverains, Azzo VIII d'Este, Albert d'Autriche, roi des Romains, et Charles II, roi de Naples, occasionna, vers cette époque, de nouvelles révolutions en Italie. Azzo d'Este étoit le chef de la plus ancienne famille de princes italiens; ses ancêtres avoient été déclarés seigneurs de Ferrare, avant qu'aucune autre république se fût encore soumise au pouvoir d'un seul. L'antiquité de cette dynastie semble n'avoir eu d'autre effet que de la corrompre aussi la première. Azzo d'Este paroît être le plus ancien exemple de ces tyrans efféminés, lâches et cruels, qui, pendant le siècle suivant, devinrent plus communs dans les villes lombardes. Nous avons vu, dans le précédent chapitre, que les peuples de Modène et de Reggio s'étoient déjà révoltés contre lui; peu s'en fallut qu'à sa mort sa famille ne perdît encore pour jamais Ferrare, et même les châteaux qui formoient son antique héritage. Par son testament, Azzo VIII avoit appelé à sa succession le fils de son fils naturel, au préjudice de son frère et de ses neveux. Cette injustice occasionna une guerre civile dans la famille d'Este; elle excita en même-temps l'ambition

1308. des États voisins, qui se flattèrent d'avoir trouvé une occasion de s'agrandir. Les Vénitiens entrèrent à Ferrare comme auxiliaires du bâtard d'Este; le pape, d'autre part, envoya au secours du frère d'Azzo un cardinal avec des milices; mais bientôt, abandonnant son client, il manifesta la prétention de réunir Ferrare au domaine immédiat de l'église, parce que cette ville, dans les derniers diplomes des empereurs, avoit été déclarée appartenir à saint Pierre. La succession du marquis fut alors disputée, non plus entre ses héritiers légitimes et testamentaires; mais entre le pape et les Vénitiens; les armes spirituelles furent employées, aussi bien que les temporelles, contre la république, par le cardinal Arnaud de Pellagrue, neveu du pape Clément V, et chargé par lui de la guerre de Ferrare; les Vénitiens éprouvèrent de grands revers, et les marquis d'Este, ainsi que les Ferrârois, furent également trahis par la république et l'église, et dépouillés par tous leurs alliés.

La mort d'Albert d'Autriche, roi des Romains, étoit un évènement d'une bien plus haute importance, et il devoit causer de plus grandes révolutions. Albert avoit succédé, en 1298, à son rival Adolphe de Nassau, qu'il avoit vaincu et fait tuer à la suite de la

bataille. Dès-lors il s'étoit constamment occupé 1308.
d'étendre les possessions de la maison d'Autriche, et de rendre son autorité plus arbitraire dans les États qui lui étoient déjà soumis; son ambition excita la révolte des habitans de Vienne et de ceux de la Stirie; elle l'engagea dans des guerres dangereuses avec les villes de la Suisse, Berne, Zuric, Fribourg, qui, à l'exemple des villes de l'Italie, s'étoient affranchies pendant les longs interrègnes de l'empire, et se gouvernoient en républiques; enfin elle lui fit entreprendre d'asservir les habitans des trois Waldstettes, Uri, Schwitz et Underwald, qui ne relevoient et ne vouloient relever que de l'empire, et qui, réduits au désespoir, dans la dernière année de la vie d'Albert, chassèrent de leur pays ses gouverneurs et ses satellites, et jurèrent sur le rutly la confédération helvétique, le plus ferme appui de leur liberté (1).

Par une suite du même plan d'usurpations, Albert retenoit l'héritage de son neveu Jean d'Autriche, fils unique de son frère Rodolphe, qu'il auroit dû mettre en possession, à sa majorité; d'une partie des biens de la maison de Habsbourg, et il avoit rejeté ses demandes

(1) *Joh. Muller, Schweitzerischer Eidgenossenschaft Geschichte*, L. I, c. 18, p. 633.

1308. avec des railleries piquantes. Le jeune homme confia son indignation secrète à quelques gentilshommes mécontens d'Albert comme lui, et qui l'encouragèrent à se venger. Le 1.er mai 1308, comme Albert se rendoit de Stein à Baden, les conjurés le séparèrent du reste de son cortège, à l'issue des vallées qui conduisent au gué de Windisch, en prétextant qu'il ne falloit pas trop surcharger le bateau qui devoit les passer; et comme ils furent arrivés sous le château de Habsbourg, dans un champ qui appartenoit de toute ancienneté à la famille d'Albert, et sous les yeux de tout son cortège, qui n'étoit séparé de lui que par la rivière de la Reuss, Jean d'Autriche plongea sa lance dans la gorge de son oncle, en s'écriant: « reçois le prix de » l'injustice. » Au même instant le roi des Romains fut achevé par les autres conjurés (1).

Cependant, le prince Jean n'avoit pas pris de mesures pour recueillir les fruits de sa conjuration; effrayé du sang qu'il avoit versé, et tourmenté de remords, il s'enfuit dans les montagnes, où il erra quelque temps solitaire; il passa ensuite en Italie, et vint se cacher à Pise, où l'on croit qu'il termina

(1) *J. Muller, Schweitzerischer Eidgen. Geschichte*, L. II, c. 1, T. II, p. 10.

ses jours dans un couvent d'Augustins (1). 1308.
Non-seulement ses complices, mais tous leurs parens, tous leurs amis, tous leurs serviteurs, poursuivis avec une cruauté impitoyable par Agnès, veuve d'Albert, périrent sur l'échafaud; la mort du roi fut vengée sur plus de mille personnes, presque toutes innocentes.

(1) Schiller a introduit dans son Guillaume Tell, Jean, qu'il nomme parricide, cherchant un asile auprès du héros. Je ne puis me refuser de citer les beaux vers dans lesquels le meurtrier peint son malheur.

O wenn ihr weinen könnt, lasst mein Geschick
Euch jammern, es ist fürchterlich. — Ich bin
Ein Fürst — Ich wars — Ich konnte glücklich werden.....

Darum vermeid ich alle ofne Strassen,
An keine Hütte wag ich anzupochen —
Der Wüste kehr' ich meine Schritte zu,
Mein eignes Schreckniss irr' ich durch die Berge
Und fahre schaudernd vor mir selbst zurück,
Zeigt mir ein Bach mein unglückselig Bild.
O wenn ihr Mitleid fühlt und Menschlichkeit.....

« O, si vous pouvez pleurer, que mon histoire vous attendrisse; » elle est terrible. — Je suis un prince, — je l'ai été, — j'ai pu » être heureux..... C'est pour cela que j'évite tous les » chemins ouverts, que je n'ose frapper à la porte d'aucune » cabane, que j'ai tourné mes pas du côté du désert, et que mon » propre effroi m'égare au travers de ces montagnes, où je » frissonne en reculant, lorsqu'un ruisseau me représente ma » malheureuse image. Oh ! si vous sentez la pitié et l'humanité ».....

(Il tombe aux pieds de Tell.)

1308. Philippe le bel, averti de la mort d'Albert d'Autriche, avoit demandé au pape, qu'en accomplissement de la grâce inconnue qu'il s'étoit réservée en lui procurant la tiare (1), Clément l'aidât à faire obtenir la couronne impériale à Charles de Valois, son frère. Clément qui n'avoit ni le courage ni la force de refuser rien, promit son appui au roi de France, mais en même-temps il écrivit aux électeurs allemands, pour les engager à presser leur élection, s'ils vouloient se soustraire à l'influence de la France, et pour leur indiquer, comme l'homme le plus digne d'arrêter leur choix, le comte Henri de Luxembourg, prince, peu riche et peu puissant, quoique d'une ancienne famille, mais prince en qui tout le monde s'accordoit à reconnoître l'ame noble et loyale d'un franc chevalier. L'élection fut publiée le 25 ou le 27 novembre 1308, au grand étonnement de toute la chrétienté; et le pape s'étant hâté de la confirmer, le jour de l'Épiphanie de l'année suivante, Henri, le septième du nom entre les rois d'Allemagne, le sixième entre

(1) Déjà, en accomplissement de cette même grâce, Philippe avoit demandé au pape de fixer la cour de Rome en France, de poursuivre la mémoire de Boniface, de détruire l'ordre des Templiers.

les empereurs, fut couronné à Aix-la-Cha- 1308.
pelle (1).

Quoique Henri ne possédât en propre que le petit comté de Luxembourg et la ville de Trèves, qu'il avoit soumise dans une guerre récente, et dont son frère étoit évêque, cependant ses alliances lui assuroient l'appui d'un grand nombre de princes du second ordre. Une sœur de son père avoit épousé ce fameux Gui, comte de Flandres, qui avoit remporté tant de victoires sur les François; lui-même il avoit épousé une fille du duc de Brabant; Amédée, comte de Savoie, avoit épousé l'autre, et le frère du dauphin de Viennois étoit gendre du comte de Savoie.

La réputation personnelle de Henri attira 1309.
auprès de lui plusieurs barons allemands, flamands et françois, et leur concours le rendit assez puissant, dès la première année de son règne, pour qu'il pût assurer à sa famille le royaume de Bohême, en faisant épouser à son fils Jean, l'une des filles de Venceslas l'ancien; l'autre fille étoit mariée au duc de Carinthie, qui fut privé, par un décret, de toute part à la succession (2). Nous verrons

(1) *Giov. Villani.* L. VIII, c. 101 et 102, p. 436.

(2) *Ferreti Vicentini Historia*, L. IV, p. 1056. — *Notæ Osii ad Albert. Mussatum.* T. X, p. 263.

1309. ce même Jean, roi de Bohème, prendre plus tard une part importante aux affaires d'Italie, et la couronne impériale rentrer, par son fils et son petit-fils, dans la maison de Luxembourg.

Mais Henri VII auroit bientôt excité la jalousie de tous les princes de l'empire, s'il avoit tenté d'étendre davantage son autorité sur l'Allemagne : passer en Italie étoit pour lui, en même-temps, un moyen de chercher une gloire et une puissance nouvelle, et de calmer, par son absence, l'inquiétude des princes allemands, qui ne vouloient point avoir de maîtres. L'Italie étoit devenue, en quelque sorte étrangère à l'empire romain. Depuis la déposition de Frédéric II au concile de Lyon, en 1245, l'église et tout son parti en Italie n'avoient plus reconnu d'empereurs. Depuis trente-cinq ans, il est vrai, des rois des Romains, destinés à recevoir la couronne impériale, régnoient en Allemagne : ce n'étoit point des candidats, mais des chefs reconnus de l'empire; cependant ces chefs eux-mêmes attachoient la plus haute importance à être consacrés par le pape, et à recevoir de lui la couronne d'or dans la ville même de Rome. Parmi les Italiens et les gens d'église, plusieurs croyoient que l'autorité du monarque sur l'Italie dépendoit de cette cérémonie, ou plutôt de la présence du

souverain en deçà des Alpes. Cette supposition 1309.
étoit confirmée par l'abandon de Rodolphe de Habsbourg et de ses successeurs, qui n'avoient eu presqu'aucune relation avec l'Italie. Dans un espace de soixante-quatre ans, tous les gouvernemens de cette contrée s'étoient détachés de l'empire, comme si l'empereur ne devoit plus avoir aucune autorité sur eux.

C'est un phénomène vraiment étrange que, pendant ce long interrègne, l'opinion publique, loin de se prononcer contre l'autorité impériale, de la circonscrire, ou même de l'anéantir, l'ait au contraire étendue, qu'elle l'ait élevée au-dessus de toutes les limites, et qu'elle ait abattu devant elle les bornes que d'autres siècles lui avoient opposées.

Les Henri, Lothaire, Conrad et Frédéric Barberousse étoient les chefs d'une corporation libre; leurs prérogatives étoient limitées par les priviléges des grands et du peuple; le pouvoir législatif étoit réservé à la nation assemblée dans ses diètes; les devoirs des feudataires, réglés d'après leur tenure, se réduisoient à de certains services bien connus d'eux et de leur chef, et ils avoient enseigné à ce chef à connoître au moins aussi bien quels droits eux-mêmes s'étoient réservés. Après un siècle et demi de guerres, presque

1309. toutes désavantageuses à l'empire ; après soixante-quatre ans d'interrègne, cette constitution fut ensevelie dans l'oubli, et l'empereur ne fut plus considéré que comme un monarque absolu. Lorsqu'il étoit reconnu par l'église, consacré et couronné par le souverain pontife; lorsqu'il étoit présent en Italie, et qu'il établissoit son tribunal sur une terre de l'empire, on ne supposoit pas qu'il y eût aucun pouvoir sur la terre, celui du pape excepté, qui pût s'élever contre lui, aucun droit, aucun privilége dont il ne fût l'arbitre, et qu'il ne pût confirmer ou anéantir. Toutes les libres institutions des peuples du Nord furent oubliées, et l'*empereur, toujours auguste*, fut considéré comme le vrai représentant des césars de Rome, anciens maîtres du monde, auxquels l'univers entier étoit ou devoit être soumis. Henri de Luxembourg étoit un prince très-pauvre ; il n'avoit d'autre force que celle de son caractère noble, généreux et chevaleresque ; aussi ne fut-ce pas par une puissance réelle, mais par la force de l'opinion, qu'il partageoit lui-même, que ce prince réussit à changer la face de l'Italie entière ; qu'à son gré il abaissa ou releva les tyrans et les princes souverains; qu'il commanda aux républiques, et renversa leurs lois et leurs gouvernemens ; qu'il imposa des

contributions énormes, mais payées sans ré- 1309.
sistance; qu'enfin il rassembla sous ses étendards des peuples auxquels, de tout temps, il avoit été étranger, et qui se croyoient cependant obligés de le servir à leurs frais. Si trois ou quatre républiques seulement lui résistèrent, ce fut avec le sentiment secret d'avoir manqué à leur devoir; tandis que leurs historiens, et les écrivains guelfes les plus zélés pour la liberté partagèrent l'opinion de leur siècle sur les droits illimités de l'empereur.

Ce sentiment de droit et de devoir devient particulièrement remarquable, lorsqu'il s'applique à un souverain électif, élu par un peuple étranger, et que la nation qui se croit liée envers lui est cependant une nation libre, et accoutumée aux mœurs et aux idées républicaines. Une opinion publique, si contraire aux passions naturelles aux hommes, étoit l'ouvrage des érudits, et surtout des jurisconsultes. L'étude de l'antiquité, qui avoit été reprise avec l'ardeur la plus vive dans le treizième siècle, n'avoit point produit, comme il semble qu'on auroit dû s'y attendre, des sentimens plus généreux, plus d'élévation dans l'ame, plus d'amour pour la liberté. La Grèce n'étoit presque pas connue des savans, et il leur restoit de Rome bien

1300. plus de monumens de l'empire que de ceux de la république. Tous les poétes latins sont souillés par les lâches flatteries qu'ils ont prodiguées aux empereurs; les historiens, quoique plus fiers et plus libres, avoient cependant rendu hommage aux césars sous lesquels ils écrivoient; les philosophes ne s'étoient formés qu'à l'école du malheur et de la tyrannie : bien plus, les écrivains du siècle d'Auguste, encore pleins des souvenirs d'une liberté récente, n'avoient pas, dans le moyen âge, été placés, comme aujourd'hui, hors du pair à l'égard de tout le reste de la littérature latine. Les savans des treizième et quatorzième siècles ne se proposoient guère moins d'imiter Boéce, Symmaque, ou Cassiodore, que Cicéron ou Tite-Live (1); et l'antiquité, qu'aujourd'hui nous nous représentons toujours libre, paroissoit, à nos

(1) Félix Osius, dans son ridicule commentaire sur l'histoire d'Albertinus Mussatus, prétend découvrir dans chaque ligne de son auteur, une imitation de Symmachus, de Macrobius, de Sidonius, de Lactantius, etc. Les trois quarts de ces rapprochemens sont probablement des rêves de sa pédanterie; et c'est ainsi qu'on voit une fois seize lignes de texte lui fournir quatre-vingt-six pages in-folio de notes. *L. I, R.* 11, *p.* 39-125. On peut conclure cependant, de tous les rapports qu'il découvre, que le style de Mussatus, comme ses idées, s'étoient formés par l'étude des auteurs de la basse latinité. *Rer. It. Script.* T. X, p. 1 et suiv.

ancêtres, toujours réunie et asservie sous l'em- 1309.
pire des césars.

Mais les jurisconsultes, bien plus encore que les érudits, contribuèrent à soumettre l'opinion du treizième siècle aux lois et aux mœurs de la cour des césars de Rome et de Constantinople. Jamais la jurisprudence n'avoit été plus universellement cultivée; jamais elle n'avoit mené plus directement et plus sûrement aux honneurs et à la richesse. En étudiant les lois positives de Justinien, les jurisconsultes avoient, peu à peu, renoncé à l'autorité de leur propre raison; ils ne recherchoient jamais ce qu'ordonnoit la justice, mais ce qu'avoient prononcé les empereurs. On peut voir dans les ouvrages de Baldo et de Bartole, qui fleurirent au quatorzième siècle, l'immense travail en même-temps et la profonde servilité des légistes. S'affectionnant au livre qui leur avoit coûté tant de peine, en raison de la peine même qu'il leur avoit coûté, ils manifestoient pour les pandectes et le code un respect qui tenoit de l'adoration; et ils voyoient dans ces lois d'une monarchie étrangère ou détruite, la règle unique du droit public, du droit des nations, comme du droit criminel et civil.

Henri lui-même étoit intimement convaincu de son droit divin sur toutes les terres de

1309. l'empire ; mais il étoit plein, en même-temps, du plus profond respect pour l'église romaine ; il admettoit toutes les concessions que les césars, ses prédécesseurs, avoient faites au pape ; il étoit déterminé à n'être désormais que leur champion, jamais leur adversaire, et il se croyoit assuré de l'appui de Clément V, qui l'avoit invité lui-même à se rendre à Rome, et qui avoit fait partir des légats pour l'accompagner dans son voyage, et le couronner au nom de l'église au Vatican. Mais Clément V, foible, vain et menteur, fut toujours en contradiction avec lui-même. Allié de princes ennemis, que souvent il avoit armés les uns contre les autres, il les trahissoit tous également, parce qu'il se trahissoit lui-même ; et sa politique paroissoit inexplicable aux autres, parce que lui-même n'en avoit pas la clef.

Presqu'en même-temps que Clément, qui nourrissoit une haine secrète contre Philippe le bel, sous le joug duquel il s'étoit mis, et un désir ardent d'arrêter son ambition, lui suscitoit un rival dans la personne de Henri de Luxembourg ; et qu'après avoir obtenu pour celui-ci les suffrages des électeurs, au préjudice de Charles de Valois, il le pressoit de passer en Italie pour réprimer l'ambition de la maison de France ; le même pape

distribuoit des trônes aux princes françois, et les enrichissoit des trésors de l'église. Charles II, roi de Naples, mourut le cinq mai 1309, et sa succession fut disputée entre Robert, son second fils, et Caribert, ou Charles Hubert, roi de Hongrie, fils de Charles Martel, qui avoit été frère aîné de Robert, et qui étoit mort avant son père. Robert prit les devants sur son neveu; il se rendit en hâte à la cour pontificale d'Avignon, et, lui soumettant des prétentions qui sont contraires aux lois fondamentales des royaumes d'Europe, il obtint de Clément une sentence qui le mit en possession du royaume de Naples, et qui confirma celui de Hongrie à son neveu. En même-temps que Robert reçut sa couronne des propres mains du pape, il obtint de lui une décharge de toutes les dettes que son père avoit contractées envers l'église, et qui montoient, à ce qu'on assure, à trois cent mille florins (1). 1309.

Henri de Luxembourg s'avança jusqu'à Lausanne, dans l'été de l'année 1310, pour s'y préparer à passer en Italie : c'est là qu'il reçut des ambassadeurs de presque tous les États italiens. Les chefs des factions dominantes vouloient, avec l'appui de l'empereur, conserver leur pouvoir; les exilés s'adressoient 1310.

(1) *Giov. Villani.* L. VIII, c. 112, p. 440.

1310. à lui, au contraire, pour qu'il les aidât à rentrer dans leur patrie; les Guelfes, comme les Gibelins, croyoient avoir des droits à sa protection, puisque l'empereur étoit allié du pape, et tous étoient en effet également bien accueillis. Cependant, ni Robert, roi de Naples, dont la couronne ne relevoit plus de l'empire, ni les principales républiques de la ligue guelfe de Toscane, Florence, Sienne et Lucques, non plus que Bologne, n'envoyèrent point d'ambassadeurs à Henri. Ce n'est pas que les villes toscanes n'eussent déjà nommé leurs députés pour se rendre auprès de lui; mais elles furent averties que Henri annonçoit l'intention de pacifier l'Italie, et de faire rappeler les émigrés dans toutes les villes; elles résolurent alors de ne point entrer avec lui dans une relation qui les auroit bientôt mises dans sa dépendance. Les Pisans, au contraire, conçurent les plus grandes espérances, lorsqu'ils virent un empereur prêt à entrer en Italie, et ils chargèrent leurs ambassadeurs de déposer à ses pieds un présent de soixante mille florins, en l'invitant à se presser de se rendre en Toscane (1).

Vers la fin de septembre de l'année 1310, Henri de Luxembourg passa les Alpes de Savoie, et entra en Piémont par le Mont-

(1) *Giov. Villani*, L. IX, c. 7; p. 447.

Cénis. Après avoir visité Turin, il fit son entrée dans Asti le 10 octobre, et il fut reçu par les citoyens de cette ville comme leur seigneur. Il n'avoit alors que deux mille chevaux avec lui, et encore cette troupe n'étoit pas arrivée en un seul corps; mais les cavaliers qui la formoient étoient venus d'Allemagne les uns après les autres, pour se joindre à lui. Tous les seigneurs de la Lombardie se mirent en mouvement, dès que Henri parut. Guido della Torre qui commandoit à Milan avec l'appui du parti guelfe, fit dire à l'empereur de se fier à lui, et qu'il répondoit de lui faire faire le tour de l'Italie entière, comme d'une province soumise, l'oisel sur le poing, et sans qu'il eût besoin de soldats (1). Philippone, comte de Langusco, seigneur de Pavie, Simon de Colobiano, seigneur de Verceil, Guillaume Brusato de Novare, et Antoine Fisiraga de Lodi, vinrent en personne à la cour, avec une députation choisie dans les villes qu'ils s'étoient assujéties. Henri, sans faire entr'eux de distinction de parti, les admit tous à son conseil, et leur promit à tous des grâces et des faveurs personnelles; mais en même-temps il leur déclara que le 1310.

(1) *Nicolai Botruntinensis Episcopi, Henrici VII Iter Italicum* T. IX, p. 888.

1310. pouvoir qu'ils s'étoient arrogé dans les villes étoit illégitime ; qu'il vouloit que ces villes rentrassent sous la domination immédiate de l'empire, et que tous les émigrés y fussent rappelés. Comme sa demande étoit conforme aux vœux des citoyens de chaque ville, les seigneurs ne voyant point de moyen de résistance, résignèrent de bonne grâce la tyrannie entre les mains de l'empereur, et lui remirent les clefs de leurs cités. En retour, ils reçurent de lui des fiefs et des titres de noblesse (1).

Le seul Guido della Torre sembloit se préparer à faire résistance, quoiqu'il eût d'abord, par son message, reconnu l'empereur. Il avoit contracté alliance avec les villes de Toscane, guelfes comme lui ; et, sans leur secours, il pouvoit, par ses propres forces, opposer à Henri une armée égale à la sienne, et la payer plus long-temps que lui. Il voyoit cet empereur priver tous les seigneurs de leur pouvoir, et il avoit, en particulier, plus de raisons de craindre qu'un autre. Matteo Visconti, son ennemi et l'ennemi de sa maison, et l'archevêque de Milan, Casson della Torre, son propre neveu, avec lequel il s'étoit

(1) *Albertini Mussati Historia Augusta*, L. I, R. 10, p. 332, T. X.

brouillé, avoient passé dans le camp de l'em- 1310.
pereur, et sollicitoient cet empereur à s'avancer contre Milan (1).

Henri passa deux mois en Piémont, où il réforma le gouvernement de toutes les villes; il établit partout des vicaires impériaux, pour rendre la justice en son nom, au lieu des podestats et des magistrats municipaux : en même-temps, cependant, il abaissa les tyrans, et il rappela dans toutes les cités les exilés et les émigrés. Il s'avança ensuite rapidement contre Milan, où il envoya devant lui son maréchal, avec ordre de lui préparer des logemens dans le palais même du peuple qu'occupoit Guido; en même-temps il fit commander à Guido de s'avancer lui-même, sans armes, hors de la ville, avec tout le peuple, pour le recevoir. Jusqu'alors Henri avoit contribué au bonheur des peuples partout où il avoit passé, en rétablissant la paix, la justice, et même la liberté; car la liberté étoit bien plus respectée par les vicaires généraux qu'il établissoit, que par les seigneurs qu'il forçoit d'abdiquer. Aussi les citoyens de Milan voyoient-ils avec plaisir son approche. Guido, instruit de leurs dispositions, effrayé de la marche inattendue de l'empereur et de

(1) *Henrici VII Iter Italicum.* T. IX, p. 891.

1310. l'ordre qu'il recevoit de lui, prit le parti de l'obéissance ; il licencia ses troupes, et sortit de la ville, sans armes, à la tête du peuple, pour recevoir et reconnoître son souverain (1).

La soumission de Milan décida celle de toute la Lombardie. A la sommation de l'empereur élu, des députés de toutes les villes, depuis les Alpes jusqu'à Modène d'une part, jusqu'à Vérone et Padoue de l'autre, se rendirent à Milan pour assister au couronnement. Il se fit avec la couronne de fer, dans cette ville et non point à Monza, le
1311. 6 janvier 1311. « Tous les députés prêtèrent » serment de fidélité », dit dans sa relation l'évêque de Botronte, l'un des compagnons de Henri, « sauf les Génois et les Vénitiens, » et pour ne point jurer, dirent beaucoup » de choses que je n'ai retenues, sauf qu'ils » sont d'une quinte essence, ne voulant ap- » partenir ni à l'église, ni à l'empereur, ni » à la mer, ni à la terre, et pour ce, ne » vouloient jurer » (2).

Dans le mois qui suivit son couronnement, Henri pacifia, sans distinction de parti, toutes les villes qui s'étoient soumises à lui. A Como, il fit rentrer les Gibelins, à Brescia

(1) *Albertinus Mussatus Hist. Augusta*, L. I, R. 11, p. 337. — *Henrici VII Iter Italicum*, T. IX, p. 893.

(2) *Henr. VII Iter Italicum.* T. IX, p. 895.

les Guelfes, à Mantoue les Gibelins, à Plaisance les Guelfes, et de même ailleurs; nommant partout, pour exercer la justice, des vicaires généraux, avec toutes les attributions des anciens podestats. Les seigneurs della Scala, cependant, qui dominoient à Vérone, ne voulurent jamais consentir à ce que les Guelfes, sous la conduite du comte de Saint-Boniface, fussent admis de nouveau dans leur ville, après un exil de plus de soixante ans; et Henri fut obligé de renoncer à sa demande, soit que Vérone fût une ville trop forte et trop éloignée pour qu'il voulût entreprendre de la soumettre par les armes, soit qu'il eût trop d'obligations aux deux frères, Cane et Alboino della Scala, partisans zélés de l'empire, qui, des premiers, s'étoient déclarés en sa faveur, pour vouloir diminuer ou mettre en danger leur autorité. 1311.

Mais Henri étoit pauvre, et n'avoit, en quelque sorte, formé son armée que d'aventuriers titrés, de princes et de seigneurs qui avoient abandonné leurs petits États, dans l'espérance de faire, à la suite de l'empereur, une fortune rapide et brillante. La nécessité de satisfaire à leur avidité mettoit Henri dans un état de gêne continuel, et le força bientôt à mécontenter les peuples que ses talens et ses vertus le rendoient digne de gouverner.

1311. Il demanda, pour fournir à ses premiers besoins, un don gratuit aux villes, à l'occasion de son couronnement. Le sénat de Milan fut assemblé pour délibérer sur la somme que le peuple et la communauté pourroient payer, d'après l'état de la fortune publique. Dans ce sénat se trouvoient réunis les deux chefs des partis opposés, Matteo Visconti, et Guido della Torre, qui, non-seulement prétendoient à la souveraineté de leur patrie, mais qui, tour-à-tour avoient été en possession de la seigneurie. Tous deux avoient en vue, ou de se procurer la faveur de Henri, ou d'aigrir le peuple contre lui, afin de le chasser de la ville. Ils enchérirent donc à l'envi sur la proposition qu'avoit faite Guillaume de la Posterla, de donner cinquante mille florins à l'empereur; Visconti proposa d'en ajouter dix mille pour l'impératrice, et della Torre fit porter à cent mille la somme totale. En vain les marchands et les jurisconsultes firent supplier le monarque, par des députations, de diminuer une contribution que la ville ne pouvoit payer; Henri refusa de se relâcher de la concession que le sénat lui avoit faite, et les impôts furent immédiatement augmentés, au grand mécontentement du peuple (1). Les murmures prirent

(1) *Albert. Mussati Hist. August.* L. II, R. 1, p. 341.

même un caractère si sérieux, et ils furent 1311.
accompagnés de tant de menaces contre les ultramontains, que l'évêque de Botronte n'osoit souvent point sortir du couvent où il logeoit, de peur d'être insulté par le peuple. Henri, qui justement, à cette époque, pensoit à quitter Milan pour s'acheminer vers Rome, crut, pour sa sûreté, devoir emmener avec lui des otages qui lui répondissent de la fidélité des deux partis. Il demanda cinquante chevaliers à la ville, sous prétexte de l'accompagner et de lui faire honneur; mais il désigna pour cette expédition Matteo Visconti, Galeazzo, son fils aîné, et vingt-trois gentilshommes gibelins, Guido della Torre, Francesco, son fils aîné, et vingt-trois gentilshommes guelfes. Un pareil choix augmenta le mécontentement, et il amena, ou parut amener, le rapprochement des deux partis. Le peuple comparoit de nouveau les ultramontains à tous les Barbares, anciens ennemis du nom romain; il leur donnoit le même nom, et s'écrioit qu'il étoit honteux de leur asservir la patrie. Quelques-uns faisoient le calcul des forces réelles de Henri, et démontroient aux mécontens que, si l'on détachoit de lui les Italiens, non pas

Henric. VII Iter Italic. T. IX, p. 895.— *Tristani Calchi Hist. Patriæ*, L. XX, p. 425.

1311. Milan seulement, mais la moindre des villes lombardes seroit en état de se mesurer avec lui.

Les fils des deux chefs de parti, Galeazzo Visconti et Francesco della Torre, eurent une entrevue hors de la porte Ticinese, ensuite de laquelle plusieurs cavaliers parcoururent les rues de Milan, en criant : « Mort aux » Allemands ! le seigneur Visconti a fait la paix » avec le seigneur della Torre ! » Aussitôt le peuple prit les armes, et se rassembla dans divers quartiers, mais surtout près de la porte neuve, autour des maisons des Torriani. Henri, sans perdre de temps, envoya toutes ses troupes attaquer ces maisons, avant qu'on eut le temps de les fortifier. Cependant son inquiétude étoit extrême; car, avec sa poignée de chevaliers allemands, il n'auroit pu résister au milieu d'une ville ennemie, si les Visconti s'étoient en effet unis aux Torriani, et la noblesse au peuple. Mais il y a lieu de croire que Matteo Visconti avoit ourdi une double trahison, et qu'après avoir engagé Guido della Torre à prendre les armes, il n'avoit lui-même rassemblé ses anciens partisans que pour être prêt à fondre sur son ancien ennemi. Galeazzo, son fils, commandoit une troupe considérable de Gibelins, qui, après être restée quelque temps indécise, sans doute pour mieux prévoir l'issue

du combat, vint se joindre aux Allemands. 1311.
Les nobles et les Gibelins, qui se trouvoient mêlés avec les Torriani, ne voyant aucun de leurs chefs à leur tête, se retirèrent du combat. Bientôt les barricades furent enfoncées, les maisons des Torriani pillées et incendiées, et Guido, avec son fils, forcés de s'enfuir (1).

Cette sédition de Milan fut comme un signal donné à toutes les villes guelfes de Lombardie, pour se révolter et chasser leurs vicaires impériaux, avec les émigrés que Henri avoit fait rentrer. Crème, Crémone, Brescia, Lodi et Como se révoltèrent presqu'en même-temps, et se fortifièrent de l'alliance de Guido della Torre, et des Milanois fugitifs. Mais ces villes n'avoient point assez bien pris leurs mesures pour être en état de faire une longue résistance : leurs greniers étoient vuides, leurs trésors épuisés, et le sort des Torriani leur inspiroit plus de terreur que de désir de vengeance; en sorte que, peu après cette levée de boucliers, les villes les plus foibles implorèrent la clémence de Henri, lorsqu'il s'approcha d'elles pour les soumettre. Lodi et Crème lui ouvrirent leurs portes, et obtinrent

(1) *Henrici VII Iter Italicum.* T. IX, p. 897.—*Albertini Mussati Hist. Aug.* L. II, R. 1, T. X, p. 342. — *Ferretus Vicentinus*, L. IV, p. 1060. — *Tristani Calchi Hist. Patriæ*, L. XX, p. 426.

1311. leur pardon, qui ne les mit pas à l'abri de beaucoup de vexations particulières. Les chefs des Guelfes de Crémone s'évadèrent, et les Gibelins, ayant rendu la ville, furent cruellement punis par l'empereur d'une faute à laquelle ils n'avoient point eu de part. Deux cents des principaux citoyens, qui étoient venus se jeter aux pieds de Henri, pour demander grâce, furent envoyés dans d'affreuses prisons; les murailles et les fortifications de Crémone furent rasées; la communauté fut taxée à une amende de cent mille florins; enfin, les propriétés et les personnes des citoyens furent abandonnées à la licence et aux vexations des Allemands vainqueurs.

La ville de Brescia restoit seule à soumettre; mais celle-ci, qui avoit accueilli les fugitifs de Lodi, de Crème et de Crémone, se confirma dans la résolution de se défendre, lorsqu'elle vit combien les autres avoient eu à se repentir de leur soumission. Henri, le 19 mai 1311, vint, avec toute son armée, mettre le siége devant Brescia. Dans cette ville, Thebaldo Brusati, le chef du parti guelfe, fut chargé par ses concitoyens de pourvoir à la défense de la patrie, et il fut revêtu pour cela du titre et de l'autorité de seigneur et de prince (1).

(1) *Jacobi Malvecii Chronicon Brixianum.* Distinctio IX, c. 4, T. XIV, p. 967. — *Ferreti Vicentini*, L. IV, p. 1071.

La ville fut défendue par ses soins, et par le courage des habitans, pendant l'été tout entier. Les Bressans remportèrent plusieurs avantages sur les Impéraux; et quoique, dans une de leurs sorties, Thebaldo Brusati fût fait prisonnier, ils ne voulurent point racheter sa vie au prix de leur soumission. Ce chef généreux les exhorta, de sa prison, à combattre encore; Henri, pour le punir de ses conseils, le fit livrer à un horrible supplice; mais, par de terribles représailles, les Bressans firent pendre aux créneaux de leurs murs soixante prisonniers allemands. Peu après, Walerano, comte de Luxembourg, l'un des frères de Henri, fut tué dans une escarmouche; et le monarque, qui languissoit de recevoir à Rome la couronne impériale, et qui, cependant, croyoit son honneur intéressé à venger les affronts qu'il avoit reçus devant Brescia, se trouvoit réduit à une très-fâcheuse situation, d'autant plus que les maladies s'étoient introduites dans son camp, et y faisoient de grands ravages. 1311.

Henri crut devoir recourir aux armes spirituelles de l'église. Il étoit accompagné par trois cardinaux-légats, chargés de le couronner à Rome au nom du pape; il pria l'un d'eux de frapper les Bressans d'une excommunication, pour hâter leur soumission; mais celui-ci lui répondit, que, quoiqu'il eût reçu du pape le

1311. pouvoir de lier et de délier en son nom, il ne vouloit pas compromettre l'autorité de l'église dans une occasion où elle ne seroit d'aucun avantage. « Car, ajouta-t-il, les Italiens » se soucient bien peu des excommunications: » les Florentins n'ont tenu aucun compte de » celles du cardinal-évêque d'Ostie, les Bo- » lonois de celles du cardinal Napoléon des » Orsini, les Milanois de celles du cardinal de » Pelagrue. Si un glaive matériel ne les ra- » mène pas par la crainte à l'obéissance, le » glaive spirituel n'y réussira jamais » (1).

Ces mêmes cardinaux, au lieu de recourir aux foudres de l'église, essayèrent donc ce que pourroient faire leur crédit personnel et leur persuasion. Ils entrèrent dans la ville, et par leur entremise, surtout par celle de Lucas de Fiesque, le premier d'entr'eux, une capitulation honorable, mais ensuite mal observée, fut accordée, au commencement d'octobre, aux Bressans, qui commençoient à manquer de vivres. L'empereur entra dans la ville par la brêche; soixante mille florins furent payés à son trésor; et Henri, prenant sa route par Crémone, Plaisance, Pavie et Tortone, se rendit à Gênes, où il arriva le 21 octobre (2).

(1) *Henrici VII Iter Italicum.* T. IX, p. 903.

(2) *Jacobi Malvecii Chronicon Brixianum.* Distinct. IX,

La ville de Gênes avoit été déchirée, pen- 1311.
lant les années précédentes, par de violentes guerres civiles. Obizzo Spinola, soutenu par le parti gibelin, avoit dominé sur la république pendant une année, avec un pouvoir presque absolu. Il avoit été chassé ensuite par les Grimaldi et les Fieschi réunis aux Doria; enfin la lassitude et la ruine mutuelle avoient forcé les deux partis à conclure une paix qu'ils ne paroissoient pas disposés à observer long-temps, lorsque l'arrivée de Henri à Gênes apporta, comme l'observe l'historien de cette république, un changement important dans la constitution de l'État. « Pour la première fois, » dit-il, une domination étrangère fut re- » connue chez nous, exemple fréquemment » imité depuis par la postérité; en sorte qu'on » a lieu de s'étonner que le même peuple, » qui n'a épargné aucune dépense d'hommes » ou d'argent, qui s'est montré si belliqueux » et si opiniâtre, lorsqu'il a voulu étendre son » empire sur des nations étrangères, et tout- » à-fait éloignées de lui; le peuple, qui n'a » épargné aucune dépense d'hommes ou d'ar- » gent, qui ne s'est refusé à aucun danger,

c. 1-19, p. 965-976. — *Albertini Mussati Hist. Aug.* L. IV, p. 383-398. — *Henr. VII Iter Italicum*, T. IX, p. 899-905. — *Ferreti Vicentini*, L. IV, p. 1080. — *Tristan. Calchi Hist. Patr.* L. XX, p. 432-434.

1311. » pour venger la majesté de son nom sur les » princes les plus puissans et les plus redou- » tables; que ce peuple, dis-je, n'ait point » combattu pour conserver chez lui son indé- » pendance, et qu'il ait cru appaiser toutes » les discordes, en se soumettant volontai- » rement à une domination étrangère. Il est » vrai qu'il a prouvé en même-temps que, de » tous les peuples, il étoit celui qui suppor- » toit le moins patiemment la servitude; car » tous les maîtres qu'il a appelés du dehors, » il a bientôt su les chasser » (1).

Les Génois accordèrent en effet à Henri, pour le terme de vingt ans, une autorité absolue sur la république. Mais ils ne tardèrent pas à se repentir de s'être soumis de cette manière à un maître. Henri renvoya le podestat qui rendoit la justice dans la ville; il établit à sa place un vicaire impérial; il priva de ses gardes l'abbé du peuple : c'étoit le nom que l'on donnoit à un magistrat populaire, qui, comme les tribuns de Rome, devoit être le protecteur des plébeïens; enfin il imposa une contribution de soixante mille florins sur la république (2). Comme Henri séjourna plusieurs mois à Gênes, où il perdit sa femme,

(1) *Ubertus Folieta Genuens. Hist.* L. VI, p. 410.

(2) *Albertini Mussati Hist. Augusta*, L. V, R. 1, p. 399.— *Ferretus Vicentinus*, L. V, p. 1088.

qui l'avoit accompagné jusque-là, bientôt il 1311.
se trouva de nouveau sans argent; alors il fut
obligé de contracter des dettes pour sa dépense 1312.
journalière; et, comme il ne les acquittoit
point, ses créanciers excitèrent contre lui des
murmures plus violens encore. En même-
temps, Henri recevoit la nouvelle que la Lom-
bardie presque entière s'étoit révoltée une
seconde fois, à la suggestion des Florentins,
et qu'elle avoit contracté une ligue guelfe,
dans laquelle étoient entrés Ghiberto de Cor-
reggio, seigneur de Parme, Philippone Lan-
gusco de Pavie, le marquis Cavalcabo exilé
de Crémone, Guido della Torre exilé de
Milan, les villes d'Asti, de Verceil, et d'autres
encore (1).

Des ambassadeurs de Robert, roi de Naples,
vinrent à Gênes au-devant de Henri. Ces
deux princes se disputant la domination de
l'Italie, devoient se considérer l'un l'autre avec
défiance. Henri, malgré l'impartialité qu'il
avoit affectée à son arrivée, n'avoit trouvé
des adversaires que parmi les Guelfes, des amis
zélés que parmi les Gibelins. Robert, d'autre
part, étoit ligué avec tous les Guelfes de
l'Italie; il se déclaroit leur protecteur, et
faisoit ouvertement des préparatifs pour les

(1) *Alb. Mussati*, L. V, Rub. 9, p. 409.

1312. défendre. Cependant, jusqu'à cette époque, Henri avoit évité soigneusement tout sujet de contestation avec lui. Il n'avoit point voulu recevoir le serment de fidélité des villes d'Albe et d'Alexandrie, ou du marquis de Saluces, quoique ces villes et ce marquis relevassent de l'empire, parce qu'ils s'étoient mis sous la protection de Robert; Henri se montroit aussi disposé à rapprocher les deux familles par le mariage d'une de ses filles avec un des princes de Naples; mais les députés de Robert mirent pour condition à ce mariage, qu'un des frères de leur roi seroit revêtu de la dignité de sénateur à Rome, et du vicariat de Toscane. Bientôt on apprit que le prince Jean de Naples étoit arrivé à Rome avec une armée, pour défendre l'approche de cette ville contre l'armée impériale, et que, s'étant joint aux Orsini, il avoit attaqué les Colonna, et tous les partisans de Henri. A la réception de cette nouvelle, les ambassadeurs de Robert s'évadèrent de Gênes pendant la nuit; et les deux rois, sans qu'il y eût encore entr'eux de déclaration de guerre, firent de nouveaux préparatifs pour se nuire (1).

La ligue guelfe de Toscane, dont Robert

(1) *Albertini Mussati Hist. Augusta*, L. V, Rub. 6, p. 406. — *Ferreti Vicentini*, L. V, p. 1091.

étoit le chef, avoit rassemblé des troupes dans l'État de Lucques et le pays de Sarzana, pour fermer ce passage à Henri; elle en avoit placé d'autres dans les Apennins, entre Florence et Bologne, pour défendre également cette seconde entrée de la Toscane (1). Henri avoit envoyé, par cette dernière route, deux députés pour lui préparer les voies et faire prêter aux Toscans le serment de fidélité; ces députés étoient Pandolfe Savelli, notaire pontifical, et Nicolas, évêque de Botronte, auteur d'une relation fort intéressante de l'expédition de Henri en Italie (2). 1312.

Ces deux envoyés, arrivés sur le territoire de Bologne, firent demander au podestat et aux conseillers de cette république, la permission de traverser la ville pour se rendre en Toscane. Au lieu de leur répondre, on mit en prison leur messager: mais celui-ci, ayant trouvé moyen de s'échapper, vint les avertir du danger qu'ils couroient, comme ils n'étoient plus qu'à trois milles des murs. Les députés se hâtèrent alors de prendre la route de la

(1) *Giovanni Villani*, L. IX, c. 20 et 26, p. 453, 456.

(2) Cette relation fut adressée au pape Clément V, par l'évêque de Botronte, à la fin de l'année 1313 ou au commencement de 1314. On peut difficilement trouver un auteur qui mérite une foi plus entière, comme acteur principal dans des événemens qu'il a écrits peu de mois après en avoir été témoin.

1312. montagne, qu'ils trouvèrent couverte de soldats florentins, en sorte que ce n'étoit pas sans inquiétude et sans danger qu'ils s'avançoient. Le second jour, ils vinrent coucher aux Lastres, à deux milles de Florence. « Avant d'y arriver », dit l'évêque de Botronte, « nous envoyâmes devant nous aux » podestat, capitaine, et autres gouverneurs » de la ville, le même notaire qui avoit été » arrêté à Bologne, pour les prévenir que » nous venions comme messagers de paix, » et pour l'avantage de la Toscane, avec des » lettres de votre sainteté et des lettres du » roi; nous les faisions prier, en même-temps, » de nous préparer un logement. Les magis- » trats ayant reçu nos lettres, convoquèrent » le grand conseil, selon la coutume de » Florence; ce conseil resta assemblé jusqu'au » coucher du soleil. Notre messager, fatigué » d'un si long retard, et n'ayant point d'hos- » pice préparé pour lui-même, se retira, » après avoir chargé quelqu'un de l'avertir » au lieu qu'il indiqua, si on le redemandoit » pour lui répondre. Dès qu'il fut parvenu à » son logis, le conseil se sépara, et manifesta » par des faits la réponse qu'il avoit résolu » de nous faire. Les huissiers de la ville, à » cette heure tardive, signifièrent au peuple, » de la part du conseil, dans tous les lieux

» où l'on avoit coutume de faire des pro- 1312.
» clamations, que nous étions arrivés à deux
» milles de la ville, nous, les nonces et
» ambassadeurs de ce tyran, roi d'Allemagne,
» qui avoit détruit autant qu'il avoit pu le
» parti guelfe en Lombardie, et qui, à pré-
» sent, se rendoit en Toscane, par mer, pour
» détruire les Florentins, et pour introduire
» chez eux leurs ennemis; que ce roi nous
» envoyoit par terre, nous qui étions prêtres,
» pour bouleverser leur patrie sous l'ombre
» de l'église; en sorte qu'ils bannissoient pu-
» bliquement le seigneur roi, et nous qui
» étions ses nonces, et permettoient à qui
» vouloit nous offenser, de le faire impu-
» nément, soit dans nos personnes, soit dans
» nos propriétés, assurés qu'ils étoient que
» nous portions une grande somme d'argent
» pour corrompre les Toscans, et pour solder
» les Gibelins. — Notre messager, lorsqu'il
» entendit cette proclamation, eut peur, et
» n'osa point sortir de son logis, ou nous
» faire avertir par personne. Mais un vieillard
» de la maison Spini, qui avoit été banquier
» du pape Honorius, oncle du seigneur
» Pandolfe, mon compagnon, écrivit à celui-
» ci une lettre qui contenoit toutes ces choses.
» Nous étions déjà couchés, et nous dormions
» quand sa lettre nous parvint aux Lastres;

1312. » nous nous levâmes, ignorant ce que nous
» devions faire : retourner à Bologne ou sur
» son district, étoit pour nous la résolution
» la plus dangereuse de toutes, comme nous
» l'avions éprouvé, nous ne connoissions
» pas d'autre chemin, et l'heure avancée
» augmentoit notre péril. Nous écrivîmes au
» podestat et au capitaine de Florence, qui
» tous deux étoient nés dans les terres de
» l'église, l'un à Radicofani, l'autre dans la
» Marche, pour savoir d'eux ce que nous
» devions faire après cette proclamation. Le
» matin, nous fîmes préparer nos chevaux et
» charger les fardeaux; et, comme nous étions
» à table, attendant toujours notre messager,
» et la réponse du podestat, nous entendîmes
» sonner le tocsin. Aussitôt nous vîmes toute
» la rue pleine de gens armés, à pied et à
» cheval, ils entourèrent notre maison, et
» un bel homme de la maison des Magalotti,
» plébeïen, voulut monter notre escalier, en
» criant *à mort ! à mort !* mais notre hôte,
» l'épée à la main, ne permettoit à personne
» de monter.

» Pendant le tumulte, nos bêtes de somme
» et presque tous nos chevaux nous furent
» enlevés par les soldats; ceux-ci pénétrèrent
» ensuite par différens endroits sur l'esca-
» lier, et entrèrent dans notre chambre, les

» couteaux tirés. De nos domestiques, les uns 1312.
» s'enfuirent, se jetant par les fenêtres dans
» un jardin au-dessous, et de ce nombre fut
» le frère prêcheur, mon compagnon (1);
» d'autres se cachèrent sous les lits, craignant
» la mort, en sorte qu'il en resta peu autour
» de nous. Mais Dieu, qui nous délivra de
» leurs mains, conforta si bien nos cœurs,
» que, sur ma conscience, je ne craignis
» point pour moi, quoique je fusse plus exposé
» qu'un autre. Pendant que cela se passoit,
» il y avoit du tumulte à Florence; plusieurs
» disoient qu'il étoit mal fait de nous bannir
» ainsi, surtout de bannir le seigneur Pan-
» dolfe, qui étoit des plus nobles de Rome.
» Pour cette raison, le podestat nous envoya
» un de ses chevaliers, et le capitaine un
» citoyen; ils le firent à la prière de ce
» marchand de la maison Spini, qui s'appeloit,
» je crois, Avvocato, et qui vint aussi avec
» eux. En route ils trouvèrent une partie de
» nos chevaux et de nos bêtes de somme, que
» l'on conduisoit à la ville; ils les enlevèrent
» aux soldats, et nous les rendirent, nous
» disant en même-temps que, si nous aimions
» la vie, nous devions rebrousser chemin

(1) L'évêque de Botronte étoit religieux dominicain, et, d'après les règles de l'ordre, il étoit accompagné partout par un autre religieux de son couvent, mais d'un rang subalterne.

1312. » aussitôt, tandis qu'ils s'occuperoient de nous
» faire rendre ce que nous avions perdu. Nous
» voulûmes leur exposer notre ambassade,
» ils refusèrent de l'entendre ; nous voulûmes
» leur montrer vos lettres, ils refusèrent de
» les voir. Nous leur demandâmes de nous
» permettre de passer à Florence de nuit et
» bien gardés, de sorte que nous ne pussions
» parler à personne ; ils le refusèrent, disant
» qu'ils avoient ordre de nous faire retourner
» d'où nous venions. Ce vieux Avvocato de
» Spini nous avoit dit à part, que nous nous
» gardassions de passer par Bologne, ou son
» territoire, parce qu'on y avoit déjà fait
» dire que nous serions expulsés du district
» de Florence, et que les Bolonois devoient
» nous traiter comme ennemis publics, pour
» que personne autre n'osât entrer après nous
» dans les pays de la ligue. Nous qui con-
» noissions la lâcheté, la méchanceté, et la
» sottise des Bolonois, nous répondîmes que,
» quand on devroit nous tuer, nous ne repas-
» serions pas par Bologne. Après une grande
» délibération entr'eux, ils nous mirent enfin
» sur un chemin qui conduisoit aux terres
» du comte Guido, entre Bologne, la Ro-
» magne et Arezzo. Ils ne purent nous faire
» rendre que onze chevaux et trois bêtes de
» somme : le seigneur Pandolfe perdit plus

» que moi, parce qu'il avoit plus à perdre. 1312.
» Pour moi, je perdis ma chapelle, et tout
» ce que j'avois au monde d'or et d'argent,
» excepté un stilet d'or à mes tablettes, et un
» anneau à mon doigt » (1).

Cette résolution de ne point recevoir les ambassadeurs de l'empereur, qui est rapportée plus brièvement par Villani (2), n'avoit point été prise sans motif; et les messagers florentins auroient fait beaucoup plus sagement de conduire les deux ambassadeurs sur le territoire neutre de Modène, que de les laisser pénétrer en Toscane comme ils firent. Car ces mêmes prélats, qui arrivèrent comme des fugitifs dans les fiefs impériaux des Apennins, n'y furent pas plus tôt parvenus, que tous les comtes Guidi, des deux branches, guelfe et gibeline, s'empressèrent de venir à leur rencontre, de leur offrir de l'argent et des chevaux, et de prêter entre leurs mains serment de fidélité à l'empereur. Les ambassadeurs s'établirent ensuite dans un château nommé Civitella, entre Arezzo et Sienne; ils y formèrent un tribunal impérial, où ils citèrent d'abord les villes de Florence et de Sienne. « Comme elles restèrent en con-
» tumace, » dit l'évêque de Botronte, nous

(1) *Henr. VII Iter Ital.* T. IX, p. 908.

(2) *Giov. Villani.* L. IX, c. 25, p. 455.

1312. » procédâmes contre elles, et les condam-
» nâmes à plusieurs peines temporelles, selon
» l'autorité qui nous avoit été confiée, en
» observant toujours les règles du droit,
» auxquelles, pour ma part, je n'entends
» pas grand chose; mais le seigneur Pandolfe,
» mon compagnon, est fort expert dans
» l'une et l'autre loi, à ce que disent ceux qui
» s'y connoissent. »

Les deux prélats citèrent ensuite les habitans d'Arezzo, Cortona, Borgo San-Sepolcro, Monte Pulciano, San-Savino, Lucignano, Chiusi, Citta della Pieve et Castiglione Aretino. A la réserve des habitans de Chiusi et de Borgo San-Sepolcro, tous obéirent aux sommations, et tous prêtèrent le serment de fidélité; en sorte que ces deux prélats, lorsqu'ils furent avertis que Henri étoit arrivé à Pise, vinrent l'y joindre avec un grand nombre de comtes et de seigneurs, et à la tête des milices de plusieurs villes.

Henri, pour se mettre en état de quitter Gênes, avoit été obligé de recourir aux Pisans, qui lui avoient prêté une somme d'argent considérable; il s'étoit ensuite mis en mer le 16 février 1312, avec trente galères, conduisant avec lui quinze cents hommes d'armes environ; et, après avoir été retenu dix-huit jours à Porto Venere, par les mauvais temps,

il étoit arrivé à Pise le six de mars (1). La 1312.
ville de Pise, de tout temps attachée aux empereurs et au parti gibelin, consacra sans réserve toutes ses forces et toutes ses richesses au service de Henri. Elle lui avoit envoyé à Gênes, en députation, le comte Fazio (ou Boniface) de Donoratico, fils de ce comte Gherardo, qui avoit péri avec Conradin sur un même échafaud (2), et elle l'avoit fait accompagner par vingt-quatre des premiers citoyens de la république. Elle lui avoit déjà envoyé à deux reprises des sommes d'argent considérables, et elle lui offrit un nouveau présent lorsqu'il entra dans la ville. Elle consentit à lui donner la seigneurie absolue, et à suspendre le gouvernement de ses Anziani, pour ne dépendre que de lui. Enfin, pour lui complaire, elle renouvela la guerre avec Florence et Lucques, et, attirant sur soi toutes les forces de la ligue toscane, pendant que Henri s'acheminoit vers Rome, elle ne laissa pas que de lui envoyer encore un renfort de galères et six cents arbalétriers (3).

Henri séjourna deux mois à Pise, pendant

(1) *Giov. Villani*, L. IX, c. 36, p. 458. — *Ferretus Vicentinus*, L. V, p. 1093.

(2) *Albert. Mussatus Historia Augusta*, L. V, R. 5, p. 404.

(3) *Cronica di Pisa*. T. XV, p. 985.

1312. lesquels il fortifia son armée de tous les Blancs et de tous les Gibelins exilés des villes guelfes; il s'achemina ensuite vers Rome, à la tête de deux mille chevaux, par la route de Piombino et de la Maremme. Le roi Robert avoit envoyé son frère Jean à Rome avec une petite armée, pour prendre possession du Vatican et d'une moitié de la ville. Cependant il avoit fait assurer de nouveau Henri, que, loin de vouloir s'opposer à son couronnement, il n'avoit envoyé des Napolitains à Rome que pour lui faire honneur. Henri s'approchoit donc avec une pleine confiance; mais il trouva le Ponte Molle, fortifié par le prince Jean, qui l'envoya défier, en lui déclarant qu'il avoit ordre de son frère d'empêcher son couronnement. Henri, cependant, le 7 mai 1312, passa le pont de vive force; la ville où il entra ensuite étoit divisée entre deux armées et deux partis. Les Colonna s'étoient déclarés pour l'empereur, et les Orsini pour le roi de Naples. Avec l'aide des premiers et du sénateur don Louis de Savoie, il fut mis en possession du Capitole et de Saint-Jean de Latran; peu après il s'empara aussi du Colysée, de la tour des Comtes, de celle de Saint-Marc, et du mont des Savelli, formé des décombres du théâtre de Marcellus; mais toutes ses attaques contre le Vatican et la Cité Léonine

furent sans succès, en sorte que, renonçant 1312.
à se faire couronner dans la basilique destinée de tout temps à cette cérémonie, il obtint des trois cardinaux, que le pape avoit chargés de cette fonction, qu'ils le couronnassent dans l'église de Saint-Jean de Latran, dont il étoit le maître. Il y fut sacré le 29 juin 1312, jour de la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul (1).

Le nouvel empereur se trouvoit à Rome dans une situation assez critique; une moitié de la ville même qu'il habitoit étoit en guerre ouverte avec lui; une armée ennemie, égale à la sienne, y étoit cantonnée; et des renforts pouvoient arriver de toutes parts, à cette armée, en deux ou trois jours de marche, tandis que Henri n'avoit point d'alliés qui ne fussent très-éloignés; que Cane della Scala, et les Gibelins, qui lui étoient restés fidèles en Lombardie, étoient retenus chez eux par la guerre que leur faisoient les villes guelfes, et que l'air pestilentiel de Rome causoit un si grand effroi dans sa propre armée, qu'il lui fut impossible d'empêcher sa division. Le duc de Bavière, le comte Louis de Savoie, le comte de Hainault, le frère du dauphin de Viennois, et environ quatre cents chevaliers

(1) *Henr. VII Iter Italic.* p. 919. — *Ferretus Vicentinus*, L. V, p. 1104.

1312. quittèrent Henri au milieu de l'été, pour retourner dans leur pays (1). Comme il étoit dans cette situation critique, la république de Pise s'empressa de venir à son secours; elle équipa six galères pour lui porter du renfort; et, comme ces galères furent rencontrées, devant la Meloria, par la flotte de Robert, et prises, après un combat obstiné, la république fit partir immédiatement pour Rome, par la voie de terre, six cents arbalétriers, et en même-temps une somme considérable d'argent (2).

Henri s'étoit retiré à Tivoli, petite ville plus proportionnée que Rome à la foiblesse de son armée; c'est là qu'il attendit, dans un air plus sain, la fin des chaleurs de l'été (3). A l'issue du mois d'août il se remit en route par Sutri, Viterbe et Todi, pour rentrer en Toscane, afin d'y punir les Florentins et tous les peuples de la ligue guelfe, qui avoient cherché avec tant d'acharnement à lui susciter des ennemis dans toutes les parties de l'Italie. Il ravagea le territoire de Pérouse; il recueillit des soldats parmi les habitans de Todi, de Spolète, de Narni, et de Cortone, qui embrassèrent

(1) *Albert. Mussatus*, L. VIII, Rub. 8, p. 464.

(2) *Bernardo Marangoni Chron. di Pisa*, p. 616.

(3) *Ferretus Vicentinus*. L. V, p. 1108.

tous son parti; et enfin il arriva devant Arezzo, où il fut accueilli avec enthousiasme par les Gibelins. 1312.

Ce fut dans la guerre contre Henri VII, que les Florentins, pour la première fois, embrassèrent par leurs négociations la politique de l'Italie entière, et qu'ils se placèrent au centre du parti guelfe, comme s'ils en étoient les chefs. Ils ne s'étoient pas contentés de leur alliance avec les villes voisines, Bologne, Lucques et Sienne; ils avoient recherché aussi celle de Guido della Torre, ayant son expulsion de Milan, et, loin de l'abandonner depuis sa chûte, ils lui avoient envoyé des secours d'argent et des soldats mercenaires, pour l'aider à recouvrer la seigneurie. Les Florentins avoient eu aussi la principale part à l'insurrection de Brescia; pendant le siége de cette ville, Henri avoit saisi leur correspondance et découvert que c'étoient eux qui fournissoient aux Bressans l'argent nécessaire pour se défendre. Les Florentins avoient tout récemment déterminé à la révolte et à la guerre la ville de Padoue, en excitant sa jalousie contre Cane della Scala, que Henri avoit investi de la seigneurie de Vérone et de Vicence. Ils avoient payé douze mille florins à Giberto de Correggio, pour l'engager à faire déclarer la ville de Parme contre

1312. l'empereur; enfin, ils avoient envoyé à Rome des troupes pour s'opposer au couronnement de Henri. En même-temps ils étendoient leurs négociations jusqu'à la cour d'Avignon et à celle de France, et ils sembloient les premiers avoir conçu l'existence des relations qui doivent lier tous les membres de la république européenne, et de la balance de pouvoirs, qui doit assurer la liberté de tous. C'est un phénomène remarquable, que ces vastes plans de politique aient eu leur première origine dans une république démocratique, dont le gouvernement étoit renouvelé en entier tous les deux mois, et dont les chefs, pour la plupart marchands, étrangers par état aux affaires publiques, ne restoient pas assez long-temps en place pour voir jamais la fin d'aucune négociation qu'ils eussent commencée. Mais, dans une petite république, la force de vie, la pensée, le sentiment, au lieu de n'appartenir qu'à la magistrature, se trouvent dans la masse entière du peuple. Les seigneurs-prieurs de Florence étoient les organes, non les créateurs de la volonté nationale; et le plan vigoureux de politique, qui unissoit au nom du parti guelfe une moitié de l'Italie contre l'empereur, avoit été conçu, avoit été adopté par le conseil même du peuple; tant l'éducation que la liberté donne aux hommes change, pour la

masse d'une nation, les habitudes, les sen- 1312.
timens et les facultés.

Malheureusement, parmi les vertus publiques que les Florentins devoient à la forme de leur gouvernement, on ne peut point compter les vertus militaires. On employoit déjà généralement dans toute l'Italie des soldats mercenaires pour faire la guerre, et on les désignoit par le nom de Catalans, non que ces mercenaires eussent tous fait partie des vieilles bandes catalanes que Frédéric de Sicile avoit réformées : une foule d'aventuriers d'Espagne, de France, et d'ailleurs étoit venue se joindre à eux, pour faire le métier lucratif de soldat. La valeur brutale de ces mercenaires qui vendoient leur sang au plus offrant, et qui n'étoient accessibles à aucun sentiment noble de patrie ou de liberté, avoit diminué aux yeux des Italiens, de l'estime qui est due au vrai courage. Les Florentins trouvoient tout simple que des citoyens, que des gentilshommes ne se battissent pas comme ces êtres dégradés, qui, dès leur enfance avoient été élevés comme des dogues pour le combat. Sans arriver à pardonner la lâcheté, ils n'attachoient pas un sentiment de honte à l'infériorité de bravoure et de forces; ils l'avouoient même, et ne pensoient point à se mesurer avec une nation plus brillante, à moins qu'une très-

1312. grande supériorité de nombre ne compensât amplement l'infériorité reconnue de vertu militaire.

La guerre des Florentins contre Henri VII mit en évidence, en même-temps, leur courageuse fermeté et leur manque de valeur. Lorsqu'ils surent que Henri rassembloit toutes ses forces pour les conduire contre eux, ils n'essayèrent point d'entrer en négociation avec lui, ou de détourner l'orage; ils ne refusèrent point de faire tête avec les forces d'une seule ville, à l'empereur reconnu de l'Allemagne et de l'Italie; ils ne calculèrent ni les dangers auxquels sa colère et sa puissance pouvoient les exposer à l'avenir, ni la ruine immédiate de leurs campagnes. Mais, d'autre part, lorsqu'avec le secours de leurs alliés, ils eurent rassemblé une armée deux fois supérieure en forces à la sienne, ils ne hasardèrent point un combat avec lui; ils se renfermèrent dans leurs remparts, et ne se firent jamais illusion sur le manque de bravoure de leurs soldats.

Dès qu'on apprit à Florence l'arrivée de l'empereur dans la ville d'Arezzo, la seigneurie, sans attendre le secours des villes alliées, fit partir presque toutes les forces de la république, savoir, dix-huit cents lances et un gros corps de gens de pied, pour le château de l'Ancisa, à quinze milles au-dessus de Florence,

sur l'Arno. Les généraux florentins espéroient 1312.
pouvoir retenir Henri devant ce château, sans être obligés d'en venir à une bataille, qu'ils refusèrent. Mais l'empereur, sous la conduite des Gibelins du pays, tourna le château par une route au travers des montagnes, et vint se placer entre l'Ancisa et Florence, après avoir mis en déroute une partie des troupes de la république, qui vouloient s'opposer à son passage. L'armée florentine se trouvoit ainsi coupée, en quelque sorte, à l'Ancisa; et comme elle n'avoit pas de vivres, elle se seroit trouvée dans un grand danger, si l'empereur avoit entrepris de la forcer. Il crut profiter mieux encore de son avantage, en marchant tout de suite sur Florence. En effet, lorsque l'armée impériale se présenta devant cette ville, le 19 septembre 1312, brûlant les maisons et les villages à mesure qu'elle avançoit, elle y jeta la plus grande épouvante; car il paroissoit impossible qu'elle fût arrivée jusque-là, sans avoir détruit l'armée florentine, campée à l'Ancisa, et dont on n'avoit point de nouvelles. Cependant, au son du tocsin, toutes les compagnies de milice se rassemblèrent sur la place des Prieurs, l'évêque lui-même s'arma, ainsi que ses prêtres; et, avec les chevaux qu'on employoit aux cérémonies religieuses, il vint prendre la garde de la porte Saint-

1312. Ambroise. On palissada les fossés, on éleva les redoutes, et on se prépara au combat. Ce ne fut que deux jours après que l'armée florentine, en s'avançant de nuit et par des chemins détournés, put rentrer à Florence. Henri avoit espéré que sa présence inattendue causeroit un mouvement dans la ville; mais, comme il n'avoit encore qu'un millier de chevaux avec lui, il ne se sentit pas assez fort pour l'attaquer dans les règles (1).

Pendant les jours suivans, le reste de l'armée de l'empereur, qu'il avoit laissée à Todi et dans le val d'Arno supérieur, le rejoignit. Il reçut aussi des renforts de Gibelins et des Blancs de Toscane et de la Marche, qui venoient se ranger sous ses étendards. Mais des renforts bien plus considérables arrivoient à Florence. Les Lucquois envoyèrent à la seigneurie six cents chevaux et deux mille fantassins; les Siennois tout autant; les Pistoïois cent chevaux et cinq cents fantassins; Prato, Colle, San-Miniato et San-Gemignano envoyèrent en tout deux cents chevaux et mille fantassins; Bologne, quatre cents chevaux et mille fantassins; et les villes de la

(1) *Giov. Villani*, L. IX, c. 45 et 46, p. 463. — *Ferretus Vicentinus*, L. V, p. 1111. — L'évêque de Botronte prétend au contraire que l'armée florentine rentra dans la ville avant l'arrivée de l'empereur. *Hist. VII Iter. Ital.* p. 925.

Romagne et des terres de l'église, quatre cent cinquante chevaux et quinze cents hommes de pied. En tout, les Florentins se trouvèrent avoir plus de quatre mille chevaux; ce qui étoit plus du double de ce qu'en avoit l'empereur. 1312.

Entièrement tranquillisés par des forces si supérieures, les Florentins reprirent le train accoutumé de leurs affaires, comme en temps de paix; toutes les portes étoient ouvertes, excepté celle devant laquelle étoit campé l'empereur, et les expéditions de marchandises se faisoient comme à l'ordinaire. Mais les Florentins n'essayèrent jamais d'attaquer Henri, ou de défendre par la force leurs campagnes contre lui; ils lui laissèrent ensuite passer l'Arno, et ravager le voisinage de San-Cassiano, son nouveau quartier-général; jusqu'à ce qu'enfin, le 6 janvier 1313, Henri, voyant qu'il ne gagnoit rien par un plus long séjour, et que les maladies se mettoient dans son armée, s'éloigna de Florence, et alla s'établir à Poggibonzi, sur la route de Sienne, château où il séjourna deux mois (1). 1313.

Les Florentins s'applaudirent sans doute de n'avoir point compromis le sort de leur patrie

(1) *Giov. Villani.* L. IX, c. 47, p. 466. — *Albertini Mussati Hist. August.* L. IX, R. 4, p. 475.

1313. par un combat, lorsqu'ils virent que l'armée de l'empereur se détruisoit elle-même par des maladies que la fatigue et le besoin avoient occasionnées. La salubrité de l'air de Poggibonzi, ni celle de la saison, ne les faisoient point cesser. Les escarmouches des Siennois et des Florentins faisoient perdre chaque jour, à l'armée, quelques soldats, et rendoient son approvisionnement plus difficile. Enfin, le 6 de mars, Henri, voyant qu'il ne recueilloit aucun avantage de son séjour à Poggibonzi, partit avec son armée pour revenir à Pise. Erigeant alors dans cette ville un tribunal impérial, il cita devant cette cour les villes qui lui avoient résisté, et entreprit de soumettre, par des sentences, les ennemis qu'il n'avoit pu humilier par des victoires. Les Florentins furent condamnés les premiers; leurs franchises furent annullées; leurs juges et notaires furent casses; la communauté fut taxée à une amende de cent mille florins, et le droit de battre monnoie lui fut ôté, pour être attribué avec le même coin, le même titre et la même valeur, à Ubizzino Spinola de Gênes, et au marquis de Montferrat (1).

Enfin, le même tribunal termina ses procédures par une condamnation bien plus hardie;

(1) *Giov. Villani*, L. X, c. 48, p. 467.

le roi Robert, de Naples, fut atteint par une sentence, en date du 7 des calendes de mai, par laquelle Henri le déclaroit déchu de son trône, comme coupable envers lui de lèse-majesté; en même-temps il délioit ses sujets de leur serment de fidélité, et leur défendoit de prêter désormais obéissance à leur ci-devant roi (1). 1313.

Mais ces condamnations, au moment où l'empereur les prononçoit, étoient plutôt un objet de dérision que de crainte; son armée étoit tellement affoiblie, que, s'il avoit tenu la campagne, il auroit couru risque d'être accablé par les troupes de la république; il donna donc des ordres pressans en Allemagne, pour qu'on y assemblât pour lui une nouvelle armée, et il envoya au-devant d'elle l'archevêque de Trèves, son frère, pour la lui amener plus promptement (2). Jusqu'à ce que ce renfort si nécessaire lui fût parvenu, n'ayant avec lui que mille gendarmes; il passa l'été sous la protection de la république de Pise, faisant la guerre aux Lucquois pour le compte de cette cité (3), et, se rendant digne, au milieu des difficultés dont il étoit entouré, de l'éloge que

(1) *Albert. Mussatus Hist. Aug.* L. XIII, R. 5, p. 524.

(2) *Id.*, L. XII, R. 6, p. 516.

(3) *Chroniche di Pisa di B. Maragoni*, p. 617.

1313. Villani fait de lui. « Jamais, dit-il, l'adversité » ne troubla ce prince ; jamais la prospérité » ne l'enfla de présomption, ou ne l'enivra » de joie ».

Pendant ce repos forcé, Henri contracta une étroite alliance avec Frédéric, roi de Sicile ; les deux monarques convinrent d'attaquer de concert Robert de Naples, comme chef du parti guelfe, et leur ennemi le plus dangereux. Frédéric de Sicile arma cinquante galères, et vint débarquer mille cavaliers en Calabre, où il s'empara de Reggio, et de quelques autres villes. A la réquisition de l'empereur, les deux républiques de Pise et de Gênes armèrent une flotte de soixante et dix galères, sous le commandement de Lamba Doria, et l'envoyèrent sur les côtes du royaume de Naples. Les Pisans qui s'épuisoient pour fournir des troupes de terre à l'empereur, équipèrent moins de vaisseaux pour cette flotte que les Génois (1). D'autre part, de très-grands renforts arrivèrent enfin à Henri, d'Allemagne et d'Italie, et, le 5 août 1313, il partit de Pise pour marcher contre Naples, à la tête de deux mille cinq cents chevaliers ultramontains, la plupart Allemands, de quinze cents chevaliers italiens, et d'un nombre proportionné de gens de pied.

(1) *Giovanni Villani*, L. IX, c. 50, p. 407.

De même que Henri voyoit dans le roi 1313.
Robert son principal adversaire, les Florentins avoient cru devoir chercher en lui leur appui et leur sauveur. Encore que l'empereur n'eût point eu contre eux les succès qu'il attendoit sans doute, la situation de la république étoit assez fâcheuse. Son territoire avoit été ravagé pendant l'hiver précédent; plusieurs de ses gentilshommes, et tous les émigrés blancs et gibelins s'étoient établis dans les châteaux des montagnes, pour lui faire la guerre; le trésor étoit épuisé par les armemens des années précédentes, et les renforts considérables que recevoit l'empereur, les alarmoient d'autant plus qu'ils ne savoient point de quel côté il tourneroit ses armes. Ils envoyèrent, en conséquence, deux ambassadeurs à Naples pour demander du secours; les villes de Sienne, de Perugia, de Lucques et de Bologne joignirent leurs envoyés à cette députation, et tous ensemble, introduits devant le roi, lui exposèrent les dangers de leur situation, et s'efforcèrent de lui faire comprendre que sa sûreté étoit attachée au maintien de l'indépendance des républiques toscanes, qui, avec tant de zèle, avoient embrassé son parti. Robert répondit par les protestations d'attachement les plus rassurantes; il déclara que si les dangers de son royaume n'avoient pas exigé sa

1313. présence, il auroit voulu venir lui-même commander les troupes toscanes, et se faire le capitaine des Florentins; il promit du moins d'envoyer son frère Pierre à sa place, avec un corps considérable de cavalerie; mais à une seconde audience, la confiance qu'il avoit inspirée aux ambassadeurs fut fort diminuée, par la demande qu'il leur fit de l'avance de la solde de ses troupes pour trois mois. L'épuisement du trésor de la république florentine rendoit fort difficile de trouver la somme que demandoit Robert, d'autant plus que les villes de Bologne, de Lucques, de Sienne et de Pérouse, plus éloignées du péril, ne vouloient supporter aucune part de cette contribution. Les Florentins firent bien l'avance de leur contingent, selon la proportion fixée par le traité d'alliance; mais comme le reste ne fut point payé, les troupes napolitaines ne se mirent point en mouvement, et le sacrifice d'argent qu'on venoit de faire avec tant de peine, demeura sans fruit.

Les Florentins crurent enfin que le seul moyen d'engager le roi Robert à les défendre, c'étoit de lui donner des droits sur eux, se reposant sûr les dangers mêmes de la guerre où il étoit engagé, pour l'empêcher de changer son autorité en tyrannie. Les conseils portèrent donc un décret qui

donnoit aux prieurs l'autorité de faire ce qu'ils jugeroient devoir être le salut de la république ; et ceux-ci, par une délibération solemnelle, conférèrent, pour cinq ans, à Robert, roi de Naples, les droits et les titres de recteur, gouverneur, protecteur et seigneur de Florence, sous la condition cependant qu'il enverroit dans la ville un de ses fils ou de ses frères pour la défendre ; qu'il ne rappelleroit point les émigrés ; qu'il conserveroit les lois de la république ; et maintiendroit la magistrature suprême des prieurs, sous la même forme sous laquelle elle étoit alors usitée (1). 1313.

L'empereur cependant s'avançoit rapidement avec son armée, par la route de San-Miniato et de Castel Fiorentino. Il passa entre Colle et Poggibonzi, et vint camper dans la plaine fameuse de Monte Aperto, jetant la terreur dans la ville de Sienne, qui le voyoit presque à ses portes, avec des forces si considérables. Mais au milieu de sa pompe militaire, lorsque aucune armée ne sembloit suffisante pour l'arrêter, et que nulle part il ne se présentoit des troupes en campagne pour le combattre, il avoit déjà cessé d'être redoutable. Il portoit en lui-même les germes d'une maladie

(1) *Leonardo Aretino Hist. Flor. L. V.*

1313. mortelle, contractée dans le mauvais air de Rome, ou plus anciennement peut-être, pendant les souffrances du siége de Brescia. La disposition de son sang s'étoit déjà manifestée par un charbon au-dessous du genou; mais comme Henri n'avoit rien diminué de son activité, le danger qu'il couroit n'étoit soupçonné de personne. Un bain qu'il prit hors de saison fit éclater la maladie; il fut enfin forcé de s'arrêter à Bonconvento, douze milles au-delà de Sienne, et là, le jour de Saint-Barthelemy, 24 août 1313, Henri VII mourut, au milieu de son armée, d'une manière si inattendue, que plusieurs attribuèrent sa mort au poison, et qu'on répandit même le bruit qu'un frère dominicain, en lui donnant la communion, avoit mêlé du napel à l'hostie ou à la coupe consacrée (1).

Un événement aussi inattendu que la mort de l'empereur, en même-temps qu'il changeoit la balance de toute l'Italie, excita les transports les plus vifs, de joie chez les Guelfes, de douleur chez les Gibelins. Les Pisans,

(1) *Hist. Augusta Albert. Mussat.* L. XVI, R. 8, p. 568. — *Giov. Villani*, L. IX, c. 51, p. 768. — *Flaminio del Borgo Ist. Pisan.* Dissert. II, p. 88. — *Note d'Uberto Benvoglienti alla Cron. Sanese d'Andr. Dei.* T. XV, p. 48. — *Cronica di Pisa.* T. XV, p. 986. — *Malavolti Storia di Siena*, P. II, L. IV, p. 71. — *Ferretus Vicentinus.* L. V, p. 1015.

plus que tous les autres, s'abandonnèrent 1313.
au désespoir. Ils avoient dépensé pour ce monarque la somme prodigieuse de deux millions de florins; et, au lieu d'avoir acquis quelque chose par son assistance, après s'être épuisés d'hommes et d'argent, ils se trouvoient abandonnés seuls pour se défendre contre de nombreux et puissans ennemis qu'ils n'avoient provoqués que pour lui plaire. Ils essayèrent d'abord de retenir l'armée impériale sous leurs ordres, en offrant à tous les soldats la même paie que leur donnoit Henri; mais les Allemands, après avoir perdu leur empereur, ne songeoient plus qu'à retourner en hâte dans leur patrie, et plusieurs d'entr'eux vendirent aux Florentins et aux Guelfes les châteaux dont ils se trouvoient momentanément en possession. Frédéric de Sicile vint en personne à Pise, pour concerter, avec ces républicains, les moyens de soutenir le parti gibelin; mais il fut tellement effrayé de leur situation, qu'il ne voulut point entreprendre la défense de leur ville, même sous la condition d'en être déclaré seigneur. Le comte de Savoie et Henri de Flandres refusèrent également, et pour la même raison, le même honneur; enfin les Pisans appelèrent Uguccione della Faggiuola, Gibelin de la Romagne, qui à

1313. cette époque, étoit vicaire impérial à Gênes; ils retinrent, sous ses ordres, environ mille chevaliers allemands, brabançons et flamands; tout le reste repassa les Alpes, regardant l'Italie comme absolument étrangère pour eux, depuis que Henri ne les conduisoit plus.

Cependant le corps de cet empereur avoit été apporté à Pise avec une grande pompe; de magnifiques obsèques lui furent faites par la république, et un tombeau lui fut élevé dans le dôme, où il est demeuré jusqu'à présent (1).

(1) Ce sarcophage a cependant été déplacé deux fois, en 1494 et en 1727. Il est à présent dans la chapelle de la Madonne, sous l'orgue, au dôme de Pise.

CHAPITRE XXVIII.

Affermissement de l'aristocratie vénitienne : le grand conseil est rendu héréditaire. — Histoire d'Uguccione della Faggiuola, sur les Florentins. — Son expulsion de Pise et de Lucques. — Padoue perd sa liberté. Seigneuries lombardes.

1313—1317.

Au milieu du tourbillon de la politique italienne, la république de Venise restoit toujours étrangère à tous les évènemens qui se passoient autour d'elle ; isolée par ses lagunes, elle sembloit ne point appartenir à l'Italie ; elle ne prenoit aucune part aux factions si violentes des Guelfes et des Gibelins, qui baignoient de sang jusqu'au rivage dont la lagune la séparoit. Elle avoit témoigné à Henri VII son respect pour l'empire en lui envoyant une députation solennelle ; mais elle avoit en même-temps protesté pour le maintien de son indépendance, et elle n'avoit point partagé ni les conquêtes, ni les revers

de l'empereur. Cet isolement dans lequel se maintenoient les Vénitiens, nous empêche de faire marcher leur histoire de front avec celle des autres peuples d'Italie. Nous ne pouvons revenir à eux que de générations en générations, pour embrasser d'un coup-d'œil l'affermissement graduel de leur système intérieur de politique, ou pour reconnoître l'étendue et la solidité que donnoient à leur puissance leurs conquêtes et leur commerce dans le Levant.

L'année 1297, époque de la clôture du grand conseil (*serrata del maggior consejo*), est ordinairement considérée comme le point fixe de l'établissement de l'aristocratie héréditaire, à Venise. Cependant, comme cette révolution, déjà préparée pendant tout le cours du treizième siècle, ne fut point accomplie par ce seul décret, mais que la première *réformation* (1) eut besoin, au contraire, d'être développée et fortifiée par un grand nombre de lois subséquentes, j'ai préféré attendre, pour en rendre compte, l'époque où, les derniers développemens ayant été donnés au nouveau système d'aristocratie héréditaire, on put le regarder comme définitivement établi.

(1) On appelle ainsi à Venise les lois du grand conseil.

Les usurpations lentes et tacites du grand conseil avoient enfin excité la jalousie du peuple; celui-ci sentoit, vers la fin du treizième siècle, qu'il étoit devenu étranger à son gouvernement; il regrettoit surtout la part qu'il avoit eue aux élections, et les égards que témoignoient pour lui les nobles, lorsque ses suffrages étoient comptés pour quelque chose. Le doge, dépouillé de presque toutes ses prérogatives, ne prenoit plus désormais parti que pour le grand conseil, dont il étoit la créature et l'instrument; mais les plébeïens se rappelant que, dans des temps plus anciens, le doge avoit été l'homme du peuple, désiroient élever à cette dignité quelqu'un qui, pour prix de leur confiance, les remît en possession des prérogatives de citoyens souverains dans un État libre.

Ces dispositions se manifestèrent en 1289, à la mort du doge Jean Dandolo. Tandis que quarante-un électeurs, désignés par le mélange du sort avec les suffrages du grand conseil, délibéroient sur le choix d'un successeur à la dignité ducale, le peuple, se rassemblant sur la place de Saint-Marc, proclama doge Jacques Tiepolo, fils de Lorenzo, qui avoit été revêtu de la même dignité, de 1272 à 1282. Tiepolo avoit acquis une grande popularité par ses vertus privées, et par la

douceur de son caractère; mais il n'étoit nullement propre à devenir chef de parti; il n'avoit eu aucune part au mouvement populaire, par lequel on vouloit l'élever à la première dignité de sa patrie; il entreprit lui-même, d'après les ordres du grand conseil, de le dissiper; et, lorsqu'il vit qu'il ne lui restoit aucun autre moyen de se refuser à la confiance de ses concitoyens, il partit en secret pour Trévise, où il demeura jusqu'à ce qu'on eût donné, par le mode ordinaire, un autre chef à la république (1).

Les électeurs demeurèrent dix jours enfermés à Saint-Marc, sans oser prendre sur eux de donner au peuple un autre doge que celui qu'il avoit désigné. Lorsque la fermentation populaire parut enfin calmée, ils proclamèrent Pierre Gradenigo, qui étoit alors podestat de Capo-d'Istrie. Ce choix cependant redoubla le mécontentement des plébeïens; car Gradenigo, homme vindicatif et passionné, avoit de tout temps manifesté son zèle pour le système et le parti aristocratique. Tiepolo revint avant lui à Venise, pour calmer, par sa douceur, l'effervescence

(1) *Sandi Storia Civile Venez.* P. II, L. V, c. 1, p. 9. — *Andrea Navagiero Storia Veneziana.* T. XXIII, p. 1006. — *Marin Sanuto, Vite de Duchi di Venezia.* T. XXII, p. 577. — *Laugier, Hist. de Venise,* L. IX, T. III, p. 154.

du peuple; quelques jours après, Gradenigo fit son entrée dans la ville avec dix galères armées, qui avoient été le chercher en Istrie.

Le nouveau doge fut de bonne heure engagé dans une guerre dangereuse avec les Génois; guerre qui, de 1293 à 1299, compromit l'existence même de la république. Nous en avons déjà parlé au chapitre XXVI, ainsi que de la défaite des Vénitiens à Corzola, ensuite de laquelle la paix fut signée entre les deux nations. Cette guerre sembla distraire le peuple de son mécontentement, et lui fit fermer les yeux sur les progrès de l'aristocratie; mais elle ne détourna point Gradenigo de l'exécution du projet qu'il avoit formé pour abaisser les plébeïens, et pour se venger de la haine d'une partie de ses compatriotes.

L'élection annuelle du grand conseil étoit la seule partie de la constitution qui eût encore quelque chose de populaire. Le mode de cette élection avoit éprouvé dans les dernières années plusieurs changemens, qu'il seroit difficile de bien comprendre, à moins d'être entièrement initié dans la police intérieure et les formalités de la république; ces changemens n'avoient point confirmé le droit héréditaire de la noblesse, mais n'avoient point non plus limité la toute-puissance du

grand conseil, qui, au fond, se renouveloit toujours lui-même. En 1286, un changement beaucoup plus important avoit été proposé par les trois chefs de la quarantie. Ils avoient demandé que l'on donnât pour règle aux électeurs annuels de ne jamais faire entrer dans le grand conseil, que ceux qui en avoient déjà été membres, ou ceux qui prouveroient que leurs ancêtres y avoient siégé depuis l'institution de ce conseil, en 1172 (1). Cette proposition, qui tendoit à désigner d'une manière si précise la classe des nobles, fut ajournée. Sans doute, ce qui empêcha le conseil d'y donner son assentiment, c'est que tous les citoyens nouveaux, membres de ce conseil, craignirent que, s'ils reconnoissoient si expressément la prééminence de la noblesse, à chaque nouvelle élection on n'eût soin de les exclure, eux qui n'en jouissoient pas, pour donner la préférence à de plus anciennes familles.

Pierre Gradenigo n'entreprit point de renouveler cette loi, quoiqu'elle atteignît immédiatement le but que lui et tout le parti aristocratique avoient en vue. Au lieu d'en faire l'épreuve, le dernier jour de février 1297, jour qui finissoit l'année vénitienne, il pro-

(1) *Vettor Sandi Storia Civ.* P. II, L. V, c. 1, p. 6.

posa le décret qui depuis a été considéré comme la clôture du grand conseil, et qui en a conservé le nom, mais qui, en présentant un appât beaucoup plus immédiat aux membres actuels de ce corps, s'éloignoit moins cependant en apparence des formes usitées et des élections nationales.

Gradenigo exposa au conseil, comme une chose reconnue, que, depuis plus d'un siècle, l'élection rouloit toujours à peu près sur les mêmes personnes ou les mêmes familles, en sorte que ceux qui avoient part à l'administration, ou étoient actuellement membres du conseil, ou l'avoient été dans les années immédiatement précédentes. Il proposa, en conséquence, de ne plus considérer, quant aux membres du conseil, s'ils devoient être réélus, mais s'ils avoient mérité d'être exclus d'un corps dont ils faisoient partie; corps regardé comme l'élite de la nation, et qui, depuis long-temps, avoit été mis en possession de la souveraineté. Un pareil jugement sur les droits politiques des premiers hommes de l'État, ne pouvoit être attribué, disoit Gradenigo, qu'au premier tribunal de l'État, à la quarantie. En conséquence, le doge demanda que la liste du grand conseil, pendant les quatre dernières années, fût soumise au tribunal de la quarantie; que les juges

ballottassent, l'un après l'autre, les noms de chacun des citoyens portés sur cette liste, et que quiconque réuniroit douze suffrages sur les quarante, fût reconnu comme membre du grand conseil. Le doge déclara cependant que son intention n'étoit point de fermer sans retour l'entrée du grand conseil aux autres citoyens; pour leur laisser, disoit-il, le même accès à ce corps souverain, qu'ils avoient eu auparavant, il proposa que trois électeurs fussent nommés par le grand conseil, et chargés de faire une liste supplémentaire, prise du reste des citoyens, mais seulement jusqu'au nombre que fixeroit le doge dans son petit conseil: cette liste devoit être soumise, comme la précédente, aux suffrages de la quarantie, et les nouveaux éligibles, ainsi que les premiers, devoient réunir seulement douze votes sur les quarante (1).

Jusqu'ici ce décret ne paroît être que la translation du droit d'élection à la quarantie criminelle, et l'on ne voit pas immédiatement, comment il peut instituer une noblesse héréditaire et seule souveraine. Le peuple, en

(1) *Sandi*, L. V, c. 1, p. 11, d'après le texte de la *Parte*, déposé *all' Avogaria del Commune.* — *Marin Sanuto*, *Vite de Duchi di Venezia*, p. 580, T. XXII.

effet, n'en sentit pas tout de suite les conséquences, et il ne s'aperçut pas immédiatement que le renouvellement du grand conseil, qui se fit l'année suivante d'après les mêmes principes, se trouvoit réduit à une vaine formalité; car la quarantie confirma, pendant trois années de suite, tous ceux qu'elle avoit élus la première fois. Les trois électeurs nommés chaque année par le grand conseil pour former une liste des *autres* citoyens éligibles (c'étoit le terme employé par la loi), la composoient d'après le même principe aristocratique, et cherchoient seulement à suppléer aux vacances occasionnées par la mort de quelques membres. En 1298, un décret, rappelant celui qui avoit été proposé en 1286, prescrivit aux électeurs de ne présenter personne qui n'eût pas lui-même siégé déjà dans le grand conseil, ou dont les ancêtres paternels n'en eussent pas été membres; en 1300, on défendit plus expressément l'admission d'hommes *nouveaux*; en 1315, on ouvrit un livre au conseil de la quarantie, dans lequel tous ceux qui avoient les qualités que l'on requéroit des éligibles, devoient, après l'âge de dix-huit ans, se faire inscrire par les notaires du conseil, afin que les électeurs pussent d'un coup-d'œil connoître tous ceux qu'il leur étoit permis de présenter; en 1319, ces

inscriptions furent soumises à l'inspection des avogadors de la communauté, qui furent tenus de s'assurer dans le mois, par une procédure inquisitoriale, si la personne inscrite avoit toutes les qualités requises; et la même année enfin, par un nouveau décret qui compléta le système aristocratique, les trois électeurs annuels furent supprimés, le renouvellement périodique du grand conseil, qui étoit censé avoir lieu à la fête de Saint-Michel, fut aboli; et quiconque put prouver les conditions requises, eut droit de se faire inscrire sur le livre d'or à l'âge de vingt-cinq ans, et d'entrer, sans nouvelle élection, au grand conseil. De-là cette formule usitée encore de nos jours pour les preuves de noblesse à Venise: *Per suos et per viginti-quinque annos:* prouver que ses ascendans paternels ont été membres du même conseil, et prouver son âge.

Ainsi la révolution que plusieurs historiens ont représentée comme l'ouvrage d'un jour (1), ne fut accomplie que dans un espace de vingt-trois ans, encore avoit-elle été préparée pendant tout le cours du siècle précédent. Cette lenteur seule peut expliquer la patience et la résignation du peuple vénitien, qui fut

(1) Entr'autres, *Laugier, Hist. de Venise,* L. X, T. III, p. 190 et suiv.

endormi par une politique dissimulée; mais qui ne se seroit pas laissé enlever tout-à-coup le précieux héritage des droits politiques dont il auroit été en possession. Malgré l'art avec lequel Gradenigo avoit dérobé aux yeux du peuple la connoissance de ses projets et des vues ambitieuses du grand conseil, la révolution ne put pas s'accomplir sans résistance et sans effusion de sang.

La première sédition éclata en 1299, peu après la paix avec la république de Gênes; elle étoit dirigée par des plébeïens, Marin Bocconio, Giovanni Baldovino et Michele Giuda. Si la constitution n'avoit pas éprouvé de changemens, ces hommes auroient pu prétendre, par leur fortune et leurs talens, à entrer dans la magistrature; leur intention étoit d'ouvrir de nouveau par la force, l'entrée du grand conseil aux hommes de leur ordre: ils furent prévenus par la vigilance de Gradenigo; les chefs périrent sur l'échafaud; d'autres furent exilés ou punis de différentes manières.

Une conspiration bien plus importante éclata 1310.
dix ans plus tard, et l'on vit à sa tête les familles les plus nobles et les plus puissantes de Venise. Quelques gentilshommes étoient demeurés exclus du grand conseil à la réforme

1310. de 1297, en sorte qu'ils se trouvoient rangés au-dessous de plusieurs plébeïens qui y occupoient une place; d'autres siégeoient dans le grand conseil, mais la révolution ne les satisfaisoit pas davantage; car au lieu d'augmenter leur crédit, elle l'avoit diminué; elle les avoit confondus parmi la foule des conseillers, dont autrefois la faveur du peuple les séparoit. Boémond Tiepolo, frère de ce Jacques que le peuple avoit voulu opposer à Gradenigo, se mit à la tête d'une conjuration nouvelle; il s'associa les principaux chefs des maisons Querini et Badoero. Cette dernière, qui avoit porté auparavant le nom de Participazio, avoit, pendant les premiers siècles de la république, possédé la dignité ducale comme par droit héréditaire. Les Dauri, Barbari, Barocci, Vendelini, Lombardi, et d'autres gentilshommes encore, se joignirent aux conjurés; ils associèrent à leurs projets la masse des plébeïens mécontens; ils se fortifièrent aussi du nom de l'église et du parti guelfe, accusant le doge d'être gibelin, parce qu'il avoit attiré sur la république les excommunications du pape par son entreprise sur Ferrare. Cependant les noms de Guelfes et de Gibelins avoient jusqu'alors été inconnus à Venise. Les conjurés projetèrent de

s'emparer par la force de la place de Saint-Marc et du palais ducal, de tuer le doge, de dissoudre le grand conseil, et de le remplacer, selon l'ancien usage, par une élection annuelle. 1310.

On ne connoissoit point encore à Venise la police soupçonneuse inventée depuis par le gouvernement de cette république. Dans un temps plus rapproché de nous, les mécontens, toujours surveillés par les inquisiteurs d'État, toujours entourés d'espions et de délateurs, loin de pouvoir conduire un complot jusqu'à la veille de son exécution, n'auroient pas même eu la possibilité de se rassembler pour se plaindre; car il vint un temps où la sûreté des gouvernans fut considérée comme le but unique de l'ordre social, et où on lui sacrifia la sûreté, la liberté, la tranquillité des citoyens. Le doge ne fut instruit de la conspiration que le dimanche quinze juin, au soir : on lui rapporta qu'il se formoit un grand rassemblement chez Boémond Tiepolo, et un autre devant la maison Querini. Aussitôt il fit assembler les conseillers de la seigneurie, les chefs des quarante, les officiers de nuit, les avogadors de la communauté, et les nobles qu'il savoit être plus attachés au nouvel ordre. Il envoya sommer les séditieux de se dissiper,

1310. et en même-temps il fortifia toutes les avenues de la place de Saint-Marc (1).

Pendant ce temps, les conjurés s'étoient rendus maîtres de la chambre des officiers de paix au Rialto, et de celle des blés. Au point du jour, le lundi matin, ils marchèrent vers la place. Des soldats étrangers étoient mêlés aux conjurés, et rendoient plus redoutable la troupe déjà très-nombreuse de ceux-ci; aussi la bataille fut-elle des plus sanglantes, lorsqu'ils attaquèrent le doge et ses troupes. Mais ce dernier, qui avoit eu plusieurs heures pour se préparer, avoit profité de l'avantage des lieux, avantage immense pour celui qui se défend. Les rues qui aboutissent à la place de Saint-Marc sont tellement étroites et tortueuses, que la multitude des assaillans devenoit absolument inutile; ils tomboient, sans avoir combattu, sous les coups de ceux qui défendoient les barricades, ou qui, des maisons, lançoient des pierres sur eux. Après une attaque obstinée, Marco Querini et son fils Benedetto furent tués; les autres conjurés, découragés par l'inutilité de leurs efforts, se retirèrent vers le pont du Rialto, et se fortifièrent dans le

(1) Lettres du doge aux chatelains de Coron et de Modon. *Ad calcem Chron. Danduli.* T. XII, p. 488.

quartier de la ville situé au-delà du grand canal. Si le doge les y avoit poursuivis, il auroit éprouvé à son tour le même désavantage, qui, d'après la construction de Venise, est le partage de tous ceux qui attaquent; mais il offrit immédiatement aux conjurés de traiter, promettant d'user avec douceur de sa victoire; et il profita si bien du découragement où les avoit jetés le combat autour de Saint-Marc, qu'il engagea tous les gentilshommes de la conjuration à sortir de la ville, et à promettre qu'ils se rendroient dans le lieu d'exil qu'il leur assigneroit (1). 1310.

Le danger qu'une conjuration aussi puissante avoit fait courir à la république, ou plutôt au parti aristocratique, inspira une longue terreur à ce parti, et lui fit prendre, pour sa sûreté, des précautions qui dénaturèrent entièrement la constitution de l'État. Pour veiller sur les conjurés, qui la plupart étoient demeurés en armes à Trévise, ou dans le voisinage de la ville; pour réprimer

(1) Sandi et Muratori placent cette conjuration à l'année 1309, sans que je puisse comprendre pourquoi. Toutes les lettres originales, rapportées par Raphayn Caresino, à la suite de Dandolo, portent la date de 1310; et les deux plus anciens historiens de la république, Navagiero, *p.* 1016, et Marin Sanudo, *p.* 588, portent la même date. Voyez aussi *Laugier, Hist. de Venise*, L. X, T. III, p. 228.

les complots des mécontens, et pour assurer, par une puissance dictatoriale, le salut de ceux qui gouvernoient l'État, le grand conseil institua le conseil des dix, qui devoit durer deux mois seulement ; il lui délégua une autorité souveraine, et le chargea de réprimer et punir, dans les nobles, les délits de félonie et de haute trahison ; il lui donna en même-temps une pleine faculté de disposer des deniers publics, d'ordonner et de pourvoir, comme le grand conseil, dans son entière souveraineté, pourroit le faire.

Le conseil des dix fut élu par le grand conseil, qui s'imposa la règle de ne point nommer en même-temps, pour exercer ces fonctions redoutables, deux membres de la même famille, ou seulement du même nom. Ce conseil fut composé, outre les dix conseillers *noirs*, qui, après l'année 1311, furent élus pour une année, du doge, et des six conseillers *rouges*, qui forment la seigneurie (1). Ces derniers ne sont en place que huit mois. De cette manière, le conseil des dix étoit réellement composé de dix-sept membres, qui se renouveloient tous à des époques différentes. Le doge étoit président

(1) Les noms de noirs et de rouges leur étoient donnés d'après la couleur de leur robe de cérémonie.

à vie; les dix noirs étoient élus dans quatre assemblées, pendant les mois d'août et de septembre de chaque année, et, des six rouges, trois étoient renouvelés tous les quatre mois (1).

Le décret qui institua le conseil des dix, déléguoit les droits de la souveraineté à une commission, ce qui est toujours dangereux pour la liberté politique; mais il faisoit plus encore, il déléguoit à cette commission un pouvoir arbitraire qui ne fait point partie de la souveraineté elle-même; un pouvoir qui n'a point été cédé, par les citoyens, au gouvernement, et qui ne peut exister sans détruire la liberté civile, et les droits les plus chers des individus. Le conseil des dix fut autorisé à poursuivre et punir les délits des nobles, par une procédure secrète et inquisitoriale, qui, ne donnant aucune garantie à la société, peut sauver le coupable et punir l'innocent; mais qui, par son mystère même, inspiroit à toute la nation la terreur profonde qu'on vouloit entretenir en

(1) Vettor Sandi *Stor. Civile*, L. V, c. 11, p. 32. — *Andrea Navagiero Storia Veneziana*. T. XXIII, p. 1019. — *Laugier, Hist. de Venise*, L. X, T. III, p. 243. — *Mémoires histor. et polit. de Léopold Curti*. 2.e édit. P. I, c. 4, T. I, p. 81. — Vettor Sandi ne décide pas cependant positivement si, dès son origine, le conseil des dix fut présidé par le doge et son petit conseil.

elle. Les témoins, loin d'être confrontés à l'accusé, ne lui étoient pas même nommés; et, de leur déposition assermentée, l'on retranchoit tout ce qui pouvoit les faire reconnoître, en sorte que le témoignage juridique fut changé en une délation perfide et un vil espionnage. C'est en effet depuis cette époque que le conseil des dix commença d'entretenir des milliers d'espions pour surveiller et souvent calomnier la conduite de tous les citoyens; et c'est alors aussi que commença cet art pernicieux des gouvernemens modernes qu'on a déguisé sous le nom de police. La condamnation et le supplice restoient, pour l'ordinaire, aussi secrets que l'instruction. Le conseil n'étoit comptable de ses sentences et de sa conduite à aucune autorité dans la république; on ne pouvoit appeler de lui qu'à lui-même; et, par son premier jugement, il s'imposoit souvent, selon son bon plaisir, des règles qui mettoient obstacle à ce qu'il revît la sentence qu'il avoit prononcée. Ainsi il déclaroit quelquefois qu'il n'accorderoit pas la grâce du coupable avant un certain nombre d'années, où sans une majorité des deux tiers, des trois quarts, des cinq sixièmes des suffrages, majorité souvent impossible à obtenir (1).

(1) Voyez les *Mémoires historiques et politiques de Léopold*

Le conseil des dix, presque dès son institution, s'empara de la direction suprême de la république; il réunit tous les pouvoirs, épars jusqu'alors; il donna un centre à l'autorité, et une puissance irrésistible à la volonté directrice du gouvernement. En d'autres termes, il établit le despotisme, et ne conserva de la liberté que le nom seulement. D'ailleurs il eut les qualités que l'on vante quelquefois dans un gouvernement ferme; une vigilance qu'on ne pouvoit tromper, une profonde politique dans ses projets, une constance inébranlable dans leur exécution. Il agrandit au dehors la république, quoique, par son manque de foi, il la fit détester; il la maintint tranquille au dedans; il prévint les conjurations dès leur naissance, et rendit toujours impuissante la haine qu'excitoit son despotisme. Mais la stabilité du gouvernement n'est un avantage pour la nation, que lorsque le gouvernement lui-même est un bien. Que servoit au noble vénitien, que le conseil des dix n'eût rien à redouter, si chaque jour sa liberté à lui, sa propriété, sa vie, étoient plus exposées par ce conseil seul, qu'elles ne pouvoient l'être par ses

Curti, P. I, c. 4, T. I, p. 81-109; et P. II, c. 4, T. II, p. 1-95.

ennemis? Quel avantage résultoit-il, pour la nation, des accroissemens donnés à son territoire, si la nation elle-même perdoit son honneur sous le despotisme, et si, en devenant conquérante, elle ne faisoit qu'augmenter le nombre de ses compagnons d'esclavage? Il y a, dans l'établissement d'une vraie tyrannie, pour la conservation de la liberté, une contradiction si frappante, qu'il est bien étrange de voir des hommes s'en contenter pendant plusieurs siècles. Le conseil des dix a duré près de cinq cents ans, aggravant chaque jour, jusqu'au dernier de son existence, le joug qu'il avoit imposé à la nation; et cependant il l'avoit tellement accoutumée à croire à la nécessité de son pouvoir, que le corps des nobles, sur qui ce pouvoir pesoit le plus, ne prit jamais la ferme résolution de le détruire, comme il en étoit le maître chaque année, aux élections d'août et de septembre, où ce conseil étoit renouvelé. Si dans ces élections, le grand conseil refusoit la majorité absolue des suffrages à tous ceux qui se présentoient pour entrer dans les dix, le conseil des dix étoit supprimé de fait. A plusieurs reprises, les nobles ont fait usage du droit qu'ils avoient de refuser ainsi leurs suffrages, pour amener les dix à mettre quelques limites à leur

pouvoir; mais jamais ils n'ont persisté, comme ils l'auroient dû, jusqu'à l'entière abolition de ce corps odieux.

Deux choses cependant sont dignes de remarque dans ce despotisme républicain. La première, c'est la consolation que les citoyens peuvent trouver de la perte de leur liberté civile, dans l'acquisition ou dans le partage d'un grand pouvoir. Cette compensation n'existe que dans un État où les citoyens sont en petit nombre, et où, par conséquent, la chance de parvenir au pouvoir suprême, est assez grande ou assez prochaine, pour adoucir le sacrifice journalier que chaque citoyen fait de ses droits à ce pouvoir. Ainsi, dans les républiques de l'antiquité, il n'existoit aucune liberté civile; le citoyen s'étoit reconnu esclave de la nation dont il faisoit partie; il s'abandonnoit en entier aux décisions du souverain, sans contester au législateur le droit de contrôler toutes ses actions, de contraindre en tout ses volontés; mais, d'autre part, il étoit lui-même, à son tour, ce souverain et ce législateur. Il connoissoit la valeur de son suffrage dans une nation assez petite pour que chaque citoyen fût une puissance, et il sentoit que c'étoit à lui-même, comme souverain, qu'il sacrifioit, comme sujet, sa liberté civile. De même à Vènise, où la nation n'étoit

plus composée que de nobles, et où le nombre de ces citoyens actifs ne passoit pas douze cents, chacun d'eux avoit le droit, chacun même avoit l'espérance assez prochaine, d'entrer à son tour dans ce terrible conseil des dix, et d'exercer à son tour cette puissance qu'il avoit redoutée toute sa vie. Cette espèce de compensation exista réellement, tant que la république demeura prospérante; et elle entretint l'attachement des nobles à leur patrie, malgré le despotisme de son gouvernement. On sent combien une pareille compensation seroit illusoire, si, au lieu de douze cents nobles, la république avoit compté des millions de citoyens actifs. Dans les deux derniers siècles, elle devint illusoire d'une autre manière: une oligarchie se forma dans l'intérieur de l'aristocratie, et le conseil des dix ne fut plus accessible qu'à une soixantaine de familles tout au plus.

L'autre objet digne de remarque, c'est la manière dont, dans une république, un pouvoir exécutif immense, militaire et financier, peut avec facilité être limité ou même aboli. Si dans les quatre assemblées annuelles où les membres du conseil des dix devoient être élus successivement, les gentilshommes se contentoient de refuser leur suffrage, sans discussion et sans jugement, ce conseil si

puissant, qui disposoit de toutes les finances, de toutes les forces de terre et de mer, de tous les tribunaux de la république, et même de la vie de tous les individus, ce conseil cessoit d'exister. Au sein de son autorité despotique, il ne lui vint pas une seule fois la pensée, pendant les cinq siècles de son existence, de se continuer de lui-même, malgré le suffrage de ses commettans (1). La possibilité réservée au souverain, de faire cesser une autorité despotique, ne suffit point sans doute pour la garantie de la liberté; mais elle nous indique, du moins, quelle est la seule manière pratique de retenir dans la dépendance sociale un trop vaste pouvoir exécutif. Vainement le soumettroit-on à la responsabilité la plus rigoureuse, par-devant les tribunaux; vainement établiroit-on une haute cour nationale, pour juger les abus de pouvoir: ceux qui disposent de l'armée et du trésor, ne se laissent pas intimider par de vaines paroles; et une accusation, une citation pour rendre compte de leur conduite, ne sera pour eux qu'un avis de

(1) Le grand conseil refusa pour la première fois ses suffrages en 1582; pour la dernière, en 1761. Auparavant il avoit employé des moyens plus immédiats avant d'en venir à cette dernière ressource. Depuis il en a menacé plusieurs fois, jusqu'à la fin de la république.

préparer des armes pour la défendre. Il faut, comme on le pratiquoit à Venise, que la première attaque les fasse rentrer immédiatement dans le rang de citoyens; qu'on les dépouille du pouvoir de nuire, au lieu de penser à les punir; qu'on les dépouille par un simple refus de suffrages, qui n'expose personne à leur vengeance, qui ne demande point le déploiement d'un grand courage civil; qu'on les dépouille, sans que le corps qui les frappe entre en jouissance de leurs droits et de leurs prérogatives; car il ne faut pas que, sous prétexte de pourvoir à la liberté nationale, il ne consulte dans cette occasion que son ambition ou son orgueil. Plus on examinera cette institution bien simple de Venise, et plus on trouvera qu'on en pourroit faire l'application la plus heureuse, à des gouvernemens plus libres (1).

(1) Cette possibilité de refuser son suffrage au conseil des dix, et de l'abolir par ce fait seul qu'on ne le continue pas, est aussi ancienne que l'institution de ce conseil. Par la *Parte* du grand conseil, du 3 janvier 1311, en même-temps que le conseil des dix fut confirmé pour cinq ans, il fut ordonné que tous ses membres seroient approuvés de nouveau tous les quatre mois, un à un, par le grand conseil. A cette époque, les dix n'étoient pas encore obligés, après un certain temps de service, de faire place à de nouveaux élus, et ils n'étoient point soumis à la *Contumacia*, selon le langage des lois vénitiennes; mais ils pouvoient être confirmés indéfiniment. Voyez *Naugiero Istoria Veneta*. T. XXIII, p. 1020.

Pendant que les Vénitiens, occupés de modifier leur gouvernement, s'interdisoient de prendre part aux affaires générales de l'Italie, et qu'après s'être emparés de Ferrare, ils cédoient de nouveau les forteresses de cette ville aux légats pontificaux, pour acheter leur paix avec l'église; tandis qu'ils ne dirigeoient plus leurs armes que sur la Dalmatie, contre les villes souvent rebelles de Zara, de Traù et de Sebenico, les Guelfes toscans, délivrés de la terreur que Henri VII leur avoit inspirée, se préparoient, en réunissant toutes leurs forces, à écraser le parti gibelin, et à punir la ville de Pise, des secours qu'elle avoit donnés à l'ennemi de leur liberté.

Mais, comme nous l'avons dit ailleurs, la 1313.
république pisane avoit retenu à sa solde un millier de gendarmes allemands, et leur avoit donné pour chef, Uguccione della Faggiuola, l'un des plus renommés et des plus habiles capitaines du parti gibelin. Uguccione, arrivé à Pise le 22 septembre 1313, en repartit presque immédiatement, pour ravager le territoire de Lucques. Avant que les Guelfes se fussent préparés à son attaque, il avoit pris Buti, pillé Sainte-Marie del Giudice, et insulté les Lucquois jusqu'au pied de leurs murs. La ligue guelfe, retardée et entravée

1313. par Robert, roi de Naples, qu'elle s'étoit donné pour chef, ne prenoit aucune mesure vigoureuse; les Florentins abandonnoient les Lucquois, leurs alliés, et Robert envoya solliciter les Pisans de conclure la paix avec lui, tandis qu'il auroit dû profiter pour les soumettre, des forces supérieures dont il pouvoit disposer, et du découragement que la mort de Henri avoit jeté parmi les Gibelins.

Les chefs de la république de Pise, et surtout Banduccio Buonconti, le plus considéré d'entr'eux, ne se laissoit point enivrer par ces premiers succès; ils se voyoient presque seuls exposés au courroux de Robert, qui, encore occupé à cette époque de projets plus importans, ne tarderoit sans doute pas à retourner toutes ses forces contre eux. Robert fut institué par le pape, en vertu
1314. d'une bulle du 14 mars 1314, vicaire impérial de toute l'Italie, durant la vacance de l'empire; en même-temps il fut élevé au rang de sénateur de Rome; par droit héréditaire, il étoit souverain du royaume de Naples et du comté de Provence; enfin, il avoit été reconnu pour seigneur, par la Romagne et par les villes de Florence, Lucques, Ferrare, Pavie, Alexandrie et Bergame; et il y avoit joint plusieurs fiefs en Piémont. Un si puissant souverain étoit, pour la république de

Pise, un ennemi bien redoutable ; aussi, les consuls de la mer et les Anziani de cette ville, s'empressèrent-ils, d'après les ouvertures qui leur furent faites par Robert, d'envoyer à Naples un ambassadeur ; ils profitèrent de ce que le roi se préparoit à porter la guerre en Sicile contre Frédéric, et ils signèrent avec Robert, un traité de paix et d'alliance aux conditions suivantes. Les Pisans promettoient de ne donner aucune assistance aux ennemis du roi, et nommément à Frédéric d'Aragon ; ils s'engageoient à fournir à Robert, cinq galères pendant trois mois, et à lui payer cinq mille florins par mois, pour son expédition de Sicile. Pour rendre cette paix commune aux Florentins et aux Lucquois, ils accordoient aux premiers, une franchise de gabelles dans leur port, et ils rendoient aux seconds, les châteaux qu'ils leur avoient pris. Enfin, ils rappeloient eux-mêmes tous les Guelfes qu'ils avoient exilés, et leur rendoient les droits de cité (1). 1374.

Ensuite de cette paix, les Pisans devoient renvoyer Uguccione della Faggiuola, et leurs troupes allemandes ; Uguccione n'avoit d'existence que par la guerre ; le combat avec

(1) *Chroniche di Pisa di Bern. Marangoni*, p. 626. — *Monumenta Pisana*. T. XV, p. 989.

1314. des forces inférieures lui paroissoit moins à craindre que le repos; et, soit qu'il eut le sentiment de ses ressources, ou la détermination de risquer le tout pour le tout, après avoir vainement essayé d'empêcher les conseils de ratifier la paix, il appela le peuple à prendre les armes; il fit porter dans les rues, des aigles vivantes, enseigne des Gibelins, et il fit crier à la trahison contre les Guelfes. La troupe des séditieux qu'il commandoit, rencontra celle de Banduccio Buonconti, qui vouloit défendre l'indépendance des magistrats; il la dissipa, et faisant ensuite saisir Banduccio et son fils, il les accusa d'avoir voulu trahir le parti gibelin et la liberté de leur patrie, et il leur fit en conséquence couper la tête. Il rassembla ensuite le conseil déjà intimidé par cette exécution, et lui fit décréter que nul ne pourroit être élu magistrat, s'il ne prouvoit que lui et ses ancêtres avoient toujours été gibelins. De cette manière, il acquit une autorité presque tyrannique sur le gouvernement de la république; alors il ne songea plus qu'à renouveler la guerre avec une plus grande vigueur.

La jalousie qui éclata entre quelques familles guelfes à Lucques, lui fournit bientôt l'occasion de signaler son administration par

une conquête brillante. Les Obizzi, famille 1314.
guelfe de la noblesse lucquoise, s'étoient élevés pendant les dernières années au-dessus de toutes les familles rivales; c'étoient eux qui dirigeoient tous les conseils de la république. Depuis plus d'un demi-siècle que le parti guelfe dominoit à Lucques, il avoit eu le temps de concentrer les pouvoirs dans l'aristocratie; et la révolution qui, en 1301, avoit chassé les Blancs de cette ville, avoit affermi encore l'autorité de la noblesse. Le peuple nourrissoit contre elle un grand mécontentement; les nombreux exilés du parti des Blancs et de la famille des Interminelli, étoient regrettés; et lorsqu'un parti dans la noblesse, joignit sa jalousie contre les Obizzi au ressentiment du peuple, le gouvernement n'eut plus assez de forces pour se maintenir. Arrigo Bernarducci, le chef des mécontens, après avoir fait devant les Anziani, un tableau des ravages auxquels les exposoient leur guerre avec les Pisans, et la négligence de Robert, qui ne les défendoit pas, força ces magistrats à proposer la paix dans le grand conseil. Les votes de ce corps ne furent pas même partagés; des commissaires furent nommés; ils s'abouchèrent à Ripafratta, avec ceux de Pise; et la paix fut conclue en peu

1311. de jours, sous condition que les Lucquois rappelleroient tous leurs exilés (1).

A la tête de ces exilés, rentra dans Lucques Castruccio Castracani des Interminelli, jeune homme qui annonçoit déjà les rares talens qu'il devoit déployer un jour, et qui, pendant les dix années qu'il avoit passées en exil loin de sa patrie, avoit visité l'Angleterre, la Flandre et les villes gibelines de la Lombardie; là, il s'étoit formé au métier des armes sous les meilleurs généraux (2). Castruccio voulut profiter de la supériorité que son retour pouvoit assurer au parti gibelin; il fit secrètement demander des secours à Uguccione della Faggiuola, et le 14 juin 1314, il vint s'établir et se fortifier avec son parti devant la porte San-Freddiano, pour être en état de l'ouvrir au général gibelin dès qu'il se présenteroit. Les Guelfes vinrent bientôt attaquer Castruccio; et pendant qu'il se défendoit dans les maisons des Honesti et des Fatinelli, Uguccione arriva aux portes de Lucques avec toute la gendarmerie de Pise. Aucun Guelfe ne se présenta pour défendre les murs, aucun Gibelin du parti de Castruccio ne songea non plus à

(1) *Istorie Pistolesi anonime.* T. XI, p. 405.

(2) *Nicolai Tegrimi Vita Castruccii Castracani.* T. XI, p. 138.

imposer des conditions à cette armée alliée; 1314.
et Uguccione ayant fait une brèche à la muraille, entra dans Lucques et livra la ville au pillage, avant que les Guelfes et les Gibelins, qui combattoient entr'eux, fussent avertis de son arrivée. Le butin que firent les Pisans à cette occasion fut immense (1); outre qu'ils dépouillèrent, avec la dernière rigueur, les Lucquois, pour qui ils avoient long-temps nourri une haine violente, ils trouvèrent dans l'église de San-Frediano le trésor du pape, qu'il avoit fait venir de Rome, pour le transporter ensuite en France, lorsque les chemins seroient plus sûrs, et qu'il avoit déposé dans la ville de Lucques, la forteresse en quelque sorte du parti guelfe. Uguccione,

(1) Le butin fait à Lucques devoit être d'autant plus considérable, que les Lucquois avoient fait, des premiers, un grand commerce de banque; on les accusoit d'être tous usuriers. Comme un diable en apportoit un en enfer, le Dante lui fait dire :

Ecco un degli Anzian di santa Zita :
Mettete l sotto, che io tornò per anche
A quella terra che n'è ben fornita :
Ogni uom v'è barattier, fuorche Bonturo :
De'l nò, per li denar, vi si fa ita.

Inferno, *Cant. XXI*, *v.* 38.

Bonturo Dati, qu'il exceptoit seul, étoit cependant l'usurier plus renommé de l'Europe.

1314. après avoir fait cette importante conquête, établit à Lucques, son fils Francesco, pour gouverneur, et revint à Pise (1).

Les Guelfes lucquois, chassés de leur patrie, se fortifièrent dans quelques châteaux du val de Nievole, et recoururent aux Florentins pour obtenir d'eux des secours. Le peuple de Florence, vivement touché du malheur de ses alliés, et effrayé des conséquences que ce malheur pouvoit avoir pour lui-même, rassembla de toutes parts des soldats, et accorda aux Arétins une paix avantageuse, afin de pouvoir tourner toutes ses forces contre Uguccione. En même-temps, il fit demander au roi Robert les secours que ce monarque avoit si long-temps différé d'envoyer. Enfin, le 18 août 1314, Pierre, le plus jeune des frères du roi de Naples, entra dans Florence avec trois cents gendarmes, envoyés par Robert au secours de la ligue guelfe.

Cette petite troupe n'étoit point suffisante pour rendre aux Florentins l'avantage sur un général aussi actif et aussi vaillant qu'Uguccione. Celui-ci ne laissoit aucun repos aux Guelfes de son voisinage; il ravageoit presque

(1) *Istorie Pistolesi anonime.* T. XI, p. 406. — *Giov. Villani*, L. IX, c. 59, p. 471. — *Chroniche di Pisa del Marangoni*, p. 629. — *Monumenta Pisana.* T. XV, p. 991.

en même-temps les terres de Pistoia, de San- 1314.
Miniato et de Volterra; il avoit soumis les châteaux les plus importans du val de Nievole, et il avoit formé le siége de Montecatini, le seul de ces châteaux entre Lucques et Pistoia, qui restât dans les mains des Guelfes.

Les Florentins voyoient avec une extrême inquiétude les progrès d'Uguccione; ils s'étoient liés les mains l'année précédente, lorsqu'ils avoient donné la seigneurie de leur ville au roi Robert. Dès-lors, ne disposant plus librement de leurs propres finances, et n'ayant point un crédit indépendant, ils se trouvoient hors d'état de faire par eux-mêmes un effort, vigoureux contre l'ennemi qui les harceloit. Ils recoururent donc de nouveau au roi Ro- 1315.
bert, et ils l'engagèrent à leur envoyer un autre de ses frères, Philippe, prince de Tarente, pour les commander. Ce prince arriva le 11 juillet 1315 à Florence, avec son fils Charles, et cinq cents hommes d'armes à la solde des Florentins.

Uguccione continuoit cependant le siége de Montecatini; mais, averti du rassemblement qui se faisoit à Florence pour l'attaquer, il avoit appelé dans son camp tous les alliés du parti gibelin, et il avoit formé une armée de deux mille cinq cents hommes d'armes, avec

1315. un nombre proportionné de gens de pied (1). Les Florentins, de leur côté, avoient reçu les renforts de Bologne, Sienne, Pérouse, Città di Castello, Agobbio, Pistoia, Volterra, Prato, et des villes de Romagne; ils en avoient formé une armée de trois mille deux cents chevaux, avec un nombre très-considérable de gens de pied (2). Philippe, prince de Tarente, l'aîné des frères de la maison de Naples, prit le commandement de cette armée, avec laquelle il partit de Florence le 6 août 1315, pour faire lever le siége de Montecatini.

Uguccione s'étoit attendu que les Florentins s'avanceroient par la plaine de Fucecchio, et il en avoit fortifié les passages; mais ils prirent un chemin plus au nord, et ils arrivèrent par Monsummano, jusque vis-à-vis de son camp, dont ils n'étoient séparés que par le ruisseau de la Nievole. Quoique cette petite rivière ne mît qu'un bien léger obstacle au passage des troupes (3), ni l'une ni l'autre

(1) Marangoni, *Chron. di Pisa*, p. 632, donne à Uguccione une armée de vingt-deux mille sept cents hommes de toutes armes.

(2) D'après la chronique pisane, l'armée florentine étoit forte de cinquante-quatre mille hommes. Les autres historiens ne donnent point le nombre des gens de pied.

(3) La force des armées étant alors toute entière dans la

armée ne se hasardoit à la traverser en présence 1315.
des ennemis; en sorte qu'elles restèrent plusieurs jours vis-à-vis l'une de l'autre, sans qu'Uguccione abandonnât le siége de Montecatini, ou que le prince pût faire parvenir des secours à ce château.

Cependant les Guelfes du val de Nievole, encouragés par la présence d'une si forte armée, prirent les armes dans les châteaux et les villages situés derrière Uguccione; et s'étant emparés du Borgo à Buggiano, ils fermèrent à ce général le chemin par lequel il recevoit ses vivres. Uguccione se vit alors forcé de lever le siége, et dans la nuit du 28 au 29 d'août, il donna le signal du départ; mais au point du jour, s'apercevant que les Florentins se mettoient en mouvement pour le suivre, il fit faire volteface, et le premier il les chargea vigoureusement, lorsqu'ils s'attendoient le moins à être attaqués. Les auxiliaires de Sienne et de Colle furent les premiers enfoncés, et leur foible résistance livra toute l'armée Florentine à l'attaque des gendarmes allemands d'Uguccione. Les Florentins cependant firent une longue et vigoureuse résistance autour du prince Philippe; mais ils

cavalerie pesante, le moindre escarpement suffisoit pour l'arrêter. La Nievole n'arrêteroit pas un seul instant une bonne infanterie.

1315. furent enfin rompus et mis en déroute. Pierre, frère du roi Robert, et Charles, fils du prince Philippe, furent tous deux tués, ainsi que le comte de Battifolle, Blasco d'Alagona, connétable de l'armée, et un grand nombre d'autres personnages de distinction. Le nombre des morts s'éleva à deux mille, et celui des prisonniers à quinze cents. Les fuyards, en voulant se retirer vers Fucecchio, se noyèrent en grand nombre dans la Gusciana et dans les marais de cette plaine submergée; Uguccione perdit de son côté son fils Francesco, le neveu du cardinal de Prato, et un grand nombre de braves soldats (1).

Après la déroute des Florentins, Montecatini et Monsummano se rendirent à Uguccione. Celui-ci donna le commandement de Lucques à son second fils Neri, pour remplacer l'aîné qui avoit été tué; il revint ensuite à Pise, où il fut reçu en triomphe.

Mais les victoires d'un maître ne dédommagent pas long-temps le peuple de sa tyrannie. La nation ne tarda pas à s'apercevoir que, lorsqu'il ne peut plus y avoir pour elle ni gloire ni avantage, chacune des victoires du

(1) *Istorie Pistolesi anonime.* T. XI, p. 409.—*Giov. Villani*, L. IX, c. 70, p. 476. — *Leonardo Aretino*, L. V, p. 143.— *Bern. Marangoni Chron. di Pisa*, p. 632.—*Monumenta Pisana*, T. XV, p. 994.

prince est une défaite des citoyens. Les patriotes pisans, las de la domination d'un étranger, traitèrent secrètement avec Castruccio Castracani, pour que celui-ci, de son côté, affranchît les Lucquois de la tyrannie d'Uguccione. Castruccio avoit eu une grande part à la victoire de Montecatini; il étoit considéré comme le premier citoyen de Lucques, et Uguccione, qui lui devoit de la reconnoissance, le ménageoit, sans lui confier de commandement. Castruccio cependant ayant attaqué et mis en pièces des villageois de Camaiore, qui avoient voulu l'assassiner, Neri de Faggiuola en prit occasion de le faire arrêter (1), et il écrivit aussitôt à son père de venir à son aide avec la cavalerie allemande, parce qu'il n'osoit pas envoyer au supplice un homme aussi considéré, sans être appuyé par de plus grandes forces. Uguccione partit, en effet, à la tête de ses gendarmes; c'étoit le moment critique pour faire révolter les deux villes, qui, par le chemin de la plaine que suivoit la cavalerie, ne sont qu'à quatorze milles de distance, et à 1316.

(1) Macchiavelli raconte différemment l'origine de cette brouillerie; il dit que Pierre Agnolo Micheli, gentilhomme fort estimé à Lucques, fut assassiné par un de ses ennemis, qui se réfugia dans la maison de Castruccio, et que ce dernier prit la défense du meurtrier. *Vita di Castruccio. Macchiav. Op.* T. III, p. 253.

1316. dix milles, par le chemin de la montagne. Ce moment fut saisi avec précision : à peine Uguccione, le 10 avril 1316, avoit-il fait deux milles pour s'éloigner de Pise, que les patriotes de cette ville prirent les armes. Ils avoient attaché un taureau à la porte de Saint-Marc de Chinzica ; ils le lâchèrent en cet instant, et les conjurés, armés sous leurs manteaux, suivirent l'animal furieux au travers des rues les plus fréquentées, en criant *arrêtez le taureau, arrêtez !* Ils rassemblèrent ainsi au milieu de la ville une foule immense, sans exciter les soupçons du lieutenant d'Uguccione, qui croyoit que le taureau s'étoit échappé de chez un boucher. Lorsque les conjurés se virent entourés d'un assez grand nombre de citoyens, attirés par la même erreur, ils jetèrent leurs manteaux ; et, brandissant leur épée nue, ils s'écrièrent : *vive le peuple ! à mort le tyran !* A ce cri, répété aussitôt d'un bout à l'autre de la ville, tous les citoyens coururent aux armes ; ils se serrèrent autour des conjurés ; ils attaquèrent avec eux le palais d'Uguccione et la porte de Parlascio ; et, obtenant partout la victoire sur les satellites du tyran, ils les chassèrent de la ville. Les gendarmes pisans ne voulurent point prendre part à cette émeute ; mais lorsqu'elle fut terminée, ils vinrent devant les Anziani,

prêter serment de fidélité à la république et à 1316.
la liberté (1).

De leur côté, les Lucquois prirent les armes le même jour, ou avant qu'Uguccione fût arrivé dans leur ville, ou, selon d'autres, après qu'il en étoit ressorti pour réprimer la rebellion de Pise. Ils se rassemblèrent devant la maison de Neri de Faggiuola, et demandèrent à grands cris que Castruccio leur fût rendu. Neri n'osa point leur résister, et il remit son prisonnier aux insurgés, comme il avoit encore des fers aux pieds et aux mains. Ces fers servirent d'étendard aux Lucquois; ils les portèrent devant eux à l'attaque de toutes les forteresses que défendoit encore Neri de Faggiuola; et, le chassant de la ville, avec ses satellites, avant que son père pût lui donner des secours, ils recouvrèrent l'indépendance dont ils avoient été privés pendant deux ans (2).

Uguccione et Neri della Faggiuola ayant perdu l'espérance de rentrer, ou à Pise ou à Lucques, se réfugièrent à la cour de Can

(1) *Monumenta Pisana.* T. XV, p. 996. — *Istorie Pistolesi anonime.* T. XI, p. 411. — *Giov. Villani.* L. IX, c. 76, p. 480.

(2) *Vita Castruccii Antelminelli a Nic. Tegrimo.* T. XI, p. 1319. — *Niccolo Macchiavelli Vita di Castruccio. Op.* T. III, p. 254.

1316. Grande della Scala, à Vérone, où ils trouvèrent un émigré plus illustre encore, le poète Dante, qui s'y étoit retiré après la mort de l'empereur Henri VII. Les Pisans nommèrent alors pour capitaine du peuple et des gens de guerre, le comte Gaddo della Ghérardesca; et les Lucquois confièrent, pour une année, un emploi semblable dans leur ville à Castruccio Castracani. Mais les uns et les autres n'étant plus excités à la guerre par Uguccione, consentirent volontiers au traité de paix qui leur fut proposé par le roi Robert. Les Florentins s'y prêtèrent plus mal volontiers, parce qu'ils auroient voulu se venger de la défaite de Montecatini; et ils accusoient le roi de lâcheté, lorsqu'ils lui voyoient oublier sitôt la mort de son frère et de son neveu. Cependant, par l'entremise de Robert, un traité de paci-
1317. fication fut signé, au mois d'avril 1317, entre tous les peuples guelfes et gibelins de Toscane: chacun resta en possession des châteaux qu'il avoit conquis; la franchise du port de Pise fut assurée aux Florentins; les Pisans promirent de maintenir cinq galères aux ordres de Robert, toutes les fois que ce monarque mettroit une flotte en mer, et ils s'engagèrent, d'après sa demande, à bâtir à San-Giorgio in Ponte, une église sous l'invocation de la paix, pour le repos des ames de ceux qui étoient morts à

la bataille de Montecatini. Cette église fut considérée par les Pisans, plutôt comme un monument de leur victoire que comme un signe de leurs regrets.

Robert, non plus que son père Charles II, ou que les princes françois, qui avoient fait la guerre en Italie après le premier Charles d'Anjou, n'avoit point montré des talens militaires égaux, à beaucoup près, ou à son ambition, ou à son habileté politique; Robert lui-même avoit éprouvé plusieurs échecs dans la guerre qu'il soutenoit contre Frédéric de Sicile: aussi c'étoit sans doute le sentiment secret de son incapacité militaire, qui lui faisoit préférer, pour s'agrandir, la voie des négociations.

Un vaste plan étoit lié à la paix qu'il venoit d'imposer à la Toscane. Les circonstances les plus favorables à son ambition sembloient livrer l'Italie entière entre ses mains. En Allemagne, deux princes rivaux, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, couronnés tous deux en 1314, comme rois des Romains, l'un à Aix-la-Chapelle et l'autre à Bonn, détruisoient l'autorité de l'empire, en cherchant à s'en emparer par les armes. A la cour d'Avignon, un nouveau pontife avoit succédé, après un interrègne de deux ans, à Clément V, mort en 1314; et ce pontife, nommé Jean XXII, étoit une créature de Robert; ce prince enfin

profitoit des longues dissentions de la Lombardie et de la Ligurie, pour chercher à établir son autorité sur ces deux provinces, et la république de Gênes étoit la première conquête qu'il se proposoit d'ajouter à ses États. Mais le nouvel interrègne de l'empire, le pontificat de Jean XXII, et les révolutions que l'ambition de Robert de Naples occasionna en Italie, appartiennent à une nouvelle époque de cette histoire, que nous réservons pour notre prochain volume. D'autre part, la chûte de la dernière république de Lombardie, de la dernière des villes qui conservât dans l'Italie septentrionale la liberté démocratique, l'asservissement de Padoue, appartient à la période que nous venons de parcourir.

De toutes les villes qui avoient signé la ligue lombarde, cent cinquante ans auparavant, Padoue et Bologne s'étoient seules conservées en possession de ces priviléges pour lesquels elles avoient si vaillamment combattu contre Frédéric Barberousse. Bologne, par la protection de l'église, par l'appui des républiques toscanes, évita long-temps encore le sort des villes lombardes, parmi lesquelles on ne l'avoit point rangée, quoiqu'elle fût entrée dans leur ligue. Padoue, entourée presque de tous côtés par les tyrans lombards, et demeurée fidèle au parti des Guelfes, au milieu de Gibelins

puissans, fut exposée plus tôt aux attaques sous lesquelles elle devoit succomber.

Cependant le long interrègne de l'empire avoit été pour la république de Padoue un temps de félicité. Depuis la chûte de la maison de Romano jusqu'à l'expédition de Henri VII en Italie, pendant une paix de cinquante-sept ans (1), cette ville, constamment demeurée sous la protection de l'église et du parti guelfe, avoit recouvré, par l'heureuse influence d'un gouvernement libre, la population et les richesses dont la tyrannie d'Eccelino l'avoit dépouillée au milieu du treizième siècle. La ville de Vicence s'étoit soumise aux Padouans (2); tous les Guelfes de la Marche Trévisane étoient dirigés par les conseils de Padoue; les études enfin fleurissoient dans cette ville; son université étoit une des plus renommées d'Italie, et la célébrité de ses professeurs pour tous les arts libéraux y attiroit un grand nombre d'étrangers (3). Padoue,

(1) *Albertini Mussati de Gestis Italic.* L. II, Rub. 2, p. 586.

(2) Vers l'an 1265. Les Vicentins avoient déjà obéi quarante-six ans aux Padouans, lorsqu'en 1311 ils firent auprès de Henri VII les premières tentatives pour secouer leur joug. *Ferreti Vicentini Hist.* L. IV, p. 1065.

(3) *Gugl. Cortusio de novitatibus Paduæ*, L. I, c. 11, T. XII, *R. It.* p. 778. — *Tiraboschi Storia della letterat. Ital.* L. I, c. 3, §. 12, p. 58, T. V.

dans le quatorzième siècle, a donné à l'Italie plusieurs de ses historiens les plus distingués. Cependant, au sein de cette prospérité, la paix intérieure de la république étoit doublement menacée : les Vicentins, humiliés de se voir soumis à une ville long-temps leur rivale, haïssoient plus le gouvernement de Padoue que le despotisme; et plutôt que de rester sous le même joug, ils étoient prêts à se jeter dans les bras du premier tyran de Lombardie qu'ils auroient cru assez fort pour humilier les Padouans. D'autre part, la jalousie des deux ordres, de la noblesse et du peuple, s'étoit manifestée à Padoue, comme dans toutes les républiques italiennes; le gouvernement, à plus d'une reprise, étoit tombé entre les mains des artisans, dirigés par des tribuns du peuple qu'on nommoit *Gastaldioni*; alors l'État perdoit, vis-à-vis des étrangers, sa force, et la considération dont il avoit joui; et les Padouans, dans l'ensemble de leur conduite, méritoient souvent tous les reproches qu'on a faits aux démocraties absolues. Le sénat même étoit démocratique, car il étoit composé de mille citoyens qu'on élisoit chaque année (1); et le peuple, toujours passionné, n'agissoit point avec suite, ou d'après les règles qu'auroit

(1) *Ferreti Vicentini Hist.* L. IV, p. 1070.

prescrites la prudence la plus commune. Une jalousie violente lui faisoit écarter du gouvernement les nobles qui, par leurs richesses, leurs talens, leur courage et l'illustration de leur nom, auroient donné du relief à l'administration; une prévention non moins déraisonnable lui faisoit confier aveuglément une autorité dangereuse à une seule de ces familles nobles, celle qui, plus qu'aucune autre, auroit mérité sa jalousie, et qui en restoit seule exempte, la maison de Carrara. Les plus légers succès inspiroient à ce peuple une présomption insensée et un orgueil ridicule; les plus légers revers abattoient son courage, et le disposoient à se soumettre aux dernières humiliations. Heureusement que dans ces momens de terreur les nobles reprenoient leur ascendant sur la multitude : c'est eux alors qui garantissoient l'honneur national, et qui sauvoient la patrie.

Pendant l'expédition de Henri VII en Italie, l'inconséquence des Padouans se manifesta de plusieurs manières. Tour-à-tour ils voulurent lui résister, puis faire leur paix avec lui. A deux reprises, Albertino Mussato, l'historien, fut envoyé par eux auprès de l'empereur; à deux reprises il acheta de lui, mais à des conditions toujours plus dures, la réconciliation de la république, et autant

de fois les Padouans, prenant tour-à-tour de la jalousie, ou de Cane della Scala, ou de Henri lui-même, rompirent leurs traités, et recommencèrent la guerre; en sorte que Henri, dans la dernière année de sa vie, prononça contr'eux à Pise une sentence, qui les privoit de tous leurs honneurs et de leurs franchises, et qui les mettoit au ban de l'empire.(1). Du même tribunal impérial il avoit, peu de jours auparavant, condamné Robert, roi de Naples.

Les prétentions de Henri VII étoient, il est vrai, bien propres à exciter la défiance de la république, et sa conduite pouvoit lui donner de justes sujets de plaintes. Il avoit permis, dès le mois de mars ou d'avril 1311, à un Vicentin émigré qui s'étoit attaché à son service, de soulever sa patrie par ses intrigues, de lui ménager les secours de Cane della Scala; et, engageant tout-à-coup les Vicentins à prendre les armes, de chasser la garnison de Padoue, et d'arborer les aigles impériales (2). Cet évènement, qui suivit la première négociation infructueuse d'Albertino

(1) *Albertini Mussati Historia Augusta*, L. XIV, Rub. 6, p. 539.

(2) *Ferretus Vicentinus*, L. IV, p. 1069. — *Cortusior. Historia*, L. I, c. 13, p. 779.

Mussato, occasionna une guerre entre Padoue et Vicence, dont Cane della Scala avoit pris la protection. La guerre, cependant, fut suspendue par de nouvelles négociations, et par le traité de paix de Gênes, entre Henri VII et Padoue, dont Mussato fut le médiateur.

Mais tandis que l'empereur, engagé dans la guerre de Toscane, paroissoit moins redoutable aux villes lombardes et de la Marche Trévisane, son principal champion dans cette contrée, Cane della Scala, provoquoit de nouveau les Padouans par des préparatifs hostiles. Jusqu'à l'année 1311, Cane della Scala 1311.
avoit partagé, avec son frère Alboino, le gouvernement de Vérone; mais, une année environ avant la mort de Henri VII, Alboin mourut; et Cane, ne se voyant plus retardé ou entravé dans l'exécution de ses projets par un collègue, donna une plus libre carrière à son caractère inquiet et audacieux. Après avoir aidé Henri de toutes ses forces, 1312.
il demanda et obtint de lui, en récompense, le gouvernement de Vicence, avec le titre de vicaire impérial; et quoique les Vicentins regrettassent de perdre sitôt la liberté qu'ils venoient à peine de recouvrer, ils lui ouvrirent les portes de leur ville, et se soumirent à lui. Cane della Scala introduisit alors dans Vicence les soldats mercenaires qu'il avoit

1312. rassemblés de différens pays et de différentes langues, et il ne sauva point aux Vicentins les vexations qu'entraînoit, surtout à cette époque, un régime militaire (1).

Les Padouans, qui avoient lieu de craindre que Cane della Scala, en vertu de son titre de vicaire impérial dans la Marche Trévisane, ne prétendît avoir sur leur ville les mêmes droits qu'il exerçoit déjà sur Vicence; les Padouans, dis-je, n'écoutèrent plus que leur impatience et leur colère; ils armèrent leurs milices, et soldèrent des mercenaires pour entreprendre la guerre. Les jeunes gens la voyoient commencer avec joie; ils s'étoient lassés de la paix dont leur patrie avoit joui si long-temps. « Cependant, » dit Ferretus de Vicence, « dès que la guerre eut été dé- » noncée par les deux peuples, les habitans » des campagnes furent les premiers attaqués: » le signal d'hostilités cruelles fut de leur en- » lever leurs troupeaux et leurs meubles. Les » paysans qui, dans cette première attaque, » ne furent point faits prisonniers, s'effor- » cèrent de conduire dans la ville, et de dé- » poser dans un lieu sûr, tout ce qui pouvoit » être transporté. Alors nous vîmes les la- » boureurs amener un long attelage de chars

(1). *Ferretus Vicentinus*, L. IV, p. 1124. — *Albert. Mussatus Hist. Augusta*, L. VI, p. 415.

sur lesquels ils avoient placé en hâte leurs 1312.
» meubles grossiers, les vases de leurs celliers
» et de leurs caves; tandis que les mères,
» portant leurs enfans à leur sein ou sur leurs
» épaules, venoient coucher sous les por-
» tiques mêmes de nos maisons. Cette manière
» de faire la guerre, de tuer ou de faire
» prisonniers les paysans, de piller leurs biens,
» de brûler leurs maisons, nous étoit enseignée
» par les étrangers mercenaires qui avoient
» passé leur vie dans les camps. Combien de
» fois n'avons-nous pas vu traîner par ces
» soldats impies, que Cane louoit à prix
» d'argent, des troupes de paysans padouans,
» les mains liées derrière le dos; ils gardoient
» ces captifs dans notre patrie, et ils les mal-
» traitoient d'une manière cruelle pour les
» forcer à se racheter. Les mercenaires de
» Padoue ne traitoient pas avec moins de
» cruauté les paysans de Vicence; comment
» ces malheureux avoient-ils cependant mé-
» rité de telles injures! (1) »

La première conséquence de la guerre fut l'aggravation de la tyrannie de Cane sur les Vicentins; quatre gentilshommes furent chargés par lui du gouvernement absolu de cette ville; et pour qu'ils pussent plus rapidement lever de l'argent, toutes les libertés

(1) *Ferretus Vicentinus*, L. VI, p. 1125.

1312. du peuple, toutes les lois furent supprimées. Des conspirations éclatèrent à Vicence contre Cane, et ces conspirations donnèrent lieu à des poursuites criminelles, à l'exil et à la confiscation des biens d'une partie de la noblesse, qui se réfugia dans Padoue, et qui dès-lors porta les armes contre sa patrie. La liberté n'étoit pas moins exposée à Padoue; chaque combat y excitoit une animosité nouvelle contre les Gibelins; leur chef, Guillaume Novello, attaqué par des séditieux dans le palais public, fut massacré devant le prétoire même; et parmi ses partisans, les uns prirent d'eux-mêmes le parti de s'enfuir, d'autres, condamnés comme ennemis de la patrie, furent envoyés en exil (1).

1313. Le lieu où se livrèrent le plus de combats entre les deux peuples, étoit celui où le Bacchiglione, fleuve qui traverse le Vicentin, se partage en deux branches, dont l'une, se dirigeant au sud-ouest, arrose les campagnes d'Este; et l'autre, au sud-est, celles de Padoue. L'abondance des eaux double la fertilité de ces riches plaines; et la possession de la rivière à son partage, pour en faire couler une plus grande ou moindre partie d'un ou d'autre côté, étoit d'un haut

(1) *Ferreti Vicentini.* L. VI, p. 1127. — *Cortusiorum Historia*, L. I, c. 15, p. 781.

intérêt économique pour les deux peuples, qui attaquèrent, renversèrent et relevèrent, à plusieurs reprises, les digues qu'on y avoit bâties. Dans ces combats, l'avantage du nombre et de la richesse se trouvoit du côté des Padouans; mais celui de la discipline, et de l'art militaire du côté de Cane, dont l'armée étoit formée presqu'uniquement de mercenaires accoutumés dès leur enfance au métier des armes, et qui ne connoissoient pas plus la fatigue que la pitié. 1313.

Les Padouans ayant assemblé les secours de Crémone, de Trévise, du marquis d'Este, et des exilés de Vérone et de Vicence, ayant de plus pris à leur solde des condottieri, parmi lesquels on distinguoit deux anglois, Bertrand et Hermann Guillaume (1), formèrent ainsi une armée de dix mille chevaux et de quarante mille fantassins; armée qui paroissoit suffisante pour conquérir toute la Lombardie. Cependant cette armée, au lieu de se distinguer par quelqu'action éclatante, ne fit qu'attirer sur la Vénétie un nouveau fléau. On la retint long-temps campée dans l'inaction, exposée à l'ardeur du soleil, au bord de fleuves qui coulent à peine sur la vase; les maladies s'y introduisirent, et une

(1) *Ferretus Vicentinus*, p. 1130.

1313. épidémie cruelle dévasta en même-temps les deux camps et les deux cités.

Ce ne fut pas le seul parti guelfe qui se trouva fortifié à Padoue, par le massacre de Guillaume Novello du camp Saint-Pierre, et l'expulsion des Gibelins, ses partisans; la faction aristocratique prit aussi plus d'ascendant sur cette république. Pendant plus d'un demi-siècle, Padoue étoit demeurée fidèle à l'église, et l'aristocratie favorisoit toujours le parti qu'une ville avoit suivi le plus long-temps. Cependant les chefs du gouvernement n'appartenoient point à d'anciennes familles; c'étoit Pierre d'Alticlinio, avocat, et Ronco Agolanti. Tous deux avoient amassé une immense fortune par l'usure, et tous deux abusoient de leur crédit dans l'État; surtout ils permettoient à leurs enfans de s'en servir pour satisfaire toutes leurs passions. Tous deux, en haine au parti gibelin, dont ils partageoient les dépouilles, et au peuple, qu'ils avoient exclu du gouvernement, n'étoient pas moins odieux à la maison de Carrara, la plus riche de la noblesse, la plus populaire, et celle dont la grandeur menaçoit le plus la liberté. Deux des jeunes gens de cette
1314. maison, Nicolas et Obizzo, contre l'avis de leurs parens, excitèrent une sédition pour se défaire de ces deux chefs de la république.

Ils introduisirent des paysans en grand nombre dans la ville; et, rencontrant Pierre Alticlinio sur la place du marché, ils l'attaquèrent et le forcèrent à s'enfuir. En même-temps ils élevèrent le cri de *vive le peuple, vive le peuple seul!* De toutes parts on courut aux armes; en vain le podestat avec ses sbirres occupa la place du Prétoire, les séditieux s'attroupèrent dans toutes les autres; en vain, de l'avis de l'évêque de Padoue, le premier donna ordre aux compagnies de milice de se former sur la grande place, pour marcher de là chacune vers son quartier; elles ne s'éloignèrent à grand' peine que de cent cinquante pas, et bientôt après elles revinrent remplir la grande place. Cependant les Carrara, en répétant le cri de *vive le peuple*, y joignoient celui de *à mort les traîtres;* et leurs partisans, qui se répandoient dans chaque groupe, répétoient que c'étoit aux Carrara qu'il falloit confier la vengeance nationale. Bientôt, par acclamation, l'étendard du peuple fut remis à Obizzo de Carrara; et celui-ci, à la tête de la populace, répétant le cri de mort, s'achemina vers la maison de Pierre d'Alticlinio. Cette maison fut pillée, et le peuple, crédule et furieux en même-temps, se figura y avoir trouvé les preuves des forfaits les plus odieux, qu'il attribuoit à 1314.

1314. Pierre et à ses fils: des cachots où leurs ennemis avoient secrètement été enfermés; des tombeaux où l'on découvroit les cadavres de ceux qu'ils avoient fait périr; une auberge qui dépendoit d'eux, où les voyageurs étoient massacrés de nuit, pour que le propriétaire s'enrichît de leurs dépouilles; enfin les indices d'autres crimes encore plus inouis et plus invraisemblables; et ces accusations furent répétées avec assurance comme des faits indubitables (1). Un premier jour fut donné en entier au pillage de cette maison puissante. Le lendemain, Ronco Agolanti fut dénoncé à son tour au peuple, et surpris dans la retraite où il s'étoit caché; il fut massacré, et son cadavre traîné par lambeaux dans les rues. Son frère eut bientôt le même sort; leurs maisons, et même celles qui les avoisinoient, furent pillées; et la populace, avide de butin, attaquoit ensuite tous ceux qui lui étoient dénoncés comme ayant été amis de ces victimes. Une voix proposa de tirer vengeance de celui qui, en préparant un nouveau tarif de gabelles, vouloit appauvrir le peuple par d'odieuses contributions. Celui qu'on désignoit ainsi à la rage

(1) *Albertini Mussati de gestis Italicor.* L. IV, R. 1, p. 6[illegible]. — *Cortusiorum Historia de novitatibus Paduæ*, L. I, c. 22, p. 787.

populaire étoit Albertino Mussato, l'historien, 1314
qui, pour subvenir aux frais de la guerre, avoit proposé une imposition nouvelle, qu'il croyoit plus égale, et travailloit à en dresser le cadastre. Aussitôt les séditieux se précipitèrent vers sa maison; elle étoit assez forte et attenante aux murailles de la ville; on en ferma les portes, et Mussato, pendant que les forcenés attaquoient le mur, s'élança à cheval hors de la porte prochaine, et s'enfuit à toute bride vers Vico d'Aggere, où il se mit en sûreté. Sa maison fut sauvée du pillage parce que de nouvelles victimes furent offertes à la populace. On découvrit que Pierre d'Alticlinio et ses trois fils s'étoient réfugiés à l'évêché; on força Pagan della Torre, alors évêque de Padoue, à les livrer à la populace; et celle-ci, après leur supplice, commença enfin à se calmer (1).

Le lendemain, qui étoit le premier mai 1314, les Anziani de la ville, accompagnés des tribuns, ou gastaldioni, avec les drapeaux de la commune et du peuple, convoquèrent une assemblée des citoyens. Là, il fut résolu qu'on n'exerceroit plus de vengeances; que les attroupemens et les cris de mort dans

(1) *Albert. Mussatus Ib.* p. 611-614. — *Ferretus Vicentinus*, L. VI, p. 1136.

1314. les rues, seroient interdits; qu'on s'efforceroit de rétablir la paix entre les familles, et de la garantir par des mariages; que le gouvernement seroit confié à dix-huit Anziani, suivant l'usage antique; qu'ils seroient assistés par les tribuns, et que la république continueroit à se gouverner avec la protection et sous le nom du parti guelfe. Albertino Mussato fut rappelé, et le dommage qu'il avoit éprouvé, lui fut compensé par le gouvernement.

L'indiscipline des camps égaloit la licence de la ville: nous sommes déjà arrivés aux temps malheureux, où le sort de la guerre ne dépendoit plus des milices nationales, et où la sûreté et l'honneur des États étoient confiés à des bras mercenaires et étrangers. Chaque jour, les soldats s'attribuoient de nouveaux priviléges, et aggravoient, sur les peuples, les droits crûels de la guerre; en même-temps, ils mettoient en oubli, d'une manière scandaleuse, la discipline, l'obéissance et le courage des anciens républicains italiens.

Peu après la sédition du mois de mai, les Padouans, sous la conduite de leur podestat, Ponzino Ponzoni, de Crémone, attaquèrent la ville même de Vicence. Cane della Scala s'étoit éloigné de cette ville, pour porter du secours à Matteo Visconti. Le 1.er de sep-

tembre, à l'heure de vêpres, Ponzino, à la 1314.
tête de l'armée padouane, d'un corps considérable de mercenaires, que conduisoit Vanne Scornazano, et de quinze cents chars destinés à transporter le bagage ou les armes de l'infanterie pesante, prit la route directe qui mène de Padoue à Vicence. Ces deux villes ne sont éloignées que de quinze milles, ou cinq heures de marche; en sorte que le rassemblement de chars, que Ponzino avoit fait vingt jours d'avance, et avec le plus grand secret, pour cette expédition, donne l'idée la plus extraordinaire de la manière dont se faisoit alors la guerre; et telle étoit en effet la mollesse des hommes d'armes, que, durant cette courte marche nocturne, la plupart avoient déposé leurs armes sur les chars qui les suivoient (1).

A l'aube du jour, l'armée padouane arriva devant les murs du faubourg de Saint-Pierre, à Vicence, sans que sa marche eût été annoncée par aucun espion: les gardes des portes étoient endormies; et quelques padouans, armés à la légère, traversant le fossé, se rendirent maîtres des ponts-levis, et les abaissèrent avant que les Vicentins pensassent à résister. En s'éveillant, les gardes s'enfuirent

(1) *Albertin. Mussatus de gestis Italic.* L. VI, R. 1, p. 645.

1314. dans la ville, et en fermèrent les portes; les Padouans, sans coup férir, restèrent maîtres du faubourg. Les fanfares des trompettes, et les cris de *vive Padoue*, annoncèrent cette victoire aux habitans. Ceux-ci, incertains de leur sort, désireux de retourner sous l'administration républicaine de leurs ancêtres; désireux de secouer le joug de Cane, mais inquiets de l'abus qu'on feroit peut-être du droit de la guerre, regardoient en tremblant leurs vainqueurs. Bientôt, une proclamation, au nom de Ponzino Ponzoni, décerna la peine de mort contre quiconque se rendroit coupable de vol ou de meurtre; les habitans du faubourg y répondirent par des cris de joie; eux aussi répétèrent *vive Padoue!* et les mères, portant leurs enfans dans leurs bras, sous les portiques, leur enseignoient à balbutier ces mêmes mots.

Bientôt cependant, les Vicentins, pour mieux défendre le corps de la ville, s'efforcèrent d'incendier les maisons du faubourg les plus proches de leurs murs; et les Padouans, ne sachant point poursuivre leur victoire, établirent leur camp à deux cents pas de distance de ce même faubourg, dont ils confièrent la garde à Vanne Scornazano et à ses mercenaires; mais, à peine s'étoient-ils retirés vers le lieu où ils devoient tracer

leur camp, que ce même Scornazano, sortant du faubourg, s'avança vers leur podestat Ponzino, Jacques de Carrare, et les principaux chefs de l'armée. » Quelle est, leur » dit-il, citoyens de Padoue, votre manière » de faire la guerre ? que veut dire cette » indulgence pour les vaincus ? Vous ne » savez pas profiter de la victoire, et votre » douceur prétendue, sera jugée par tout » le monde, foiblesse et pusillanimité. Quand » les vôtres ont été vaincus, ont-ils donc » échappé aux blessures ou au massacre ? » jamais vos ennemis vous ont-ils donné » l'exemple de cette indulgence, ou plutôt » de cette lâcheté ? Avec des ennemis » acharnés, il ne faut épargner ni le fer, ni » le feu, ni le pillage. Accordez à vos soldats, » le butin du faubourg, autrement, avant » peu, les habitans sauront bien nous dérober » toutes leurs richesses (1). » 1314.

Ponzino et les chefs du peuple, se refusèrent à cette demande ; mais les mercenaires n'avoient pas attendu la permission du conseil, et le pillage avoit déjà commencé. Les malheureux habitans du faubourg, dont on avoit promis de garantir la sûreté, furent tout-à-coup traités avec toute la rigueur dont on usa

(1) *Albertinus Mussatus*, L. VI, Rub. 1, p. 684.

1314. jamais envers des ennemis. Ponzino lui-même ferma les yeux sur la conduite de ses propres satellites, qui donnoient l'exemple de tous les crimes : les mercenaires, chargés de la garde de la porte qui du faubourg communiquoit à la ville, l'abandonnèrent pour se répandre dans les maisons, et bientôt la lie du peuple de Padoue, arriva du camp avec empressement, pour partager ses dépouilles. On jeta dans les champs, toutes les munitions qu'on avoit apportées sur les chars dont l'armée étoit suivie, afin de les charger d'un butin plus précieux : ni les vases saints des églises, ni les châsses des monastères ne furent épargnés ; et la brutalité des soldats exposa aux derniers outrages, les femmes et les filles des Vicentins, et même les vierges consacrées aux autels (1).

Cependant, avant la troisième heure du jour, on avoit porté à Cane della Scala, qui étoit à Vérone, la nouvelle de la prise du faubourg ; et aussitôt, jetant sur ses épaules, l'arc qu'il portoit souvent à la manière des Parthes, il accourut à cheval avec un seul écuyer. Arrivé dans la ville, après avoir changé deux fois de chevaux, il appela ses

(1) *Ferreti Vicentini Hist.* L. VI, p. 1140. — *Albert. Mussatus Hist. Ital.* L. VI, R. 1, p. 648. — *Cortusiorum Hist.* L. [illegible] c. 23, p. 788.

compagnons d'armes à lui ; et ne s'arrêtant 1314.
que le temps nécessaire pour boire un verre de vin qui lui fut présenté par une pauvre femme, il fit ouvrir la porte de Liseria, et fondit sur les Padouans, avec à peine cent gendarmes qui s'étoient rangés autour de lui. L'armée de Padoue toute entière étoit occupée au pillage ; ou plongée dans la débauche qui en avoit été la suite. Cane, dans le faubourg, ne trouva aucune résistance ; plus loin, il fut arrêté un instant par une petite troupe de gentilshommes, où se trouvoit l'historien Albertino Mussato ; mais cette troupe fut bientôt mise en fuite, et Albertino, renversé de son cheval, fut fait prisonner. A quelque distance de là, Jacques de Carrara éprouva le même sort. Tout le reste ne songea plus à se défendre, et la terreur des Padouans étoit si grande, que Cane se trouva engagé à leur poursuite avec à peine quarante cavaliers, tandis que cinq cents cavaliers padouans qu'il avoit laissés derrière lui, le suivoient en fuyant. Ces derniers, aux yeux des premiers fuyards, paroissoient faire partie de l'armée de Cane, et augmentoient la terreur ; eux-mêmes se sentoient placés entre deux troupes ennemies, et n'osoient faire face. Dans cette déroute, Vanne Scornazano qui l'avoit occasionnée, Jacques et Marsilio de Carrara, et

1314. vingt-cinq autres chevaliers, avec environ sept cents plébeïens, furent faits prisonniers. Le nombre des morts indique le commencement de ces guerres sans effusion de sang, qui affoiblirent le courage des troupes italiennes: on ne compta sur le champ de bataille, que six gentilshommes et trente plébeïens (1).

Après leur défaite, les Padouans cherchèrent à se fortifier, en appelant à leur aide leurs alliés de Trévise, Bologne et Ferrare. De son côté, Cane della Scala fit demander au chef du parti gibelin, aux Bonaccorsi de Mantoue, au duc de Carinthie, et à Guillaume de Castrobarco, des renforts avec lesquels il se croyoit en état de se rendre maître de Padoue. Des pluies excessives qui inondèrent toutes les campagnes, suspendirent pendant dix jours, toutes les opérations militaires. Cependant, Cane della Scala admettoit à sa cour les plus distingués de ses prisonniers, Jacob de Carrare, Vanne Scornazano, et Albertino Mussato. Le dernier étoit né dans la plus basse classe du peuple, mais ses talens et son érudition l'en avoient

(1) *Albertinus Mussatus de gestis Ital.* L. VI, R. 2, p. 650. — *Ferretus Vicentinus*, L. VI, p. 1143. — *Chronic. Veronense.* T. VIII, p. 641.

fait sortir; il étoit regardé comme un des hommes les plus savans de son siècle. « Cependant, dit Ferretus de Vicence, il n'avoit » point encore été décoré d'une couronne de » laurier et de lierre, avec le titre de poéte; » il n'avoit point encore fait paroître son » histoire; et sa tragédie d'Eccelino ne fut » rendue publique, qu'après que le titre » de poéte lui eut été décerné. Mais avec un » soin vigilant il administroit déjà les affaires » de sa république, en même-temps qu'il » compiloit, avec des recherches studieuses, » l'histoire des actions de Henri VII, et des » malheurs des Italiens. C'étoit un homme » d'un esprit vaste, doué de prudence et » d'éloquence : il dut à ses seuls talens, le » titre et la couronne de poéte; car, n'étant » point né de parens illustres, il n'avoit point » hérité d'eux; des richesses ou du crédit » dans sa patrie; mais, quoique sorti de la » dernière classe, il fut élevé par les tribuns » du peuple et les magistrats populaires, au » rang des pères consulaires et aux plus grands » honneurs de la république padouane. Heu- » reux par sa patrie, heureux par les vertus » de ses concitoyens : car il reçut, en ré- » compense de ses talens et de ses travaux, » une haute renommée et de grandes richesses, » qui lui furent assignées sur le trésor 1314.

1314. » public (1). » Ainsi, le titre de poéte et un talent qui aujourd'hui ne nous paroît point distingué, procuroient alors, non-seulement la gloire, mais la richesse et le pouvoir. De nos jours, les poésies de Mussato et sa tragédie, ne le sauveroient pas de l'oubli; son histoire même doit son plus grand prix à ce qu'elle est contemporaine; et malgré le jour qu'elle jette sur des événemens importans, le nom de Mussato n'est connu que d'un petit nombre d'érudits.

Cependant la supension des hostilités, qui étoit une conséquence des inondations, et les conférences fréquentes des chefs des Padouans avec Cane della Scala, amenèrent enfin les deux partis à des propositions de paix. Ce fut aussi alors que Jacob de Carrara contracta avec Cane une amitié secrète, ensuite de laquelle il fut bientôt relâché, pour venir en personne traiter de la paix dans sa patrie.

Jacob de Carrara, admis dans le sénat de Padoue, eut à lutter contre Macaruffo, le chef des patriotes, qui se défioit de l'ambition des Carrara. Macaruffo ne vouloit pas que la république compromît son honneur en acceptant la paix après une défaite; mais les conditions qui furent proposées par Cane

(1) *Ferretus Vicentinus*, L. VI, p. 1145.

étoient équitables : chaque ville devoit rentrer en possession de son ancien territoire ; les droits patrimoniaux des citoyens padouans dans le district de Vicence devoient leur être rendus, et la république de Venise étoit appelée en garantie du traité proposé. A ces conditions honorables, la paix fut acceptée par le sénat de Padoue, et elle fut signée le 20 octobre 1314 (1). 1314.

Cette paix ne fut pas de longue durée ; les Padouans cherchoient une occasion de se venger de la défaite qu'ils avoient éprouvée ; les Vicentins ne supportoient qu'avec peine le joug de Cane della Scala, et demandoient souvent à leurs voisins de les aider à le secouer. Macaruffo et son parti favorisoient les Vicentins mécontens ; Jacob de Carrare, au contraire, étoit entièrement dévoué à della Scala. Les premiers se permirent d'entrer, sans le consentement de leur république, dans un complot qui devoit attirer sur elle de grandes calamités. 1315.

Le 21 mai 1317, les exilés de Vicence, ceux de Vérone et de Mantoue, et leurs partisans de Padoue, qui s'étoient armés pour les secourir, se rendirent de nuit devant une porte de Vicence, que des traîtres avoient 1317.

(1) *Albert. Mussatus*, L. VI, Rub. 10, p. 659.

1317. promis de leur livrer. Mais eux-mêmes étoient trahis par ceux qu'ils croyoient avoir corrompus. Cane étoit averti de leur approche; il les attendoit dans la ville; et dès que deux cents d'entr'eux eurent passé le mur, il fondit sur eux, et les tua ou les fit prisonniers. Il attaqua ensuite la troupe qui étoit hors des murs, la mit en déroute, et la poursuivit jusque sur le territoire de Padoue (1).

Cane della Scala se plaignit de ce que les Padouans avoient enfreint la paix qu'ils avoient conclue avec lui, et il demanda que la république de Venise les contraignît à payer vingt mille marcs d'argent, peine qui avoit été imposée au premier qui commettroit des hostilités. Les Padouans, d'autre part, assuroient n'avoir point participé à une entreprise qui n'étoit dirigée que par des exilés; mais Cane, après avoir condamné au dernier supplice cinquante-deux des conjurés qu'il avoit faits prisonniers, vint ravager, avec son armée, le territoire de Padoue, et, avant la fin de la campagne, il s'empara des forts châteaux de Monselice, de Montagnana et d'Este (2). Il continua pendant l'hiver et le

(1) *Ferreti Vicentini*, L. VII, p. 1172. — *Historiæ Cortusiorum*, L. II, c. 11, p. 799.

(2) *Cortusior. Hist.* L. II, c. 1, p. 791. — *Albertinus Mussatus fragmentum, seu* L. VIII, p. 681.

printemps suivant à dévaster les campagnes 1317.
des Padouans, sans que ceux-ci se trouvassent en état de lui opposer de résistance; il n'épargna que les terres qui appartenoient à la maison de Carrare; et, cependant, telle étoit la légèreté du peuple de Padoue, qu'à cette même époque il mit toute sa confiance dans cette même maison de Carrare; il reprochoit à Macaruffo d'avoir excité une guerre aussi désastreuse, et il le força à chercher, avec tous les vrais patriotes, sa sûreté dans l'exil; enfin, comme la république éprouvoit chaque 1318.
jour de nouveaux désastres, les partisans de la maison de Carrare, qui occupoient seuls toutes les places, rassemblèrent le sénat des décurions, afin de pourvoir aux dangers de la patrie. Après que plusieurs sénateurs eurent parlé sur les circonstances où se trouvoit l'État, Roland de Placiola, jurisconsulte, se leva. « Qu'est-il besoin de plus longs discours, » citoyens, leur dit-il; le remède salutaire » pour nous et pour notre patrie est suffi- » samment connu. L'abus des plébiscites, nous » l'avons éprouvé, nous achemine à une ruine » certaine; essayons une fois si les lois d'un » seul homme ne nous procureront pas un » meilleur destin. Toute chose sur la terre » est soumise à une volonté unique; les » membres obéissent à la tête; les troupeaux

1318. » reconnoissent un chef; si l'univers entier » dépendoit d'un roi juste, on verroit cesser » le carnage, la guerre, la rapine, et toutes » les actions honteuses. Soyons dociles à la » voix de la nature; suivons les exemples » qu'elle nous donne; choisissons parmi nous » notre prince. Que seul il se charge de tous » les soins du gouvernement; qu'il modère » la république par sa volonté; qu'il établisse » les lois; qu'il renouvelle les édits; qu'il » abroge ceux qu'on a laissé vieillir; qu'il » soit enfin le seigneur et le protecteur de » tout ce qui est à nous (1). » C'est par ces lieux communs qu'un partisan du despotisme détermina un peuple, qui s'étoit fatigué de sa propre agitation, à se priver lui-même de son existence. Le suicide politique fut accompli, personne ne répondit au discours de Roland de Placiola; Jacques de Carrare fut universellement désigné comme le seul propre à commander à la nation. On ne compta point les suffrages, selon l'ancien usage, par des ballottes secrètes; mais une acclamation qui paroissoit générale proclama Jacques de Carrare prince de Padoue. Entouré des conseillers, il se présenta au peuple sur la place publique; Roland de Placiola répéta son

(1) *Ferretus Vicentinus*, L. VII, p. 1179.

discours, et les acclamations des partisans de la maison de Carrara, qui remplissoient toutes les avenues de la place, parurent sanctionner la résolution que le sénat avoit prise. Ainsi finit la république de Padoue, et commença la principauté de la maison de Carrare, le 23 juillet 1318 (1).

Nous n'avons pas rangé parmi les villes libres de l'Italie septentrionale, celle de Crémone, quoique vers le même temps, elle se gouvernât en république; mais cette cité, déchirée par des factions intérieures, avoit si souvent changé de gouvernement, et étoit tombée tant de fois sous le joug d'un maître, que la liberté ne lui étoit pas moins inconnue qu'aux villes dès long-temps asservies. Presque en même-temps que Padoue, elle renonça de nouveau, et d'une manière solemnelle, au gouvernement populaire.

Crémone avoit été ruinée par l'empereur Henri VII, et elle ne s'étoit point relevée de l'échec qu'elle avoit reçu alors : le territoire de cette ville étoit sans défense, les fortifications de ses châteaux et de ses villages, avoient été abattues ; et dans la guerre

(1) *Cortusiorum Hist.* L. II, c. 27, p. 814. — *Ferretus Vicentinus*, L. VII, p. 1179. — *Gattaro Istoria Padovana.* T. XVII, p. 9. — *Polistore.* T. XXIV, c. 8, p. 724.

acharnée que les deux factions s'étoient faite dès cette époque, la ville même avoit perdu la plus grande partie de sa richesse et de sa population. Cane della Scala, seigneur de Vérone, et Passerino des Bonaccorsi, seigneur de Mantoue et de Modène, formèrent le projet de soumettre cette ville, ainsi que celles de Parme et de Reggio. Toutes trois étoient gouvernées par le parti guelfe, et sembloient situées à leur bienséance. Ils se promirent de les partager entr'eux, et attaquèrent d'abord Crémone, comme la plus foible et la plus proche (1). Pendant l'été de 1315, ils ravagèrent le Crémonois; ils s'emparèrent de plusieurs villages qui ne purent point opposer de résistance; ils en enlevèrent d'autres d'assaut, dont ils massacrèrent les habitans. Les Crémonois, pressés par la faim et par la misère, ayant l'ennemi à leur porte, car Cane s'étoit avancé jusqu'au faubourg de Cossa, et voyant tout leur territoire dévasté, à la réserve d'un petit nombre de villages, étoient encore tourmentés par des dissentions intestines. Le peuple accusoit les grands, des désastres de la république; il répétoit que, pour mettre un terme à leurs divisions, il

(1) *Albertini Mussati de gest. Italic.* L. VII, R. 19, p. 675. — *Campi Cremona Fedele*, L. III, p. 89.

falloit donner un chef à l'État; qu'à la manière dont se faisoit à présent la guerre, il n'y avoit que le gouvernement d'un seul qui pût défendre les peuples; que Vérone, Mantoue, Parme, Milan, et presque toutes les villes de Lombardie, leur avoient donné un exemple qu'il étoit temps de suivre; qu'il valoit mieux obéir à un de leurs concitoyens, qu'à Cane ou à Passerino; et qu'un prince mettroit fin aux haines qui avoient fait répandre tant de sang, et envoyé en exil tant de citoyens. Le parti républicain tâchoit cependant de retarder une résolution si funeste; et, à la tête des amis de la liberté, Ponzino Ponzoni, chef des Gibelins, répétoit qu'il préféreroit voir sa ville natale devenir la proie des flammes, plutôt que de la voir tomber sous le joug d'un tyran (1). Malgré sa résistance, une sédition éclata le cinq septembre 1315, parmi la populace. Jacob Marquis Cavalcabò fut conduit au prétoire, et les séditieux le proclamèrent seigneur de la ville. Les amis de la liberté se retirèrent dans les villages, et les excitèrent à la révolte: Ponzino Ponzoni, sommé par Cavalcabò de rentrer dans sa patrie, répondit, « que ce n'étoit que pour éviter la servitude

(1) *Albertini Mussati de gest. Italic.* L. VII, R. 20, p. 677.

» qu'il avoit jusqu'alors combattu les ennemis » de l'État ; mais qu'il ne comprenoit poin[illegible] » quel motif il pourroit avoir de combattr[illegible] » des étrangers, tandis que le glaive de la » tyrannie étoit suspendu sur toutes les têtes ; » que ce n'étoit enfin que dans Crémone » libre, qu'il reconnoissoit sa patrie. » L'opposition de Ponzoni à cette résolution désastreuse, fut justifiée par les événemens ; les guerres civiles forcèrent, au bout de six mois, le marquis Cavalcabò à résigner la seigneurie entre les mains de Giberto de Correggio ; les guerres étrangères complétèrent la misère de Crémone ; et le 17 janvier 1322, Galeazzo Visconti s'en empara, et la réunit à la seigneurie de Milan (1).

Parmi les autres villes de la Lombardie et de la Marche, plusieurs étoient gouvernées par des seigneurs, sans avoir cependant encore renoncé à tout désir de liberté. Tant de violences avoient été commises au nom des deux partis guelfe et gibelin, tant de haines étoient allumées, tant de vengeances étoient dues, que le premier désir des citoyens, et surtout des gentilshommes, c'étoit le triomphe de leur faction, et la proscription de ses adversaires. Une sauvage indépendance

(1) *Ludovicus Cavitellius Cremonenses Annales, apud Grævium.* T. III, p. 1367.

valoit mieux pour eux, que la liberté; ils mesuroient leurs droits par leurs forces, et ne supposoient pas que les lois y pussent mettre des limites. Dans les villes situées au centre de la Lombardie, au milieu de ces vastes plaines qui avoient donné de grands avantages à la cavalerie des gentilshommes, sur l'infanterie des bourgeois, à Crémone, Crème, Lodi, Plaisance, Pavie, Parme, Modène et Reggio, il n'y avoit point de tyrannie durable, affermie dans une seule maison, parce que le partage égal des forces entre les deux partis, guelfe et gibelin, ne laissoit à aucune usurpation, le temps de se consolider; mais il y avoit encore moins de liberté. Chaque année étoit signalée par quelque nouvelle révolution; les hommes cependant, changeoient seuls, sans que le gouvernement cessât d'être militaire et despotique. A des partis toujours sous les armes, il falloit des chefs toujours absolus; et lors même que l'on invoquoit quelquefois encore les noms de liberté et de république, lors même que le cri de *vive le peuple! popolo! popolo!* retentissoit encore quelquefois dans les rues, pour chasser un tyran devenu trop à charge, on ne revenoit jamais à un régime libre. Les conseils n'étoient point organisés avec assez de force, pour ressaisir la souveraineté;

on ne connoissoit que l'autorité des individus; et les actes arbitraires avoient cessé de paroître aux citoyens une violation de l'ordre social; ils n'estimoient illégal, rien de ce qui n'étoit pas injuste; ils applaudissoient toujours aux podestats et aux juges qui punissoient des coupables, lors même que l'administration de la justice n'étoit plus entre leurs mains qu'un pouvoir arbitraire, et qu'ils avoient méprisé toutes les formes que des lois constamment négligées leur prescrivoient.

Cependant, lorsqu'une victoire avoit fait entrer un chef de parti dans une de ces villes, et que ses partisans avoient réuni, pour l'en revêtir, le pouvoir militaire, et les attributions judiciaires des podestats, il ne devoit point trouver encore son ambition satisfaite: ses partisans prétendoient à trop d'indépendance; ses ennemis exilés, mais armés, étoient encore trop dangereux; l'exemple de ses prédécesseurs et de ses voisins l'avertissoit que l'autorité souveraine étoit de courte durée, et que, loin qu'il pût la transmettre à ses enfans, il ne la conserveroit pas lui-même toute sa vie. Cette situation chancelante excitoit toutes les passions d'un homme ambitieux. Après s'être élevé par ses talens militaires, il cherchoit à s'affermir par une politique tantôt perfide,

et tantôt cruelle. Le marquis Cavalcabò, à Crémone ; Alberto Scotto, à Plaisance ; Venturino Benzone, à Crème ; Giberto de Correggio, à Parme ; Maffeo Visconti, à Milan ; Manfred Beccaria et Philippone de Langusco, à Pavie ; et vingt autres encore, étoient sans cesse occupés à ourdir des trames du même genre. Nous avons été obligés d'abandonner le détail de leurs complots obscurs ; mais un long enchaînement de trahisons compose toute leur histoire. La répétition fréquente des mêmes actes de déloyauté, avoit accoutumé les tyrans à ne plus en rougir ; les peuples à ne plus s'en étonner ; l'art de trahir étoit réputé habileté, et la cruauté, un moyen salutaire d'inspirer la crainte. Cependant, ce n'est qu'au milieu d'une société vertueuse, que le chemin du crime peut conduire plus sûrement à une élévation rapide : lorsque tous foulent également aux pieds la morale, la trahison punit la trahison ; le criminel réclame en vain, en faveur de sa fortune nouvelle, la garantie sociale que lui-même a détruite ; chaque coupable peut se reprocher d'avoir violé gratuitement des lois protectrices de tous ; et la perte du sentiment et de la vénération de la justice, entraîne pour tout le peuple la perte de toute espèce de prospérité.

Les villes du centre de la Lombardie étoient alors, sans aucun doute, les plus malheureuses de l'Italie; gouvernées avec une main de fer, par des seigneurs d'un jour, qui ne pouvoient inspirer que l'horreur ou le mépris, elles voyoient leur territoire sans cesse en proie à la guerre civile; plusieurs châteaux étoient en état constant de révolte contre la capitale; les émigrés qui s'y étoient réfugiés en sortoient pour ravager les campagnes et brûler les moissons, et l'on trouvoit plus facile de punir ces ravages par des représailles, que de les réprimer. On ne connoissoit pas d'exemple d'un seigneur qui n'eût pas été renversé avant que de s'être maintenu dix ans dans une ville; et chaque révolution, précédée par un combat qui coûtoit la vie à un grand nombre de citoyens, étoit accompagnée de l'exil et de la ruine de tout un parti, dont les biens étoient confisqués et les maisons rasées.

Au milieu de ces désastres cependant, la population ne diminuoit pas d'une manière sensible, et toute énergie nationale ne s'éteignoit pas. Il y avoit trop de vie dans tous ces combats, trop de passions en jeu, pour que chaque individu ne sentît pas le besoin de développer tout son être, de se reposer sur ses propres forces, plutôt que sur celles

de la société, et de conserver son indépendance morale, sous la servitude politique. L'avenir, sous un despotisme constitué, n'offre aucune chance pour un père de famille; il en offroit mille au milieu des révolutions de ces tyrannies d'un jour. Les citoyens portoient tous envie, non-seulement au sort des républiques, où la constitution garantissoit la sûreté avec la liberté, mais même au sort des principautés affermies, où le repos du moins étoit assuré; et cependant il leur restoit l'espérance, tandis que toute espérance finit là où le despotisme est constitué.

Il y avoit déjà quelques villes sur lesquelles une famille avoit affermi sa domination, et où la succession héréditaire de deux ou trois générations avoit paru légitimer l'usurpation. La maison d'Este avoit régné à Ferrare depuis l'expulsion de Salinguerra et la défaite des Gibelins en 1240, jusqu'à la mort d'Azzo X en 1308 (1). A cette époque, elle fut dépouillée de sa souveraineté par les Vénitiens et le pape, qui s'étoient d'abord engagés comme auxiliaires dans une querelle de

(1) Déjà, en 1208, Azzo VI avoit été décoré du titre de seigneur de Ferrare, par une élection des Guelfes de cette ville; mais pendant trente-deux ans, lui et ses fils en disputèrent la souveraineté à la famille de Salinguerra, sans pouvoir s'y établir solidement.

succession. Cependant les marquis d'Este furent rappelés, en 1317, à la souveraineté de Ferrare, par l'affection des peuples. Une maison moins illustre, celle des Bonaccorsi, s'étoit emparée, en 1275, de la souveraineté de Mantoue; et après l'avoir conservée cinquante-trois ans, elle fit place aux Gonzagues, qui en demeurèrent bien plus long-têmps en possession. A Vérone, Martino della Scala s'étoit élevé, en 1260, au pouvoir suprême sur les ruines de la maison de Romano; et quoiqu'il eût été tué en 1277 par des conjurés, la souveraineté passa cependant comme un héritage à son frère et aux enfans de son frère. En 1275, Guido Novello de Polenta avoit été déclaré seigneur de Ravenne, et cette ville étoit restée à sa famille sans nouvelles révolutions. Enfin la maison de Camino, à Trévise, Feltre et Bellune, avoit succédé au pouvoir de la famille d'Eccelino, avec laquelle elle avoit rivalisé longtemps. Il y avoit donc quelques exemples, en Italie, d'une monarchie héréditaire, reconnue par les peuples, et qui se maintenoit par leur consentement tacite plutôt que par la force.

Mais ces dynasties, qu'on regardoit déjà comme anciennes en les comparant aux autres, étoient encore bien nouvelles, com-

parées à la durée ordinaire des empires. La plupart n'étoient point parvenues encore à la troisième génération ; le prince ne pouvoit encore se dispenser d'être soldat ; il recevoit son éducation au milieu des camps, et il étoit contraint de gouverner par lui-même, sous peine d'être supplanté par le favori auquel il se confieroit. La maison d'Este ne fut dépouillée de ses États, que parce que, plus ancienne que les autres, elle étoit aussi plus corrompue. Ce n'est que cinquante ans plus tard que nous verrons paroître dans toutes ces dynasties, ces tyrans voluptueux, foibles et pusillanimes, qui ne manquent guère de succéder aux guerriers, leurs fondateurs.

Quelques-uns de ces petits princes accordèrent de bonne heure leur protection aux gens de lettres. Dès le siècle précédent, les marquis d'Este avoient attiré à leur cour les troubadours et les poétes provençaux. Le Dante, dans son exil, trouva plusieurs seigneurs de la Lombardie empressés à lui donner un refuge : à Ravenne Guido de Polenta, le marquis Malaspina en Lunigiane, et, plus que tous les autres, les seigneurs della Scala à Vérone. Can Grande, que nous verrons dans la suite élever cette maison à un très-haut degré de puissance, manifesta,

dès les commencemens de son règne, son amour pour les lettres, et ouvrit un refuge dans sa cour à tous les hommes distingués de l'Italie, dont plusieurs, à cette époque, étoient exilés de leurs foyers. Un de ces proscrits accueillis par Can Grande, étoit un historien de Reggio, Sagacius Mucius Gazata, qui a laissé une relation du traitement qu'y recevoient les réfugiés (1). « Divers appartemens, selon leur diverse » condition, leur étoient assignés dans le » palais du seigneur della Scala; à chacun » il avoit donné des serviteurs, et chacun » avoit sa table servie chez lui d'une manière » élégante. Leurs divers appartemens étoient » indiqués par des symboles et des devises : » le triomphe pour les guerriers, l'espérance » pour les exilés, les muses pour les poétes, » Mercure pour les artistes, le paradis pour » les prédicateurs. Pendant les repas, des » musiciens, des bouffons et des joueurs de » gobelet parcouroient ces appartemens; les » salles étoient ornées de tableaux qui rap- » peloient les vicissitudes de la fortune; et

(1) L'histoire de Gazata n'a été conservée que par fragmens, imprimés dans le dix-huitième volume des *Script. Ital.* Le morceau que nous citons, conservé dans la préface d'une histoire manuscrite de Pancirolo, est imprimé dans la préface du même vol. XVIII, p. 2.

» Cane appeloit quelquefois à sa propre table quelques-uns de ses hôtes, surtout Guido da Castello de Reggio, que, pour sa sincérité, on nommoit le simple Lombard (1), » et le poéte Dante Alighieri. » Sans doute, parmi les guerriers proscrits, il y en avoit peu à qui la chambre des triomphes appartînt à plus juste titre qu'à Uguccione de Faggiuola, auquel Cane donna un asile, après que ce chef de parti eut perdu la souveraineté de Pise et de Lucques. C'est là que Dante se lia d'amitié avec lui, et qu'il en prit occasion de lui dédier la première partie de son poème (2).

La protection que les princes accordent si souvent aux poétes, leur vaut bien plus de célébrité qu'elle ne leur coûte de sacrifices. Dans tous les temps, dans tous les pays, les poétes ont mesuré leur admiration pour un prince, à ses largesses, et ils n'ont pas eu plus de honte d'éterniser, par leurs écrits, leurs lâches flatteries, que d'en recevoir le salaire. Il ne faut donc pas s'étonner que,

(1) Guido da Castello étoit un poéte de Reggio, attaché au parti républicain dans cette ville. Il fut sans doute exilé avec les amis de la liberté. *Benvenuto da Imola Comment. ad Dant. Purg.* Cant. XVI, v. 124. *Antiq. Ital.* T. I, p. 1207.

(2) *Flaminio del Borgo*, Dissert. II, p. 74.

pendant ce siècle et le suivant, les poétes distingués de l'Italie se soient presque tous rassemblés à la cour des princes; ils y étoient appelés à grands frais, car les seigneurs payoient bien mieux que les républiques ce luxe de l'esprit. Mais les poétes n'ont pu naître cependant qu'aussi long-temps que l'esprit de liberté animoit dans quelqu'une de ses parties la terre sacrée de l'Italie; qu'aussi long-temps que, dans la même langue, d'autres agitoient les questions qui décident du bonheur et de la gloire des hommes. Quand la voie de la pensée fut fermée aux Italiens, leur imagination s'éteignit aussi. Un maître ne peut pas choisir entre les facultés de l'esprit humain; il ne peut pas dire à ses sujets : ayez de l'imagination et point d'intelligence; je vous accorde la poésie, mais je vous refuse la philosophie; je vous permets la physique, et je vous interdis la morale; je vous laisse les sciences exactes, mais gardez-vous de toucher à la politique. Il faut lever les barrières à l'esprit humain, ou se résigner à son indolence et à son apathie. Après la perte de la liberté, une génération seulement peut encore s'agiter pour chercher l'apparence de la gloire dans ceux des exercices de l'esprit, qu'un despote lui permet encore; une seconde génération, après la chûte de celle-là, peut encore se

distinguer dans les beaux-arts qui conservent un symbole de la pensée, sans l'exprimer d'une manière effrayante pour le tyran; mais les restes de cette flamme sacrée ne peuvent jamais se maintenir un siècle entier après que la liberté n'est plus; le but des générations humaines leur est enlevé; il n'y a plus de motif à leurs efforts, il n'y a plus de gloire, lorsque c'est la faveur d'un prince qui la dispense, et qui la partage entre ses valets et ses poétes.

Les artistes qui furent le plus accueillis par les princes héréditaires, lorsque ceux-ci se crurent assurés de la conservation de leur autorité, furent les architectes. Les marquis d'Este, les della Scala et les Visconti, commencèrent de bonne heure à élever ces vastes et somptueux édifices, qui attachent encore quelque gloire à leur mémoire, aujourd'hui que le souvenir de leurs actions est effacé. Les villes libres avoient eu un grand luxe d'architecture; les usurpateurs violens, au contraire, n'avoient laissé après eux d'autres monumens que des ruines; ils avoient eu besoin de toutes leurs forces, de toutes leurs richesses, pour le moment présent, et n'avoient point osé prêter à l'avenir. Dès la seconde génération, les seigneurs reprirent le goût de l'architecture; ils s'en firent même une

politique, croyant devoir faire pompe de leur grandeur, pour tenir en respect leurs sujets, et inspirer de la crainte à leurs ennemis. Ils avoient besoin d'une idée de perpétuité pour affermir leur domination; et, comme le temps passé ne leur suffisoit pas, ils prenoient possession des siècles futurs par des édifices destinés à une éternelle durée.

Le luxe de ces petites cours, les dépenses que faisoient les rois d'une ville, pour leur garde, pour leur armée, pour leurs édifices, pour les présens qu'ils faisoient aux bouffons et aux courtisans, indiquent l'accumulation d'une assez grande richesse. Les seigneurs, pour la plupart, il est vrai, avoient été de riches propriétaires, avant de devenir maîtres de leur patrie, et ils joignoient le revenu de leur ancien patrimoine aux contributions publiques qui avoient été établies du temps de la liberté; car il ne paroît pas qu'ils osassent les augmenter, ni qu'ils obtinssent jamais le crédit dont jouissoient les villes libres, de manière à pouvoir suppléer par des emprunts à des besoins inattendus. Une imposition territoriale, assise dans chaque seigneurie sur un cadastre, faisoit une partie de ce revenu; une autre partie plus importante étoit levée sur le peuple des villes, par une gabelle sur les denrées que l'on y consommoit, et par un droit d'entrée et de

sortie sur les marchandises qui venoient de l'étranger, ou qu'on y envoyoit; car ces dernières, le produit de l'industrie du pays, n'étoient pas exemptes de taxes. Du reste on n'avoit encore rêvé aucun système de protection, pour le commerce ou les manufactures; aussi, au milieu des guerres et des révolutions, le commerce et les manufactures prospéroient-ils plus mille fois, qu'ils ne font aujourd'hui dans les canaux artificiels, où les nations modernes ont voulu les forcer d'entrer. Toutes les villes de la Lombardie fabriquoient des draps en laine; ces draps, outre la consommation intérieure, fournissoient à une exportation très-considérable, qui se faisoit par l'entremise des Vénitiens (1). Les manufactures de laine avoient été fondées en Lombardie par des moines; les frères *humiliés* avoient introduit cette industrie. A Milan, le couvent de Brera, devenu aujourd'hui le palais des sciences et des lettres, étoit le grand atelier de la fabrique de draps; et les moines de ce couvent, en 1309, s'engagèrent, pour une somme d'argent, à envoyer une colonie pour établir une manufacture semblable en Sicile, tandis que les Milanois

(1) *Memorie del Conte Figliasi sul commercio Veneto*, p. 89.

empruntoient des Siciliens la manufacture des soies (1).

Les sujets des princes de Lombardie se bornoient désormais, il est vrai, aux manufactures. Depuis la perte de leur liberté, ils ne parcouroient plus la France, l'Angleterre et la Flandre, comme le faisoient encore les Vénitiens et les Toscans; ils n'ouvroient plus des comptoirs dans chaque ville, et ils ne s'emparoient plus du commerce de banque, et de celui de transport de tout l'Occident. Le nom de Lombards, que les François, jaloux de tant d'activité, avoient donné aux prêteurs sur gages, ne se trouvoit plus mérité; c'étoient les Florentins et les Lucquois, non plus les habitans d'Asti, de Milan et d'Alexandrie, qui faisoient ce métier. Nous l'avons déjà remarqué à l'occasion de la Grèce, le commerce étranger, celui qui demande de longs voyages et de vastes combinaisons, ne peut être entrepris et soutenu sans une énergie de caractère, sans un effort d'esprit, qui ne se trouvent point dans la classe moyenne d'une nation, excepté chez un peuple libre.

Au reste, le peuple, dans ces petites principautés, vivoit résigné plutôt que content; il

(1) *Conte Giorgio Giulini Memorie di Milano*, L. LX, T. VIII, p. 585.

ne s'occupoit plus de son sort à venir; il se refusoit aux craintes et aux espérances; il rentroit dans l'obscurité dont les agitations précédentes l'avoient fait sortir; il ne laissoit aucune trace après lui, aucun nom qui s'élevât au-dessus des autres; et l'histoire, dans les villes soumises aux nouvelles dynasties, ne peut plus saisir qu'une seule famille, souvent qu'un seul individu.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

TOME QUATRIÈME.

CHAPITRE XXIII. *Guerre de Sicile. — Grandeur et décadence de la république de Pise. — Mort cruelle du comte Ugolino. — Nouveaux troubles à Florence.* 1282 — 1292. *p.* 1

Charles d'Anjou ne paroissoit pas devoir être fort affoibli par les vêpres siciliennes. . . *ib.*

Moyens de résistance qu'une passion nationale donne aux Siciliens 2

Les habitans de Palerme essaient de fléchir le roi et le pape. . 3

An. 1282. 6 Juillet. Charles attaque Messine avec une flotte et une armée considérables. 5

— 30 Août. Pierre d'Aragon arrive à Trapani, et reçoit l'hommage des Siciliens. 6

An.
1282. Roger de Loria, amiral des Siciliens, occupe le détroit de Messine . . . . . p. 7
— Défis mutuels du roi d'Aragon et du roi de Naples. 8
— Charles obligé de quitter la Sicile et de repasser en Calabre. . . 9
— Sa flotte est brûlée à la Catona et à Reggio, par Roger de Loria 10
— Charles propose à Pierre un combat en champ clos. 11
— Les préparatifs de ce combat laissent quelque repos à la Sicile 12
1276 — 1282. Augmentation de richesse et de puissance des Pisans pendant la paix. . . . . ib
— Rivalité des Pisans et des Génois; différend entre ces peuples en Corse. 14
1282. Les flottes des deux peuples se menacent quelque temps sans se combattre. 15
— Désastre de la flotte de Ginicello Sismondi. 16
— Explorateurs entretenus publiquement par ces deux cités, l'une chez l'autre. 17

1283. Flottes puissantes des Pisans et des Génois qui se menacent sans se combattre..... *p.* 18

1284. 1.er Mai. Guido Jaciá, amiral pisan, battu par Henri de Mari..... 19

— Les Pisans arment aux frais des particuliers une flotte de cent trois galères..... 20

— 6 Août. Bataille de la Méloria, entre les Génois et les Pisans.. 21

— Acharnement de cette bataille. Oberto Doria, amiral génois, aux prises avec Alberto Morosini, amiral pisan..... 22

— Défaite des Pisans avec perte de cinq mille morts et onze mille prisonniers..... 24

— Consternation à Pise à la nouvelle de cette défaite..... 25

— Les Génois ne veulent point recevoir de rançon pour leurs prisonniers; ils les retiennent pendant seize ans en captivité. 26

— 10 Novembre. Ligue des Guelfes de Toscane pour attaquer Pise..... 27

1285. Le comte Ugolino de la Ghérardesca nommé capitaine général de Pise..... 28

An.
1285. Il réussit à dissoudre la ligue des Guelfes toscans contre Pise..... p. 28
— Il veut racheter les prisonniers en cédant Castro de Sardaigne; les prisonniers s'y oppo[illegible]. 29
— Il obtient la paix des Lucquois en leur livrant plusieurs châteaux[illegible]..... 30
— Le comte Ugolino commence à persécuter les Gibelins..... 31
— Nino de Gallura se joint à ses ennemis, et cherche à exciter contre lui le peuple..... 32
1285 — 1287. Le comte Ugolino s'affermit dans sa tyrannie..... 33
— Il se réconcilie avec les Gibelins, et chasse Nino de Gallura de la ville..... 34
1288. Violence de ses emportemens; il tue un neveu de l'archevêque Roger..... 35
— 1.er Juillet. L'archevêque Roger l'attaque, de concert avec les Gibelins..... 37
— Le comte Ugolino enfermé avec ses enfans dans la tour de la faim..... 38
1283. Préparatifs pour le combat en

champ clos qui devoit avoir lieu à Bordeaux le 15 mai. . *p.* 43

1283. Le pape Martin IV s'oppose à ce combat, et Édouard d'Angleterre ne veut pas donner des sûretés aux deux monarques 44

— Charles se rend à Bordeaux ; Pierre proteste qu'il n'y a pas de sûreté pour lui 45

— 15 Mars. Sentence du pape, qui prive Pierre des royaumes de Sicile et d'Aragon. 46

1284. Charles retourne par mer à Naples 47

— 5 Mai. Avant son arrivée, son fils Charles fait prisonnier par Roger de Loria. 48

— Charles d'Anjou punit sévérement les Napolitains mécontens. 49

— Il se laisse jouer par les négociations des Siciliens, et perd la saison d'agir. 50

1285. Il tombe malade à Foggia, et meurt le 7 janvier, âgé de soixante-cinq ans. 51

— 25 Mars. Mort de Martin IV. Honorius IV lui succède. . . 52

An.
1282. Nouvelle constitution des Florentins; les prieurs des arts et de la liberté. . . . . p. 53
— Les prieurs, pendant les deux mois que dure leur charge, sont prisonniers au palais. 55
1283. Révolution à Sienne; établissement de la seigneurie et de l'ordre des neuf. 57
— Révolution semblable à Arezzo, suivie, en 1287, d'une contre-révolution. 58
1288. Les Gibelins de Pise et d'Arezzo déclarent la guerre aux Guelfes et aux Florentins. 59
1289. 11 Juin. Défaite des Arétins à Certomondo, près de Campaldino. . . . . ib.
1289 — 1293. Avantages remportés par les Pisans commandés par le comte Guido de Montefeltro. 60
1292. Dissentions à Florence entre les nobles et le peuple. 62
— Giano della Bella, gentilhomme florentin, chef du parti populaire. 63
— L'ordonnance de justice portée pour réduire la noblesse à la soumission. 65

An
1292. Organisation militaire de la ville ; le gonfalonier de justice . . . . . p. 66
— Dino Compagni, gonfalonier de justice, rase les maisons des Galigai 68
— Haine des nobles contre Giano della Bella ; ils cherchent les moyens de le perdre 69
— Ils lui attirent l'inimitié de quelques-uns des corps de métier 70
1294. Ils accusent Giano della Bella devant une seigneurie déjà gagnée 71
— 5 Mars. Giano est exilé, et il meurt loin de sa patrie 72

CHAPITRE XXIV. *Pontificat de Boniface VIII. — Le parti guelfe se divise en deux factions, les Blancs et les Noirs. — Les Blancs, persécutés, se réunissent aux Gibelins.* 1294 — 1303. 74

1285 — 1287. Pontificat d'Honorius IV. . . . *ib.*
1288 — 1292. Pontificat de Nicolas IV. 75
1292 — 1294. Vacance du saint-siége. 76
1294. Élection de Pierre de Morone, qui prend le nom de Célestin V. 77

An.
1294. Célestin V fixe sa résidence à Naples. . . . . p. 79
— Foiblesse de ce pape, et son incapacité absolue pour gouverner l'église. 80
— Intrigues de Bénoît Caietan, cardinal d'Anagni, contre le pape. 81
— 13 Décembre. A la persuasion de Caietan, Célestin abdique sa dignité. 82
— 23 Décembre. Le cardinal Caietan lui succède sous le nom de Boniface VIII. 83
1295. Janvier. Pierre de Morone s'échappe pour se retirer dans son hermitage. 84
— Boniface fait poursuivre Pierre de Morone, et l'enferme dans la tour de Fumone. 85
1296. 19 Mai. Mort de Pierre de Morone ou Célestin V. 87
1294. 10 Décembre. Tradition de la santa casa apportée à Loretto. *ib.*
1291. 19 Mai. Prise de Saint-Jean d'Acre par Melec Séraph. Massacre des Chrétiens. 89
— Vains efforts du pape pour exciter une nouvelle croisade. 90

1288 — 1295. Partialité des papes dans les affaires de Naples et de Sicile. *p.* 91

— Après que Charles II est sorti de prison, il est délié par le pape du serment qui lui avoit procuré sa liberté 92

— D'Aragon attaqué par Charles de Valois, la Castille et la France 93

1295. Traité honteux conclu par la médiation de Boniface, entre Jacques, roi d'Aragon, et Charles II. 94

1296. Protestation des Siciliens contre ce traité; ils nomment roi l'infant don Frédéric 95

— Tentative inutile de Boniface VIII pour négocier avec Frédéric 96

— La guerre se renouvelle avec fureur en Calabre et en Sicile. 97

— Situation de Pistoia; caractère de ses habitans. 98

— Familles et factions à Pistoia, des Cancellieri guelfes, et des Panciatichi gibelins. 99

— Tous les nobles exclus, en 1285, du gouvernement de Pistoia. 100

An.
1296. La famille des Cancellieri se divise ; combat entre deux de ses membres, ... p. 101
— Vengeance de la branche noire des Cancellieri. 102
— La branche blanche des Cancellieri se venge à son tour. . 103
1296 — 1300. La ville de Pistoia et son territoire se divisent entre les Cancellieri blancs et noirs. . 104
— Actes de cruauté et de perfidie commis par les deux partis. . 105
1300. La seigneurie de Pistoia remise pour trois ans aux Florentins, comme pacificateurs. 106
— Les chefs des deux factions, blanche et noire, sont appelés à Florence. 107
— Rivalité à Florence, entre Corso Donati et Vieri des Cerchi. . 108
— Les Donati s'allient aux noirs de Pistoia, et les Cerchi aux Blancs. 110
— Les deux factions sans cesse prêtes à se combattre. 111
— Vieri des Cerchi, le chef du parti des Blancs, manque de caractère. 112

An.
1300. Boniface VIII cherche à rétablir la paix entre les deux partis. *p.* 113
— Les chefs des Blancs et des Noirs sont exilés en même-temps de Florence..... 114
Retour des Blancs à Florence; intrigues des Noirs pour se venger..... 115
— Le pape appelle en Italie Charles de Valois..... 116
1301. Les Blancs oppriment le parti des Noirs à Florence et à Pistoia..... 118
— Le parti des Noirs triomphe à Lucques, et fait exiler Castruccio avec sa famille..... 119
— Charles de Valois entre en Toscane par les montagnes de Pistoia..... 120
— Les Blancs se préparent à se défendre à Pistoia, mais ils n'osent attaquer Valois..... 121
— Celui-ci se rend à Rome pour concerter ses mesures avec le pape..... 122
— Il revient à Staggia, et menace Florence..... 123
— Les Florentins consentent à

An.
l'admettre dans leur ville, sous de certaines conditions. . . . *p.* 124
1301. Valois entre à Florence, entouré d'un grand nombre d'hommes d'armes. 125
— Vieri des Cerchi et les Blancs négligent leurs moyens de défense. 127
— Valois viole les conditions qu'il avoit jurées, et fait rentrer les exilés dans la ville. 128
— Il fait arrêter les Blancs, et abandonne leurs maisons au pillage. . . . . *ib.*
— Cante de Gabrielli chargé de persécuter le parti vaincu 129
— Le Dante et le père de Pétrarque, exilés et condamnés à l'amende. 130
1302. 4 Avril. Valois quitte Florence, et part pour la Sicile. . . . . *ib.*
1296 — 1302. Suite de la guerre de Sicile; défense héroïque de Frédéric. 131
— Valois obligé de faire la paix avec Frédéric. 132
1303. Frédéric réconcilié à l'église, et reconnu pour roi de Trinacrie. 134

An.
1295 — 1303. Orgueil et emportement de Boniface VIII. . . . . p. 135
— Sa querelle avec les cardinaux de la maison Colonna. 136
1297. Bulle d'excommunication contre les Colonna. 137
— Croisade contre les Colonna; conseil donné par Guido de Montefeltro 139
— Origine des querelles de Boniface VIII et de Philippe le bel. 141
— Les États du royaume de France appelés à défendre les libertés de l'église gallicane. 143
— Zèle de quelques gentilshommes françois contre l'église. 144
— Boniface convoque le clergé françois à Rome; le clergé n'obéit pas. 145
1303. Guillaume de Nogaret rassemble des soldats près de Sienne. . . 146
— 7 Septembre. Il surprend le pape dans Anagni . . . . . *ib.*
— Le pape retenu prisonnier, et ses trésors pillés par les François. 148
— Délivré par le peuple d'Anagni,

An.

Boniface est de nouveau prisonnier des Orsini . . . . . p. 148
1303. Il meurt frénétique et peut-être par ses propres mains 149

CHAPITRE XXV. *Considérations sur le treizième siècle.* 152

Haine du peuple pour la noblesse, dans le treizième siècle . . . . *ib.*
Les nobles et les propriétaires de terre sont une même classe de personnes 153
La longue possession des immeubles a toujours été considérée comme une sorte de noblesse 154
Beaucoup de vertus sont héréditaires chez les propriétaires. 156
Mais il n'y a de gouvernement libre que celui où toutes les classes concourent à la souveraineté 157
Asservissement d'une nation, dès qu'une seule classe est souveraine 158
Erreur des économistes qui ne voient que les propriétaires dans une nation 160

An.

L'ancienne législation féodale laissoit toute la souveraineté aux propriétaires. . . . . p. 161

La liberté de l'occident est le fruit de la révolte des non propriétaires. 162

Jalousie des nobles contre les nouveaux riches dans le treizième siècle. . . . . ib.

Les nouveaux riches reprochent aux nobles d'être attachés au parti du plus fort. 163

Les nobles exclus de toute part au gouvernement. 167

Le gouvernement des marchands n'eut point un esprit mercantile. 168

Une aristocratie roturière excita la haine de toutes les classes de la nation. 170

Influence de la liberté politique sur le caractère des Italiens. . 172

Renaissance des beaux-arts et des lettres. 173

L'architecture, de tous les beaux-arts, porte le plus le caractère du siècle. 174

L'architecture du treizième siècle est toute républicaine 175

Canaux publics, murs des villes, fontaines, darses des ports. . p. 176
Architecture religieuse, dômes de Venise, de Pise, baptistère. 177
Architectes et sculpteurs pisans; Nicolas de Pise. 178
Sculpture en marbre et en bronze; Bonanno et André de Pise. . . 180
Restauration de la peinture. Cimabue. 182
Giotto, élève de Cimabue. . . 183
Poétes. Le Dante, créateur de la langue et de la poésie italienne, né en 1265. 184
Le Dante n'eut point tant de part aux affaires publiques, que l'ont dit ses biographes. . 186
1302. Janvier. Sentence d'exil prononcée contre le Dante. . . . 188
1321. Septembre. Mort du Dante à Ravenne. 189
Poème du Dante, la Divina Commedia. 190
Époque à laquelle le Dante composa son poème. 191
Fête de l'enfer donnée à Florence en 1304. 193

Jubilé de 1300, qui peut-être donna au Dante l'idée de son poème . . . . . *p.* 195
L'époque de la publication du poème du Dante est incertaine. 196
Honneurs rendus au Dante après sa mort. 197
Guido Cavalcanti, poéte, philosophe et chef de parti 199
Historiens du treizième siècle. . 201
Historiens italiens ; Giovanni Villani. 203
Historiens en d'autres dialectes d'Italie ; Matteo Spinelli. . . . 205
Historiens latins. Albertinus Mussatus. 206

CHAPITRE XXVI. *Etat de la Lombardie. — Affaires de l'église ; translation du saint-siége à Avignon. Siége de Pistoia. — Condamnation de l'ordre des Templiers.* 1300 — 1308. 209

État de la Lombardie au commencement du 14.e siècle ; complication de sa politique. 210
Nombre infini des historiens italiens. 211
Le pouvoir monarchique des

An.

seigneurs n'étoit pas garanti par l'opinion publique. . . . . p. 212

1287 — 1295. Othon Visconti prépare d'avance à son neveu Matteo les moyens de lui succéder. 214

— La souveraineté du peuple encore reconnue quand on ne respectoit plus sa liberté. 215

— Révolutions du Piémont; Boniface, comte de Savoie, meurt en prison à Turin. 216

— Le marquis Guillaume de Montferrat, dans une cage de fer à Alexandrie. 217

— Grandeur de Matteo Visconti; son alliance avec la maison de la Scala. 219

— Haine d'Alberto Scotto, seigneur de Plaisance, contre Matteo Visconti. 220

1302. Ligue de divers tyrans de Lombardie contre la maison Visconti. 221

— Matteo Visconti obligé de déposer le pouvoir suprême et de s'exiler de Milan. 222

— Nouvelle ligue guelfe en Lombardie. 223

An.

1303. Cette ligue, formée par Alberto Scotto, se déclare contre lui. *p.* 224

— Alberto Scotto privé de la seigneurie de Plaisance. 225

1306. Modène et Reggio secouent le joug de la maison d'Este. . . 226

— L'empereur Albert d'Autriche, indifférent aux révolutions de l'Italie 227

1303 — 1304. Pontificat de Bénoît XI. Il succède à Boniface VIII, le 14 octobre 1303. 228

— Ce pape opprimé par ses cardinaux. 229

1304. Il se retire à Pérouse, où il se rend plus indépendant 230

— Il commence à agir contre Philippe le bel, pour l'attentat commis contre Boniface . . . 232

— 4 Juillet. Bénoît XI meurt empoisonné. 233

— Le conclave, pendant dix mois, ne peut s'accorder pour nommer un pape. 235

— Le choix du pape laissé, par une supercherie, à Philippe le bel. 236

— Philippe fait tomber l'élection

sur Bertrand de Gotte, archevêque de Bordeaux . . . . *p.* 237

1305. 5 Juin. Bertrand de Gotte déclaré pape sous le nom de Clément V. 239

— Il appelle les cardinaux en France, et se fait couronner à Lyon. 240

— Il se met dans une absolue dépendance de la cour de France. 241

1307. Il excommunie Andronic Paléologue et les Grecs. 242

1282 — 1302. Andronic laisse conquérir aux Turcs toutes les provinces d'Asie de l'empire. 243

1302. Passage en Grèce des vieilles bandes de Frédéric, ou de la grande compagnie. 244

1302 — 1307. Guerres et indépendance de la grande compagnie. 246

1307. Clément V veut armer une croisade contre les Grecs, en faveur des princes françois . . 247

1293 — 1299. Seconde guerre entre les Vénitiens et les Génois. 248

1298. Victoire des Génois commandés par Lamba Doria, sur les Vénitiens, à Corzola. 250

An.

1306. 19 Décembre. Traité d'alliance des Vénitiens avec Charles de Valois. . . . . *p.* 251

1306 — 1311. Jalousie et rivalité des Génois et des Vénitiens en Grèce. . . 252

1311. La grande compagnie des Catalans fait la conquête du duché d'Athènes 253

— Clément V veut réconcilier les Blancs et les Noirs en Toscane 254

1303 — 1304. Mission du cardinal de Prato en Toscane . . . . . *ib.*

— Le parti des Noirs force le cardinal à se retirer 256

1304. 4 Juin. Il excommunie Florence en sortant de cette ville. . . . 257

— Entreprise de Baschiera de Tosinghi sur Florence. 259

1305. Les Florentins attaquent Pistoia pour en chasser les Blancs. . 261

— 22 Mai. Le duc de Calabre, à la tête des Florentins, met le siége devant Pistoia. 262

1306. Le cardinal de Prato veut intéresser le pape à la défense de Pistoia 264

— Détresse des assiégés ; ils demandent des secours à Bologne. 265

An.
1306. 5 Février. Les Florentins excitent une révolte à Bologne, et en font chasser les Blancs. . . . . p. 266.
— 10 Avril. Pistoia obligée de se rendre, après dix mois et demi de siége. 267
1307. Le cardinal Orsini veut ramener les Blancs à Florence, mais son armée se dissipe. 268
— Philippe le bel demande à Clément V de condamner la mémoire de Boniface VIII. . . 269
— 1.er Juin. Clément accorde l'absolution à ceux qui ont attaqué le pape. 270
— Philippe demande la proscription de l'ordre des Templiers. . . 271
1128 — 1307. Ordre des Templiers; ses règles austères et ses combats. 272
1307. 13 Octobre. Tous les Templiers arrêtés dans toute la France. . 273
1307 — 1311. Accusations absurdes produites contre les Templiers. 274
— Leur constance dans les supplices. 275
— L'innocence des Templiers reconnue par plusieurs historiens contemporains. 276
1311. Le concile de Vienne condamne

An.
l'ordre des Templiers; ses biens confisqués. . . . . p. 277
1311. Confession du grand-maître Jacques de Molay, qu'il désavoue ensuite 278

CHAPITRE XXVII. — *Affaires de Florence.* — *Règne et expédition en Italie de l'empereur Henri VII de Luxembourg.* 1308 — 1313. 280

1308. Triomphe du parti des Noirs à Florence et en Toscane. . . . *ib.*
— Défauts opposés des républiques et des monarchies 281
— Corso Donati, mécontent du parti qu'il avoit formé, s'en détache. 282
— Corso Donati, cité devant le podestat, et condamné à mort par contumace. 284
— Il est arrêté par ses ennemis, et il se tue pour échapper au supplice. 285
1309. Oppression des Pistoïois; leur révolte. 286
— Les Florentins moins acharnés que les Lucquois contre Pistoia. 287

An.
1309. La paix rétablie par la médiation des Siennois. . . . . p. 288
1308. 31 Janvier. Mort d'Azzo VIII d'Este. Guerre civile entre son frère et le fils de son fils naturel. Sa maison dépouillée par l'église. 289
— 1.er Mai. Mort d'Albert d'Autriche, assassiné par son neveu. 290
— 25 Novembre. Henri, comte de Luxembourg, nommé roi des Romains. 294
1309. Henri VII s'empare du royaume de Bohème. 295
— Il se prépare à passer en Italie. 296
— L'opinion devenue plus favorable en Italie à l'autorité impériale. 297
— Ce changement étoit dû surtout aux érudits. 299
et aux jurisconsultes. 301
— Soumission de Henri VII au pape. 302
— 5 Mai. Mort de Charles II de Naples; Robert, son troisième fils, lui succède. 303
1310. Henri reçoit à Lausanne des députés des États d'Italie. . . 304

An.

1310. 10 Octobre. Il arrive à Asti, et les seigneurs de Lombardie se rendent auprès de lui. . . . *p.* 305

— Guido de la Torre balance à le recevoir. 306

— Il vient enfin à sa rencontre, et lui ouvre les portes de Milan. 307

1311. 6 Janvier. Henri VII reçoit à Milan la couronne de fer. . . 308

— Il pacifie les factions des villes de Lombardie. 309

— Mécontentement des Milanois à la demande d'un don gratuit. . 310

— Henri demande des ôtages aux Guelfes et aux Gibelins. . . . 311

— Sédition excitée par les Torriani, qui sont forcés ensuite à s'enfuir. 312

— Révolte de la plupart des villes de Lombardie. 313

— 19 Mai. Henri vient mettre le siége devant Brescia. 314

— Henri demande aux légats du pape d'excommunier les Bressans. 315

— Une capitulation honorable accordée aux Bressans au mois d'octobre. 316

An.
1311. Henri vient à Gênes, et cette ville se donne à lui. . . . . p. 317
— Il mécontente les Génois par les contributions qu'il leur impose. 318
1312. Négociations entre Henri VII et Robert, roi de Naples. . . 319
— Ces négociations sont rompues, et le roi de Naples se prépare à la guerre. 320
— Deux envoyés de Henri se rendent en Toscane. 321
— Relation de l'un de ces envoyés, sur les dangers qu'ils courent près de Florence. 322
— Ces députés rassemblent une armée avec l'aide des comtes Guidi. 327
— 16 Février. Henri se met en route de Gênes pour Pise. 328
— Dévouement des Pisans à Henri VII. 329
— Henri se rend à Rome, et dispute la possession de cette ville aux Napolitains. 330
— 29 Juin. Il est sacré à St.-Jean de Latran, faute de pouvoir entrer dans la basilique du Vatican. 331

An.
1312. Il se retire à Tivoli, avec une armée très-affoiblie . . . . . *p.* 332
— Août. Il rassemble de nouvelles troupes, et rentre en Toscane. *ib.*
— Les Florentins, vrais chefs du parti guelfe; étendue de leur politique 333
— Avec beaucoup de courage civil, les Florentins n'avoient point de courage militaire 335
— Contraste frappant dans cette guerre, entre leur fermeté et leur peu de bravoure 336
— 19 Septembre. L'armée impériale se présente devant les portes de Florence 337
— Les Florentins reçoivent des renforts considérables, et n'osent point attaquer l'empereur 338
1313. 6 Janvier. Henri s'éloigne de Florence, et vient camper à Poggibonzi 339
— Henri condamne à son tribunal les Florentins et le roi de Naples 340
— Une nouvelle armée arrive d'Allemagne à l'empereur 341
— 5 Août. Henri se met en marche

An.
pour attaquer le royaume de Naples . . . . . p. 342
1313. Les Florentins recourent à la protection du roi de Naples. 343
— Ils donnent à Robert la seigneurie de leur ville 344
— Henri arrêté par une maladie à Bonconvento 345
— 24 Août. Il meurt comme on s'y attendoit le moins. 346
— Détresse des Pisans, qui perdent en lui leur protecteur. 347
— Ils donnent la seigneurie à Uguccione della Faggiuola . . 348

CHAPITRE XXVIII. *Affermissement de l'aristocratie vénitienne ; le grand conseil est rendu héréditaire. — Victoire d'Uguccione della Faggiuola sur les Florentins. — Son expulsion de Pise et de Lucques. — Padoue perd sa liberté. — Seigneuries lombardes.* 1313—1317. 349

La république de Venise demeure étrangère aux révolutions de l'Italie . . . . . *ib.*
Usurpations lentes et tacites du grand conseil. 350
1289. Le peuple veut recouvrer le droit d'élire lui-même le doge. . . . 351

An.

1289. Au doge élu par le peuple, les électeurs opposent Pierre Gradenigo. . . . . *p.* 352

— Gradenigo veut ôter au peuple toute part à l'élection du grand conseil 353

1297. 28 Février. Décret pour changer l'élection en un grabeau annuel. 354

— Ce grabeau est confié à la quarantie criminelle, qui succède ainsi aux droits du peuple . . 355

1298 et 1315. Nouveaux décrets pour empêcher l'introduction d'hommes nouveaux dans le conseil 357

1319. Dernier décret qui abolit le renouvellement périodique du grand conseil. 358

1299. Première conspiration contre la nouvelle aristocratie. 359

1310. Seconde conspiration plus redoutable; Boémond Tiepolo. . *ib.*

— 15 Juin. Les conjurés attaquent le palais ducal et sont repoussés. 361

— Traité entre le doge et les conjurés, qui s'exilent volontairement. 363

— Institution du conseil des dix,

An.
pour surveiller et punir les nobles . . . . . p. 364
1310. Procédures arbitraires du conseil des dix ; terreur qu'il inspire. 365
— Le conseil des dix s'empare de la direction de la république. 367
— Le conseil des dix pouvoit être détruit chaque année, si les nobles refusoient de le renouveler 368
— Deux choses remarquables dans ce conseil ; le pouvoir considéré comme compensation de la liberté 369
— Moyen de limiter un pouvoir exécutif immense dans une république 370
1313. Préparatifs des Guelfes de Toscane pour écraser le parti gibelin 373
1314. 14 Mars. Robert institué par le pape vicaire impérial en Italie. 374
— Traité de paix entre Robert, les Guelfes et les Pisans 375
— Uguccione de Faggiola, capitaine de Pise, empêche la ratification de ce traité 376
— Les Lucquois obligés de rappeler leurs exilés gibelins 377

An.
1314. 14 Juin. Uguccione de Faggiuola surprend Lucques et livre cette ville au pillage. . . . . *p.* 378
— Les Florentins appellent les princes de Naples pour faire la guerre à Faggiuola. 380
1315. 1er Juillet. Philippe de Tarente et son fils prennent le commandement des Florentins. . . 381
— Uguccione assiége Montecatini; les Guelfes veulent lui faire lever le siége. 382
— 29 Août. Bataille de Montecatini; défaite des Florentins. . 383
— Tyrannie d'Uguccione à Lucques et à Pise. 384
1316. Révolte de Lucques excitée par l'arrestation de Castruccio Castracani. 385
— 10 Avril. Révolte de Pise, comme Uguccione marche vers Lucques. 386
— Uguccione et son fils chassés en même-temps de Pise et de Lucques. 387
1317. Avril. Pacification entre les Guelfes et les Gibelins de Toscane. 388
— Projets du roi Robert sur la Lombardie et sur Gênes. . . . 389

An.
1317. Padoue demeurée libre au milieu des tyrans de Vénétie. . . . . p. 390
1265 — 1311. Vicence soumise aux Padouans ; leur haine mutuelle. 391
— Jalousie entre la noblesse et le peuple à Padoue. 392
— Inconséquence des Padouans ; leurs révolutions fréquentes. . 393
1311. Vicence soustraite à la domination de Padoue. 394
1312. Vicence soumise au gouvernement de Cane de la Scala. 395
— Guerre entre Padoue et Cane de la Scala. 396
1313. Combats pour le partage des eaux du Bacchiglione. 398
— Puissante armée des Padouans ; son inaction. 399
— Jalousie excitée contre les chefs du gouvernement. 400
1314. Sédition excitée par les Carrare ; massacre de deux des magistrats. 401
— Dangers auxquels l'historien Mussato est exposé. 402
— Indiscipline de l'armée de Padoue. 404
— Les Padouans s'emparent d'un faubourg de Vicence. 405

An.
1314. Contre leur promesse, ils livrent ce faubourg au pillage . . . . p. 406
— Ils sont surpris et mis en déroute par Cane de la Scala. 408
— Alliances des Padouans avec leurs voisins. 410
— 20 Octobre. Paix entre Cane de la Scala et les Padouans. . . . 412
1317. 21 Mai. Les Padouans violent cette paix; nouvelle tentative sur Vicence. 413
— Avantages remportés par Cane de la Scala 414
1318. 23 Juillet. La seigneurie de Padoue déférée à Jacques de Carrare. 415
— Révolutions à Crémone. 417
— Crémone attaquée par Cane de la Scala et Passerino Bonaccorsi. 418
1315. 5 Septembre. Le marquis Jacob Cavalcabò nommé seigneur de Crémone 419
1322. 17 Janvier. Crémone soumise à Galeaz Visconti 420
— Révolutions fréquentes en Lombardie 421
— Situation chancelante de tous les tyrans d'Italie 422

An.
1322. La population ne diminuoit pas, malgré ces fréquentes révolutions..... p. 424
1240 — 1308. Domination de la maison d'Este à Ferrare..... 425
— Commencement des maisons Bonaccorsi, della Scala, et de Polenta..... 426
— Protection accordée aux lettres par Can Grande de la Scala.. 427
— Les poétes plus nombreux chez les princes que dans les républiques..... 429
— Progrès de l'architecture..... 431
— Revenus des petites cours de Lombardie..... 432
— Commerce et manufactures.... 433
— Le peuple de Lombardie rentre dans l'oubli..... 434

FIN DE LA TABLE.

00037236

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 27 November, 2018